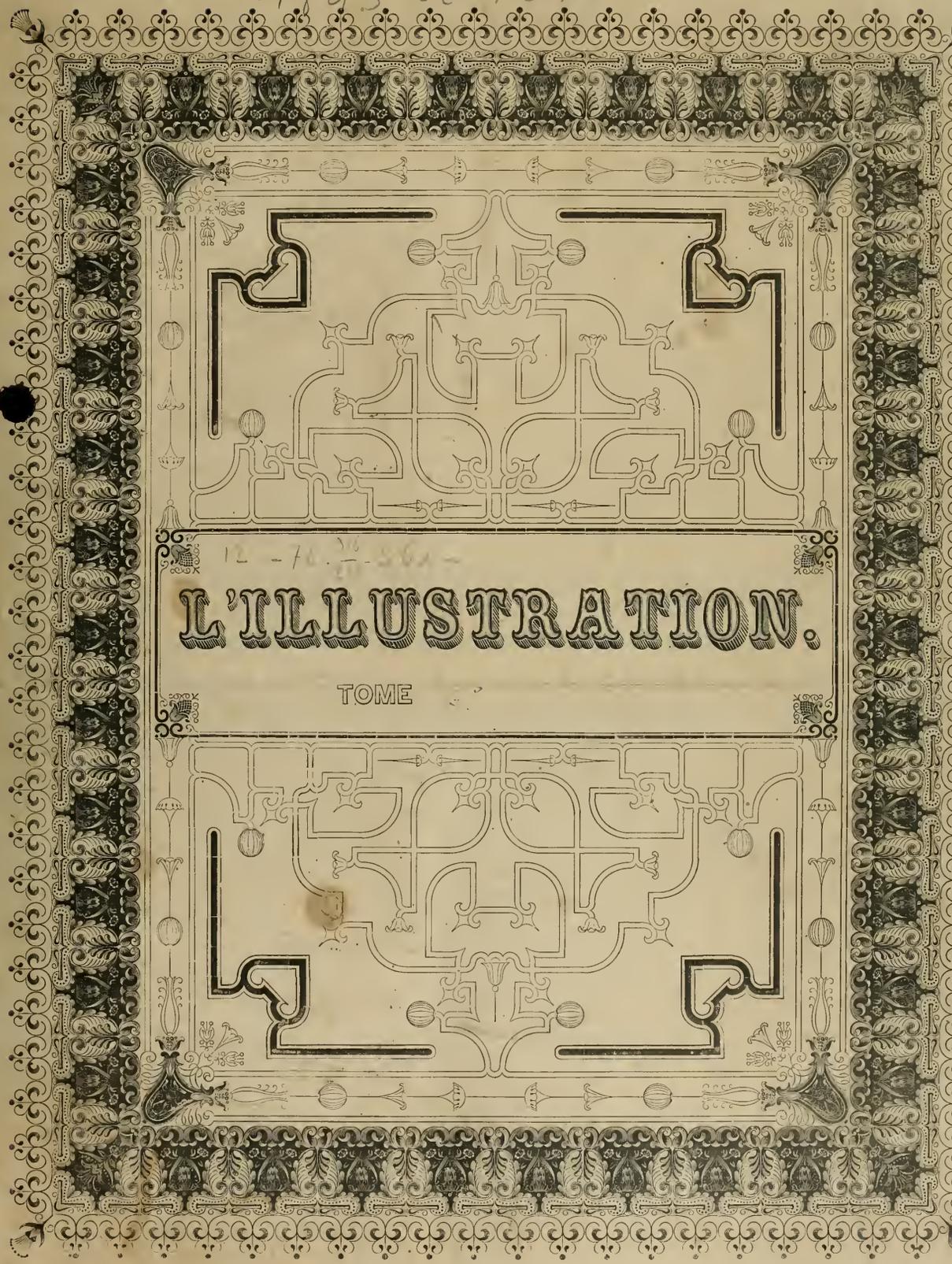
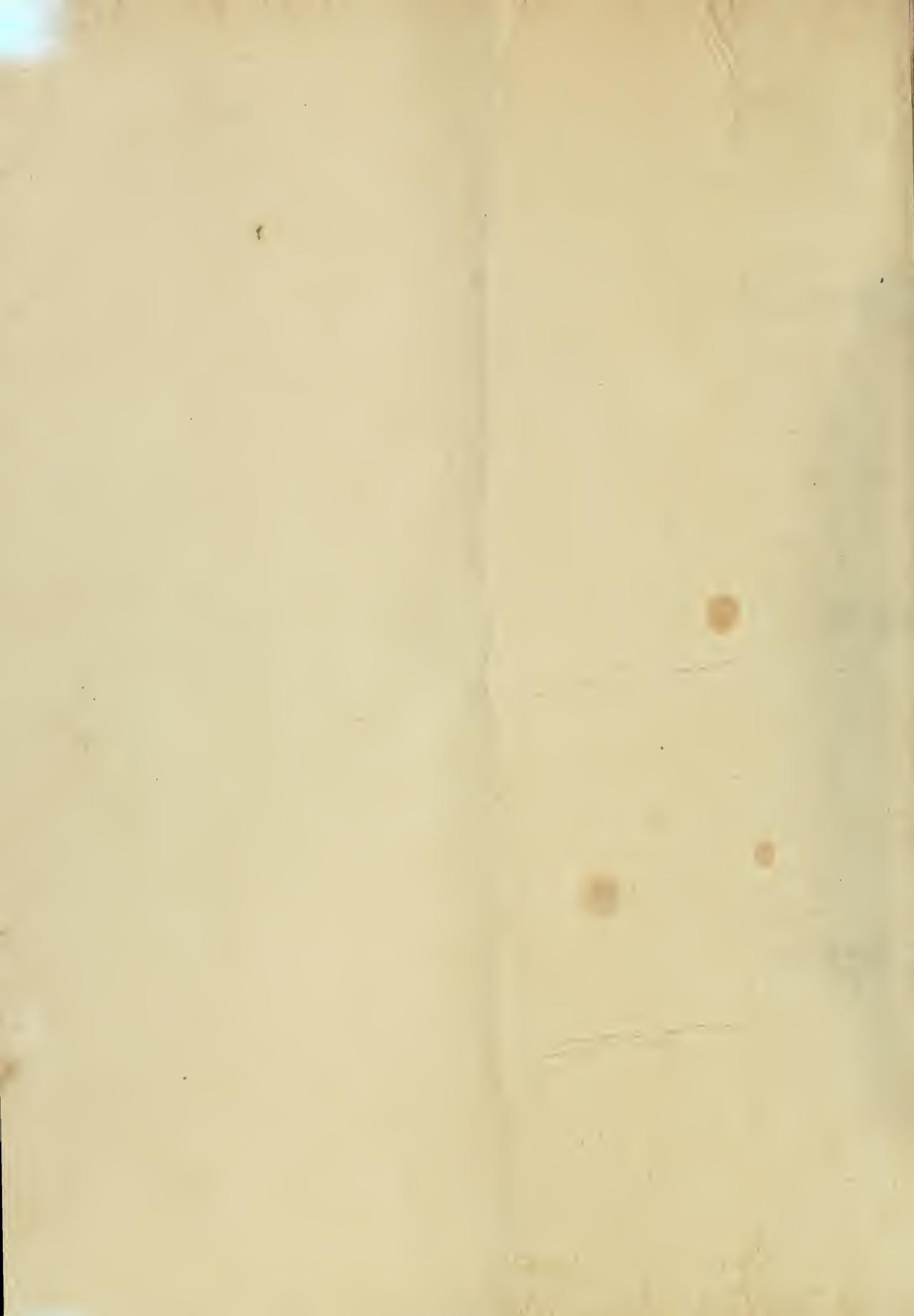


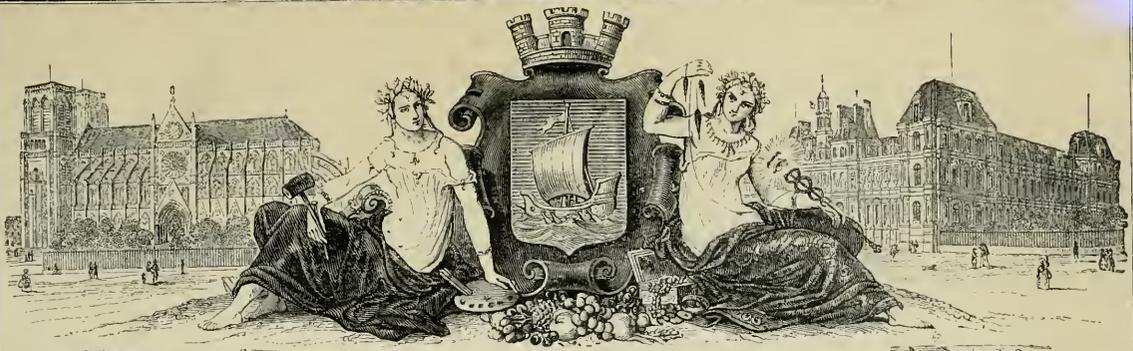
1845 et 1846

L'ILLUSTRATION.

TOME







# L'ILLUSTRATION

TOME VI.

ORNÉ DE 300 VIGNETTES

Septembre, Octobre, Novembre, Décembre,

1845

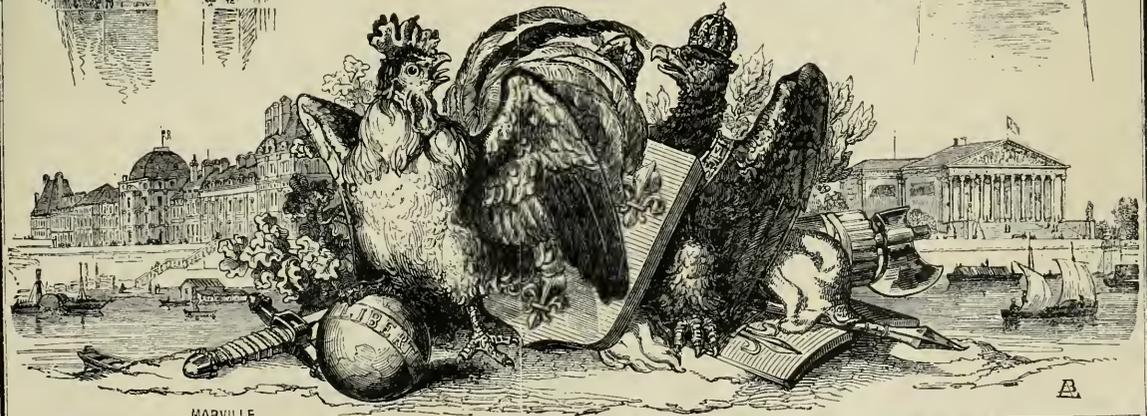
Janvier, Février,

1846

PARIS

CHEZ J.-J. DUBOCHET, ÉDITEUR

60, RUE RICHELIEU



MARVILLE

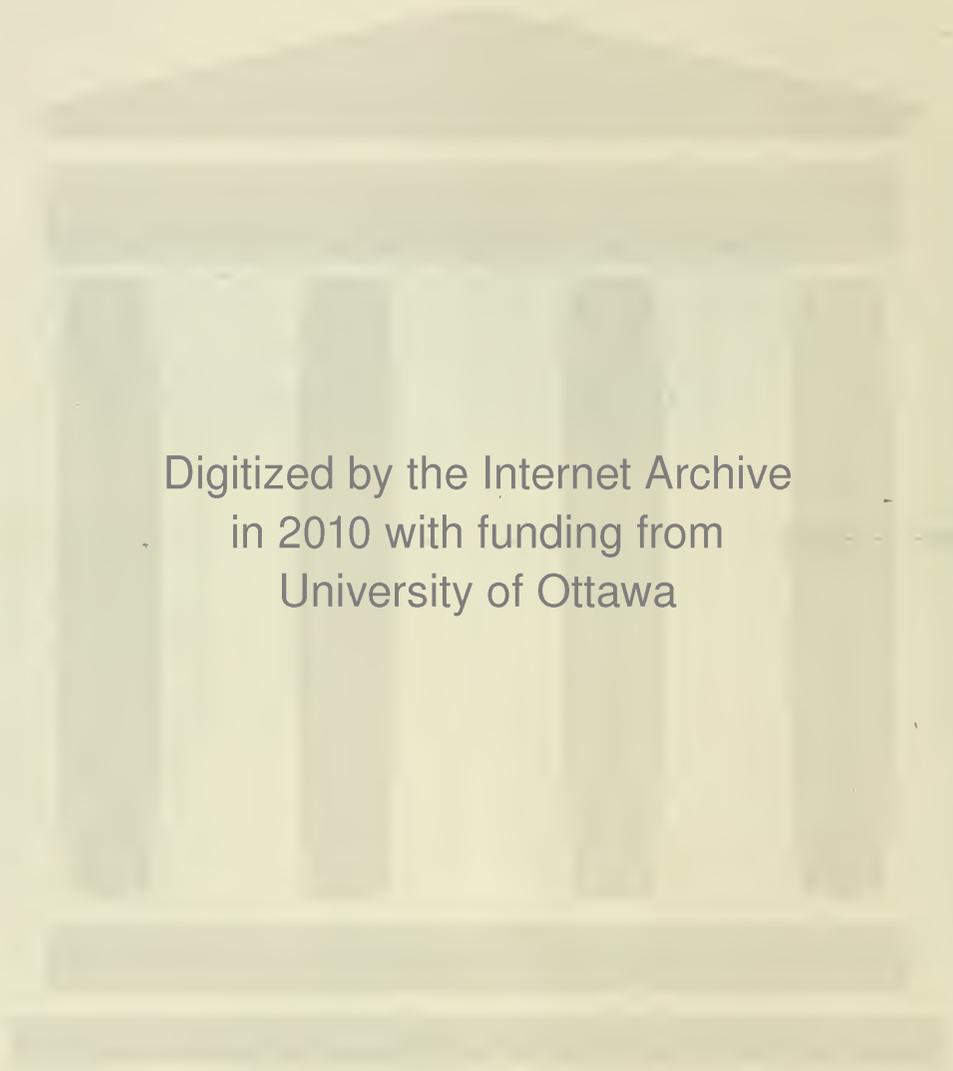
A



L I L L U S T R A T I O N  
L I L L U S T R A T I O N



L I L L U S T R A T I O N



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 152. VOL. VI. — SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Etranger. — 4) — 20 — 10.

### SUMMAIRE.

**Anciennes monnaies démontées.** Spécimen de toutes les pièces de six liards qui ont eu cours à diverses époques. — **Histoire de la Semaine** — **Courrier de Paris.** Portrait de Kolombeski, sous-officier centenaire; Statue de Gaillaume de Nussau, dit le Tociturne. — **Le canal de Marseille et l'aqueduc de Roquefavour.** Deux Gravures. — **Rosa et Gertrude.** Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) **Les Limousins,** par M. Max Radiguet. Cinq Gravures. — **Encre de chasses en Russie,** par Louis Viardot. — **Académie des Sciences.** Comptendu des s<sup>es</sup> et du premier semestre de 1845. Sciences mathématiques, physiques et chimiques. — **Le Chant des Anges.** Romance; paroles d'Hégésippe Moreau, musique de M. Georges Bousquet. —

**Feuille bibliographique.** — **Adresses** — Etude du caractère par la chaussure, d'après Crikshank. Deux Gravures. — **Tir au pistolet dans un salon.** Deux Gravures. — **Rébus.**

### Anciennes monnaies démontées.

SPÉCIMEN DE TOUTES LES PIÈCES DE SIX LIARDS QUI ONT EU COURS A DIVERSES ÉPOQUES.

Depuis quelques jours, la fonte se presse aux portes de l'hôtel des Monnaies; de tous côtés arrivent des négociants,

des comptables, des gens de la campagne qui se hâtent d'échanger contre de la monnaie d'argent les pièces de billon que de récentes ordonnances viennent de décrier. Cette opération, si simple en apparence, se complique cependant par l'existence dans la circulation d'une très-grande quantité de monnaies faussées ou de pièces égarées qui ne peuvent être reçues par le gouvernement, par la raison fort bonne qu'il ne les a point émises. En tout temps, l'Etat s'est opposé à l'introduction en France de monnaies dont l'aspect général, rapportant nos espèces, facilitait l'admission, tandis que leur poids et leur titre inférieur favorisaient une fraude dangereuse dans les transactions commerciales. Sous Louis XV, des édits de 1728 et de 1760 firent défense à toute personne, sous peine d'une

### PIÈCES REÇUES A LA MONNAIE.

(Ancienne pièce repoinçonnée.)

(Charles VI.)

(Louis XI.)

(Charles VIII.)



(Louis XII.)



(François I<sup>er</sup>.)



(Henri II.)



(Henri III.)



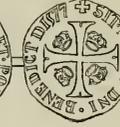
(Henri IV.)



(Louis XIII.)



(Louis XIV.)



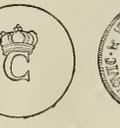
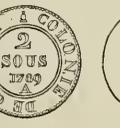
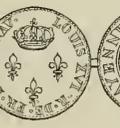
LOUIS XV



amende de 5,000 livres, d'introduire dans le royaume aucune espèce de billon de fabrication étrangère. Malgré ces avertissements, les monnaies de Liège, de Savoie, les batz de Suisse et de Neuchâtel n'en sont pas moins très-communes dans la circulation. On sait aussi que la France a toujours fait fabri-

quer pour ses colonies des monnaies particulières qui n'avaient cours que dans les pays pour lesquels elles ont été frappées. Les pièces de deux sous et de trois sous de Cayenne, malgré leur ressemblance avec nos pièces de six liards, ne seront donc pas reçues à l'hôtel de la rue Guénégaud. Plus

(Pièces des colonies, Ile de France, Guiana, Bourbon et pièces de Neuchâtel, Berce, e<sup>c</sup>., non reçus à la Monnaie.)



### PIÈCES DE DIZ CENTIMES



BONNE



MAUVAISE



G. Fournier del.





Néanmoins cet abandon et cette hêre faite à son personnel comique, le théâtre Richelieu va monter, même les pièces à trois et cinq actes, et des reprises où s'essayeront des Aramints et Célimène de Conservatoire. On ne veut pas laisser tout le bon grain, s'il s'en trouve, et toute la chance d'une bonne récolte aux explorations et recherches obstinées de M. Bocage. Ressusciter l'Odéon, quelle tâche; mais aussi qu'il sera beau de réussir!

A quoi bon vous annoncer aussi ce que vous savez déjà sans doute; la rentrée prochaine de Bouffe, et d'Arnal, et de Lafont, et de Bardou, et de Déjazet, et le congé définitif donné tout d'une voix et d'un consentement unanime, à tous les baladins, équilibristes, sauteurs, chiens savants, Peaux-Rouges, nains, géants, sauvages et autres animaux qui ont fort peu réjoui les amateurs du plein vent pendant cette pluvieuse cantonnelle.

Mais, à propos du théâtre, n'aurions-nous pas dû commencer cette causerie par la nouvelle suivante, nouvelle que nous pourrions enjoliver de toutes les épithètes dont madame de Sévigné accompagnait le bruit du mariage de mademoiselle de Montpensier et de Lanzou: « La nouvelle la plus grande, la plus petite, la plus simple, la plus étonnante, etc., etc. » Donc M. Meyerbeer est arrivé à Paris. Il a été vu sur les boulevards, aux Tuileries, dans la rue de la Paix, où il habite; il a été fêté chez M. de Rothschild et chez l'ambassadeur de Prusse, aux lieux où l'antichriste l'a poussé, où l'amitié le réclamait, partout enfin, excepté à l'Opéra. On dit que l'illustre maître n'attend plus que le retour de M. L. Pillet, pour faire son apparition officielle au foyer, et puis l'auteur du *Camp de Silesie* et du *Prophète* procéderait incontinent et sans désemparer à l'audition et examen général de tous les rôles, soprano, prime-donne, basses chantantes et utilités que l'Académie royale de musique peut mettre à sa disposition pour l'exécution de l'un de ses opéras ou même de tous les deux. Voilà ce que l'on dit avec quelque vraisemblance, et l'on ajoute ceci, qui en a beaucoup moins: c'est que, dans le cas où l'Opéra et son personnel n'offriraient pas à M. Meyerbeer toutes les ressources instrumentales et vocales réclamées pour l'exécution des ouvrages susdites, l'auteur de *Robert* se résignerait à écrire un ou deux actes (et non pas trois, et encore moins cinq); l'œuvre singulière assurément, et si singulière que M. Pillet lui-même n'y croit point, ou du moins agit-il tout comme s'il n'y croyait pas, car le voilà, lui si difficile et à si bon droit, en quête de partitions de plus en plus absentes, et, réduit à implorer le concours, j'ai presque dit, le secours d'hommes de mérite peut-être, mais peu éprouvés et peu connus. Il faut bien nommer M. Mermet et M. Balfe. On sait, du reste, que M. Ayber est malade et que M. Halévy est à bout de veilles et de travaux. C'est ainsi que M. Meyerbeer triomphe et se complait dans son silence très-affaibli mais très-sûr. O Bellini! ô Hérold! que n'êtes-vous là, et que de chefs-d'œuvre morts en vous et avec vous.

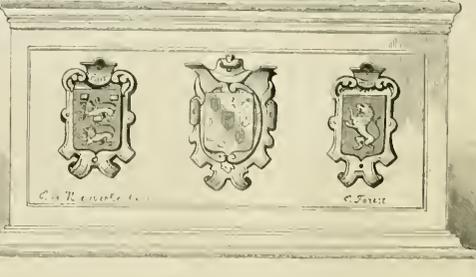
C'est le cas de consigner ici que, il y a trois mois, Rossini nous disait, à propos de la partition de *Zampa*: « Hérold eût été l'honneur de votre première scène lyrique. » Quelle glorieuse, quelle éloquentة épithète d'un homme mort à quarante ans.

Cependant, très-cher lecteur, vous nous faites peut-être l'honneur d'attendre quelques lignes d'explication au sujet de la statue équestre ci-jointe, et du portrait que voici plus haut. L'original de ce portrait est vivant, les journaux vous ont appris son nom, son pays, et surtout son âge qui a fait de nous célèbre et presque glorieux; ils vous ont dit aussi dans quelles circonstances et comment le roi, sur la proposition de M. le ministre de la guerre, avait décoré ce vétérân des vétérans, de l'étoile des braves. Kolombeski, Polonais et plus que centenaire (il est né en 1743), est aujourd'hui et depuis longtemps sans doute le doyen de l'armée française. Venu en France à la suite de Stanislas, le roi de Pologne, beau-père de Louis XV, Kolombeski fut incorporé plus tard dans les gardes françaises; il avait tiré le dernier coup de canon de la guerre de sept ans, il avait fait la guerre d'Amérique, et compté un nombre de ses chefs le Richelieu, les Soubise, les Bessaulx, les Broglie et les Rosambeau, lorsqu'il fut nommé à la tête de la garde nationale pendant la révolution le prit, vieux soldat

deux ans, et l'envoya au nord et au midi, au midi surtout, d'autres. Bref, notre centenaire compte quatre-vingts ans d'années de campagne, trente-neuf campagnes et d'innombrables blessures dont aucune n'a laissé de traces, heureusement pour sa peau, comme il le dit lui-même, mais au préjudice de sa position et de son avenir, et vous voyez qu'il en avait, de l'avenir! Faute de blessures constatées par des infirmités permanentes, qui l'auraient rendu impropre au service militaire, Kolombeski ne put obtenir son admission aux Invalides. Voilà trente ans qu'il figure, avec le grade de sergent, dans les cadres de la première compagnie de sous-officiers vétérans, casernés au Luxembourg. Par une décision récente, le ministre a maintenu et maintiendra notre doyen dans les rangs de l'armée jusqu'au suprême et dernier appel. A quoi bon parlerions-nous de la constitution physique et de la force musculaire et de la santé d'un homme qui a vécu cent ans? Bien que ses jambes commencent à refuser leur service, Kolombeski a juré de mourir en soldat, c'est-à-dire debout. Nous le croyons très-capable de tenir sa parole.



(Kolombeski, doyen de l'armée française, âgé de 101 ans.



(Statue de Guillaume de Nassau, dit le Taciturne, par le comte de Neuvekerke.)

Maintenant est-il absolument nécessaire de vous dire que la statue ici présentée, dont vous aurez vu le bronze aux Champs-Élysées, est l'œuvre d'un amateur très-habile et d'un artiste très-distingué, M. de Neuvekerke, à qui l'on doit déjà plusieurs morceaux admirés et admirables, entre autres un bûcher d'un grand goût et d'un travail exquis. Quant à l'image que le ciseau du sculpteur a si vigoureusement taillée et reproduite, c'est celle de Guillaume d'Orange, le Taciturne et le Grand, le stathouder des Provinces-Unies, le glorieux adversaire de Louis XIV, le vainqueur de La Boyne, le roi d'Angleterre et le conquérant de sa couronne.

Pour la clôture, nous allons remettre sous vos yeux une historiette assez bien inventée, pour dérider le front des Parisiens pendant cette maussade semaine. On a donné cent fois des bouffonneries assurément moins spirituelles: *Illustration* vous la jouera une seule fois, et c'est tout.

Dans une maison de la rue de Valenciennes, il se commettait journellement des vols, et les locataires, malgré la surveillance la plus attentive, n'avaient pu saisir en flagrant délit l'auteur ou les auteurs de ces attentats à la propriété.

Au surplus ces vols n'avaient point d'importance. Bagues, boucles d'oreilles, chrysoïde ou laiton, quelques fois une bourse, et le plus souvent des épingles montées, c'étaient bijou de peu de valeur. N'importe, les habitants, dans leur prudence, avaient multipliés les serrures et les verrous de sûreté.

Il arriva que le docteur Guédon, l'un de ces locataires, fut mandé dans la nuit de lundi pour un cas d'indigestion. Il rentre à quatre heures du matin, et par respect pour le sommeil de ses voisins, il se glisse à pas de loup dans sa chambre, et tout aussitôt un léger bruit attire son attention; il voit se mouvoir dans l'ombre un objet difficile à distinguer, le docteur saisit ses pistolets et va faire feu, mais déjà l'objet avait disparu par la fenêtre.

Le docteur, arrêté un moment par la surprise, court à son balcon et fit feu sur le fuyard, qui grimpa lestement sur le toit à l'aide d'un tuyau destiné à l'écoulement des eaux pluviales. Il l'atteignit en plein corps, le fuyard tomba dans la cour en poussant un cri étrange, et tous les locataires, réveillés par l'explosion, apparurent à leurs fenêtres.

On vit alors le blessé, dont on ne pouvait encore distinguer les formes, gagner l'escalier, et plusieurs personnes, guidées par la trace de son sang, arrivèrent jusqu'à la porte d'un vieux bâtiment qui tout d'abord refusa d'ouvrir, et qui lui fit s'élever. Le premier objet que l'on aperçut au milieu des bouquins dont la chambre était garnie depuis le parquet jusqu'au plafond, c'était le fuyard, c'était le blessé, présentement mort, c'était un singe. Il s'appelait Job, et partageait avec les in-octavo et les in-douze toute la tendresse du vieillard. Après quelques recherches, on découvrit ça et là et enfouie sous les volumes la totalité des objets si singulièrement enlevés. C'est alors qu'une navet du bibliomane vint faire diversion à la surprise que causait une découverte aussi étrange. Comme on demandait à ce savant s'il n'avait jamais vu son singe rapporteur, après une absence, quelque objet

Kolombeski vous nommera Novi, Lodi, Marengo, Villa-Viciosa, Sarragosse; après ces noms-là, on peut en oublier je lui ai vu une bagne, mais j'ai cru qu'elle lui appartenait!

## Le Canal de Marseille et l'Aqueduc de Roquefavour.

Le canal de Marseille prend son origine à la Durance, près de Pertuis; sa longueur est de 83,000 mètres du point de départ au point d'arrivée et de 73,650 mètres dans le territoire de Marseille; sur cette longueur, il a été exécuté plus de 21,000 mètres de travaux souterrains.

Le parcours de ce canal, tracé à travers les terrains les plus accidentés, a rencontré des obstacles qui auraient paru insurmontables à tout autre qu'à l'habile ingénieur, M. de Montricher, qui a dirigé les travaux; et dans cette lutte de la matière et de l'intelligence, le génie a triomphé de toutes les difficultés.

La prise d'eau, placée non loin du pont suspendu de Pertuis, est composée de sept ouvertures d'un mètre avec des vannes en fonte; un radier général y traverse la Durance, dont les deux rives sont bastionnées de digues insubmersibles.

Le canal se dirige dans la grande plaine du Puy-Sainte-Léoparde, passe en souterrain derrière le village de St-Estève, se développe devant les belles ruines du château de Janson et traverse la route départementale d'Aix à Cadet sur une levée de 14 mètres de hauteur. Après avoir longé l'antique abbaye de Sylarant et les ruines magnifiques de la tour d'Anthéron, il s'élève, près de Charval, sur deux gracieux aqueducs; celui de Jacourelle, de 19 mètres de haut et de 74 mètres de long, encadre de son vaste cintre un superbe bois de pins; celui de Valbonnette à 90 mètres de longueur et s'élève à une hauteur de 18 mètres. Près de Vernigens, le canal se retourne vers le midi et traverse la chaîne des Tailades sous un tunnel de 3,700 mètres. Ce percement a présenté d'immenses difficultés et a nécessité l'emploi d'une machine à vapeur de la force de 100 chevaux pour l'épave des eaux qui, dans un seul puits, entre autres, s'étaient élevées à 60 mètres au-dessus du fond de la galerie et débitaient 300,000 litres d'eau par heure, soit 85 litres par seconde.

Dans le valon de Lambesc, et non loin de cette ville, l'aqueduc de Valמוש, de 26 mètres de hauteur sur 170 mètres de longueur, reçoit le canal et semble le coup d'essai du pont de Roquefavour, dont il rappelle l'aspect imposant dans des proportions réduites; il continue sa route dans le bois de Labarben, où est le vieux manoir des Forbin, coupe la chaîne d'Aiguilles par quatorze sonnerains et arrive ainsi au-dessus de Condom dans la vallée de l'Arc; il remonte cette vallée, contourne la montagne de Ventabren, rencontre l'immense défilé de Roquefavour qu'il franchit sur un aqueduc de 82 mètres 50 centimètres de hauteur et de 400 mètres environ de longueur; il traverse ensuite le valon de la Merindolle, puis la route d'Aix à Martigues et parvient enfin au territoire de Marseille, à Saint-Antoine, après avoir passé la chaîne de l'Étoile au moyen de deux percées de 3,300 mètres chacune; entre ces deux percées, le canal ne voit le jour que sur une très-petite longueur dans le valon de l'Assassin, près du village des Penmes.

Mais parmi tous les hardis travaux dont nous venons de faire la sèche énumération, le pont de Roquefavour suffit à lui

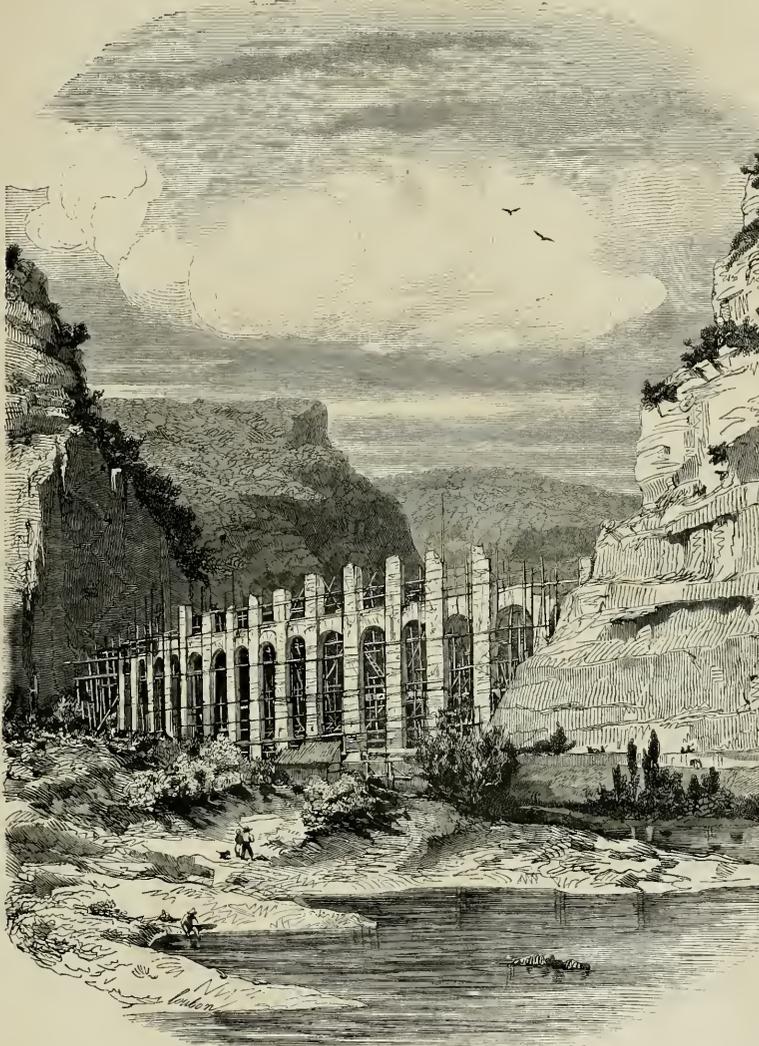
seul pour immortaliser la ville qui l'a fait élever et l'ingénieur qui l'a construit; c'est une œuvre de Titan que M. de Montricher avait entreprise; le pont du Gard, qui n'a que 47 mètres de hauteur et 200 de longueur, est un nain à côté de l'aqueduc marseillais, qui compte, comme nous l'avons dit tout à l'heure, 82 mètres 50 centimètres de hauteur et près de 400 mètres de longueur; ici le génie moderne a surpassé le génie antique dans ses conquêtes pacifiques sur la nature, et l'on pourrait dire sans exagération qu'il a produit la huitième merveille du monde.

Il est vrai d'ajouter que le site, le cadre les souvenirs, tout enfin se prête à relever encore l'aspect d'un monument si gigantesque par lui-même; nous marchons sur un sol ébranlé jadis par le choc des légions romaines; dans ces gorges ont lieu un des nombreux épisodes de cette grande bataille d'Aix, où le consul Marius tailla en pièces deux cent mille Teutons et Ambrons; c'est de ces roches si favorables à la victoire (*Rupes favoris*) que la vallée a tiré son nom étymologique de *Roquefavour*; on y voit encore les traces des retranchements et du camp des Romains; des roches taillées à pic, des bois de pins couronnés de genêts, l'Arc, fleuve en miniature, qui s'encaisse en écumant entre deux montagnes et porte ses eaux à l'étang de Berre, petite mer intérieure communiquant à la Méditerranée, de vastes prairies et des ombrages frais, dans le fond des gorges un ancien monastère de l'ordre de Cîteaux, aujourd'hui modeste ermitage, qui fait vibrer les sonores ondulations de sa cloche sous le manteau de pampres et de céramique qui le couvre, toutes ces merveilles réunies de la nature contribuent à donner au paysage le caractère le plus sévère et le plus grandiose.

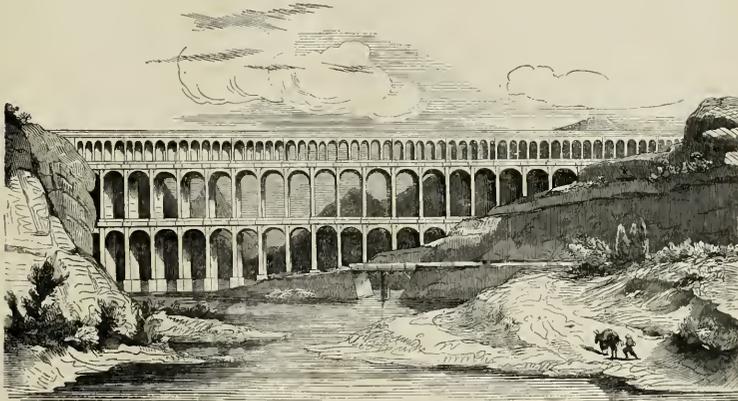
Dans cet asile du silence et de la méditation, où le présent oublie le passé, quelques hommes sont venus, le compas et le niveau à la main, et tout a été dit; Marseille, la reine de la Méditerranée, avait soit, il fallait, par tous les moyens, même les plus invraisemblables, alimenter ses fontaines des eaux de la Durance; il existait un abîme, les montagnes en travail ont ouvert leurs entrailles, et le colosse de pierre qui devait le franchir a été enfilé; ses deux bras de granit ont embrassé les deux montagnes, ses pieds gigantesques passent à gué la rivière, et, debout sur ses vastes assises, il tend sa coupe pleine à Marseille altérée.

Trois rangs d'arches superposées encliment une cime à l'autre de leurs longues guirlandes de pierres; le premier rang en compte douze de 43 mètres d'ouverture sur 5 mètres 10 centimètres de hauteur; le second rang en offre quinze de 16 mètres d'ouverture; cinquante-trois arcades de 5 mètres forment enfin le troisième rang; la largeur totale du monument est de 15 mètres 60 centimètres à sa base et de 4 mètres 50 centimètres au sommet.

Et comme si ce n'était point assez de sa masse imposante et du cadre magnifique qui l'entoure, l'aqueduc de Roquefavour sera encore accidenté d'un rail-way; l'embranchement du chemin de fer d'Aix à la ligne de Marseille à Avignon, pas-



Aqueduc de Roquefavour. — État actuel des travaux.



(Aqueduc de Roquefavour. — État définitif.)





les trésors de ses talents lipipiés. Les *cerros* arides, premiers degrés de la cordillère des Andes, se couvrent, comme par enchantement, à cette époque de l'année, d'une riche

moisson de fleurs jaunes que les Péruviens appellent *azucenas*, et qui ont donné leur nom à la fête. — Cueillir quelques-unes de ces fleurs est la prétexte spécieux du rendez-vous,

où l'on se livre à des jouissances plus matérielles. — Partout dans la vaste plaine qui s'étend de la base de ces collines vers Lima sont dressés des *ranchos* et des tentes d'où s'échap-



(La sortie de la messe, à Lima, dessin de M. Radiguet.)

pent des odeurs nonrissantes pour tous autres que pour les appétits redoutables des pèlerins affamés et altérés par une longue course sous le grand soleil et dans la poussière. — L'on s'occupe donc premièrement de donner à l'estomac une satisfaction plus qu'entière. Ce besoin satisfait, on se livre à la plus frénétique abandon. — C'est alors qu'il faut voir la *Cholita* ivre de *zambacuca* et d'eau-de-vie de *Pisco*, le front baigné du sueur, les cheveux épars, les narines ouvertes, enfourcher son cheval, lui labourer les flancs de ses larges éperons, le faire cabrer ou tourner brusquement sur lui-même pour épargner un piéton maladroit, puis le lancer de nouveau et passer comme le vertige à travers une mêlée, où cent chevaux obéissent à des volontés différentes, et témoignent, par leur manœuvre offensive, de l'habileté de ceux ou de celles qui les dirigent.

Nous avons assisté à plusieurs de ces fêtes où la *Cholita* donne des preuves d'une énergie et d'une intrépidité si peu en rapport avec les habitudes pacifiques des femmes d'Europe; mais une surprise plus grande nous était réservée. Le 12 juin 1845, pendant un combat de taureaux, destiné à célébrer l'arrivée à Lima de la présidente Vivanco, nous avons vu une jeune *Cholita* entrer dans l'arène, faire caracoler son cheval avec tout le savoir-faire d'un écuyer consommé, et, par sa manœuvre habile, éviter à plusieurs reprises un taureau furieux.

Le peu de temps que nous avons passé au Pérou ne nous a pas permis de suivre la *Cholita* dans ses occupations journalières; aussi ne dirons-nous rien de ses qualités ni de ses défauts.

Le même motif nous empêchera de parler des *Santas* (filles d'origine africaine et indienne), qui se rapprochent plus ou moins des *Cholitas*; nous aimons mieux être incomplets dans notre récit que de prendre sur notre responsabilité des renseigne-

ments véritablement ordinaires, comme léger correctif de la première imperfection.

Les seules, les véritables *Liméniennes* tirent donc leur origine des Espagnols ou des Indiens; la *Cholita*, dont nous avons signalé quelques habitudes excentriques, sort du mélange de ces deux races.

Dans cette esquisse rapide, nous avons sacrifié au charme irrésistible de la beauté plutôt qu'à la raison froide et sévère; nous n'avons pas recherché quelles inégalités d'esprit, quelle sécheresse de cœur pouvaient recéler la brillante enveloppe des *Liméniennes*; nous nous sommes spécialement occupé de ce qui séduit la vue, nous avons enfin admiré l'arbre aux fleurs suaves sans nous inquiéter de l'amertume ou de la douceur du fruit. Ton telos nous regardes comme un devoir de faire connaître l'opinion la plus généralement accréditée du caractère de ces femmes.

Une satire publiée il y a plusieurs années et intitulée : *Lima por dentro y fuera*, attaque sans courtoisie et sans pitié les *Liméniennes*, dévoile leurs vices, leurs ridicules vrais ou supposés et représente la ville des rois (*ciudad de reyes*) comme une cité infâme qui, heureusement pour elle et pour nous, n'existait pas à l'époque où le feu du ciel embrasait la



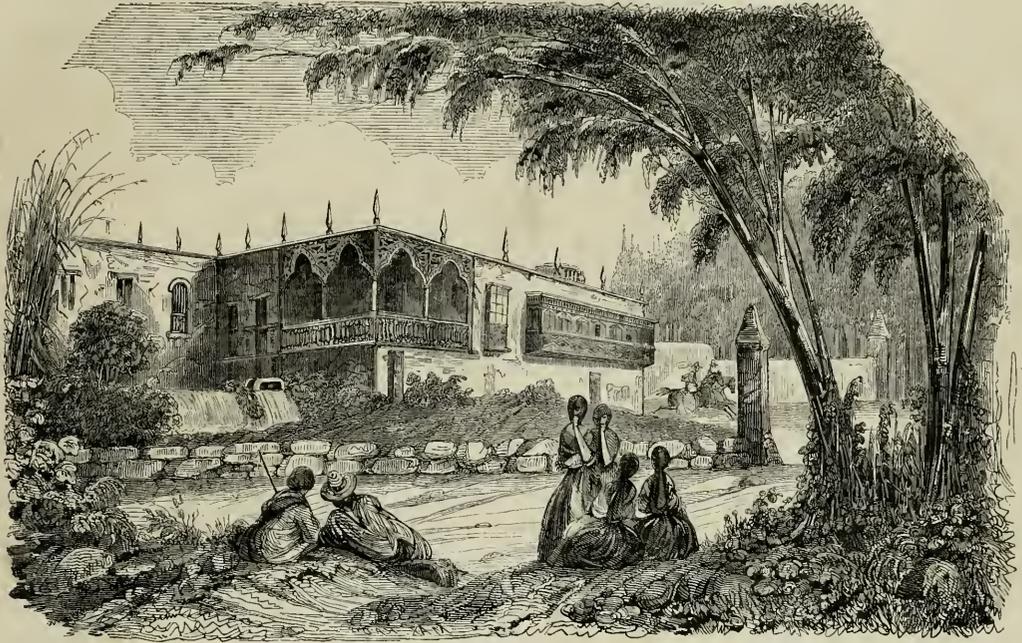
(Costumes des *Liméniennes*, dessin de M. Radiguet.)

ville maudite. Le jugement de certains écrivains étrangers qui laissent Lima s'entendre répéter : « Dehéz-vous des *Liméniennes*! sèches perdiles, elles mettent tout en œuvre, douces voix, insinuantes paroles, persuasive éloquence, mol et voluptueux aban-

ments d'un intérêt médiocre et d'une authenticité contestable. Pour faire mention de la race africaine qui se multiplie considérablement au Pérou, nous affirmerons que la, comme dans tous les pays que nous avons visités, la beauté, à notre point de vue, est introuvable chez les négresses; la nature,

ville maudite. Le jugement de certains écrivains étrangers qui laissent Lima s'entendre répéter : « Dehéz-vous des *Liméniennes*! sèches perdiles, elles mettent tout en œuvre, douces voix, insinuantes paroles, persuasive éloquence, mol et voluptueux aban-

don, pour allumer chez un étranger une passion, dont le but est un amour-propre effréné auquel vient se joindre toujours quelque honteux calcul d'intérêt; ne croyez point à leurs serments, ne cédez jamais à leurs prières, soyez insensible à leurs larmes; chez ces femmes tout est joué: l'œil est de feu, l'âme est de glace, les lèvres parlent et jamais le cœur. Dé-



(Maison de la Péricoli, à Lima, dessin de M. Radiguet.)

liez-vous, ou bien vous achèterez l'expérience au prix de nombreuses et cruelles déceptions. »

Cette dernière opinion nous a moins influencé que celle du poète; en voici la cause : — Parmi cette quantité considé-

Or, ce sont justement ces industriels de l'émigration qui se montrent les plus ardents détracteurs des femmes de Lima. Ils se vengent à leur manière du dédain qui les enveloppe et ne se bornent pas à calomnier les familles honorables près

desquelles ils n'ont point accès; mais ils poursuivent encore du venin de leur médisance ceux de leurs compatriotes qu'une éducation distinguée, une fortune légitimement acquise, et une inattaquable loyauté font admettre dans le cercle où on les exile.

Le poète Terralla aurait plus de droit à notre confiance. Son livre, plus remarquable par la forme, tout rempli d'aperçus fins et originaux, dénote, au dire de tous, une connaissance parfaite des mœurs liméniennes. Malgré la modification notable qu'elles ont subies depuis quelques années, on retrouve encore bien des traits du tableau de Terralla dans cette classe secondaire de la société que l'absence absolue de toute industrie rend misérable, et que l'oisiveté, la misère et le manque de principes pousse au libertinage. Il serait difficile que la série de maux résultant de continuelshavements politiques n'apportât pas de graves perturbations dans les mœurs: les mêmes causes conduisent aux

pays. Alors elles joindront au trésor éphémère de leur beauté matérielle la richesse plus solide des qualités du cœur. Elles n'en seront pas moins en butte aux jalousies mesquines de l'impuissance et de la laideur; mais elles s'en consolent avec



(Femmes indiennes, au Pérou, dessin de M. Radiguet.)

table de commerçants qui s'expatrient pour exploiter à Lima un filon intarissable, la rigidité péruvienne, il s'en trouve malheureusement qui, hors de leur comptoir, traînent après leur nullité absolue une réputation de probité fort équivoque.

mêmes effets dans tous les pays. Si c'est avec justice qu'on taxe sans cesse les Liméniennes d'immoralité, comme nous avons cru signaler la source du mal, nous faisons des vœux ardents pour que le calme et la paix descendent sur leur beau



(Cavalier péruvien, dessin de M. Radiguet.)

cette parole du poète : « On ne jette des pierres qu'aux arbres chargés de fruits d'or ! »

MAX RADIGUET.





# LE CHANT DES ANGES.

PAROLES

DE

Hégésippe Moreau.

MUSIQUE

DE

Georges Bousquet.



PIANO.

*Moderato religioso*

*Un peu fort.*

Musical notation for the piano introduction, featuring treble and bass clefs, a key signature of one flat, and a common time signature. The melody is marked with accents and dynamic markings.

CHANT.

*Doux et simple.*

First system of the vocal melody and piano accompaniment. The lyrics are: "A fé - ter la Vier - ge su - prè - me Là haut chaque ange est in - vi -".

Second system of the vocal melody and piano accompaniment. The lyrics are: "té Et mon an - ge gar - dien lu - - - mè - me Dès l'au - - rore hé - las m'a quit -".

*Très doux.*

Third system of the vocal melody and piano accompaniment. The lyrics are: "té Bel ange à la rei - ne cé - les - - te Por - te ton bou - quet moi je res - - te La". The piano part includes the marking *pp Un peu arpegg.*

rei - ne de mon cœur est là Et pour cé - lé - brer ses lou -

an - ges J'em - - - prun - - - te le re - - - frain des an - - -

*Très doux et ralenties.* *Très lent et avec force.*

ges A - ve Ma - - - ri - - - a A - ve Ma - - - ri - - - a

*p* *Très doux.* *F* *ff* *D.C.*

2<sup>e</sup> COUPLET. Je lui cou - tai pe - tit en - - co - re Pe - tit com - me l'en - fant Je - - sus Bien des a - lar - mes qu'on i -

*p* *Très doux.* *Très doux et ralenties.* *Très lent et avec force.*

gn - re Bien des pleurs que Dieu seul a vus Chas - sant l'in - see - te qui bour - don - ne Cum - bien de fois dou - ce Ma -

do - ne Prés de ma couche el - - le veil - la Aus - si pour chan - ter ses lou - - an - ges J'em - prun - te le re -

frain des an - - - ges A - ve Ma - ri - - a A - ve Ma - ri - - a.

3<sup>e</sup> COUPLET. Au front de la vier - ge que j'ai - me Hé - las j'au - rais vou - lu po - ser Des é - toi - les pour di - a -

*p* *Très doux.*

dé - me Je n'y peux met - tre qu'un hai - ser Mais es - pé - rance ô ma pa - - tron - ne J'ose es - pé - rer pour ta cou -

ron - ne Quel - - ques lau - riers et jus - - que là *Très doux et ralenties.* *Très lent et avec force.*

vec les an - - - ges A - ve Ma - ri - - a A - ve Ma - ri - - a.

*Précédés d'E. DURKACZ.*

**Bulletin bibliographique.**

Cobden et la Ligue, ou l'agitation anglaise pour la liberté du commerce; par M. FRÉDÉRIC BASTIAT, membre du conseil général des Landes. 1 vol. in-8. — Paris, 1843. Guillaumin. 5 fr. 50.

Au mois d'octobre 1838, sept hommes se réunirent à Manchester, et, avec cette virile détermination qui caractérise la race anglo-saxonne, ils résolurent de renverser tous les monopoles existants par les voies légales, et d'accomplir, sans troubles, sans effusion de sang, par la seule puissance de l'opinion, une immense révolution. Il leur fallait un courage peu ordinaire pour tenter une pareille entreprise. Les adversaires qu'il s'agissait de

combattre avaient pour eux la richesse, l'influence, la législation, l'Église, l'État, le trésor public, les terres, les places, les monopoles, et ils étaient entourés d'un respect et d'une vénération traditionnelles. Où trouver, en outre, un point d'appui contre un ensemble de forces si imposant? Comment dissiper tous les préjugés? Comment rallier tous les intérêts? Ces difficultés n'éfrayaient pas ces hommes résolus. Après les avoir regardés

en face et mesurés, ils se crurent de force à les vaincre. La agitation fut décidée.

Manchester devint le berceau de ce grand mouvement. Une ligue se forma, qui prit le nom de *Anti-corn-law League*, Ligue contre les lois sur les grains. Cette dénomination restrictive avait un inconvénient, elle faisait une partie de la vérité. Elle fit fortune cependant. Mais la ligue ne se proposait pas seulement de



convaincu que le public ratifierait le jugement de l'Académie. Disons seulement qu'avant de le faire imprimer, M. Rathery l'a revu, augmenté et débarrassé de quelques erreurs que lui avait reprochées M. Amédée Thierry.

L'Histoire des états généraux se divise en trois parties distinctes, selon le programme de l'Académie.

Dans la première partie, M. Rathery retrace d'une manière sommaire l'histoire des états généraux en France, depuis 1502 jusqu'en 1614.

Dans la deuxième, il indique le mode de leur convocation, la nature de leur composition, le mode de leurs délibérations, l'étendue de leurs pouvoirs.

Enfin, dans la troisième, il détermine les différences qui ont existé à cet égard entre ces assemblées et les parlements d'Angleterre; il fait connaître les causes qui les ont empêchées de devenir, comme ces derniers, une institution régulière de l'ancienne monarchie.

Au premier aspect, l'examen comparatif des institutions de la France et de l'Angleterre ne semble pas favorable à la France. Mais le quatorzième siècle, l'Angleterre avait connus tous les grands principes du gouvernement représentatif, tandis qu'au dix-septième, les états généraux luttaient encore en France pour obtenir les conditions élémentaires de leur existence, la reconnaissance formelle de leur droit d'intervention dans les affaires de l'Etat, leur périodicité, la réponse à leurs cahiers, etc. A partir de cette époque, leurs fonctions, presque purement consultatives, perdent chaque jour de leur importance, et bientôt

leur suppression totale ne laisse après elle aucuns regrets vivement sentis. La royauté devient absolue. Les hardiesses de l'opinion et du courage individuel, qui ne manquent jamais en France, étaient passées depuis longtemps, en Angleterre, à l'état d'axiomes et de banalités. Nous avions des droits, nous ne savions pas nous en servir. Ce qui resta chez nous une lettre morte était, chez nos voisins d'outre-mer, une réalité. Et cependant, M. Amédée Thierry n'a-t-il pas eu raison de dire, dans son remarquable rapport, et les formes politiques importent souvent moins qu'on ne pense à la marche des sociétés; les constitutions libres viennent toujours après les lumières, quand elles ne les ont pas précédées; et leur conquête coûte moins de larmes et de sang que les révolutions sociales. Lorsque je porte ces regards de l'autre côté du détroit pour les ramener ensuite sur nous-mêmes, je ne suis pas si incertain du lot que la Providence nous a fait. Si nous avons eu plus tard la liberté, nous avons en plus tôt l'égalité. L'unité régnait sur notre vaste territoire; aucune barrière, aucun privilège ne séparait les communes entre elles ou les individus entre eux. Nous sommes une nation, et les comités de Louis XIV sont plus Français que ne sont anglaises l'Ecosse et le pays de Galles, ces parties intégrantes de la vieille Angleterre. Quant à l'Irlande, je ne sais; et je ne voudrais pas, pour ma patrie, au prix de la liberté la plus ancienne, un tel heritage de calamités et de remords. J'appréhende bien, à vrai dire, que l'Angleterre n'ait accompli qu'une moitié de sa tâche, et qu'elle ne finisse par où nous avons commencé.

Les Écoles, journal mensuel fondé et rédigé par les élèves des différentes Ecoles de Paris, des Facultés des départements et des Universités étrangères. — Rue Saint-Jacques, 51.

Sous ce titre à Paris, il y a quelques mois, un nouveau journal, ou plutôt une nouvelle revue des Ecoles, qui a déjà connus une place honorable dans la presse parisienne. Fondé et rédigé par les étudiants eux-mêmes, le journal Les Ecoles s'est proposé pour but de donner à la jeunesse studieuse des différentes Ecoles ou Facultés de Paris et des départements, l'organe sérieux qui lui manquait. L'intermittence littéraire et générale dont elle avait besoin pour manifester ses sentiments et ses opinions, pour exprimer tout haut ses griefs et livrer à la publicité les actes, bons ou mauvais, du haut enseignement. Le premier numéro de ce nouveau journal, issu dans des idées aussi élevées et aussi laudables, parut, pour ainsi dire, sous le patronage de toute la presse indépendante; les feuilles libérales adoptèrent avec empressement cette excellente publication, et le succès de ces premiers mois d'existence prouve que la jeunesse des Ecoles a tout de suite répondu au confident appel que lui avaient fait les fondateurs du journal. Nous ne saurions donc trop recommander, aussi nous, à nos lecteurs, ce recueil mensuel, rédigé avec talent et conscience, et fondé, comme nous l'avons dit, dans le but le plus honorable.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles se peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

S'abonner — Renouveler son abonnement — Acheter ou compléter la Collection — Au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

L'ILLUSTRATION est publiée par an plus de 2,000 gravures. Elle aura, au 1<sup>er</sup> août prochain, deux années et demie d'existence et sa collection, aura complété son cinquième volume. C'est donc plus de 5,000 gravures qui accompagnent, depuis le mois de mars 1845 jusqu'à ce jour, le récit de tout ce qui est arrivé de mémorable dans le monde entier. — La Politique, — les Arts, — les Sciences, — l'Industrie, — les Inventions nouvelles, — le Théâtre, — les Expositions, — la Biographie, — les Evénements mémorables, — les grandes catastrophes, — les Mœurs et Usages des Peuples, — les Fêtes et Cérémonies publiques, — les Caricatures de tous les genres qui font appel à l'attention du monde, — les Voyages, — les Scènes militaires, — les Scènes populaires, — les grands Etablissements de l'Industrie, — les Monuments remarquables, tout ce qui peut, en un mot, se traduire dans la langue du dessin, a payé son tribut à cette Revue, qui, d'ailleurs, ne se borne pas à cette représentation pittoresque, mais qui s'efforce aussi d'être la plus complète et la plus variée de toutes les Revues, et qui n'a pas laissé passer un fait, une idée, un livre de quelque valeur, sans l'examiner et en dire son sentiment à ses lecteurs.

# L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

ORNÉ DE GRAVURES SUR BOIS SUR TOUS LES SUJETS ACTUELS

ABONNEMENT

Paris: trois mois, 8 fr.; six mois, 16 fr.; un an, 30 fr. — Départements: trois mois, 9 fr.; six mois, 17 fr.; un an, 32 fr. — Etranger: trois mois, 10 fr.; six mois, 20 fr.; un an, 40 fr.

VENTE

Chaque numéro, 75 c. — La collection mensuelle brochée, 2 fr. 75 c. — Le volume ou collection semestrielle brochée avec titres et table des matières, 16 fr. — Le volume relié, cartonné riche, 24 fr. — La collection complète de l'Illustration, formant 5 beaux volumes in-folio (le cinquième sera complet le 1<sup>er</sup> septembre), 80 fr. — Relies, 105 fr.

BUREAUX, r. Richelieu, 60. S'adresser à M. DUBOCHET.

A l'étranger comme L'ILLUSTRATION a obtenu un succès auquel chaque jour apporte un nouveau développement. La liste de ses abonnés est la liste des noms les plus distingués dans tous les pays, tous les rangs, tous les genres, à tous les titres. Elle méritera de plus en plus cette faveur. On peut voir, des aujourd'hui, en comparant ses dernières publications avec celles qui les ont précédées, qu'au lieu d'imiter ces économes maladroits qui négligent dans la prospérité les moyens par lesquels ils ont réussi, l'Illustration n'a pas cessé de s'améliorer, et que ses abonnés ont profité de son succès autant que ses éditeurs eux-mêmes. — Outre le contingent de sujets que les événements de chaque jour fournissent, et qui, étant imprévus, ne peuvent entrer dans un programme, l'Illustration a continué dans son sixième volume: les Bonheurs de Paris, — les grands Etablissements industriels de France; — elle donnera une Histoire illustrée de nos Ports et de nos Etablissements maritimes, — des Scènes de mœurs, des Histories en images, des Romances choisies, des Nouvelles et des Romans; des Problèmes d'Échecs pour les profonds calculateurs; des Modes pour ses lectrices, et des Rébus pour tout le monde.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, Lechevalier & Co, éditeurs, rue Richelieu, 60.

## JÉROME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

## HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 jésus. 15 fr. Nouvelle édition augmentée de la traduction de Lazzarille de Tormes, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

Mise en vente de la 53<sup>e</sup> et de la 54<sup>e</sup> Livraison.



EUGÈNE SUE  
LE  
**JUIF  
ERRANT**  
ILLUSTRÉ PAR  
GAVARNI  
80 LIVRAISONS A 50<sup>c</sup>  
PAULIN  
RUE RICHELIEU, 60

Le tome 10<sup>e</sup> et dernier de l'édition in-80 est en vente.

## HENRI HERZ,

Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaille d'or 1844.

PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 700 fr.  
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 fr.  
PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net, 1,600 fr.

PATRONS DE MODES, 50 PATRONS PAR AN.

On verra par le détail suivant que les Modes parisiennes publient à elles seules autant de patrons de modes que tous les autres journaux ensemble. Dans les mois d'avril et mai, les Modes parisiennes ont donné le patron d'un chapeau sans bayolet de madame Baudrant; — un patron de chemisette brochée; — un patron de col (nouveau dessin); — un patron de chapeau de madame Stéphanie; — un dessin de mouchoir brodé; — un patron de caneau brodé de madame Payan; — un dessin de feston pour bas de volant; — des patrons de chapeaux d'été des maisons Bidault, Monte-Galy, etc.; — un patron de robes à basquine; — un patron de bonnet brodé. — Un patron de costumes d'enfants va paraître.

Ces patrons sont tous de grandeur naturelle, tons séparés, distincts, et non réduits, non ag-

glomérés sur une seule feuille. Si donc l'on ajoute aux patrons publiés avec les numéros du journal les dessins de tapisserie, les modèles de sacs, de coussins, de tabourets, de fauteuils, en un mot, les centaines de sujets contenus dans l'Album d'ouvrages de dames offert gratis aux abonnés d'un an, on reconnaîtra que le plus joli journal des modes est aussi le moins cher et le plus utile.

Prix des Modes parisiennes: pour un an 52 numéros, 28 fr.

Six mois (26 numéros), 15 fr.

Trois mois (15 numéros), 7 fr.

On souscrit chez Aubert et comp., place de la Bourse.

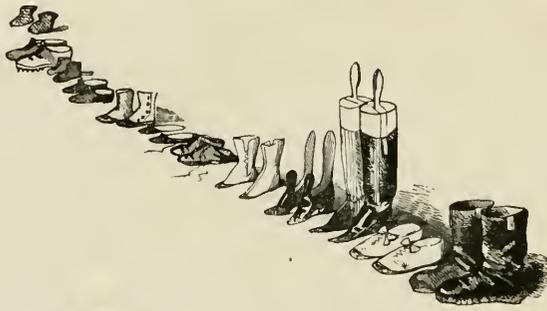
A l'étranger, chez tous les libraires qui vendent les livres français, tous correspondent avec Aubert et comp.

Les grandes Messageries font les abonnements sans frais.

## ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépôt chez FAGUER, rue Richelieu, 93; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacob, 19.

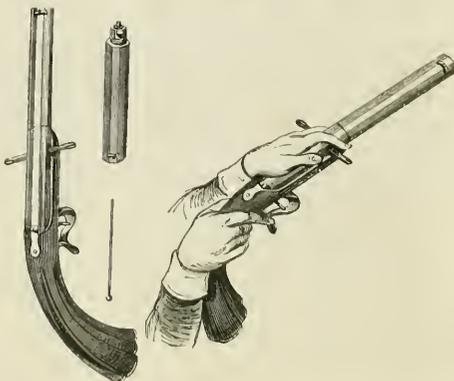
Étude du caractère par la chaussure, d'après Cruikshank.



Tir au Pistolet dans un Salon.



Si la prévoyance est a science de la vie, jamais cette qualité n'a été plus nécessaire que cette année aux maîtres de maison grâce à l'intermèrie de saison qui a alligé tout l'été la villegiature, qu'elle semble menacer encore. Créer des occupations intérieures variées et amusantes à cette population de visiteurs désœuvrés, lorsque toutes les récréations extérieures lui manquent à la fois, n'est pas chose si facile qu'on peut se l'imaginer, et ceux de nos lecteurs qui mément en ce moment la vie de château nous sauront gré de leur indiquer, pour les mauvais jours, un passe-temps qu'ils pourront offrir



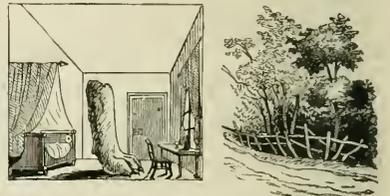
sans danger à leurs hôtes des deux sexes. Il s'agit d'une école de tir au pistolet qui peut s'exercer même au salon, puisqu'elle n'entraîne avec elle ni bruit ni fumée. Tout le monde connaît les effets de la poudre fulminante; mais peu de personnes se sont rendu compte de la force d'expansion qu'elle renferme sous le volume même le plus restreint. C'est cette force d'expansion qu'un des arquebusiers du monde élégant qui sillonne chaque jour le boulevard des Italiens (M. Devisines) vient d'utiliser au profit de nos plaisirs, en l'appliquant seule à la charge du pistolet, dont nous allons es-

sayer de donner la description, en l'aidant de figures qui en faciliteront l'intelligence. Le pistolet a l'aspect et le poids d'un pistolet de tir ordinaire, sauf toutefois la batterie, remplacée à l'extérieur par une légère traverse, et à l'intérieur par un ressort à boudin placé près de la crosse. Le canon, formé de deux portions qui s'ajustent ensemble au moyen, soit d'un pas de vis ou d'un cran à baïonnette, soit d'un ressort à charnière, se sépare sans effort par le milieu pour permettre de placer, sur une cheminée pratique au bas de la partie supérieure, une simple capsule, qui formée à elle seule toute la charge; le canon rajusté reçoit ensuite dans sa cavité un léger grain de plomb de chasse remplissant son calibre, et que l'on y introduit au moyen d'une petite bague en fer qui se tire de la crosse même du pistolet; ces deux opérations terminées, saisissant le pistolet de la main droite, et posant les deux premiers doigts de la main gauche sur la traverse qui remplace extérieurement la batterie, le tireur le ramène vers la crosse jusqu'à ce qu'un léger claquement, produit par le point d'arrêt, lui annonce que les spirales du ressort à boudin ont été comprimées et que le pistolet se trouve armé; relevant alors l'arme à la hauteur de l'œil, on ajuste, et le doigt appuyé sur la gâchette, en débandant le ressort, enflamme la capsule, qui, sans fumée et sans autre bruit qu'un petit coup sec, envoie, à la distance de quinze pas environ, le grain de plomb sur une cible formée de plusieurs cercles numérotés; un mécanisme ingénieux pratique dans cette cible indique les chiffres du cercle dans lequel le grain de plomb a frappé, lesquels s'additionnent comme les points de la partie de billard. Cet appareil complet, d'un prix fort peu élevé, sera d'autant plus recherché qu'il n'entraîne aucune nécessité de nettoyage, et qu'il peut être réparé, en cas d'accident, par tout serrurier ou autre ouvrier travaillant le fer à la campagne.

Récits.

REPLICATION DU DERNIER BEZOU.

Hoi ni tout qui mal y pense.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLZARD et Co, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et Co, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 155. VOL. VI. — SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1843.  
Bureaux, rue Richelieu, 69.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Royer-Collard.** *Portrait.* — *Histoire de la Semaine.* — *Courrier de Paris.* *Régates de Cancalle, trois Gravures.* — *Courses de tauraux à Mont-de-Marian, une Gravure.* — *Académie des sciences morales et politiques.* Compte rendu des travaux du premier semestre de 1845. *Portraits de Simonde de Sismondi, Kant et Portalis.* — *Grands Établissements industriels de la France.* (n° 4.) *Vestrie de Choisy-le-Roi. Six Gravures.* — *Adjudication des chemins de fer du Nord.* — *Rosa et Gertrude.* Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) — *Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur connu. Vingt-quatre Gravures.* — *Bibliothèque.* — *Annales.* — *Monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles. Une Gravure.* — *Correspondance.* — *Rébus.*

lesquien et M. Bequey, du comité qui dirigeait en France les affaires du parti royaliste au nom du comte de Provence, et qui servit d'intermédiaire à la curieuse correspondance échangée entre ce prince et le premier consul. Mais en 1804, il crut devoir se séparer de ses collègues. Las de voir ses avis méprisés, désespérant du succès d'une cause de plus en plus compromise, il renonça à la politique pour s'adonner exclusivement aux belles-lettres et à la philosophie.

Huit années se passèrent ainsi, sans que son nom frappât l'attention publique, mais ses travaux étaient venus à la connaissance d'un homme capable de les apprécier. Lorsqu'en 1811, M. de Fontanes fut chargé d'organiser l'Université, il choisit Royer-Collard pour doyen de la faculté des lettres de Paris et pour professeur de philosophie à l'école normale. Cette nomination avait causé un étonnement général, on ne tarda pas à la comprendre et à l'approuver.

A l'époque où Royer-Collard commença ses leçons, on n'enseignait en France que la philosophie de Gouffier; bonne ou mauvaise, ce n'est pas ici le lieu de la juger, elle avait acquis l'autorité d'un dogme. Elle enfonçait les philosophes dans le cercle d'une doctrine consacrée, elle suspendait jusqu'à un certain point cette recherche éternellement nécessaire, parce que son objet est inséparable des lois de la nature intellectuelle et morale, qui est la philosophie même.

C'est à M. Royer-Collard, écrivait M. Jouffroy en 1828, qu'appartient la gloire d'avoir rompu le charme qui retenait la science captive. Son mérite est de s'être réveillé le premier, d'avoir remis en vigueur l'esprit philosophique engourdi sous l'influence de la doctrine résistante, d'avoir rétabli les intelligences dans leur indépendance scientifique et de les avoir rappelées à l'étude négligée de la nature humaine. C'est un titre qu'on ne lui connaît guère à présent, celui-là s'étant

### Royer-Collard.

Royer-Collard est mort le 4 septembre. — Orateur ou écrivain, philosophe ou homme d'État, Royer-Collard a exercé une si grande influence sur les idées, les hommes et les événements de son époque, qu'il faudrait, pour l'apprécier, une longue étude. Nous sentirions-nous la force de l'entreprendre, le temps nous manquerait. Que d'autres, plus capables que nous, se chargent de ce glorieux et intéressant travail, nous nous bornons à rappeler sommairement quelques faits et quelques dates.

Pierre-Paul Royer-Collard naquit à Sompuis, en Champagne, à peu de distance de Vitry-le-Français, le 21 juin 1765. Son père possédait des propriétés qu'il faisait valoir lui-même. Il donna à son fils une bonne éducation. D'abord il le destina au professorat. Royer-Collard avait commencé ses études à Chaumont, au collège des pères de la doctrine chrétienne, dont un de ses oncles était supérieur. Il les acheva à Saint-Omer dans un autre collège, où il enseigna pendant quelque temps les mathématiques. Mais il ne tarda pas à abandonner le professorat pour le barreau.

Royer-Collard était avocat à Paris lorsque éclata la révolution française. Dès les premiers jours, il en adopta les principes avec une certaine ardeur. Il obtint même un si grand succès oratoire dans la section de son quartier, que ses collègues le nommèrent président à l'unanimité. Ce premier honneur lui valut celui de faire partie de la commune de Paris; il en devint même le secrétaire adjoint.

Il n'exerça pas longtemps ces fonctions, son caractère autant que son éducation devait l'éloigner bientôt du parti révolutionnaire. Il n'aimait la liberté que par raison, et quand elle n'était pas menacée, il lui préférait presque le despotisme. Après avoir vainement essayé d'arrêter le torrent populaire qui menaçait de l'entraîner, il quitta Paris pour se retirer dans sa famille. Il y resta jusqu'en 1797, époque à laquelle le département de la Marne l'envoya au conseil des Cinq-Cents. Pendant sa retraite, les excès de la terreur lui avaient causé autant d'horreur que d'effroi. Devenu l'ennemi de cette révolution dont il avait puisé favorablement les premières victoires, il se lia avec les royalistes, et se proposa énergiquement contre le serment exigé des prêtres et en faveur du rappel des déportés. C'est dans un de ces discours que, faisant allusion au mot fameux de Danton, il s'écria : « Aux cris léroces de la démagogie invoquant l'audace et puis l'audace, et encore l'audace, vous répondrez enfin par ce cri consolateur : la justice et puis la justice, et encore la justice. » Le coup d'État du 18 fructidor détruisit les espérances du parti royaliste. Si Royer-Collard échappa à la proscription qui frappa quelques-uns de ses collègues, il vit son élection annulée par le Directoire triomphant.

Retré ainsi forcément dans la vie privée, Royer-Collard continua à combattre la révolution. Il fit partie, conjointement avec le marquis de Clermont Gallierand, l'abbé de Mon-

perdu pour ainsi dire dans d'autres, plus modernes à la fois et plus éclatants. Mais il fut l'auteur de cette révolution, elle date de son enseignement. Que les doctrines qu'il professa soient vraies ou fausses, exactes ou erronées, il lui reste l'honneur d'avoir commencé ce mouvement de libre réflexion et d'indépendance philosophique; et disons-le, les plus belles découvertes ne valent pas un pareil service : car les résultats positifs ne sont que l'effet, c'est l'esprit philosophique qui est la cause; qu'il vive seulement, et les résultats ne manqueront point à la science... Non-seulement M. Royer-Collard a imprimé un nouveau mouvement à la philosophie, mais ce mouvement n'est pas épuisé d'une nouvelle école dogmatique, c'est un mouvement véritablement scientifique qui, sous les auspices d'une méthode qui ne prescrit rien, et qui professe que les recherches philosophiques n'ont pas de terme, aspire

à élever peu à peu, avec l'aide des siècles et de l'observation, une véritable science de l'espèce humaine. »

Royer-Collard ne professa que deux années; commença le 4 décembre 1811, son cours fut interrompu par la restauration de 1814. Il ne devait plus reparaitre dans cette chaire, où M. Cousin l'a remplacé. Bien que ses leçons aient laissé des traces si profondes dans la science, elles n'avaient pas été imprimées. M. Jouffroy les recueillit et les publia en 1828 seulement, à la suite de sa belle traduction *des œuvres de Reid*.

Avec la restauration commença, pour Royer-Collard, une nouvelle existence. Dans la première période de sa vie politique, il avait fini par attaquer la liberté dont il s'était d'abord proclamé le partisan. Dans la seconde, il devint un des plus redoutables adversaires du despotisme, auquel il prêta d'abord



(Royer-Collard, décédé le 4 septembre 1843.)







(Régates de Cancale. — Départ des bateaux pour les courses.)

veille sur sa fille, et avec quel zèle et quel amour ombrageux et attentif, ô Dieu!

A l'entendre, il n'y a place pour personne entre sa fille et lui; il s'est consulté son cœur et son gardien, oubliant trop que la vertu de Virginie rend toutes ses précautions superflues. Bref, hier, au foyer de la Comédie-Française, M. G... s'étant glissé entre les deux, sous prétexte d'un bouquet à offrir, Virginie lui appuya vigoureusement le talon sur le pied, et lui dit avec le plus beau sang-froid du monde: «d'en suis fâché, monsieur, mais je ne devais pas prévoir qu'il y eût là d'autre pied que le mien.»

De la rue Richelieu nous irons à Mont-de-Marsan par le chemin le plus court, bien qu'à la rigueur le *Courrier* pourrait se dispenser de vous y conduire. De quel pesant commentaire en effet voulez-vous donc que nous surchargions cette légère vignette? Elle parle à vos yeux et s'exprime avec plus d'agrément et d'exactitude



Coiffures de femmes de Cancale.

que nous ne saurions le faire. Cette arène ornée et pimpante, ces drapeaux déployés, cette foule qui s'entasse autour de l'enceinte, ces taureaux échappés, ces hommes qui courent et s'élancent, ces acclamations enfin que vous imaginez sans peine, tout ce spectacle ne vous dit-il pas qu'il s'agit d'une de ces fêtes méridionales, au moyen desquelles toute une population témoigne à quelque illustre et auguste visiteur sa joie de le voir et son contentement d'en être vu. M. le duc de Nemours, passant en effet par Mont-de-Marsan, il y a une quinzaine de jours, a assisté à une course de taureaux, préparée par les soins des autorités de la ville. Nous disons course et non pas combat. En France nous savons si bien nous contenter de divertissements où le sang ne coule pas! Cependant, que ces exercices ne soient pas exempts de danger, qu'ils exigent des *courseurs* (ainsi s'appellent les douze Basques chargés de les lancer et de les exciter à la



Régates de Cancale. — Arrivée des bateaux pour le prix d'honneur.

course), qu'ils exigent, disons-nous, beaucoup de courage et de présence d'esprit, vous n'en douterez pas, après avoir vu, d'après ce croquis, à quel point le taureau est fibre, et fu-

rieux et menaçant, et comment nos écarteurs en sont réduits, pour toute arme offensive et défensive, uniquement à toute leur adresse et agilité.

Une autre fois nous vous entretiendrons de Cancale, qui aspire à devenir célèbre par ses régates, comme si son autre célébrité ne lui suffisait plus; nous courrons quelques bor-



(Courses de taureaux, à Mont-de-Marsan.)

dées le long de sa rade, et brûlerons en son honneur quelques grains de poudre et d'encens. Aujourd'hui, vous le voyez, la place est prise et occupée; et par qui, je vous prie, par la vue de Cancale lui-même et de son rocher. C'est un bénéfice tout clair et pour tout le monde.

Voilà donc ce qu'il y a en de plus nouveau et de plus original dans Paris, pendant cette singulière huitaine, après la fête de Saint-Cloud bien entendu : les courses de Mont-de-Mar-

san, les régates de Cancale, le carrousel de Rambouillet; enfin, pour achever de se distinguer tout à fait des autres, cette bienheureuse semaine n'a pas produit un seul vaudeville.

Cependant, et à défaut de nouveautés plus neuves, la foule se porte au théâtre de M. Bouton, et la foule en revient et s'y porte encore en poussant des *ah! ah!* et tous les monosyllabes de la surprise et de l'admiration. Quoi de plus saisissant en effet et de plus vrai, et de mieux rendu que le ta-

bleau du *Déluge*, Poussin agrandi et complété, quelle tâche, quelle œuvre et quel travail! Il y a encore et principalement un double tableau de l'intérieur de l'église de Saint-Marc à Venise, vue prise à des heures différentes de la journée, et qui rappelle à la fois, par l'étendue de la perspective, la finesse des teintes, la hardiesse des lignes, par l'éclat du coloris et la majesté de l'ensemble, les créations si différentes des Palladio, des Canaletti et des Véronèse.

### Académie des Sciences morales et politiques.

Compte rendu du 1<sup>er</sup> semestre de 1845.

LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE. — CONCOURS ET SUJETS DE PRIX. — SIMONDE DE SISMONDI, PAR M. MIGNET. — DE LA DURÉE DES FAMILLES NOBLES EN FRANCE, PAR M. DE CHATEAUNEUF. — LE CONCORDAT DE 1801 : MM. PORTALIS, DUPIN, COUSIN ET GIRAUD. — ÉTAT ACTUEL DE L'INDUSTRIE EN ESPAGNE, PAR M. BLANQUI. — COMMUNICATIONS DIVERSES, PAR MM. DUFAU, MICHELET, BLANQUI ET GIRAUD.

Les cinq académies qui composent l'Institut de France sont toutes soumises à un même règlement, d'après lequel elles doivent, indépendamment de leurs réunions hebdomadaires,

convier une fois par an le public à une séance solennelle. C'est là que, par l'organe de leur président et du secrétaire perpétuel, elles présentent le tableau des travaux auxquels

elles se sont livrées pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler. C'est là aussi qu'elles décrètent leurs couronnes aux heureux vainqueurs dans les concours qu'elles ont ou-



(Simonde de Sismondi.)



(Kant.)



(M. J. E.-M. Portalis.)

verts, et qu'elles proposent de nouveaux sujets de prix à l'émission du monde savant.

En 1845, des divers prix offerts par l'Académie des sciences morales et politiques dans les cinq sections, celle de phi-

losophie, celle de morale, celle de droit public et de législation, celle d'économie politique et de statistique, celle d'in-





la pièce à l'ouvreur, qui doit la terminer; et pour cela il réchauffe le col, lui donne l'évasement, découpe le bec avec des ciseaux; enfin le grand gamin lui apporte une petite pièce de la cordeline, l'ouvreur fixe l'extrémité de ce petit bâton de verre sur l'extrémité du col opposée au bec, puis, coupant



(Vue de la cour principale de la Verrière de Choisy-le-Roy.)



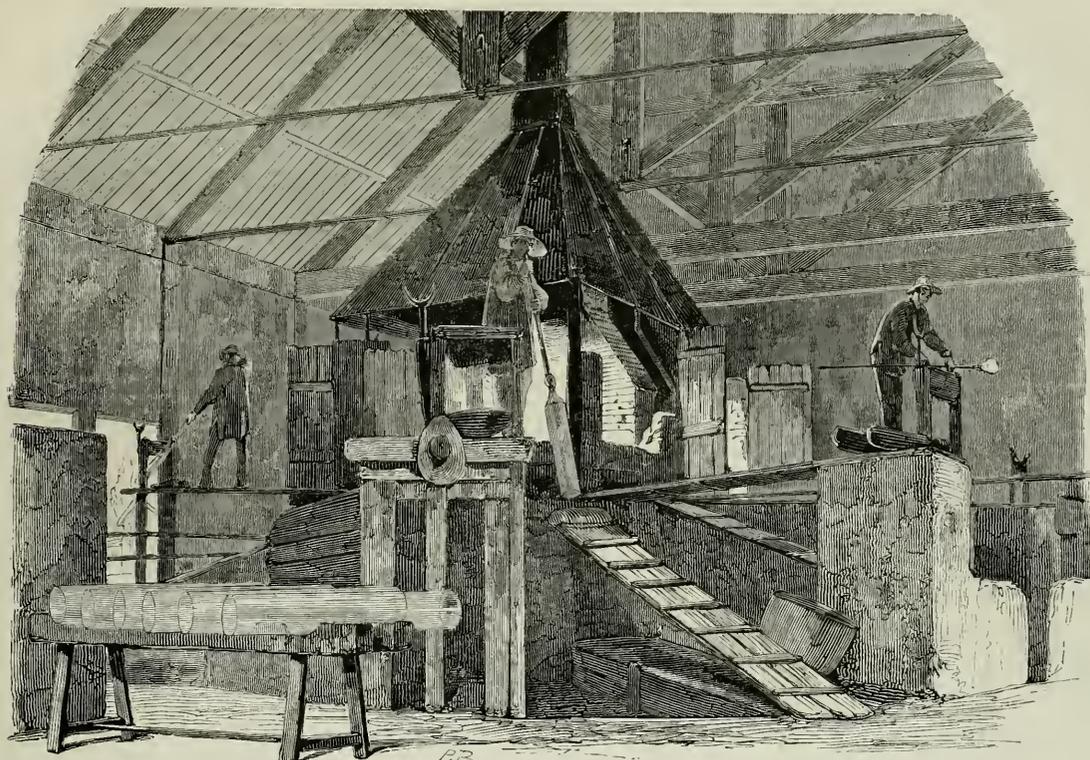
(Verrière de Choisy-le-Roy. — Le peintre sur verre.)



(Verrière de Choisy-le-Roy. — Le fabricant de creusets.)

avec des ciseaux l'autre extrémité de ce petit bâton près de la cordeline, il fixe cette autre extrémité sur le milieu du corps du vase, et l'anse se trouve ainsi formée; l'ouvreur lui donne en suite la grâce en se servant de sa petite pincette. Quand l'ouvreur a terminé sa pièce, le petit gamin lui apporte la suivante qui a été amenée au même point que la précédente par les souffleurs, de telle sorte que le temps de chacun se trouve toujours occupé, et le petit gamin porte à l'arche à cuire la pièce terminée; car, refroidie à l'air, elle ne tarderait

pas à se briser ; il faut un refroidissement lent pour que toutes les molécules puissent prendre leur retrait, et, pour cela, on met les pièces terminées dans un four qui est une gaine d'une dizaine de mètres, dans laquelle sont de petits chariots en fer ; l'extrémité de cette gaine où on met les pièces terminées est seule chauffée, de telle sorte qu'en tirant les cha-



(Vue intérieure de la Verrière de Choisy-le-Roy)



(Verrière de Choisy-le-Roy. — Verrier soufflant un manchon.)



(Verrière de Choisy-le-Roy. — Cristallier tournant une aiguë, etc.)

riots par l'autre extrémité, les pièces de cristal y arrivent à la température ordinaire.

Les ouvriers et souffleurs travaillent assis sur un banc

garni de deux bandes parallèles, sur lesquelles l'ouvrier pose sa came et la fait rouler de manière qu'en pressant avec ses outils sur la pièce mise ainsi en mouvement, elle est travaillée

comme sur un tour en l'air ; c'est cette opération qui est pleinement expliquée par la figure ci-contre.

Outre les pièces de cristal soufflées, dans lesquelles l'a-





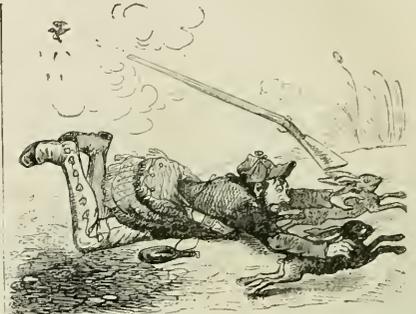
**Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur connu.**



Le fameux baron de Crac, en bécoté sur le bord d'un éang, tue trois canards sauvages et une bécasse d'un seul coup de fusil.



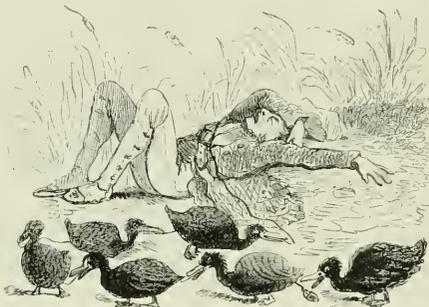
En retirant de l'eau la tête assée, le baron de Crac enlève une carpe que l'oiseau avait perforée de son bec.



Et so-tant de l'eau, le baron de Crac tombe les deux mains sur deux heures qui se sauvaient, et son fusil qui j'art tue une porrix.



Sorti de l'eau, le baron de Crac vide ses bottes et en retire une future. Ce qu'il y a de singulier dans l'aventure, c'est que le baron était entré dans l'eau avec des goûtes et qu'il s'en retire avec des bottes.



Pendant le baron de Crac, voulant attraper un canard sauvage, attache un gland à l'extrémité d'une corde nouée autour de son corps. Les canards avalent le gland l'un après l'autre, et au lieu d'un canard il en prend cent.



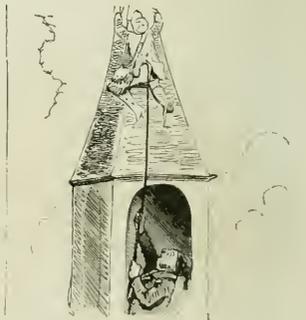
Le baron de Crac s'étoit réveillé en sursaut, les canards effarés s'envolent.



Et ils enlevèrent le baron de Crac à 50 337 mètres au-dessus du niveau de la mer.



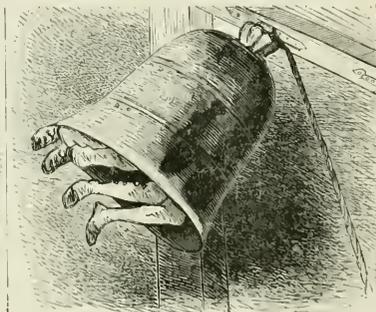
Houressement M. le baron de Crac, étant redescendu, rencontra en chemin le clocher de Chartres, et s'y cramponne.



Le sonneur, ayant remarqué la position critique de M. le baron de Crac, lui porte à l'aide d'un croc un secours efficace.



Mais pensa-t que M. le baron de Crac témoigne sa reconnaissance au sonneur par ses embrassements, la cloche s'abaisse sur eux, et ils se forcent de se cramponner au boyton.



Monsieur l'évêque ayant fait remonter la cloche, M. le baron de Crac et le sonneur sont fortement agités.



Si a376 qu'ils lâchent prise et que, perçant la voûte, ils tombent mollement sur la tête des fidèles effarés.



Après cette aventure, le baron de Crac, ayant gagné un port de mer, s'embarque pour le Kamtschatka.



Arrivé au Kamtschatka, le baron de Crac fait un tron dans la glace, et les renards bleus viennent s'y laver la queue.



Caché derrière le pôle nord, le baron de Crac observe leurs mouvements; le thermomètre s'étant descendu à 116 degrés Réaumur au-dessous de zéro, l'eau gèle, et les renards bleus se trouvent pris par la queue.



M. le baron de Crac, ayant quitté son pôle nord, nargue les renards bleus.



Puis, tirant son couteau de chasse, il fait sur leur tête une incision cruciale.



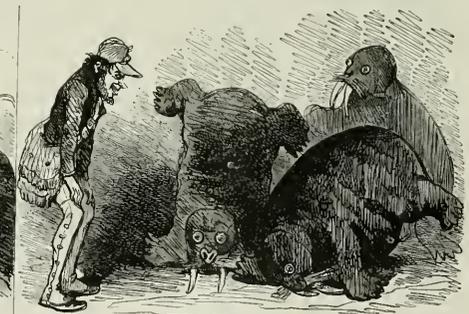
Et leur applique de tels coups de fouet, qu'au risque de s'écorcher, ils s'échappent par l'incision cruciale, laissant leur peau à M. le baron de Crac.



Tandis que M. le baron de Crac recueille les peaux des renards bleus, il est surveillé de près par des morsés qui ont l'air d'en vouloir à la senne.



M. le baron de Crac, qui a bon nez, jette le contenu de sa tabatière dans le nez des morsés qui étrennent si fort.



Qu'ils finissent par se casser la tête sur la glace. M. le baron de Crac contemple ce spectacle avec une satisfaction qu'il ne cherche pas à dissimuler.



Grâce à ses ingénieux procédés, sa chasse au Kamtschatka est si productive que M. le baron de Crac revient en France avec un million 500,000 fr. en fourrures, et deux millions 721 fr. 17 c. 1/2 en huile de balneuse qu'il a extraite de la graisse des morsés.



Après tant de hauts faits, M. le baron de Crac se livre enfin au repos.



Puis il médite, en se promenant, de nouvelles chasses.

(La fin à un prochain numéro.)





## Monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles.



Paris, Vienne, Berlin, Londres et une foule d'autres villes, dans lesquelles ont lieu, à des époques déterminées, les expositions des œuvres de l'art ou des produits de l'industrie, n'ont jusqu'à présent affecté à ces expositions que des édifices déjà existants en se bornant à les approprier momentanément à la nouvelle destination qui leur était donnée; seulement, lorsque la quantité et la nature des objets à exposer ont rendu nécessaires des constructions spéciales, ces constructions inutilement coûteuses n'ont eu qu'une durée éphémère exposée à tous les dangers que la nature provisoire des matériaux employés à leur élévation entraîne avec elle.

Le roi de Bavière, protecteur si éclairé des beaux-arts, a le premier compris l'importance et l'économie d'un monument stable et permanent, consacré aux expositions périodiques, de l'art et de l'industrie; il a inauguré ce monument, dans la ville de Munich, le 25 août dernier, double anniversaire de sa fête et de sa naissance.

Cet édifice, construit d'après les plans de l'architecte Zibland, inspecteur des bâtiments civils, forme un pendant à la Glyptothèque, musée élevé à la conservation des arts plastiques, et présente, vers la Koenigs platz, un portique d'ordre corinthien élevé sur un perron de 21 marches et flanqué de deux ailes décorées de pilastres supportés par un socle de la hauteur des marches.

Le fronton de ce portique est orné de sculptures exécutées sur les modèles de Schwanthaler; ces sculptures représentent la Bavière sur son trône, distribuant des couronnes à diverses figures personnifiant — d'un côté la sculpture, la fonte, l'art monétaire, et la numismatique, — de l'autre, l'architecture, la peinture historique, la peinture de genre, la céramique et la peinture sur verre; deux lions accroupis terminent les deux extrémités de ce fronton dont le sommet est couronné par un phénix renaissant de ses cendres.

Le bâtiment se compose d'un parallélogramme de 64 mètres de long sur 22 mètres de profondeur, non compris le portique; il contient un vestibule, sept salles de différentes grandeurs éclairées par le haut; deux autres salles éclairées par des croisées et destinées aux peintures sur verre, deux corridors de communication également éclairés par des croisées et dont les parois devront recevoir les dessins et autres objets de petite proportion.

Un étage souterrain est affecté au dépôt provisoire et au débarras des objets admis, ainsi qu'à l'habitation du concierge et des gardiens; le comble, couvert en métal, contient quelques dépendances destinées au personnel supplémentaire des expositions.

Les salles, dont la grandeur varie entre 8 et 11 mètres, sont revêtues d'un parquet en bois de chêne qui s'ouvre de manière à faciliter l'introduction directe des objets de grande dimension après leur débarras et leur ajustement dans l'étage souterrain; la décoration intérieure de ces salles est fort simple: au-dessus d'un lambris peint, comme les portes, en imitation de bois de noyer, les murs sont revêtus d'une teinte plate tirant sur le brun rouge ou le vert olive, partagée à une certaine hauteur par un bandeau supportant des pilastres dont

les intervalles sont encadrés d'ornements arabesques; les plafonds, décorés de caissons et de peintures, sont percés de lanternes donnant accès à un jour égal et brillant.

L'inauguration de ce monument a eu lieu par une exposition qui, pour son début, renferme 535 objets d'art dont 181 tableaux de tous genres, 100 statues, bustes et médailles, et le surplus consistant en peintures sur verre, dessins, aquarelles, lithographies, galvanographies et projets architectoniques.

La plus grande partie de ces œuvres a été fournie par les artistes les plus distingués de l'Allemagne dont nous citerons les noms par ordre alphabétique.

Ce sont :

Parmi les peintres d'histoire: Albrecht Adam, Geyer, professeur à Ansburg, Pierre Hess, G. Jagor, W. Kaulbach, W. Shadow, directeur de l'Académie de Dusseldorf, Schrandolp, A. Teichs de Brunswick, T. Weled, actuellement à Rome, C. Zimmermann, professeur à l'Académie de Munich, etc., etc.

Parmi les peintres de paysage: Eichenbach, L. Gurlitt, tous deux à Rome, Aimmiller, H. Heinlein, Morgenstern, Schirmer, professeur à l'Académie de Dusseldorf, etc., etc.

Et parmi les peintres de genre et de portraits :

G. Brühlart, J. Durek, Charles Hess, etc., etc.

Les artistes étrangers que l'on y remarque, sont : Kuno Baade, de Bergen, en Norvège; H. Hove, d'Amsterdam; de Keyser, J. Leys, F. Melzer, tous trois d'Anvers; J.-B. Maes, C. Marco, de Florence; Van S'chedel, de Hollande; Schiavoni, de Venise; Verboeckoven, de Bruxelles; Horner et Muller, de Bâle, etc., etc.

La sculpture est représentée par Brugger, Gasler, Habbig, Schaller, etc., de Munich, et par T. Wagner, de Stuttgart.

L'École française figure très-honorablement à cette exposition, qui renferme des tableaux signés par Aligny, Biard, Coignet, Garneray, Hostein, Jacquand, Le Poittevin, Mozin, Remond, Rubio, Schmetz, Henriquel Dupont, et Ziegler; celles de ces productions du talent de nos compatriotes qui attirent le plus l'attention paraissent être les paysages de MM. Coignet et Hostein; une marine de M. Garneray et un tableau de genre de M. Le Poittevin; l'Échelle de Jacob, par Ziegler; la mort de Jeanne Shore, par Biard, et surtout l'Interruptrice des Bohémiens, par Jacquand; on assure même que ce dernier tableau, ainsi que ceux de MM. Coignet et Le Poittevin, ont été acquis par le roi à des prix fort élevés.

C'est le directeur et le corps des professeurs de l'Académie de Munich, qui ont donné leurs soins au classement des ouvrages exposés, et le public leur doit, à ce sujet des remerciements mérités.

Une seule mesure a paru cependant peu libérale, c'est l'obligation imposée à chaque visiteur de payer un prix d'entrée de 12 kreutzer (environ 30 centimes); il faut espérer qu'un amateur des arts aussi éclairé que le roi de Bavière comprendra mieux que tout autre combien il importe aux artistes que le public leur offre sans rétribution à porter son jugement sur leurs œuvres.

## Correspondance.

La personne qui a mis à la poste des numéros de l'Illustration à l'adresse de M. le colonel A. Koenig, à Alexandrie (Egypte), est priée de se faire connaître au directeur du journal. Ou à quelque chose d'important à lui communiquer.

A. M. T., à Gand. — Nous recueillons à ce sujet des avis bien divers; mais le vôtre, monsieur, est unique.

A. M. L., à Vior. — Il faut des occasions; à mesure qu'elles se présenteront, nous ne manquerons pas de les saisir. Le conseil est excellent.

A. M. L., à Donkeque. — Nous donnerons, dans le prochain numéro, la statue de Jean-Bart que vous venez d'inaugurer.

## Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS

La pathologie est la science des signes des maladies.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les Bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; GOSTINOV DVOY, 22. — F. BRILLIARD et Co, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTINE et chez DEBROS, libraires. Chez V. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis). A NEW-YORK, au Bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ et Co, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 154. Vol. VI. — SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40.

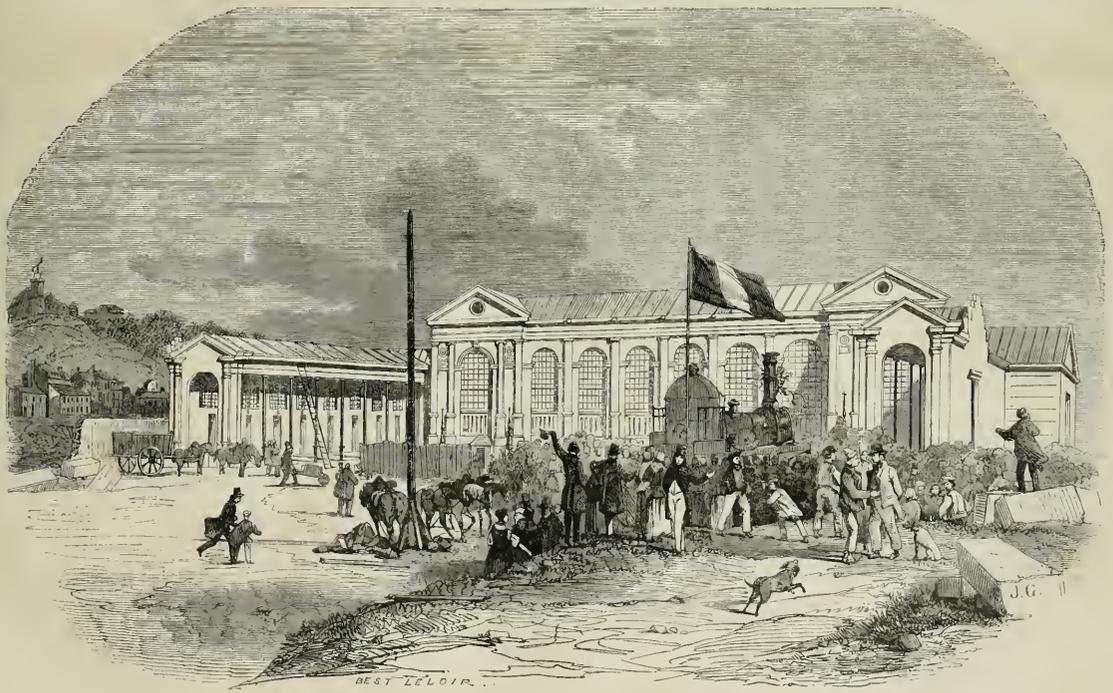
### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine** Débarcadere du chemin de fer du Nord. — **Courrier de Paris.** — Seconde visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu. *Trois Gravures.* — Naufrage du bateau à vapeur le Sphinx. *Une Gravure.* — Camp de Bordeaux ou de la Gironde. *Une Gravure.* — Problème d'Échecs. — D'un nouvel étamage des glaces par l'argent. — Promenades de Paris. Les Boulevards. (2<sup>e</sup> partie. — 2<sup>e</sup> série.) Les Boulevards depuis la rue Vivienne jusqu'à la Madeleine. (Suite et fin.) — Rosa et Gertrude. Roman, par M. R. Topffer. (Suite.) — Aventure ancienne et nouvelles d'un chasseur connu. (Suite et fin.) L'ingé-  
*Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — Inauguration de la Statue de Jean Bart, à Dunkerque. *Une Gravure.* — **Bébas.**

### Histoire de la Semaine.

**CHEMINS DE FER.** — Cette semaine, comme la dernière, ce sont encore les chemins de fer qui ont seuls défrayé l'attention, nous pourrions dire qui ont excité la passion publique. La prime qu'ont obtenue les actions du chemin du Nord, les avantages avec lesquels ont été admises dans la fusion les compagnies les moins sérieuses, celles même avec lesquelles on était le moins tenu de compter, tout cela a monté l'imagination des aspirants actionnaires et des fondateurs de compagnies. Il se forme des sociétés nouvelles chaque matin sous prétexte de soumissionner les chemins qui restent à concéder. Si vous demandiez à la plupart de ces conseils d'administration quelques détails sur le trafic actuel de la ligne qu'ils inscrivent en tête de leurs annonces et le produit probable du rail-way, ils seraient fort empêchés de vous répondre. Mais

quel est l'actionnaire assez indiscret pour adresser de pareilles questions? administrateurs, souscripteurs d'actions, bien peu prennent ce qu'ils font au sérieux. On spécule sur une fusion. Si elle ne se faisait et s'il fallait soumissionner sérieusement, combien en éprouveraient du mécompte! C'est cependant ce qui semble devoir arriver. La fusion pour la ligne du Nord a été possible, parce qu'il n'y avait que deux compagnies sérieuses, et que toutes les autres savaient bien que leurs listes ne pourraient subir l'épreuve de la commission d'admission. Une fois que les deux grandes compagnies se sont trouvées d'accord, les autres se sont estimées fort heureuses d'être comptées pour quelque chose, et l'entente a aisément été générale. Mais quand, après les mariages déterminés par une première association dans l'affaire du Nord, il reste encore, comme sur la ligne de Lyon par exemple, trois compagnies puissantes, et sept autres dont la constitution est à examiner, les transactions deviennent difficiles et la lutte est plus probable.



(Débarcadere du chemin de fer du Nord, rue La Fayette.)

Du reste, M. le ministre des travaux publics, par le retard qu'il apporte à déterminer les jours d'adjudications, encourage, sans le vouloir, à coup sûr, l'industrie des fondateurs de compagnies. *Le Moniteur* officiel se tait; *le Journal des Chemins de fer* seul annonce que, suivant ses informations,

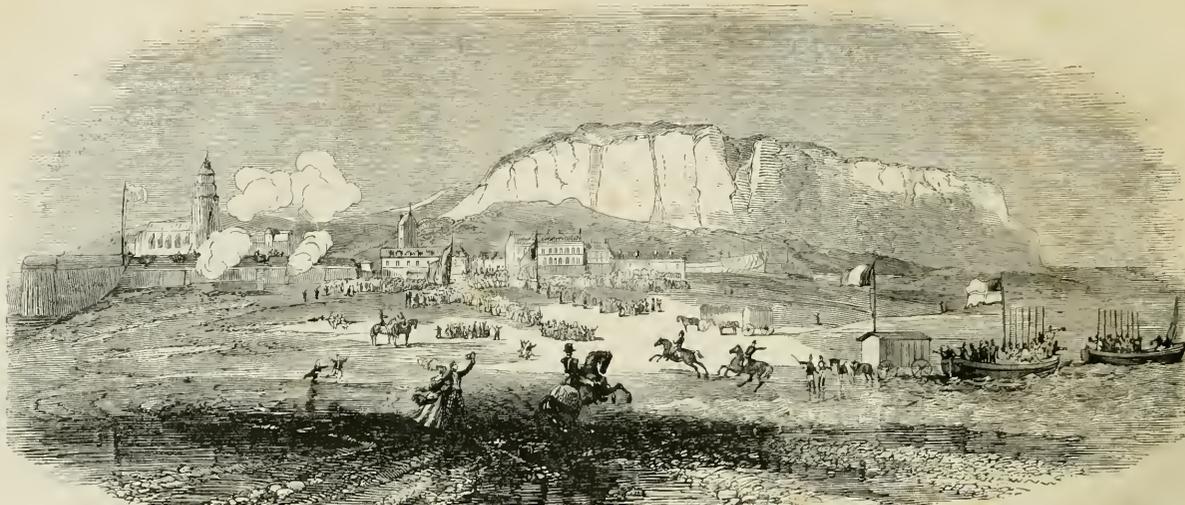
les adjudications seraient faites dans l'ordre ci-après: 1<sup>o</sup> Paris à Strasbourg, Tours à Nantes vers la fin d'octobre; — 2<sup>o</sup> Creil à Saint-Quentin dans la première quinzaine de novembre; — 3<sup>o</sup> Paris à Lyon, Lyon à Avignon vers le 15 décembre. Toutes les lignes votées par les

Chambres cette année se trouveraient ainsi concédées avant l'ouverture de la session prochaine.

Nous livrons aujourd'hui à nos lecteurs l'embarcadere du Nord. Nous avons été plus tôt en mesure que les habiles ingénieurs qui construisent le chemin. Nous n'en tirerons au-



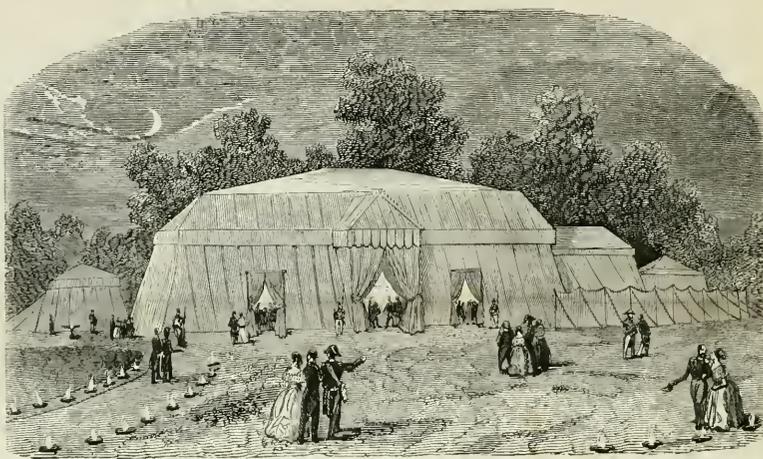




(Débarquement de la reine Victoria sur la plage du Tréport, le 8 septembre 1845. — Dessin de M. Rouargue.)

de Salerne, le prince de Joinville, le duc et la duchesse d'Annam, etc., etc. Le roi était en habit noir et portait par dessus son gilet le grand cordon de la Jarretière. La reine d'Angleterre, enveloppée dans le magnifique caennaire rouge à large bordure d'or qui lui a été donné par la Compagnie des Indes, portait au cou une rivière de diamants de la plus grande beauté, et sur la tête une couronne de daffas pommés de rose et de blanc qui relevaient singulièrement les reflets bruns de son teint. Le prince Albert était en habit, et, au contraire du roi, portait le grand cordon de la Légion d'honneur.

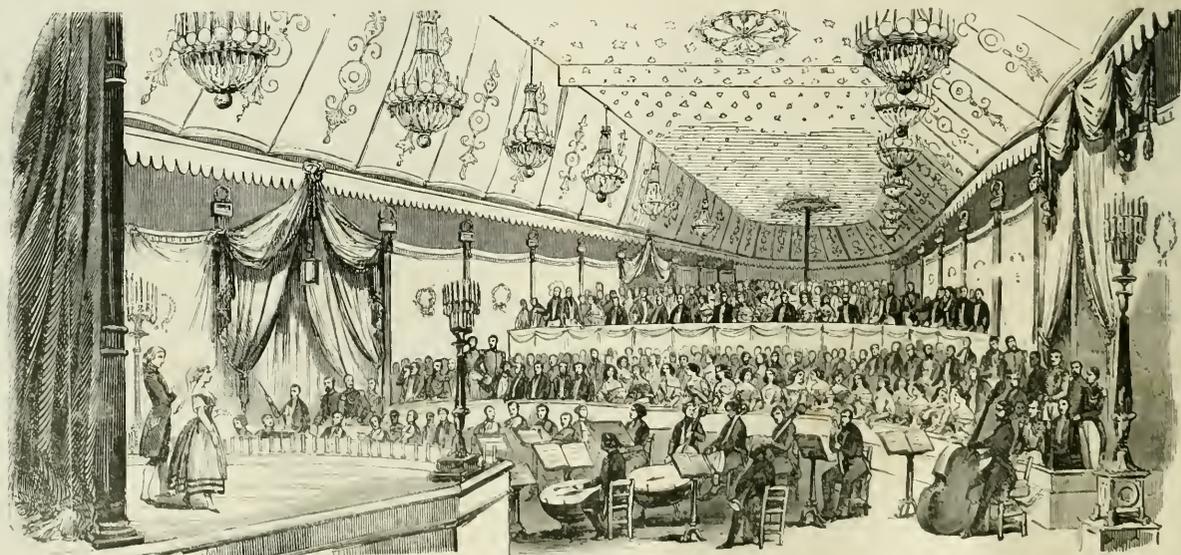
Ansîlot que la cour eut pris place, l'orchestre commença l'ouverture du *Nouveau Seigneur*, et dans cette pièce, d'un genre assez burlesque, Chollet et Ricquier firent rire jusqu'aux larmes cette insouciense enfant, la reine Victoria, qui se penchait à chaque instant à l'oreille du roi, pour lui exprimer le plaisir qu'elle éprouvait.



(Vue extérieure de la tente dressée pour la représentation théâtrale dans le parc du château d'Eu, d'après un dessin de M. Rouargue.)

Quant au roi, il parut goûter davantage l'opéra de *Richard* et applaudit même à deux reprises l'air : *Une fièvre brûlante* et le grand morceau de Blondel. Cette salle improvisée n'était pas précisément favorable à la voix, qui y perdait sans doute beaucoup de son étendue et de sa sonorité ; mais les efforts de nos excellents acteurs n'en ont pas moins été couronnés d'un grand et légitime succès. Mesdames Potier, Révilly, Sainte-Foix ont partagé avec Roger, Chollet, Ricquier, Henri et Grignon des applaudissements bien mérités. A la fin du spectacle, le nouveau directeur, M. Basset, a été présenté au roi, qui l'a, ainsi que la reine Victoria et le prince Albert, remercié affectueusement en félicitant sur l'exécution du chef-d'œuvre de Grétry.

La reine Victoria devait repartir le lendemain ; mais la manœuvre l'obligea à quelques heures de retard, et ce ne fut que le surlendemain qu'elle prit congé du roi pour retourner en Angleterre.



(Vue intérieure de la salle pendant la représentation du *Nouveau Seigneur de Village*, d'après un dessin de M. Rouargue.)

## Conseil de guerre de Toulon

NAUFRAGE DU BATEAU A VAPEUR LE SPHINX.

Au moment où toutes les sollicitudes de la marine française se portent vers le conseil de guerre qui tient entre ses mains le sort du capitaine du *Sphinx*, il n'est plus sans intérêt de

rechercher et d'exposer les circonstances malheureuses qui ont concouru à la perte de ce navire. Le 6 juillet 1843, jour anniversaire de la prise d'Alger, de

cet événement européen dont le *Sphinx*, quinze ans auparavant, apporta si promptement en France la grande nouvelle, le *Sphinx*, ce doyen de notre marine à vapeur, naufragait



Cameleon. — Ta tare. — Chimère.]

[Sphinx.]

sur les côtes du cap Matifoux, à trois lieues environ dans l'est d'Alger.

Parti à midi quarante minutes de Dellys, le *Sphinx*, après avoir doublé la batterie de roches qui abrite cette baie des vents de N.-E. et s'être élevé à environ trois milles de la côte, lit route à l'O. 9° sud.

Or, la route, en ligne droite, est l'O. 16° sud, 7° plus vers la côte. Mais les navires à vapeur attachés au service de la correspondance latérale de l'Algérie, gouvernement habituellement à l'O. 14° sud, pour prévenir l'effet des courants qui, dans ces parages et particulièrement sur la cordé de cette baie formée par les caps Ginet et Matifoux, vont dans l'E.-S.-E. avec une vitesse d'un ou deux milles à l'heure.

On voit que le *Sphinx*, en suivant l'O. 9° sud, gouvernait à 7° plus au nord que la route directe et à 4° plus au nord que la route généralement suivie.

Cette direction devait le faire aboutir à cinq milles au large de la partie Est du cap Matifoux, c'est-à-dire à trois ou quatre milles plus au nord qu'il n'est besoin dans les circonstances ordinaires.

Aussi lorsqu'à quatre heures du soir, la brume, arrivant du large, descendit sur la côte qu'elle couvrit comme d'un manteau de ténébreux, le *Sphinx* était loin de se trouver désarmé en présence de cette obscurité étrange, plus que la nuit pleine d'embûches et de périls.

Cependant, pour ne négliger aucune de ces précautions qu'enseigne aux marins l'habitude du danger, des vigies furent placées sur divers points du navire et le capitaine se réserva de mettre le cap à 3° plus au large, lorsqu'il en serait temps, c'est-à-dire à cinq heures quarante minutes, heure à laquelle le navire, d'après l'estimation de la route, devait se trouver à cinq milles au nord de la partie Est du cap Matifoux.

Mais à cinq heures et demie, dix minutes avant le changement de route projeté, le *Sphinx* se jetait sur ces roches fatales d'où les efforts simultanés du *Cameleon*, de la *Chimère* et du *Tartare* n'ont pu le retirer.

Ainsi deux exceptions inexplicables ont conspiré à la perte du *Sphinx* : d'abord, ce navire s'est trouvé en avant du point estimé, lorsque, par l'effet contraire des courants, il devait se

trouver en arrière de ce point ; et de plus, sur une distance de vingt-deux milles, il a été porté dans le sud de cinq milles, ce qui sort violemment de toute probabilité.

Nous avons dit que la direction générale des courants, dans ces parages, va de l'O. à l'E. Cette observation n'est pas hasardée ; elle résulte de l'expérience et se trouve consignée dans l'ouvrage de M. Bérard, officier de marine, qui a dressé l'hydrographie de cette côte, et dont les cartes et les observations constituent les seuls bons documents qui guident les navigateurs dans ces parages dangereux. Il est vrai qu'il a été observé et écrit que ces courants n'affectent pas une direction absolument constante et qu'ils sont parfois renoués en sens contraire par la persistance des vents d'Est. Mais ici l'exception ne pouvait être admise, car il faisait calme depuis plusieurs jours.

Ainsi les causes qui ont déterminé le naufrage de ce beau navire sont restées un mystère. La perte du *Sphinx* est un fait que la raison et la science ne sauraient expliquer que par ce mot de fatalité qu'a créé leur impuissance.

## Camp de Bordeaux, ou de la Gironde.



L'illustration a déjà fait connaître à ses lecteurs (T. 1<sup>er</sup>, p. 407) les avantages que présentent les camps de manœuvres,

aujourd'hui, qu'il ne s'agit plus seulement d'avoir des armées braves, mais des armées instruites. Si, en effet, l'in-

struction de détail peut se donner dans nos garnisons, dans nos villes, aux bataillons, aux escadrons, aux batteries isolées,





LES BOULEVARDS DE PARIS. — 2<sup>e</sup> PARTIE. — 2<sup>e</sup> SÉRIE : DE LA RUE NEUVE-VIVIERNE A LA MADELEINE.

BOULEVARD MONTMARTRE.

BOULEVARD DES ITALIENS.



(Rue Vivienne.)

(Maison Frascati.)

(Rue Richer.)

(Café Cardinal.)

BOULEVARD DES ITALIENS.



(Cercle des Arts.)

(Rue de Choiseul.)

(Bains chinois.)

(Rue de la Michodière.)

(Pavillon de Hanovre.)

(Rue Louis-le-Grand.)

BOULEVARD DES CAPUCINES.



(Rue Neuve-Saint-Augustin.)

(Hôtel du ministère des affaires étrangères.) (Rue Neuve-des-Capucines.)

— ARCHITECTURE PAR M. E. HENARD, FIGURES PAR PROVDST.

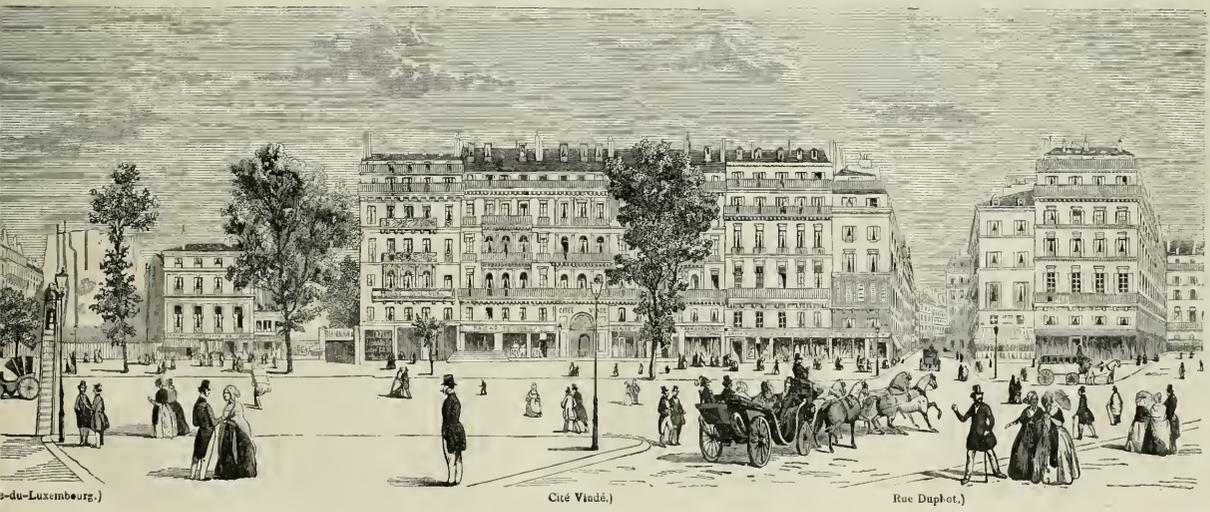
BOULEVARD DES ITALIENS.



BOULEVARD DES CAPUCINES.



BOULEVARD DE LA MADELEINE.



du-Luxembourg.)

Cité Vendé.)

Rue Duplot.)





Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur connu.

DEUXIÈME PARTIE.

(Voir tome VI, page 28. — Suite et fin.)



Après avoir longtemps promené en vain ses rêveries, M. le baron de Crac rentre chez lui. — En franchissant le seuil de sa cuisine, il trouve une idée.



Le jour même, M. le baron de Crac, s'étant armé de son écumoire et d'un maillet, part pour sa chasse aux bécasses. — Embusqué derrière un arbre, il guette sournoisement sa proie.



Dès qu'il la voit venir, M. le baron de Crac tend son écu noir. Les bécasses ont l'ingénuité de préférer avoir par les trous de l'écumoire, et M. le baron de Crac a l'esprit de leur river le bec avec son maillet.



Et M. le baron de Crac revient chez lui avec 4,917 bécasses. Les riches-champêtres ébahis le regardent passer.



Puis M. le baron de Crac se repose de nouveau sur ses lauriers et remédie.



Nous sommes obligés de l'avouer; malgré ses exploits passés et la noblesse de son caractère, M. le baron de Crac devient jaloux de M. Alex. Dumas. — Il le voit dans ses rêves mangeant des biftecks d'ours à Martigny.



Réveillé en sursaut par ce cauchemar, sa jalousie auvermore. Il fait des efforts inouïs d'imagination pour surpasser son rival.



Et il se décide à aller acheter un costume de chasse qu'il se rappelle avoir admiré à l'exposition de 1859.



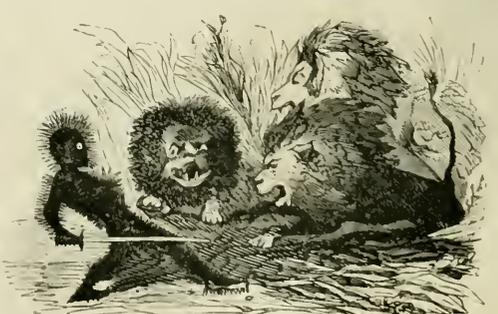
Et ayant revêtu ce costume, il se regarde d'un air féroce et content.



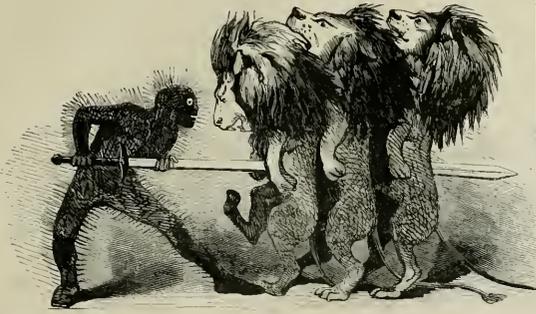
Ainsi costumé, M. le baron de Crac essaye une bonne laune de Tolède, décidé à partir pour la chasse aux lions.



Ses exercices terminés, M. le baron de Crac se transporte dans l'Arabie Pétrée, où il se promène inutilement, car les lions s'enfuient, le prenant pour un porc-épic.



Furieux de cette grossièreté, M. le baron de Crac s'élançait à leur poursuite et leur demandait une réparation éclatante les armes à la main. Un duel à mort s'engage.



D'un seul coup, M. le baron de Crac transperce trois de ses ennemis avec sa bonne lame de Toledo.



Le quatrième, effrayé du sort tragique de ses compagnons, tressaillit à la vue de l'arme fatale.



Et il s'enfuit dans le désert en rugissant d'épouvante, d'horreur, de rage et d'indignation.



Cependant le frère inconsolable d'un des trois défunts foud sur l'assassin de son frère. M. le baron de Crac, toujours vêtu de son costume de l'exposition de 1879, lui dit, avec un geste expressif : « Qui s'y frotte s'y pique. »



Il est si sûr de son inviolabilité, qu'il ose même croiser les bras... Alors le lion, aveuglé par son indignation croissante, a l'imprudence d'essayer de l'avalér.



Mais il se déchire si cruellement la langue et le palais, qu'il ouvre une grande et large gueule pour respirer et laisser échapper sa proie. M. le baron de Crac profite de ce mouvement pour lui enfoncer son bras dans l'oesophage.



Et de l'oesophage il se rend, sans prendre une minute de repos, jusqu'à cette partie du corps d'un quadrupède où la queue commence.



Puis, faisant un vigoureux effort, il retourne comme un gat le lion qui expire de confusion et de douleur.



Alors, M. le baron de Crac, ayant mis le lion en broche, s'avance d'un air sûr, en l'arrosant de son jus, un bifteck dont M. Alexandre Dumas lui-même n'a jamais mangé.



Son repas terminé, M. le baron de Crac se drape en Hercule avec les dépouilles de ses ennemis. Revenu en France, il vend son ancien costume à un marchand de bric-à-brac de la rue Fontaine-Saint-Georges, où il est encore visible tous les jours, de dix heures du soir à quatre heures du matin.



Rentré chez lui, M. le baron de Crac se repose définitivement sur ses lauriers, et il prend pour devise ces trois mots latins : « Nec plus ultra. » Ses souvenirs contribuent à embellir son existence.



Cependant, M. le baron de Crac, devenu vieux, voit un jour ses plus brillants exploits dessinés et racontés par l'Illustration. Il se peut lui-même y croire, et s'écrier : « Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

En vente par livraison, chez J.-J. DUBOCHET, LE CHEVALIER & C<sup>e</sup>, éditeurs, rue Richelieu, 60.

## JÉRÔME PATUROT A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE,

Par Louis Reybaud.

Édition illustrée par J.-J. GRANDVILLE, publiée en 30 livraisons à 50 cent.

Chaque livraison sera composée de 16 pages grand in-8, avec trois ou quatre dessins dans le texte, et d'une ou deux grandes gravures à part. — En payant d'avance, on recevra les 30 livraisons franco à domicile à Paris. Pour les départements, ajouter 3 fr. 50 cent. au prix de l'ouvrage.

EN SOUSCRIPTION.

## HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, PAR LE SAGE;

Précédée d'une Notice sur l'auteur, par CHARLES NODIER; ornée de 600 dessins par GIGOUX, gravés sur bois et imprimés dans le texte. 1 vol. grand in-8 Jésus, 15 fr. Nouvelle édition augmentée de la traduction de *Lazarille de Tormes*, traduit par LOUIS VIARDOT, illustré par MEISSONNIER. — Prix de la livraison, 40 centimes.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60.

## BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

EN VENTE :

Tome I<sup>er</sup>. *Curiosités littéraires*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr. — Tome II. *Curiosités bibliographiques*, 1 vol. in-18, prix : 3 fr.

TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME :

Des acrostiches, des anagrammes, des centons, des vers figurés, des vers rétrogradés, des vers lettrés, des vers lipogrammatiques, de la contrepèterie, des vers rapportés, des vers en écho, des vers léonins, de la rime, vers métriques, vers blancs, des bouts-rimés, des vers monorimes, des vers fraternisés, des vers enchaînés, des vers brisés, des vers protés, des vers monosyllabiques, des chronogrammes, des amphibigories, des épigrammes, des épîtres farcies.  
Du genre macaronique, du genre burlesque, de quelques ouvrages versifiés, de l'imitation, de l'emprunt, de la similitude d'idées, de l'analogie de sujet, du plagiat proprement dit, de la supposition d'auteurs, des traducteurs, de quelques idées bizarres et singulières, de quelques ouvrages allégoriques, de quelques genres de style, de quelques appréciations littéraires, mélanges de critique, des citations, des méprises, belles et justifications littéraires, des académies, des sociétés, réunions et ordres littéraires et burlesques, des albums, des études littéraires en France au moyen âge, des querelles littéraires, des prédateurs.

TABLE DES CHAPITRES DU DEUXIÈME VOLUME.

Particularités relatives aux anciennes écritures, matières et instruments propres à l'écriture, de la forme des livres et des lettres dans l'antiquité, des copistes et des manuscrits, des écritures abrégées et secrètes, des livres d'images et des Donats, origine de l'imprimerie, propagation de l'imprimerie dans les différentes parties du monde, des éditions du quinzième siècle, des libraires, du prix des livres dans l'antiquité et au moyen âge, des bibliothèques dans l'antiquité et au moyen âge; de la destruction et de la dispersion de livres, des titres de livres et des frontispices, des dédicaces, des errata, des reliures, mélanges, prix payés aux auteurs pour leurs ouvrages, des autographes, histoire de la liberté d'écrire, des pamphlets, des libelles.

Sous presse : Tome III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.

La collection se composera de 10 volumes dont voici les titres : *Curiosités littéraires* (en vente). — *Curiosités bibliographiques* (en vente). — *Curiosités biographiques* (sous presse). — *Curiosités historiques*. — *Curiosités des Origines et des Inventions*. — *Curiosités des Beaux-Arts et de l'Archéologie*. — *Curiosités militaires*. — *Curiosités philologiques*. — *Curiosités des Traditions, Mœurs Usages, etc.* — *Curiosités anecdotiques*.

Librairie de CHARLES HINGRAY, éditeur, 10, rue de Seine.

OUVRAGE ILLUSTRÉ COMPLET.

## HISTOIRE D'ANGLETERRE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇUS JUSQU'AU COURONNEMENT DE LA REINE VICTORIA,

Par M. le baron de Boujoux,

Publiée par M. A. MAINGUET, sous la direction archéologique de MM. TAYLOR et C. NODIER.

Ouvrage orné de 500 gravures sur bois, de 50 grandes gravures tirées à part et de 6 cartes géographiques représentant l'Angleterre à ses différentes phases. 2 vol. in-8, Jésus. — Nouvelle édition, entièrement refondue, et mise au courant des meilleurs travaux historiques publiés en Angleterre. — Prix, brochés. . . . . 50 fr.  
Prix, reliés à l'anglaise, avec fers et dorés sur tranche. . . . . 40 fr.

Mise en vente de la 56<sup>e</sup> Livraison.



Le tome 10<sup>e</sup> et dernier de l'édition in-8, est en vente.

## HENRI HERZ,

Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaillé d'or 1844.

PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 700 fr.  
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 fr.  
PETITS PIANOS À QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net, 1,600 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n° 60.

## EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE,

Par M. Flourens.

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc  
1 vol. in-18, 2<sup>e</sup> édition. — Prix 2 fr.

Autres ouvrages de M. Flourens.

Même librairie.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX, 1 vol. in-18, 5 fr. 50 c.  
GEORGES CUVIER, Histoire de ses travaux. 1 vol. in-18, 5 fr. 50 c.  
BUFFON, Histoire de ses travaux et de ses idées. 1 vol. in-18, 5 fr. 50 c.

LIBRAIRIE DUBOCHET, LE CHEVALIER ET C<sup>e</sup>  
RUE RICHELIEU, 60.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, professeur d'éloquence latine au collège de France.

POÈTES.

Plaute, Térence, Sénèque le Tragique. 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valerius Flaccus. 1 vol. — Ovide. 1 vol. — Horace, Juvénal, Perse, Sulpicia, Phédrus, Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus, Maximus, Publius Syrus. 1 vol. — Silius, Martial, Lucilius Junius, Rutilius, Numanianus, Gravius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius. 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudian. 1 vol.

PROSATEURS.

Cicéron. 3 vol. — Tacite. 1 vol. — Tite-Live. 2 vol. — Sénèque le Philosophe. 1 vol. — Cornélius Népos, Quinte-Curce, Justin. 1 v. — V. Maxime et Orose. 1 vol. — Quintilien, Plin le Jeune. 1 vol. — Pétrone, Apulée, Aulu-Gelle. 1 vol. — Caton, Varron (DE RE RUSTICA), Columelle, Palladius. 1 vol. — Pline l'Ancien. 2 vol. — Suetone, Historia Augusta, Eutrope. 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandès. 1 vol. — Macrobe, Varron (DE LINGUA LATINA) et Pomponius Mela. 1 vol. — Celse, Vitruve. 4 vol. — Salluste, J. César, V. Paterculus, Florus. 1 vol. — Choix de Prosateurs de la latinité chrétienne. 1 vol.

VINGT-SEPT VOLUMES GRAND IN-8<sup>e</sup>, de 45 à 55

FEUILLES, contenant la matière de DEUX CENTS VOLUMES des autres éditions.

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr. selon le nombre de feuilles. Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la collection complète, le prix de l'abonnement et de 524 francs, ou 12 francs le volume.

La souscription à la collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 524 francs, soit en argent, soit en billets payables entre les éditeurs et les souscripteurs.

Tous les trois ou quatre mois, il sera publié un volume.

5<sup>e</sup> ANNÉE. — Paris : un an, 4 fr. — Départ. : 5 fr.

L'ATELIER, organe spécial de la classe laborieuse, rédigé par des ouvriers exclusivement.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE SEPTEMBRE. — Procès et condamnation des ouvriers charpentiers. — Organisation du travail (6<sup>e</sup> article). — Discussion sur le communisme. — A propos d'une distribution de prix à l'École des Frères. — Choix du bois de chauffage. — Les nauvres en Angleterre. — Variétés : Les petits maîtres de l'enthousiasme. — Correspondance : 1. Conditions auxquelles l'autorité spirituelle serait acceptée. II. Limites dans lesquelles l'association doit être pratiquée. — Bibliographie. — Faits divers.

On s'abonne rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 11.

## ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Dépot chez FAGUER, rue Richelieu, 95; et chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la France et de l'Étranger. — Pour les demandes en gros, s'adresser rue Jacoù, 19.

### Inauguration de la statue de Jean Bart, à Dunkerque.

Dimanche, 7 septembre, a eu lieu, à Dunkerque, l'inauguration de la statue de Jean Bart. Ce jour, choisi à dessein, était précisément l'anniversaire du premier exploit du héros dundkerquois. Le 7 septembre 1676, il s'empara, à l'abordage et après une sanglante lutte, d'une frégate hollandaise.

Cette fête a été véritablement une fête populaire. Les frais en avaient été faits par une souscription nationale; si les autorités de la ville y ont pris part avec sa population, le gouvernement n'y avait envoyé aucun représentant. « On avait compté d'abord, écrivait le correspondant d'un journal conservateur, sur le prince de Joinville pour présider la cérémonie; mais M. le prince de Joinville est absent, et, à défaut du

prince, la marine de l'Etat ne nous a pas même fait l'honneur de nous envoyer une députation. Le conseil municipal avait demandé du moins à M. le ministre de la marine quelques bâtiments de la marine royale, qu'on eût salués avec transport; mais M. de Mackau n'a voulu octroyer que deux cutters le *Pluvier* et le *Miridon*. Dunkerque, qui compte seulement vingt-sept mille âmes, est si peu de chose en temps de paix, et il faut se garder avec tant de soin de trop exciter les sentiments nationaux de notre population maritime! »

Cette indifférence du gouvernement pour une solennité qui intéresse un des grands hommes de la France et qui touche aux plus glorieux souvenirs de notre tradition nationale, a vivement blessé la ville de Dunkerque. Quand l'Alléluie tout entière s'est remuée en mémoire d'un musicien de génie, il est triste de songer que la France abandonne à une de ses villes le soin de fêter un héros qui sauva la France.

Des députations des gardes nationales des villes voisines, de nombreuses sociétés de musique, une foule de citoyens de toutes classes, enfin, étaient venus d'Armentières, de Lille, de Turcoing, de Bergues, de Gravelines, de Calais, de Saint-Omer, etc., pour prendre part à cette fête patriotique.

Dès le matin de cette journée, qu'à favorisée un temps magnifique, toutes les rues de Dunkerque étaient ornées d'arcades de triomphe, de riches draperies, de guirlandes de fleurs et de feuillage, de bannières aux vives couleurs, d'emblèmes. Chacun, enfin, avait exhibé les reliques qui rappellent le héros: ici le portrait de Jean Bart ou de madame Bart, là un combat naval où le grand vainqueur domine la mêlée. Quelques inscriptions rapelaient des souvenirs historiques ou des épisodes de la tradition locale ou de la vie de Jean Bart. On lisait, entre autres, sur l'arcade de verdure placée devant la maison de l'historien Faulconnier, dans la rue de ce nom :

A Jean Bart,  
la rue Faulconnier!  
Faulconnier,  
grand bailli et historien  
de Dunkerque,  
fut l'ami de Jean Bart.

Dès six heures du matin, les cloches, le corillon de Dunkerque, se remuèrent autouffois, et canon, les voitures, les lots de la foule nationale, les ris des marins, les premiers essais des instruments annonçaient joyeusement la fête.

A neuf heures du matin, les compagnies en uniforme de la garde nationale dundkerquoise se trouvaient réunies pour recevoir, aux portes de la ville, les députations de leurs frères d'armes des cités voisines, qui, à mesure qu'elles arrivaient, étaient conduites à la mairie, où s'est faite la présentation des vins d'honneur.

Il était une heure de l'après-midi, lorsque toutes les musiques, tous les détachements de gardes nationales, tous les corps de marins et de pêcheurs, la milice citoyenne et le 29<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Dunkerque, se sont trouvés réunis en un triple carré sur la place Royale autour du monument élevé à Jean Bart.

Enfin, à une heure et quelques minutes, quand tout le cortège a été réuni sur la place, qui garnissait en outre une foule immense, un profond silence s'est établi, et, au milieu d'une vive émotion, le voile qui couvrait la belle statue de M. David (d'Angers) a été élevé, et la statue du héros qui fut la terreur de l'Angleterre est fièrement apparue. Alors ont à la fois retenti le canon, le corillon des cloches et les mille acclamations d'une population enthousiasmée.

A la suite de ce mouvement passionné, dont on ne saurait rendre l'effet, des discours ont été prononcés au pied de la statue. Puis, sur une estrade élevée, un chœur de plus de 200 voix, avec accompagnement de la musique de la garde



(Statue de Jean Bart, par M. David (d'Angers), inaugurée le 7 septembre 1815.)

nationale et des sociétés de musique, a chanté un hymne en l'honneur du héros de la marine française.

La cérémonie s'est terminée par un dernier hommage. Toutes les musiques, toutes les députations, tous les détachements, la garde nationale, le 29<sup>e</sup> de ligne, et un cortège pittoresque composé des matelots, des pêcheurs, et des pêcheuses en grand costume, et portant sur leur dos leurs filets, des soldats et des ouvriers, des femmes et des enfants, une foule joyeuse et variée, ont défilé en saluant la statue de leurs vivats.

Le soir venu, les illuminations se sont allumées partout. Les verres de couleur dessinaient des emblèmes ou des inscriptions, le mot *Marine* à l'entendance, un grand navire avec ses agrès au pur de la Marine. Mais ce qui attirait sur-

tout l'attention, c'était le transparent éclairé à une des fenêtres d'une maison de la rue Royer :

« Ici, le 17 avril 1702, Jean Bart, l'honneur de Dunkerque, est mort; mais son nom glorieux jamais ne mourra. »

« C'est ainsi, a dit M. le comte Roger, député de Dunkerque, en terminant son discours, que les hommes illustres doivent être honorés, et produits au peuple. Sous la gloire populaire, il se cache toujours une leçon profonde et un grand enseignement. — Vous tous qui m'écoutez, vous vous assemblez ici pour saluer cette fière image, pour couronner cette puissante personification du génie maritime; gardez la mémoire des émotions de ce jour, et si l'heureuse paix dont vous jouissez était jamais troublée, si les heures du danger revenaient pour la France, ou vous verrait, j'en atteste les souvenirs du passé, fidèles à vous-mêmes, montrer ce courage qui pousse aux grandes actions, ce dévouement qui les inspire, cette énergie qui les accomplit. »

Ces nobles et chaleureuses paroles ont déjà éveillé plus d'un écho dans la population de Dunkerque. A la sortie du banquet les marins sont partis pour assister, la plupart comme acteurs, aux exercices nautiques qui ont eu lieu au Bassin Becquey, et les gardes nationaux se sont rendus spontanément sur la place Royale, où ils ont formé un cercle immense en dansant autour de la statue. Un chef de musique, ayant dégainé son épée devant la statue, s'est mis à entonner le chant national de Charles VI :

« Guerre aux tyrans, jamais en France,  
Jamais l'Anglais ne régnera. »

Les musiciens et les gardes nationaux sont accourus aussitôt, et une foule immense, que l'on peut évaluer à plus de six mille personnes, a répété en chœur ce patriotique refrain.

### Rébus.

#### EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Maître Adam s'est fait un nom avec ses chevilles.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTINE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

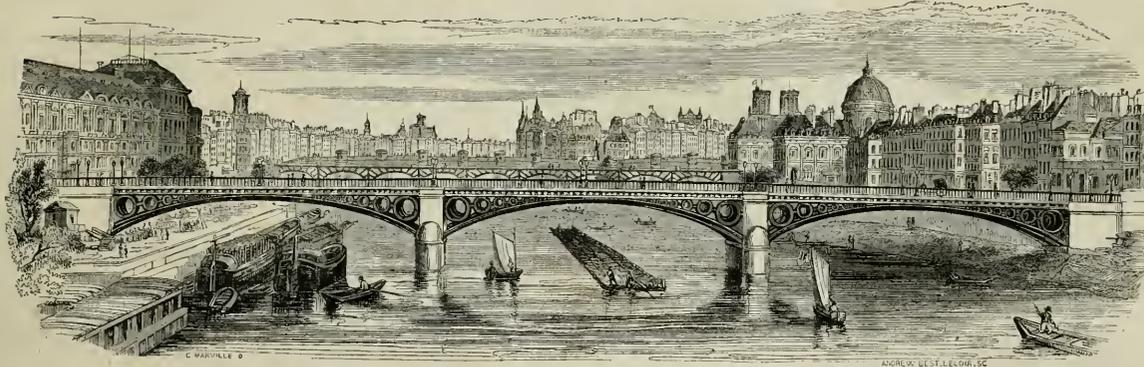
A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMÉ et C<sup>e</sup>, rue Damicte, 2

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 4 fr. 75.

N<sup>o</sup> 153. Vol. VI. — SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1845.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** Naufrage de la goélette la Doris, dans le port de Brest. — Courrier de Paris. — Théâtres. Les Danseurs moresques au Cirque-Olympique. — Algérie. Mise aux fers et portrait de Mohammed-Ben-Ahmed. — Nouveau pont fixe construit sur la Néva à Saint-Petersbourg. Trois Gravures. — Cours d'astronomie de M. Arago. — Le Bal Mabille. Douze Gravures. — Rosa et Gertrude, Roman, par M. R. Topffer. (Suite). — La Flore d'Amérique. Dix-huit Gravures. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Modes. Une Châteleine. — Observations météorologiques. Mois d'Août. — Caricature par Pastelot. — Rébus.

### Histoire de la Semaine.

**ÉLECTIONS.** — Neuf collèges, qui ont vu la pairie leur enlever leurs représentants, ont été convoqués pour disposer de leurs mandats en faveur d'autres élus. Ces neuf députés, passés pairs, appartenaient tous au parti du ministère; il était donc impossible à celui-ci de rien gagner à ces remplacements, tandis qu'il était permis à l'opposition, qui, elle, ne pouvait y rien perdre, d'espérer faire quelque recrue. Jusqu'ici six collèges seulement se sont réunis, et six candidats conservateurs ont été proclamés députés. A Lyon M. Desprez remplace M. Fulchiron; à Coutances M. Quesnault succède à M. Bonnemains; à Blois M. Bergevin à M. Doguerau; à Vendôme M. de Belleyme à M. Ragnet-Lépine; à Rochefort M. Christian Dumas à M. Tupinier; à Issore M. Moufin à M. Giro

de Langlade. Le ministère a donc déjà vu se dissiper aux deux tiers les inquiétudes qu'il avait pu concevoir, et l'opposition, dans la même proportion, s'évanouir ses espérances. Des trois collèges qui ont encore à faire parler l'urne électorale, un seul menace de faire entendre un nom d'opposition. On se trouvera donc avoir, à bon marché, satisfait aux désirs de pairie de neuf conservateurs qui, depuis longtemps, aspiraient au Luxembourg. Cela encouragera-t-il à tenir, sans plus tarder, tous les engagements du même genre qu'on a contractés encore avec un certain nombre d'autres députés? C'est là une question de salle des conférences. Cela portera-t-il la confiance jusqu'à faire aborder immédiatement des élections générales? C'est là la question plus large que chacun s'adresse et qui stimule en ce moment tous les électeurs onis ou indûment rayés des listes à revendiquer leurs droits. Il s'est manifesté cette année une ardeur de rectification qui prouve que



Naufrage de la goélette la Doris, dans le port de Brest, le 15 septembre 1845.)

les droits et les devoirs politiques sont chaque jour mieux compris et plus généralement sentis chez nous.

**MALADIE DES POMMES DE TERRE.** — Nous avons dit que le gouvernement et les Chambres belges avaient aux moyens de détourner de leur pays la disette dont les menaçait la maladie qui s'est exercée sur les légumes farineux. Déjà les facilités accordées à l'importation se sont fait sentir jusque sur le marché de Paris, et le prix des pommes de terre s'y est sensiblement élevé par suite des exportations faites de France en Belgique. On a, à cette occasion, relevé dans la collection officielle des ordonnances de police le prix le plus haut et le plus bas du pain dans chacune des années de 1801 à 1844, et pour le pain de deux kilogrammes ou quatre livres, en première qualité, on a constaté les résultats suivants.

Le pain ne s'est jamais vendu au-dessous de 50 centimes ou 9 sous les 2 kilogrammes, c'est-à-dire 2 sous 1 liard la livre, et jamais au-dessus de 1 fr. 5 c. les 2 kilogrammes ou 3 sous 1 liard la livre.

#### Il a été au prix le plus bas en

1804 juillet . . . . .	50
1822 novembre . . . . .	51 1/2
1856 février et mars . . . . .	52 1/2
1811 avril à juin . . . . .	54
1815 août . . . . .	55
1825 octobre . . . . .	55
1824 janvier et avril . . . . .	55
1825 février . . . . .	55

1855 novembre et décembre . . . . .	53
1854 janvier à mars . . . . .	55
1857 mai . . . . .	55
1836 février et août . . . . .	57 1/2
1842 décembre à mai . . . . .	58

#### Le plus haut en

1829 juin . . . . .	1 fr. 05
1817 mai à décembre . . . . .	1
1818 janvier . . . . .	1
1828 décembre . . . . .	97 1/2
1802 janvier à juillet . . . . .	90
1812 avril . . . . .	90
1815 avril . . . . .	90





s'est montré d'humeur un peu farouche; la danse, dite *des djins*, n'a pas satisfait complètement ses appétits de sultan blasé, et il s'est mis à égarer légèrement ses bayadères et leur

a jeté... le mouchoir? Non pas, mais des écorces d'orange et autres pelures ou résidus moins poétiques. Cependant, ces faux cheveux d'une couleur noirceur, ces

yeux de gazelle effarouchée, ces petits pieds de fantaisie et ce teint d'un lustre splendide méritaient plus d'indulgence. Heureusement, le premier mot du public n'est jamais sou-



(Cirque-Olympique des Champs-Élysées. — Les Danseuses marocques.)

dernier, et les spectateurs de tous les spectacles possibles se suivent, mais ne se ressemblent pas.

N'oublions pas de dire qu'il y a un concert au milieu du ballet: la danse irait-elle sans la musique? Musique digne du

Cirque et exécutée sur le rebec, le tambour de basque et le tarabok par des grands prix du Conservatoire... de Maroc!

### Algérie.



(Mus: aux fers de Mohammed-ben-Ahmed), d'après un dessin de M. de La Paquerie, second du *Véloc.*)

Un des nombreux chrétiens qui ont paru cette année dans le | Beni-Ferah et les Beni-Menassers. Le commandant supé- |  
Djara vient de tenter | me nouvelle levée de boucliers chez | rieur de Cherchel, informé de son apparition dans le pays, fit |  
sortir trois cent cinquante hommes de sa garnison pour disper- |  
ser le rassemblement avant qu'il ait eu le temps de se former.

Un engagement très-vif eut lieu le 6 septembre sur l'Oued M'selmoun, entre la petite colonne française, qui aborda à la baïonnette l'ennemi, fort d'environ huit cents combattants des Beni-Ferrah et de diverses fractions des Beni-Menassers. Déjà nous avions eu cinq hommes tués et vingt-deux blessés lorsqu'au milieu du feu le plus vif, M. Moullé, officier de spahis, chef du bureau arabe de Cherchel, et Abd-el-Kader-ben-Omar, agha des Beni-Menassers, sortirent des rangs et représentèrent énergiquement aux Beni-Menassers toute la loïe et le danger de leur conduite, leur promettant l'aman, s'ils livraient l'intrigant fanatique qui les entraînait ainsi à une ruine certaine. Ceux-ci, écoutant des voix qui leur sont depuis longtemps connues, se dispersèrent aussitôt, et une heure après, le chérif Mohammed-ben-Ahmed, garnotti avec son domestique, était amené à Cherchel sous l'escorte de vingt-sept de ces mêmes Beni-Menassers qu'il venait d'entraîner au combat. Il fut conduit à bord de l'*Achéron*. Arrivé sur le gaillard d'arrière, il s'assit d'un air impassible; son domestique se tenait debout derrière lui. Le commandant, qui connaissait la finesse et la férocité de ce chef et sur qui pesait la responsabilité de la garde, donna l'ordre de le mettre aux fers tant que le navire resterait près des côtes. Lorsque Mohammed vit paraître le capitaine d'armes et qu'il comprit l'usage de la barre de justice que portait un matelot, son œil étincela d'un tel éclair de rage, qu'on s'attendait à une lutte désespérée de sa part. Mais cela ne dura qu'un moment, soit qu'il comprit l'inutilité de sa résistance contre



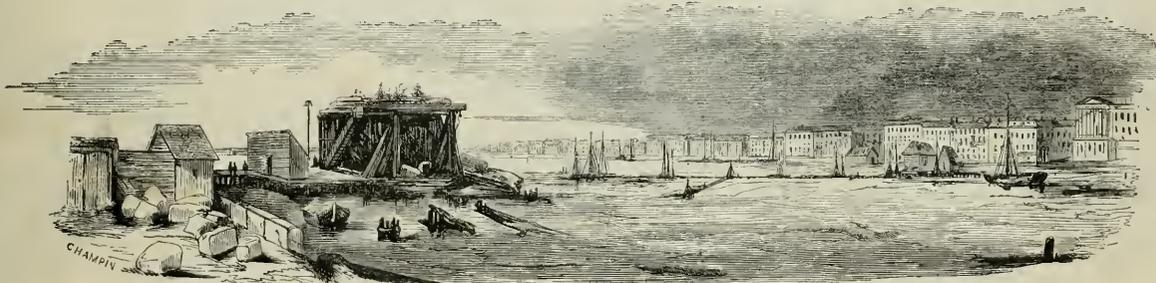
(Portrait de Mohammed-ben-Ahmed, d'après un dessin de M. de La Paquerie, second du *Vélocé*.)

un équipage de vigoureux marins, soit que dans son orgueil de descendant du prophète, il trouvât indigne de lui de se faire traîner par terre. Sa fureur se calma subitement, et son visage prit une expression sublime de dignité offensée. Il suivit docilement le sous-officier chargé de le mettre aux fers, se conchala et refusa toute espèce de nourriture pendant la traversée.

Tout le monde sentira la portée politique de ce fait d'un chérif prêchant la guerre sainte, et livré à l'autorité française par ceux-là même de ses co-religionnaires qui avaient d'abord pris les armes à sa voix. Cet homme, que dans le principe on croyait être le Bou-Maza de la dernière insurrection du Dahra, est le même qui a tenté récemment de soulever les Beni-Zoug-Zoug. Le vapeur l'*Achéron* l'a amené à Alger, et il va être traduit devant un conseil de guerre.

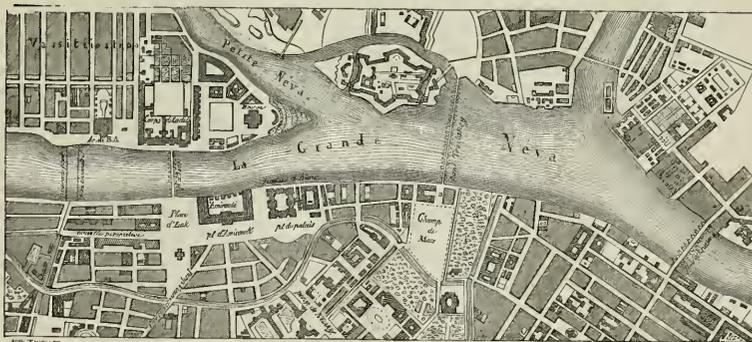
Depuis cette affaire, l'agitation a continué en avant de Cherchel, et M. le lieutenant général de Lamoricière, gouverneur général par intérim, a ordonné les mesures nécessaires pour étouffer promptement toute tentative d'insurrection. M. le maréchal de camp Reuoux, qui commande à Milianab, a reçu l'ordre de partir sur-le-champ pour Cherchel avec une colonne de douze cents hommes, et il a dû se mettre en marche le 8. En même temps, M. le lieutenant général, gouverneur par intérim prescrivait à M. le colonel Ladmirault de se diriger de Blidah sur les Beni-Menassers avec son régiment de zouaves; enfin, le 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs d'Orléans, qui se trouve à Coléah, a reçu l'ordre de partir immédiatement pour Cherchel.

**Nouveau pont fixe sur la Néva à Saint-Petersbourg.**



(Pont fixe sur la Néva. — État des travaux pendant l'hiver de 1815.)

Le point choisi par Pierre le Grand pour fonder la capitale du vaste empire qui couvre une portion de l'Europe et de l'Asie, montre jusqu'au ce grand homme portait la prévision de l'avenir et la compréhension de tous les intérêts auxquels doit satisfaire le centre d'un empire. Au milieu des immenses solitudes dont se composait ce qui est devenu la Russie, coulent de magnifiques rivières qui feraient envie aux nations les plus commerçantes, si elles étaient placées sous un climat plus doux. L'une d'elles, la Néva prend sa source dans le lac Ladoga, et après une course de 17 lieues du nord au sud va se jeter dans le golfe de Finlande; c'est à un kilomètre de son embouchure que Pierre le Grand jeta en



(Plan des quartiers de la ville de Saint-Petersbourg adjacents à la Néva.)

1705 les fondements de la ville qui porte son nom. A ce point de son cours, la Néva se partage en plusieurs branches et donne naissance à de vastes îles auxquelles Pétersbourg doit son activité et sa puissance commerciale.

Les principaux quartiers de la capitale occupent la rive droite de la Grande Néva sur une superficie de plus de 8 kilomètres de longueur et de 4 kilomètres de largeur. Là se trouvent la plupart des grands édifices, palais, églises, théâtres, ministères, etc. Sur la rive gauche il y a trois grands quartiers: le principal est une île située entre la grande et la petite Néva, du nom de *Vassili-Ostrov*. La communication entre la ville principale et ces grands quartiers se fait au moyen



(Élévation du nouveau pont fixe sur la Néva, à Saint-Petersbourg.)

de ponts de bateaux. Le lecteur reconnaîtra, en examinant le plan des parties de la ville de Saint-Petersbourg adjacentes à la Néva, que sur la Grande Néva il existe trois ponts de bateaux dont nous allons lui donner les noms, quoiqu'ils soient peu harmonieux pour des oreilles françaises. L'un est le pont d'*Issak*, de 240 mètres de longueur; c'est le pont le plus im-





je vous en fais mon compliment. La jolie chanson, madame!  
**LA LORETTE.** — Est-ce pas, monsieur? C'est un de mes adorateurs qui a fait ça pour moi : c'est tapé!... Tu sais, Blanchette; c'est Félix, ce petit brun qui a tait d'esprit.

Lorsque l'un d'eux, forçant non domicile,  
 Saisit, hélas! mes meubles sans merci,

Fu me voyant si calme et si tranquille,  
 Monsieur l'huissier reste là tout saisi!

**LA GRISETTE.** — Tiens, tiens, l'huissier qui est saisi! Ah! ah! que c'est drôle!  
**LE PROVINCIAL.** — Extrêmement drôle! — Dans quel guépier me suis-je fourré!

(On apporte le rhum et l'absinthe.)

**LE GARÇON.** — Faut-il des cigares?

**LA LORETTE.** — Comment donc!

**LA GRISETTE.** — De cinq sous, — et meilleurs que la dernière fois! — entends-tu, petit?

**LE PROVINCIAL, bouleversé.** — Comment, mesdames, vous fumez?



(A la porte du bal Mabille.)



(Entrée du bal Mabille.)



(M. Chicard.)

**LA LORETTE.** — Un peu!

**LA GRISETTE.** — Mais!

**LA LORETTE.** — Ah ça, d'où sort-il, ce cantalou? Sur quelle couche monsieur son papa l'a-t-il récolté, ce jeune légume?  
**LE PROVINCIAL, s'horripilant.** — Plus de doute, je suis en bonne fortune avec des sapeurs-pompiers?

Ces dames allument leurs cigares. La lorette reprend sa chanson :

Je déjeune chez Dorsay;  
 Je dîne au café Anglais;  
 Je soupe chez Delieux  
 Et je...

L'orchestre qui prélude et le bronhaha qui s'élève à l'extrémité du jardin ne nous permettent d'entendre, à notre grand regret, ni la fin du couplet, ni le dénouement de cette épopée comique, bachique et tabagique.  
 Cette ruine est causée par l'entrée majestueuse de la reine du bal, de Pomaré I<sup>re</sup>, qui n'apparaît jamais que lorsque toute



(L'intérieur du bal Mabille.)

la cour est réunie pour la recevoir. Elle boutonne ses gants et s'avance d'un pas altier, le sourcil froncé, l'air pensif, le front incliné vers la terre. Telle, Marguerite de Bourgogne, chargée du fardeau de ses crimes, pénètre dans la tour de Nesle. Derrière elle se presse tout son état-major, composé de ses aides de camp ordinaires et extraordinaires, et de ses palken-

ses d'honneur, telles que Cécile Mogador, Clara, Mazagrau, et autres béatitudes de la plus haute distinction.  
 L'entrée de Pomaré I<sup>re</sup> et de son escadron volant est saluée par les plus vives et les plus joyeuses acclamations. Le quadrille commence, et la reine excite des transports d'enthousiasme par l'abandon passionné de sa danse et la désin-

volture de sa taille souple et ondulante. Il ne lui manque qu'un peu de hale sur le visage, des bracelets aux pieds et un aigle au bout du nez, pour rappeler d'une façon assez frappante la Dowadési Amant dont Paris se souvient encore et dont la pantomime hindoue valut, il y a quelques années, un si grand succès au théâtre des Panoramas.

Au quadrille succède la polka; c'est le triomphe de Pomaré. L'année dernière, un directeur de théâtre la jugea digne

d'exécuter cette danse bohème de compte à demi avec le grand Cellarius. Ce dernier fut assez peu galant pour refuser cette

alliance politico-chorégraphique avec la reine des Marquises; en conséquence de quoi celle-ci se jeta de désespoir dans les



(Une habitée.)



(Un habitué.)



(Une reine future.)



(Le jeu du Pigeon au bal Mabille.)



(Un bosquet du jardin Mabille.)

bras de Pritchard. Au théâtre, elle polka seule et n'eut qu'un succès boiteux. A Mabille, elle se dédommage de son *fiasco* en faisant *fanatisme* devant un public de connaisseurs. Pour répondre à l'empressement des virtuoses qui se la disputent, elle prend des relais et fatigue régulièrement quatre danseurs à chaque polka. Pomaré, née de parents pauvres mais écuvers, était destinée à fournir une autre carrière : elle se souvient encore de sa première éducation, comme on peut voir à la façon dont elle traite ses polkeurs. Le Cirque, et notamment mademoiselle Franconi, dont elle est la propre nièce, lui pardonnent difficilement d'avoir abandonné la noble poussière olympique pour le terre-plein du bal champêtre; mais, que



(Sortie du bal Mabille.)

voulez-vous? on ne peut contenter tout le monde et ses oncles. Rien n'égale l'entrée brillante de Pomaré au bal Mabille, si ce n'est parfois sa sortie. L'autorité honore de temps en temps cette reine en lui donnant des gardes : il est vrai que ce sont des gardes municipaux; mais la plus belle police du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Grande même dans l'adversité, Sa Majesté océanienne se retire la tête haute, et tandis que du bal brillant, elle passe, hélas! dans les ténèbres non visibles de la salle Saint-Martin, la foule de ses danseurs, telle est l'ingratitude des courtoisans! se disperse en chantant, et va continuer, dans les cabinets de la Maison d'Or, de Vêry ou du café Anglais, les plaisirs de cette soirée.



(Arrivée de la reine Pomaré.)



(Sortie de la reine Pomaré.)







(Cacaotier.)



(Le mexicain.)



(Banane-figue.)



(Abricot américain.)



(Papayer.)



(Pomme-cannelle.)



(Raisin d'Amérique.)



(Le man-enlilier.)



(Igne-main.)



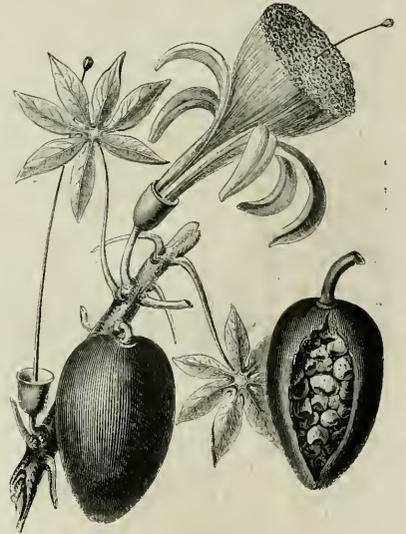
(Girmond.)



(Cocotier.)



(L'arbre du voyageur.)



(Maronnier de la Caroline.)

et toutes ces plantes tellement belles qu'elles sont admirées et recherchées même des sauvages.

Plus loin, les Antilles jetées au milieu de l'Océan entre les deux Amériques, sur le passage des ouragans, ont dû nécessairement recevoir des semences de la plupart des végétaux américains; aussi résumant-elles sur un petit espace ce qu'offre de plus beau la flore d'Amérique. Lorsqu'on réfléchit sur la facilité qu'offre la vie dans les régions tropicales du nouveau monde, lorsqu'on songe à ces millions d'Indiens indiens qui fourmillent dans les Antilles, vivant dans des fêtes perpétuelles, au sein d'une abondance exempte des soucis du travail, on s'étonne en vérité qu'il y ait des



(La vanille.)



(L'ahouat.)



(Pluméria.)

habitants en Russie, en Norvège, en Laponie, et qu'il n'y ait personne pour aussi dire là où tout le genre humain trouverait si facilement à vivre.

En de nos amis, placé à la tête d'une grande exploitation agricole des environs de Guiana, déplore dans ses lettres ce qu'il nomme une funeste abondance. Dans ses idées d'Européen, il plaint sincèrement les gens du pays de cette absence de besoins qui, dit-il, engendre chez eux une incurable paresse. S'ils n'étaient accoutumés à l'eau-de-vie, et s'ils pouvaient se passer d'armes et de poudre pour la chasse, on leur offrirait 100 fr. par jour qu'ils ne travailleraient pas. Ils foulent aux pieds des productions suffisantes non seulement













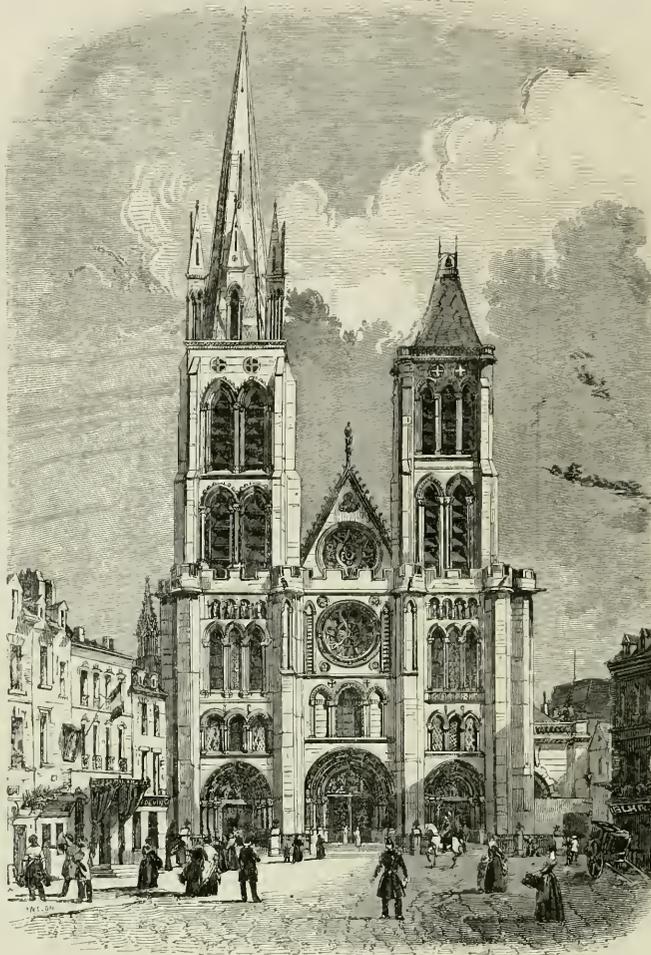






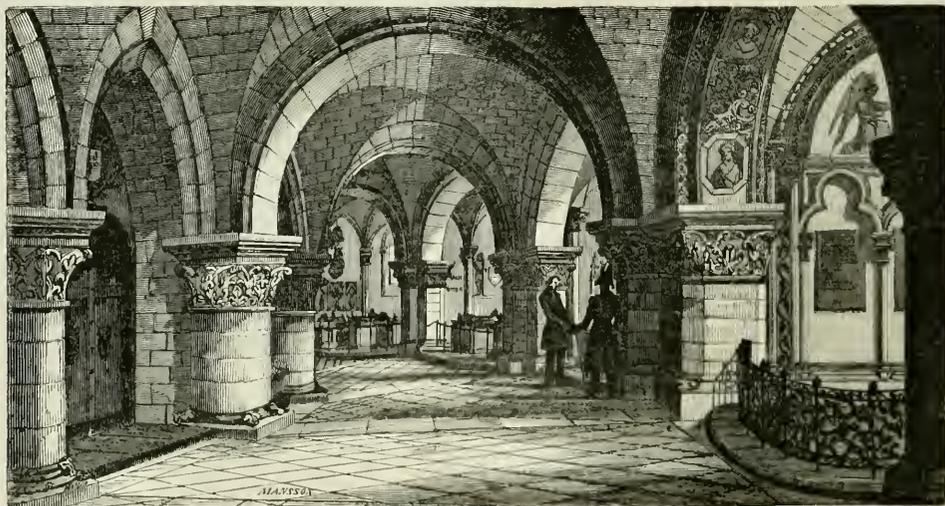


1855, 4,400,000 francs avaient été dépensés, et sur 57 travées comprises dans le pourtour de l'église, 19 seulement avaient été restaurées. La somme de 4,430,000 francs fut accordée par la loi du 27 juin 1855. Ce crédit a dû être bien dépassé. Il a fallu reprendre l'écluse presque entièrement. La flèche du clocher, foudroyée le 7 juin 1857, a été reconstruite et terminée le 14 juin 1858. En ce moment, on remplace la charpente de la toiture par une charpente en fer; on commence seulement à y appliquer la couverture en plaques de cuivre. Cette nouvelle toiture, beaucoup plus élevée que l'ancienne, donnera un aspect beaucoup plus grandiose au monument. Un habile architecte, M. Debret, s'est consacré depuis trente ans à la restauration de l'église de Saint-Denis. Quelques parties de sa restauration ont été critiquées avec amertume, mais c'est un devoir pour la critique de se montrer discrète vis-à-vis d'un homme qui a poursuivi avec zèle une si longue étude. Je ferai seulement ici deux observations qui m'ont été suggérées par une visite faite à l'église, et qui s'adressent plutôt encore au goût général qui semble triompher dans la restauration des monuments du moyen âge qu'aux travaux de M. Debret en particulier. La première a trait à la décoration au moyen de fonds et d'arabesques de couleurs vives et variées, appliqués sur les murailles, sur les voûtes et jusque sur les colonnettes, les tores ou les baguettes. Souvent, je le sais, et c'est le cas à l'église de Saint-Denis, on a retrouvé, en enlevant le badigeon, les traces de cette ancienne décoration. Je doute que cette éclatante ornementation, rehaussée d'étoiles, de fleurs de lis d'or (car nous restaurons tout, nous acceptons tout dans notre impartialité), n'ait été pendant le moyen âge un éblouissant spectacle pour les populations étonnées. Mais aujourd'hui, sur toutes les parois des cafés, des spectacles, des boutiques de petits-fours, nous sommes habitués à voir



(Vue extérieure de l'église royale de Saint-Denis.)

parfaitement exécutées les arabesques les plus fantastiques. Cette grossière et criarde enluminure des églises, perd à nos yeux son caractère d'archaïsme pour s'assimiler à un pastiche du décor moderne. Cela peut être employé avec avantage dans les petites chapelles latérales, mais il ne faut pas, à mon avis du moins, que cela pénètre de trop grands champs, à moins de régner exclusivement partout. Le contraste avec les parties nues où la pierre garde son ton uniforme, me semble d'un effet désagréable. — La seconde observation concerne les verrières. Il y a quelques années encore on pensait qu'il avait la un secret que le moyen âge avait emporté avec lui. Aujourd'hui Sévres, et surtout Choisy-le-Roi, fournissent des produits matériellement supérieurs aux anciens. Les artistes se sont jetés dans cette voie nouvelle avec ardeur, et de toutes parts les croisées des églises reçoivent de grandes compositions, où les lignes sont dessinées avec un contour sec et arrêté, qui ferait honneur à un Florentin. Et cependant, les anciens vitraux au feuillage indiscernable, où les figures et les couleurs se mêlent, où la ligne se confond, sont restés les véritables verrières, tandis que nos vitraux au dessin savant ne sont que des transparents. Cela est particulièrement sensible à Saint-Denis, où les vitraux se sont transformés en grands tableaux historiques. Une de ces grandes pages, placée dans le transept de droite, représente Napoléon visitant l'église de Saint-Denis en 1806 et en 1810; une autre, en face, Louis-Philippe la visitant en 1857. Quelle impression voulez-vous que j'éprouve de tout cela? Que voulez-vous que je fasse de ce grand lussard bleu, de ce monsieur en veste et en culotte couleur de confiture de mirabelle, qui reçoit l'empereur? de M. de Montalivet qui reçoit le roi? Si je lève les yeux au ciel, c'est pour rêver de Dieu et de ses anges. Or, cela me sera absolument impossible tant que j'aurai sous les yeux cette malencontreuse culotte trans-



(Caveaux des sépultures royales, dans l'église royale de Saint-Denis.)

parente. Je voulais entrevoir l'empire à travers les mystérieux clairoteints de la couleur et de la lumière; au lieu de cela, vous me faites voir la lanterne magique. *« Et voilà qui vous représente le grand empereur Napoléon. »* Faites prendre à l'huile toutes ces visites officielles, si vous voulez qu'on en

conserve le souvenir, mais réservez les verrières pour les anges et les saints. — Du reste, à part quelques rares anomalies, notre époque, il faut le reconnaître, avec sa libre et impartiale intelligence des choses, est parfaitement bien disposée pour entrer avec un sentiment vrai dans ce travail de res-

tauration qui appelle ses efforts et son bon vouloir de tant de côtés. Le comité de conservation des monuments historiques a eu une heureuse influence à cet égard, et les instructions rédigées par ses soins ont servi à répandre par la France des idées saines et le goût des études archéologiques. Nous

reproduisons ici la médaille en bronze que M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser à chacun de ses membres. Cette médaille, qui fait honneur au talent du graveur, M. Barre, est conçue dans ce système d'impartialité dont nous parlions tout à l'heure, et semble avoir pour but d'indiquer que le gouvernement, sans engouement irréfléchi, est disposé à étendre sa protection aux restes de l'antiquité profane aussi bien qu'à ceux du moyen âge.

Les curieux peuvent, en visitant l'église de Saint-Denis, admirer, dans les côtés de la nef les magnifiques mausolées de Louis XII, de François I<sup>er</sup> et de Henri II, et, en descendant dans la chapelle souterraine parcourir la suite de tombeaux des rois et reines de France qui forme une série chronologique curieuse pour l'étude de l'art. Mais ces tombes sont vides des poussières qu'elles devaient conserver à travers tous les siècles. Car rien ne dure en ce monde, et il y a déjà bien des siècles que la *psalmodie perpétuelle* fondée par Dagobert à l'aide de chœurs de religieux, se relevant nuit et jour les uns les autres, a cessé de se faire entendre. Quant au riche trésor de l'abbaye, il n'existe plus. Les reliques des vieux âges, la chaise de saint Louis, l'épée et la couronne de Charlemagne... ont été dispersées. Seulement on a rétabli dans la sacristie le fameux fauteuil de Dagobert. Grâce sans doute à la popularité du bon roi, il fut respecté pendant la révolution, mais la science a contesté ses titres, et elle en a fait une ancienne chaise consulaire. Ce qui du reste en l'empêcherait pas, ce me semble, d'avoir servi de trône à Dagobert. Le 13 avril 1804, au camp de Boulogne, lors d'une solennelle distribution de croix de la Légion d'honneur, l'empereur de fraîche date voulut asseoir sa nouvelle royauté sur un vieux trône, et il ne trouva rien de mieux pour cela que d'emprunter la chaise au *bon roi Dagobert*. Il avait sans doute ce jour-là la tête un peu à l'envers. Si le *grand saint Eloi* fut vain à passer par là, il eût pu dire, en apercevant ce jeune et glorieux empereur et cette vieille chaise, « Votre Majesté est mal inspirée. » Du reste, on ne tarda pas à la remettre à l'endroit (la chaise) à l'endroit qui lui convenait le mieux, c'est-à-dire dans un cabinet d'antiquités. On l'a vu longtemps à celui de la bibliothèque Royale qui l'a restituée à l'abbaye de Saint-Denis. Une autre chaise faite entièrement à l'imitation de celle-ci est placée au fond du chœur et sert au prêtre du chapitre. L'original avait servi à Napoléon et à Dagobert, le prêtre du chapitre, donnant l'exemple de l'humilité, s'est contenté d'une copie.

Ce qui attire surtout aujourd'hui les curieux à Saint-Denis, c'est le désir d'entendre le nouvel orgue dont l'église a été dotée. Que dirait donc le bon abbé Doublet, s'il revenait entendre les nouveaux concerts, lui, qui dans son lourd in-4<sup>e</sup>, imprimé en 1625, ne s'animait qu'une fois pour parler des orgues de l'église « tellement douces, dit-il, tant harmonieuses, qu'il semble que ce sont des voix humaines qui chantent et résonnent avec un rossignol qui joue si mélodieusement, qu'il semble qu'on entende un rossignol naturel qui dégoise son ramage dans un bois. »

ORGUE. — La véritable merveille de l'église de Saint-Denis



(Vue intérieure de l'église royale de Saint-Denis.)



(Médaille délivrée aux membres du comité de conservation des monuments historiques, par l'arr.)

est le grand orgue construit par M. Cavallé-Goll père et fils, et dans lequel ils ont réuni toutes les améliorations obtenues par les constructeurs de ces instruments en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre, en y ajoutant eux-mêmes les perfectionnements les plus précieux et les plus inattendus. L'orgue est dans les beaux-arts ce que la machine à vapeur est dans l'industrie; c'est la multiplication des forces de l'homme dans une proportion énorme. Maître de cet instrument, il peut goûter, de la manière la plus indépendante, toutes les jouissances de sa royauté intellectuelle. Cet instrument est un orchestre tout entier, mais un orchestre parfaitement discipliné et toujours dispos. Jamais de mauvais vouloir, jamais de laçme, jamais de distraction, point de chanteur qui fausse, point de hautbois, de cor ou de trompette qui détonne! Que l'artiste assis devant le clavier attaque bien la touche, et aussitôt mille voix vont lui répondre par un harmonieux concert. Toute son instrumentation est dans ses mains et aussi dans ses pieds; car plusieurs pédales, disposées devant lui, lui permettent de varier l'intensité des sons et leur expression.

Voici, d'une manière sommaire, en quoi consistent la composition et le mécanisme d'un orgue: le vent produit par les soufflets arrive à de grandes caisses, cloisonnées de mille façons, appelées *sommiers*, où se fait la distribution de l'air au moyen de soupapes que l'organiste met en jeu en abaissant les touches des claviers. Ces claviers, superposés en gradins, étaient autrefois au nombre de cinq. Sur les sommiers sont implantés les tuyaux par le côté de leur embouchure. Tous les tuyaux de même ton sont placés à chaque sommier sur la ligne d'un même conduit et peuvent résonner tous au moment où s'ouvre la soupape par laquelle l'air y est introduit. Mais, comme tout tuyau doit au besoin se faire entendre isolément, les sommiers sont munis de *registres* ou *règles mobiles* qui servent à ouvrir ou fermer les différents séries de tuyaux. Si l'on ouvre deux, trois registres, on a deux, trois tuyaux qui parlent à la fois à chaque touche du clavier correspondant. La seule soupape qui aboutit à la touche peut ainsi donner le vent à tous les tuyaux correspondant à la note du clavier. On comprend quels ressources les registres fournissent ainsi à l'organiste. Il les met en jeu au moyen de tirants placés à droite et à gauche de la lenette du clavier. Autrefois il devait toujours faire cette opération préalable avant de se mettre à exécuter. Dans les orgues modernes il peut changer de jeux sans interrompre la mélodie à l'aide de certains ressorts faisant mouvoir les tirants et placés à portée des pieds. Les tuyaux sont à *boche* ou à *anches*. On peut se représenter les premiers par le bec du flageolet dont le principe sonore est exactement le même, et le mécanisme des seconds par celui de la clarinette. Ils sont, à l'extrémité opposée à leur embouchure, ouverts ou *bouchés*, et alors ils sonnent l'octave grave des tuyaux ouverts de même longueur; ou enfin à *cheminée*, c'est-à-dire terminés par un petit tube de faible dimension, et ils tiennent pour le timbre le milieu entre les deux premiers tuyaux. Différentes séries eunues dans un même système s'appellent *jeux*. Les jeux diffèrent entre eux par leur tonalité, leur intensité et leur





Andantino,  $\text{♩} = 96$ .

**CHANT.**

**PIANO.**

Un pe - tit sou je vous en

prie Un pe - tit sou par cha - ri - - té Al - lons mes - sieurs je vous sup - - plie A - yez pour moi cet - te bon - té Un pe - tit

sou par cha - ri - - té Un pe - tit sou par cha - ri - - té. Ce pe - tit

sou c'est pour ma mè - re Je le de - mande à deux ge - noux Dai - gnez sou - - la - ger sa mi - - sè - re Je prio - rai le Bon Dieu pour vous Par vos bien -

faits à sa souf - fran - ce Si vous cau - sez quelque dou - ceur Messieurs j'en con - çois l'es - pé - - ran - ce Ce - la vous por - te - ra bon -

heur Un pe - tit sou je vous en pri - e Un pe - tit sou par cha - ri - - té Al - lons Mes - sieurs je vous sup -

*p* *pp* *poco rit.* *Dolcissimo.* *cres.* *Staccato.* *rit.* *Fin.* *p* *Suivez.* *p* *cres.* *Suivez.* *F* *rall.* *p* *Suivez.* *Dolcissimo.* *Staccato.*

pli - e A - yez pour moi cet - te bon - - té, Un pe - tit sou par cha - ri - - - té Un po - tit sou par cha - ri - - - té.

2<sup>e</sup> COUPLET.

Quand je quit - tai no - tre vil - la - ge Je vis ma mè - re qui pleu - rait El - le craignait pour le jeune A - ge De son pauvre en - fant qui par - tait Par - ta - geant les jus - tes a - - lar - mes Qu'on res - sent quit - tant le pa - - ys El - le me dit ca - chant ses lar - mes Va mon en - fant je te bé - - nis Un pe - tit sou je vous en pri - o Un pe - tit sou par cha - ri - - - té Al - lons mes - sieurs je vous sup - pli - e A - yez pour moi cet - te bon - - té Un pe - tit sou par cha - ri - - - té Un pe - tit sou par cha - ri - - - té.

3<sup>e</sup> COUPLET.

Pour vous messieurs que faut - il fai - re Faut - il dan - ser je dan - se - rai Et com - me je tiens à vous plai - re S'il faut chan - ter je chan - te

rai Les gais re - frains de nos mon - ta - gnes Les chants jo - yeux de mon pa - ys Quand nos viel - les les ac - com - pagnent Plaisent aux heureux de Pa - ris Un pe - tit sou je vous en pri - e Un pe - tit sou par cha - ri - - - té Al - lons mes - sieurs je vous sup - pli - e A - yez pour moi cet - te bon - - té Un pe - tit sou par cha - ri - - - té Un pe - tit sou par cha - ri - - - té.

pli - e A - yez pour moi cet - te bon - - té Un pe - tit sou par cha - ri - - - té Un pe - tit sou par cha - ri - - - té.

pli - e A - yez pour moi cet - te bon - - té Un pe - tit sou par cha - ri - - - té Un pe - tit sou par cha - ri - - - té.

Proccès d'E. DUVERGER.

### Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 1845.

#### Sciences naturelles.

**Botanique.** — M. Chatin est l'auteur d'un mémoire sur les phénomènes physiologiques développés dans les plantes sous l'influence de l'acide arsénieux. Étudiés suivant l'espèce, l'âge, les conditions atmosphériques, etc., ces phénomènes présentent un tableau d'autant plus intéressant, qu'ils ont plus de rapport avec ceux qu'on observe chez les animaux sous la même influence. M. Chatin démontre l'inutilité de l'arsenicage des céréales dans le but de détruire le charbon, et par conséquent l'urgence de prohiber la vente de l'arsenic pour cet usage.

— Dans une lettre adressée de l'île-de-France à M. Benjamin Delessert, M. Bojer annonce qu'il a enfin réussi à naturaliser le thé dans cette île; une plantation de 40,000 pieds de

thé est en plein rapport et exporte ses produits en Angleterre. M. Bojer pense que cette culture réussirait à merveille entre les mains des habitants de l'île Bourbon, plus habiles, suivant lui, que ceux de l'île-de-France. L'île Bourbon pourrait, dit-il, en peu d'années, produire assez de thé pour la consommation de la France.

— Une commission scientifique composée de MM. Lefèvre, lieutenant de vaisseau, A. Petit et Martin-Dillon, docteurs en médecine, auxquels se joignit plus tard un jeune géologue, M. Vignand, partit il y a cinq ans environ pour aller explorer l'Abyssinie. Quatre années s'étaient à peine écoulées, et M. Lefèvre revenait seul en Europe; de ses trois compagnons de voyage, deux avaient succombé à la fièvre; le troisième, M. Petit, avait péri d'une manière affreuse, emporté, dit-on, par un crocodile en traversant le Nil, près de Gondar. MM. Isidore

Geoffroy Saint-Hilaire et Richard ont donné, dans un rapport à l'Académie, le détail des collections zoologiques et botaniques recueillies pendant cette malheureuse expédition; ces collections sont riches en faits nouveaux et témoignent du zèle, de l'aptitude et des connaissances de ceux qui les ont formées. La commission scientifique a fait un long séjour sur le plateau de l'Abyssinie et parcouru un grand nombre de provinces inexplorées jusque-là par les Européens.

Les collections de zoologie, dues surtout aux travaux de M. Petit, comprennent des animaux de toutes les classes, mais l'alcool et les boyaux ayant manqué, on n'a pu conserver les animaux des classes inférieures, qui se trouvent représentés par un petit nombre d'individus.

Sur cent quatre-vingts espèces d'animaux articulés, il y en a soixante-dix environ qui sont tout à fait nouvelles et n'a-



**Magasins de Nouveautés de la Chaussée-d'Antin,**  
RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 9.

Ce bel établissement, construit sur l'ancien hôtel Péregrin, est admirablement approprié à sa nouvelle destination; malgré l'étendue des galeries, l'œil peut embrasser à la fois l'ensemble des richesses manufacturières qu'il renferme; l'air y circule dans toute sa pureté; la lumière y descend à profusion. Les salons ont été spécialement disposés pour un grand commerce, pour une circulation facile et commode; l'habile architecte qui a présidé à cette organisation a su profiter des améliorations de ses devanciers et éviter de tomber dans les mêmes défauts.

La beauté du monument, sa majestueuse simplicité, sa position au centre du quartier le plus élégant, les souvenirs qui s'y rattachent, et dont tout Paris s'est entretenu, devaient nécessairement inspirer les propriétaires, et les obliger en quelque sorte à ne pas rester, sous le rapport commercial, au-dessous de sa réputation contemporaine et de sa renommée traditionnelle. Le public a pu se convaincre qu'ils n'ont rien négligé pour y parvenir.

Ils ont été empressés, dès le début, à ouvrir leurs portes à tout le monde, en faisant de leurs magasins des galeries d'exposition, parce qu'ils ont compris que les dames aiment à examiner à loisir avant de décider une acquisition.

En ont banni ces sollicitations importunes qui accueillent chaque personne à son entrée dans une maison de commerce, la troublent, l'influent dans son choix, et dont elle est à peine délivrée dans la rue.



Ils ont emprunté aux maisons intelligentes leur système d'échange et de remboursement à volonté, qui offre à l'acheteur des garanties positives et irréversibles.

C'est aux manufactures les plus renommées qu'ils s'adressent de préférence pour leurs approvisionnements. La régularité, la supériorité de la plupart de leurs produits, tiennent aux

grandes quantités d'étoffes qu'ils font fabriquer à la fois et sans interruption. Les beaux velours de soie de toutes nuances, les mérinos-Patrilie si chauds, si soyeux, les riches cachemires de l'Inde, les toiles cotonnées perfectionnées, les soieries à dessins inédits, les mousselines, les botistes, les vêtements pour deuil, la lingerie, les rou-

vetures confectionnées, enfin les mille gracieuses fantaisies qui composent la toilette d'une dame, tout cela se rencontre à profusion dans ce bazar de la mode.

C'est sur ces données essentiellement progressives qu'est fondé l'établissement de la Chaussée-d'Antin. On ne doit donc pas s'étonner du succès complet qui, dès le jour de l'ou-

verture de ses riches magasins, l'a placé au premier rang de nos grandes maisons de nouveautés.

Ses magnifiques galeries, adoptées par le public élégant, sont devenues un but de promenade fashionable, et il n'est plus permis à un étranger qui visite la capitale de la quitter sans pouvoir dire au retour: J'ai vu les magasins de la Chaussée-d'Antin.

UN VOLUME DE 800 PAGES.  
Format du *Mémorial de Sainte-Hélène*.

UNE MÉDAILLE EN BRONZE  
Est donnée de suite aux Souscripteurs qui payent d'avance les 25 livraisons dernières.

**HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE**

PAR MM. AMÉDÉE BOUDIN ET FÉLIX MOUTTET.

ILLUSTRÉE DE 250 DESSINS SUR ACIER ET SUR BOIS, DONT 50 GRAND FORMAT TIRÉS À PART SUR CHINE, ET 200 DANS LE TEXTE

Par MM. Horace Vernet, — Hippolyte Bellangé, — Tony Johannot, — J. Gignoux, — E. Lamy, — Morel-Fatio, — Français, — Eugène Charpentier, — Pauquet, — Beaucé, — Heg. Wetter, — etc. etc.

IL PARAIT RÉGULIÈREMENT UNE OU DEUX LIVRAISONS TOUTS LES SAMEDIS.

Les Souscripteurs de Paris qui payent 50 livraisons d'avance les reçoivent FRANCO à domicile et ont droit à la médaille.

**LES DEUX PREMIÈRES LIVRAISONS SONT EN VENTE**

Chez P. BITTERLIN FILS, éditeur, rue Neuve-St.-Augustin, 10, au 1<sup>er</sup>.

100 LIVRAISONS À 30 CENT.

Tout ce qui dépassera ce nombre sera donné GRATUITS.

L'OUVRAGE COMPLET : 30 FR.

Les souscripteurs de province payent 5 fr. 50 c. en sus pour le port.



**ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE**

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.  
Dépôt à PARIS, chez M. FAGER, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMIERS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

**LE VÉRITABLE PURGATIF ANDERSON** est utile à tous les âges de la vie; il remédie aux maux de tête, aux étourdissements; il expulse les humeurs qui font obstacle au libre exercice des fonctions. La boîte, scellée par un timbre royal qui porte sur fond rouge: *J. F. Johnson, chimiste breveté*, se vend 2 francs dans toutes les pharmacies et rue Caumartin, 1, à Paris.

**EAU DE BOTOT**, rue Coq-Héron, 5, maison de la Caisse d'épargne. — Cette eau, balsamique et spiritueuse, fortifie les gencives, raffermi les dents, entretient blanches et saines, arrête les douleurs, et donne à l'haleine une odeur suave.

**PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE!** LIMONINE ou Extrait pur de tous les principes du citron.  
Extrait: Limonades, punch, glaces, préparations culinaires d'office, etc.  
Avantages: Réduction sous le plus petit volume, usage des plus faciles, saveur parfaite du fruit, économie relative de plus de 60 pour 100, conservation indéterminée.  
Prix, 2 francs le flacon suffisant à plus de 120 verres d'excellente limonade.  
Dépôt principal passage Choiseul,

**CAOUT-CHOUC SANS ODEUR, COURROIE DE MECANIQUE**  
**GUERIN F<sup>rs</sup> et C<sup>ie</sup>, rue des Fosses-Montmartre, 3, à PARIS.**  
Patelets 1<sup>re</sup> qualité, 60 fr.; 2<sup>e</sup> qualité, 50 fr.; Nanteux taille ordinaire, 55, 45, 55 fr.; Nanteux grande taille, 50, 60, 75 fr.; Rouleaux d'officiers, 50, 45, 55 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Coussins, de 4 à 5 fr.; Tabliers de nourrices, 6 et 7 fr.; Brevetées à tous prix.  
LES COURROIES EN CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N<sup>o</sup> 1, très fort, 40 c. le mètre, sur un centimètre de largeur. N<sup>o</sup> 2, un peu moins fort, 35 c. N<sup>o</sup> 3, force ordinaire de cuir, 50 c.

21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.  
**MÉTHODE ROBERTSON**  
Enseignement des langues. Établissement central, rue Richelieu, 47 bis. Anglais. Professeurs, MM. Robertson

et Hamilton. — Allemand. Professeur, M. Savoye. — Italien. Professeur, M. Vimercati. — Espagnol. Professeur, M. Mallefille. — Français. Professeur, M. Personne. — Arabe. Professeur, M. Hadjarnad. — Grec moderne. Professeur, M. Altarides. — Turc, Persan et Arménien. Profes-

seur, M. Casanjan. — Pour les jours et les heures d'ouverture de chacun des cours, voir le programme qui se distribue gratuitement chez le concierge de l'établissement. Il y a, dans chaque salle de cours, une enceinte réservée pour les dames. On se fait inscrire de 10 heures à 5 heures.

Librairie de CHARLES HINGRAY, éditeur, 10, rue de Seine.  
OUVRAGE ILLUSTRÉ COMPLET.

**HISTOIRE D'ANGLETERRE,**

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU COURONNEMENT DE LA REINE VICTORIA,  
Par M. le baron de Roujoux,

Publiée par M. A. MAINGLET, sous la direction archéologique de MM. TAYLOR et C. NODIER.

Ouvrage orné de 500 gravures sur bois, de 50 grandes gravures tirées à part et de 6 cartes géographiques représentant l'Angleterre à ses différentes phases. 2 vol. in-8, jésus. — Nouvelle édition, entièrement rebondue, et mise au courant des meilleurs livres historiques publiés en Angleterre. — Prix, brochures. . . . . 50 fr.  
Prix, reliés à l'anglaise, avec fers et dorés sur tranches. . . . . 40 fr.

PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n<sup>o</sup> 60.

**EXAMEN DE LA PHRÉNÉOLOGIE,**

Par M. Flournois,

Membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc  
1 vol. in-18, 2<sup>e</sup> édition. — Prix 2 fr.

Autres ouvrages de M. Flournois

Même librairie.

DE L'INSTINCT ET DE L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX. 1 vol. in-18. 5 fr. 50 c.  
GEORGES CUVIER. Histoire de ses travaux. 4 vol. in-18. 5 fr. 50 c.  
BUFFON, Histoire de ses travaux et de ses idées. 1 vol. in-18. 5 fr. 50 c.

## Modes.



La saison s'avance, les vacances viennent de finir, et la vie de château accompli ses derniers jours; déjà le Théâtre-Italien a inauguré sur son affiche, et parmi les noms de ses chanteurs et de ses compositeurs favoris, des noms nouveaux dont les débuts sont de nature à piquer la curiosité des amateurs de campagne les plus retardataires.

Hâtons-nous donc d'enregistrer les dernières modes d'été, qui n'ont plus que quelques jours à vivre.

Lors de notre visite d'adieux à l'une des plus délicieuses villas des environs de Paris, nous avons dessiné, au milieu des toilettes des élégantes promeneuses qui foulaient de leurs brodequins minces les feuilles jaunissant déjà les allées du pore, une robe en tulle fond blanc à rayures cremes et en travers, dont le corsage ouvert par devant, et les manches descendant seulement un peu au-dessous du coude, laissent apercevoir un fichu en mousseline brodée avec garniture de dentelle montant autour du col et redescendant en jabot; une écharpe de cachemire vert, formant la transition entre le mantelet d'été que la fraîcheur de la saison avancée ne permet plus et le pardessus que l'automne va bientôt autoriser, retombait en plis onduleux au bas de la taille; une ombrelle, terminée par un anneau qui se passe au doigt, paraissait plus nécessaire au maintien qu'aux ardeurs d'un rare soleil; enfin, cette mise fraîche, simple et de bon coup, était complétée par un chapeau à la Pamela en grosse paille d'Italie, brodé d'agréments en paille et garni de chaque côté d'une touffe de pensées.

La maîtresse de la maison portait, au dîner, une robe en poude-soie rose recouverte d'une redingote en taffetas bleu découpé à dents de feston et garnie d'effilés bleus; la berthe et la jupe ouverte étaient rattachées à leur jonction par des noeuds de rubans roses et bleus posés à la Louis XIV; une coiffure en guipure, terminée par des choux ornés de fleurs, couvrait des cheveux lissés en bandeaux; enfin, des sandales en satin à la reine, nouvelle création d'un de nos cordonniers en renom, agrafaient leurs bandellettes, qui remplaçant le cothurne, sur un bas diaphane en fil d'Ecosse.

Passant des modes d'été aux modes d'hiver, nous allons bientôt montrer à nos lectrices le cortège des robes de chambre, manteaux, pardessus, pelisses, etc.; on parle déjà beaucoup de nouveautés on se gâte que prépare la maison d'Alexandrine, qui vient de joindre, pour ces objets de goût, compléments indispensables d'une toilette élégante, des salons de confection à ses salons de modes, dans lesquels nous avons remarqué une capote du matin à grand bayolet dite à la baigneuse, dont la forme est des plus originales, et un chapeau habillé de velours épinglé rose, auquel une plume de héron gris naturel donne un cachet de distinction inimitable.

## Statue de M. de Martignac.



(Statue de M. de Martignac, par M. Foyatier, inaugurée à Miramont, le 16 septembre 1854.)

Au train dont vont MM. les sculpteurs, les grands hommes en bronze ne manqueront pas à la France, et bientôt chaque chef-lieu de canton aura le sien. Cette réflexion, du reste, que nous avons faite en lisant les comptes rendus d'inauguration de statues dont les journaux des départements sont remplis chaque semaine, l'érection du monument de M. de Martignac ne nous l'aurait pas inspirée. Nous aimons à voir cet hommage rendu par une population qui l'adorait, dans un pays dont il avait développé le bien-être, à un homme qui a montré au pouvoir un caractère modéré et ferme, et qui aurait conjuré la chute d'une dynastie si elle n'eût voulu, malgré tout, marcher à sa ruine.

C'est le 18 septembre que cette solennité a eu lieu à Miramont (Lot-et-Garonne), en présence d'une immense population accourue pour rendre hommage au bienfaiteur de la contrée, à l'homme d'état illustre. Après une salve d'artillerie, la toile qui enveloppait la statue, due au ciseau de M. Foyatier, a été enlevée. M. de Martignac est représenté en costume de ministre, la main appuyée sur un bureau où sont déroulés des projets de lois. L'attitude est noble, digne et imposante; il y a de la vie dans ses traits, qui révèlent la noblesse, la grâce et la bienveillance.

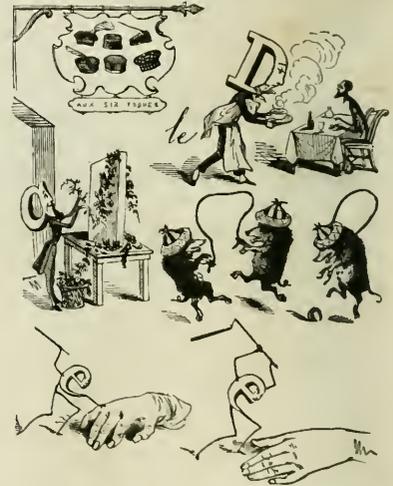
Deux discours ont été prononcés, l'un par le sous-préfet de l'arrondissement, l'autre par le maire de Miramont; mais quand, après ces orateurs, on a vu se lever le poète Jasmin, et les rangs se sont rapprochés, dit l'*Echo de Marmande*, chacun a voulu poirir de cette physionomie si vive, si animée, chacun a voulu recueillir ces accents si inspirés, si électricques, si profondément émouvants; un frémissement de bonheur et d'admiration a fait tressaillir l'assemblée tout entière sous le charme puissant de cette parole magique. *L'Estafette de Mousse de Martignac* peut prendre place parmi les improvisations les plus remarquables du porte-agenais.

À la fin de la dernière strophe, Jasmin a lancé de sa place une couronne, qui a été immédiatement suivie de plusieurs autres. Cet instant a été grave, grand et solennel. Tous, le front découvert, se sont inclinés et ont rendu hommage à l'homme illustre auquel Miramont s'enorgueillit d'avoir donné naissance. »

## Bébus.

## EXPLICATION OU DERNIER BÉBUS.

Un père sans pain avec un enfant pâlit encore davantage que trois pères sans enfants avec du pain.



On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

À LONDRES, chez J. FROWAS, 1, Finch Lane Cornhill.  
À SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissaire officiel de toutes les Bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Goshin-Dvor, 22 — F. BRILLIARD et C<sup>o</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

À ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.  
Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).  
À NEW-YORK, au Bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.  
À MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUROCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACARRE et C<sup>o</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 3 fr. 75.

N<sup>o</sup> 157. VOL. VI. — SAMEDI 11 OCTOBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Combat du Typhour. Mort du colonel Berthier. — Courrier de Paris. — Animaux nouvellement arrivés au Jardin des Plantes. Sept Gravures. — Les eaux de Vichy. Deux Gravures. — Un Ménage d'autrefois. Nouvelle russe, par Gogol, traduction publiée par M. Louis Viardot. (Suite et fin). — Galerie Victoria à Eu et salle de la Smaia à Versailles. Trois Gravures. — Baquet Typographique. Une Gravure. — Chronique musicale. — Rosa et Gertrude. Roman, par M. R. Topffer. (Suite). — Garde nationale du grand-duc de Gêrolstein. Dix gravures. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Canot de sauvages laebmnersbite. Deux Gravures. — Correspondance. — Rébus.*

### Histoire de la Semaine.

**NOMINATION DE PAIRS.** — Huit nouveaux pairs viennent d'être créés. La lutte assez vive et les résultats disputés des élections qui ont eu lieu ces jours derniers ont déterminé le cabinet à prendre cette fois en dehors de la chambre des députés les nouveaux hôtes du Luxembourg. Cette nécessité est fâcheuse, car quelque honorables que soient les noms de ceux-ci, toujours est-il que la pairie ne saurait beaucoup gagner en considération nouvelle à se recruter d'anciens députés vaincus dans la lutte électorale, et à ne pouvoir être rajeunie et vivifiée par l'adjonction d'hommes considérables de la chambre des députés. Espérons, pour la consolidation de nos institutions, que ces calculs de politique militante n'auront qu'un temps. En attendant, voici les noms des huit nouveaux personnages élevés à la pairie par ordonnances du 20 septembre

pour les services rendus par eux à l'Etat : M. le lieutenant général Fabvier; M. Jard Panvillier, conseiller-maire à la cour des comptes; M. Laurens-Humblot, ancien député; M. Legagneur, premier président de la cour royale de Toulouse; M. Mesnard, conseiller à la cour de cassation, ancien procureur général; M. Paulze d'Ivoy, ancien préfet; M. le baron Röederer, ancien préfet, et M. Rousselin, premier président de la cour royale de Caen.

**ALGÈRE.** — De bien déplorable nouvelles sont venues à la fin de la semaine dernière et au commencement de celle-ci de la province de l'ouest de nos possessions d'Afrique. Depuis un mois, l'effervescence qui accompagne toujours chez les musulmans le mois de Ramazan, qu'il est leur carême et leur temps de grande ferveur religieuse, se faisait sentir dans nos rapports avec certaines parties des populations éloignées du centre, et avaient même éclaté en insurrections partielles, aussitôt étouffées. Mais les 21, 22 et 25 septembre,



(Arabes dans le ravin. — Bois.) (Chasseurs d'Orléans et Arabes.) (Le Commandant Clère.—Le Docteur Berour donnant ses soins au colonel Berthier.) (De-filé suivi par la (Charge des chasseurs d'Afrique.) (Chasseurs d'Orléans. — Bois.)

(Combat du Typhour, d'après un dessin fait sur les lieux. — Mort du colonel Berthier.)

une colonne de 43 à 1800 hommes, commandés par le général Bourjoly, a été fortement inquiétée par plusieurs tribus révoltées des Flittas. Le dernier de ces jours, l'ennemi ayant redoublé d'efforts, et l'arrière-garde de la colonne s'étant trouvée serrée de très-près, le général jugea nécessaire d'envoyer pour la dégager deux escadrons du 4<sup>e</sup> régiment des chasseurs d'Afrique, commandés par le lieutenant-colonel Berthier. Cet officier supérieur, travaillé, dit-on, depuis deux

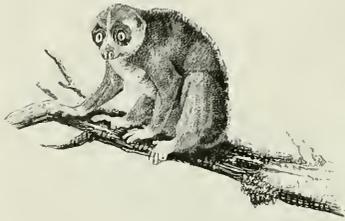
jours, d'un pressentiment de mort, est tombé frappé d'une balle au cœur en conduisant ses chasseurs à la charge. Un combat acharné s'est établi sur le corps du lieutenant-colonel Berthier; les Arabes voulaient à tout prix l'enlever; nos cavaliers étaient plus disposés à se faire tuer qu'à abandonner le cadavre de leur chef. On se pressait, on se heurtait. D'un côté, c'était un fanatisme que rien n'effrayait, de l'autre un sentiment d'honneur qui s'exaltait par le danger. Cependant

le courage des Français semblait au moment d'être trahi : un Arabe avait saisi le corps par la tête, il allait la couper et fuir avec son trophée sanglant, quand un chasseur descend de cheval, s'empare d'un des pieds de Berthier, tue l'Arabe d'un coup de feu, enlève le corps de la mêlée, et le rapporte à Mostaganem, où les honneurs funèbres lui ont été rendus.

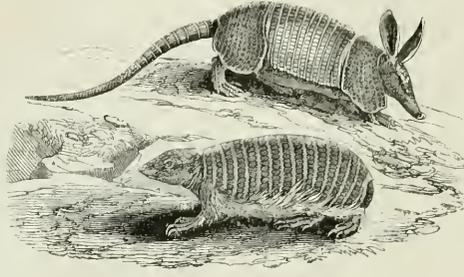
A côté de la scène que nous venons de décrire, s'en passait une autre non moins dramatique. Le 9<sup>e</sup> bataillon de clas-



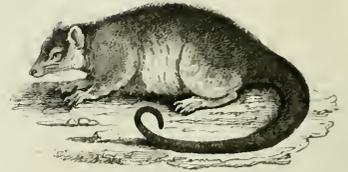




(Phalanger.)



(Tatus.)



(Loris.)

couvre. Ce sont des animaux très-inoffensifs, qui n'attaquent jamais les êtres plus faibles qu'eux, et cependant ils ne répugnent pas à se nourrir de lambeaux de cadavres quand ils en trouvent. Leur nourriture ordinaire consiste en fruits, en légumineuses et en racines. A l'aide de leur nez et de leurs ongles ils se creusent des terriers avec une telle promptitude, que, sur ce point, ils ne peuvent être comparés qu'à la taupe. S'ils sont éloignés du terrier qu'ils habitent, pour échapper au danger, ils se mettent à creuser, et pour peu que le chasseur soit à cinquante pas d'eux, ils ont le temps de disparaître sous la terre avant qu'il arrive. Si leur queue paraît encore en dehors et qu'on la saisisse, ils se cramponnent avec tant de force, qu'on la casse plutôt que de les en arracher. Lorsqu'ils sont tout à fait enfoncés dans un terrier profond, on ne peut en faire sortir qu'en les inondant ou en les fumant. Le seul moyen de les faire étendre quand ils sont roulés en boule, est de les plonger dans l'eau.

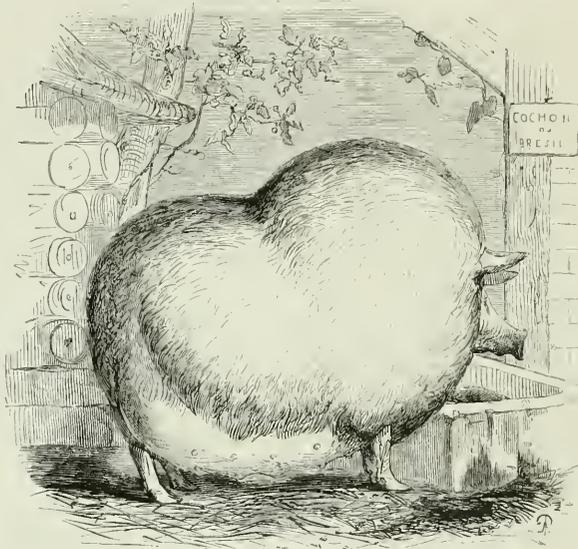
Lorsque le cachicauca est poursuivi par des chiens, il tâche de gagner le bord d'un précipice; si se met en boule et se laisse rouler jusqu'au fond sans le moindre danger, grâce à la dure cuirasse qui le couvre et le protège. La femelle, dit-on, fait quatre petits par mois. Aussi, malgré la chasse continue qu'on leur fait parce que leur chair est excellente, le nombre n'en diminue guère.

Le *richiazou* ou *chamiphore tronqué* (*chlamphorus truncatus*, Hart.) a beaucoup d'analogie avec les tatous, mais

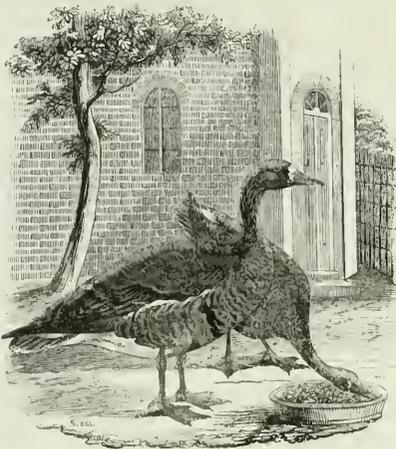
tout son corps est couvert de bandes, et il n'a pas de bouclier sur les épaules et sur la croupe. Il a cinq pouces et quart (0 m. 142) de longueur totale, et les écailles de son test sont rhomboidales et s'avancent sur sa tête, qu'il peut retirer dessous. Sa queue est appliquée sur son abdomen; le dessous de son corps est garni de longs poils blancs et soyeux. Il se creuse de longues galeries souterraines à la manière des taupes tout il a les mœurs, et, pendant qu'il allaite ses petits, il les porte sous les bords de son test. On le trouve au Chili, dans les environs de Mendoza.

Parmi les oiseaux de la Ménagerie on remarque, entre tous les échassiers, les fulvex ou poules sultanes (*fulica porphyria*, G. Cuv.), originaires d'Afrique et naturalisées aujourd'hui dans plusieurs îles et côtes de la Méditerranée. Elles se tiennent constamment sur un seul pied, et de l'autre elles portent leurs aliments à leur bec; leur plaque frontale est très-grande, ovale, arrondie dans le haut; leurs doigts de pied sont excessivement longs, presque sans bordure sensible, et leur plumage offre les plus belles nuances de violet, de bleu et d'aigue-marine. Du reste, leurs habitudes sont à peu près les mêmes que celles de nos poules d'eau.

On regrette de ne plus voir au jardin des Plantes les demoiselles de Numidie (*ardea virgo*, G. Cuv.), à peu près de la grandeur de la grue couronnée, mais à taille plus svelte et plus élégante. Leur plumage est d'un beau gris-cendré; leur cou est pareil



(Cochon du Brésil.)



(Oies rieuses.)



(Demoiselles de Numidie.)

d'une longue pèlerine d'un noir brillant et velouté, et deux belles aigrettes blanches, formées par le prolongement des plumes effilées qui couvrent leurs oreilles, les coiffent très-conjunctement. Ces oiseaux se font encore remarquer par des gestes

et des mouvements affectés, bizarres, imitant par-fois des révérences répétées, d'autres fois une danse aussi originale que la polka, mais plus décente.

On ne trouve à leur place que des oies rieuses (*anas ab-*

*frons*, G. Cuv.) au plumage gris, au ventre noir et au front blanc. Ces oiseaux voyageurs paraissent quelquefois dans nos pays en hiver, et vont même jusqu'en Egypte, après avoir traversé l'Europe entière. 1

Les Eaux de Vichy.

Depuis quelques années la mode prend sous son fantasque patronage une multitude d'eaux thermales que nos peuples ignoraient profondément et que nos fils ne connaîtront pas mieux sans doute. Du Rhin à l'Océan, de Belgique en Espagne, le caprice promène tout un monde blasé, plantant sa tente sur chaque place, s'asseyant au bord de chaque source, improvisant, comme Potemkin, des villages de carton-pierre et de bois peint, là où naguère il n'existait qu'une lande stérile, que quelques misérables huttes, et à des maux fictifs offrant des remèdes imaginaires. C'est le *similia similibus* d'Hahnemann ; c'est tout une homéopathie pittoresque et locomotive.

Bien différentes sont de ces eaux de fortune les ondes célèbres de Vichy, qui ont, assurent les médecins, la quadruple propriété de rendre les jambes aux goutteux, l'appétit et la digestion aux estomacs débilités, une libre sécrétion de la bile aux fûtes souffreteux et enfin de dissoudre certains calculs fort onéreux à leurs tristes propriétaires. Ce sont là des eaux de vieille roche, de bonne source, qui comptent maints quartiers de noblesse. Dès le siècle de Louis XIV elles étaient engrand renom. On en peut juger par vingt lettres de madame de Sévigné, qui les prit au printemps de 1676, en compagnie de madame de Brissac, de M. et madame de Saint-Hérem, de M. de Lafayette, de l'abbé Dorat, de Plaucy, de madame la duchesse d'Escars et d'une foule d'autres malades de qualité. Elle en éprouva les meilleurs effets et trace à sa fille le portrait de son enchantement des jolies rives de l'Allier. « Je crois que si l'on y regardait bien, dit-elle, on y trouverait encore des bergers de l'Astrée. » Tout l'avait séduite, dans cette riante et calme nature bourbonnaise, hors le goût des

eaux, qu'elle n'hésite pas à proclamer détestable. « J'ai donc pris des eaux ce matin, ma très-chère, écrit-elle à la date du 24 mai; ah! qu'elles sont mauvaises! On va à six heures à la fontaine; tout le monde s'y trouve; on boit et l'on fait une fort vilaine mine; car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on prend ses eaux, on parle continuellement de la manière dont on les rend; il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin on dîne; après dîner, on va chez quelqu'un; c'était aujourd'hui

« Mes eaux m'ont fait encore aujourd'hui beaucoup de bien; il n'y a que la douche que je crains... » (21 mai). — Du dimanche 24: « Je me porte fort bien; je bois tous les matins; je suis un peu comme Nouveau, qui demandait: *At-je bien du plaisir? Je demande aussi: Rends-je bien mes eaux? la quantité, la qualité, tout va-t-il bien?* On m'assure que ce sont des merveilles, et je le crois, et même je le sens; car, à mes maux et à mes genoux près, qui ne sont point guéris, parce que je n'ai encore pris ni le bain ni la douche, je me porte aussi bien qu'on jamais. La beauté des promenades est au-dessus de ce que je puis vous en dire; cela seul me redonnerait la santé. »

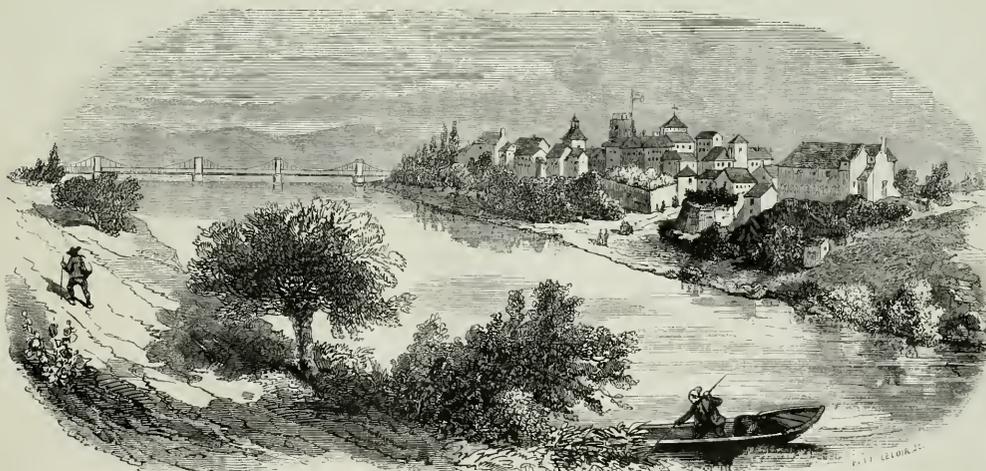


(Édifice thermal de Vichy.)

chez moi. Madame de Brissac a joué à l'ombre avec Saint-Hérem et Plaucy; le *chamane* et moi nous lisions l'Arioste. Il est venu des demoiselles du pays, avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici ont les bohémiennes poussent leurs agréments; elles font des *déguignades* où les cures trouvent un peu à redire; mais enfin, à cinq heures, on va se promener dans des pays délicieux; à sept heures, on souppe légèrement; on se couche à dix. Vous en savez présentement autant que moi. Je me suis assez bien sauvée de mes eaux; j'en ai bu douze verres... — Et plus loin :

Vichy, lieu cher à Esculape, eut, un peu plus tard, l'insigne honneur de convertir, qui le croirait? au culte des muses l'une des gloires de notre littérature sacrée, Flechier, le grand Flechier, qui, ivre d'enthousiasme et de carbonate de soude, rimait sur cette douce nature bourbonnaise les sens vers qu'il ait composés, nous aimons du moins à le croire. La pièce est rare et curieuse; elle mérite d'être transcrite :

C'est pour voir ces lieux à loisir  
Ou la nature à pris plaisir  
A remuir dans l'etendue



(Vue générale de Vichy et de la source des Célestins.)

Tout ce qui peut plaire à la vue;  
Les villages et les châteaux,  
Et les vallons et les cotéaux,  
La perspective des montagnes,  
Couronnant de vastes campagnes,  
Le beau fleuve qui dans son cours  
Forme à leurs pieds mille détours;  
La verdure émaillée des plaines;  
Le cristal de mille fontaines.  
Les prés, les ruisseaux et les bois;  
Toutes ces beautés à la fois  
Rendent le pays admirable,  
Et, dans ce séjour délectable,  
Séjour à jamais préférable  
À celui qu'habitent les dieux ;

On pense, et c'est chose éroyable,  
Que, pour l'utile et l'agréable,  
Jamais on ne put trouver mieux.  
Tous les efforts que la peinture  
Fait pour imiter la nature,  
Ne sont que de faibles crayons  
Des beautés que nous y voyons,  
Après de toutes ces merveilles  
Qui sont peut-être sans pareilles,  
Je n'estimerais pas un chou  
Le paysage de Saint-Cloud,  
Non plus que celui de Saurene,  
Arrosé des eaux de la Seine;  
Et qui vante Montmorency  
Se tairait s'il eût vu ceci.

Que dites-vous de ce petit morceau dans le goût de Bachaumont et de Chapelain, au moins par la prose descriptive qui le précède et qui le suit? Pour moi, j'avoue que j'en raffole : le séjour à jamais préférable à celui qu'habitent les dieux me semble bien un peu risqué, surtout pour qui connaît le nom du poète. L'idée de déporter l'Olympe en Bourbonnais, et de substituer l'eau de Vichy au nectar que boivent les dieux, est téméraire, j'en conviens. Il y a bien aussi quelque part un vers faux : ce sont là des licences poétiques. Mais en revanche l'utile et l'agréable est un trait fort heureux. Je n'estimerais pas un chou le paysage de Saint-Cloud, me semble du dernier galant; et quant au quis ego fulminé contre l'enthousiaste ignare qui ose vanter Montmorency, je ne sache pas de





### Galerie Victoria au château d'Eu. — Salle de la Smala au Musée de Versailles.

Il y a aujourd'hui un mois que la reine Victoria, débarquée inopinément au Tréport, arrivait au château d'Eu. On sait aussi que le roi Louis-Philippe, répondant à cette gracieuse visite par une attention non moins délicate, conduisit aussitôt sa royale hôtesse dans la galerie qui porte son nom, galerie nouvelle construite en commémoration de la première visite de S. M. Britannique en 1845, et destinée à reproduire les scènes principales du séjour de l'auguste étrangère au château d'Eu, et du voyage du roi Louis-Philippe à Windsor.

C'est la gravure de cette galerie que *l'Illustration* présente ici à ses abonnés. Le moment choisi par l'artiste est celui où la reine Victoria, donnant le bras au roi, parcourt la salle, accompagnée de la famille royale et suivie de toute la cour.

Les peintures qui ornent cette galerie ont été, pour la plupart, improvisées comme la galerie même. Ses deux extrémités sont occupées, d'un côté, par le portrait de la reine d'Angleterre, placé entre ceux du prince Albert et de la reine des Belges, et, de l'autre côté, à droite et à gauche de la porte d'entrée, par les portraits du roi et de la reine des Français. La partie droite de la galerie est occupée par les tableaux représentant le voyage de la reine Victoria à Eu, et la partie gauche, par ceux représentant le voyage du roi à Windsor.

Les cinq portraits en pied ont été exécutés par M. Winterhalter. Quant aux peintures, au nombre de trente, reproduisant les épisodes de l'un et de l'autre voyage, elles sont dues au pinceau de MM. Allaux, Siméon Fort, Dauzats, Eugène



(Vase en orfèvrerie, donné par la reine d'Angleterre au roi, lors de son voyage au château d'Eu.)

Lamy, Morel-Fatio, Couder, Sebron, Marilhac, Eugène Isabey, Tony Johannot et Lepoittevin.

Tous ces artistes ont raconté à leur manière et reproduit avec beaucoup d'à-propos et de talent les incidents plus ou moins variés du voyage de S. M. Victoria en France et de l'hospitalité fastueuse qui lui fut donnée par le roi. C'est l'arrivée au Tréport, puis au château; c'est la présentation à la famille royale, puis la promenade en mer, la promenade dans le parc; c'est la collation, la revue, le concert et le spectacle; ce sont enfin les adieux et le départ.

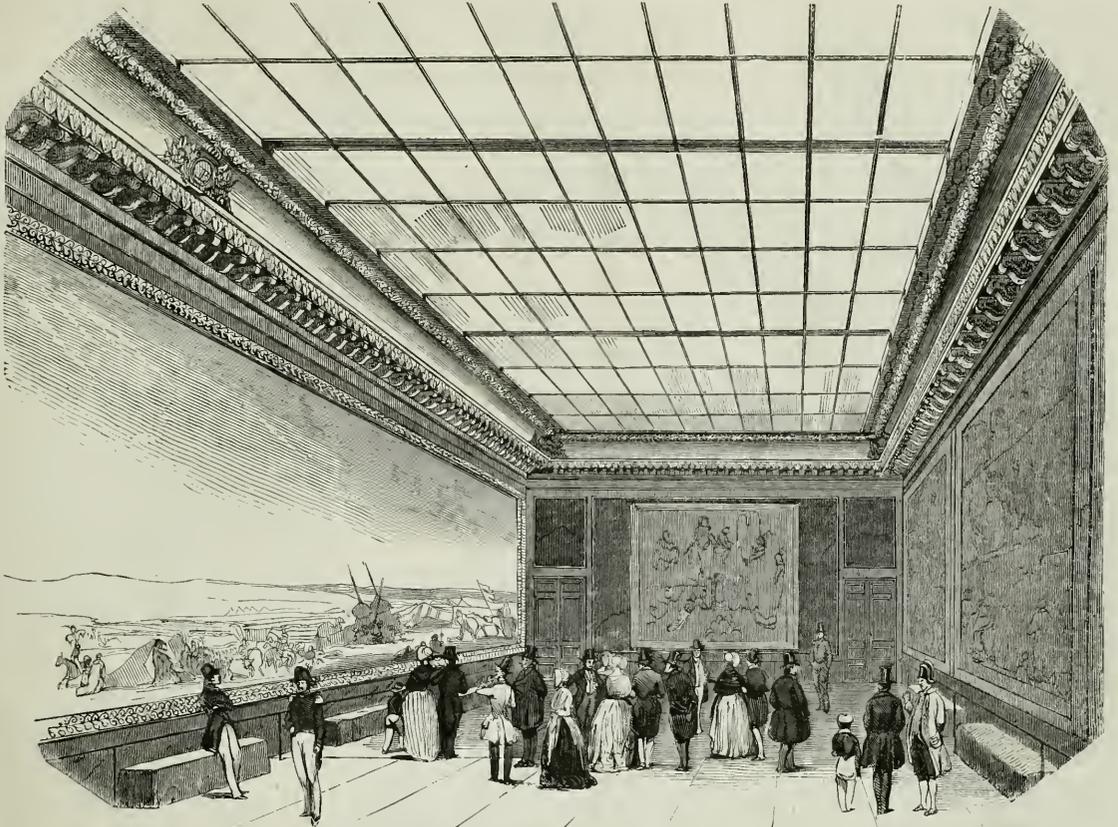
N'allons pas oublier de dire que Louis-Philippe a fait disposer, sous le portrait de la reine Victoria, le beau vase or et argent, figurant le combat de saint Georges contre le dragon, magnifique don de S. M. Britannique au roi des Français, dont nous donnons ici le modèle.

Le roi y a fait également placer les bustes de la reine Victoria, du prince Albert, du duc et de la duchesse de Kent, autres dons de S. M. Britannique, lors du voyage à Windsor. L'ameublement de cette galerie, exécuté tout entier en chêne sculpté, est d'un grand goût et d'une rare élégance. Toutes ces boiseries, rehaussées par de nombreux filets d'or, ont été faites avec la même promptitude que les peintures. Grâce à l'habile distribution du travail et à la prestesse de l'exécution artistique et de la main d'œuvre, en moins de dix jours ce prodige de célérité a été accompli.

Sans transition ni effort, et passant d'une merveille à une autre merveille, nous irons du château d'Eu au château de Versailles. Cette salle magnifique dont les lambris et les panneaux sculptés sont provisoirement recouverts par des tapisseries des Gobelins garnies de velours rouge à crépines d'or,



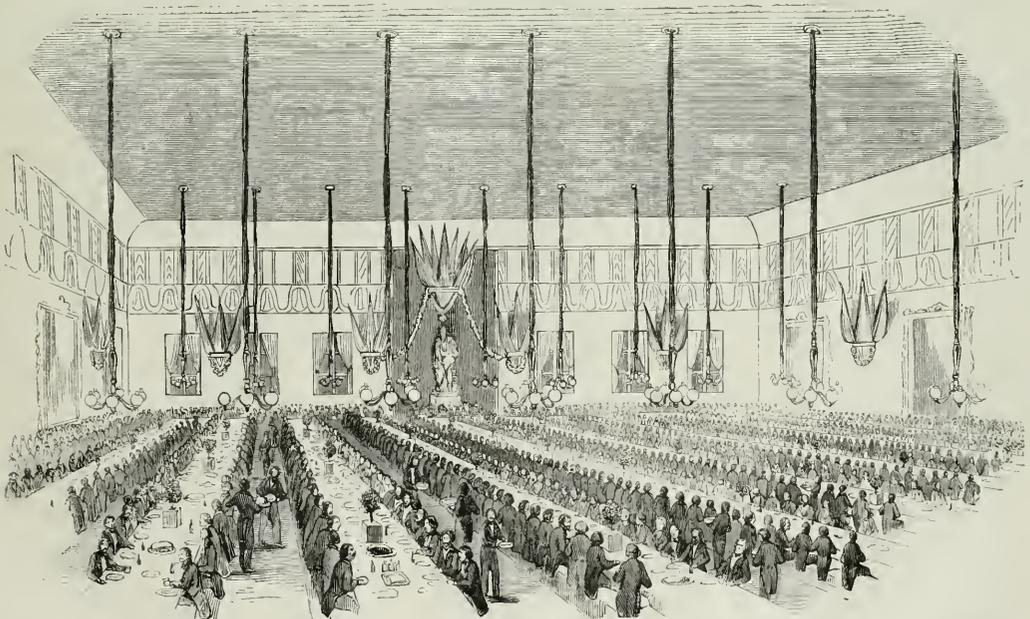
(La reine Victoria visitant la galerie construite au château d'Eu, en commémoration de son premier voyage.)



(Vue intérieure de la salle de la Smala, ouverte dans les galeries de Versailles.)

vous l'aurez reconnue tout de suite, c'est la salle de la Smala, ainsi appelée de l'immense tableau d'Horace Vernet qui a été exposé dans cette salle à la dernière exposition. L'an prochain, Isly et Mogador, que notre grand peintre de batailles termine en ce moment, viendront à leur tour prendre et occuper la place qui leur est réservée.

### Banquet typographique.



(Banquet des maîtres imprimeurs et des ouvriers compositeurs typographiques. — Le 28 septembre 1845.)

Après la longue grève des ouvriers charpentiers à Paris et de différents corps d'état dans les départements, le banquet typographique emprunte aux circonstances un intérêt tout particulier. Il est consolant de voir, en regard des luttes désespérées entre le salaire et le capital, le pacifique tableau de la concorde qui doit unir les maîtres et les ouvriers.





Garde nationale du grand-duché de Gérolstein.

(DESSINÉ D'APRÈS NATURE AUX FÊTES DE BONN.)



Escorte particulière du grand-duc (dans le chic Pomatowski).



Sir Walter Murph, commandant l'infanterie civile grand-ducale.



Service funèbre en l'honneur de Beethoven



Royal-chourineur. Infanterie dans le goût algérien.



La schleg commission.



Bataillon de pupilles choisis parmi les cinquante-quatre plus beaux enfants de Géroldstein pour faire le service auprès de S. M. Britannique.



Un grand prix de rhum, député du conservatoire de Géroldstein.



La musique de la chapelle grand-ducale.



Le major Pipolet (des gardes de la Porte), attaché à l'état-major du hussard hongrois de Lutz.



Legion d'A'fall (allez A'fon; en français, tous singes).





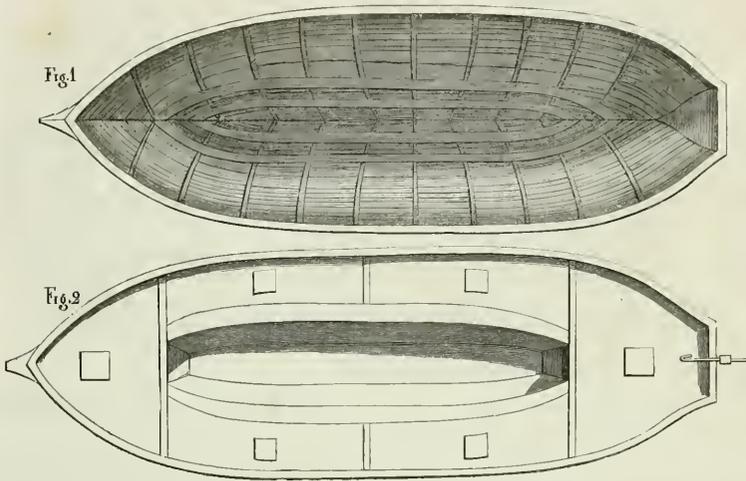
### Canot de sauvetage insubmersible.

M. Poitrat, ingénieur auteur de diverses découvertes mathématiques et industrielles, ayant tout récemment imaginé un nouveau système de canot de sauvetage, avait invité lundi dernier le public à assister aux expériences destinées à démontrer l'insubmersibilité des appareils qui constituent son invention.

Fils d'un ancien marin, M. Poitrat, témoin d'une foule d'événements dus au peu de sécurité qu'offrent les embarcations

à quille, se trouva dès sa jeunesse, sous la préoccupation d'une combinaison à trouver qui, sans nuire soit aux embarcations, soit à leurs manœuvres, pût les mettre dans un état d'insubmersibilité tel, que les haris-marins qui confiaient leur existence à ces frêles coquilles fussent certains de conjurer les dangers dont ils sont menacés en tous temps.

En étudiant la construction ordinaire des canots, M. Poitrat fut d'abord frappé de l'imperfection résultant : 1° du vide



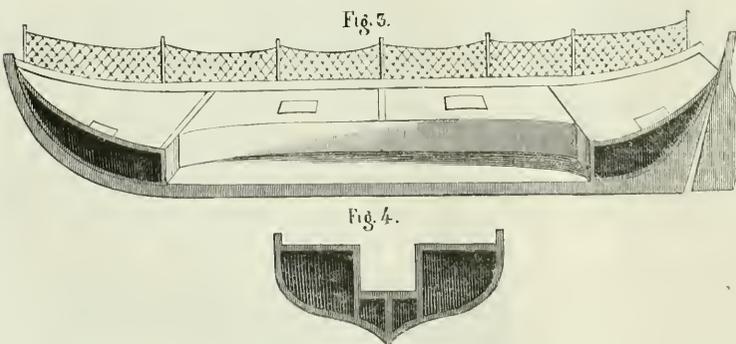
laissé dans leurs flancs sans aucune utilité pour la navigation et les passagers; 2° du placement des banquettes transversales dont l'enjambement forcé, pour aller d'un bout à l'autre de l'embarcation, lui imprime un mouvement d'oscillation capable de la faire chavirer.

Pour parer à ces dangereux inconvénients, M. Poitrat a eu recours à la compression de l'air dans une série de caissons ou appareils, sans solidarité des uns avec les autres, qui peuvent être appliqués à toute espèce d'embarcations préexistantes comme aussi construits avec elles.

Ces appareils, ajustés dans la coque ordinaire d'un canot,

forment à l'intérieur des bordages une sorte de demi-pont, et présentent la forme d'une banquette circulaire sur laquelle les passagers se placent commodément; cette espèce de banquette offre dans son centre et sur ses côtés un passage assez large pour que les marins chargés du service puissent circuler facilement soit au milieu, soit autour de l'embarcation.

Les divers compartiments des appareils, en outre de l'air qui s'y renferme, peuvent contenir des effets ou provisions pour le voyage, et l'expérience a prouvé que, grâce à leur isolement, quelques-uns d'entre eux pourraient, dans une



avarie, faire une voie d'eau sans que l'embarcation fût exposée à sombrer.

Les essais sur la Seine, annoncés par M. Poitrat en aval du pont Royal, ont parfaitement démontré l'insubmersibilité du nouveau système de sauvetage; en effet, cette embarcation, renversée à plusieurs reprises et de vive force au moyen de cordes fixées au bout de son mât, et donnant dans cette position un libre accès à l'eau du fleuve, s'est toujours relevée avec vivacité pour reprendre sa position naturelle de quelle elle a été abandonnée à elle-même; rempli d'eau, privé de son gouvernail et monté de plusieurs personnes nissant leurs efforts pour le submerger par un mouvement d'oscillation

qui faisait tour à tour disparaître chaque bordage, le canot est resté insubmersible et s'est toujours retrouvé sur sa quille.

De cette victorieuse résistance à des épreuves répétées et capables de faire sombrer toute autre embarcation, nous avons dû conclure que les appareils de M. Poitrat présentaient des avantages de nature à attirer l'attention de M. le ministre de la marine, qui chargera probablement une commission d'examiner si ces ingénieuses combinaisons appliquées sur une plus grande échelle, offrent la solution d'un problème qui intéresse à un si haut degré la population maritime de la France.

### Correspondance.

A. M. Félix, à Londres. — Vous serez satisfait incessamment.

A. M. T., à Gand. — Nous ne pouvons pas être de votre avis, monsieur, car vous êtes en contradiction avec la plupart de ceux qui veulent bien également nous consulter. Cependant votre bienveillance nous fait un devoir de vous remercier et de faire notre possible pour entrer dans vos vues et vos préférences.

A. M. Z.-P. X., à Limoges. — La solution est bonne; mais vous nous permettez, monsieur, de dire que ces sortes de choses s'expriment mieux en chiffres qu'en prose, et mieux en prose qu'en vers.

A. M. B. de F., à Paris. — La manufacture des tabacs est comprise dans la série des grands établissements industriels que nous avons commencée. Nous renvoyons les documents nécessaires, et recevrons volontiers ceux que vous auriez en votre possession sur ce curieux sujet.

A. M. J. E., à Strasbourg. — Il faut à toute chose l'apropos. Il nous a paru que l'apropos n'existant pas on n'existant plus, mais qu'il pouvait revenir. Vous pouvez, d'ailleurs, monsieur, si vous le croyez bon, faire reprendre vos gravures.

A. M. C.-J. P. — Vous relevez, monsieur, avec raison une faute qui se trouve au n° 455 de l'Illustration, dans un article bibliographique sur plusieurs brochures relatives à l'homéopathie. Il est reconnu que c'est le mot dilution qui doit être substitué au mot défection dans cet article. Vous avez pu voir que le rédacteur de cet article, pour être d'un avis très-différent du vôtre sur le mérite de l'homéopathie, sait assez bien la question, et qu'il ne peut être responsable de cette faute, corrigée sur son épreuve, mais maintenue obstinément par les compositeurs et les correcteurs, auxquels il faut nous en prendre.

### Rébus.

#### EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Aussitôt que le dessert apparaît sur la table, les enfants sautent et l'attent des mains.



On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISBAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

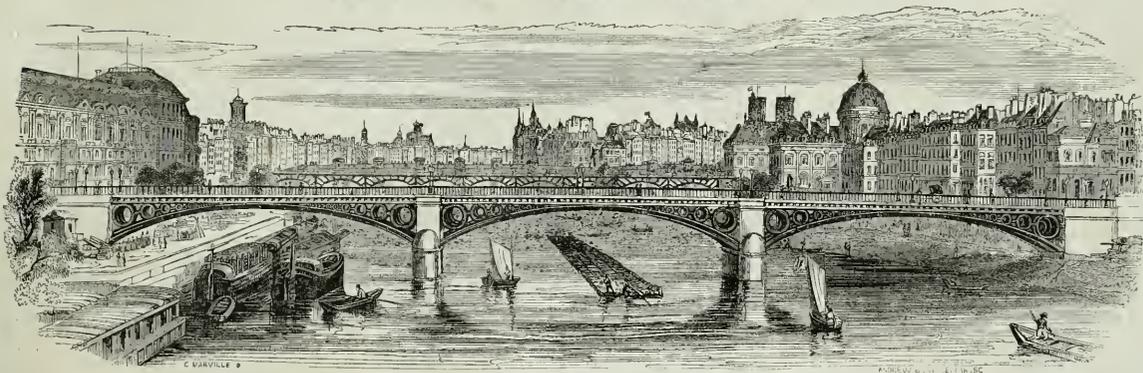
A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONTER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 3 fr. 75.

N<sup>o</sup> 153. VOL. VI. — SAMEDI 18 OCTOBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

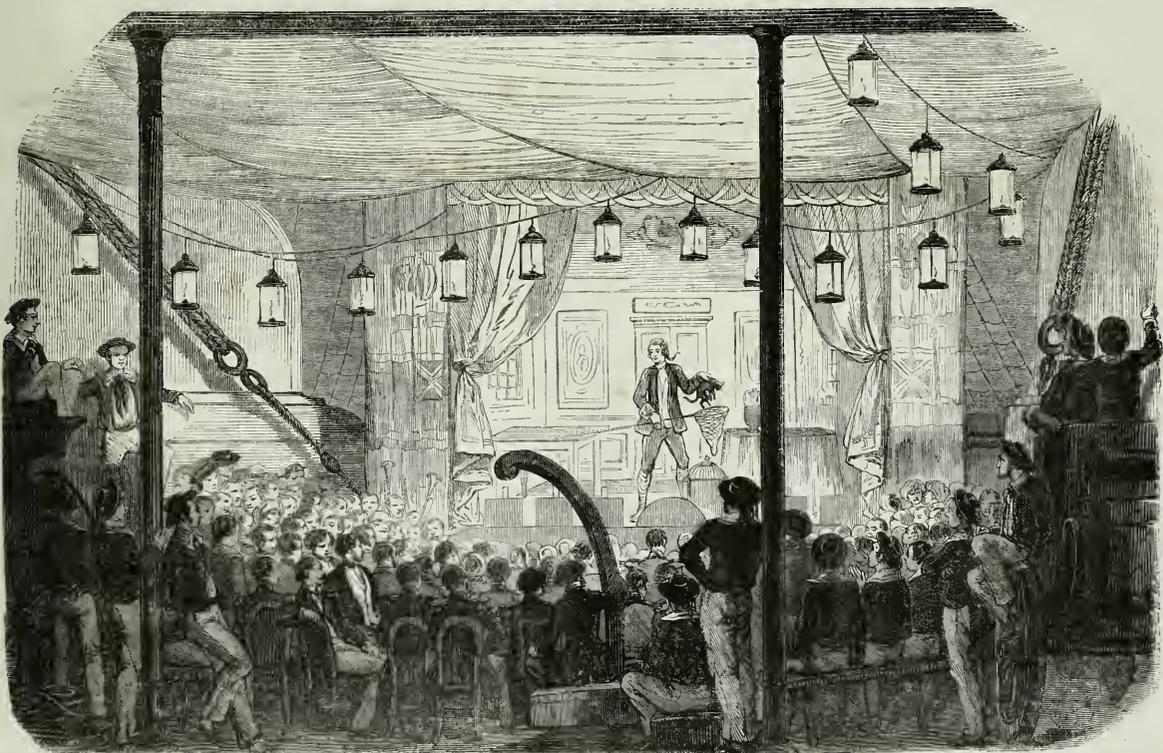
### SOMMAIRE.

**Courrier de Paris.** Une représentation à bord du *Gomer*, dans la rade de Thérapia. — **Théâtres.** — Histoire de la *Semalac*. Carte du théâtre de l'insurrection en Algérie. — Le village de Feisberg dans les Grisons. Trois Gravures. — *Ross et Gertrude*, Roman,

par M. R. Topffer. (Suite). — La colonne de 1792 à Lille et la colonne de la Grande armée à Boulogne. Inauguration de la colonne de Lille. — La colonne de Boulogne. Statue de Napoléon, par Bosisio. — **Les Mémoires d'un fou**, par Nicolas Gogol, traduction française publiée par M. Louis Viardot. — **Paris à la campagne.** Seize Gravures, par Seigneurgens. — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — La maladie des pommes de terre. Quatre Gravures. — **Météorologie.** — **Rébus.**

### Courrier de Paris.

La semaine a été bruyante; au fait, quoi de plus bruyant que le mois d'octobre à Paris, le mois de la rentrée! il se fait alors un grand mouvement de la circonférence au centre, des départements à la capitale, il s'exécute une sorte de volte-face simultanée de la vie touriste ou champêtre à la vie romaine et affairée de l'intra muros. Les théâtres, les clubs,



(Une représentation à bord du *Gomer*, dans la rade de Thérapia, d'après un dessin de M. Doussaut.)

les collèges, les tribunaux, les académies renaissent et rattrapent leur monde; octobre a battu le rappel, et nous assistons à un réveil général, la reprise d'armes est universelle et l'entrée en campagne (campagne d'hiver) se prépare sur toute la ligne. Les avocats secouent leurs robes, la justice met son bonnet, et la science, ses lunettes; Paris est reconquis par les Parisiens, ils y rentrent en colonnes serrées, on ne peut pas dire que tous sont revenus, mais que de revenants!

Encore une quinzaine, et les salons rouvriront, car nos élégants et nos élégantes ne sont pas moins pressés de s'établir dans leurs quartiers d'hiver. On s'était senti tout joyeux de quitter et de fuir Paris, mais on est enchanté de le revoir et d'en reprendre possession. Comment cela s'est-il fait, madame? Paris vous était devenu insupportable, et son séjour vous semblait des plus maussades; après toute une saison de fêtes et de triomphantes coquetteries, il vous fallait absolu-

ment la douceur du repos champêtre, et le calme des distractions bucoliques.

Dieux! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts!

disiez-vous avec Phèdre, — et présentement, vous voilà de l'avis de M. de Voltaire, auquel nous sommes redevables de cet axiome: Les plaisirs champêtres sont les premiers des plaisirs... insipides! il n'y a rien de tel que l'absence et



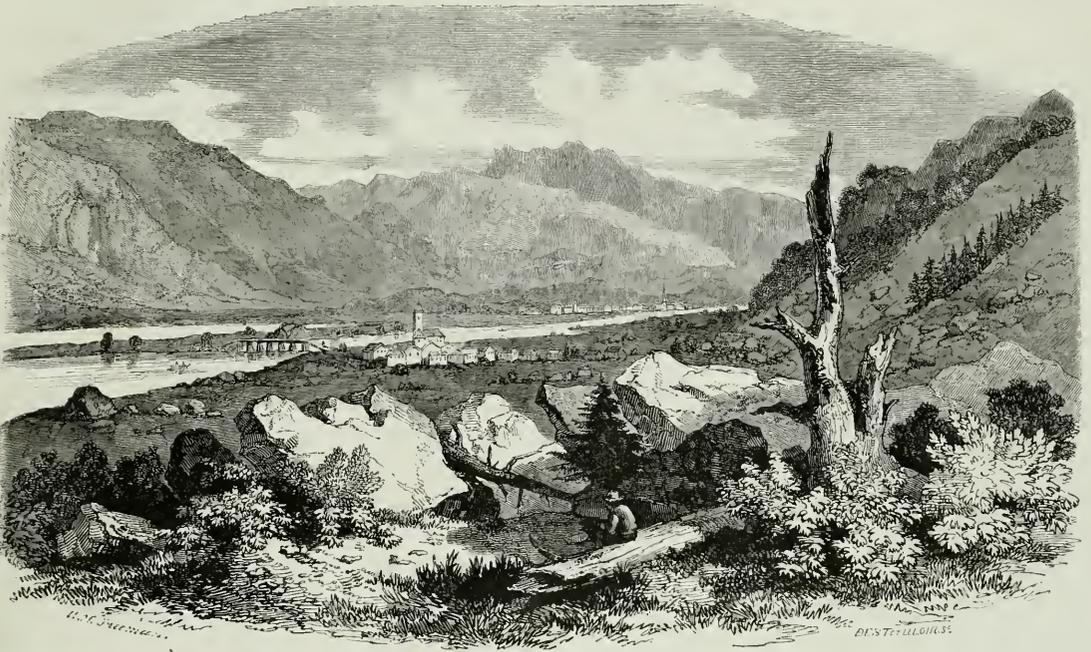




ves, admirez les riches vergers, les frais pâturages, les jolies maisons de Felsberg, envie donc le bonheur calme de ses habitants. Quelle existence que la leur ! Le matin, quand ils

voient le soleil se lever, ils ignorent s'ils le verront se coucher ; le soir, quand ils demandent au sommeil un repos nécessaire, ils ne doivent pas oublier de recommander leur

âme à Dieu. *Memento mori*, peuvent-ils se dire quand ils se rencontrent durant leurs travaux sous cette muraille immense qui leur semble toujours remuer sur sa base trop fra-

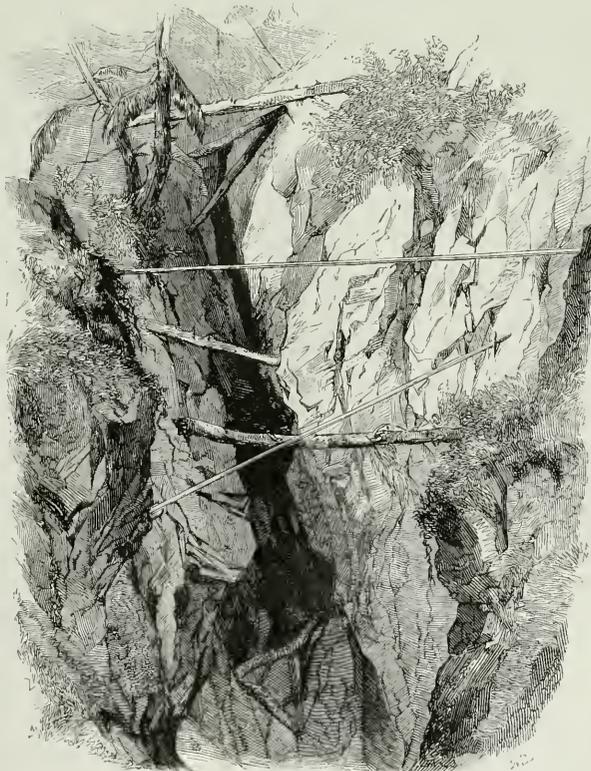


(Vue du village de Felsberg et d'Eins, prise de la Calanda, après l'éboulement de 1831.)

gile... A la vue de ce danger si imminent et si certain, qui ne leur crierait d'une voix émue : « Fuyez, fuyez à l'instant ! »

Où, ils devraient fuir s'ils craignent la mort. Car leur vie est constamment menacée du plus grand péril ; et pourtant ils sont restés, ils restent encore. — D'abord ils n'ont pas voulu fuir. — Ils n'ont pas voulu abandonner leurs propriétés, leurs maisons, ces lieux où ils étaient nés, où leurs pères étaient morts ; leurs craintes étaient trop faibles pour triompher et de leurs intérêts et de leurs sentiments. La montagne avait laissé vivre les générations passées, elle épargnerait encore la génération présente. Mais bientôt cependant ils ont été forcés de se rendre à l'évidence. — Des savants leur révélèrent l'existence d'un danger qu'ils ne connaissaient que trop bien. L'effroi étouffa en leurs cœurs tout autre sentiment. Cédant aux conseils de leur ministre, ils se décidèrent à fuir.

Mais où aller ? — Leur Commune ne leur offrirait pas un emplacement convenable. — Telle localité manquait d'eau. Telle autre était exposée aux inondations du Rhin ! Il leur fallut s'adresser aux communes voisines et leur demander le sol qui manquait. — Eins promit un terrain, mais à une condition : Eins était catholique, Felsberg protestant ; Felsberg s'engageait à embrasser la religion catholique. Il aimait mieux mourir que d'abjurer. Coire fut plus tolérante. Mais d'autres difficultés locales et politiques, qu'il serait trop long d'énumérer ici, empêchèrent Coire d'accéder à la demande des habitants de Felsberg. Enfin, après de nombreuses discussions, un emplacement a été trouvé, et



(Une fente dans les rochers qui dominent le village de Felsberg. — Etat des travaux de consolidation.)

il offre, à ce qu'il paraît, tous les avantages et toutes les garanties désirables.

Un dernier obstacle, et ce n'est pas le moindre, reste à lever. Pour se construire un village nouveau, il faut de l'argent, beaucoup d'argent aux habitants de Felsberg. Or, ils sont pauvres ; si la charité publique ne vient pas à leur secours, ils seront contraints de rester dans le village actuel, et un jour ou l'autre l'Europe atterrée apprendra qu'ils sont tous morts victimes d'une catastrophe épouvantable. Les habitants des communes voisines ont déjà fait d'énormes sacrifices ; avec le produit de leurs souscriptions, des maisons de refuge ont été construites pour les plus pauvres habitants du village près du pont du Rhin. Mais ces ressources sont insuffisantes ; aussi le gouvernement des Grisons vient-il de solliciter, par une circulaire, la pitié des vingt et un cantons confédérés. La France s'associera, nous n'en doutons pas, aux efforts du canton des Grisons et de la Suisse, pour soulager cette grande infortune. L'Allemagne s'en est déjà émue, Francfort, Mayence et d'autres villes ont donné des concerts ou des fêtes qui ont produit des sommes considérables. Une souscription est ouverte à Paris à la légation suisse, rue de Tivoli n° 5 (on recevra les dons de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi). Puisse cet appel être entendu ! puissent les habitants de Felsberg inspirer autant de sympathie et de généreux dévouement que les victimes du désastre de Monville ou du tremblement de terre de la Martinique. S'il est doux de réparer des malheurs, combien n'est-il pas plus doux de les prévenir !





commode passage. Dans les bas-côtés sont alignées cinquante-six tables où peuvent se placer cinquante-six convives, trois mille cent trente places sont offertes aux invités et aux souscripteurs. Une vaste table semi-circulaire, de cent cinquante couverts, placée dans l'hémicycle, est réservée aux autorités. Quatre commissaires à chaque table sont chargés de placer les convives et de maintenir le bon ordre. Un grand tableau occupe le fond : il représente une Renommée tenant à la main une banderole où se lit cette inscription : « La garde nationale et les sapeurs-pompiers de Lille aux députa-

tions. » Des canons, des cuirasses, des armes de toute nature forment au-dessous des trophées gigantesques. De chaque côté, des épées et des baionnettes s'arrondissent en rosace autour d'une grande croix de la Légion d'honneur. Chaque colonne de la nef du milieu porte un écusson où est inscrit le nom d'une des villes représentées au banquet. On lit sur les murs de la salle diverses inscriptions relatives à la circonstance. De nombreux drapeaux, des bombes, des attributs complètent la décoration de la salle et lui donnent une physionomie toute guerrière. Un éclairage parfaitement entendu

ajoute à l'aspect général. Trois mille bouteilles de vin sont alignées sur les tables ; chacune d'elle porte un petit drapeau planté dans son bouchon. Le coup d'œil de la salle est réellement imposant.

Cependant les commissaires sont à leurs tables : à cinq heures et demie les portes s'ouvrent, les convives entrent en foule et se rangent de chaque côté des tables. Les autorités vont se placer à la table d'honneur. M. le maire de Lille préside toute la réunion. Un coup de canon donne le signal. On s'assied et l'on attaque le repas avec l'appétit de gens qui sont



(Inauguration de la colonne érigée à Lille en souvenir du siège de cette ville en 1792.)

sur pied depuis sept heures du matin. Heureusement, les tables sont abondamment servies, ce — chose rare dans ces immenses réunions, — le repas fait honneur au maître d'hôtel.

La cordialité la plus franche ne cesse de régner. Toutes les villes, toutes les armes, tous les grades sont confondus. De nombreuses invitations ont été faites. A côté d'un vétéranaux, glorieux débris de 92, s'assied un jeune élève de Saint-Cyr, L'école polytechnique est représentée au banquet. L'armée y a été conviée ; chaque régiment a envoyé un délégué de chaque grade, depuis le capitaine jusqu'au simple soldat. Toutes

les notabilités du département y ont également été conviées.

A six heures et demie, un nouveau coup de canon donne le signal du premier toast. M. le maire de Lille porte la santé du roi, et d'unanimes acclamations lui répondent. M. le lieutenant général porte ensuite un toast aux députations, et M. le préfet, un autre à nos braves défenseurs de 92. L'assemblée tout entière se joint à leurs paroles. M. le colonel de Montigny se lève alors, et, annonçant qu'il va exprimer un sentiment gravé dans tous les cœurs : « Je bois, dit-il, à l'armée française. » Des applaudissements enthousiastes accueillent ce vœu.

Les toasts se suivent ensuite par table. Les députations en masse portent la santé des Lillois. Un toast qui réunit toutes les voix est celui qui porte la garde nationale de Lille à son colonel. Il nous est impossible de reproduire tous ceux qui sont ensuite exprimés au milieu du bruit. Signalons seulement l'enthousiasme qui s'empare de l'assemblée à l'aspect d'un vieux canonnier de 92. On s'empresse autour de lui ; des artilleurs d'Arras et de Cahais le soulèvent sur leurs épaules et le portent en triomphe par toute la salle.

Après le banquet, les gardes nationales se répandent dans la







fort avarié, mais que cette assistance achiève, et qui ne tarde point à s'oubrer corps et biens...ô infortuné sombrero!

Premier changement à vue. — Nous sommes au bois de

Vincennes, pays totalement conquis. Voici, d'une part, le caporal et la payse, deux types illustres et illustres; de l'autre, le sapeur et la boune d'enfants. Nous croirions véritablement

insulter à l'intelligence de nos lecteurs en entrant près d'eux dans la moindre explication sur les rapports et la situation respective de ces différents personnages.



Second changement à vue. — Montmartre. La scène représente des moulins. On s'explique difficilement le genre d'attrait qui peut amener les promeneurs sur cette butte aride, à

moins que ce ne soit le plaisir de contempler, du haut de cet observatoire, à l'aide d'une lunette d'approche, qu'un Ibschell en plein vent fournit à tout venant, moyennant dix cen-

times par oeil, Paris, qu'ils viennent de quitter, Paris, géant de pierres, océan de moulins, nonchalamment couché au pied des carrières dont il est sorti.



Troisième, quatrième, cinquième changements. — Enghien, Montmorency, la forêt de Saint-Germain. Cavalcades, galopales, ruades; accidents hippiques de tout genre. C'est ici le

turf favori des gentlemen-riders et des sportsmen de la petite propriété. Nous bûissons au crayon de notre dessinateur le soin de représenter, plus fidèlement et d'une manière plus

saissante que ne pourrait le faire notre plume, les mille et une péripéties de ces brillantes parties équestres... à dos d'âne. Le dîner. — Jacques Arago a fait un livre fort spirituel



pour démontrer comme quoi l'homme dine partout. Mais il a négligé de nous dire comment il est possible de dîner le dimanche dans la banlieue. L'unique restaurant abordable de chaque localité ne ressemble pas nul, ce jour-là, à une ville

prise d'assaut. Il faudrait une réédition revue, corrigée, et surtout considérablement augmentée du miracle des cinq pains et des deux poissons, pour alimenter la multitude affamée qui encombre ver. l'heure de cinq les abords de l'éta-

blissem-ut rural et culinaire ci-dessus. Là encore, comme dans le royaume des cieus, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Consolés-vous toutefois, pauvres estomacs creux, qui allez vous en retourner à vide, et semblez n'être attirés ici pour

pour y subir, dans toute sa famélique réalité, le supplice de feu Tantale. Les élus, puisque élus il y a, ne sont guère plus heureux que vous; ils s'arrachent les uns aux autres quelques parcelles d'une nourriture malsaine, mais insuffisante, et sou-

blent n'avoir pénétré dans cette tour d'Ugolin, désignée sous le nom ambitieux de restaurant, que pour acheter, au poids de l'or, le droit de périr de faim. Gloire soit rendue, dans cette bagarre, à la prudence de cet honnête couple que

vous voyez plier sous le faix de comestibles amassés dès le matin, à cette fin de goûter les joies agréables et réconfortantes d'un triomphant dîner sur l'herbe! Objet des railleries de la foule élégante et superficielle, M. et madame Denis, — car



ce sont eux, vous les avez déjà reconnus à leurs exubérantes bedaines et à leur tournure de mil sept cent. — se moquent à leur tour des étourneaux à jeun qui lorgnent d'un oeil de convoitise le pâté de Lesage, la fine romaine et le jambonneau

cuit à point étendus sur la blanche serviette qui recouvre un coin du gazon. Souvenez-vous à l'avenir d'imiter la sage prévoyance de ce couple rétrospectif, souvenez-vous-en! Une autre mêlée furieuse est celle qui s'agite, se tord, se

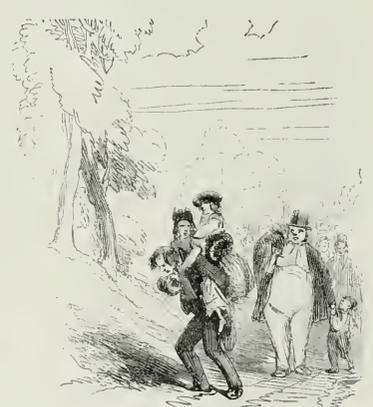
précipite autour du dernier omnibus. Comprenez-vous tout ce qu'il y a de solennel et de terrible, entre dix et onze heures du soir, dans ces mots fatidiques: le dernier omnibus! quand en dépit de ses efforts pour fendre la presse inhumaine,



quand, à coups de pied et à coups de poing libéralement prodigués, on n'a pu parvenir à se frayer un passage jusque dans cette arche roulante. La trompette du conducteur qui sonne l'heure du départ ne ressemble pas mal alors à celle de l'ange

qui sépare les réprouvés des bienheureux, ou au porte-voix du patron qui ordonne de pousser au large le canot de sauvetage déjà trop plein, en coupant la corde qui l'amarré au navire désespéré. O aspect plein d'horreur! et combien

les tristes victimes de cet abandon rigoureux mais indispensable, maudissent alors la rage de locomotion, la fureur de voyages qui les pousse à abandonner chaque dimanche le pot-au-feu classique et la douce partie de do-



minos entre une corbeille d'échandés et une bouteille de bière blanche, pour courir — c'est le mot — les chances et les périls d'une lointaine pérégrination, — à dix kilomètres de leurs pénates! A coup sûr on ne les y rattrapera plus —

d'ici à la semaine prochaine. C'est juré. En attendant, quel parti prendre? Hélas! il n'en est plus qu'un seul. — Quand on n'a pas de tête, il faut avoir des jambes, a dit le plus grand philosophe des temps modernes, M. Bonaventure. Cette dure

nécessité se complique singulièrement pour l'heureux promeneur orné d'une nombreuse famille en bas âge, et notre dernière gravure épisodique vous montre assez à quelle extrémité on est parfois réduit, lorsque l'on est époux et père!













... n'is a été le visiter. Gérard, en voyant une personne qu'il ne connaissait pas, se montra d'abord assez embarrassé; mais quand on lui eut dit que c'était le député de son arrondissement qui lui apportait des nouvelles de ses parents, et surtout quand il sut que M. Denis est chasseur, il devint plus communicatif.

« Qu'avez-vous tué ici? » lui demanda-t-il.

— Quelques perdrix.  
— Oh! des perdrix, répondit-il, nous en avons à Ghehma plus qu'on n'a d'alouettes en France. Mais si vous voulez vous amuser au lion, je vous dirai comment il faut vous y prendre. — D'abord, continua-t-il, c'est une chasse qui se fait sans beaucoup d'appareil. Il faut y aller seul ou tout au plus avec un second dont on soit bien sûr; mais il vaut mieux être seul. Quand les lions entendent trop de monde, ils ne viennent pas. Si vous posez un factionnaire, vous devez avant tout vous assurer que son fusil peut faire feu. De même, pour aller vous amuser au lion, il faut commencer par examiner si votre arme est bien solide.

« A la tombée de la nuit, vous vous embusquez à l'endroit où le lion a l'habitude de passer. Cela n'est pas très-difficile à reconnaître, et d'ailleurs les Arabes vous donnent à cet égard d'excellents renseignements : si le lion ne paraît pas ce soir-là, retournez-y le lendemain ou la nuit suivante, et certainement vous le verrez venir. Il ne faut pas tirer de trop loin, on n'est pas assez sûr de son coup; à vingt-cinq pas tout au plus. Quand le lion vous aperçoit, il vous regarde en face. Alors il n'y a pas de danger; mais quand il roule les prunelles et qu'il tourne les yeux de côté, il va s'élever; tenez-vous sur vos gardes, il faut le viser, bien le viser à la tête. Si vous le manquez, jetez-vous de côté dans le buisson. Il est probable qu'il vous dépassera, car il a pris son élan, et il ne pourra pas s'arrêter au premier bond, mais il reviendra aussitôt. Alors il faut l'ajuster, et ne pas le manquer, car, si vous le manquez, il ne vous manquera pas.

— Combien en avez-vous déjà tué?



(Gérard, le tueur de lions; maréchal-des-logis aux Spahis d'Afrique.)

— J'en ai tué trois, mais j'espère bien que je ne m'arrêterai pas là.  
— Et vous avez sans doute tiré bon parti de leurs dépouilles? lui demanda M. Denis.  
— Oh! répondit Gérard, je ne suis pas un braconnier. Un sous-officier français donne son gibier et ne le vend pas.  
— Qu'avez-vous fait des peaux de vos lions?  
— Je les ai données. La première a été pour ma mère, Monseigneur le duc d'Attnale a bien voulu agréer la seconde; et j'ai reçu de S. A. R. un superbe fusil. J'ai offert la troisième au général Randon. C'était une dette que j'acquittais, car le général m'avait aussi accordé un fusil d'honneur et m'avait permis de le porter dans les rangs.

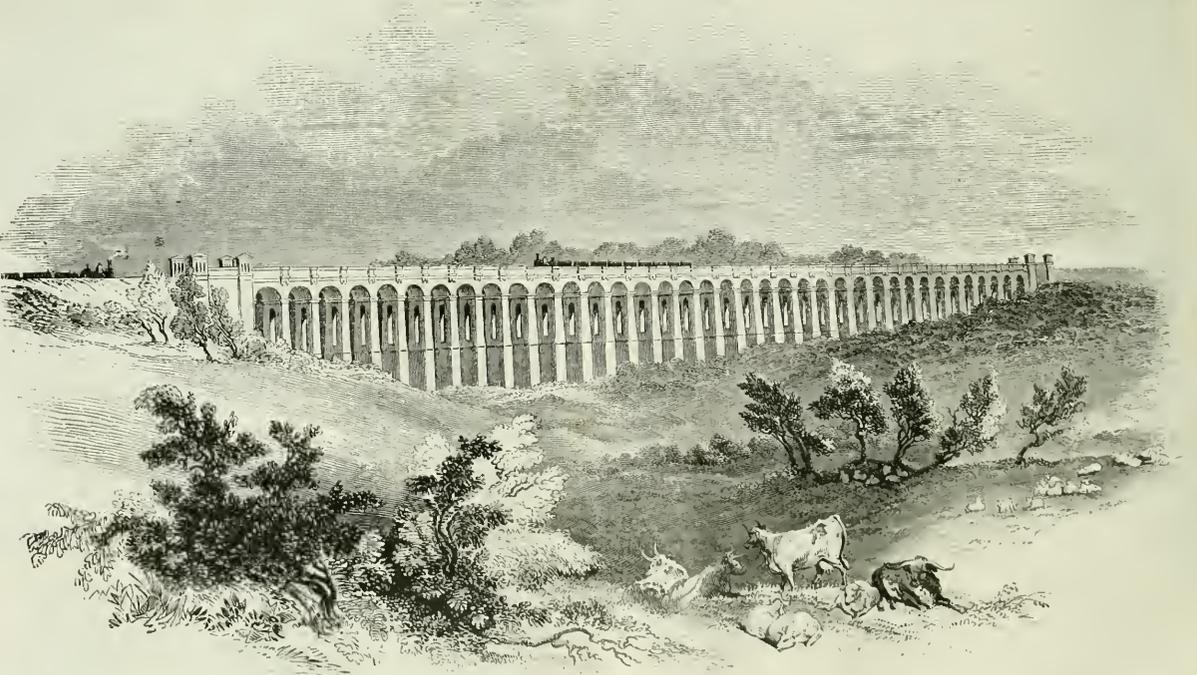
M. Denis demanda ensuite à Gérard s'il ne pouvait rien pour lui. Tout ce que désirait Gérard, c'était qu'on ne le changeât pas de garnison. Il commençait à être connu. Dès qu'il paraissait une panthère ou un lion dans le voisinage, on venait de suite le lui dire. « Vous comprenez, ajouta-t-il, qu'après cela je dois tenir au pays.

— Cependant, lui dit M. Denis, vous y avez été bien malade?

— Oh! j'ai eu la fièvre, mais c'est un peu ma faute. On m'a indiqué une famille de lions, père, mère et lionceaux. J'avais bien envie de faire leur connaissance et pendant quatre nuits de suite j'ai été les attendre à l'endroit où ils ont l'habitude de venir. C'est à un gué de l'Archiana, une petite rivière où l'eau ne coule pas fort, mais où il y a de la boue de quoi empiéter tout un bataillon. Alors la fièvre m'a pris, j'ai été forcé d'entrer à l'hôpital, et, ce qui me contrarie, c'est que bien certainement les lions ont été au gué pendant mon absence; mais c'est égal, je les repincerai.

Le 15 mars de cet année, à peine convalescent, Gérard renporta en effet une quatrième victoire dont M. Durand, capitaine, commandant l'escadron des spahis de Ghehma, roudait compte dans le *Journal des Chasseurs*. Espérons qu'il ne tardera pas à régler glorieusement sa petite affaire avec les habitués du jardin des Lions.

**A propos des chemins de fer**



(Grand viaduc du chemin de fer de Laizès (t de Brighton sur la rivière Ouse.)

Où est-il ce temps bienheureux où la France restait en arrière de l'Angleterre et de toutes les autres contrées de l'Europe?... relativement aux chemins de fer. Chaque matin ses jeunes économistes et ses petits hommes d'Etat futurs l'accablent de reproches et de conseils. Hélas! elle n'a que trop profité de ces lâcheuses leçons. — Maintenant elle marche dit

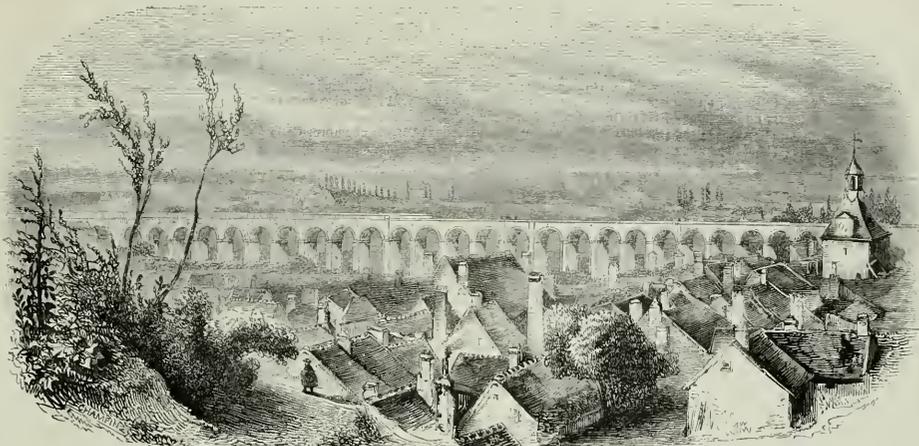
même pas que ses rivaux d'infortuny. L'épidémie qui sévissait et qui sévit encore avec l'air de furor ou d'Angletorre couronnée à l'Attaque. Elle n'a pas encore terminée beaucoup de chemins, mais elle enfante tous les jours un nombre prodigieux de projets. Les sociétés se comptent par centaines. Chaque industrie veut avoir la sienne. Il y a même des

industries qui se fractionnent à l'infini. Que les entrepreneurs de roulage succèdent aux entrepreneurs de messageries, voici venir les maîtres de poste. Domain les routiers, les conducteurs, les postillons demanderont 600,000 millions divisés en 1,200,000 actions. Après-demain les pileferriers se constitueront par-devant notaire au capital social de 800,000 fr.

et vendront leurs actions à la Bourse de 10 centimes à 20 sous de prime. En vérité, si le gouvernement n'est pas assez sage et assez fort pour mettre un terme à une semblable mystification, l'illustration publiera incessamment une carte de France

aussi curieusement sillonnée de chemins de fer que la carte de l'Angleterre qu'elle emprunte au dernier numéro de son spirituel confrère d'outre-mer, le Punch (en français Polémique). Nous revie'drions bientôt sur ce triste sujet. Pour

le moment, parlons de choses sérieuses et consolantes. Pendant longtemps nous avons espéré célébrer dignement, le 1<sup>er</sup> novembre l'inauguration de la première section du chemin de fer d'Orléans à Bordeaux, celle d'Orléans à Tours.



(Viaduc de Beaugency sur le chemin de fer d'Orléans à Bordeaux, d'après un daguerrétype pris par M. Just.)

C'est partie remise. Il faut attendre encore un mois et demi. Les travaux s'achèvent sur toute la ligne. Le 13 décembre, au plus tard, le premier convoi partira de la gare d'Orléans. L'illustration est déjà prête. Ses artistes profitent des derniers jours de l'automne pour dessiner les travaux d'art les plus remarquables et les sites les plus pittoresques de cette belle voie de fer. Ses abonnés seront contents d'elle cette semaine-là. En attendant ce jour si désiré, elle publie, dès aujourd'hui, une vue prise au daguerrétype du magnifique viaduc de Beaugency. Autrefois, les touristes qui se rendaient d'Orléans à Tours admiraient en passant le charmant tableau que forment le vieux pont de Beaugency, sa vieille église, sa vieille tour, son vieux château, son couvent et ses vertes promenades. Maintenant Beaugency ne vante plus ni ses antiquités, ni sa position, ni ses doux ombrages; son viaduc lui suffit. On ne se contentera plus de jeter sur elle, *transeundo*, comme dit M. Eugène de Chambure, un regard de satisfaction ou d'envie. On s'y arrêtera, on y viendra tout exprès pour visiter son viaduc.

Le viaduc de Beaugency est en effet le plus beau travail d'art de toute la ligne, sans en excepter le pont de Montlouis; il a trois cents mètres de long, y compris les culées. Les dépenses de construction se sont élevées à sept cent mille francs environ. La vue que nous reproduisons ici est prise du haut du clocher de la ville.

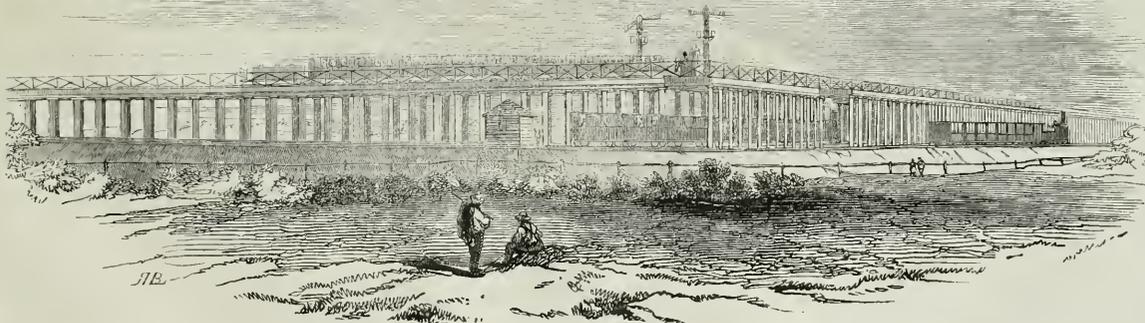
On admirera moins désormais les travaux des Romains. Depuis dix ans, l'Europe s'est convertie de monuments égaux si ce n'est supérieurs à ceux de l'antiquité. Leur nombre n'é-

tonne pas moins que leur beauté. Montez au hasard dans un wagon, en Autriche, en Prusse, en Belgique, en Angleterre, vous y rencontrerez de distance en distance des ponts ou des viaducs aussi dignes de votre admiration que le viaduc de Beaugency ou que les aqueducs de l'antiquité. Allez, par exemple, de Londres à Brighton. Voyez ce pont de trente-sept arches, de dix mètres chacune, qui traverse la vallée de la rivière Ouse. Il a plus de 450 mètres de long. Les arches entre lesquelles coule la rivière ont plus de 50 mètres de haut. Si les Romains élevaient d'aussi magnifiques viaducs, les franchissaient-ils avec une vitesse de quinze ou vingt lieues à l'heure? auraient-ils jamais osé élever deux chemins l'un sur l'autre, ainsi que vient de le faire les entrepreneurs anglais sur la ligne de Croydon, où, comme le montre notre gravure, un chemin de fer atmosphérique passe sur un énorme viaduc entre Norwood et Croydon, au-dessus de deux chemins de fer ordinaires, ceux de Douvres et de Brighton?

En présence de pareils monuments du génie de notre époque, qui nierait encore le progrès continu? C'est parce que nous croyons à cette doctrine, que nous ne doutons pas de l'avenir des chemins de fer. Ils triompheront tout à la fois et des folles menaces de leurs destructeurs et des louanges exagérées de leurs imprudents partisans. La fièvre se calmera, les *bonnes actions* seront seules récompensées, et avant huit mois, l'illustration aura en le plaisir d'assister et de faire assister ses abonnés à l'inauguration des chemins de fer d'Orléans à Tours, de Rouen au Havre, et de Paris à Bruxelles.



(Carte des chemins de fer à g'a s'a d'p. es le Punch)



(Viaduc du chemin de fer atmosphérique de Croydon, traversant les chemins de fer de Douvres et de Brighton, entre Norwood et Croydon.)





La mélodie en est originale, le rythme entraînant, l'harmonie sonore et puissante; il a électrisé l'auditoire; il a soulevé la salle entière, qui a crié *bis!* tout d'une voix. En un mot, le succès de *Nabuchodonosor* est le plus brillant qui ait été obtenu à Paris par

la musique italienne moderne depuis *Lucia di Lammermoor*. Non que nous vous donnions M. Verdi pour un compositeur complet et sans défauts. Son talent consiste plutôt à trouver des effets que des phrases. Ses mélodies ne sont pas

toujours très-riches; ses airs ne prouvent pas une invention facile. Il excelle surtout à disposer les masses et à tirer de leur combinaison de grands effets. C'est là qu'il triomphe, et c'est là qu'il faut l'applaudir.



(Théâtre-Italien. — *Nabuchodonosor*, 2<sup>e</sup> acte, scène VIII. — Nabuchodonosor, Ronconi. — Ismaël, Corelli. — Zacharie, D'Arvis. — Le grand prêtre, Gracel. — Abdal, Daifiori. — Abigail, madame Brambilla. — Feneca, madame Landi. — Anna, madam. Bellini.

La nature, fertile en esprits excellents,  
Sait entre les auteurs partager les talents.

Sachons, nous, jouir de tout ce que la nature nous envoie. Il est probable que M. Verdi ne fera jamais l'air du *Pirate*, mais Bellini n'aurait jamais fait le finale de *Nabuchodonosor*.

Madame Thérèse Brambilla, que nous avons annoncée dernièrement, a débuté dans cet ouvrage par le rôle d'Abigail. Elle a une voix d'un médiocre volume, mais d'une grande

étendue, et des sons aigus qu'aucun fracas vocal ou instrumental ne saurait couvrir. Elle vocalise bien et chante avec beaucoup d'expression. Son style est à la fois très-élégant et très-original. Elle a de la verve, de l'audace, de l'éclat, de l'énergie. C'est une cantatrice habile et très-distinguée.

Nous parlerons une autre fois de M. Dérivis, dont la voix altérée par une indisposition, a mal secondé la bonne volonté. Mademoiselle Landi a fait un début modeste dans le rôle de Feneca. M. Ronconi a des moments superbes dans celui de Nabuchodonosor.

— Le directeur de l'un des théâtres de la banlieue, le théâtre de Montmartre, qui a depuis quelque temps formé une troupe chantante d'opéra-comique, a fait exécuter, la semaine dernière, pour un drame nouveau, intitulé *le Corsaire*, une ouverture, dont l'orchestration dénote chez son auteur, M. O'Kelly, jeune homme de dix-sept ans, élève de M. Osborne, une organisation musicale que l'âge et des études ne peuvent manquer de développer; il serait à désirer que nos théâtres secondaires se décidassent à suivre cet exemple, qui pourrait devenir fort utile à nos jeunes compositeurs.

**Les Fêtes de Cambo (Basses-Pyrénées).**

A M. LE DIRECTEUR DE L'ILLUSTRATION.



(Vue générale de Cambo sur la Nive, prise du presbytère.)

C'était le 9 septembre 1843. — Nous étions venus à Cambo, M. d'Harstel et moi, pour assister aux fêtes qui devaient être données à leurs altesses royales le duc et la duchesse de Nemours. Personne plus que moi ne se méfie des fêtes

officielles, personne n'éprouve pour ces ennuyeuses cérémonies un plus vif éloignement. Mais en me rendant à Cambo, j'étais certain de ne pas regretter mon voyage, car bien que le temps fût triste et pluvieux, j'allais voir des paysans

dansant des danses non moins originales que leurs costumes. Mon attente n'a pas été trompée. Je pourrais, si je le voulais, vous faire un long récit de cette fête pittoresque, mais les journaux vous l'ont sans doute racontée. D'ailleurs le



(Dances basques sur l'emplacement du jeu de paume, à Cambo.)



(Jeune Basquoise essayant le caquet destiné à madame la duchesse de Nemours.)



(Église d'Ustaritz, route de Bayonne à Cambo.)

crayon de mon ami est à mon avis beaucoup plus spirituel que ma plume. Tous vos lecteurs partageraient, j'en suis sûr, mon opinion. Je me contente donc d'ajouter à ses charmants dessins quelques explications nécessaires.

Cambo est un joli bourg de 1,400 à 1,500 habitants, bâti, comme vous pouvez le voir, sur le versant d'une colline, au pied de laquelle serpente la Nive. Ses eaux thermales sulfureuses l'ont rendu célèbre. Comme toutes les eaux, elles guérissent un nombre considérable de maladies. Ce que je puis affirmer, c'est qu'il faut être bien malade pour ne pas bien se porter à Cambo. L'air y est si pur, les promenades si agréables et si variées, qu'en oubliant bien vite tous ses maux, on ne songe plus qu'au bonheur d'y vivre.

Cambo avait mis ses habits de fête pour recevoir le duc et la duchesse de Nemours. Il avait jonché ses rues de bruyères et de palmes, dressé des arcs de triomphe, etc., etc.

Le duc de Nemours arriva seul dans une calèche de quatre chevaux. A son entrée dans le bourg, il avait pour escorte les cavaliers de la garde d'honneur basque, dont le costume se composait d'une veste ronde écarlate, d'un pantalon bleu à bandes d'argent et du béret national. Près de sa voiture mar-



(Musiciens basques accordant et exécutant la sounzouza. — Danseurs basques en costume de grand gala.)

chaient en outre les demoiselles d'honneur de la fête, et en avant, sur deux files, les danseurs basques, musiciens en tête, tous en costume de gala, un petit pavillon tricolore dans la main droite et un mouchoir blanc dans la main gauche exécutant des pas et des sauts comme on n'en voit pas ailleurs.

Sa visite à l'établissement terminée, le duc de Nemours se rendit au jeu de paume, transformé en salle de bal. Le dessin de mon ami vous donnera une idée exacte du curieux spectacle dont nous jouîmes alors avec lui.

Madame la duchesse n'assistait pas à ce bal. On alla à sa rencontre sur la route de Bayonne, et M. Fagable, l'habile directeur de cette fête, eut l'honneur de lui offrir divers cadeaux, entre autres, une boîte renfermant un costume complet de danseur basque pour le comte d'En : bonnet bleu clair surchargé de fleurs artificielles rose et argent, chemise et bretelles blanches, large ceinture rouge, écharpe violette, pantalon large de nanquin avec bandes dorées garnies de boutons dorés, les souliers en espadilles à la semelle en cordes cousues.

On avait offert à madame la duchesse divers moyens de transport, un cheval de selle, une chaise à porteurs, et une belle mule d'Espagne, avec des croquets; elle choisit les caco-

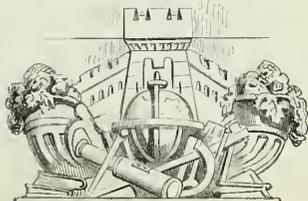




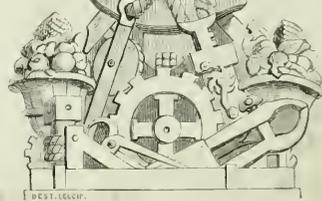
caractère; mais ces têtes, ces anneaux et les extrémités pendantes des guirlandes placées perpendiculairement au-dessus des génies les écrasent et les rapetissent. Ces quatre figures

sont adossées sur les faces opposées de chaque colonne; elles représentent, du côté de Vincennes, la Victoire et la Paix, par M. Desbœufs, et du côté de Paris, l'Industrie et la Justice,

par M. Simart. Elles sont exécutées avec l'habileté connue de ces artistes, qui ont sauvé aussi bien que possible leur apparente adhérence à la convexité du fût. Elles ont les bras éten-



(Barrière du Trône. — La Victoire, par M. Desbœufs.)



(Barrière du Trône. — Génie de l'Industrie, par M. Simart.)



(Barrière du Trône. — Saint Louis.)



(Barrière du Trône. — Philippe-Aujuste.)

dus et les ailes déployées, et sont caractérisées par des trophées placés à leurs pieds et par les objets qu'elles tiennent dans leurs mains : la Victoire par des palmes et des couronnes, la Paix par des feuilles d'olivier, la Justice par un flambeau et une épée, l'Industrie par des épis. Cette dernière a des grappes de raisin et des fruits dans sa coiffure. Sans le trophée placé devant elle, et qui est composé de tenailles, de crics, d'encolure, de roues d'engrenage... on pourrait la prendre pour le génie de l'agriculture. Il n'en est rien : c'est aux pieds de la statue de la Paix que se trouvent les instruments aratoires. Cela signifie sans doute, d'une part, que l'agriculture est la mère de toute industrie, et de l'autre que la paix est la mère de l'agriculture.

Pax Gererem nutrit...  
Pacis alumna Ceres.

Les trophées, tels qu'ils apparaissent dans le dessin donné par l'Illustration, se composent bien avec les figures auxquelles ils donnent du pied; mais dans la réalité ils sont séparés d'elles par un intervalle considérable, de telle façon qu'ils oscillent à droite et à gauche, selon les divers points de vue du spectateur. Ils ne semblent réellement leur servir de support que pour le spectateur placé exactement dans l'axe de la colonne et de la figure. Considérés par rapport à l'ensemble du monument, ces trophées sont maladroïtement ajustés. On dirait que ce sont des fragments de sculpture mis là passagèrement et en attendant leur véritable destination. Du reste, il faut se rappeler que dans la décoration de ce monument, le dernier architecte n'a pas été libre, mais qu'il a dû se conformer aux formes et aux reliefs ménagés plus ou moins heureusement par Ledoux. Enfin les tympans des quatre frontons faisant face à l'entrée et à la sortie de Paris sont accompagnés des armes de la ville, et ceux latéraux sont décorés de proues de navire.

On peut reprocher à la décoration de ces colonnes colossales le manque d'ensemble et d'unité et l'absence de caractère. Cependant elles sont par leur masse d'un effet imposant et donnent un aspect grandiose à la barrière du Trône. Malheureusement, et c'est un défaut irréparable sans doute, cette barrière n'est pas dans l'axe de la rue du Faubourg-Saint-Antoine. On ne commence à apercevoir les colonnes qu'à la hauteur de l'entrée de l'hôpital Saint-Antoine, c'est-à-dire à plus de la moitié de cette rue, et même à partir de ce point la barrière se présente encore à la vue d'une manière oblique.

Malgré l'importance des travaux, il paraît que, grâce à la bonne direction qui leur a été donnée, la dépense totale de restauration et d'achèvement ne s'élèvera approximativement qu'à la somme de 120,000 fr. pour chaque colonne.

## Le Concours de l'Agrégation.

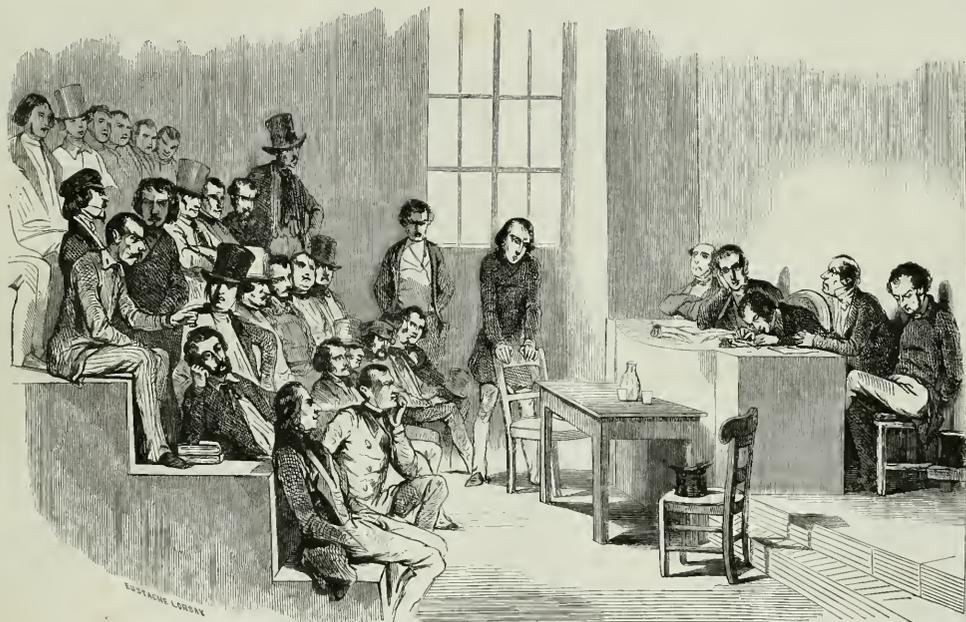
Ils étaient bien trois cents, cette année, trois cents pour une trentaine de places au plus, candidats de tout âge et de tout poil, savants précoces et savants émérites, érudits en leur premier fleur ou déjà sur le versant de l'âge, « gens pâles, dit l'Anglais Pellam, porteurs de gros livres et de bas bleus, » aspirant, après tous les autres grades conquis, à monter sur ce faite suprême de l'agrégation! — Nous autres, qui allions et venons par le monde, financiers, boutiquiers, paperassiers, grands hommes de plume, d'argent ou d'autre chose, nous appelons tout bonnement un chat un chat et un agrégé un agrégé; — sans nous douter de tout ce qu'il enserre, ce mot, ce simple mot, agrégé! Croyez-moi, cela ne se donne pas comme la croix d'honneur, par exemple; il ne suffit pas de prendre l'habit noir, la cravate blanche, de mettre sous son bras le lourd dictionnaire, ou est inutile alphabétiquement toute la science du monde, et de venir frapper aux portes de l'antique Sorbonne. Il y a là d'abord, toute une nuée de rivaux, trois cents au moins, comme je vous disais, venus des points les plus lointains de la France et de la Navarre, frim émoulu de grec, de philosophie, d'alcaïbre, ayant sur le front l'empreinte redoutable d'un savoir déjà mûr, et y trouvant, avec quelque orgueil, sur la place vénérable, la docte grosseur de leur esprit, dont voici venir le glorieux terme... Que chacun donc compte de l'œil ses adversaires et les dénombre avec effroi; mais qu'il garde pourtant quelque reste d'inséparabilité; car, tout à l'heure, les portes vont s'ouvrir; il va falloir s'asseoir devant la table noire, et, montre en main, noircir au plus

vite le page et le revers, déployant toute la beauté de son esprit, toute celle de son latin ou de son français, pour prouver ou ceci ou cela, — que « la modération est la plus rare de toutes les vertus: » *mediocritas virtutum rarissima!*... De quart d'heure en quart d'heure renaît le timbre de la Sorbonne, qui vous avertit de vous hâter: ne restez pas une minute la plume levée, le nez en l'air; songez qu'une fois la lice fermée, il serait trop tard pour avoir de l'esprit, du talent et du style; ayez toutes ces qualités, il le faut, c'est-à-dire ayez-les en un temps donné: — hors de là point de salut.

Mais n'est-ce pas déjà un insigne honneur que de prendre part à une lutte si belle! Pour venir là, pour être le dernier combattant, le plus mince soldat de cette savante mêlée, il a fallu bien des efforts, bien des peines et des ennemis. Les uns ont dû, pendant deux ans au moins, exercer le plus humble de tous les métiers, le plus ingrat aussi, le plus rebutant; futurs agrégés, ils ont mené d'abord un odieux suramérain; avant d'enseigner la jeunesse, ils l'ont surveillée, gardée, corrigée; avant de monter dans la chaire, ils ont modestement beau en main la férule de la discipline, honnis, hués, conspués de toutes sortes, flétris d'un surnom méprisant, assimilés par leurs orailles bruyantes et espégles, non pas un pasteur qui garde le troupeau avec sa houlette paternelle, mais à l'impitoyable doque qui ramène à belles dents dans le sentier du devoir la brebis libertine, écornée ou revêche. — Les autres, plus heureux peut-être, ont donné trois années de leur vie, trois belles années tout entières, à cette triste et

maussade école, sise sur les hauteurs de la rue Saint-Jacques, dans un bâtiment porcé par le temps et qui menace ruine. Vous les avez parfois rencontrés dans Paris, vêtus d'un gros drap bleu, historiés de deux palmettes d'azur, au collet de leur habit, portant avec quelque mélancolie cette livrée plus que modeste de la science et du professorat, élevés, on le voit bien à leur mine, dans l'austérité de la règle, dans les pratiques pédantes d'un séminaire laïque, où ils se bâtent de vieillir, soupirant, comme le sage Télémaque, après leurs futurs cheveux blancs. — Leurs chefs, en effet, qui en prennent eux-mêmes à leur aise, ne cessent point de parler de sacerdotaires, de magistrature, et, tandis qu'ils consument de gros honoraires, ces personnages ont à la bouche tous les mots austères des langues anciennes et modernes.

Cela soit dit en passant, et pour montrer seulement que l'avenir est encore assez longue et assez pénible qui mène aux portes redoutables de l'agrégation. — Une fois entrée dans l'enceinte, une fois versée sur le papier toute la science dont vous avez orné votre mémoire ou embellie votre esprit, vous quittez la plume, remettant l'ouvrage aux mains de vos juges, — juges sans appel, hélas! — et vous attendez que leur haute équité, éclairée par de si doctes lumières, se soit prononcée pour ou contre vous. — Ce savoir aréopage a été choisi parmi les plus illustres, et trié avec soin. Dieu le sait; car l'université, fille aimée de nos rois très-chrétiens, redoute très-fort d'encourir la censure de nos seigneurs les évêques, qui lui veulent déjà peu de bien. Il semblerait cependant, pour prendre le



(Une séance du Concours de l'Agrégation, à la Sorbonne.)

mot de l'illustre Bilboquet, que la politique est étrangère à l'événement; — les juges réunis, il s'agit d'abord tout bonnement et tout innocemment de faire un choix parmi tant de dissertations qu'on leur a faites sur un sujet unique, de se décider en faveur de quinze ou vingt thèmes grecs, l'épître, la cène, la fleur des pois de cent cinquante thèmes grecs qui ont été remis tous, à la fois, dans l'espace de trois ou quatre heures, avec force hellénismes tirés aux sources les plus démonstratives qui soient. Voilà tout; le triage se fait, tant bien que mal, tant mal que bien, les juges apportant toute leur attention à ne pas laisser échapper le plus mince solécisme, et sachant déceler d'un œil clair le bon grain de l'ivraie; on en prend à peu près un sur six ou sur sept; celui-là est déclaré *admissible*, admissible à la seconde partie du concours, admissible aux épreuves orales; des autres, c'en est fait déjà; leur sort est décidé, rien ne les retient plus; il faut qu'ils repartent, jus qu'au mois de septembre prochain, leur triste harais, labourer au fond de quelque province humide et morose, leur sillon accoutumé, et dorchet tourner les pages somnolentes de leur stérile lexique, — athlètes malheureux qui refont leurs forces pour le prochain combat, qui recommencent de plus belle à se creuser le front, à pâlir sur les vieux livres, et à ronger stoïquement leurs ongles, *sopore unguis*, comme dit Persé.

Mais laissons les vaincus, et ne regardons que les heureux du jour; ceux-ci ont trouvé grâce devant les yeux de leurs juges; et, puisqu'ils ont écrit comme il le fallait, à présent il s'agit pour eux de parler; ils quittent la plume et s'éclairent dans la chaire. C'est ici le terrible moment. — Vous connaissez les autres concours, tout au moins celui du baccalauréat,

sinon celui de la licence; vous vous rappelez encore comme le cœur vous battait lorsque vous vîntes tout treublant vous asséoir au tapis vert de la Sorbonne, seul et pauvre devant la faculté réunie, comme un coupable devant la cour entière en robe rouge; là vous n'ostez lever les yeux sur le terrible conclavé, et vous attendiez avec peur la parole imposante d'un de messieurs les questionneurs. Vous jouiez un pitieux rôle, n'est-ce pas? et toute la gloire revenait à celui qui vous interrogait; — l'un vous demandait, à propos de tout, si vous n'aviez point lu les tragédies de Buchanan, tragédies latines, et la Faculté se récriait d'admiration en entendant son collègue réciter une tirade du tragique Ecossais, tandis que vous-même, vous restiez la Louche béante; — cela dit, le savant homme se taisait et se rengorgeait; mais son voisin de droite, non moins savant que lui, prétendait avoir son tour: « Monsieur, vous disiez-il, puisque vous tenez en main Cicéron, dites-moi, je vous prie, quel jugement l'orateur romain portait sur sa propre éloquence? » — Vous hasardiez une réponse, et votre juge se récriait, se tournant vers ses confrères, qui se tournaient vers lui, et tous se saluaient, comme les médecins de Molière dans la fameuse cérémonie: *Dignus est filtrare*. — Mais, monsieur, reprenait l'examinateur triomphant, si vous ne savez pas ceci, savez-vous au moins cela? si vous ne savez pas de qui Brutus était le père, savez-vous, au moins quel était son fils? — Absolument comme dans cette pièce pour rire, où il est dit: « Quel! vous ne connaissez pas mon cousin Michel? — Non. — Alors, vous devez connaître sa femme, madame Michel? — Moins encore. — En ce cas, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de leur fils, le petit Michel?... etc., etc. »

Mais les agrégés ne se font pas comme les simples bacheliers, et la façon en est un peu plus curieuse. Ici, ce n'est plus le bureau qui agit; le juge se fait, le juge s'écrit impassiblement et laisse chacun être l'avocat de sa propre cause; tout au plus verrez-vous parfois sur le front sévère de M. le président, percer une marque de sympathie ou d'improbation, selon que vous aurez caressé ou heurté son sentiment; le plus souvent vous parlez, et on vous écoute, voilà tout; le juge vous prête son oreille, rien de plus; et le bureau peut bien vous présenter, au plus fort de votre improvisation, le spectacle louche de cinq têtes grisesodelantes doucement d'une épaule à l'autre, — tout à fait comme chez dame Justice, qui sommeille si bellement en tenant ses balances! — Par bonheur, si le bureau vous oublie, il ya deux yeux et deux oreilles bien éveillés pour vous regarder et vous entendre. En face de vous dans la chaire opposée, ennemie, veux-je dire, se tient debout le rival redoutable, qui vous dévore de l'œil, se frotte avec l'impudence frémissante d'un preux encore retenu derrière les barrières de la lire, ne laissant point passer une de vos phrases sans griffonner ce ne sais quoi sur son papier, se tenant tout prêt à fulminer sa réplique, et n'attendant que votre dernier mot pour défaire pièce à pièce tout l'échafaudage de votre dissertation, vous convaincant d'avoir mal interprété Aristote, mal étudié Vaugelas, vous prouvant avec véhémence l'inexactitude de vos assertions sur la place de l'accent circonflexe, vous trouvant vingt fois en défaut, et vous montrant enfin à quel argumentateur vous avez affaire... Mais patience, laissez-le déverser sur vous tout son fiel; il va prendre la parole, à son tour, et pour son propre compte; et, par une juste représaille, c'est à vous qu'il apprendra de redres-



A partir du 1 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la Compagnie de Publicité.

Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

A. M. AIMÉ DE NEVERS, MÉCANICIEN DENTISTE,

33, galerie Véro-Dodat, 33.

Si, de Véro-Dodat parcourant le passage. Au moment où le gaz y produit son miracle. Avec ses mille bœcs avant la nuit ouverte.

O vous, dames, surtout, qui craignez que les ans Ne flétrissent les fleurs de vos traits charmants. Rassurez-vous esprits, vivez dans l'âge-grosse.

Et votre automne aura les roses du printemps. Oui, je prends à témoin les succès éclatants Obtenus par Aimé, grâce à son appareil.

Ainsi, grâce à ses soins, à son embouchement, La Prothèse n'a plus ni douleur ni tourment. Et chaque râtelier fait d'après son système.

Adressez-vous à lui, femmes dont le printemps Encore dans sa lueur regrette quelques dents,

Qui blessait, torturait la gencive tremblante. La routine succombe; Aimé, le novateur, Se pose, à juste titre, en régénérateur.

Mères, dont les enfants ont déjà la denture En proie à des défauts qui sont contre nature, Hâtez-vous d'implorer les tendres soins d'Aimé.

Nous promettons encore des prodiges nouveaux.

Avec un élixir dont les grandes vertus N'auront jamais besoin d'éloges superflus. Ce rare dentifrice, en corrigeant l'haleine, Arrête la carie et maintient la dent saine.

ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE. L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

MOREL, PHARMACIEN-DROGUEUR, rue des Lombards, 14, à Paris. RASPAIL. CIGARETTES. Les préparations du même auteur.

3 francs PILULES STOMACHIQUES LA BOTTE. SIROP DE THRIDAGE. 2 fr. 50 c. BOUTEILLE.

Chez P. BITBERLIN, éditeur, 10, rue Neuve-Saint-Augustin, au 1er. 1 VOL. DE 800 PAGES LA 5 LIV-A PARU. 100 LIVRAIS. A 30 c. LOUIS-PHILIPPE. HISTOIRE DE L'ŒUVRE COMPLET, 30 f.

GRANA ANGELICA, on le trouve à Paris. Edition illustrée, publiée par livraisons à 50 cent. CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION: Chaque livraison contiendra soit une feuille de texte et une gravure, soit trois ou quatre feuilles (48 ou 64 pages) sans gravure.

L'illustration ne peut encore parler des modes nouvelles, car elles n'existent pas, et s'il lui a été permis d'en apercevoir quelques-unes, la divulgation de ces mystères avant le temps voulu pour leur apparition serait un tort impardonnable.

Quant aux modes d'été, il n'y a rien plus récent, et nous n'avons à entretenir nos lectrices que des costumes de transition, que le retour à la ville rend si nécessaires.

Les habitudes de confort que nous avons empruntées aux Anglais nous obligent à parler avant tout de la robe de chambre; il est bien entendu que nous laisserons de côté la description de tous ces vêtements sans forme précise que les couturières ordinaires s'obstinent à confectionner contrairement à toutes les règles du goût; la robe de chambre étant une révélation des goûts et des habitudes intimes d'une femme, le talent de l'artiste en couture consiste à saisir, soit par sa couleur, sa forme et ses ornements, ces nuances fugitives que doit lui suggérer la connaissance particulière qu'elle a de son élégante clientèle.

Nous ne pouvons aujourd'hui citer et faire voir qu'un seul costume d'intérieur, que portait d'une manière noblement gracieuse une maîtresse de maison qui avait rassemblé à déjeuner quelques amies intimes, comme elle de retour de la campagne.

Ce costume se composait d'une robe de chambre en cachemire blanc, à manches demi-justes, à corsage plat, dessinant la taille.

Des ouvertures pratiquées sur le devant, les côtés et en bas des manches, étaient garnies

Modes.



d'un large galon rattaché par des boutons et accompagné d'une broderie courante, le tout en passementerie d'or dans le goût oriental; des babouches blanches brodées à Smyrne, et une pointe de dentelle ajustée à la *Vieillesse*, avec des nœuds de satin rose fixés par des boutons en passementerie d'or semblables à ceux de la robe, complétaient cette tenue matinale d'une élégance irréprochable.

La soie unie, glacée, a raies ou à petits carreaux, avait fait tous les frais de la toilette des convives, qui ne se distinguaient que par la nuance des étoffes employées à la confection des robes, dans la façon desquelles se retrouvaient invariablement les corsages plats, les manches plates, les garnitures de rubans ou de boutons froncés et travaillés, et les volants, nœuds, decoupes ou festonnés, disposés sur les jupes en plus ou moins grande quantité.

L'antichambre était encombrée de par-dessus dits *justaucorps*, de mantelets et de petits manteaux courts arrondis par devant comme une grande pelerine, et auxquels on donne le nom de *visite* et de *caprice*, inventions commodes sans doute, mais toujours moins gracieuses que le cachemire indien, dont le tissu moelleux garantit si bien le corps des atteintes du froid.

Mentionnons, en passant, comme complément des toilettes du matin, les tabliers en soie garnis de velours, les fichus pélorines en tulle garni de dentelles, les bords de manches brodés, et enfin la création la plus nouvelle de la lingerie, le *col à la Gabrielle*, dont la forme a été empruntée aux portraits du règne de Henri IV.

Caricatures.



(La pensée et la pro-noméa sont les droits de l'homme.)



(Un lion frisé.)



(Un lion défrisé.)

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

C'est par leurs tubercules malades qu'on voit les pommes de terre occuper les savants, tromper l'espoir du pauvre, et enfin exciter au plus haut degré l'inquiétude des politiques et des économistes.



ON s'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

- A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.
- A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur Commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; GOSKIN-DVOR, 22. — F. BELIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au point de Police maison de l'église hollandaise.
- A ALGER, chez BASTIDE et chez DEROS, libraires.
- Chez V. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).
- A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.
- A MADRID, chez CASIMIR MONTE, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACHAUME et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 50 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., à fr. 75.

N<sup>o</sup> 140. VOL. VI. — SAMEDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 53 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Hospices des actionnaires des chemins de fer.*  
 — **Courrier de Paris.** — Diverses manières de se garantir du froid. *Deux Gravures*, par M. Jules Noel, et une Mazurka, par M. Fns. — **Le cardinal Mezzofane**, par M. L. Delâtre. — **Rosa et Gertrude**. Roman par M. R. Topffer. (Suite.) — **La peinture à Metz**. *Six Gravures*, d'après des dessins de MM. Matéchal, de Lemud, Devilly, Roiland, Pelletier, Mennessier. — **Le refuge de Versailles contre la mendicité.** — **Honneurs maritimes**. *Cinq Gravures*, par M. Morel-Fatin. — **Les spéculateurs à la Bourse.** *Une Gravure.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Le kriskaab.** *Une Gravure.* — **Rébas.**

su, sans attendre M. le maréchal Bugeaud, effacer les échecs que la trahison avait pu faire essuyer à nos armes et châtier de nombreuses tribus défectionnaires. Partis de Glazaout, ils ont, après cinq jours d'opérations, dont quatre ont été des jours de combats contre des multitudes armées, et dans des montagnes du plus difficile accès, pénétré par un col très-escarpé que nos soldats ont franchi avec audace, malgré le feu très-vif d'une masse d'ennemis échelonnés sur toutes les hauteurs. Le plan du général de La Moricière était de couper aux populations insurgées, qui s'étaient agglomérées dans le Trara, la route du Maroc, et en même temps de les refouler sur les côtes de la Méditerranée. La présence d'Abd-el-Kader exigeait d'ailleurs qu'on déployât une vive énergie pour prouver aux révoltés que son appui ne pouvait les préserver de nos coups. L'assaut des gorges d'Ain-Kebira devenait donc autre chose qu'un brillant épisode de guerre.

Le plan du général de La Moricière, bien secondé par le général Cavagnac, a complètement réussi. Les Kabyles ont été débâchés, rejetés dans la direction où on voulait les pousser. L'émir les a laissés égarer, il a esquivé le combat et il a fait retraite avec les 2,000 cavaliers de sa droite et du Maroc, au milieu des buées et des imprécations de ces malheureux qu'il livrait à notre merci. Les populations, poursuivies pendant deux jours, se sont trouvées cernées dans le pâté de montagnes qui forme le cap Noé et ont fini par s'entasser dans une vallée profonde dont nos troupes couronnaient les hauteurs; il n'y avait plus qu'à les exterminer ou à les décimer par la fusillade et les obus. C'était le moment de venger nos désastres et de punir d'affreuses trahisons. « Mais dans la disposition d'esprit de nos troupes, dit le général de La Moricière, la vengeance eût été trop sévère. » Il a donc accueilli les supplications des insurgés. Tout le monde louera le général de

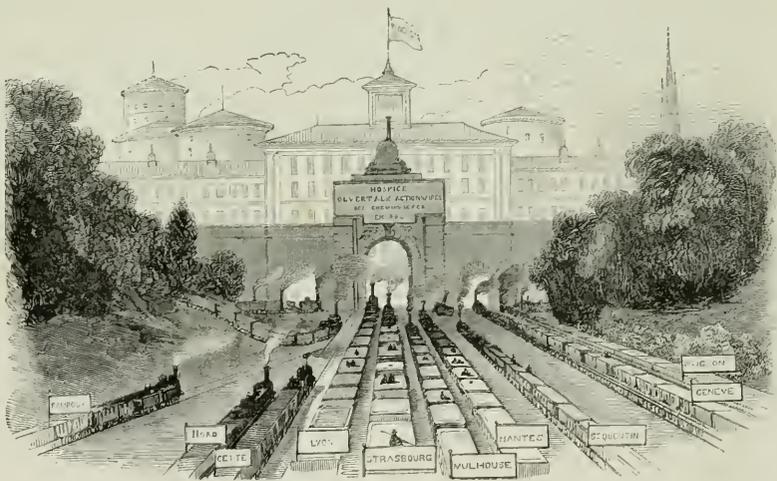
### Histoire de la Semaine.

**M. le MARÉCHAL SOULT.** — Nous n'avons pas encore à annoncer cette semaine la conclusion de la crise tout intérieure qui travaille le cabinet. Le cinquième anniversaire de sa constitution, le 29 octobre, s'est passé sans que M. le maréchal Soult ait encore mis ses projets de retraite à exécution, et sans qu'on ait renoncé à l'espoir de les lui faire abandonner. La polémique et les bruits des journaux continuent sur ce sujet : pour nous qui n'enregistrons que des faits, nous attendons que le *Moniteur* ait parlé. Beaucoup commencent à croire que cette fois encore rien ne forcera la feuille officielle à rompre le silence.

**CHEMINS DE FER.** — M. le ministre des travaux publics, lui, a enlin parlé. Il n'a pas dit tout ce qu'il avait à dire, tout ce qu'il eût été préférable qu'il dit sans plus tarder, mais enfin s'il n'a pas déterminé le jour d'adjudication des chemins de fer de Creil, de Lyon, d'Avignon, qui détiennent la plus grande masse de capitaux, il a du moins indiqué celui des chemins de Strasbourg et de Nantes. C'est le 25 que ces deux lignes seront adjudgées; c'est le 15 que toutes les compagnies devront avoir déposé leurs listes particulières, s'il n'y a une fusion n'a pas réduit celles-ci à une liste commune. On peut donc espérer que la lice est fermée pour ces deux lignes, et que la spéculation et l'agiotage s'en tiendront aux dix ou douze compagnies qui se sont formées ou annoncées pour l'un ou l'autre de ces chemins. Quoi qu'il en soit, les chemins de fer auront une page curieuse dans l'histoire de ce temps, pourvu qu'il se trouve des historiens capables d'écrire cette histoire d'une manière désintéressée; et il s'en trouvera, même parmi les journalistes, ce qui va étonner beaucoup de journaux.

C'est un étrange spectacle qu'offre chaque jour, d'une heure à trois, la Bourse, ce palais de l'agiotage. Force a été d'y ouvrir de nouveaux débouchés, d'y pratiquer des portes assez nombreuses, assez larges pour donner passage aux lots de vendeurs et d'acheteurs qui s'y portent, qui s'y pressent, qui s'y poussent. La force publique et la police municipale y ont été également doublées; mais c'est à un soin inutile. Qui songe à faire le mouchoir dans ce temps-ci? quelque naïf.

**ALGÉRIE.** — Des rapports de M. le lieutenant général de La Moricière, à la date du 17 octobre, écrits au hivanon de Nedroma, sont venus nous apprendre que M. le gouverneur général provisoire et M. le général Cavagnac réunis, avaient



(Ouverture d'un hospice destiné aux actionnaires des chemins de fer.)

son humanité et d'avoir si noblement fait constater le caractère français avec celui des barbares de l'Afrique.

Abd-el-Kader, qui a repassé le col d'Ain-Kebira, se retirait à l'opposé de la côte, vers la Tafna; mais il était encore sur la rive gauche de cette rivière. On ne savait pas s'il allait le traverser pour s'avancer dans la direction de Tlemcen ou de Mascara. Le général de La Moricière annonce qu'il se remet en marche le 15 pour suivre l'ennemi avec sa division et toute sa cavalerie, qui compte 1,000 chevau-légers.

Le même courrier a apporté également un document qu'on lira avec un grand intérêt, c'est un rapport sur la cruelle affaire de Djennid-Glazaout, écrit par un des prisonniers

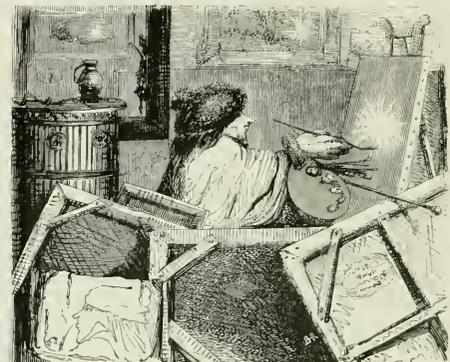
d'Abd-el-Kader, M. Courby de Cognard, chef d'escadron au 2<sup>e</sup> Hussards, qui expose toutes les circonstances du désastre. L'ensemble de ce rapport concorde parfaitement avec le récit fait par les soldats qui ont pu rentrer à Glazaout, et, comme le dit si bien M. de La Moricière, il est doublement honorable pour M. de Cognard de s'être conduit comme il le raconte, et de le raconter avec tant de simplicité. On trouve dans cette pièce un triste détail qui fournit l'occasion de rectifier une erreur de l'*Ackbar* que nous avons reproduite.

Selon la correspondance de ce journal, le capitaine adjudant-major du 8<sup>e</sup> chasseurs d'Orléans, M. Dutertre, qui avait été fait prisonnier, disait-on, lors de la seconde phase de l'af-





Diverses manières de se garantir du froid. — 12 gravures, par M. Jules Noël, et une Mazurka, par M. Foa.



**PIANO.**

*Moderato.*

TRIO. 8<sup>me</sup> *Locu 1<sup>er</sup> Fois.*

2<sup>e</sup> Fois.

1<sup>er</sup> Fois. 2<sup>e</sup> Fois. CODA POUR FINIR.

1<sup>er</sup> Fois. 2<sup>e</sup> Fois.

Procédés d'E. DUVERGER.







un nouvel exemple de ce que peuvent produire, l'élégance, l'élévation du caractère et la finesse de l'expression, ces qualités distinctives du talent de M. de Lennud.

Un jeune homme est assis près d'une petite table, il se dispose à prendre une tasse de café, dont il aspire le parfum avec une véritable jouissance. Il faut cette finesse d'observation qui caractérise M. de Lennud, cette correction de dessin qui suffit aux nuances les plus délicates d'une expression passagère et fugitive, pour réussir un pareil sujet, si simple par lui-même, si complet par l'expression qu'il comporte. M. de Lennud nait dans ses œuvres, la grâce, et l'élévation de Gavarini, et la spiritalité exactitude de Meissonnier.

M. Théodore Devilly, élégant et distingué comme M. de Lennud, n'a pas la mélancolie douce et tendre de ce dernier. Ses tableaux sont pleins d'un *amour* charmant, ils sont enclins à la satire et portent avec eux un cachet d'originalité qui les ferait reconnaître entre mille.

On a vu à Paris, la *Retraite*, grande aquarelle de ce jeune artiste, les belles illustrations de l'*Odyssée* et un grand nombre de dessins. M. Devilly se décidera peut-être à envoyer au salon des petits tableaux très-vantés à Metz et connus sous les noms de : *la Pêche aux grenouilles, la Conteuve, le Convoi, la jeune Mère, les Vieux ours* et bien d'autres que nous avons bonne envie de connaître.

En attendant, voici un *grand mauvais sujet*, la honte d'une école des frères ignorants, qui médite, dans sa cervelle enflammée, une grandissime farce dont M. Devilly retracera sans doute, un jour, les désolantes péripéties. Ce dessin, plein d'originalité, caractérisé parfaitement la manière de M. Devilly, qui traite avec un sérieux éminemment comique les scènes du genre familial.

M. Penguilly-Haridon, quoiqu'il ne soit pas né à Metz et qu'il n'habite plus cette ville, appartient pourtant à l'école de M. Maréchal, et il en a conservé religieusement les traditions. La suite des compositions tirées du *Roman comique* et quelques scènes des *comédies de Molière* ont commencé la réputation de cet artiste qui est compté aujourd'hui parmi nos plus habiles dessinateurs.

M. Auguste Rolland avait fait remarquer au salon depuis plusieurs années de fort belles études de paysages au pastel ; mais il a tout à fait pris rang cette année, et Dupré, Rousseau, Troyon, François, Gaspard, Lacroix, Fiers et tant d'autres, comptent un frère et un ami de plus. Les amateurs de

à étudié leurs grands chefs, leurs héros puissants, leurs eaux tranquilles, et il a acquis avec la connaissance parfaite de brancher et de feuilleter un arbre, une facilité et une grâce de composition qui donnent à ses ouvrages un charme toujours nouveau en même temps qu'un remarquable cachet de vérité. Nous ne parlerons pas de l'adresse merveilleuse de son exécution, c'est là une affaire de métier qu'il devient inutile de signaler à côté des qualités brillantes et plus solides qui distinguent cet artiste.

Tous les genres ont leur représentant à Metz : l'histoire, le genre et le paysage ont des interprètes habiles dans les artistes que nous avons déjà nommés et dans ceux qui vont nous occuper tout à l'heure ; quant à la nature morte, elle

gent ainsi la nature qui les environne, pour lui demander les secrets de l'art, ne paraissent-ils pas appelés à former une école indépendante de toutes les écoles qui se disputent à Paris les suffrages de la foule.

Outre ces qualités d'harmonie qui leur appartiennent, — je dirai, presque originairement, — les adeptes de cette école savent donner à leurs ouvrages un grand caractère ; leur composition est noble, leur forme est ample et naïve, leur exécution, toujours simple, ne détraque pas l'esprit de la pensée qu'ils ont voulu exprimer ; et pourtant cette exécution qu'ils semblent négliger plutôt par un charme exquis. Témoin, les pastels de Maréchal et de Rolland, les lithographies de Lennud, et les tableaux de Devilly.

Dans une direction toute différente, mais avec un talent non moins remarquable, plusieurs autres artistes soutiennent dignement l'honneur de la ville de Metz. Trois paysagistes : MM. Pelletier, Adrien Lucy et Auguste Messier ont souvent fait leurs preuves au salon du Louvre.

M. Laurent Pelletier s'adonne particulièrement à l'aquarelle, et il est arrivé, dans ce genre de peinture, à un résultat qui doit étonner les plus habiles. Sa manière simple et large surpasse en finesse et surtout en vérité celle de M. Hubert. M. Pelletier a reproduit, dans une nombreuse suite de belles aquarelles, les sites pittoresques des Vosges, de l'Alsace et des bords si heureusement accentués de la Moselle et du Rhin.

Tous les artistes commissionnés en outre ses précieuses *Etudes pour les paysagistes*, lithographiées par lui d'une main ferme et élégante.

M. Adrien Lucy se donne pour amateur, et il possède un charmant talent d'artiste. Les tableaux, les aquarelles, les dessins naissent sous ses doigts habiles avec une merveilleuse

et spirituelle facilité. M. Lucy enrichit souvent les expositions par ses jolis dessins ; mais la galerie de ses œuvres suffirait à peine pour donner une idée de sa prodigieuse fécondité. Pas une contrée de l'Europe n'a pu lui dérober ses magnificences : l'Italie, la Suisse, le Tyrol, la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, ont développé devant ses yeux leur riche panorama, et tous les points de vue célèbres ou ignorés ont pris place dans ses cartons.

M. Lucy est de l'école de Cicéri ; l'adresse, l'esprit et la variété brillent dans tous ses ouvrages.

Les sœurs de M. Auguste Messier ont une bonne et solide réputation bien établie chez Giroux et chez Binault. Le dessin



Moissonneurs lorrains, dessinés par M. E. Audin, d'après le tableau de M. Maréchal.)

fait merveille entre les mains de M. Salzar, artiste consciencieux, sévère, et dont l'exactitude scrupuleuse dans l'imitation produit des effets surprenants de naturel. Ses tableaux sont fort estimés à Metz, et il n'est pas douteux qu'ils recevront à Paris un honorable accueil quand M. Salzar se décidera à les envoyer à l'exposition du Louvre.

Mesdemoiselles Mélanie et Octavie Paigné, poètes autant que peintres, composent d'adorables scènes villageoises qu'elles rendent au pastel d'une manière fort remarquable. Leur exécution rappelle beaucoup celle de leur maître. Leurs ouvrages diffèrent cependant de ceux de M. Maréchal par l'expression qui est, chez elles, plus tendre et moins pro-

fondée. Elles remplacent la pensée mélancolique et élevée du maître par les douces inspirations des jeunes filles, et leurs tableaux ont un charme indéfinissable.

Mesdemoiselles Paigné et mademoiselle Caroline Hailecourt peignent les fleurs d'une façon toute magistrale, et leurs bouquets au pastel jouissent d'une grande réputation. Mademoiselle Hailecourt peint en outre la miniature à la façon de madame de Michel et de madame Herblin, avec une vigueur de touche et une poésie dans l'exécution.

qui élèvent ses portraits au rang des meilleures peintures. Nous compléterons la série des élèves de M. Maréchal en citant les noms de mademoiselle Fournol, de M. de Bornschlegel et de M. Edouard Audin. Ce dernier s'est fait connaître à Paris par des dessins d'une grande abondance de composition et par de belles lithographies.

Les personnes qui ont étudié les tableaux messins de l'école de M. Maréchal n'ont pas remarqué sans étonnement qu'ils sont tous, sans exception, une expression exacte, correcte, du caractère du pays messin ; que leur coloris (et le coloris est une qualité qui leur est commune) est un hommage absolu rendu aux harmonies de la nature lorraine et des nuances des étoffes nationales. Des artistes qui interro-

qui accompagne ces lignes peut donner une idée de la finesse et de la grâce que cet artiste sait déployer dans ses jolies compositions. On pourrait demander aux dessins de M. Messier plus de naturel, mais il ne serait pas possible d'exiger d'eux plus d'élégance.

A côté de tous les artistes que nous avons nommés, en dehors de toutes les écoles et procédant de toutes, nous remarquons M. Auguste Migette, véritable artiste merveilleusement doué, et d'un esprit accessible à toutes les études. M. Migette réussit également dans le paysage, dans le genre historique et dans le portrait ; il excelle surtout dans la décoration, et les habitués du théâtre de Metz ont souvent applaudi les riches et hardis décors de la *Juive*, de



La tasse de café, tableau composé et dessiné par M. Amédée Lennud.)



Le grand mauvais sujet, composé et dessiné par M. Théodore Devilly.)

peinture ont vu cet été, chez Régnier, au milieu des plus ravissantes productions des peintres à la mode, ces belles forêts, ces mares si fraîches, ces gras pâturages, toute cette nature splendide qui fait de la Lorraine un vrai paradis de paysagistes. Et pourtant beaucoup de la délaissent et refusent de croire à toutes les richesses qu'elle cache dans son sein.

C'est que, semblable à ces jeunes mères qui gardent pour leurs époux et pour les joies de la famille, les charmes et les séductions dont le ciel les a données, la Lorraine Messine surtout, simple et modeste aux yeux du voyageur qui parcourt ses routes, renferme dans son intérieur toutes les splendeurs d'une belle et poétique nature.

M. Rolland a vécu dans les belles forêts du pays messin, il

Robert, des Huguenots, etc., sortis du pinceau de M. Migette. Un jeune talent, qui promet pour l'avenir une originalité puissante, a grandi au milieu de cette noble pléiade de peintres qui unissent leurs efforts pour la plus grande gloire de leur école. Nous voulons parler de M. Joseph Hussenot. Cet artiste, à peine sorti de l'enfance, a déjà su se faire remarquer par de très-beaux dessins à la plume, pleins d'originalité et de vigueur, qui rappellent, par la puissance de leurs effets, les eaux-fortes célèbres de Boissieux.

L'enseignement officiel à Metz est entre les mains de M. Auguste Hussenot, ancien élève de Gros. Peintre de talent (ainsi que le prouve un beau portrait exposé cette année dans le salon Carré) et professeur distingué, M. Hussenot pratique et propage, dans l'école municipale dont il est le chef, les excellentes doctrines de son illustre maître. En dehors de ses œuvres de peinture, qui méritent tous nos éloges, cet artiste s'est rendu célèbre à titre d'inventeur. Nous allons dire deux mots de sa découverte qui nous paraît appelée à prendre une grande influence dans les travaux de peinture monumentale.

M. Hussenot était souvent chargé de travaux de décoration qui le forçaient à une surveillance active et qui l'entraînaient à négliger ses autres occupations. Frappé de ces inconvénients, il a longtemps rêvé aux moyens d'exécuter, dans son atelier, sans se déplacer, les ouvrages qui lui étaient demandés. Il a pensé qu'un tableau ou une décoration, étant formés par la superposition de plusieurs couches de peinture à l'huile, il serait peut-être possible de faire des couches de peinture séparées du champ destiné à les recevoir, et qui seraient couvertes de leurs sujets dans l'atelier, pour être transportées ensuite et fixées d'une manière indéfectible, comme si elles avaient été peintes sur place. Après plusieurs essais infructueux, M. Hussenot a enfin réussi au delà de ses espérances. Il ne communique pas le secret de ses opérations; mais les renseignements qu'il nous a été donné de recueillir nous ont démontré que l'auteur obtient des feuilles exclusivement com-

avec elle et avec la muraille, de telle façon qu'on serait obligé, pour l'enlever, de scier la surface du mur, comme on a coutume de le faire pour la fresque.

Ces feuilles, flexibles et souples comme la peau d'un gant, sont susceptibles de prendre exactement toutes les formes affectées par la muraille ou par la boiserie qu'elles doivent revêtir.

La peinture en feuilles n'a pas seulement pour avantage de permettre aux artistes de terminer, dans leur atelier, tout à

été envoyée à l'exposition de l'industrie en 1844, après avoir été placée horizontalement pendant un hiver entier sur le sommet d'une toiture, exposée à toutes les rigueurs de la saison.

Ce procédé, appliqué à l'ornement des salles de spectacle et de concert, a encore un autre avantage qui a été reconnu lors de sa présentation à l'Académie. Avant de procéder à la décoration d'un théâtre, on couvre ordinairement l'intérieur des loges, le plafond, les colonnes et les galeries de tissus qui reçoivent ensuite les peintures en détrempe. Cette enveloppe de toile a pour effet d'amoindrir la sonorité de la salle, de fatiguer les chanteurs et d'assourdir le son des instruments. Avec l'application du système de la peinture en feuilles on éviterait ces désagréments, et il suffirait de trois ou quatre jours pour terminer un travail qui, dans l'état actuel des choses, tient les théâtres fermés pendant plus d'un mois.

La peinture en feuilles, applicable à tous les genres de décoration intérieure ou extérieure des édifices, convient à plus forte raison aux travaux plus infimes de la petite décoration d'appartements. Elle reçoit aussi les impressions typographiques et lithographiques. On peut donc assurer que si elle doit infailliblement faciliter les moyens d'exécution de la peinture murale historique, elle est aussi appelée à faire progresser rapidement les genres intérieurs de la peinture en bâtiment, en permettant aux artistes eux-mêmes de joindre les séductions de leur talent à l'habileté des ouvriers.

La ville de Metz est encore le berceau d'une autre décou-

verte importante dans le domaine des arts. Nous voulons parler de la gravure sur cuivre en relief, connue sous le nom d'éclyptographie métrique, inventée par M. A. Demour, graveur à Metz. Ce procédé consiste à dessiner sur cuivre nu au moyen du vernis liquide, dit petit vernis. Les dessins exécutés de cette manière sont soumis à l'action de l'acide qui mord tous les blancs et l'intérieur des tailles, laissant en relief les traits du dessin et faisant, en



(Souvenir de la Lorraine, paysage peint et dessiné par M. Auguste Holland.)

leur aise et le modèle devant les yeux, les grandes pages destinées à orner les murs des édifices; elle peut encore être mise en place avec une promptitude telle, que des chapelles entières sont couvertes des compositions les plus importantes, en l'espace de quelques heures, sans embarras, sans chômage et avec toutes les conditions de durée et de solidité de la peinture murale. C'est ainsi que M. Hussenot a exécuté, il y a peu de temps, pour le couvent de Kientzheim, près de

Colmar, un plafond de 127 mètres carrés, qui a été appliqué en trente-deux heures, et n'a tenu la chapelle fermée et encombrée que pendant trois jours. L'exécution de ce plafond, par les moyens ordinaires, aurait occasionné un dérangement d'une année au moins de travail sur place.

D'après les explications qui précèdent, il est facile de comprendre toute l'importance du procédé de M. Hussenot. Grâce à lui, les peintres n'auront plus besoin de monter chaque jour, pendant de longues années, au sommet des voûtes qu'ils ont à décorer; il ne sera plus nécessaire de fermer ou d'encombrer les monuments pour l'exécution de leurs décorations. Il suffira de prendre la mesure des



(Environs de Metz, paysage peint par M. Auguste Mennessier, dessiné par M. E. Audin.)

parties à peindre, et l'artiste accomplira son œuvre avec toutes les facilités qu'il lui est possible de trouver dans l'atelier, au centre de ses occupations habituelles.

Des expériences décisives ont prouvé du reste la longue durée des ouvrages exécutés sur les feuilles de couleur à l'huile: des peintures exécutées à Metz sur des plates publiques depuis sept années sont dans un état parfait de conservation, et de plus, une tôte d'étain, appliquée sur pierre, a

un mot, l'office de la gongue ou du burin de graveur sur bois. Ce procédé présente, entre autres avantages, celui de permettre aux artistes d'obtenir en gravure des épreuves originales de leurs ouvrages, comme ils les obtiennent au moyen de la lithographie ou de la gravure à l'eau-forte.

Quelques-uns des élèves de M. Hussenot, quoique bien jeunes encore, ont obtenu à leur tour, dans les luttes de l'exposition locale, un honorable succès. Nous citerons MM. Maïr-



(Souvenir des Vosges, peint et dessiné par M. Laurent Pelletier.)

posées de peinture à l'huile, d'une épaisseur régulière, d'une surface une comme celle du papier et aussi grandes qu'il le juge convenable. Bien plus, il lui est possible de les couvrir de sujets, comme il le ferait d'une toile ordinaire, de les rouler ainsi qu'une étoffe et de les fixer sur les murailles nues, sur le plâtre, sur la pierre, sur le marbre ou sur le bois, à l'aide d'un mordant à l'huile dont le champ est profondément imprégné, et qui, dissolvant la feuille de peinture, fait corps



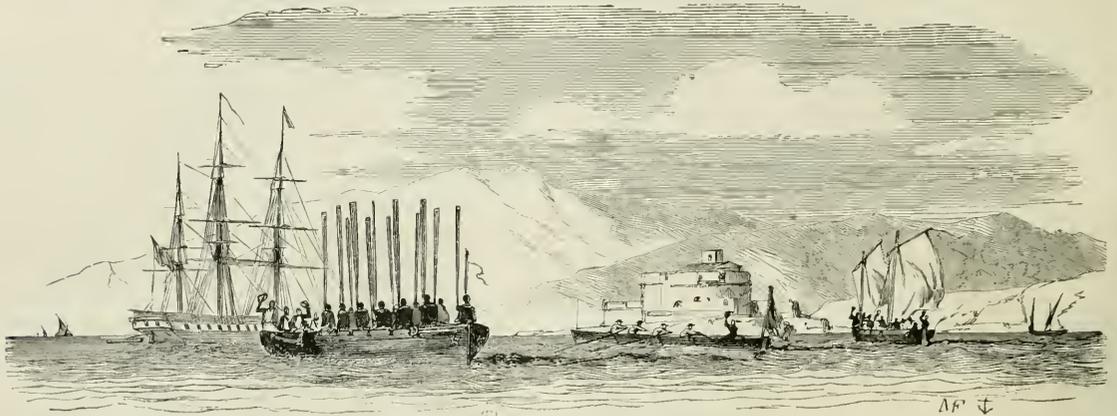


Court-on dans la même direction que l'embarcation supérieure, on doit se laisser dépasser par elle et ne jamais pointer de vitesse, à moins que le canot soit porteur d'ordres importants et pressés.  
Est-il nécessaire de rappeler enfin que tous les honneurs

militaires proprement dits rentrent dans les honneurs maritimes et sont en vigueur à bord. Ainsi les visites officielles sont de rigueur ; ainsi les factionnaires, répartis dans l'intérieur du navire, qu'ils soient armés de fusils, de sabres ou de demi-piques, doivent porter leur arme aux officiers et aux

élèves de première classe et la présenter aux officiers généraux et supérieurs.

Pour compléter cette rapide étude de l'étiquette navale, il ne nous reste plus à parler que des honneurs funèbres, car nous passons sous silence les marques distinctives arborées



(Honneurs militaires maritimes. — Salut de l'aviron au commandant.)

aux mâts pour indiquer le grade ou les fonctions de l'officier général qui monte le navire.

Qu'importe en effet qu'une cornette ou qu'un pavillon carré flotte à la tête de tel ou tel mât en l'honneur d'un chef de division ou d'un amiral ! Si le navire porte les insignes de son commandant supérieur, c'est encore plus un avis permanent affiché sous les yeux de la division ou de la flotte qu'un hommage rendu à la primauté de grade.

Les honneurs funèbres au contraire ont quelque chose de grand et de noble, digne de faire contraste aux puérités tyranniques de la politesse réglementaire.

III.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES.

De Lisbonne, la frégate la *Gloire* partit pour les mers du Sud, où elle passa deux longues années en station, saluant et pavoisant en l'honneur de bien des gens qui ne méritaient guère tant de cérémonies ; mais, les règlements à la main, on leur devint du bruit et de la fumée. Enfin, elle fut rappelée



(Honneurs militaires maritimes. — Réception du commandant à bord.)

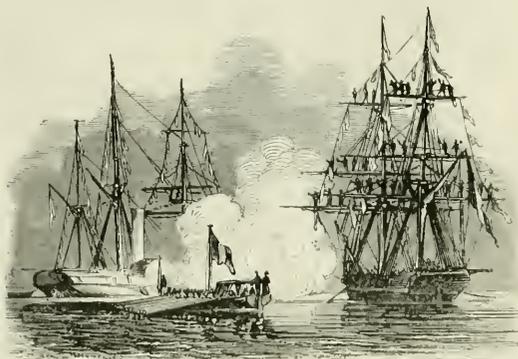
en France, doubla le cap Horn sans difficultés, et arriva sur les sombres au large de Brest sans rencontres fâcheuses.

Tout à coup la vigie signale une voile, deux, trois, quatre, dix voiles, une division...

« Ce sont des Anglais ! ils croisent devant Brest ! La guerre est sans doute déclarée. Force de toile ! Brante-bas de combat. »

Lorsque la *Gloire* passa sous le fort Mengam, la division ennemie comptait une frégate de moins ; la meilleure manœuvre des Anglais avait été contée par le fond en vue des vaisseaux retenus par leur peu de vitesse et la faiblesse de la brise.

La *Gloire*, habilement pilotée à travers des écueils qui la défendaient de leur poursuite, entra donc victorieuse dans le goulet, mais son succès lui avait coûté cher, et quand elle parut sur la rade son pavillon était en berne, ou, en d'autres termes, plié par petits plis dans toute sa longueur, la quene étant seule déferlée au vent ; sa flamme, signe distinctif des navires de guerre, ne flottait plus à la tête du grand mât, elle



(Honneurs militaires maritimes. — Pavois de fête.)



(Honneurs militaires maritimes. — Salut international.)

était amenée à mi-distance de la pomme, en signe de deuil.

Et les marins rassemblés sur le rivage dirent alors : « Elle a coûté l'autre, mais son commandant est mort. »

Des que l'on fut à l'ancre, le second de la frégate, qui venait d'en prendre le commandement, fit mettre les vergues

en panne, c'est-à-dire qu'on les apiqua obliquement dans le sens vertical.

Puis les ordres de l'autorité supérieure de la rade et du port ayant été pris, le corps du commandant fut déposé dans la chaloupe, la moitié de l'équipage prit les armes et s'embar-

qua dans les canots où les blessés avaient aussi été placés, car on devait les transporter à l'hôpital de la marine.

Au moment où la chaloupe déborda, sept coups de canon furent tirés.

Toutes les embarcations avaient leurs pavillons en berne

et leurs flammes amenées à mi-mât; les tambours, voilés de crépes noirs, battaient aux champs.

L'escadrille de deuil traversa ainsi la rade sur une longue ligne.

En entrant dans le port, tous les postes qui sont du ressort

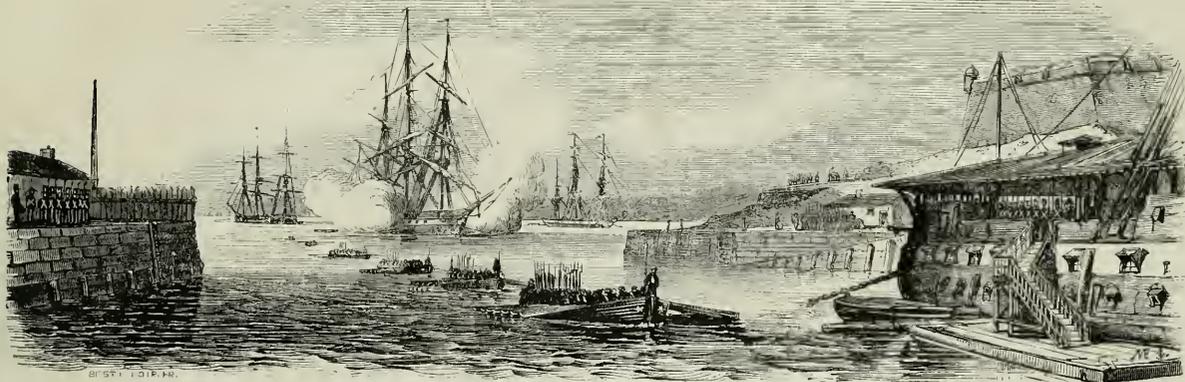
de l'autorité maritime prirent les armes et les tambours battirent aux champs; — car il est écrit dans la consigne générale.

« Toutes les fois que l'on débarquera des militaires ou des marins blessés dans un combat, pour être portés aux lieux

où les secours les attendent, il leur sera rendu les mêmes honneurs qu'à l'amiral ou au général de l'armée de terre. »

L'équipage réparti dans les canots porta les armes, les rameurs levèrent rames un instant, puis on accosta.

Lorsqu'après la cérémonie religieuse le corps fut inhumé,



(Honneurs militaires maritimes. — Honneurs funèbres.)

trois décharges de mousqueterie furent tirées autour de la tombe; à bord, on redressa les vergues, le pavillon déferlé se déploya en entier, et la flamme fut rebissée en tête de mât.

Tel fut le dernier épisode d'une campagne noblement achevée, mais qu'il ne nous appartenait pas de décrire ici, car nous ne nous proposons qu'un but, celui de peindre les honneurs maritimes.

Si le commandant d'un navire meurt à la mer, comme l'on ne peut mettre en pantenne les vergues chargées de toile, on doit seulement carguer la grand'voile en signe de deuil; mais du reste on procède comme en rade. Au moment de l'immersion du corps, sept coups de canon et trois salves de mousqueterie saluent le corps du capitaine du vaisseau.

Ces honneurs varient suivant le grade et les fonctions des officiers, mais ils ne diffèrent que du plus au moins.

L'on doit à l'amiral commandant en chef, un coup de canon d'heure en heure, depuis l'instant du décès jusqu'à celui des obsèques. Pour lui rendre les derniers devoirs, les trois quarts de l'équipage prennent les armes; — trois salves de trois coups de canon par le bâtiment qu'il montait, trois salves de mousqueterie par tous les équipages de l'armée sont tirées lorsque son corps est débarqué ou immergé.

L'on doit à un simple enseigne de vaisseau, servant en sous-ordres, un seul coup de canon, et pour lui rendre les derniers devoirs le cinquième de l'équipage prendra les armes, sans que ce nombre puisse excéder soixante hommes.

Les mêmes honneurs sont dus à tout officier, matelot ou passager décoré de la Légion d'honneur.

Au nombre des honneurs funèbres nous devons ranger les fêtes de deuil patriotique ou religieux, telles que les anniversaires du 27 juillet ou le vendredi saint.

La flotte, en ce cas, met du lever au coucher du soleil ses vergues en pantenne, ses flammes à mi-mât, ses pavillons en berne; et des coups de canon sont tirés d'heure en heure ou à intervalles plus rapprochés encore, conformément à un ordre du jour spécial. Mais ces dernières démonstrations n'ont jamais lieu qu'au mouillage; au large on se dispense en général de toutes salves tristes ou gaies, on a mieux à faire de sa poudre que de la brûler aux requins.

**Quelques types des Spéculateurs des Chemins de fer.**

(DESSINÉS D'APRÈS NATURE A LA BOURSE DE PARIS, PAR M. EUSTACHE LORSAY.)







**Le Krisnah.**

Le musée du Louvre vient de s'enrichir d'un des plus curieux monuments de la peinture hindoue. Le *Krisnah*, tel est le nom de ce tableau, avait été envoyé de l'Inde par lord Elphinstone, naguère gouverneur de Madras, au comte Alfred d'Orsay son ami, l'auteur de la statuette équestre de Napoléon, remarquée à la dernière exposition. M. le comte Alfred d'Orsay s'est empressé de faire cadeau au musée français de cette merveilleuse curiosité, dont nous sommes heureux de

pouvoir offrir aujourd'hui une image fidèle à nos abonnés. M. Eugène Sue a remis lui-même, au nom du généreux donateur, le *Krisnah* à M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, qui l'a fait placer dans la salle byzantine.

Un de nos collaborateurs, M. Charle de Boigne, décrivait ainsi il y a quelques jours, dans son feuilleton *Sport et chronique de Paris*, le magnifique tableau que représente notre dessin.

« Que l'on s'imagine un tableau de trois pieds de large sur



(Le *Krisnah*, tableau qui n'en eût offert au Musée par M. Eugène Sue, au nom de M. le comte d'Orsay.)

quatre pieds de haut, représentant le *Krisnah*, divinité indienne. Assis sur une sorte d'estrade, le *Krisnah* semble recevoir les hommages d'une femme au teint couleur d'ambrot. La peinture, d'un fini précieux, rappelle, à s'y méprendre, la manière primitive de Giotto, cet artiste italien du treizième siècle. Le musée du Louvre possède un tableau du Giotto, la *Vision de saint François*. L'œuvre hindoue a une autre ressemblance plus singulière encore : elle tient de l'école byzantine, cette somptueuse école à laquelle l'on doit la mosquée de Sainte-Sophie, élevée en 557 par le sculpteur An-

thentius de Tralles. Mais dans ce tableau hindou, envoyé à Paris par le comte d'Orsay, le portrait de *Krisnah* laisse bien loin derrière lui les prodigalités de la peinture byzantine. Au lieu d'être seulement rehaussé d'or naturel, le *Krisnah* porte au cou un collier de perles fines du plus bel orient ; sur sa tête un diadème de rubis et d'émeraudes ; à ses oreilles pendent des saphirs, dont l'un a près d'un pouce de long.

« Les étoffes fond d'or sont émaillées de fleurs détachées en arabesques, du travail le plus charmant, du goût le plus délicat. L'encadrement est digne du tableau. C'est à peine si

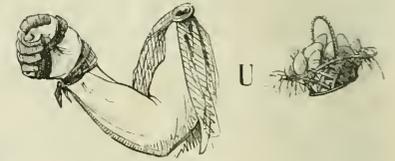
les yeux ne se refusent pas à croire à une telle élégance, à une si grande richesse. Le cadre disparaît entièrement sous de petites plaques prismatiques de cristal de roche, taillées à facettes et incrustées de gros grenats ovales.

« Ce don magnifique du comte Alfred d'Orsay n'étonnera personne. Le comte d'Orsay est doué du plus vif sentiment des arts ; il est aussi passionné pour la peinture que pour la sculpture. Bientôt nous aurons à parler d'un admirable portrait de lord Byron, peint de souvenir par le comte d'Orsay, et qui, au dire tous les amis de l'illustre poète, est d'une ressemblance frappante. Déjà l'on peut voir la gravure de ce portrait chez Gouffé, boulevard des Italiens. Ce n'est pas sortir de notre cadre de sport, que de consacrer ces quelques lignes au comte d'Orsay. N'est-il pas le plus célèbre sportsman de l'Angleterre, et la fashion de Londres ne reconnaît-elle pas de la meilleure grâce du monde la française royauté de notre compatriote ? »

**Rébus.**

**EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.**

Un grand hiver maints dommages nous porte.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imperiale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUROS, libraires.

Chez V. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLEANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACHAUME et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 3

# L'ILLUSTRATION.

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 3 fr. 75.

N° 441. Vol. VI. — SAMEDI 8 NOVEMBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 40 — 80 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Portrait de M. de Montagnac. — Courrier de Paris. — Chronique musicale. — Théâtres. Trois scènes des Mousquetaires. — De la destination et de l'utilité permanente des Pyramides d'Égypte et de Nubie. Cinq Gravures. — Résidences royales. Fontainebleau. La forêt. Vue générale de la ville, prise du Calvaire, dans la forêt; chène de Charlemagne; chène de Henri IV; les Gorges d'Apremont, la Roche qui pleure; vue à vol d'oiseau des bâtiments du château de Fontainebleau; porte Dorée; porte de la cour Ovale; cour des Adieux, autrefois cour du Cheval blanc. — Rosa et Gertrude, Roméo par M. R. Topffer, (Suite.) — Etudes physiognomoniques et morales faites au Musée du Louvre, par M. Damourette. Douze Gravures. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Correspondance. Quatre Gravures. — Réhas.*

Russie. . . . .	65	17	80
Turquie et Grèce. . . . .	45	20	65
Pays-Bas. . . . .	29	19	48
Villes Anseatiques. . . . .	15	25	56
Suède, Norwége et Danemark. . . . .	22	4	26
Portugal. . . . .	2	4	6

On a remarqué d'abord que nos échanges avec l'Europe du Nord prennent dans le total 820 millions, tandis qu'avec celle du Sud ils ne s'élèvent qu'à 710. La supériorité, qui autrefois appartenait aux pays méditerranéens, est passée depuis

quelques années du côté des mers du Nord et de la Baltique. C'est qu'en effet l'Allemagne du Nord fait de remarquables progrès dans la carrière industrielle et commerciale. A l'association allemande et aux villes Anseatiques, nous trouvons, pour 1844, un accroissement de 17 millions; l'Angleterre en fait ressortir un de 10, qui, en majeure partie, est au profit de nos exportations; la Russie compte un accroissement de 7; les Pays-Bas, de 5; mais aucun pays (sauf l'Espagne) n'offre un excédant aussi fort que la Belgique: de 156 millions, notre commerce avec elle s'est élevé à 179, et la diffé-

### Histoire de la Semaine.

**DU PORTEFEUILLE DE LA GUERRE.** — Il est aujourd'hui à peu près officiel que M. le maréchal Soult, par une sorte de transaction entre les projets de retraite absolue qu'il avait annoncés et le désir exprimé par ses collègues de le conserver dans la double situation qu'il occupe aujourd'hui, demeurera à la présidence du conseil, mais résignera les fonctions de ministre de la guerre. Beaucoup de noms ont été prononcés quand il s'est agi de lui donner un successeur à son département ministériel. On paraît s'être arrêté à celui d'un général fort capable peut-être, mais qui n'ayant pas eu encore l'occasion de le prouver publiquement, aura difficilement sur l'armée l'autorité morale qu'il est si important qu'exerce un ministre de la guerre. Dans les Chambres, sa voix exercera-t-elle aussi l'influence nécessaire, et enfin ne craind-on pas que si la vieille renommée de M. le duc de Dalmatie, si sa fermeté à faire régner la discipline, ne sont pas parvenues à maintenir M. le maréchal Bugeaud dans la soumission qui était pour lui un devoir, ne craind-on pas que celui-ci n'en prenne fort à son aise avec un ministre qui sera son inférieur en grade, et dont les états de service ne mentionneront ni Gènes, ni Austerlitz, ni Toulouse, ni Waterloo? La discipline aura-t-elle quelque chose à gagner dans ces luttes inévitables et inégales, et l'armée n'en recevra-t-elle pas de dangereux exemples?

**COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE.** — Une récente publication ministérielle nous fait connaître la répartition du mouvement commercial de la France avec les autres puissances d'Europe et les principales divisions du globe, en 1844. Il avait déjà été établi précédemment que l'ensemble du commerce extérieur s'était élevé à 2 milliards 540 millions, et avait offert un accroissement sur 1843, de 160 millions, et sur 1842, de 238 millions. Le commerce d'Europe compte dans l'ensemble pour 1 milliard 550 millions; celui des Amériques pour 461; l'Asie pour 55; l'Afrique pour 42, et nos colonies, Algérie comprise, pour 250. Ainsi notre commerce colonial, déjà si précieux par la navigation spéciale qu'il réserve à notre pavillon, représente deux fois et demie l'ensemble de celui que nous faisons avec l'Asie et l'Afrique réunies. C'est donc un élément de puissance nationale qu'il importe de maintenir intact, ou plutôt d'affermir et de développer. Voici maintenant l'ordre dans lequel se présentait en 1844 les pays avec lesquels nous faisons le plus d'affaires en Europe (valeurs en millions):

	Import.	Export.	Total.
Angleterre. . . . .	145	144	289
Etats sardes et Autriche. . . . .	410	95	205
Suisse. . . . .	97	106	265
Belgique. . . . .	125	54	179
Association allemande. . . . .	85	72	155
Espagne. . . . .	44	102	146
Italie (D.-Sic., Tosc., Et.-Rom.) . . . . .	42	40	82



(Le lieutenant-colonel de Montagnac, mort en Afrique, le 21 septembre 1841, d'après son portrait peint par lui-même, et communiqué par son frère, M. de Montagnac, de Sedan.)

rence, qui est de 25 millions, a été toute du côté des achats que nous faisons à ce pays.

Avec l'Angleterre, notre situation dans l'échange des produits industriels est plus favorable. Sur 145 millions de marchandises qu'elle nous vend, on en compte 54 d'objets fabriqués, dont 12 et demi seulement restent à notre consommation, tandis que sur 144 millions de produits de toute nature que nous lui livrons, 72 et demi représentent, y compris 12 millions de vins et d'eaux-de-vie, nos propres articles de fabrication. Depuis 1810, année où il atteignit 147

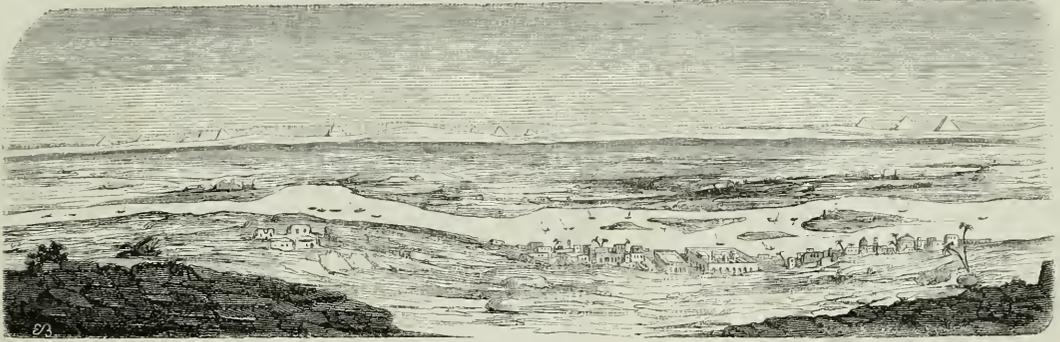
millions, notre commerce avec l'Espagne avait fléchi; le voici presque remonté à ce chiffre (146). Tout, en ce pays, tend à s'améliorer, et le mouvement, si l'ordre public s'y maintient, sera sans doute fort rapide. C'est du reste un sujet qu'un récent document officiel sur le commerce espagnol nous permettrait de traiter spécialement avant peu. Avec la Suisse, 1844 a gagné 22 millions; avec les Etats sardes et l'Autriche, 12; mais ces accroissements ont porté presque tout entiers sur le transit, et ne nous intéressent dès lors qu'accessoirement. Ce qui mérite une attention plus sérieuse, c'est un certain af-







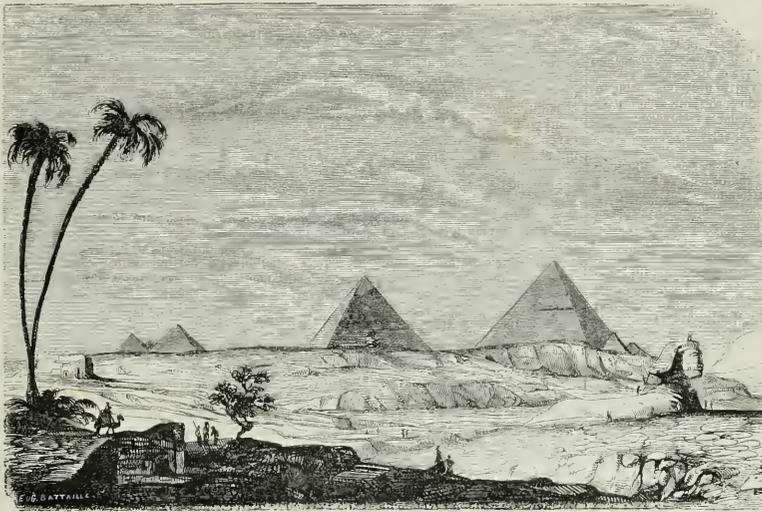
De la destination et de l'utilité permanente des pyramides d'Égypte et de Nubie.



(Pyramides de Dahchour.) (Pyramide de Saecra.) (Pyramides d'Atousr.) (Thourah.) (Pyramides de Gizeh.)  
(Vue de la région des Pyramides, prise du château de Thourah, de l'autre côté du Nil, d'après l'ouvrage du colonel Howard Vyse, t. III, p. 1.)

1.  
Le dix-neuvième siècle ne sera pas seulement célébré par la grande épopée napoléonienne qui en a marqué le commencement; il le sera aussi par l'immensité des progrès qui s'accomplissent durant cette période au sein des connaissances humaines. Des découvertes destinées à changer la face du monde, l'application de la vapeur à la mécanique, les chemins de fer, les télégraphes électriques, le prodigieux essor de l'industrie, une foule de sciences sorties du néant, enfin le monde matériel comme le monde moral agrandi, analysé dans ses plus profonds secrets, voilà les titres de ce siècle au respect de la postérité.

A peine est-il besoin de dire que, dans ce grand mouvement de l'esprit humain, c'est toujours la France qui marche à la tête des nations. Après avoir dominé l'Europe tour à tour par sa littérature, par sa philosophie, par ses armes, elle l'éclaire maintenant par la science. Selon les phases diverses de la civilisation, elle change l'instrument de sa puissance; elle n'ab-



(Vue du sphinx et des pyramides de Gizeh.)

diquer jamais l'empire. Parcourez le cercle entier des sciences, vous n'y trouverez aucune place où quelque énergique et laborieux enfant de la France n'ait planté sa bannière. Nous allons en citer un nouvel exemple.

On sait quels furent les résultats scientifiques de l'expédition d'Égypte. A la suite du jeune héros qui, comme Alexandre, alla réveiller de son épée victorieuse la vieille terre des Pharaons, une commission de savants illustres eut la mission de sonder les ténèbres de cette société célèbre et d'ajouter de nouvelles conquêtes au domaine du passé. Le succès dépassa les prévisions même du génie. Une antique et glorieuse civilisation exhumée de ses ruines, les bornes de l'histoire du monde reculées de deux mille ans, les véritables sources de nos connaissances retrouvées, enfin tout l'antiquité illuminée d'un nouvel éclat, tels furent les trophées les plus précieux de notre expédition; car tandis que la fortune nous enlevait la conquête politique, la conquête scientifique nous restait.

Bientôt toute l'Europe eut les yeux sur l'antique berceau



(Vue des pyramides de Saecra, prise d'une des pyramides de Dahchour, d'après l'ouvrage du colonel Howard Vyse.)

de la civilisation; une foule de savants se précipitèrent vers les rives du Nil pour achever la découverte de ce nouveau monde historique. Le secret des hiéroglyphes excitait surtout le plus légitime intérêt; car l'histoire de quatre mille ans devait naturellement se reconstituer dans ce grand nombre d'inscriptions et de manuscrits qui nous restent de l'ancienne Égypte, si la clef de ce langage mystérieux était retrouvée. Mais ce fut encore un Français, notre célèbre Champollion qui eut la gloire de cette précieuse découverte.

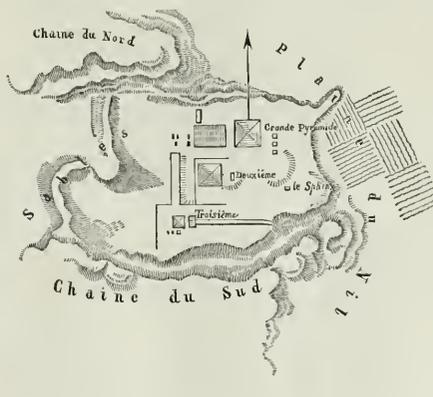
Cependant un grand mystère restait encore à pénétrer. Depuis quatre mille ans les Pyramides ne comptent dans le monde que pour des tombeaux; mais devant des tombeaux qui, suivant le calcul de la commission d'Égypte, supposent chacun presque autant de matériaux et peut-être autant de travail et de dépense que la construction des plus grandes villes modernes, la raison humaine restait confondue.

En vain invoquait-on les caprices du despotisme, l'orgueil et la folie des rois: assigner un si péril objet à de si prodigieux efforts blessait toutes les règles du bon sens. Et quant à la raison politique ou religieuse de l'Égypte à faire une question d'État du sépulchre de ses souverains, ni les anciens ni les modernes

n'avaient pu la pénétrer. Il fallait donc croire qu'encore une fois le génie mystérieux des collèges sacrés de l'ancienne Égypte s'était plu à dérober son secret au monde; et que le sphinx, placé au pied des Grandes Pyramides, n'était autre chose que l'emblème d'un défi jeté à la postérité.

Telle fut, en effet, et contrairement à l'opinion générale, l'hypothèse de la commission d'Égypte. En présence de ses restes magnifiques de la civilisation d'un grand peuple, M. Jonard, l'illustre interprète de la commission, n'hésita pas à repousser des suppositions humiliantes pour la raison humaine. Tout en admettant que les vides intérieurs ou les galeries souterraines des Pyramides avaient pu servir accessoirement à la sépulture des princes qui eurent la gloire d'élever ces monuments, il en attribua la construction à quelque grande pensée scientifique inconnue.

Malheureusement les efforts de la commission d'Égypte pour engager le problème dans une voie scientifique sérieuse ne furent guère secondés par le monde savant. Une absurde et vulgaire jalousie s'était attaquée, et tout en France, aux travaux de la commission. Triste effet de nos discordes civiles! De misérables passionnés ne se bornèrent pas à poursuivre dans



(Plan topographique du col de Gizeh et des trois grandes pyramides.)





lui qui a imposé la plupart des noms, et ces noms sont devenus populaires. Ici les bancs de grès, placés à la crête d'un des

châmons, présentent une excavation; de par là cette excavation est devenue l'ancre des Druides; là, entre des blocs

énormes entassés au hasard, un chêne, dont les racines sont masquées, semble ne reposer que sur la surface nue et sté-



(Fontainebleau, vue générale de la ville, prise du Calvaire, dans la forêt.)



(Forêt de Fontainebleau. — Chêne de Henri IV.)

rile de la roche, et sa tête, élançée dans les airs, est pourtant vigoureuse et verdoyante; il a reçu le nom poétique de chêne des Fées; plus loin, à l'entrée d'une gorge aride, un autre chêne isolé, à la mine refroquée, aux branches contournées sur elles-mêmes, a reçu un nom caractéristique, que les gens du pays ont altéré à cause de l'assonance; pour les uns c'est l'Orageux, pour les autres, c'est le Rageur. Mais la souveraineté du paysagiste s'étend bien plus loin. Il semble, à quelques égards, être co-proprétaire avec la liste civile, et il n'a qu'à se louer de ses procédés à son égard. Cette excellente administratrice que vous savez, qui entend si bien l'aménagement des forêts et la coupe réelle, se relâche, pour lui plaire, de ses habitudes de stricte gestion et lui conserve les vieux arbres qu'il affectionne et dont elle pourrait pourtant faire de l'argent en les transformant en boîtes de lattes. Car, hélas! ces chênes vénérables, autour de la cime desquels ont frissonné les orages de tant de siècles, ne sont guère plus bons qu'à cela. Les peintres établissent, pour la plupart, leur domicile au petit village de Barbizon près de Chailly; ils logent chez les paysans qui les bénissent et les rançonnent. C'est de là qu'ils se répandent aux divers endroits où les appelle l'inspiration. Mais leur rendez-vous de prédilection est dans la futaie de Bas-Bréan, autour du chêne de la reine Blanche. Ce vieux chêne, dans la cavité duquel ils renferment souvent leurs études et leurs ustensiles qu'ils retrouvent le lendemain, est remarquable par son tronc noueux et par le jet de ses branches. Tous l'ont peint et dessiné; tous le savent par cœur; c'est un arbre usé de toutes les manières. Cependant chaque nouvel initié à l'art vient faire au chêne de la reine Blanche un pieux pèlerinage, et, afin qu'on n'en ignore, inscrit son nom sur un registre ouvert à cet effet dans le voisinage, à l'imitation de ces touristes badains qui, chaque année, s'in-



(Forêt de Fontainebleau. — Chêne de Barlemagne.)



(Forêt de Fontainebleau. — Les Gorges d'Aprémont.)



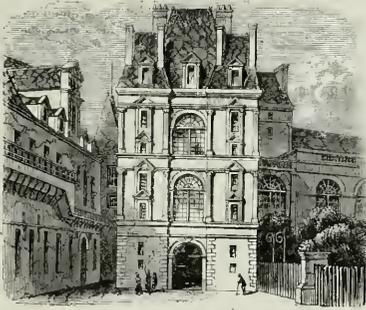
(Forêt de Fontainebleau. — La Roche qui pleure.)

scrivent sur le registre du Montauvers et apprennent, dans l'inconcevable audace d'y venir boire une bouteille de vin toutes les langues, à la postérité la plus reculée, qu'ils ont eu d'Asi. Ici le registre n'est autre que l'écorce lisse d'un hêtre; elle est toute couverte de noms, depuis le pied jusqu'à six mètres au-dessus du sol où se lisent les noms de Corot et de



(Vue à vol d'oiseau des bâtiments du château de Fontainebleau.)

Marillat. Ce pauvre hêtre semble avoir beaucoup à souffrir de sa malencontreuse proximité; c'est à lui que s'attaquent les peintres pendant leurs moments de repos : la rude écorce de chêne ne se prêtant pas à la plaisanterie. Si, ne connaissant pas ces habitudes d'artistes et visitant la forêt de Fontainebleau pour la première fois, après avoir contemplant l'admirable vue sur les dômes, touffus de Bas-



(Château de Fontainebleau. — Porte Dorée.)



(Château de Fontainebleau. — Porte de la cour Ovale.)

Bréau, qu'on a de l'extrémité du rocher de Cuvier-Châtillon, vous vous mettez à descendre et vous vous engagez, promeneur solitaire et recueilli sous la sombre horreur de la vieille futaie, arrivé vis-à-vis du hêtre aux nombreuses inscriptions, tout à coup vous apercevez à la partie inférieure de son tronc une figure au front étroit, aux yeux fixes et hébétés, au nez énorme, aux dents de requin aigues et sanglantes, effroyable



(Château de Fontainebleau. — Cour des Adieux, autrefois cour du Cheval blanc.)





Études physiognomiques et morales faites au Louvre, par M. Damourette.



(Son mari fait le ménage.)



(En chemin pour le Louvre.)



(Comme on travaille au Louvre.)



(Un talent original.)



(Discussion entre deux représentants de l'art au dix-neuvième siècle.)



(Il se nourrit l'espérance.)

Études physiognomiques et morales faites au Louvre, par M. Damourette.

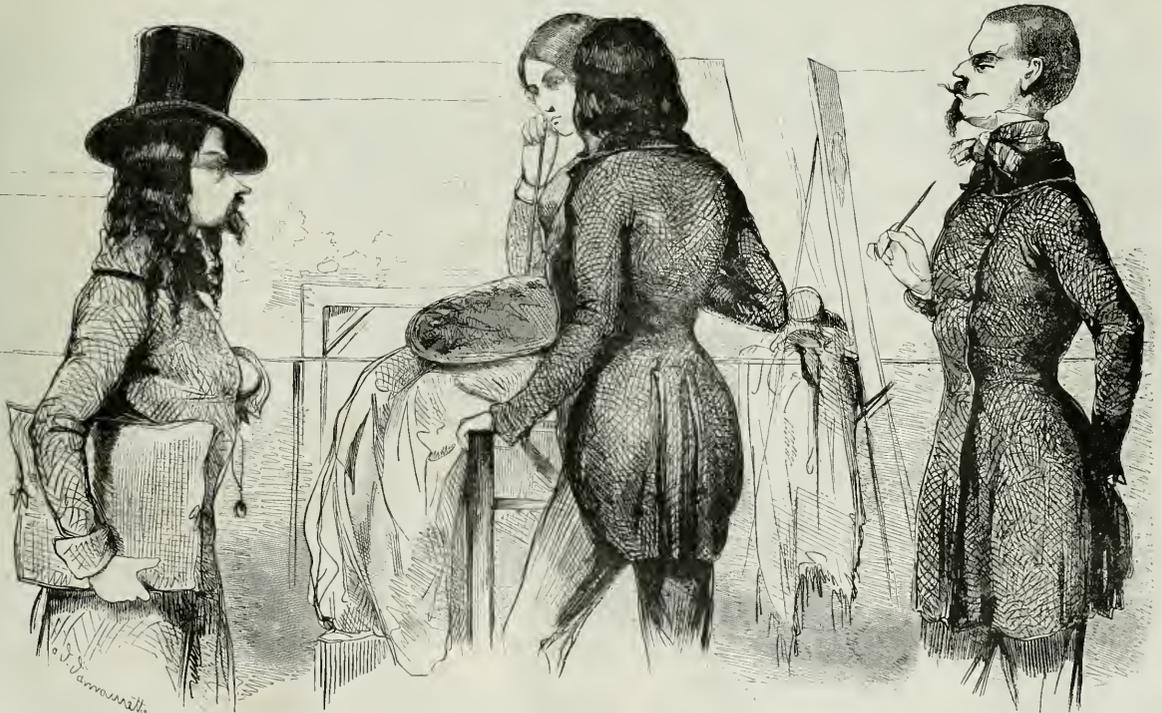


J. Courville

(Très-forte.)

(Une connaissance utile et agréable.)

(Un talent mûr.)



J. Damourette

(Un des Narcisse du Louvre.)

(Étude de femme par un rapin.)

(Ne lui parlez pas de l'Académie.)



A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la Compagnie de Publicité.  
Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

# COMPAGNIE DES INGÉNIEURS.

DE PARIS A LA MÉDITERRANÉE.

CHEMIN DE FER DE PARIS A LYON.

CAPITAL DEUX CENTS MILLIONS.

Actions de 500 francs. — Versement : 75 francs par Action.

BATEAUX A VAPEUR DE LYON A AVIGNON, MARSEILLE, TOULON, CETTE, ALGER.

Capital : DIX MILLIONS. — Actions de 250 francs. — Versement : 25 francs par Action.

SOCIÉTÉS CONSTITUÉES PAR DEUX ACTES DISTINCTS PASSÉS CHEZ M<sup>e</sup> HAILIG ET SON COLLÈGUE,

NOTAIRES A PARIS.

## COMITÉ FRANÇAIS.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION.

- MM. le duc DE ROHAN, grand officier de la Légion d'honneur, maréchal de camp.  
le duc de CAUMONT-LAFORCE, commandeur de la Légion d'honneur, pair de France.  
BABINET, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut.  
GAMBÉY, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut.  
le marquis de BETHSY, propriétaire  
GAUTHIER, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, architecte du gouvernement.  
DE MIRBEL, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut.  
LIGERON, banquier de la maison LIGERON, LAMBERT, OFFROY et Compagnie.  
le marquis DE ROCHERDRAGON, grand officier de la Légion d'honneur, maréchal de camp.  
le marquis LOUIS D'ALPHONSE, officier de la Légion d'honneur, propriétaire.  
BOURSIER, receveur général de l'Allier.

- MM. VIENNÉ, commandeur de la Légion d'honneur, pair de France, membre de l'Institut.  
COUBAYON (Gilbert), de Lyon, administrateur de la compagnie des bateaux à vapeur.

### CONSEIL DES INGÉNIEURS.

- le baron SEGUIER, membre de l'Institut, membre du conseil général de la Seine.  
MIMÉREL, officier de la Légion d'honneur, directeur des constructions navales.  
GALY-CAZALAT, ingénieur, ancien élève de l'école polytechnique.  
SAULNIER, ingénieur-mécanicien, membre du conseil général des manufactures.  
DE LAMORINIÈRE, ingénieur en chef de la marine et directeur de l'usine royale d'Indret.  
BABINET, membre de l'Institut.  
GAMBÉY, membre de l'Institut, section de mécanique.  
GAULTIER, membre de l'Institut, architecte du gouvernement.

## COMITÉ ANGLAIS.

Les noms des membres du Comité anglais représentant les souscripteurs des 120,000 actions réservées pour l'Angleterre seront publiés prochainement.

### BANQUIERS DE LA SOCIÉTÉ :

MM. ROUSSÈLLE jeune, rue de Méuars, 10, LIGERON, OFFROY, LAMBERT et compagnie, rue de Méuars, 10.

On reçoit les souscriptions pour les deux compagnies, à Paris, rue Thérèse, 8.

## ÉTABLISSEMENT DU BONHOMME RICHARD,

Dirigé par BLAY et Compagnie, Marchands Tailleurs.

Parmi les maisons de commerce qui de nos jours ont pris le plus de développement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il faut citer en première ligne l'établissement du Bonhomme Richard, place des Victoires (HOTEL TERSAUX). — Cette maison, montée sur la plus grande échelle, est restée jusqu'à présent sans rivale. Elle doit sa supériorité incontestable à la vente des draps si renommés des fabriques Ternaux, dont elle a seule le privilège exclusif, et à la confection des vêtements, spécialement dirigée par M. ALEXANDRE BLAY (ci-devant place de la Bourse), l'un des tailleurs les plus en vogue aujourd'hui. — Le consommateur trouvera donc réunis, dans les vastes magasins du Bonhomme Richard, les prix les plus modernes marqués en chiffres connus et un assortiment considérable de marchandises en tous genres, ainsi qu'un grand choix de vêtements tout prêts. — Toutes les ventes se font à prix fixe, comptant sans escompte.

# ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPÔT A PARIS, CHEZ M. FAGUËR, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

Ne pas confondre le n. 11, avec celui des autres maisons qui prennent les mêmes indications sans y être autorisées. (Allr.)

**MOREL, PHARMACIEN-DROGUISTE, rue des Lombards, 14, à Paris,** seule maison dont **M. RASPAIL** garantisse les produits, appareils et ingrédients destinés à l'application de sa méthode hygiénique et curative.

## CIGARETTES RASPAIL

de CAMPIÈRE de F.-V. Et autres PRÉPARATIONS du même auteur.

La popularité qui a accueilli la nouvelle méthode de médication de M. RASPAIL a tellement multiplié la concurrence qui s'empare chaque jour du nom de M. RASPAIL à son insu, cette concurrence a tellement décrié la qualité des substances, tout en exigeant leur prix, que dans l'intérêt de la santé publique et surtout dans celui de la classe peu aisée, M. RASPAIL s'est vu dans la nécessité de frailer avec une des plus anciennes maisons de la capitale pour qu'il lui fut possible de surveiller la vente, de vérifier la bonne qualité des substances et d'en fixer lui-même les prix au taux le plus bas possible. Chaque étiquette sera revêtue de sa signature.

**LE VÉRITABLE PURGATIF ANDERSON** est utile à tous les âges de la vie; il remédie aux maux de tête, aux étourdissements; il expulse les humeurs qui font obstacle au libre exercice des fonctions. La boîte, scellée par un timbre royal qui porte sur fond rouge : *J. B. J. Johnson, chimiste drogiste*, se vend 2 fr. dans toutes les pharmacies et rue Caumartin, 1, à Paris.

**CHANDELLE-CIRE** PERFECTIONNEMENT, à 70 CENT. LE DEMI-KILO. (Economie des menages). Bien supérieure en qualité et d'un prix moins élevé que la chandelle ordinaire, d'une plus longue durée, ne coulant jamais, exempte de toute odeur, et offrant en tous saisons la fermeté de la bougie. Au magasin des bougies de la Reine, rue Neuve-des-Petits-Champs, 18. — Bougie nankin, 1 fr. 15 c. (Alfranch.)

**CAOUT-CHOUC SANS ODEUR, COURROIE DE MECANIQUE**

**GUERIN J<sup>m</sup> et C<sup>o</sup>, rue des Fossés-Montmartré, 3, à PARIS.**

Palatois 1<sup>re</sup> qualité, 60 fr.; 2<sup>e</sup> qualité, 50 fr.; Manteaux taille ordinaire, 55, 45, 35 fr.; Manteaux grande taille, 50, 60, 75 fr.; Rouleaux d'officiers, 50, 45, 35 fr.; Coussins à air, 12 fr.; Gyssoirs, de 4 à 3 fr.; Tabliers de ouvriers, 6 et 7 fr.; Tirelles à tous prix.

Les COURROIES en CAOUT-CHOUC ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir. N<sup>o</sup> 1, très fort, 40 c. le mètre, sur un centimètre de largeur. N<sup>o</sup> 2, un peu moins fort, 35 c. N<sup>o</sup> 3, force ordinaire de cuir, 50 c.

**RHUMES, IRRITATIONS, INFAMMATIONS.** LE SIROP ANTIPHOLOGISTIQUE de BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop, est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'un résultat les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, GROUPE, COQUELUCHE, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 151, et 154.)

**PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE!** LIMONNE ou Extrait pur de tous les principes du citron.

AVANTAGES : Reduction sous le plus petit volume, usage des plus faciles, saveur parfaite du fruit, économie relative de plus de 60 pour 100, conservation indéterminée.

Prix, 2 fr. le flacon suffisant à plus de 120 verres d'excellente limonade.

Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER et Compagnie, éditeurs, rue de Richelieu, 60.

## ALMANACH DE L'ILLUSTRATION POUR L'ANNÉE 1846.

Troisième année.

Petit in-4<sup>e</sup> de 52 pages, imprimé sur beau papier vélin doré sur tranche. — Illustré de grandes et belles gravures tirées de l'ILLUSTRATION qui composent spécialement pour l'Almanach par CHAM. — Scènes de mœurs, vues pittoresques, caricatures, modes, rebus, etc. — Prix : 75 cent.

Correspondance.

Châtelleraut, le 1<sup>er</sup> novembre 1845.

Monsieur,

Je voulais vous écrire avant de quitter Paris, pour vous communiquer quelques observations que j'y ai faites durant un séjour d'une semaine. J'y a de cela quinze jours. On m'avait beaucoup parlé, à Châtelleraut, des badauds de Paris, et j'ai cherché à voir si, en effet, le Parisien est plus bête qu'un autre. Quoique habitant de la province, je déclare que cette observation ne m'a point semblé juste. Quand il arrive quelque chose d'un peu extraordinaire à Paris, on peut voir effectivement la foule des curieux plus grosse qu'elle ne serait à Châtelleraut ; cela prouve que Paris est plus grand que Châtelleraut, et non pas, selon moi, du moins, qu'on soit là plus curieux qu'ici.

Je me promenais un de ces derniers dimanches sur le boulevard, à l'heure où M. Margat faisait son ascension à l'Hippodrome. Tout à coup, je vois des promeneurs s'arrêter, le nez au fait ; je regarde comme les autres ; c'était le ballon qui nageait au-dessus de Paris. — Ah ! dis-je, voilà bien mes badauds. Puis les remarques de mes voisins me ramenèrent à un autre sentiment.

Tous ces curieux-là avaient des accents divers : c'étaient des Provençaux, des Gascons, des Picards, des Normands. — Les Parisiens continuaient leur promenade, comme des gens qui ont vu bien d'autres ballons. Le lendemain, je rencontrai des individus flânant en habits gris à la française, avec un chapeau à plusieurs cornes et une boîte en cuir pendue en sautoir. « Monsieur, dis-je à un passant, ne sont-ce pas les porteurs de la Banque de France? — Monsieur, me fut-il répondu, il s'agit, en effet, d'une banque, mais non de la Banque de France. Celle que vous voyez est de l'Époque ; l'autre est plus ancienne. » Je reconnus dans mon interlocuteur ce brave M. Orlé, que j'avais vu, il y a quelques années, en représentation dramatique à Châtelleraut. Mais tandis qu'il me parlait, la foule entourait les hommes habillés de gris.

Je ne vis non plus dans cette foule aucun Parisien, car le Parisien n'est pas, comme on dit, un badaud ; il a vu tant de costumes, tant d'habits de toute sorte et de tout pays, qu'il ne s'étonne plus de rien. Le Grand Mogol, avec son manteau couvert de pierres, viendrait sur le boulevard des Italiens, qu'il ne ferait pas tourner le regard d'un Parisien. Paris est trop près de l'Opéra.



(Un aéronaute)



et ses spectateurs.)

Je termine l'histoire de mes hommes gris. La foule cherchait à savoir ce qu'ils pouvaient dire à un vénérable concierge qui posait devant eux. Ce concierge se plaignait vivement de n'avoir pas reçu une prime qu'on lui avait promise pour stimuler son



(Un homme-affiche.)



Portrait en pied de M. X. — L'original appartient à M. Sol...

zèle. On n'entend plus parler de ce primes dans tout Paris. Je n'ai pas compris la plainte du concierge ; mais j'ai constaté que fois de plus ces badauds de Paris ne sont pas des Parisiens ; Agrérez, etc.

P. S. On me dit à l'instant que les vrais Parisiens ne sont pas en effet à Paris ; mais qu'on peut en voir à Batignolles.

On nous prie de publier la lettre suivante :

A M. le Directeur de l'ILLUSTRATION.

Paris, le 2 novembre 1845.

L'auteur de l'article sur l'école de Metz, cite M. Dimbourg comme l'inventeur d'un nouveau procédé de gravure typographique sur cuivre, qui consiste à faire un dessin sur cuivre ou, au pinceau, avec du vernis liquide. Voici l'origine de cette découverte : un jeune homme nommé Ternès, qui a travaillé sous ma direction, et qui employait le vernis ordinaire des taille-doueurs, ainsi que le vernis liquide au pinceau, étant allé travailler chez M. Dimbourg, celui-ci crut faire une magnifique découverte en n'employant que l'une de ces deux méthodes. Cet éclair de génie lui valut, de l'Académie de Metz, une médaille à titre de récompense. Avant M. Dimbourg, Lambert, Duplat, Susemihl et Girardet père avaient fait ce genre de gravure avec infiniment plus de perfection que M. Dimbourg, et leurs travaux remontent à plus de quarante ans. Girardet père a produit au pinceau des gravures très-estimables, et Susemihl a fait dans le même genre de l'histoire naturelle qui est parfaite. Bien qu'il me répugne de parler de moi, le *Jardin des Plantes*, que vous avez publié, et d'autres travaux que vous connaissez, vous convaincraient que ce sont là des résultats concevables et pratiques. Quant à M. Dimbourg, qu'a-t-il produit ? Absolument rien, si ce n'est quelques gravures publiées dans un mémoire que je soumettais à vos lumières, qui sont tout au plus l'enfance de l'art, et qui, malgré tout le soin qu'on a dû y apporter, n'ont pu s'imprimer proprement.

Les élèves qu'il avait sous sa direction ont promptement abandonné ce fameux procédé ; et maintenant qu'il en reste-t-il ? quels sont les ouvrages qu'il a illustrés ou les grands travaux qu'il a produits ?

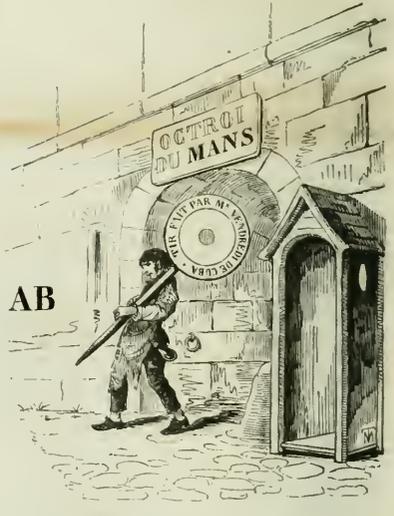
Recevez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

J. BEST.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Un seul jour ne fait pas d'un mortel vertueux  
Un période assason, un lâche incestueux.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinik-Dvor, 22. — F. BELLARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

CHEZ V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUROCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 3

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 3 fr. 75.

N<sup>o</sup> 142. Vol. VI. — SAMEDI 13 NOVEMBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Inauguration de la statue du duc d'Orléans, à Alger.* — Paris matériel. — *Courrier de Paris.* *Le Réve d'une jeune fille; Arnal dans l'Île de Robinson.* — *Note sur un fait de tératologie.* *Une Gravure.* — *Qu'est-ce que l'amour?* Histoire orientale. — *Algérie.* Expédition dans le Petit-Désert. *Quatre Gravures.* — *Echange des ratifications du traité avec la Chine.* *Deux Gravures.* — *Rosa et Gerirode.* Roman par M. R. Topffer. (Suite.) — *Publications Illustrées.* Jérôme Paturot. *Neuf Gravures,* par Grandville. — *Académie des Sciences.* Compte rendu des travaux du troisième trimestre de 1843. Sciences médicales. — *Années.* — *Modes.* *Une Gravure.* — *Observations météorologiques du mois d'octobre 1843.* — *Rebus.*

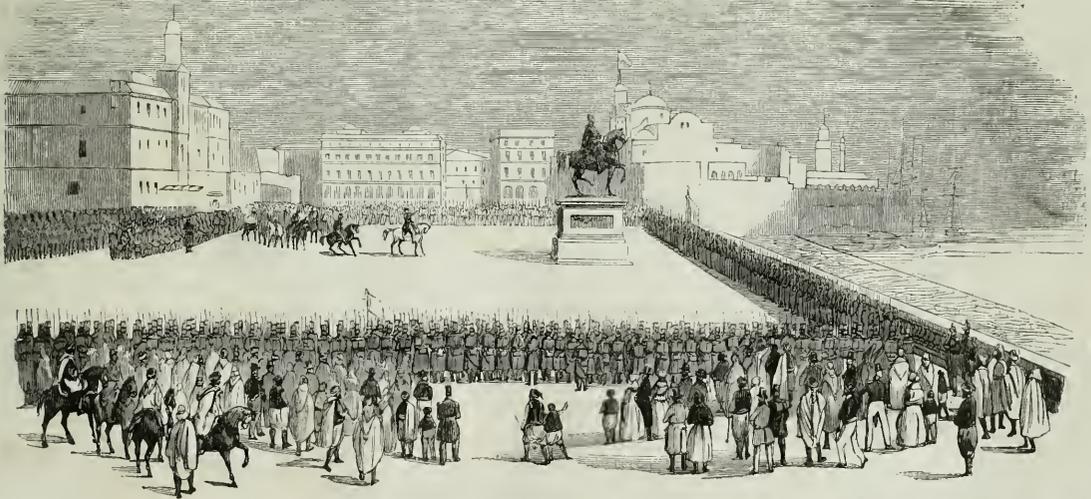
### Histoire de la Semaine.

**REMANIEMENT DU MINISTÈRE DE LA GUERRE.** — M. le maréchal Soult a bien décidément résigné son portefeuille. Il conserve la présidence du conseil. L'ordonnance qui accepte sa démission du premier poste et le maintient dans le second a paru enfin mardi dernier au *Moniteur*. M. Moline de Saint-Yon, directeur du personnel au ministère de la guerre, nommé assez récemment lieutenant général, succède à M. le duc de Dalmatie. L'élevation du nouveau ministre a donné force besogne cette semaine à M. le garde des sceaux, car il lui a fallu sceller coup sur coup une ordonnance qui décore M. Moline de Saint-Yon de la grand'croix de l'ordre de la Légion d'honneur, une autre qui le nomme ministre, une troisième enfin qui l'appelle à la pairie. Il ne manque donc rien à la nouvelle Excellence, et il ne lui reste plus qu'à faire oublier

à l'armée, au public et aux Chambres par ses services et par sa gloire, la gloire et les services de son prédécesseur.

Par suite de la retraite de l'un et de l'avènement de l'autre, divers changements ont été opérés dans le personnel supérieur de l'administration de la guerre. M. Martineau-Bescheinetz, secrétaire général du ministère, y a vu créer pour lui une sous-secrétairerie d'Etat; M. le général Gazan a remplacé M. Moline de Saint-Yon à la direction du personnel; enfin les affaires d'Afrique sont passées des mains de M. de Vauchelles à celles de M. le général Delarue.

Avant de remettre son portefeuille au roi, M. le maréchal Soult a tenu à faire trancher une question grave qui avait été un des principaux sujets de lutte entre M. le maréchal Bugeaud et lui, celle des grandes concessions en Algérie. Dimanche dernier a été signée l'ordonnance qui accorde la première des concessions demandées, ordonnance qui servira de modèle à toutes les autres.



(Inauguration de la statue du duc d'Orléans à Alger, le 28 octobre 1843.)

La convocation des Chambres paraît devoir être fixée du 22 au 27 du mois prochain.

**DE LA SITUATION DU CRÉDIT.** — Les inexplicables lenteurs apportées par M. le ministre des travaux publics à l'indication des adjudications des chemins de fer votés, avaient, en favorisant la création d'innombrables compagnies et en faisant naître des besoins d'argent factices, rendu le numéraire fort rare pour l'industrie réelle et pour le commerce sérieux. Les cours des effets publics et des titres des chemins exécutés et productifs en avaient été sensiblement affectés. Cette situation que l'imprévoyance avait fait naître, a été ag-

gravée encore par le contre-coup de la crise survenue en Angleterre. L'insuffisance de la récolte du blé, l'avortement complet de la récolte des pommes de terre en Irlande, la crainte d'une famine, le danger d'une secousse politique, les folies de la spéculation sur des chemins de fer sans nombre ont fait prendre peur à tous les capitalistes anglais, et en quelques jours ils se sont défaits à tout prix des actions qu'ils possédaient. Comme leurs portefeuilles renfermaient un assez grand nombre de titres français qu'ils avaient eus au pair et qu'ils pouvaient vendre avec une prime fort belle encore, ces titres ont été jetés tous en même temps sur le marché,

et la Bourse de Londres a entraîné celle de Paris dans un mouvement de baisse rapide qui, s'il se prolongeait, pourrait déterminer un *saucis qui peut général*. Un temps d'arrêt semble marqué. Puisse la leçon profiter!

**SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE.** — Le conseil départemental a, comme nous l'avions annoncé, ouvert le 3 de ce mois sa session annuelle qui aujourd'hui touche à son terme. Le projet de budget départemental de la Seine, qu'il ne faut pas confondre avec le budget municipal de la ville de Paris, s'élève, pour 1846, à 6 millions 552,802 fr. 33 c. Les routes départementales qui sillonnent la banlieue, les édi-







à son art, cela explique peut-être le double et utile emploi qu'il a fait de son talent, dinant de l'autel, et soupant du théâtre.

D'autres suivront cette existence romanesque et rêvée jusque dans les plus secrètes particularités de la fantaisie et de l'impévu; bornons-nous ici à quelques renseignements positifs. Né en 1790, Urban reçut, comme Beethoven, Mozart, Hérold et tant d'autres, ses premières leçons de la main paternelle. A huit ans, il faisait, sa partie; à douze ans il composait. Présenté en 1803 à l'impératrice Joséphine par Lesteur, il fit bien vite honneur au choix de sa protectrice. Il donna des concerts qui eurent la vogue. Entré comme alto à l'orchestre de l'Opéra en 1816, il y devint en 1827 premier violon solo. Musicien consommé et d'un grand goût, Baillot le tenait pour le premier des accompagnateurs. C'est Urban qui tira de l'oubli et ressuscita le violon d'amour dont la vogue fut grande depuis Lully jusqu'à Grétry. M. Meyerbeer écrivit pour lui le solo de cet instrument dans le premier acte des *Huguenots*.

Il ne faut pas que les morts nous fassent oublier trop longtemps les vivants; singuliers vivants, qui tout bons vivants qu'ils sont, n'en sont pas moins passés et trépassés pour Paris et les Parisiens. Nous voulons parler d'un illustre trio de compositeurs qui, à jour fixe et comme s'ils s'étaient donné le mot, ont tout à coup quitté et abandonné la capitale; M. Meyerbeer s'est dirigé vers le Rhin, M. Donizetti a franchi les Alpes, M. Liszt va faire sa petite tournée départementale. Le départ de ces trois messieurs a fait beaucoup de bruit, comme leur musique. L'Opéra, qui filait des sous et exécutait un entrechat au moment où la nouvelle lui parvint, en a perdu l'usage de la voix et des jambes. A l'heure qu'il est, l'Opéra est encore dans l'attitude d'un homme frappé à l'italie et l'Allemagne qui lui échappent, et font fuir bond au concert musico-européen, mais ne reste-t-il pas à M. Pillet Pallance et l'entente cordiale de l'Angleterre

et de la France, représentée par MM. Balfe et Mermel? Quand il est question de compositeurs et d'opéra, on doit s'attendre à quelque paragraphe concernant un ténor, n'importe lequel. Si le ténor n'existait pas, il ne faudrait pas l'in-

de Monterli (c'est le nom du ténor) à tout obtenu et tout enlevé; il débitera un jour ou l'autre aux Italiens entre le marquis Ronconi et le marquis Mario di Candia. Il est bien entendu que ce comte *ex abrupto* et ce ténor inattendu a été jeté dans la carrière théâtrale par une passion irrésistible, qu'il est ténor et marié contre la volonté de ses père, et que par respectabil il se fabriqua un nom de fantaisie : Puffo ou Canardini, qui est-ce qui serait assez malin pour découvrir un Monterli là-dessous?

A propos de ténors, Arnal est un grand sorcier, et MM. Duvert et Lausanne de très-habiles escamoteurs. Ces messieurs habitent ou plutôt ils déshabitent Arnal en sauvage, puis ils vous le lancent en scène, le nez au vent, et Arnal parle, rit, piaule, chante, cueille une feuille de vigne, mange de la soupe... aux choux? non, aux câilloux; et on rit du nez, du costume et du potage d'Arnal. En même temps, notre Arnal, avec ce délicieux aplomb qui le caractérise, et de cet air original et de ce son de voix qui n'appartiennent qu'à lui, vous mettra tous les corps-à-l'air, fariboles, drôleries et bouffonneries possibles et impossibles, tirées du magasin Duvert et Lausanne, et notre public d'applaudir comme un seul claqueur.

*L'île de Robinson*, tel est le titre de ce vaudeville où Arnal-Vendrey, outre les facettes susdites, exécute un duo avec un Robinson parfaitement grotesque. Il y a aussi, dans cette île pour rire, une foule de modestes qui se font passer pour des femmes sauvages; plaisanterie usée et invraisemblable.

Nous croyons qu'à ce même théâtre on a donné une autre pièce : *La grande Bourse et les petites Bourses*; on vous en donnera une autre fois des nouvelles.

Au début, nous parlions de novembre et de son radieux sourire, mais voilà que pendant que nous avançons dans cette causerie, novembre s'est rembruni tout à coup, et à tel point que nous lui retirons nos éloges et notre estime, bien que novembre nous ait fourni l'occasion et procuré l'inappréciable avantage de parler de la pluie et du beau temps.



(Théâtre du Vaudeville.—*L'île de Robinson*.— Vendrey, Arnal. — Robinson, Amant, — Zoé, mademoiselle Figeac, — Aspasia, madame Oxy.)

venter; mais il existe, ne faut-il pas savoir un peu ce qu'il veut et ce qu'il chante? L'autre jour un jeune ténor, récemment arrivé d'Italie, a voulu, selon l'usage, chanter au Théâtre-Italien uniquement pour se conformer à l'usage, on lui a accordé une audition à huis clos et en famille, pour tâter ses forces et son terrain; par la même occasion le nouveau-venu a voulu obtenir les suffrages et l'approbation de MM. Liszt, Taubert et autres lyriques. Eh bien ! l'audition, le début et les applaudissements à huis clos, M. le comte

**Note sur un fait récent de tératologie.**

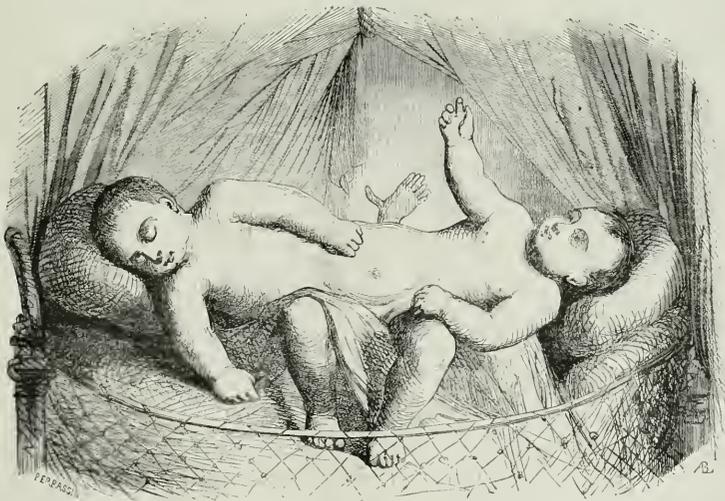
Dans la commune de Mers, département de l'Indre, une femme de trente-huit ans, de forte constitution, mère de six enfants bien conformés, est accouchée le 17 août de deux jumeaux à terme, renfermés dans les mêmes membranes, n'ayant, au rapport de la sage-femme, qu'un seul placenta et un seul cordon ombilical.

Ces deux enfants, qui ont été examinés en septembre dernier, à l'Académie des sciences, par une commission nommée à cet effet, présentent une monstruosité rare et fort remarquable en ce qu'elle ne paraît pas avoir été observée jusqu'à présent avec viabilité du fœtus. Les Siamois n'étaient, suivant toute apparence, unis que par les téguments, ou du moins par une faible épaisseur des parois de l'abdomen. Rita et Christina étaient unies dès la base du sternum; les parties inférieures à l'ombilic semblaient, à les voir extérieurement, n'appartenir qu'à un seul tronc, et l'appareil locomoteur était unique et régulier.

Les deux enfants du département de l'Indre sont dans des conditions tout autres; ils appartiennent au genre des ischiadelphes, monstruosité rare; ils ont trois mois, et se portent bien, fait sans exemple connu, disent les tératologistes. Séparés jusqu'à la base du thorax, bien conformés dans toutes les parties supérieures à un plan qui, perpendiculairement à l'axe du corps, passerait par la base de l'appendice xyphoïde, les deux corps sont réunis au ce point, et semblent fondus en un seul. Dirigés horizontalement, en sens opposés, passant par le même plan, ils présentent au premier aspect l'image de deux troncs séparés du reste du corps au niveau de l'ombilic, puis

soudés bout à bout. En effet, un ombilic existe à distance égale des deux vertes; mais si l'on observe les enfants placés en supination, on remarque que les détails suivants: les deux sternums sont réunis par le prolongement de l'appendice xyphoïde;

fort, indique un écartement de la ligne blanche, l'extrémité du doigt y pénètre en effet et suit cette ligne qui marche perpendiculairement à l'axe des deux troncs; au-dessous de l'ombilic, on voit deux membres inférieurs bien conformés, mais disposés comme le seraient les jambes de deux individus placés face à face et un peu penchés en arrière. Les deux cuisses déterminent dans leur intervalle trois plis des téguments qui simulent les grandes lèvres; et, en plaçant les enfants sur le côté, on voit à 4 ou 5 centimètres plus bas et toujours sur la même ligne, un orifice semblable à la plaie bourgeoise et tronquée qu'on observe au centre du moignon de certains amputés. En écartant les bords de cet orifice, on distingue à gauche ce qui on peut considérer comme le rudiment des nymphes, à droite l'anus, dont la marge est couverte par des bourgeons tuberculeux analogues à ceux du bourlet hémorrhoidal. Lorsque l'excrétion de l'urine a lieu, il est facile de distinguer l'anus de l'urètre, qui semble constituer à lui seul le vagin; la cloison recto-vaginale se sépare, mais il n'existe pas de périmée. Cet orifice commun et l'ombilic se correspondent comme les deux pôles d'une sphère. A droite et à gauche, à 6 centimètres environ de cet orifice, on trouve une dépression qui correspond chez l'un et l'autre et fait au sommet du coccyx.



(Hélène et Philomène, jumeaux unis)

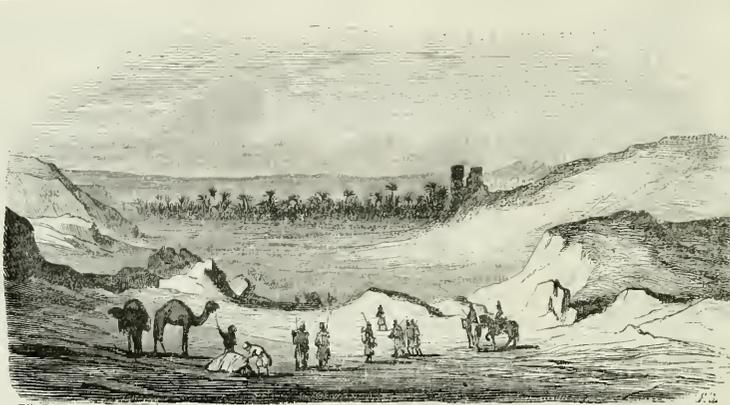
à 5 ou 6 centimètres au-dessous de la ligne droite qui passe par les deux sternums, on voit l'ombilic, dont le plus grand diamètre est parallèle à l'axe des deux troncs; au-dessous de l'ombilic une petite tumeur, qui devient saillante dans l'ef-

complète chez chacun d'eux; enfin, en examinant le côté opposé des deux corps, on y remarque un seul membre abdominal dirigé de telle manière qu'il semble appartenir à un seul des corps; mais dans ce membre, unique en apparence, on





centim. d'épaisseur et flanquée de quatre espèces de tours. Les maisons communiquent entre elles par des ruelles tortueuses, donnant toutes sur une grande rue qui partage la ville de l'est à l'ouest et aboutit aux deux portes principales; une troisième porte est située au sud. Stitten peut renfermer de 5 à 600 habitants. Ceux-ci se livrent à la fabrication des étoffes de laine et surtout du gudron employé comme remède pour les chameaux. Ils donnent aussi des soins particuliers à leurs jardins et petits champs clôturés, ensemencés d'orge et plantés de nombreux arbres fruitiers et de vigne. Ils font provision pendant l'été de sauterelles, qu'ils mangent en les faisant simplement bouillir dans de l'eau avec du sel. Les principaux chefs firent leur soumission au colonel Gély, suppliant les enfants de la puissance, *Oulad-el-Kaïder* (ils appel-



TH. PRÉVOST

(Algérie: Berzina.)

ont la figure expressive, les traits assez réguliers, le nez un peu arqué et épais, les yeux noirs, le regard vil et perçant, la barbe noire et peu fournie. Le visage de quelques-uns a un caractère particulier qui rappelle le type asiatique: yeux petits et placés sur une ligne oblique; pommettes saillantes, nez droit et court. Les femmes sont gracieuses: leur physionomie, pimpante et agréable, supplée à la finesse et à la régularité des traits; elles ont les membres délicats et la désinvolture voluptueuse. La liberté excessive des femmes du Sahara offre un contraste frappant avec la sévérité jalouse qui règne dans le Tell.

Conteurs comme tous les peuples de l'Orient, les Sahariens vont de tente en tente chercher ou colporter des nouvelles. Ils entretiennent même des Regabs et des Rekas (pié-

de laine occupent les habitants qui n'ont pas d'industrie particulière, si ce n'est le commerce des peaux de buffle, produit de leur chasse dans les montagnes voisines.

A quelques lieues de Berzina, la colonne rencontra le défilé d'Arroua, ravin profond où viennent s'embrancher, dans toutes les directions, d'autres ravins formant une espèce de labyrinthe. Un homme du pays, qui s'était offert pour guide, conduisit pendant une heure la colonne dans une direction diamétralement opposée à celle de Berzina, laissant ainsi à ses compatriotes le temps de fuir et d'emporter leurs richesses.

A la sortie de ce défilé, la colonne fut assaillie, le 50 avril, par une vive fusillade partie de toutes les anfractuosités de rochers presque inaccessibles. Après une action assez chaude, le convoi, qui suivait à distance, arriva et franchit le *Bab-el-Sahrah*, cette majestueuse *Porte du désert*, fermée de deux gigantesques blocs de marbre. A partir de ce point, c'est le désert de sables, et, à l'exception de quelques têtes de rochers, on n'aperçoit plus au loin que les ondulations de cet océan qui n'a plus que l'horizon pour limites.

Enfin, après trois heures d'une marche pénible sur ce sol mouvant, et au détour d'une des dernières masses de rochers, apparaît tout à coup fraîche et riante l'oasis de Berzina, à 28 lieues de Stitten. Le ksar était abandonné. Construit en pisé, comme celui de Rassoul, et à peu près de même importance que celui de Stitten, il renferme 200 maisons dans une enceinte assez irrégulière et munie d'un petit fossé. Il est bâti à l'extrémité de l'oasis que protègent, des autres côtés, trois forts à tours crénelées, dont le principal est le Bordj-Sidi-Kaddour. C'est là que fut arboré le drapeau du 56<sup>e</sup>. Des milliers de palmiers ombragent de nombreux jardins, séparés par de petits murs de clôture en pisé, plantés d'arbres fruitiers de toute espèce et arrosés par des puits nombreux de fort bonne eau.

Berzina est un des points de départ et d'arrivée des caravanes qui vont chez les Beni-Mzab. C'est dans des espaces réservés, sous les palmiers, en dehors et près de Ksour, que les caravanes s'arrêtent. Ces lieux de station sont comme des espèces de ports.

La colonne expéditionnaire quitta Berzina le 1<sup>er</sup> mai, et entra le 17 à Mascara, après avoir, pendant trente-trois jours d'absence, parcouru 150 lieues.

Chez les peuplades du Sahara, visitées dans cette excursion, les hommes sont généralement de taille moyenne, mais robustes, bien membrés et la plupart marcheurs infatigables. Ils



(Algérie: Femme de Rassoul.)



(Algérie: Regab du sud.)

lent ainsi les Français), d'épargner leur ksar et leurs jardins.

Stitten devait être d'abord le terme de cette course; mais le chef de l'expédition reconnut que, pour détruire les influences hostiles, il fallait s'avancer encore dans le pays, et en portant nos armes jusqu'à l'étroite limite au delà de laquelle il n'y a plus de refuge possible, menacer les populations nomades dans leurs intérêts les plus chers, dans leurs ksours, véritables greoiers d'abondance, où ils emmagasinent tous leurs approvisionnements. Ces considérations déterminèrent la marche sur Berzina, en passant par Rassoul.

Rassoul, où la colonne arriva le 27, est situé dans une position plus forte et plus pittoresque que celle de Stitten: il occupe un manelon escarpé, au pied duquel l'Oued-Rassoul arrose de nombreux et frais jardins. Les maisons, au nombre de 150, sont, ainsi que la muraille qui les entoure, construites en pisé. La culture des jardins et la fabrication des étoffes

lions), pour les tenir au courant de ce qui se passe au loin.

Les hommes, dans le Sahara, sont vêtus, armés et équipés comme dans le Tell, avec cette seule différence que le bernous est toujours de couleur blanche. Les Regabs sont armés d'un long bâton garni d'une baïonnette et d'une brette. Les femmes forment avec leurs cheveux une espèce de turban renfermé dans un mouchoir noir, qui maintient en même temps le haik dont elles se garnissent le cou et une partie des épaules; quelques cheveux s'échappent avec coquette sur les tempes. Une ample chemise de laine est serrée à la taille par une écharpe rouge, et fermée sur la poitrine avec une large agrafe en argent. Elles portent aussi un long voile de laine fixé à la tête par un cordon de couleur, et dont elles s'enveloppent avec assez de grâce, gardant toujours le visage découvert. Ce sont elles qui filent la laine et fabriquent le tissu de tente sans métier.



(Algérie: Hab-el-Sahrah, porte du désert.)

## Échange des ratifications du traité avec la Chine.

Le traité conclu l'année dernière entre le ministre de France et le plénipotentiaire chinois avait été signé par le vice-roi et M. le plénipotentiaire français. Chacun d'eux reçoit de la main de son premier secrétaire, M. de

rémonie terminée, le vice-roi s'écrit que ce n'est pas seulement pour dix mille ans qu'il faut que les deux nations soient unies, mais aussi longtemps que le ciel et la terre dureront. M. le ministre dit au vice-roi que pour lui prouver ses intentions pacifiques, il le prie d'accepter son épée. C'est une arme magnifique dont la poignée ciselée attire l'attention de Ki-Hing, qui paraît la recevoir avec le plus vif plaisir. Le traité français est écrit sur parchemin, le texte français à droite, le texte chinois à gauche. Il est relié en velours bleu et signé par le roi. Le sceau royal est enfermé dans une boîte en vermeil et maintenu par un beau cordon en or terminé par des glands. La boîte qui renferme le traité chinois est enveloppée comme tout ce qui vient de l'empereur, dans un morceau de soie jaune; cette boîte est en bois noir; sur le plat est incrusté un morceau de jade, couvert de figures gravées, grand comme une carte à jouer; sur le bois sont ciselés deux dragons en face l'un de l'autre, d'un travail assez soigné; la charnière et le fermoir sont en tutenague. Le manuscrit est maintenu entre deux morceaux de bois et recouvert de soie jaune.

Le lendemain, le ministre de France envoya vers le vice-roi des Deux-Kuans, Ki-Hing, pour lui faire savoir son arrivée en vue de Hon-Man et pour l'inviter à venir dîner à bord de la *Cléopâtre*. Ki-Hing s'empressa de se rendre à l'invitation, où il se montra empressé et affectueux pour chacun des convives français et interrogea avec une curiosité bienveillante M. de Ferrière sur les divers incidents de son voyage en France dont la rapidité lui semblait merveilleuse.

Il avait été convenu que le 25 au matin, le ministre de France se rendrait avec sa suite à la petite ville de Tay-Pin-Hin, dans le palais de l'amiral chinois, où le vice-roi l'attendrait pour procéder à l'échange des traités. A dix heures, toute la légation, M. l'amiral Cécille, accompagné de son capitaine de pavillon, se rendirent à bord du steamer. Ki-Hing vint recevoir notre plénipotentiaire sur le seuil de la porte d'entrée des appartements, et, après, lui avait fait traverser une petite cour, toute parfumée de plantes odoriférantes et ornée de camélias, de chrysanthèmes et d'orangers nains, il l'installa dans un joli salon. Le ministre de France et le vice-roi sont assis au fond de l'appartement. Une table se sépare, au-dessus de leur tête est une image colossale représentant le génie du ciel, et au fond de la cour, est écrite une inscription chinoise qui signifie: « *Aujourd'hui, je reçois le plus grand honneur* »; ce que Ki-Hing fait remarquer à notre interprète, pour qu'il le traduise à M. de Lagrenée.

Cependant les interprètes se retirent pour aller collationner les textes chinois des traités; cette vérification faite, on l'annonce aux deux plénipotentiaires. M. le ministre de France passe dans un appartement pour revêtir son uniforme. Le vice-roi vient le prendre et l'introduit dans la salle d'audience de l'amiral. Cette salle est ouverte sur la grande cour d'entrée du palais; une estrade élevée est au fond; c'est là que

se trouvaient le vice-roi et M. le plénipotentiaire français. Chacun d'eux reçoit de la main de son premier secrétaire, M. de

rémonie terminée, le vice-roi s'écrit que ce n'est pas seulement pour dix mille ans qu'il



(Ki-Hing, d'après un portrait du peintre chinois Lamquoia, communiqué par M. de Ferrière.)



(Échange des ratifications du traité entre la France et la Chine.) — Dessin de M. Borget.

notre mission, le vice-roi, ministre d'État Ki-Hing, venait d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Lagrenée, de M. le marquis de Ferrière, Ki-Hing de Shao, le traité ratifié par son souverain, l'élève en signe de respect au-dessus de sa tête, et ils en font l'échange respectif. Cette cé-

l'annonce aux deux plénipotentiaires. M. le ministre de France passe dans un appartement pour revêtir son uniforme. Le vice-roi vient le prendre et l'introduit dans la salle d'audience de l'amiral. Cette salle est ouverte sur la grande cour d'entrée du palais; une estrade élevée est au fond; c'est là que

notre mission, le vice-roi, ministre d'État Ki-Hing, venait d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.





Honoré, voulez-vous une tasse de thé, mon gros bonhomme...

Un des habitués de la maison Paturot, le grand Victor, était un génie. Être génie, c'est un état plein de charmes, quand on l'exerce en conscience et avec gravité. Tout homme qui hésite ou qui doute y est impropre. Il faut croire en soi pour y exceller et ne pas broucher dans cette croyance. Alors on monte sur les sommets de l'art, on devient un génie qui a du métier, qui sait son affaire. C'est l'idéal de l'emploi.

Celui dont *l'Illustration* offre le portrait à ses abonnés était particulièrement doté (c'est Paturot qui parle, et nous lui laissons toute la responsabilité de ses jugements) de cette bonne opinion de lui-même qu'il déguisait sous une modeste paraité. Il était impossible de s'adorer avec plus d'humilité, de poser avec plus de décence. Il ne tenait pas aux apparences de l'orgueil... En toutes choses, il songeait aux réalités, etc.

Il avait, sur la manière dont se forment les réputations, des idées qui témoignaient une profonde connaissance du cœur humain; il ne croyait à aucune des chimères des âmes adolescentes, par exemple au succès naturel et spontané, à l'hommage que le public rend de lui-même au mérite. Il n'avait vu des triomphes de ce genre se réaliser que pour les morts, et encore la vanité personnelle d'un vivant y était-elle presque toujours intéressée. L'énervé de cette conviction, que les œuvres sont ce qu'on les fait, et qu'une vogue ne rapporte qu'en raison des soins qu'elle coûte, il avait introduit ce principe dans sa pratique littéraire, et s'était frayé des voies nouvelles dans la préparation de l'enthousiasme public. Avant, personne n'avait manipulé l'opinion avec cette délicatesse, excité la curiosité avec ce tact, maîtrisé

la vogue avec cette puissance.

Au moment où Jérôme Paturot le connaît, son ami le génie avait à lancer une pièce nouvelle intitulée *les Durs à cuire*, ouvrage taillé dans le granit et le porphyre, travail babylonien et basaltique, étude de mages et de hiérophantes. Par son caractère de simplicité, cette pièce rappelait la Bible; par sa profondeur sombre, les Védas indous; par son charme, le Coran; par ses expiations, le Gémèse; par ses expiations, le Coran, c'est-à-dire toutes les traditions et tous les cultes. Chaque personnage avait dix mètres, mesure légale, et une vigueur robuste comme celle de Mithras. De là le titre de la pièce: *les Durs à cuire*. Quels gaillards! Sans le public, jamais on n'en eût vu la fin; lui seul a pu les enterrer.

A en croire les plumes symboliques, l'auteur avait mis la création entière à contribution pour que rien ne manquât à son œuvre. Il avait fendu les Pyrénées pour y sculpter son héros à la façon des chevaliers de la Table Ronde; il s'était permis de tronquer les sommets des Alpes pour leur confectionner des piédestaux. Tous ses personnages pleuraient des larmes et gémissaient à la façon des tempêtes; les plus hauts chémons leur servaient de cure-dents et les lacs de plats à barbe.

Les autres gravures que nous empruntons au *Jérôme Paturot* ont-elles besoin d'un texte explicatif? A voir cet homme qui s'enfuit et ces quatre statues moitié hommes moitié pierres qui le regardent impassiblement, ne comprenez-vous pas que « tout est immuable dans un ministère, excepté le ministre »? Pourquoi le concierge et les laquais de l'hôtel le salueraient-ils maintenant. Il vient d'être précipité par un vote de la chambre des sommets du pouvoir. Ce n'est pas le récit de cette infortune politique que lit si avi-



BEAT. SCULP. JULES L. ISCHER

Un concert à mitraille)



(Thé artistique assaisonné de grands hommes.)



Un ministre renversé des sommets du pouvoir par un vote.



(Une infansio) de version latine. — Institution Roussignaz.)



(Un Génie et les Durs à cuire. — Il avait fendu les Pyrénées pour y sculpter ses héros.)



(Un premier prix de thème grec, nourri de haricots et de racines grecques.)



(... Six heures venaient de sonner....)



(Un scolopendre remerciant un membre de l'Institut qui lui a rendu son rang dans l'échelle des êtres.)



(Tout est immuable dans un ministère, excepté le ministre.)







# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 3 fr. — 6 mois, 4 fr. — Un an, 5 fr. —  
Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 445 VOL. VI. — SAMEDI 22 NOVEMBRE 1845.  
Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dep. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.  
Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Statuette du ministre de la guerre, M. Moline de Saint-Yon. — Courrier de Paris. — Petites industries parisiennes.* Le marchand de maroons. — **Théâtres.** Porte-Saint-Martin, une *Scène de Marie-Jeanne*; la troisième *Galerie* pendant la première représentation; *Tom Pouce à Paris*; maison du forgeron à *Gretna-Green* (Ecosse). — **Petite dissertation sur les vêtements.** Trois Gravures. — **Le Panneau de boiserie.** Nouvelle par M. Fabre d'Olivet; première partie. — **Les compositions du tour de France.** Dessins par M. Jules Noël. *La réception*; *le rouleur et l'embauché*; *la bienvenue*; *la conduite*; *la Mère*; *l'arrivée du compagnon chez la Mère*. — **Rosa et Gertrude.** Roman par M. Topffer. (Fin) — **Méthodes arales recueillies par M. Déjoux.** — **Algérie.** Organisation du culte et des écoles israélites. *Une école et une synagogue juives.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Costumes étrangers.** Cinq Gravures. — **Rébus.**

en est totalement privé. Il est assez difficile de s'expliquer ces différences, surtout pour le second des trois conseils, attendu que les chambres consultatives des arts et manufactures pourraient sans inconvénient avoir les mêmes prérogatives que les chambres de commerce. Quant au conseil d'agriculture, la

M. le comte d'Anthouard a prêté son nom, pour Nantes celle qu'ont organisée les maîtres de poste, sont seules demeurées en dehors d'un arrangement dont la légalité est moins contestée aujourd'hui, mais dont les inconvénients sont assez évidents aux yeux de tous pour qu'il soit permis de croire que ce qu'on appelle la concurrence a fait son temps et que l'exploitation par l'Etat que nous avons toujours soutenue, trouverait aujourd'hui beaucoup de partisans. Le conseil général de la Seine a pris une délibération qui prouve combien de conversions se sont opérées sur cette grave question :

« Considérant que le législateur, en ordonnant l'exécution des grandes lignes de chemins de fer, par voie d'adjudication publique, a voulu faire profiter l'Etat des abréviations de durée de concession et de tous les autres avantages qu'une concurrence libre et sérieuse peut amener dans un intérêt général ;

« Considérant que si l'esprit d'association, reconnu utile pour la réalisation des grandes entreprises, permet à des compagnies sérieuses, mais individuellement impuissantes, de se réunir pour l'exécution des grands travaux ;

« Il importe cependant que les bases prescrites par le législateur, en ce qui touche la concurrence, ne soient pas éludées ;

« Considérant qu'il est urgent de mettre un frein à la formation incessante de ces compagnies, qui, sans espoir fondé d'arriver jusqu'à une adjudication, sans études préparatoires, sans moyens d'exécution, se forment dans un but d'agiotage illimité sur les promesses d'actions, ou dans l'intention arrêtée d'avance d'une fusion réalisable à prix d'argent ;

« Considérant qu'il est de l'intérêt du commerce de voir rentrer dans la circulation les nombreux capitaux qui lui ont été élevés dans un but d'agiotage, et dont l'absence prolongée serait de nature à compromettre le crédit public,

« Le conseil émet le vœu de voir prendre à M. le ministre des travaux publics et à M. le ministre des finances toutes les mesures légales nécessaires pour prévenir le retour d'un pareil état de choses, assurer la vérité de la concurrence dans les adjudications des grandes lignes de fer et remédier aux inconvénients qui sont résultés de l'abandon par l'Etat des grandes lignes de fer à des compagnies privées. »

Quant à M. le ministre des travaux publics, il a fixé au 20 décembre l'adjudication des chemins de Paris à Lyon et de Creil à Saint-Quentin. Trente compagnies se disputent, ou, pour parler plus exactement, trente compagnies se partagent ces lignes. M. le ministre paraît attendre pour l'adjudication du chemin de Lyon à Avignon que le nombre des parties prenantes se soit encore accru.

La place regorge de promesses d'actions, et voit l'argent et le crédit s'épuiser. Puisse l'imprévoyance des législateurs, l'incurie des gouvernants et l'avidité des agioteurs n'avoir pas rendu inévitable une crise dont l'industrie et le commerce auraient à souffrir, sans avoir aucune impudence à se reprocher !

**ALGERIE.** — Les nouvelles de la province d'Oran arrivées cette semaine ont offert peu d'intérêt. M. le maréchal Bugeaud a rendu compte d'une seconde razzia. Mais on est impatient d'apprendre des résultats plus sérieux, sur lesquels les renforts nouveaux mis à la disposition de M. le gouverneur général, et le ton de ses lettres et de ses proclamations autorisaient à compter.

**MADAGASCAR.** — Les journaux de l'île Bourbon annoncent qu'un banquet a été offert par les commerçants et habitants de Saint-Denis à M. Roumain-Desfossez, le 9 juillet, à son retour de l'expédition contre Madagascar. Les traitants français expulsés de Tamatave assistaient à ce banquet.

La feuille hebdomadaire de l'île Bourbon du 16 juillet donnait la nouvelle suivante :

« On assure que M. Roumain-Desfossez partira jeudi prochain pour Tamatave. On sait que des missions de guerre ont été, il y a quelques jours, embarquées sur la corvette le *Berceau*, et il le bruit court que M. Roumain-Desfossez profitera de sa station devant Madagascar pour demander la réponse

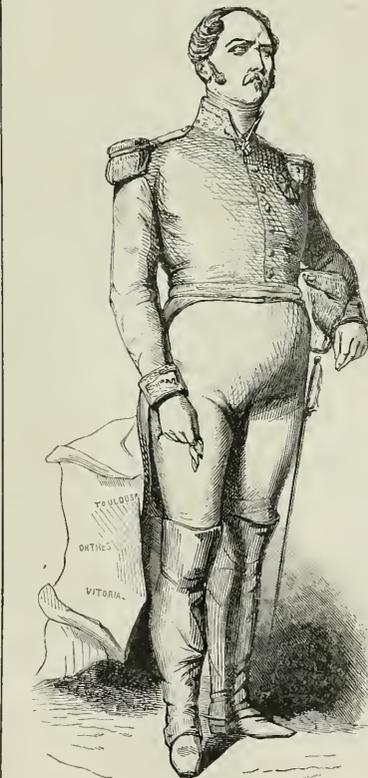
### Histoire de la Semaine.

**MINISTÈRE DE LA GUERRE.** — Toutes les installations ont eu lieu au ministère de la guerre, et M. Moline de Saint-Yon est venu prendre possession de l'hôtel que M. le maréchal Soubt a abandonné pour retourner dans le sien.

**LE NOUVEAU PRINCE DE CONDÉ.** — Il est des ministres qui passent pour donner peu aisément des signatures. Ces Excellences semblent, en ce moment, mises à une épreuve redoublée. Chaque semaine il leur faut, en dehors des affaires de leur département, signer et parapher un nouvel acte d'état civil. Il y a trois semaines, c'était l'acte de naissance du duc de Penthièvre, nouveau-né de M. le prince de Joinville ; il y a huit jours, c'était celui du prince de Condé, auquel madame la duchesse d'Annam venait de donner le jour. Le roi des Français compte aujourd'hui onze petits-fils.

**CONVOCACTION DES CONSEILS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE, DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE.** — Une ordonnance royale, en date du 10 de ce mois, convoque ces conseils pour une session qui s'ouvrira le 15 décembre prochain, et sera close le 15 du mois suivant. M. le ministre de l'agriculture et du commerce, dans son rapport au roi pour lui proposer cette convocation, expose que la dernière a eu lieu à l'année 1841, que les nombreuses et importantes questions qui avaient été soumises aux conseils sont devenues l'objet de lois votées dans les sessions législatives de 1845 et 1844, ou de projets encore pendans devant les Chambres, et que le mouvement de notre industrie et de notre commerce a fait naître depuis des questions nouvelles qui intéressent au plus haut degré notre agriculture, nos manufactures et nos relations internationales, et appellent toute la sollicitude du gouvernement.

Nous le croyons sans peine, et si l'on se conformait aux termes de l'ordonnance du 29 avril 1851, les conseils seraient réunis tous les ans, et alors on éviterait les inconvénients d'une discussion nécessairement trop rapide et de solutions par conséquent incomplètes. Il existe dans la composition de ces conseils de notables et d'assez singulières différences. Le conseil général du commerce est composé de membres nommés par les chambres de commerce, pris, soit dans le sein de celles-ci, soit dans leur circonscription. La chambre de commerce de Paris nomme huit membres ; celles de Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen, le Havre, chacune deux membres ; les autres chambres de commerce du royaume n'envoient qu'un membre au conseil général. Le conseil général des manufactures est composé de cinquante membres, dont vingt nommés par les chambres consultatives des arts et manufactures, et le surplus par le ministre. Les trente membres dont se compose le conseil d'agriculture sont tous nommés par le pouvoir. On voit que le conseil du commerce procède de l'élection. Le conseil des manufactures ne jouit qu'en partie de cet avantage, et le conseil d'agriculture



(M. Moline de Saint-Yon, ministre de la guerre, statuette par M. Hippolyte Veynant, lieutenant au 66<sup>e</sup> de ligne.)

création de chambres d'agriculture, depuis longtemps réclamée par un assez grand nombre de conseils généraux, pourrait introduire dans ce corps la forme élective.

**CHEMINS DE FER.** — Les compagnies qui s'étaient organisées pour les chemins de Strasbourg et de Nantes ont toutes, à l'exception d'une seule par chaque ligne, opéré leur fusion la veille du jour fixé pour le dépôt des listes et des engagements des souscripteurs. Pour Strasbourg celle à laquelle





de forme et de couleur, cet héroïsme mêlé de grâce, tout ce spectacle enfin lamentable et plaisant à la fois, a ému et ravi le public tout en le jetant dans une surprise qui dure encore, tant il est vrai qu'après deux siècles de fantaisies et de controvèrses, nous ne connaissons pas encore ni tous nos chefs-d'œuvre ni tous nos grands hommes.

Il fallait une ombre à cette radieuse soirée, et voici tout à point le *Bourgeois de Rome*, un petit acte long, lent et décevant, comédie cent fois faite et qu'on répète quelques milliers de fois encore : un père qui est le gentilhomme bourgeois au rebours du bourgeois gentilhomme — un Riezzi qui aspire à descendre et ne veut pas que ses fils épousent une patricienne ni que sa fille devienne princesse, des amants qui s'adorent, qui se piquent, se brouillent et se raccommodent, et ce Riezzi posthume et postiche finissant par leur donner à tous la bénédiction impériale. Telle est cette comédie d'inauguration. Nous voilà un peu loin de l'air du prologue, n'est-ce pas ? et pourtant une intention comique, les quelques mots spirituels de la pièce et — principalement l'entrain de cette jeune troupe et la beauté des *annonciations* méritent peut-être plus d'indulgence et de courtoisie. Le public a été sévère par comparaison plutôt que par raison ; il était un martyr devant le *Bourgeois de Rome*, et l'esprit de Rotrou lui rendait bien pâle celui de M. Octave Feuillet. Ensuite on peut se permettre de lâcher beaucoup d'air de bocage avait composé avec

ce qu'y a-t-il de plus efficace que l'accomplissement d'une œuvre de charité pour attirer sur cette union les bénédictions du ciel ? Vous devinez peut-être que la veuve procure et donne à Marie-Jeanne l'argent nécessaire au rachat de son enfant, que le *tour* ne saurait plus lui rendre, parce qu'il a été volé ; vous devinez plus sûrement encore que Marie-Jeanne

trouvée un pareil rôle, ni obtenu un tel succès : Adèle et Kitty Bell n'étaient que femmes et amantes. Marie-Jeanne est épouse et mère, Madame Dorval a empreint son rôle de la plus chaste tendresse et de la sollicitude la plus passionnée. Elle a eu des inspirations profondes, d'exquises délicatesses de mère, et des cris d'un vrai désespoir. On ne sait vraiment d'où elle tire et d'où lui viennent ces accents si naturels d'une douleur si furieuse ; cette douleur *abigail*, selon l'expression du poète grec au sujet d'Hécube. Il est impossible d'avoir plus d'âme, d'élan et de vigueur tragique, principalement dans la scène où elle est traitée comme folle, scène que les auteurs, MM. Dennery et Maillan ont empruntée à l'anglais Lewis, et dont ils ont fait un emploi très — dramatique. L'invention de cette mère qui n'est que mère d'un bout de la pièce à l'autre, et dont l'extrême tendresse se retrempe à tout moment dans l'extrême malheur, cette invention qui, développée et réalisée par l'actrice, constitue toute la pièce, a été trouvée heureuse, le reste rentre dans la classe de tous nos mélodrames, où le ridicule des personnages vient s'ajouter au ridicule des situations, et la vulgarité des détails à la platitude du langage.



(Porte-Saint-Martin.—Marie-Jeanne, 4<sup>e</sup> acte.—Marie-Jeanne, madame Dorval.—Madame de Bussières, ma<sup>m</sup>emoiselle Grave.—Le docteur Appiani, M. Grailly.)

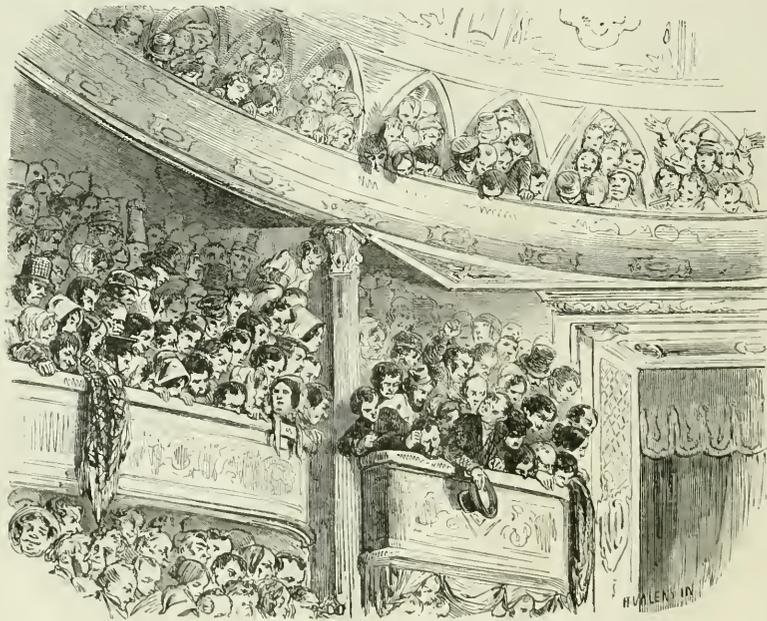
va le retrouver, où donc ? dans le berceau du fils de la veuve. Et ici nous avons la dispute des deux mères comme dans la Bible, mais il n'y a point de Salomon, et la pauvre Marie-Jeanne, accusée et convaincue de folie, est jetée dans une

Quant aux *Compagnons*, du théâtre des Variétés, leurs auteurs ont joué à Bouffé le plus mauvais tour de France. Eh quoi ! vous avez sous la main, et à votre disposition, le comédien le plus vif, le plus alerte, le plus fin et le plus distingué, et vous le jetez dans un rôle d'homme sombre, envieux, jaloux, traître à Dieu et à son prochain ; ce comédien si délicat et d'un naturel si raffiné, vous le livrez tout à coup aux passions les plus violentes et les plus furieuses : le pauvre et le habile comédien, il fallait voir comme il était ébouriffé, décontenancé, maladeux, comme il faisait bonne mine à mauvais jeu, comme il dissimulait son embarras et sa déconvenue ; il en trépanait deux fois plus qu'à l'ordinaire, et on l'applaudissait, mais sans émotion ni entrain et uniquement par un effet de l'habitude.

A la Porte-Saint-Martin, le martyr de Marie-Jeanne est tout autrement martyr que celui de Saint-Genevieve. Pauvre Marie-Jeanne ! son époux, après l'avoir accablé des plus mauvais traitements, l'a abandonnée et laissée sans pain ni asile avec son enfant ; elle a beau passer les jours et les nuits au travail, rien ne la sauve de la misère. La malheureuse a tant souffert, elle a tant pleuré, que la force lui manque et aussi le courage ; la fièvre brûle son sang dans ses veines et tant le lait dans son sein ! Que deviendra son fils ? il a faim ; il crie et s'agit sur le grabat ; déjà les ongles de la mort montent vers lui. Marie-Jeanne recueille ses forces, elle emporte l'enfant dans un haillon et l'abandonne à la porte de l'hospice.

Cependant à côté de cette femme si misérable et de cette mère éperdue, voici une autre femme riche, parée, souriante, heureuse et veuve ; heureuse, oui, car il lui reste un fils qu'elle a béré, et qu'elle aime d'autant plus, que cet enfant est pétri sans les soins d'un certain docteur italien. Comment reconnaître un pareil dévouement, sinon par le mariage, et

entraînera ses compagnons dans une commune défaite. Alle et Rome n'ont pas vidé leur querelle autrement. Le *Curieux de Laiffaire*, c'est un dévot, c'est Clermont, surnommé le Corinthien. Sa défaite est jugée un cas pendable, et son frère Charles, le pensif, qui d'un seul mot pourrait le justi-



(Porte-Saint-Martin. — La troisième galerie le jour de la 1<sup>re</sup> représentation de Marie-Jeanne.)

Depuis *Anthony et Clatterton*, madame Dorval n'avait ni

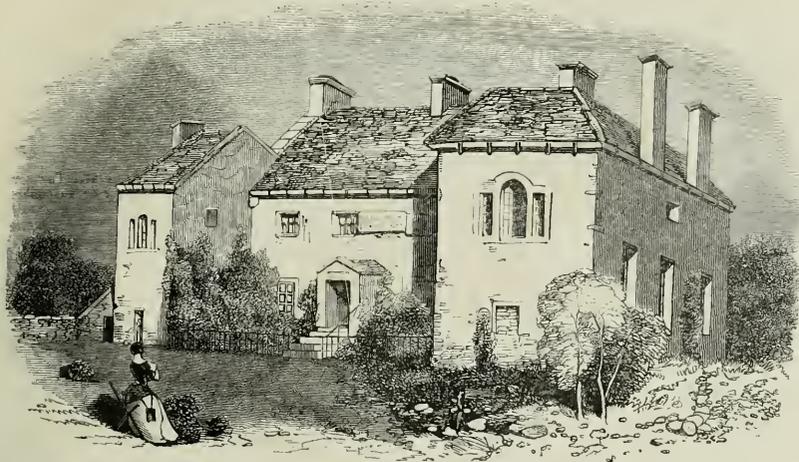
ni

l'ijer, garde le silence. Son motif, c'est la jalousie. Voilà le Corinthien chassé de la communauté, et voilà le Nautais exilé, pour sa punition, du cœur de mademoiselle Julie. C'est alors que le repentir s'éveille en lui, qu'il avoue son crime et en demande pardon. Dépêchons-nous de lui donner l'absolution. Aussi bien, nous allons retrouver sous un autre aspect et dans

ce même et présent numéro le compagnonnage et les compagnons avec tous leurs attributs et dans toute la splendeur de l'illustration.

Au théâtre l'accomplissement d'un hyménée terminé ne font, pourquoi ne terminerait-il pas aussi notre compte rendu? Cette vignette vous représente, ou à peu près, le mariage,

comme il est entendu et pratiqué à Gretna-Green. C'est un Vulcain de village, M. Boniface, qui dans cette maison donne la bénédiction nuptiale à Mars et à Vénus, représentés, Mars par le jeune lieutenant Draper, et Vénus parmiss Helena Villiers. Il est impossible que les cent voix de la Renommée et les trois mille bouches de la Presse ne vous aient pas appris cette



(Maison du forgeron, à Gretna Green, Écosse.)



(Retour de Tom-Pouce à Paris.)

grande nouvelle, et que votre journal quotidien vous ait privé des détails de la cérémonie. Le forgeron Boniface a vu, comme le Pyrrhus d'Andromaque, brûler plus de feux

qu'il n'en alluma dans ses fourneaux. Le conjugo qu'il balbutie a détourné la foudre qui menaçait plus d'une Semélé, il a forgé les fers d'une infinité d'Ariane abandonnées dans

l'île Britannique, et il a rendu leur Ulysse à plus d'une Pénélope, sans compter miss Pénélope Smith, dont il a fait le bonheur, entre le marteau et l'enclume.

**Petite dissertation sur le vêtement, à propos de quelques costumes populaires.**

L'importance sociale du vêtement et de l'extérieur en général est plus grande qu'on ne le suppose communément sur la foi d'un adage érigé en axiome par la sagesse populaire qui, cette fois, me paraît moins sage que de coutume. L'habit ne fait pas le moine, dit le proverbe : cela ne semble pas bien prouvé. Je suis convaincu, pour ma part, que l'habit fait au moins les trois quarts du moine. La Fontaine, avec son bon sens et sa naïveté admirables, me paraît avoir mis le doigt

sur le noeud de la question, lorsque de l'apologue *L'Ane chargé de reliques*, il tire cette moralité :

D'un magistrat ignorant  
C'est la robe qu'on salue.

Oui, le magistrat est ignorant, chacun le sait, et pourtant chacun s'incline devant lui — Pourquoi? — A cause de sa robe. Donc la robe, si elle ne fait pas précisément le magis-

trat, fournit au moins une bonne part de l'étoffe; c'est elle qui donne au personnage cette ampleur qui lui vaut les saluts de la foule. Sans elle il serait moins que rien; avec elle ou sans elle il devient aussitôt un homme important, entouré des égards et de la considération, au moins apparents, de ses concitoyens. Ajoutons qu'avec une telle aide il lui faut bien peu de mérite et d'efforts pour que ces marques de respect, au lieu d'être purement nominales et démonstratives comme



(Marchande de gaufres.)



(Laitières suisses.)



(Marchande de plaisirs.)

dans le cas où elles s'adressent à l'habit, s'attachent à la personne même. L'homme est de sa nature si routinier, si peu incliné à user de son jugement, à pénétrer le fond des choses, qu'à l'ombre de idées reçues il suffit de bien peu pour égarer sa courte vue, pour obtenir ou pour capter son estime et sa confiance. Que le magistrat ou le moine fassent seulement pour se maintenir à son rang le quart de la besogne, la robe fera aisément le reste.

De tout temps, au surplus, le costume a exercé une grande influence, non pas seulement sur l'extérieur de l'homme, mais sur l'homme lui-même. On pourrait presque modifier un autre proverbe et dire, non sans quelque danger de certitude : « Montre-moi ton habit, je te dirai qui tu es. » Le corps, de même qu'il est le vêtement de l'âme, peut être considéré à bon droit comme l'âme du vêtement; et, par le corps, note que nous n'entendons pas uniquement le moule antérieur-

que, la charpente osseuse, identique, ou à peu près, chez tous les membres de la grande famille humaine, mais la physionomie, l'empreinte bien marquée que donne à la matière même les pensées, les goûts, les penchants, les habitudes de la vie; le corps moral, s'il est permis d'employer cette hardie locution et de diviser ainsi la périssable partie d'un ossements. Remarquez bien que tous les peuples et, presque sans exception, tous les individus ont porté et portent encore, malgré





ligné, sont bien négligés parfois dans l'exécution, c'est la faute des hommes et non celle de l'institution.

« Tout dans le compagnonnage repose sur le principe de l'élect et les chefs sont révocables.

« C'est au moyen d'une caisse entretenue par des cotisations fixes et périodiques qu'une société de compagnonnage



(Compagnons du tour de France. — La réception.)

donne des secours aux malades, aux inoccupés et aux détenus pour coalition; qu'elle soutient les procès intentés par des maîtres et qu'elle nourrit les ouvriers qui ne veulent pas

travailler au rabais. Les maîtres reconnaissent et subissent son existence, la majorité même s'en trouve bien, les cupides seuls s'en plaignent. La société répond de la probité et

de la capacité de l'homme qu'elle a embauché, car elle paie pour lui s'il ne tient pas ses engagements, et elle ne l'a reçu compagnon, comme dans les anciennes corporations, qu'à-



(Compagnons du tour de France. — Le rouleur et l'ébéniste.)



(Compagnons du tour de France. — L'embauché payant sa bavenue.)

près la confection d'un chef-d'œuvre ou pièce difficile du métier. Elle nourrit celui qui n'a pas d'ouvrage, on lui donne un secours de route pour gagner une autre ville; elle fait

partir le plus ancien compagnon pour céder sa place au dernier arrivé. Sa sollicitude est de tous les instants: elle envoie au chevet de l'ouvrier malade des amis pour le consoler; s'il

succombe, elle l'accompagne à sa dernière demeure et fait les frais de son inhumation. Elle a des récompenses honorifiques pour la bonne conduite; elle a des punitions plus sé-

vères que celles de la justice pour celui qui a forfait à l'honneur, ou le chasse ignominieusement de l'assemblée convoquée exprès, après lui avoir fait subir mille affronts. Il est ensuite

signalé sur le tour de France, et nulle part il ne trouve d'accueil. « Ces avantages, que nous venons d'énumérer, n'appartiennent pas tous à une des fractions du compagnonnage, mais

ils sont réunis dans l'ensemble, et avec le temps ils pénétreront chez toutes. » Mais nous ne nous occuperons des avantages et des vices



(Compagnons du tour de France. — Le départ.)

du compagnonnage que lorsque nous l'aurons fait connaître. Revenons donc, après avoir indiqué son but et quelques-uns de ses résultats, à son organisation et à ses coutumes.

Les tailleurs de pierre compagnons étrangers, dits les *lous*, se divisent en deux classes : les *compagnons* et les *jeunes hommes*.

Dans la société des menuisiers du devoir, dits les *dévorants* (ou leur donne aussi le nom de *chiens*) comprend deux classes bien tranchées : les *compagnons* et les *aspirants*.

Dans la société des charpentiers les aspirants s'appellent *renards*.

Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans de plus grands détails sur l'organisation intérieure de ces diverses sociétés. Qu'il nous suffise d'avoir signalé son vice radical, c'est-à-dire un principe de hiérarchie ou d'inégalité. Comme l'a dit avec raison son dévoué secrétaire, M. Pierre Moreau (1) « n'ayant plus de véritable base, de saines maximes, les ouvriers se croient, selon leur amour-propre et leur orgueil, ou selon que leur profession a d'attraits, plus les uns que les autres. Ainsi généralement un compagnon se croit bien supérieur à un aspirant ; un tailleur de pierre au-dessus d'un charpentier, etc... Ouvriers, nous ne devrions jamais oublier que nous sommes tous frères et enfants de la grande famille humaine, et qu'il n'y a qu'un seul Devoir, celui de faire le plus de bien possible. »

Cette inégalité engendre de nombreux abus. Non-seulement les compagnons se croient plus que les aspirants ou que les affiliés ; ils les exploitent, ils leur font payer des droits d'adhésion, d'entrée de salle, de fêtes, etc. Dans les sociétés de compagnonnage, c'est sur les plus pauvres que tombent les plus lourds impôts.

Chaque société a un *rouleur* qui change de semaine en semaine. Les fonctions de *rouleur*, toujours remplies par un compagnon, consistent à *embaucher* et à *lever les acquits*, à convoquer les assemblées, à accueillir les arrivants, à accompagner les partants, en portant sur son épaule leur canne et leur paquet jusqu'au lieu de séparation.

Un maître ne peut occuper que les membres d'une seule société. A-t-il besoin d'ouvriers, il s'adresse au premier compagnon, qui les lui procure par l'intermédiaire du *rouleur*. Dans la société des compagnons du devoir de la liberté, le *rouleur* conduit soit un compagnon, soit un affilié chez le maître et lui dit : « Voici un ouvrier que je viens vous embaucher. » Le maître met 5 francs dans la main du *rouleur*, qui, se tournant vers l'ouvrier, lui dit : « Voilà ce que le maître vous avance, j'espère que vous le gagnerez. — Je le gagnerai, » répond l'ouvrier. Le maître doit ignorer si l'ouvrier est affilié ou compagnon. Quand un *rouleur* a embauché plu-



(Compagnons du tour de France.—La Mère.)

varient, mais le *rouleur* garde toujours pour lui une partie de la somme avancée par le maître.

Un compagnon ou un aspirant ou affilié quitte-t-il le maître pour une cause quelconque, le *rouleur* le ramène pour savoir s'ils n'ont rien à se réclamer ni l'un ni l'autre ; c'est ce qu'on appelle *lever l'acquit*. Sort-il d'une société pour entrer dans une autre, les compagnons qui l'accueillent font lever son acquit chez les compagnons qu'il quitte, pour savoir s'il s'est bien comporté. Part-il d'une ville, on lève son acquit chez la *Mère* et auprès de la société.

La *Mère* d'une société est non-seulement la maîtresse de la maison, mais la maison où la société loge, mange et s'assemble. Que cette maison soit en effet tenue par un homme ou par une femme, les compagnons, quand ils s'y rendent, disent : « Nous allons chez la *Mère*. » Mais le mari de la *Mère* est le père des compagnons, ses enfants sont leurs frères et leurs sœurs. En général les compagnons ont pour leur *Mère* l'affection qu'ils auraient pour leurs parents, et la *Mère* aime les compagnons comme s'ils étaient ses propres enfants. Aussi comme elle se pare le jour de la fête de la société ! comme elle est fière avec ce costume que notre dessinateur a représenté ! comme elle est heureuse d'être la *mère* des compagnons !

Toutefois, nous devons le dire, la *mère* d'une société profite, — et c'est un grand vice de cette institution, — de sa tendresse envers ses compagnons. Une société ne la change jamais sans avoir levé l'acquit, c'est-à-dire sans lui avoir payé intégralement tout ce que devaient ses membres, compagnons ou aspirants et affiliés, les honnêtes ouvriers comme les *brûleurs*. « En entrant chez une mère, dit un ouvrier auteur d'un projet tendant à régénérer le compagnonnage, la société a soin de limiter le maximum pour un compagnon et pour un aspirant, afin que le chiffre du crédit ne s'élève pas trop haut. Mais cette clause est à peu près illusoire. La *Mère* fait à tous ses enfants des crédits presque illimités, car elle est sûre d'être remboursée de ses avances. A qui profite un tel désordre ? eh bien ! c'est la mère, qui a vendu beaucoup et réalisé d'énormes bénéfices. Car les dissipateurs sont prodigues du bien des autres et peu regardants pour le prix des objets qu'ils consomment. Qui souffre du préjudice occasionné par une telle organisation ? c'est l'honnête probe, laborieux, économe qui apporte toujours et ne demande jamais. »

Mais les compagnons ne sont pas seulement des compagnons ; à cette qualification ils en joignent une autre non moins significative : celle du *tour de France*. En terminant ce qui nous reste à dire du compagnonnage, nous expliquerons ce que c'est, dans cette institution, que le tour de France. Pour aujourd'hui qu'il nous suffise de montrer une *conduite en règle*. Quand un compagnon ou un aspirant, aimé de ses frères, quitte une ville, tous les membres de sa société l'accompagnent à une certaine distance. Le *rouleur* marche en tête, portant sur son épaule la canne et le paquet du partant. Le partant le suit, et il est suivi de tous les autres compagnons, qui, armés de cannes, parés de couleurs, chargés de verres et de bouteilles pleines de vin, forment une longue colonne, sur deux rangs.

(La fin à un prochain numéro.)



(Compagnons du tour de France. — Arrivée chez la Mère.)

(1) Un mot aux ouvriers de toutes les professions, à tous les amis du peuple et du progrès sur le compagnonnage. — Auxerre, 1844.

sieurs ouvriers, il leur rend l'argent que le maître leur a avancé, puis ils déjeunent ou dînent ensemble, et le *rouleur* ne paye pas son écot. Dans les autres sociétés, les formalités

verres et de bouteilles pleines de vin, forment une longue colonne, sur deux rangs.





ête, et vingt fois le jour, je remerciais Dieu de n'avoir conservé jusque dans le vieil âge assez de vie pour sentir avec fraîcheur et assez de force pour me divertir sans lassitude. Quant à André, certainement il jouissait plus encore que moi, mais d'autre sorte; et pendant que j'étais tout à tous, il n'était lui qu'à Gertrude, et gens, campagne, belle nature passaient devant ses yeux sans guère le distraire de ses pensées.

A Brême, nous fûmes accueillis par les deux familles de Gertrude et de Rosa avec la plus touchante affection, et j'eus le bonheur de voir que mon fils y était agréé plus que je ne m'y étais attendu. Outre qu'il était d'assez belle figure et de dehors qui attachent par leur saine bonne grâce, ses manières ouvertes lui conciliaient les cœurs, et on lui trouvait cette distinction particulière que donnent à une jeune homme, d'ailleurs étranger aux usages du beau monde, les habitudes sérieuses de l'esprit et la décente retenue du caractère évangélique. Gertrude, elle-même, si bien faite pour apprécier avec autant de sens que de finesse ces avantages d'un ordre plutôt rare qu'éclatait on seulement flattent, était de plus en plus fière de son futur époux, et la chaste infinité de ces

deux enfants allait croissant avec leur mutuel amour. Quand le temps fut arrivé de les unir, je bénis leur mariage dans l'église cathédrale de Brême, en présence d'un grand concours de monde, et le lendemain nous reprîmes le chemin de Genève avec notre chère Gertrude et accompagnés de la mère de Rosa, qui venait y faire un triste mais consolant pèlerinage à la tombe de sa fille.

LXVII.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, et âgé de quatre-vingt-trois ans, je suis le patriarche bien-aimé d'une famille béne. Retiré depuis peu de la carrière active du pastoral, j'assiste aux premiers pas qu'y fait mon fils, et j'ai la réjouissance d'entrevoir que je l'y laisserai affermi et considéré. Pour Gertrude, elle est l'âme de notre maison, la mère bienheureuse des enfants d'André, et Forneumet, la paix, la fleur chérie de mes vieux jours. En même temps que nous nous entretenons souvent de la pauvre Rosa et de sa mort édifiante, je m'apprete moi-même à déloger tout à l'heure de cette terre,

non pas sans doute repai du bonheur que j'y goûte, mais bien préparé du moins à franchir sans sourcilier le court passage de la mort pour entrer, si j'ai pu m'en rendre digne, dans la paix de Dieu par Jésus-Christ, notre Sauveur.

Que si, ministre du saint Evangile, j'ai fait diversion aux habitudes et aux travaux de ma profession, pour raconter dans ce livre l'histoire de Rosa et de Gertrude, c'est que, parmi tant de circonstances, d'intérêts et de vicissitudes auxquelles je me suis trouvé associé durant un pastoral de cinquante années, je n'en ai pas rencontré où éclatât davantage, d'une part le contraste consolant entre la fausse paix des méchants qui triomphent et la paix véritable des bons qui succombent; d'autre part cette devise et éternelle vérité, que Dieu, dans ses voies adorables, sait faire tourner toutes choses au plus grand bien de ceux qui l'aiment; en telle sorte qu'après les avoir purifiés par l'épreuve, tantôt il les rappelle à lui parce que cette terre n'était plus leur séjour, tantôt il change leur dessein en abondance et leur accorde des années pour jouir de ses bienfaits et pour bénir ses gratuités.

R. TOPFFER.

# MÉLODIES ARABES

RECUEILLIES PAR M. CHARLES DELIOUX.

## HYMNE A LA NUIT

PIANO.

*Lent.*  
*pp*

*Cres.* *Dim.* *Rall.*

## LA MARCHÉ DES CHAMELIERS.

PIANO.

*Moderato.*  
*pp*

*Dim.* *Dim.*

## MÉLODIE.

PIANO.

*Andante.*  
*pp*

1<sup>re</sup> Fois. 2<sup>e</sup> Fois.

*Ritard.*

Procédés d'E. DIVERCAG.

## Algérie.

ORGANISATION DU CULTE ET DES ÉCOLES ISRAËLITES EN ALGÉRIE.

La conquête française a introduit de notables changements dans la condition sociale des Israélites de l'Algérie. Durant le régime turc, en effet, la population juive, pliant sous le joug d'un despotisme brutal, était soumise aux avanies et aux sévices de maîtres qui la méprisaient profondément : ses chefs eux-mêmes voyaient leur pouvoir s'étendre ou diminuer, suivant que l'autorité supérieure musulmane leur accordait ou refusait ses bonnes grâces. Notre implantation dans le pays devait donc être considérée comme un signal d'émancipation et de délivrance pour les Israélites. Aussi quelques-uns ont-ils apprécié ce bienfait à sa juste valeur. D'autres, au contraire, ont trop souvent confondu la liberté avec la licence, tandis que, chez le plus grand nombre, la somme des maux inséparables de toute domination nouvelle l'a emporté dans leurs affections sur celle des biens qu'elle leur a procurés.

Ce sentiment est facile à expliquer. Avant notre occupation, les Juifs avaient le monopole du commerce intérieur ; leur habileté dans les affaires, leur activité infatigable, la souplesse de leur esprit mercantile, et l'incroyable intelligence qu'ils déployaient dans la recherche et l'exploitation des



(Algérie. — École juive.)

produits du sol, leur donnaient en général, aux yeux des deys souverains de l'Algérie, une influence réelle. Ils étaient naturellement les agents d'affaires, les courtiers obligés des maîtres du pays, et exploitaient à leur près seuls l'industrie commerciale. A ce prix, ils subissaient avec résignation une tyrannie qui n'atteignait d'ailleurs que quelques têtes entre toutes. L'établissement des Français, en partie du moins, stérilisé entre les mains des Juifs de grandes sources de richesse. L'affranchissement, tout en satisfaisant aux instincts nobles et généreux de l'âme, frappait en même temps d'une manière sensible des intérêts matériels plus ou moins exigeants. De là une perturbation et un malaise incontestables ; de là aussi une sorte d'aversion et d'antipathie. C'est que pas plus pour les Juifs algériens que pour les Arabes le temps n'a encore produit de renaissance morale. Les peuples ne se transforment pas si vite, et la civilisation n'exerce que lentement sur eux son irrésistible empire.

Cependant un grand nombre de Juifs indigènes, parlant et écrivant le français, sont depuis longtemps attachés aux administrations publiques ou aux divers corps de l'armée. Parmi



(Algérie. — Synagogue juive.)

eux trois interprètes se sont plus particulièrement fait remarquer par leur fidélité et leur bravoure : l'un, celui de la sous-direction de l'intérieur à Oran, M. Nidum, a accompagné dernièrement M. le général de La Rue dans sa mission au Maroc ; l'autre, M. Isaac Levi, blessé à l'affaire de Djemâ-Razouat, n'a été fait prisonnier qu'après avoir été grièvement blessé ; le troisième, M. Léon Aÿas, a été cité dans un

rapport du commandant supérieur de Mostaganem comme ayant tué de sa main cinq Arabes au combat du 18 octobre dernier.

Une ordonnance royale du 9 novembre vient d'ouvrir une voie nouvelle à la transformation si désirable des Israélites algériens, en donnant une organisation régulière à leur culte et à leurs écoles. Enlever à la population juive ce qui lui con-

stituait une position isolée, et relier plus étroitement son administration à l'action gouvernementale de la France ; créer, dans l'institution religieuse, l'ordre et la règle par l'établissement d'un consistoire algérien, siégeant à Alger, et de deux consistoires provinciaux, siégeant l'un à Oran, l'autre à Constantine ; préparer, par les soins donnés dans les salles d'asile et les écoles, la jeune génération israélite à devenir l'inter-





**Costumes étrangers.**

Pour justifier son titre de journal universel, *L'Illustration* ne doit pas se borner à rendre compte des variations et des créations de la mode française; il est utile qu'elle fasse de temps en temps une excursion dans les pays étrangers, non pas dans le but d'en décrire les toilettes, qui viennent toutes de Paris,

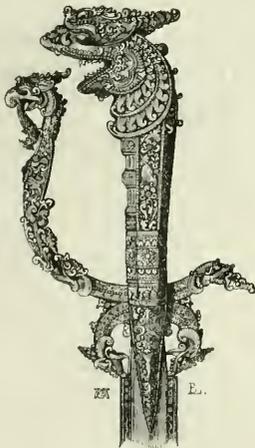


(Costume d'apparat d'un magot hongrois.)

mais pour offrir à la curiosité des artistes et des personnes qui s'occupent de l'étude des costumes, les divers habillements nationaux qui s'effacent chaque jour et menacent complètement de disparaître.

A défaut de la toilette des dames hongroises, qui a dû céder la place à la mode française, nous sommes heureux de montrer à nos lectrices un spécimen du costume d'apparat d'un magot hongrois.

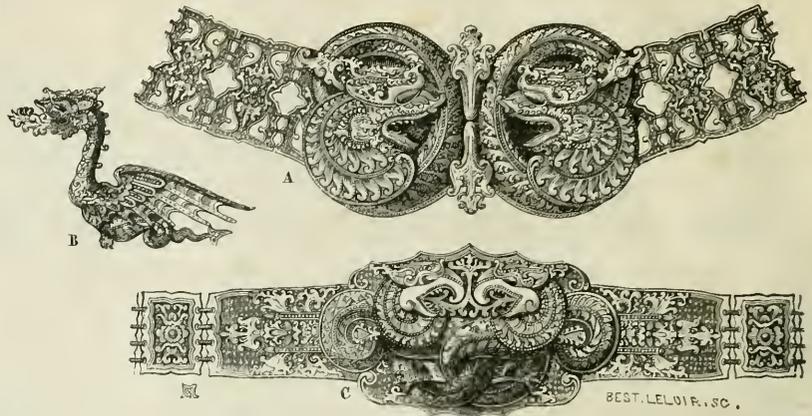
Cet habillement de la noblesse hongroise mérite de fixer l'attention: il se compose d'une tunique (*attila*) à manches étroites, en velours vert bordé de galon et de broderies en soutache d'ar-



(Poignée du sabre.)

gent, et descendant un peu au-dessus du genou; d'un pantalon juste en casimir rouge, dont les coutures sont également brodées en soutache, et enfin de brodequins en maroquin vert se terminant au-dessus de la cheville par une frange d'argent.

Une pelisse (*menta rotó*) en velours orléanais, à courtes et larges manches, garnie et bordée d'une riche fourrure de martre zibeline, recouvre la tunique, et la tête est couverte d'un bonnet (*kalpac*) en velours orné de broderies et surmonté d'une ai-



Ce costume donne au gentilhomme hongrois une tournure noble et militaire, que relève encore le sabre dont il est toujours armé.

Cette arme, les accessoires qui la soutiennent et qui garnissent le reste du costume, sont toujours aussi remarquables par la richesse du métal que par le luxe du travail d'orfèvrerie qui y est pratiqué.

Nous devons à l'obligeance de M. Montier-Lepage, des ateliers duquel sont sorties tant d'armes précieuses, les dessins des diverses pièces destinées à compléter l'élégant costume que M. le comte Edmond Zichy, jeune et riche magnat hongrois, a fait exécuter à Paris.

Ces pièces, composées pour accompagner la poignée d'un sabre d'un travail indien des plus curieux, sont toutes en argent damasquiné d'or et ciselées dans le même style indien que la poignée de l'arme.



E



E



d

Elles se composent (A) d'une agrafe pour rattacher la pelisse; (B) d'une paire d'éperons en forme de dragons ailés; (C) d'un ceinturon servant à soutenir le sabre; (D) d'une plaque ou médaillon servant à fixer l'aigrette du bonnet; (EE) et enfin d'une série de boutons de diverses grandeurs pour la garniture de la tunique.

Les têtes des dragons et des serpents employés dans l'ornementation sont reliées de rubis enchâssés dans les places réservées aux yeux, et empruntent à l'effet de ces pierres une sorte d'animation qui corrige la monotonie due au tout toujours un peu mat de l'argent.

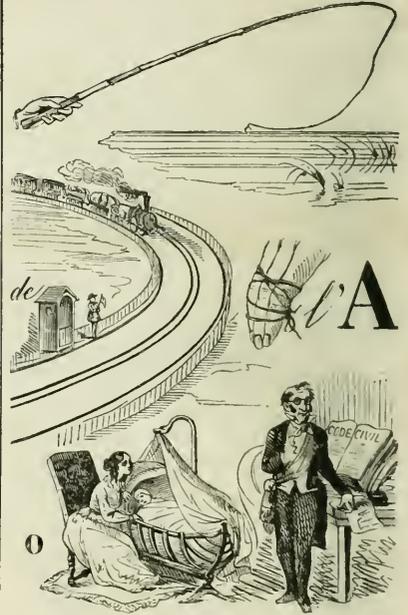
M. Lappet, un de ces artistes savants et consciencieux, véritables *Coltini* ignorés, et que tout le monde devrait connaître, a si parfaitement saisi le style indien dans la composition des imitations qu'il était chargé de reproduire, qu'on les croirait sorties, comme le modèle qui lui a servi de type, de la main patiente d'un ouvrier des bords du Gange.



**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Jacotot dit que tout est dans tout.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinnoi-Dvor, 22. — F. BRILLIARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACARRE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 1







feuille des finances, un poulet sauce tomate. Cette tentative de cuisine constitutionnelle n'a pas réussi et ces messieurs s'y sont brûlés les doigts. Le gaspacho sentait fail, les œufs pochés ont crevé, la sauce tomate a tourné. Cet épisode, disent les feuilles espagnoles, a beaucoup égayé la cour et les reines; la cour et les reines avaient oublié ou ignoraient donc cet axiome du grand Carême : « On nait cuisinier, comme on nait poète, et l'on devient ministre. »

Où irons-nous de ce pas et pour en finir? Irions-nous à Florence, pour écouter le bruit qui se fait autour d'une fresque récemment découverte et que l'on attribue à Raphaël? C'est trop loin. Irions-nous au Diarona renouveau par M. Bouton? Il est trop tard pour qu'il nous soit possible de vous en parler avec les détails nécessaires. Nous vous conduirons tout simplement à l'audience. Vous savez que la justice ne change pas et fonctionne toujours, et que Perrin Dandin n'est pas s'endormi qu'il en a fait. Sans parler de la cour d'assises où nous vous retiendrons tout à l'heure avec le vol et le voleur de la rue Saint-Antoine, les autres tribunaux ont eu leur pâture accoutumée. En première instance le mur mitoyen a fait des siennes. La correctionnelle a mis le nez dans les romans de M. Dumas. Le tribunal de commerce a eu à régler différents comptes avec le journal *l'Époque*. Devant la justice tous les formats sont égaux, et la grandeur ne lui impose guère. Un monsieur qui nous a tout l'air d'un fournisseur, réclamait de *l'Époque* un long article... de guêtres. D'un autre côté, M. le procureur du roi demandait aux porteurs de *l'Époque*, lesquels sont aussi les porteurs de guêtres pourquoi ils se permettaient de distribuer leurs feuilles sur la voie publique, déjà si encombrée. Comment, en effet, concilier la liberté de circulation et le développement de *l'Époque*? et quoi de plus légitime que l'intérêt généralement éveillé sur la position de plus en plus gênante et gênée de ses lecteurs?

Grâce au progrès de lumières, nous connaissons une variété infinie de vols : le vol au bonjour, à l'américaine, le vol au

charrage, au chantage, le vol mûri, le vol à tire-d'aile ou vol au vol, le vol au mouchoir, le vol à la fourchette, le vol à la main, et le vol au vent, mais le vol au souterrain nous était

vrai, mais il y en a qui perçeraient la muraille de la Chine sur toute sa longueur pour la satisfaction de voler l'anneau d'argent d'un mandarin; je garantis Cassier capable de tenter

l'expédition. *Auri sacra fames!* Le Cassier, que vous pouvez voir ici dans l'exercice de ses périlleuses fonctions, a remué des montagnes de pierres, et accompli un travail herculéen pour arriver à la scabille du changeur de monnaies de la rue Saint-Antoine. Cassier soulevait le tampon de l'égoût à la hauteur de la rue Beautreillis, descendait dans la galerie souterraine, et se mettait à l'œuvre. — En huit jours il parvint à pratiquer, dans la muraille latérale, une tranchée de deux mètres carrés qui conduisit à l'ouverture du plancher de la boutique. Arrivé là, Cassier perça un trou, long de 53 centimètres et large de 20; et, sa récolte faite, il s'en alla aussi tranquillement qu'il était venu, car personne n'eût été assez malavisé pour troubler dans ses opérations et son travail une honnête ouvrier occupé de la réparation de l'égoût. C'est encore un de ces vols mystérieux, et l'un de ces petits mystères de Paris que M. Sieu a oublié dans les siens.

Dependant novembre commence à faire des siennes, et le ciel nous envoie des averse et des orages à trente lieues à la ronde. A Orléans la foudre a égratigné la cathédrale; à Bourges, elle a tué roide un cantiche, tout en épargnant son vieux maître; c'est très-bien à la foudre de respecter les vieillards. A Paris, le désastre est moins grave et moins terrible, on est trempé, transpercé et coté; mais cela ne va pas plus haut que l'échine. Ce mauvais temps n'empêche pas les Parisiens de sortir; au contraire, les Parisiens n'en sortent que plus volontiers et n'en courent que plus vite. On a fait il y a longtemps cette remarque judicieuse, à savoir que jamais les rues n'étaient plus populeuses et abondantes qu' alors qu'une nuée lourde, épaisse, grise, permanente, tamisait sur la ville une pluie serrée, à jets continus. Alors Paris saute, glisse, enjambe et barbotte; il margue son ciel et lui rit au nez; notre Paris alors est heureux et gai comme le poisson dans l'eau.



(Vol commis chez un bijoutier de la rue Saint-Antoine.)

inconnu. L'industriel qui l'a inventé et qui en a reçu le brevet, c'est Cassier, un tout petit homme qui a le nez épaté, les pommettes saillantes, les yeux à fleur de tête, la bouche en fer à cheval et les cheveux crépus; toute l'apparence d'un Kahnouk ou d'un Baskir. Il y a des voleurs (très peu, il est

n'étaient plus populeuses et abondantes qu' alors qu'une nuée lourde, épaisse, grise, permanente, tamisait sur la ville une pluie serrée, à jets continus. Alors Paris saute, glisse, enjambe et barbotte; il margue son ciel et lui rit au nez; notre Paris alors est heureux et gai comme le poisson dans l'eau.

Verrières de l'église de Haguenau.



(Église de Haguenau. — Vitre de la haute nef. — Figure du prélat qui a inauguré l'église.)



(Verrières de l'église de Haguenau, par M. Maréchal. — Fragment d'une vitre de l'avant-choeur.)

Le mouvement artistique qui s'est manifesté en France depuis quelques années, se produit jusque dans les localités les plus éloignées du grand centre. Qu'il se

rencontre une administration éclairée, animée de l'esprit du progrès, soudain à son appel l'esprit public s'éveille, et quelque œuvre originale vient donner à la petite

ville un intérêt puissant, auquel on était loin de s'attendre. Ici c'est la statue de bronze ou de marbre d'un illustre enfant de la cité; là, un monument qui rappelle un fait glorieux; plus

loin, un peuple, fier du vieil édifice qui l'inscrit dans les temps les plus reculés de l'histoire, se plaît à réparer les outrages du temps et complète par un luxe de décoration bien entendu ce que les ancêtres ont laissé inachevé. A l'appui de cette observation, la petite ville de Haguenau peut être présentée en première ligne. Riche de ses revenus, et tout en pourvoyant largement aux besoins matériels et intellectuels de ses habitants, la ville vient de doter sa principale église de toute une verrière sortie en moins de trois ans des ateliers de MM. Maréchal et Gagnon, de Metz.

Cette église, qui mériterait plus que beaucoup d'autres d'être classée parmi les monuments historiques, a subi des modifications successives, suivant les caprices du goût et les besoins des circonstances. Cependant, telle qu'elle est aujourd'hui, et grâce aux restaurations que l'autorité municipale y a exécutées avec autant de science archéologique que d'intelligence, elle offre un accord parfaitement satisfaisant, et se fait remarquer par un caractère de gravité saisissant.

Elle a été construite au douzième siècle; mais toutes les baies ont été modifiées postérieurement et ramenées au style ogival. Il existe au poutour du chœur, aux deux extrémités du transept et au portail quinze grandes fenêtres. La grande nef et les bas-côtés sont percés de trente-sept petites fenêtres. Le tout ensemble présente une surface de deux cent quarante mètres environ. A l'heure qu'il est toutes ces fenêtres sont enrichies d'une suite de vitraux dont l'ordonnement, l'harmonie, le haut style, sont un nouveau titre de gloire pour M. Maréchal. On sait avec quelle science et quelle conscience cet artiste coordonne l'ensemble de ses vastes compositions monumentales : l'église Saint-Vincent-de-Paul à Paris en est un admirable exemple. Il n'a pas mérité son nouveau sujet avec moins de soins et de scrupule. Aussi, à côté de l'ordre général qui règle l'idée principale, il est curieux d'observer l'étude et la réflexion qui ont présidé à la disposition des moindres détails. De la base au sommet le monument se développe en gardant son principe, en suivant ses conséquences.

Voici, autant qu'une froide et rapide analyse peut en donner l'idée, comment se déroule cette vaste composition, et comme s'enchaînent dans l'ordre chronologique cette série de sujets en apparence indépendants les uns des autres.

Au portail se trouve la vie de saint Georges, patron de l'église, et les figures de Barbeousse, de Conrad III, d'Albert I<sup>er</sup> et de



(Église de Haguenau. — Vitre des bas-côtés. — Le Christ au Jardin des Oliviers.)

Rodolphe de Habsbourg, bienfaiteurs de la ville de Haguenau; dans la nef, des scènes et des figures de l'Ancien Testament et des patrons de prédilection; dans les bas-côtés la Passion; dans les chapelles attenant aux bas-côtés, la vie de saint Jacques le Majeur et de saint Jean-Baptiste, sous l'invocation desquels ces chapelles sont placées; dans les transepts, la vie de la Vierge et des premiers martyrs; dans l'avant-chœur, l'adoration des Mages, la cène, le Christ donnant les clefs à saint Pierre, la descente du Saint-Esprit; dans le sanctuaire, l'adoration de la Trinité. Cette disposition, qui place le patron de l'église à l'entrée, dans la nef le drame divin, dans le chœur l'adoration, donne une sorte de hiérarchie des images qui est en harmonie avec chaque partie de l'édifice, et qui caractérise sa destination. Au centre, Dieu, la Vierge, le Précurseur, les Apôtres, les Pères, sont figurés dans une sainte éffusion. Ils nous entraînent cette scène, qui rayonne d'onction et qui montre ainsi, au sanctuaire, le but de la présence des fidèles dans le saint lieu. En avant de cette image, vient, d'un côté, la constitution du pouvoir de l'Église, le Christ donnant la puissance de lier et de délier, le Saint-Esprit illuminant les Apôtres; et de l'autre, l'établissement de la communion et l'hommage rendu à la religion par le pouvoir temporel. Dans les branches de la croix sont les douleurs et le triomphe de la sainte Mère et des premiers martyrs, qui viennent à la suite et comme les fruits de la passion du Christ.

Cette combinaison, aussi juste qu'elle est élevée, n'avait point été présentée jusque-là, même dans les églises les mieux ordonnées, d'une façon aussi systématique et aussi saisissante. Le sentiment de profonde convenance qui l'a dictée se retrouve dans l'ordonnance des groupes et dans la distribution des harmonies. Les constructions vigoureuses, les riches couleurs, la dispensation des grandes masses de coloration lumineuse et des détails ingénieux des anciennes verrières, sont là jointes à un charme de sentiment et de forme et à une vigueur de logique qui prêtent une douceur et une lucidité toutes modernes à ces graves interprétations du passé. C'est bien là de l'art tel qu'il nous le faut, à nous qui respectons les grandes traditions, mais qui voulons aussi que notre temps marque ses œuvres de son seing, et qui, tout en rendant au passé des hommages de prédilection, serions désolés de ne trouver partout son empreinte, et de n'avoir à louer que les morts dans les œuvres des artistes vivants.

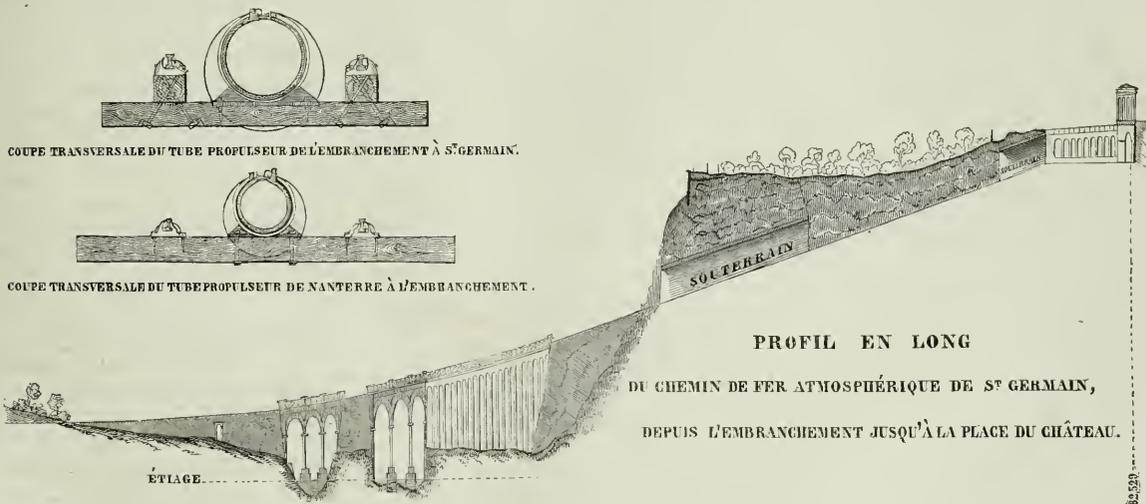
**Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain.**

Nous avons, autant que le comporte le cadre de notre journal, tenu les lecteurs de l'Illustration au courant de toutes les inventions relatives aux chemins de fer, qui ont pour base la propulsion atmosphérique: nous avons résumé, analysé toutes celles qui nous ont paru avoir sinon une valeur pratique, au moins une valeur théorique, et les dessins dont nous avons accompagné nos articles ont puissamment aidé à l'intelligence du texte.

Aujourd'hui, ce n'est plus la théorie qui nous occupera; c'est la pratique, c'est un commencement d'exécution. Nous devons d'ailleurs à l'obligeance de M. Mathias, éditeur, la première du dessin encore inédit que nous offrons à nos abonnés. Ici, il ne s'agit plus de la rampe de 4 millimètres imposée au chemin de fer de Versailles (rive gauche) et cause première de tous ses désastres, ni des pentes réglementaires de 5 millimètres qui pendant longtemps ont paru la  *nec plus*

ultra de l'audace en fait de tracé, ni même de la pente de 8 millimètres par laquelle on s'élevait d'Étampes sur le plateau de la Beauce. Il ne s'agit de rien moins que d'une rampe de 53 millimètres, mais n'anticipons pas et disons d'abord un mot du tracé.

On se rappelle combien les Chambres et le pays furent émus de toutes les merveilles qu'on racontait du système atmosphérique dont le spécimen se voyait près de Londres et



l'application près de Dublin. On eût dit que le *parangon* des chemins de fer était trouvé, que tous les accidents étaient désormais impossibles, que le système des locomotives avait fait son temps et devait être remplacé, coûte que coûte, par celui des machines fixes et du tuyau central. Nous-mêmes, dans ce journal, nous nous sommes fait l'écho de ces espérances, et nous avons dit quel pouvait être leur fondement. Aujourd'hui même que le système atmosphérique est battu en brèche par une foule de bons esprits, nous persistons dans nos

idées d'alors, en en retranchant seulement la part qu'y a prise un enthousiasme excité par les premiers pas d'une si belle invention.

Le ministre des travaux publics, voulant donner satisfaction au cri public et s'associant d'ailleurs au vœu de tous les amis du progrès, présente aux Chambres un projet de loi par lequel le gouvernement de sa part met à la disposition de 1 million 800,000 francs pour subvenir aux frais d'une expérience en grand sur le système de *Clegg* et *Stuila* et sur celui récem-

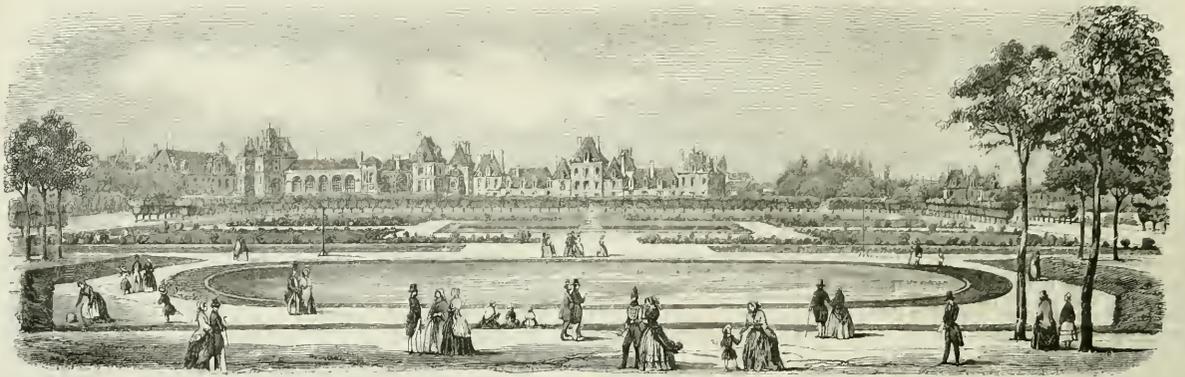
ment inventé par M. *Hallette* d'Arras. La loi votée fut promulguée le 5 août 1844. Ensuite de cette loi, une convention fut passée le 10 septembre 1844 entre le ministre et la compagnie du chemin de fer de Paris à Saint-Germain, par laquelle la compagnie s'engageait au moyen d'une subvention de 1 million 700,000 francs à appliquer le système atmosphérique, tant anglais que français, dans le baptême donné à chacun de ces systèmes) entre Nanterre et la terrasse ou plutôt le parterre de Saint-Germain. La convention fut ap-

84.530

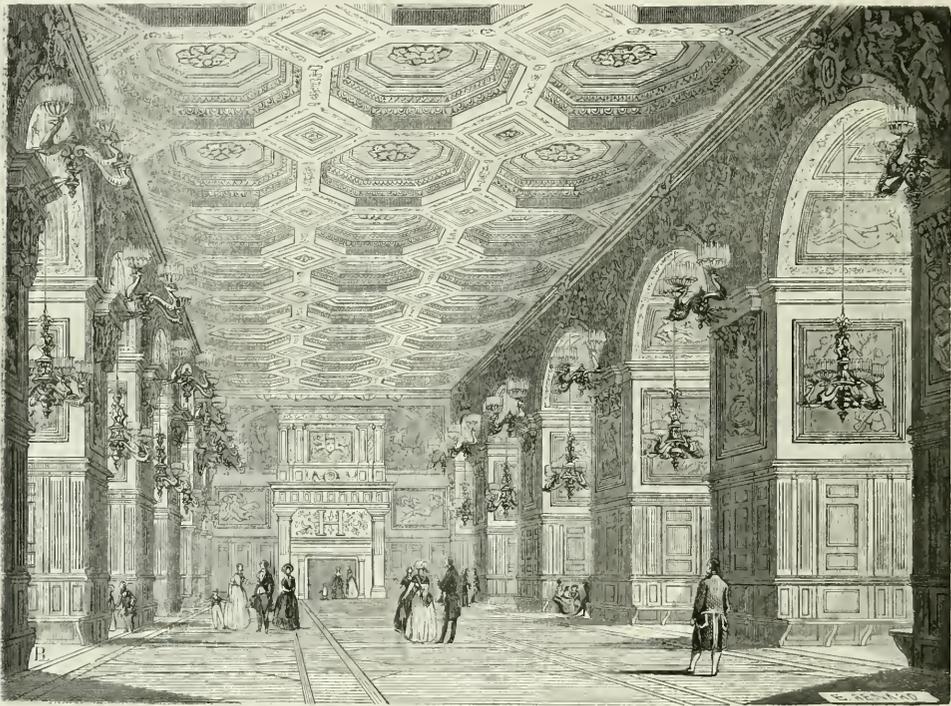




par les princes de la maison d'Orléans, et qui contenait l'ancien de son expédition du Milanais. La bibliothèque de Fontainebleau distribuée ultérieurement ne permet plus de reconnaître cette collection des ducs de Milan, rapportée par Louis XII. Des distributions ultérieures ne permettent plus de reconnaître cette pièce, qui était une des plus belles du château. La cé-



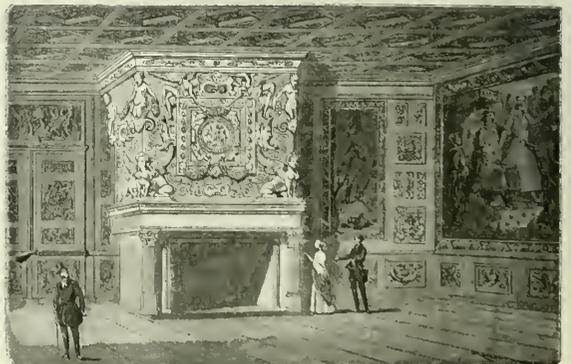
(Fontainebleau. — Vue du château, prise du parterre.)



(Fontainebleau. — Galerie de Henri II.)



(Fontainebleau. — Galerie de François I<sup>er</sup>.)



(Fontainebleau. — Salon de François I<sup>er</sup>.)

Une ordonnance de 1536, par laquelle Henri II enjoignoit aux libraires de remettre à sa bibliothèque un exemplaire en vé-

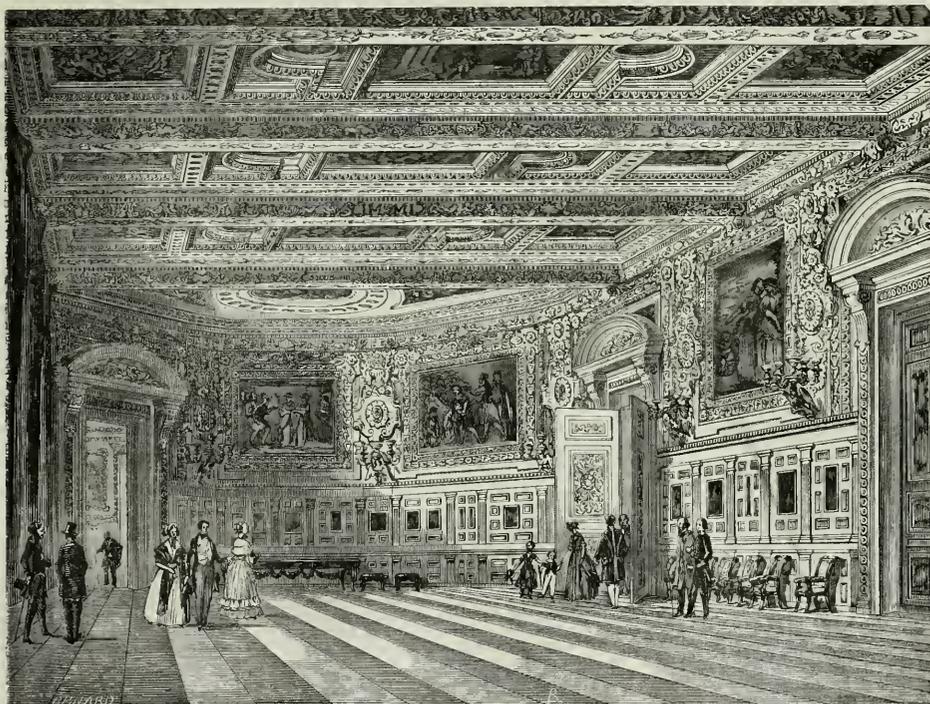
lin et relié de tous les livres imprimés par privilège, fut une

nouvelle source de richesse; et ce dépôt, qui allait s'aug- mentant à chaque règne, fut le fondement du vaste trésor littéraire amassé aujourd'hui dans la bibliothèque Royale de la

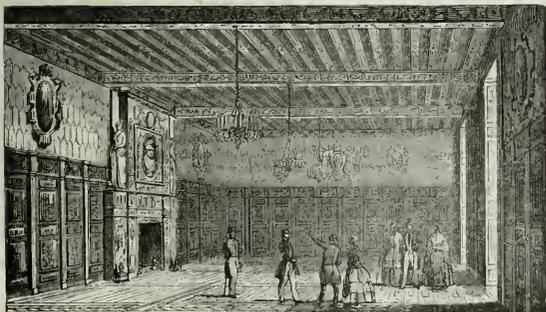
rué de Richelieu. Augmentée de cent quarante nouveaux ma- | plus d'une fois, — dit M. Ludovic Lalaine dans son intéressant | hommes qui se trouvèrent successivement à la tête des affaires à la fin du seizième siècle. Ce fut pour prévenir de pa-  
 nuscrits sous Charles IX, la bibliothèque de Fontainebleau fut | volume intitulé : *Curiosités bibliographiques*, — pillée par les



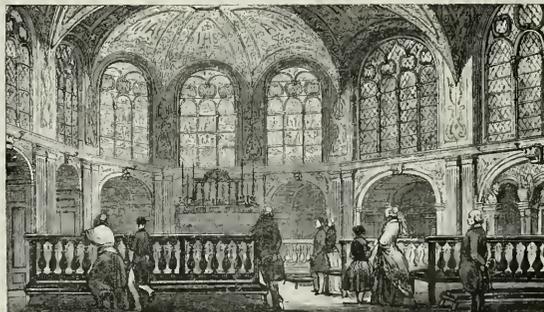
Fontainebleau — Cour de la Fontaine



(Fontainebleau. — Salon de Louis XIV.)



(Fontainebleau. — Salle des Gardes.)



(Fontainebleau. — Chapelle Saint-Saturin.)

reils accidents que Henri IV, en 1593, la fit transférer à Pa- | Auguste de Thou. — La royauté déserta quelque temps Fon- | les VIII fit embellir le château d'Amboise, où il était né et où  
 ris. Ses derniers conservateurs avaient été Amyot et Jacques- | tainebleau. Louis XI se réfugia à Plessis-les-Tours. Char- | il mourut. Louis XII donna la préférence au château de





sons, et on venait d'en terminer une dont le dernier couplet finissait ainsi :

Qui a composé la chanson,  
C'est la Sincérité de Maçon.

Mangeant le foie de quatre chiens devant,  
Tranchant la tête d'un aspirant,



(Compagnons du tour de France. — L'Atelier)

Et sur la tête de ce capon  
Grava son nom d'homme et  
compagnon.

« Ce couplet singulier, de ton vigoureux avec lequel il fut chanté, produisirent sur moi, dit-il, une impression pénible que je ne pris aucun soin de cacher. — Quoi! me dit l'un des camarades, vous ne trouvez pas notre chanson jolie? — Je la trouve détestable. — Êtes-vous bien capable d'en faire une pareille? — Je ne m'en vante pas. »

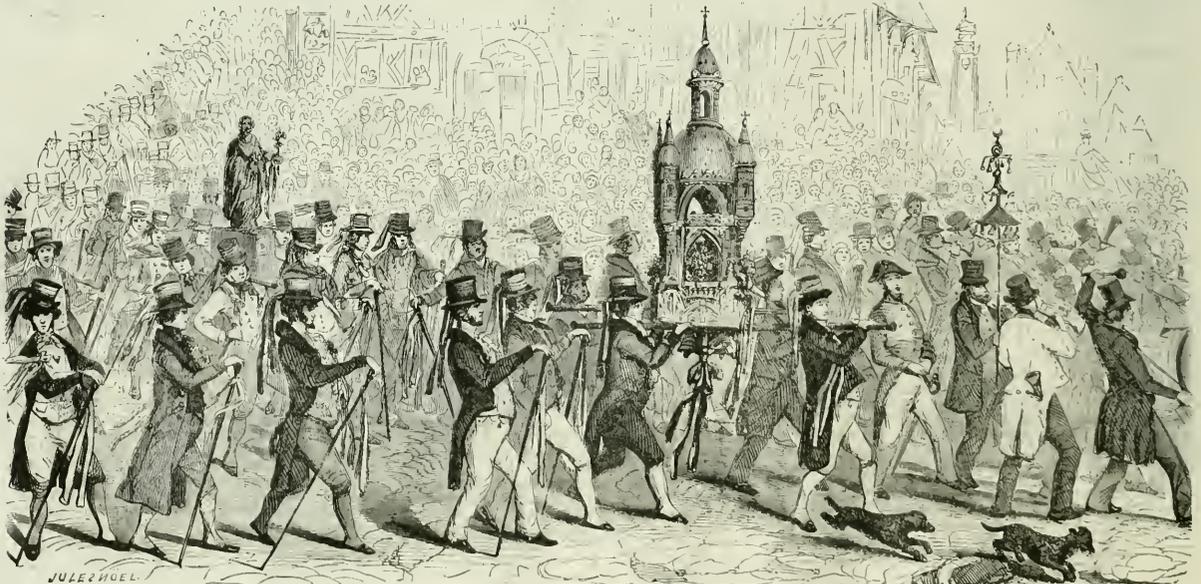
A dater de ce moment, M. Agricola Perdiguer n'eut plus qu'une pensée, celle de réconcilier les devoirs entre eux, de faire cesser les coutumes barbares, les jalousies, les vanités, les batailles. Le gouvernement punissait les compagnons qui s'égorgeaient sans raison, mais il ne faisait rien pour les empêcher de se battre. « Avant examiné attentivement, dit M. Agri-



(Compagnons du tour de France. — La Rixe.)

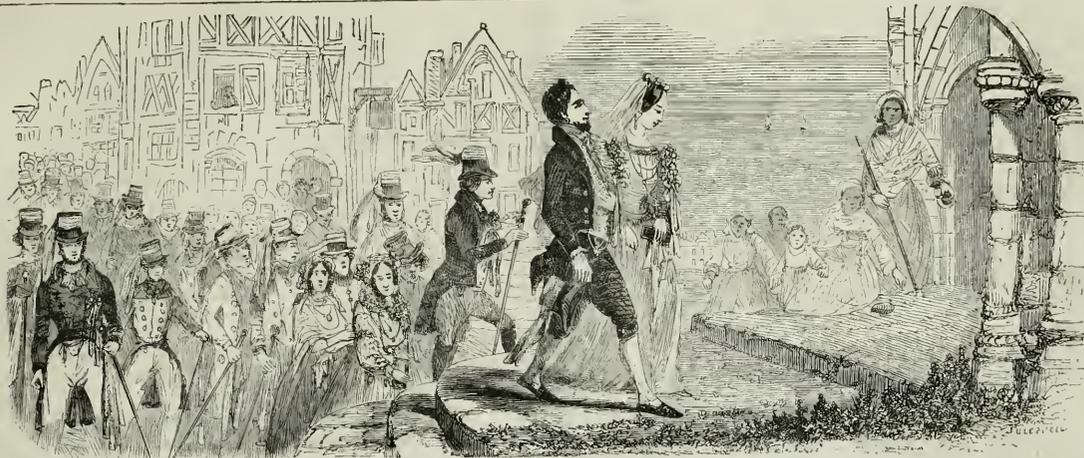
col Perdiguer, et n'ayant vu partout qu'indifférence profonde sur un sujet si important, j'ai cru qu'une mission à remplir était là, et quoique pauvre et peu instruit, j'ai osé me l'attribuer; je ne m'en repens pas. Après un travail long et pénible, je vois mes efforts couronnés de quelques succès: des yeux fermés à la lumière s'ouvrent insensiblement; des relations d'estime et d'amitié s'établissent entre les membres éclairés de sociétés trop longtemps ennemies, etc.

Il faut lire dans le livre du Compagnonnage l'intéressante et instructive histoire de cette réforme. Les bornes qui nous sont imposées ne nous permettent pas de la raconter dans tous ses détails. Toutefois, nous ne pouvons résister au désir de citer un passage d'un discours du réformateur du compagnonnage. Combien d'honorables resteraient au-dessous de notre ora-



(Compagnons du tour de France. — La Fête.)

teur: « Omes camarades! nous vivons dans un siècle avancé, ouvriers, mais nous ne sommes pas moins humains, délicats, sachons le comprendre; nous sommes pauvres, nous sommes grande idée, et relevons notre moral et notre condition. Guste- miers pure que les riches; que notre esprit, que notre sang,



(Compagnons du tour de France. — Le Mariage.)



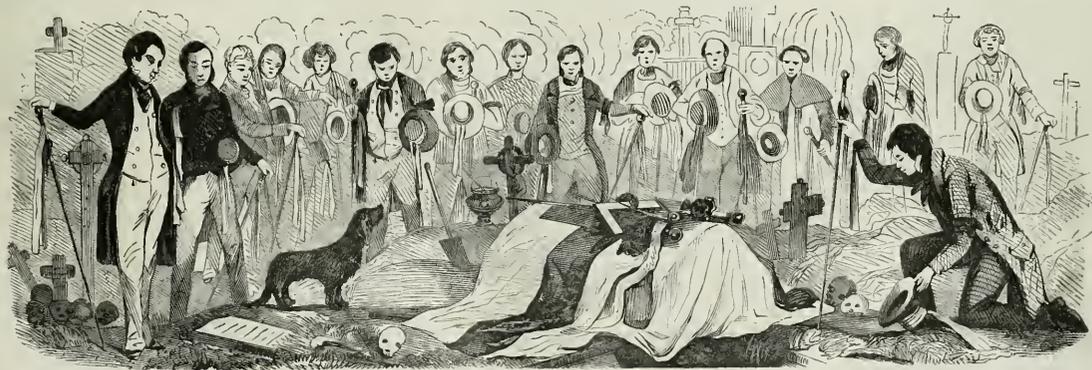
(Compagnons du tour de France. — Type du compagnon charpentier.)

que notre conformation n'ont rien de différent de ce qu'on voit en eux; que le progrès étant dans les lois de la nature, nous devons nous dépouiller de nos erreurs et de nos vices. Oui! sortons des ténèbres qui nous environnent, développons notre intelligence, acquérons des talents, des vertus, travaillons à nous éclairer, à nous rendre bons, et répandons sur nos camarades les connaissances, les vérités que nous aurons acquises; invoquons la justice, l'amour, la fraternité. Nous sommes enfants d'un père commun, nous devons vivre tous en frères. La liberté, l'égalité doivent se combiner et régner de concert dans la grande famille humaine.»

Ces nobles paroles ont eu du retentissement. Le temps approche où, selon les espérances de cet éloquent orateur populaire, «le compagnonnage sera un vaste foyer de lumières et de fraternité.» Mais revenons une fois encore au passé et au présent. Quand deux sociétés rivales ont établi leurs devoirs dans une ville, il est rare qu'elles y puissent vivre en paix. Des injures elles en viennent aux coups, et presque toujours aux batailles inutiles succède un concours. On joue la ville. Les deux sociétés se délient au travail; chacune d'elles réunit ses meilleurs ouvriers et produit un chef-d'œuvre; puis un jury composé d'hommes consciencieux décide quelle est la société qui a remporté le prix, c'est-à-dire qui a mérité par son talent le privilège d'exploiter seule la ville. Cette sentence est sans appel. Il y a 115 ans, les compagnons étrangers tailleurs de pierre et les compagnons passants du même état jouèrent la ville de Lyon pour cent ans; ces derniers perdirent, et pendant un siècle aucun compagnon passant ne travailla à Lyon. Le délai fatal expiré, les bannis crurent pouvoir retourner dans une ville redevenue libre. Leurs rivaux ne l'entendirent pas ainsi. On se battit après de longues discussions. Il y eut de part et d'autre des blessés et des morts. L'autorité intervint, et plusieurs compagnons furent condamnés aux galères. En 1808, les serruriers des deux partis jouèrent Marseille. Les dévorants avaient remis leur cause à un Dauphiné, les gavots à un Lyonnais; les deux concurrents rivaux, comme cela se pratique toujours en pareil cas, furent renfermés chacun dans une chambre; les gavots gardaient à vue les dévorants; les dévorants gardaient à vue les gavots. On ne faisait passer aux deux travailleurs que des aliments. A près plusieurs mois de claustration, les concurrents, déclarés libres, présentèrent leurs travaux à leurs juges. Le Dauphiné avait achevé sa serrure, et la clef de cette serrure, un chef-



(Compagnons du tour de France. — Type du compagnon cordonnier.)



(Compagnons du tour de France. — L'Enterrement.)

d'œuvre, à ce qu'on dit; le Lyonnais avait employé tout son temps à faire de petits outils. Sa serrure n'était même pas commencée; il perdit, et sa société l'ayant accusé de s'être

vendu, il fut obligé, pour échapper à sa vengeance, de se tenir caché. Depuis on ne l'a plus revu.

Les fêtes du compagnonnage elles-mêmes demandent aussi

des réformes. Chaque année tous les corps d'état fêtent leur patron. Les charpentiers, saint Joseph; les menuisiers, sainte Anne; les serruriers, saint Pierre; les maréchaux, saint



HISTOIRE POPULAIRE
Anecdotique et pittoresque

Chez P. BOIZARD, éditeur, rue Jacob, 25, et chez tous les libraires de France et de l'étranger,
Ouvrages terminés POUR ATERENNES.

LES ENVIRONS DE PARIS,
Histoire, Paysage, Monuments,
Mœurs, Tradition.

DE NAPOLÉON
ET DE LA GRANDE ARMÉE,
PAR EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE,

LE SECRET DE ROME AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE
MYSTÈRES, TYPES, MŒURS ET ABUS DU CLERGÉ CATHOLIQUE
1<sup>ER</sup> LE PEUPLE, 2<sup>E</sup> LA COUR, 3<sup>E</sup> L'ÉGLISE
Par EUGÈNE BRIFFAULT.

MYSTÈRES DE L'INQUISITION D'ESPAGNE
PAR M. V. DE FÉRÉAL,
Avec notes historiques et une Introduction de M. MANUEL DE CUENDIAS

MORALE EN ACTION
OU LES BONS EXEMPLES
Ouvrage exécuté par MM. B. DELLESERT
et le baron de GÉRANDO.

LES RUES DE PARIS,
PARIS ANCIEN ET MODERNE,
Origine, Histoire, Monuments,
Mœurs, Chroniques.

EN VENTE chez FURNE et C<sup>e</sup>, rue Saint-Audré-des-Arts, 55, éditeurs de l'HISTOIRE DE FRANCE, par H. MARTIN, etc.

HISTOIRE DE PARIS MONUMENTS, ET DE SES

PAR DULAURE. NOUVELLE ÉDITION, refondue et complétée jusqu'à nos jours, par L. BATISSIET, auteur de l'HISTOIRE DE L'ART MONUMENTAL.

En vente à la librairie de DAUVIN et FONTAINE, passage des Panoramas, 35.

ŒUVRES COMPLÈTES DE CHATEAUBRIAND,
magnifique édition sur grand papier vélin, enrichie de 90 magnifiques gravures sur acier, épreuves sur papier de Chine, par les premiers artistes. 76 vol. grand in-8. 130 fr.

Œuvres complètes
DU COMTE ALFRED DE VIGNY,

LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ,

NOUVELLE COLLECTION DES MÉMOIRES
POUR SERVIR À L'HISTOIRE DE FRANCE

7 vol. in-8 imprimés sur cavalier d'Annonay. 28 fr.
Chaque ouvrage se vend séparément au prix suivants :

avec les notes de tous les commentateurs, Perrin, de Vauzelles, Grouvelle, Gault de Saint-Germain et M. de Montmerque, des notes sur madame de Sévigné et madame de Grignan, et une nouvelle table analytique des matières. Paris, 1815. 6 vol. in-8, ornés du portrait de madame de Sévigné. 50 fr.

DEPUIS LE XIII<sup>E</sup> SIÈCLE JUSQU'À LA FIN DU XVIII<sup>E</sup>.

POÈMES ANTIQUES ET MODERNES, livre mystique; suivi de Paris-Elévation. 1 vol. in-8.

Œuvres complètes

DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU,

Précédés de notices pour caractériser chaque auteur des Mémoires et son époque, suivis de l'analyse des Documents historiques qui s'y rapportent, par MM. Michaud et Poujoulat. Collection terminée. 52 vol. grand in-8, imprimés sur papier jésus superfin. 450 fr.

CINQ-MARS, ou une Conjuraction sous Louis XIII; sixième édition, précédée de Reflexions sur la vérité dans l'art, et augmentée de notices historiques, de documents inédits et de deux lettres fac-simile de Richelieu et de Cinq-Mars.

nouvelle édition, avec notes historiques et critiques de tous ses commentateurs; augmentée d'un appendice aux Confessions et d'une table raisonnée des matières. 17 vol. in-8, et une belle collection de gravures dessinées par MM. Alfred et Tony Johannot, et gravées sur acier par MM. Lefèvre, Prével, Burdet, Prix, 54 fr.

NOTRE-DAME DE PARIS, PAR VICTOR HUGO,
illustrée d'après les dessins de L. Boulanger, Ralet, Tony Johannot, etc., gravés par Finden, de Londres. Un beau volume in-8. 8 fr.

SERVITUDE ET GRANDŒUVRES MILITAIRES, contenant : Laurette, la Veillée de Vincennes et la Canne de jouc. 4 vol. 2 fr.
STELLO, première consultation du Docteur noir. 4 v. 2 fr.
THÉÂTRE. La Maréchale d'Anere, Chatterton, Quitte pour la peur. 4 vol.

BREVETS
SANS GARANTIE DU GOUVERNEMENT.
Loi du 27 juillet 1844.

COMPAGNIE DU GAZ ÉCONOMIQUE,

ON SOUSCRIT
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ,
Rue Basse-du-Rempart, 48.

A.-E. SALIVES ET COMPAGNIE.
CAPITAL SOCIAL : UN MILLION, DIVISÉ EN DEUX MILLE ACTIONS DE CINQ CENTS FRANCS.

Les fonds seront versés chez M. LOUIS LEBEUF, banquier, rue Hauteville, 58.
Les Statuts de la Compagnie sont mis à la disposition du public, au siège de la Société.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. LE SIROP
ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine.

LE TRAITÉ DES MALADIES DES VOIES URINAIRES, de M. DEBOUCHEZ, médecin vové depuis vingt ans à cette spécialité de l'art de guérir, est à sa 9<sup>E</sup> édition. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. par la poste. Chez l'auteur, rue Taitbout, 14. Consultations de midi à quatre heures.

GRANA ANGELICA, ou le
Anderson, dégage les organes de toutes les humeurs, bile, phlegmes, glaires, qui font obstacle au libre exercice des fonctions. — La boîte, scellée par un timbre royal qui porte, sur un fond rouge, J. B. J. JOHNSON, CHIMISTE, DRUGGIST, se vend à la maison Menier et comp., dans toutes les pharmacies et rue Caumartin, 1, à Paris.

LE CHOCOLAT MÉNIER se trouve au dépôt, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France. — Se méfier des contrefaçons.

HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER,
rue Richelieu, 81, à l'entre-sol. La clientèle riche nous saura gré de lui faire connaître l'agrandissement des ateliers de ce bon chemisier, qui réunit la perfection aux prix les plus bas. Dépôt de toiles fin de main; chemises nouveaux modèles, depuis 5 fr.; caleçons, gilets de flanelle, cravates et faux cols piqués, 4 fr. 50 c. la douzaine. Collection garantie. (On se charge des façons.)

LES CONTES
DE NOS PÈRES
PAR PAUL FÉVAL, ILLUSTRÉS PAR BERTALL.

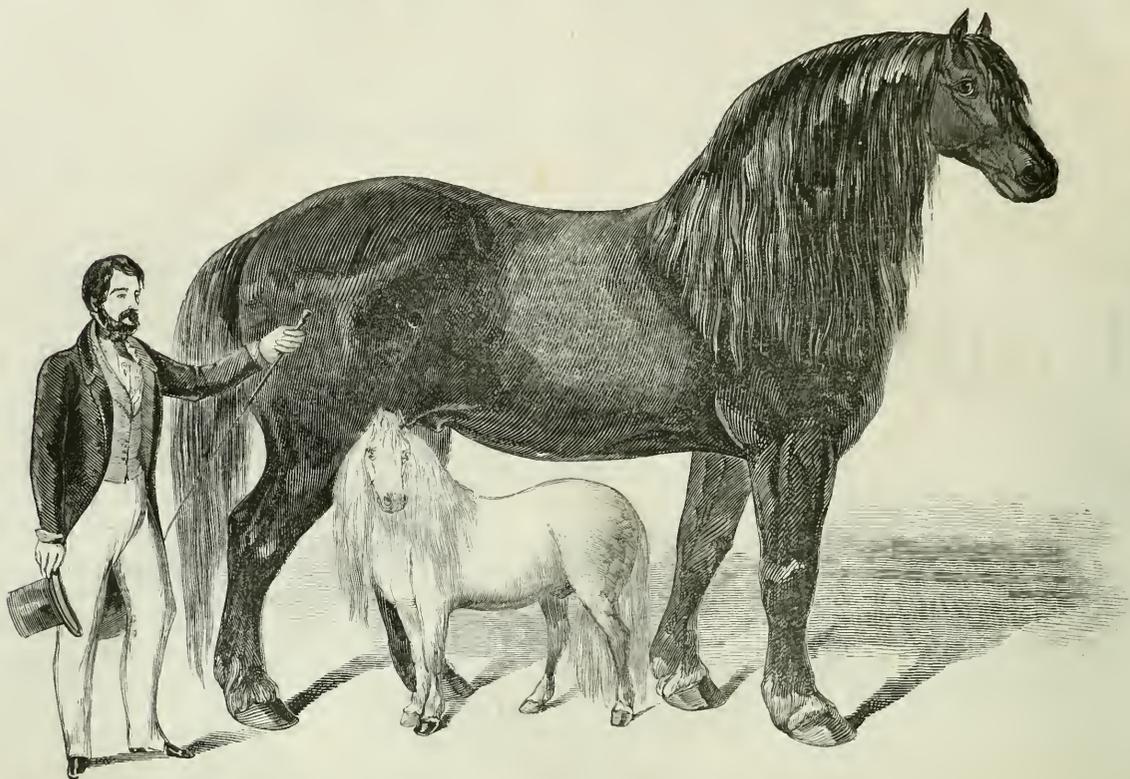
HENRI HERZ

Facteur du roi, rue de la Victoire, 58. — Médaille d'or 1844.
PIANOS DROITS, cordes droites, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 700 fr.
PIANOS DROITS, cordes obliques, six octaves trois quarts, trois cordes. Prix net, 800 fr.
PETITS PIANOS A QUEUE, approuvés par l'Institut royal de France. Prix net, 1,600 fr.



Un beau volume in-8<sup>o</sup>, orné de nombreux dessins dont 18 tirés à part. — Prix du volume en riche cartonnage anglais, doré sur tranche, plaques en or fireées avec des lers spéciaux, 10 fr.; broché en couverture ornée de dessins, 7 fr. 50 c.

**Le général Washington.**



M. Carter, le célèbre rival de Martin et de Van Amburgh, fait voir en ce moment à Louvres, dans la salle Egyptienne, l'*Eicelogy* et le *Tom Pouce* des chevaux, en d'autres termes, un cheval géant et un cheval nain. — Nous empruntons au *Pictorial Times* les portraits de ces deux monstres. Le géant s'appelle le général Washington; il est né il y a environ six ans dans le comté de Northampton. Son père et sa mère étaient des chevaux de trait et n'avaient pas une taille extraordinaire. — Le général Washington, sans avoir été soumis à aucun régime, est devenu, en quelques années, le plus grand et le plus fort de tous les quadrupèdes de son espèce. Son dos est aussi large que celui d'un éléphant. Sa hauteur est de six pieds neuf pouces. Toutes ses formes sont parfaitement proportionnées et ses mouvements très-gracieux. Il pèse 2500 livres. — M. Carter a offert 1000 livres sterling à la personne qui lui amènera un cheval plus grand que le général Washington.

**Correspondance.**

**A M. R.** — La nouvelle société de *l'Illustration*, dont vous avez lu l'annonce légale dans le n° du *Droit*, du 21 novembre, ne change rien à ce qui existait auparavant. L'acte nouveau n'a eu pour objet que la répartition de la propriété au moyen de la création de titres transférables. Si vous désirez d'autres renseignements sur l'affaire, on vous répondra directement.

**A M. F.** — La chose n'est pas facile; cependant, nous l'essayerons.

**A M. le comte M. D., à Gratz.** — On tient le manuscrit à votre disposition.

**A M. T. L.** — Le volume des *Nouvelles russes*, auquel nous avons emprunté un *Ménage d'autrefois* et les *Mémoires d'un fou*, est publié aujourd'hui.

**A M. S. S.** — Voyez votre quittance. Votre abonnement finit au 1<sup>er</sup> décembre.

**A M. P.** — Nous avons prévenu vos desirs: l'histoire dessinée de *M. Cryptogame* est publiée en album. *Rosa* et *Gertrude*, du même auteur, s'impriment en un volume.

**Echecs.**

SOLUTION DU PROBLÈME N° 20 CONTENU DANS LA CENT-TRENTE-QUATRIÈME-LIVRAISON.

BLANCS

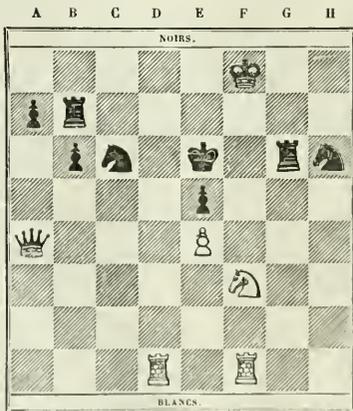
1. D F 4 - C 7: +
  2. T A 7 - A 8: +
  3. C D 4 - C 6: +
  4. T A 8 - C 8: +
  5. T C 8 - F 8: +
- © C 6 - D 8 Mat.

NOIRS.

1. T C 8 - C 7:
2. T C 7 - C 8.
3. R D 8 - E 8.
4. R E 8 - F 7.
5. C D 7 - F 8:

N° 21.

LES BLANCS FONT MAT EN TROIS COUPS.



La solution à une prochaine livraison.

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Maintenant une longue ligne de chemins de fer doit lier la capitale aux deux mers.



On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, eten particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imperiale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'Eglise hollandaise.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 3

# L'ILLUSTRATION.

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 143. VOL. VI. — SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an; 32 fr.  
 Ab. pour l'Etranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** — *Ouverture des états de Bade.* — **Chronique musicale.** — *Courrier de Paris.* L'Odéon avant la direction de M. Bocage; M. Bocage martyr; M. Bocage exhumant Saint-Genest; l'Odéon sous la direction de M. Bocage; Tallenz de MM. Théophile Gautier, Eugène Sue et Eugène Delacroix; une Vénus. — **Royaume de Lahore.** *Assassinat de Jowahir, vizir de Lahore.* — **Académie des Sciences.** Compte rendu des séances du troisième trimestre de 1845. — **Le royaume de Choa,** par M. Rochet d'Hericourt. *Vue de la ville d'Angohar; Portrait de Negus-Salhé-Sallassi, roi de Choa; Bords de l'Aouache; Manière de tisser les étoffes; Costume et armes de guerrier abyssin.* — **Le Panneau de tapisserie.** Nouvelle, par M. Fabre d'Olivet. (Suite.) — **Grands établissements industriels de la France.** V. Manufacture royale des Gobelins. *Porte de la Manufacture royale des Gobelins; Teinturerie; Atelier des tapisseries; Ateliers des tissus; Ouvrier tapisserie; Vue de la salle d'exposition des tapisseries.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Eaux-fortes d'après Decamps,** tirées de la collection de M. Périer, gravées par Alphonse Masson et Louis Marvy. *Deux Gravures.* — **Rébus.**

législatives applicables aux sociétés par actions et à la négociation des valeurs industrielles ?

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION. — La cour suprême a

rendu, dans une instance intentée contre le Constitutionnel par un monsieur que nous nous garderons bien de nommer, auteur d'une tragédie que la jurisprudence adoptée nous em-

### Histoire de la Semaine.

**SITUATION DE LA BOURSE ET DE LA PLACE.** — En attendant que le palais Bourbon et le Luxembourg viennent bientôt attirer, absorber peut-être l'attention publique, elle continue à se porter tout entière sur les secousses qui ébranlent la Bourse et dont les contre-coups font craindre que la fin de l'année ne soit bien pénible pour l'industrie et le commerce. Les rentes et les titres de chemins de fer ont vu leurs cours affectés par suite des embarras nés de la formation en quelque sorte encouragée de compagnies sans nombre et de la détention prolongée de capitaux poussés à sortir des affaires sérieuses pour être livrés à des spéculations qui ne l'étaient pas. Cet état de crise, ce malaise qu'on a provoqué, ne pourront complètement cesser que quand la place, déjà si enorgueillie, n'aura plus à craindre de se voir inondée de nouvelles valeurs, que quand toutes les adjudications si imprudemment autorisées par M. le ministre des travaux publics, auront été prononcées. La perspective des cinq cent mille actions nouvelles dont les concessions de Lyon et de Creil vont venir encore surcharger le marché, le 20 de ce mois, ne peut permettre au crédit de reprendre, avant ce terme, un bien ferme essor. Peut-on se flatter même qu'il n'éprouvera pas, d'ici là, d'autres et plus rudes dépressions ? Des députés, des notabilités financières sont allés trouver M. le ministre des travaux publics pour lui faire observer que la situation réclamait, de sa part, des mesures promptes et énergiques. M. Dumon a répondu à ces observations successives, par cette phrase à chaque fois reproduite : « J'ai su me défendre contre l'excès de confiance, je saurai me défendre contre l'excès de découragement. » La phrase est parfaite, mais c'est une phrase d'exposé de motifs, et c'est un dispositif qu'il faudrait.

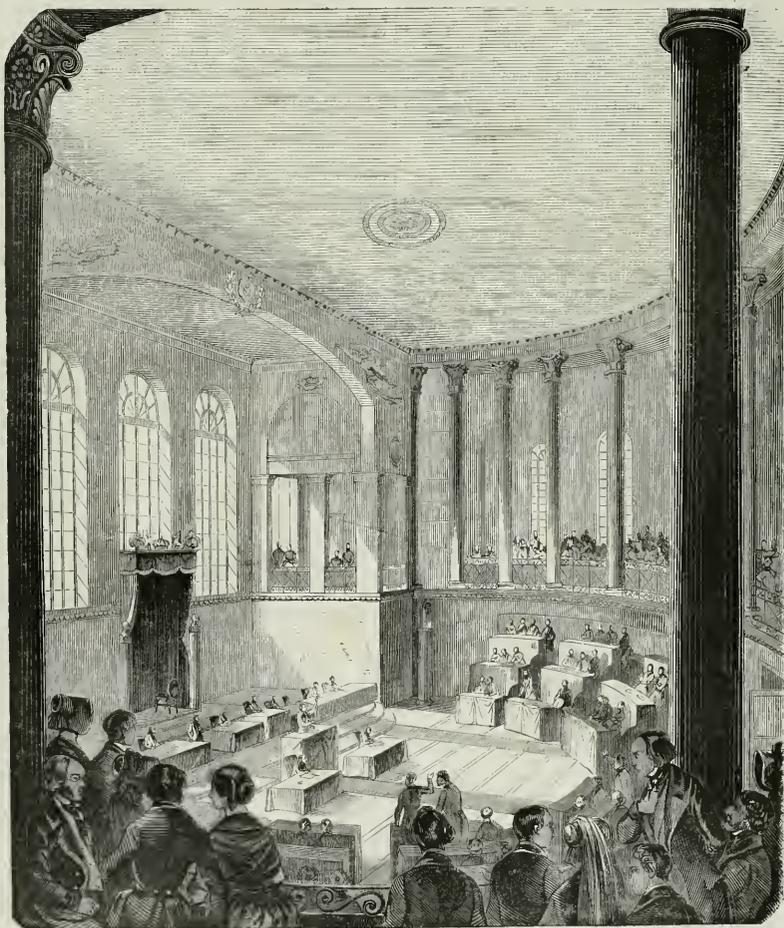
**CONSEILS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE, DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE.** — M. Cunin-Gridaire a, dans sa circulaire de convocation pour le 15 de ce mois, soumis aux conseils les quatre questions suivantes :

Faut-il, dans l'intérêt de notre marine, admettre en franchise de droits les fers destinés à la construction des navires dans la navigation nationale ?

Faut-il, dans l'intérêt de nos aciéries, réduire le droit actuel des fers au bois du nord de l'Europe ?

Faut-il remplacer le droit fixe qui frappe actuellement l'importation des cotons filés au n. 145 et au-dessus par un droit gradué suivant l'élévation des numéros ?

Quels sont les avis des trois conseils sur les dispositions



(Ouverture des états de Bade, le 21 novembre 1845.)

pechera de désigner, un arrêt qui donne à l'article 11 de la loi de 1822 une extension jusqu'ici repoussée par les juges, comme elle l'est par le bon sens. Vouloir, ainsi que l'a dé-

cidé la cour de cassation, que la simple désignation d'un auteur donne à celui-ci un droit de réponse absolu, despotique, ce n'est pas seulement outrer jusqu'à l'absurde la

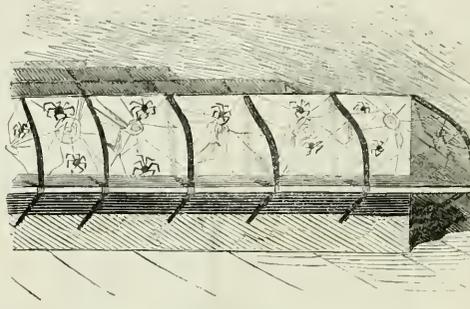
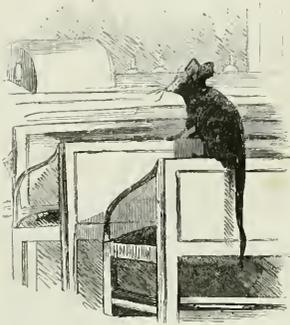




cles fait beaucoup de bruit en ce moment par son étrangeté, ses considérations et sa portée. La cour souveraine prétend

consacrer au profit de tous et de chacun le droit de réponse à tout article littéraire, soit ! et aussi d'insertion dans le

journal où le répondeur aurait été nommé. Qu'en dites-vous ? ou plutôt qu'en avez-vous dit ? Ainsi, dans le *Constitu-*



(L'Odéon avant la direction de M. Bocage. — Les stalles, le parterre et les acteurs.)

tionnel M. Rolle, à propos du *Lys d'Erreux* (c'est une tragédie), et en nommant M. A. Loyal (un auteur tragique) à écri-

ture de la cour, le *Constitutionnel* obligé d'insérer tout au long la réponse du susdit A-Loyal, voilà en outre tous les journaux placés sous la menace perpétuelle des œuvres, élocutions et réponses de tous les A. Loyal de Paris et de la province. Cet oracle de la cour suprême a causé une grande surprise, si grande que le bon sens public, à son tour, ce tribunal suprême de cassation, a traduit l'oracle à sa barre et l'a cassé tout net.

Un arrêt de cour à propos d'une tragédie sifflée, voilà du reste la seule nouveauté dramatique de la semaine. Mais, à défaut de nouveauté, les nouvelles vont leur train, belles nouvelles et toujours les mêmes ! Une danseuse qui part, c'est mademoiselle Dumilâtre; une autre danseuse, mademoiselle Andrianoff qui arrive, et d'où arrive-t-elle, s'il vous plaît ? Son nom ne vous le dit-il pas ? Tous les *off* sont originaires de la Néva, du Pruth ou de la Bérésina. Mademoiselle Andrianoff est une aînée de Saint-Petersbourg, une émule moscovite des Elslér et des Grisi; mademoiselle Andrianoff, dont on vante la beauté blonde, l'œil azuré, l'ovale circassien et la taille de nymphe vent l'ater de notre Opéra, et elle n'a fait qu'un bond du théâtre de Saint-Petersbourg sur les planches de la salle Lepelletier.

Autre nouveauté. Il est question de rouvrir un théâtre fermé depuis le commencement du siècle, et qui, comme tant d'autres, ne fut jamais complètement vivant. En effet, dans un espace de dix années, le théâtre de la Cité, dont il ne reste guère que l'emplacement dans les environs du Palais-de-Justice, sous le nom de *Prado*, exécuta huit ou dix ouvertures. Il exploitait tous les genres et accueillait tous les talents. Tiercelin, Brunet, Monrose, Clouz, Armand Dailly et une foule d'autres y firent leurs premières armes.

D'un théâtre qui va ressusciter, nous arrivons sans autre transition à un théâtre qui ressuscite. Il s'agit encore de l'Odéon, en l'honneur duquel le Courrier a déjà fait claquer son fouet; s'il y revient aujourd'hui, ce n'est pas sans *dessins*, comme vous le voyez. D'ailleurs l'histoire de l'Odéon ne mérite-t-elle pas d'être illustrée ? Tant de splendeur et tant de misère ! L'Odéon n'a-t-il pas éprouvé toutes les destinées et subi toutes les fortunes ? Qui jamais a joué autant de rôles

GUERRE DU PARNASSE



(M. Bocage exhumant saint Genet.)

les talents et le sanctuaire de toutes les muses; tragédie, comédie, vauveville, opéra, drame, tous les genres, toutes

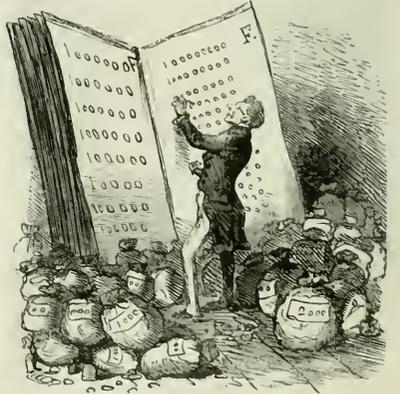


(M. Bocage, martyr)

un article très-spirituel et très-sensé, un de ces articles comme il s'entend si bien à les faire; et voilà, selon la jurispru-



(L'Odéon en la direction de M. Bocage. — Mira le opéra par saint Genet.)



les vocations, tous les grands noms du théâtre, les anciens aussi bien que les nouveaux, se sont trouvés, un jour ou l'autre, emfilés sous sa bannière. L'Odéon est mort, vive l'O-

déon ! C'est ainsi que notre destinaton vient résumer à son tour cette longue histoire mêlée de tant de revers et d'espérances; il vous montre le phénix éteint et sans vie; il vous

le montre en même temps renaissant de ses cendres; voilà notre Odéon avant, pendant et après M. Bocage. Avant, quoi de plus facile et aussi de plus triste à racon-

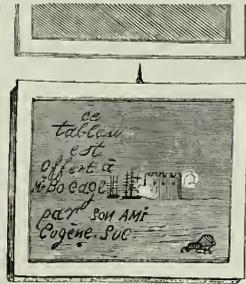
ter! Ce rat qui danse et se prélassa au milieu du parterre vide, ces longs fils tournoyants,  
Au balcon suspendus, une araignée au bout,

comme l'a dit M. Th. Gautier dans son prologue, quel emballement! et comme l'allégorie est transparente; ainsi de ces pauvres comédiens macérés par le jeûne, étiqués à force d'avoir

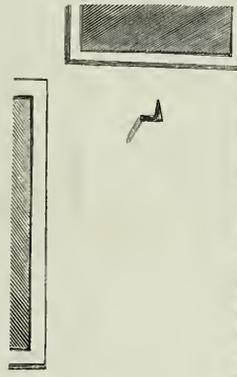
crié l'alexandrin et aussi d'avoir crié famine; des ombres d'acteurs et pas l'ombre de Public! Heureux revenant dans ce royaume des fantômes, le premier



(Une Vénus.)



(Tableau de M. Eugène Sue.)



(Tableau de M. Th. Gautier.)



(Tableau de M. E. Delacroix.)

soin de M. Bocage est de déterrer un trépassé illustre. M. Bocage fait le pain des vivants avec la cendre des morts, en attendant mieux. Il s'est dévoué aux siens jusqu'au martyre. M. Bocage mérite bien d'engraisser, lui et tout son monde. Aussi voyez ce que sera la troupe à Paques ou à la Trinité. Quel développement et quelle corpulescence! jusqu'aux amoureux et jeunes premiers qui auront de l'embonpoint, comme s'ils étaient payés pour cela.

Mais si ces messieurs et ces dames tombent dans l'obésité, je vous laisse à penser quelle sera la surprise et aussi le désespoir joyal du cuisinier, obligé de se battre avec l'arithmétique, d'embasser tant d'écus; et condamné à une addition dont il ne voit jamais la queue, absolument comme celle que fait le public à la porte de son théâtre, queue interminable, qui ne commence pas, qui ne finit pas, une queue sans rime ni raison, et qui n'a ni queue ni tête.

Il est vrai qu'à l'avenir, indépendamment de sa troupe et de son répertoire, l'Odéon compte présenter aux amateurs un

spectacle qu'aucun autre théâtre ne saurait leur offrir. Comme le Louvre et le Luxembourg, l'Odéon a sa galerie de tableaux; nous en avons extrait les quatre originaux ci-joints, dont un cadre orné du nom de M. Theophile Gautier. Un médaillon sans la peinture, un cadre sans le tableau, n'est-ce point un corps sans âme? s'agirait-il ici d'une plaisanterie et d'une critique plus ou moins ingénieuse à l'adresse de quelque écrivain de la connaissance de M. Gautier, lequel écrivain serait expert à ciseler un cadre qu'il ne remplirait jamais. La vérité, c'est qu'à la vue de cette exhibition, M. Th. Gautier s'étant rappelé qu'il avait été peintre... très-peu, cela lui avait donné l'idée de peindre le portrait en pied d'une dame de sa connaissance, vêtue comme Eve l'était de la fête aux pieds, et de la peindre dans un accès de colique, tant il est vrai que tout est possible à M. Th. Gautier, même de réussir dans le mauvais et dans la charge.

A qui on expose ses spectateurs en exposant, M. Eugène Sue le sait-il bien? il les jette dans les confusions et dans les

méprises les plus burlesques. Devant la présente loïfe de M. Sue, on se pose cette question étrange: ceci ne me représente-t-il pas un grand plat d'épigrammes parsemé de petites pierres d'une blancheur druidique? mais un ami de M. Sue qui passe par là vous crie: «Eh! non, c'est un paysage.» A la bonne heure, et M. Sue est un grand peintre... de la vie et du monde dans ses romans.

Le tableau inscrit sous un n° quelconque dans notre galerie portative est une invention de M. Eugène Delacroix. Ne vous étonnez pas de n'y rien voir: cette peinture est pleine d'ombres; c'est l'ombre d'Hamlet rencontrant l'ombre armée de son père sur les glacis de la citadelle d'Elseleur au milieu de guerriers, habitants du royaume des ombres. Tel est le sujet choisi par M. Delacroix, et dont sa main habile a judicieusement moyé l'exécution et les détails dans des flots de brume, de manière à en égarer entièrement la vue aux spectateurs. Reste une Vénus *Callipyge* beaucoup trop visée mais qu'il ne faut pas regarder, après quoi nous prononçons la clôture de l'exposition.

**Royaume de Lahore.**

Depuis la mort de Runjet-Sing, ceux qui ont succédé à son autorité sont successivement victimes des révolutions dans le royaume du Penjab. Sans doute un tel état de choses n'a rien qui étonne chez les Orientaux, dont l'histoire offre rarement des exemples de tranquillité, et chez lesquels la tranquillité même ne régnait qu'à l'ombre du plus dur despotisme. Dans le Penjab cependant, on peut observer que les troubles ont leur source dans des sentiments d'un genre plus rare et plus noble que ceux qui animent ordinairement les peuples de l'Inde; ce sont l'esprit de nationalité, la crainte que les Anglais ne mettent à exécution la menace, toujours suspendue sur le royaume de Lahore, de l'ajouter à leurs possessions. On voit les soldats se soulever tantôt pour sommer leur souverain éphémère de ne pas entretenir de relations avec le gouvernement britannique, tantôt pour mettre à leur tête ceux qui ont acquis le plus de réputation dans l'armée, ceux qu'ils supposent le plus capables de les défendre contre l'invasion étrangère.

Goolab-Sing paraît être le guerrier sur lequel ils comptent le plus pour soutenir leur nationalité. Ce vieux chef vivait retiré dans une forteresse nommée Zamboni, et on le suppliait d'accepter le poste de vizir, qu'il refusait sans doute par prudence. Un de ses lieutenants, nommé Pèchlora-Sing, qui, suivant l'usage de ces nouveaux barons, vivait, lui aussi, dans la forteresse d'Askot, dont il s'était emparé, avait montré moins de réserve. Séduit par les douces paroles d'ambassadeurs envoyés par la cour, il s'était décidé à les suivre à

Lahore; mais à peine s'était-il confié à leur garde, qu'on l'avait mis à mort. De là était née une révolte dans l'armée.

fil, tandis que son frère Jovahir-Sing occupait le poste de vizir. Ce dernier avait, à ce qu'il semble, fait assassiner Pèchlora-Sing, ou du moins était soupçonné de l'avoir fait, car la fureur publique était tournée contre lui. L'armée révoltée vint assiéger le palais et somma la reine de relâcher Pèchlora-Sing, dont la mort n'était pas encore constatée, et de s'engager à ne faire aucun traité avec les Anglais. A ce prix on lui promettait la vie sauve. Elle répondit qu'il lui était impossible de rendre Pèchlora, qui était mort, et elle envoya en même temps des commissaires pour calmer l'effervescence. Ils furent mis en prison par les rebelles, qui menacèrent de prononcer la déchéance de la reine et celle de son fils si elle ne venait se justifier de sa conduite. Quand, en Asie, on veut trouver un menteur et un traître, il n'est pas nécessaire de le chercher longtemps. Un des trois commissaires qu'on tenait en prison en sortit volontiers pour porter à sa souveraine l'assurance qu'elle pouvait sans danger déferer au vœu des soldats.

Le 21 septembre, la cour sortit du palais. La reine s'avancit la première en palanquin, puis son frère Jovahir, monté sur un éléphant, et tenant entre ses bras le jeune Maharadja. Ils étaient sur un *howda*, surmonté du parasol, signe de souveraineté. Quelques dames du palais venaient aussi sur des éléphants, et deux des principaux partisans de Jovahir le suivaient à cheval. A peine le cortège fut-il parvenu entre les rangs des soldats, que ceux-ci arrêtèrent la reine et la conduisirent sous une tente; puis ils s'approchèrent de l'éléphant



(Assassinat de Jovahir-Sing, vizir de Lahore.)

Le gouvernement sikh cependant était aux mains d'une reine, régente pendant la minorité du jeune Maharadja, son





J'ai publiée, en 1851, de mon premier voyage dans ce pays, est le premier livre qui ait paru en Europe sur le royaume gouverné par Sahlé-Sallassi.

La situation dans laquelle est placé le royaume de Choa, les obstacles qui en rendent l'entrée difficile, expliquent cette étrange particularité.

On ne peut arriver dans le Choa que par deux routes, celle de l'Abysinie septentrionale et celle du pays des Adels. Il est difficile de dire laquelle des deux présente moins d'inconvénients. La première, celle de l'Abysinie septentrionale, semblerait être la plus naturelle; mais, outre qu'elle est fort longue, l'état d'anarchie, de guerre intestine dans lequel se trouvent les provinces de cette partie de l'Abysinie, rendent le passage fort dangereux. L'autre route est celle que j'ai suivie deux fois, celle qu'a prise aussi l'ambassade anglaise envoyée, en 1842, au roi de Choa par la compagnie des Indes.

A mes yeux la voie du pays des Adels présentait plusieurs avantages : d'abord c'était la moins connue; on n'avait même aucune donnée sur cette partie de l'Afrique avant ma première entreprise. De plus, à ne considérer que les conditions géographiques, c'est celle qui doit servir de canal naturel à des communications régulières entre le Choa et l'Europe, si des communications de ce genre peuvent jamais s'établir. Il était donc nécessaire de la bien explorer. D'ailleurs, rien de plus triste, rien de plus fatigant pour l'esprit et pour le corps qu'un voyage dans le pays des Adels. Dans d'autres contrées, du moins, les magnificences de la nature sont une compensation aux périls que vous bravez, un délassement aux fatigues que vous vous imposez; la nature refuse ce dédommagement au voyageur dans le désert des Adels. Cette région que l'on traverse en allant de l'océan Indien au Choa, et en descendant du nord-est au sud-ouest, sur une ligne de plus de cent trente lieues, que l'on met un mois et demi à parcourir, cette région montagnaise est lornentée par le travail volcanique à un degré qu'on ne saurait décrire. Nulle part dans le monde, on ne voit autant de cratères éteints, autant de laves répandues sur le sol. Aucune eau fécondante ne parcourt les brûlants replis de cette terre ravagée en tous sens par les feux souterrains et embrasée par le soleil du tropique. On n'y trouve même pas, dans la structure des masses rocheuses, ces aspects tour à tour bizarres ou majestueux, effrayants ou sublimes, mais empreints d'un caractère d'imposante grandeur ou d'originalité pittoresque qu'offrent ordinairement les pays de montagnes. Il n'y a ici qu'un médiocrité uniforme, presque toujours des collines aux pentes peu abruptes, aux longues croupes parsemées de petits cônes, bouches éteintes de volcans d'où ont coulé d'immenses fleuves de laves. Ajoutez la teinte rougeâtre et sombre qu'elles doivent à leur constitution géologique; versez ensuite sur elles la lumière tropicale qui découpe les contours avec une si âpre rigueur, et vous aurez une idée de ce paysage qui ne fait grâce au regard d'aucun détail de son aridité importune. La désolation de ces lieux ne serait rien encore, si les mœurs des tribus nomades qui y font paître leurs troupeaux n'y ajoutaient les plus graves périls. Pour obtenir le passage, il faut payer aux chefs de ces tribus des droits en argent ou en marchandises. En comptant ce que je fus obligé de donner pour les chameaux qui transportaient mes effets et les cadeaux



(Vue de la ville d'Ang-bar, capitale du royaume de Choa. — Abyssinie méridionale.)



(Portrait de Negus-Sahlé-Sallassi, roi de Choa.)

que je dus faire aux chefs de tribus, cette traversée du pays des Adels me coûta dans mon second voyage plus de 5,000 francs. L'avidité des Adels est moins à craindre cependant que leur cruauté. Ainsi, l'ambassade anglaise qui se composait de plus de trente personnes à eu trois hommes de son escorte assassinés pendant la nuit. Et cependant les Anglais avaient toujours des sentinelles qui montaient la garde à toute heure. Moi qui voyageais seul, suffisamment protégé pendant le jour par la terreur qu'inspiraient mes armes à feu, je fus réduit pendant la nuit à me servir à moi-même de sentinelle, c'est-à-dire à ne pas dormir. Voici comment je m'arrangeais. D'ordinaire les caravanes se mettent en marche de fort grand matin, et s'arrêtent pour camper vers midi ou deux heures. Alors, si la nature du terrain le permet, on forme avec les marchandises déchargées un cercle dont les chameaux occupent le centre; les Bédouins préparent leurs repas, arrangent leurs ballots, donnent à manger aux animaux, se reposent, ou, assis en cercle, entament de longues conversations. Moi, je reconnaissais d'abord le terrain, j'allais recueillir des échantillons géologiques, je faisais mes observations thermométriques, barométriques, magnétiques. Revenu au camp, j'étendais un tapis sur l'endroit que j'avais choisi pour me coucher; je plaçais au-dessus une natte en palmier que je relevais avec des pierres ou en m'aidant des inégalités du terrain, de manière à former une sorte de tente, et je m'endormais avec sécurité à côté de mon fusil et de mes pistolets, car le jour, au milieu de toute la caravane affairée, je n'avais rien à craindre. Le Bédouin qui me servait de cuisinier avait ordre de m'éveiller au coucher du soleil. Je dinais et je passais la nuit au milieu des Bédouins étendus auprès de leurs



(Royaume de Choa. — Bords de l'Aouache.)

marchandises, à fumer, à boire du café et surtout à faire bonne garde.

Heureusement le Choa dédommage amplement le voyageur

des ennuis, des fatigues, des inquiétudes qu'il faut braver dans le pays des Adels.

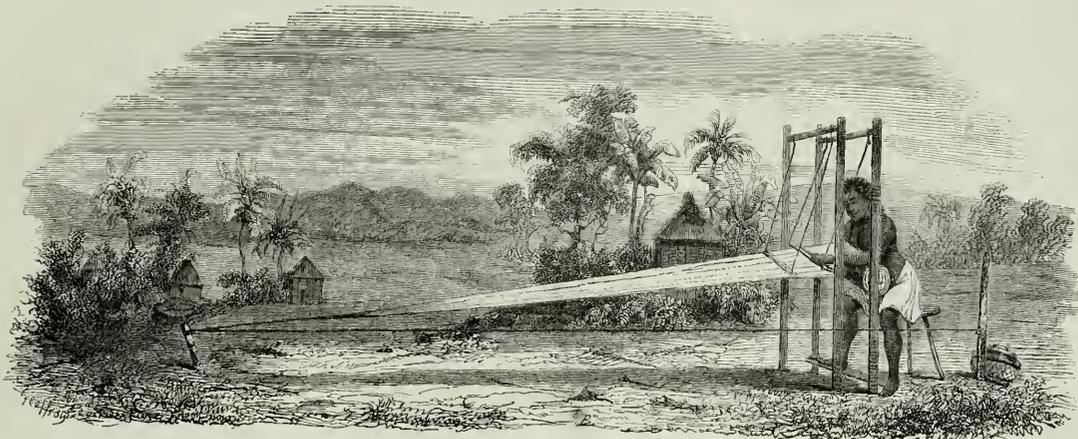
Le Choa est un des plus beaux et des plus riches pays du

monde; éloigné à peine de neuf degrés de l'équateur, mais formant un plateau dont la hauteur varie de deux à trois mille mètres au-dessus du niveau de la mer, il réunit les

avantages des régions de montagnes à ceux des contrées tropicales. Il doit à cette merveilleuse combinaison un climat modéré, une température qui ne dépasse pas trente degrés

dans les plus fortes chaleurs et qui au mois de janvier fait à peine descendre, pour une heure, le matin, le thermomètre à zéro. Deux saisons de pluie périodiques, s'unissant à cette

température privilégiée et fécondant un sol d'une admirable fertilité, y entretiennent une verdure éternelle, et produisent deux récoltes de céréales par an. Les productions les plus



(Royaum: de Choa. — Manière de tisser les étoffes.)

utiles et les plus riches, le blé, le dourah, une céréale particulière à l'Abyssinie où elle porte le nom de tréfle, le coton, l'indigo, le sucre, le café, le thé, etc., y sont cultivés ou y viennent naturellement. Rien n'est ravissant comme l'aspect de ce pays enchanté lorsqu'on quitte le pays des Adels. On escalade les pentes rapides qui mènent aux plus hautes cimes du Choa par des routes coupées de rochers qui s'enroulent en mille replis, qui rasent souvent le bord d'effrayants précipices et que l'on ne traverserait pas quelquefois sans péril sans la miraculeuse adresse des mules d'Abyssinie. On monte par de véritables gradins : chaque coteau que l'on gravit se couronne d'un petit plateau dominé lui-même par une colline supérieure. On avance à travers des sentiers enbaumés, bordés de haies de jasmin toujours en fleur ; à chaque pas, des ruisseaux rapides emportent bruyamment devant vous les belles eaux des montagnes que les accidents du terrain brisent en une infinité de cascades. Partout, aux flancs et au sommet des collines une culture soignée entretient une somptueuse végétation. Sur les pentes, de vertes oasis sont enclavées au milieu des rochers ; dans les plateaux, les cultures s'étendent en grands carrés symétriques divisés par des haies vives. Ordinairement les crêtes des montagnes sont couronnées de huttes groupées en hameaux. Les chaumières des Abyssins sont circulaires comme nos moulins à vent et surmontées d'un toit conique. Plongées dans des fouillis de verdure, on n'en découvre de loin que cette toiture en chapeau chinois, couverte d'herbes sèches et pittoresquement coiffée d'un pot de terre par où s'échappe la fumée du foyer.

Telle est, avec la variété que produisent les accidents naturels aux pays de montagnes, la physiologie générale du Choa ; la population qui l'habite n'est pas moins intéressante. Tout annonce en elle cet état de demi-civilisation dont j'ai déjà parlé. A la croix que la plupart de Abyssins portent suspendue au cou par un cordon bleu, vous reconnaissez des chrétiens. Si la régularité des cultures, si les habitations groupées en hameaux ou en villes indiquent qu'ils sont parvenus



(Costume et armes de guerrier abyssin.)

à un état de sociabilité assez avancé, et que leurs mœurs sont industrielles, leurs instincts guerriers se révèlent dans leur armure qu'ils ne quittent presque jamais. C'est un curieux

à un état de sociabilité assez avancé, et que leurs mœurs sont industrielles, leurs instincts guerriers se révèlent dans leur armure qu'ils ne quittent presque jamais. C'est un curieux

sans exagération, à quarante mille chevaux. Par ces guerres où il fait des razzias immenses sur les Gallas, Sahlé-Sallassi étend chaque jour son empire vers Fouest. Dans celle à laquelle

spectacle de voir un Abyssin emporté par son cheval, entourant sa monture des larges bouffants de sa culotte de coton qui s'arrête aux genoux, le sabre recourbé passé comme un arc au travers de sa large ceinture, le front ceint, s'il occupe un poste élevé, d'une sorte de diadème de fer d'où pendent sur le visage et par derrière de petites chaînes de fer ou d'argent, et de ses bras cuirés laissés nus par le *taube*, sorte de manteau de coton blanc à bordure rouge, tenant son bouclier, sa lance et ses rênes rouges, vertes et jaunes.

Le roi actuel du Choa, Sahlé-Sallassi, est un homme de cinquante ans, dont le caractère présente un rare mélange de bienveillance et de finesse, et dont le règne, déjà long, a beaucoup contribué à augmenter la puissance du Choa, en Afrique. Sahlé-Sallassi a pour principale capitale Angobar ; c'est une ville d'une quinzaine de mille âmes. Les chaumières qui la composent ne sont pas d'une architecture plus compliquée que celles que je viens de décrire ; elles couvrent les flancs de deux collines qui, fines du nord, figurent presque un sphinx accroupi dont la croupe dominerait la tête. De ces deux collines, la plus basse est celle où est la ville proprement dite ; la plus haute est occupée par les chaumières où le roi demeure avec ses principaux officiers, protégée par une enceinte de palissades. On pourrait appeler Angobar la capitale pacifique du Choa ; Angolola en serait alors la capitale militaire. Cette dernière ville, tout récemment fondée par Sahlé-Sallassi, et située plus avant vers Fouest, est le point de ralliement des expéditions que le roi dirige toutes les années contre les Gallas. Ces expéditions sont quelques fois mardables ; les guerriers s'y rendent à cheval ; et on voit là des rassemblements des cavaliers prodigieux. L'ambassadeur d'Angleterre le capitaine Harris fut témoin du départ d'un de ces armées qui ne comptent pas moins de 10,000 cavaliers. J'en ai suivi une dans mon dernier voyage que l'on pouvait estimer, sans exagération, à quarante mille chevaux. Par ces guerres où il fait des razzias immenses sur les Gallas, Sahlé-Sallassi étend chaque jour son empire vers Fouest. Dans celle à laquelle





sur le côté, et par cela même dans leur plus grande longueur. Cette pose du modèle présente moins de difficultés pour le dessin, qui s'exécute mieux avec le tissu qu'avec la chaîne, l'un étant plus fin que l'autre; elle donne en outre la faculté de faire simultanément travailler plusieurs artistes à la même pièce, suivant leur genre de talent.

Quant à son ouvrage même, l'artiste l'exécute à l'envers de la pièce, et la raison en est expliquée dans l'Essai de M. Deyrolle; « La tapisserie, en effet, est un tissage, et la marche des tois se voit à l'envers par les points que laisse le tissu qui voyage avec les broches, en suivant le mouvement des teintes. Si l'artiste travaillait par devant, il serait

obligé de couper chaque brin de tissu à mesure qu'il cessait de s'en servir, ce qui allongerait considérablement l'ouvrage et diminuerait sa solidité, au lieu que le travail étant exécuté par derrière, tout le déficient du tissu et de la chaîne est attiré à l'envers. »

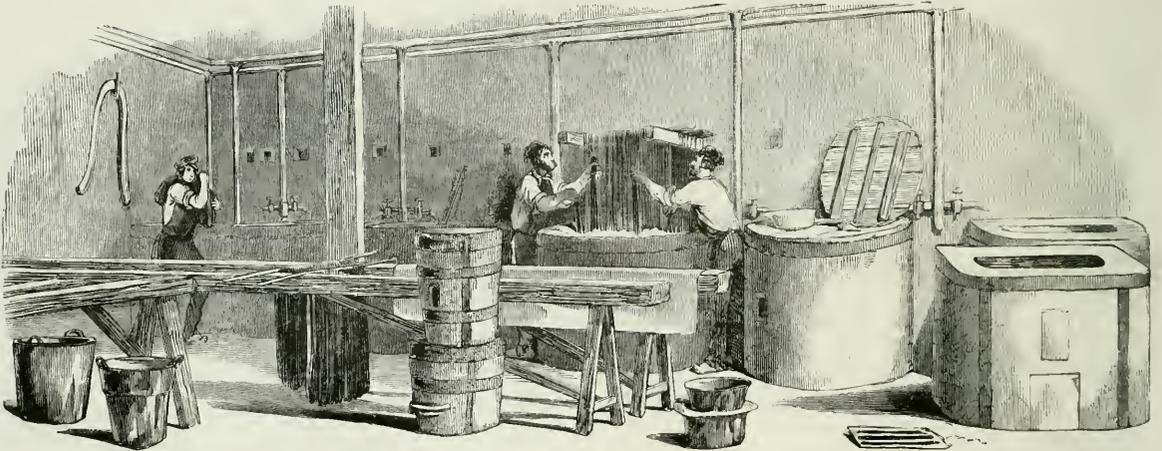
Les principaux instruments dont se sert le haute-lisseur sont la broche, le peigne et le grattoir en ivoire, l'aiguille à presser ou petit poinçon et la pince pour enlever les boutons de la laine ou de la soie.

On évalue, terme moyen, à un mètre carré par an la quantité d'ouvrage qu'un artiste peut exécuter. Le prix du mètre est évalué lui-même à 5,000 francs.

En 1826, la manufacture dite de la Savonnerie, à Chaillot,



(Porte de la Manufacture royale des Gobelins.)

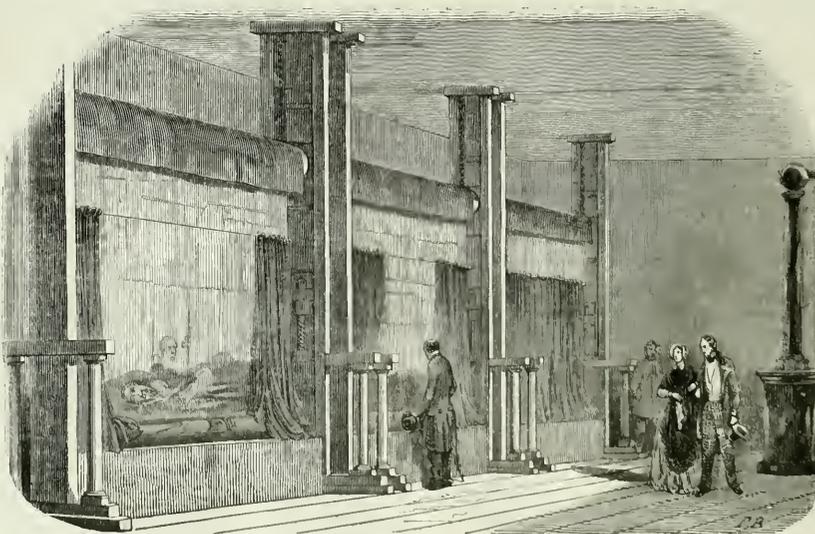


(Manufacture royale des Gobelins. — Teinturerie.)

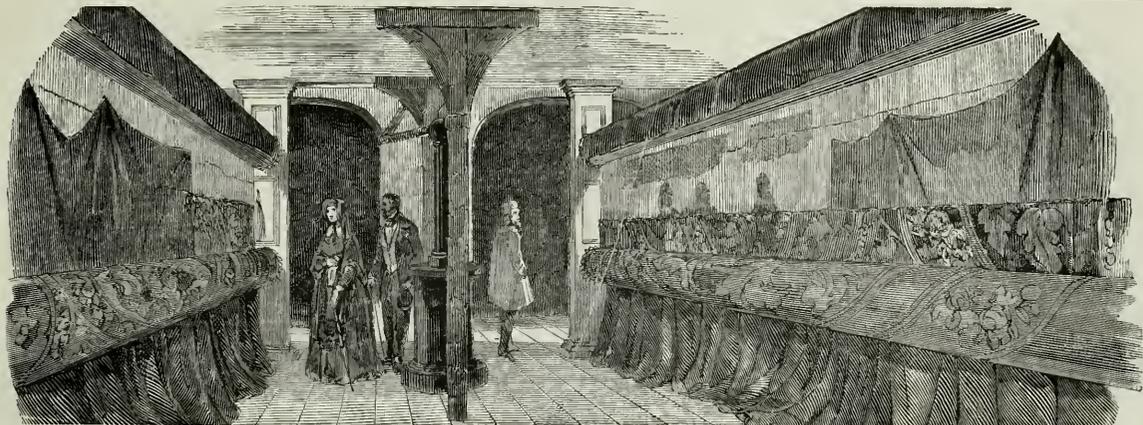
où se fabriquait le tapis de pied, façon de Perse, a été réunie à la manufacture de tapisseries des Gobelins. Les métiers sont les mêmes, mais de plus grande dimension que ceux qui servent à la fabrication de haute lisse. La monture est ordie de la même manière; seulement lorsqu'on ourdit, on a soin de ranger les fils de façon que chaque portée de dix fils ait le dixième d'une couleur différente des neuf autres. Ces dix-huit fils ou dix-neuf correspondent à des points noirs faits sur le tableau, distancés comme les fils de couleur, et disposés de manière à former ensemble des carrés qui ont la longueur de dix fils. C'est là tout le dessin qui sert à guider ces habiles artistes. Le tableau, coupé par bandes, est attaché sur la perche de lisse, de telle façon que les points du mo-

dèle répondent aux fils de couleur de la monture et que l'artiste aperçoive ce qu'il a à exécuter. L'étoffe du tapis diffère entièrement de la tapisserie, et au lieu d'être lisse comme cette dernière, elle est volûtée.

La teinture de la manufacture des Gobelins est non moins renommée que sa tapisserie. Jusqu'en 1791, on y teignit les laines pour le public, et même les draps et les étoffes. Depuis elle est exclusivement occupée à teindre les laines à l'usage de l'établissement des Gobelins et de celui de Beauvais. Les procédés et la manipulation de la teinture étant un des points les plus intéressants pour la beauté des tapisseries et pour assurer la durée de leur éclat, les divers règlements ont soigneusement prescrit que tous



(Manufacture royale des Gobelins. — Ateliers des tapisseries.)



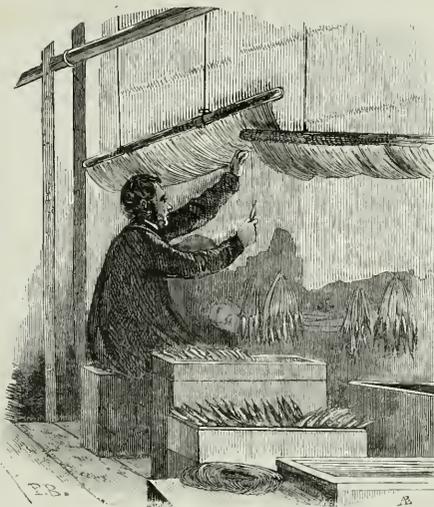
[Manufacture royale des Gobelins. — Atelier de tapis.]

les procédés employés à cette manipulation fussent subordonnés à l'inspection d'un chimiste profondément versé dans son art. La place de directeur des ateliers de teinture, supprimée en 1792, par le ministre Roland, fut rétablie en l'an IX par Chaptal et rendue au chimiste Darcet. Aujourd'hui elle est occupée par M. Chevreul, membre de l'Institut et auteur du traité célèbre du *Contraste simultané des couleurs*. Chaque année, le 15 octobre au 15 janvier, M. Chevreul tient dans l'amphithéâtre de la manufacture un cours public de chimie appliquée à la teinture.

Sous l'Empire, deux élèves étaient entretenus à l'atelier de teinture des Gobelins, aux frais de l'État. Voici l'origine de cette création, plus tard tombée en désuétude : une fabrique de Lyon avait fourni, pour un des palais impériaux, un meuble bleu dont la couleur passa très-vite. Napoléon ordonna qu'on fit subir au fabricant une retenue assez forte, et qu'on appliquât les intérêts du capital à l'entretien perpétuel de deux élèves aux Gobelins; ceux-ci devaient y passer deux années, et être ensuite envoyés dans toutes les parties de l'empire, afin d'y propager les meilleurs procédés de teinture.

Il suffit de visiter les magasins de la manufacture et de voir la tapisserie et les tapis, pour être à même d'apprécier la beauté et la gradation des nuances, ainsi que le talent des teinturiers. Les ouvrages eux-mêmes font leur éloge. Quant à l'opinion qui attribue la belle teinture des laines à la qualité des eaux de la Bièvre, elle est complètement erronée.

Cette eau bourbeuse ne sert presque jamais, et depuis longtemps l'eau de Seine est seule employée. Une autre erreur, non moins grossière, est assez généralement accréditée sur le procédé auquel serait due la teinture de la laine en écarlate. Jamais, dans l'établissement, on n'a nourri d'hommes de rûti et de vin de Bordeaux, afin d'obtenir des eaux d'une vertu colorante toute particulière : régime qui rumeur publique regardait comme mortel. Personne ne sait quelle a pu être l'origine de cette fable, qui donne presque annuellement lieu aux offres les plus bizarres. L'administration, entre autres lettres, a reçu une fois la suivante : « Je suis las de la vie, et je suis disposé à mourir ; pour en finir avec elle, je me soumettrai au régime imposé aux teinturiers des Gobelins. Pour vous donner une idée des services que je suis en état de rendre à



[Manufacture royale des Gobelins. — Ouvrier tapisserie.]

l'établissement, je dois vous dire que je puis boire par jour vingt bouteilles de vin, sans perdre la raison. Si vous voulez me prendre à l'essai, vous jugerez tout à votre aise ma capacité.»

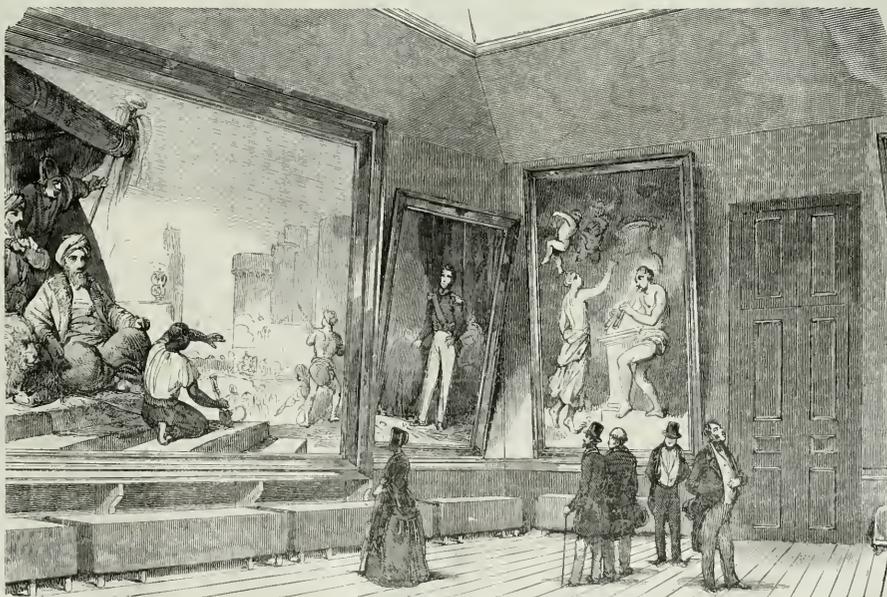
Le Brun et Mignard furent les premiers directeurs de la manufacture des Gobelins. L'administrateur actuel, M. Lavocat, y a introduit, depuis 1853, des réformes importantes et utiles.

Chaque semaine, le mercredi et le samedi, de deux à quatre heures, un grand concours de visiteurs se présente dans les ateliers des Gobelins, que Napoléon visita en 1810 et Louis-Philippe en 1850.

Les produits de la manufacture des Gobelins sont, tous les deux ans, au 1<sup>er</sup> mai, exposés au Louvre, avec ceux de Beauvais et de Sèvres. Ces expositions ont été pendant quelque temps annuelles; mais l'on a bientôt reconnu qu'elles étaient trop rapprochées, puisqu'il faut cinq ou six ans à quelquefois davantage pour fabriquer une tapisserie de grande dimension.

Parmi les pièces capitales en ce moment sur le métier on distingue plusieurs tableaux d'après les cartons de Raphaël; les Apôtres réunis dans le Temple; la Prédication de saint Paul à Athènes devant l'Aréopage; la Mort d'Aaron; la Fêche miraculeuse, etc., etc.

Les tapisseries, après leur complet achèvement, sont placées dans une salle d'exposition malheureusement trop petite pour cette destination. On y remarque, entre autres copies, une fête au dieu Pan, d'après Mignard; Amyntor et Silvie, d'après Boucher; prise de voile de saint Bruno, d'après Lesueur; les honneurs de la sépulture rendus aux cendres de Phocion, d'après Meynier; la conjugation des Strélitz, d'après Hersant; et enfin le massacre des mamelouks au Caire, d'après Horace Vernet. Cette dernière tapisserie, la plus remarquable qui soit jamais sortie des Gobelins, a été exécutée en six années et terminée, en 1844, sous l'administration de M. Lavocat. M. Ranson, chef de cette pièce, en a exécuté lui-même les parties les plus difficiles et a été assisté pour les autres par MM. Bloquiers, Alonziand, Hupé et Martin. La copie rend avec la plus exacte fidélité toutes les beautés de l'original et ajourterait encore, s'il était possible, un nouveau lustre à l'ancienne renommée de la manufacture des Gobelins.



[Manufacture royale des Gobelins. — Vue de la salle d'exposition des tapisseries.]



HISTOIRE POPULAIRE
Anecdote et pittoresque
DE NAPOLEON
ET DE LA GRANDE ARMEE.
PAR EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE,
Illustrée de plus de 200 dessins
par JULES DAVID. — 52 livr. à 50 cent.
Prix du volume : 16 francs.

LES RUES DE PARIS,
PARIS ANCIEN ET MODERNE,
Origine, Histoire, Monuments,
Mœurs, Chroniques.
Ouvrage rédigé par l'école de la littérature
Illustré de 500 dessins. — 80 l. à 50 c.
Prix des deux vol. 24 fr.

EN VENTE
chez CHENEDOWSKI
rue du Jardin, 8,
éditeur des CONTES DE MRS PARÉS,
par PAUL FEYLA.

HISTOIRE DES FRANCS

PAR M. LE COMTE DE PEYRONNET, ancien ministre de la justice et ancien ministre de l'intérieur.

GALERIES DE LA CITE,
MAISON
DITE DE LA

BELLE JARDINIÈRE,

MAGASIN DE DRAP ET GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Cette maison, montée sur l'échelle la plus vaste, attire l'attention, non-seulement par des assortiments considérables mais on peut trouver ailleurs, mais encore par la qualité SUPÉRIEURE des étoffes qu'elle emploie, la perfection de ses produits et en faisant joint ses acheteurs d'une ÉCONOMIE réelle de plus de 20 POUR CENT sur les prix les plus réduits de tout autre établissement que ce soit.

livrés, acheté pour revendre les gilets ronds, vestes, vareuses, paletots marins, saute-en-barque, tweeds, etc., en étoffes chaudes, trouveront pour cette saison à la BELLE JARDINIÈRE un assortiment QUADRUPE de ceux des années dernières et fabriqués avec le plus grand soin dans la même saison et à des prix encore plus avantageux, en commençant à 6 fr. 75 c., 7 fr. 50 c., 8, 9, 10, 12 fr. et au-dessus.

de son belle : 2 CENTIMES ET DEMI par franc, lorsque leurs achats dépasseront 500 FRANCS.

NOTA. Tous les Omnibus et toutes les Voitures des Chemins de Fer passent près du quai aux Fleurs ou du pont Notre-Dame, au pied des magasins de la BELLE JARDINIÈRE.

MUSÉE DES FAMILLES

PRIX D'ABONNEMENT :
Paris . . . . . 5 fr. 20 c.
Départements . . . 7 fr. 20 c.
Paraissant le 25 de chaque mois, par livraison de deux feuilles d'impression on 61 colonnes; illustrées par nos meilleurs artistes, et imprimées sur beau papier colombier glacé.

LECTURES DU SOIR,

PRIX DE CHAQUE VOLUME :
Paris . . . . . 5 fr. 50 c.
Par la poste . . . 7 fr. 50 c.

Le Musée des Familles forme chaque année un beau volume grand in-8°, contenant 150 gravures environ et la matière de 10 à 12 volumes in-8°. L'abonnement part du mois d'octobre; on s'abonne à Paris, rue Gailion, 4; chez tous les libraires, les directeurs des postes et aux bureaux des Messagers Royaux et Généraux.

CAOUT-CHOUG SANS ODEUR, COURROIE DE MECANIQUE

GUERIN F et C, rue des Fossés-Montmartrains, 3, à PARIS.
Paletots à 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50 fr.
Les COURROIES en CAOUT-CHOUG ont l'avantage de ne pas s'allonger, d'être d'un seul morceau et d'une durée supérieure à celles en cuir, No 1, très fort, 40 c. le mètre, sur un centimètre de largeur. No 2, un peu moins fort, 55 c. force ordinaire de cuir, 50 c.



Adm. de cette gravure, chaque année, dans le volume de cette gravure. Demarson & Chardin



Paris, chez PIGNERRE, Libraire, rue de Saxe 14, bis; chez AUBERT et Co, éditeurs, place de la Bourse, 29, et chez les principaux Libraires de la France et de l'étranger.

ALMANACH PROPHÉTIQUE

Pittoresque et utile pour 1846, RÉDIGÉ PAR LES NOTABILITÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, ET ORNÉ DE 122 GRAVURES, dessinées par GAVARNI, DAUMIER, ADOPIE, MATHURIN, SIBLOT, THOUX, CHARLES VERGIER, DEVLLEY et RAPPET. En envoyant franco un Mandat de 4 francs on recevra la collection des 22 années de l'Année.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. LE SIROP RIOTZ DE BRIANT, le plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, eu effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, GRACHEMENTS DE SANG, GROUPE, COQUELICHES, DYSSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157 (ci-devant 141, et 154.)

LIMONINE. Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. LA LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade, — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

A LA PORTE CHINOISE, RUE DE LA BOURSE, 5. VENTE AU RABAIS, POUR CAUSE DE CHANGEMENT DE DOMICILE. Porcelaine de Chine, objets d'art, écrans, laques, lanternes chinoises, théières, surcraies, pots à crème en métal anglais, etc. Les magasins de la PORTE CHINOISE seront incessamment transportés rue Neuve-Vivienne, 56, et galerie Feytaud, 45. Cette maison sera désormais consacrée spécialement à la vente des thés.

HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER, rue Richelieu, 81, à l'entresol. La clientèle riche nous saura gré de lui faire connaître l'agrandissement des ateliers de ce bon chemisier, qui réunit la perfection aux prix les plus bas. Dépôt de toiles fil de main; chemises nouvelles modèles, depuis 5 fr.; culottes, gilets de flanelle, cravates et faux cols blancs, 4 fr. 50 c. la douzaine. Confection garantie. (En se charge des façons.)



Mme LACOMBE, rue Boncher, 4, au premier (près le Pont-neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur les affaires, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ 4, RUE VIVIANNE. Les annonces dans les DIX journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, coûtent 2 fr. 20 la ligne. Il résulte de cette combinaison, qu'une annonce de six lignes, insérée dans dix journaux, ne coûte que onze francs. DROIT: PATRIE; FRANCE; NATION; VILLES ET CAMPAGNES; ESPRIT PUBLIC; ESTAFETTE; MESSAGERIE; RÉFORME; UNIVERS. La Compagnie a aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION. S'adresser au siège de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les courtiers de publicité.

COMPLÉT. EUGÈNE SUE. — LE JUIF ERRANT, ILLUSTRÉ PAR GAVARNI. 4 volumes grand in-8° avec 500 vignettes dans le texte et 80 grandes gravures imprimées sur feuille séparée, prix : 40 francs, brochés. — Avec reliure spéciale, composée pour cet ouvrage, figures et ornements en or appropriés au sujet et aux personnages : 60 francs. — Chez PAULIN, éditeur, rue Richelieu, n° 60.

**Eaux-fortes d'après Decamps**

TIRÉES DE LA COLLECTION DE M. PÉRIER; GRAVÉES PAR ALPH. MASSON ET LOUIS MARVY.

La gravure et la lithographie sont pour les productions de l'art ce que l'imprimerie est pour celles de la poésie. Elles servent à entretenir, d'un bout à l'autre de la terre, une communication intellectuelle entre les peuples que de trop grandes distances séparent. Elles ouvrent à tout le monde les musées nationaux et les collections particulières qui sont accessibles, et ces œuvres qu'elles vulgarisent vont au loin récréer l'imagination, et quelquefois même éveiller le génie. C'est un livre pratique qui ne saurait être trop élargi. Nous-mêmes, appelés chaque année à la fête brillante de l'exposition du Louvre, nous qui chaque jour pouvons visiter des

musées ou des collections, qui trouvons une exposition permanente dans les montres des marchands, combien de fois ne nous arrive-t-il pas de regretter vivement que telle œuvre, qui nous a plu, nous a fait rêver, nous a enlevés, pour quelques instants, aux lourdes réalités, pour nous bercer dans ces riantes impossibilités que nous préférons toujours au réel, que cette œuvre-là, dis-je, ne soit pas destinée à rester en notre possession, et qu'elle doive à tout jamais disparaître à nos regards. Mais la possession est difficile. Ne va pas qui veut à Corinthe! ne fût-ce que pour une fantaisie qu'on puisse avoir, celle d'y acheter un beau vase d'airain. A défaut du



(Le Singe et le Miroir, d'après Decamps.)

vase d'airain, que j'aie du moins le vase d'argile! — Parmi les productions des artistes modernes les plus recherchées, les plus enviées du public, il faut citer celles de M. Decamps. Aussi les dix sujets qui viennent de gravier d'après lui, à l'eau-forte, MM. Alphonse Masson et Louis Marvy, sont une bonne fortune pour les amateurs. Ils y retrouveront reproduite avec une grande vérité la pensée de ce talent si original, si indépendant. Qui ne croirait, au premier abord, tenir un véritable dessin dans cette gravure représentant le fond d'une vallée sauvage où quatre bergers, réunis autour d'une broche improvisée en plein air, sont dans le recueillement de

la contemplation devant les préparatifs de leur repas du soir, repas inaccoutumé et splendide, se composant d'un agneau qu'aura probablement étranglé le loup; car en parlant du loup, on en voit la silhouette qui s'allonge entre les rochers et se dessine sur la clarté du ciel, mystérieusement attiré par les fumets adroits qui s'élevaient jusqu'à lui, il regarde avec un air d'ardente convoitise ce succulent festin dont il a fait les premiers frais. Mais j'ai bien peur que son dépittement gastronomique ne soit pas de longue durée et que quelque pauvre Robin-mouton étranglé de nouveau au milieu du troupeau sommeillant qu'on aperçoit dans l'éloignement ne soit



(La Grenouille et le Blanc, d'après Decamps.)

victime de la négligence et de la gourmandise de nos quatre cristres. Dans une autre gravure, c'est un garde-chasse surpris par une pluie d'orage et descendant à la hâte un ravin inondé; les deux bassets qu'il tient enlaidissent d'autant le costume de côté de lui; chacun est pressé de rentrer au gîte. La figure bestiale du garde-chasse, sa membrane sèche et osseuse, son accablement fatigué et accusant de longs services, ses longues années de cuir plissées et ramousses, son chapeau à carreaux, d'un galbe confortable indéfinissable, tout cela est rendu avec ce relief caractéristique que M. Decamps sait si bien donner à tous ces détails. Alléons, c'est un paysage de l'Asie Mineure. Au bord d'une rivière, on aperçoit un héron sur ses longs pieds, allant je ne sais où. Cette

réminiscence involontaire de La Fontaine est justifiée ici, car en y regardant de plus près, je reconnais que c'est effectivement ce grand dégoûté, vivant de régime et ne mangeant qu'à ses heures, que l'artiste s'est plu à promener une fois dans un paysage plus romantique, plus grandiose que celui dans lequel le fabuliste le fait s'opérer avec un limaçon. Mais ce n'est pas le seul emprunt. Voici le Moutier, ses Fils et l'Ane, la Grenouille et le Blanc. Dans tous ces sujets, La Fontaine tient très-peu de place; il ne se trouve là qu'accidentellement. La fantaisie de l'artiste passe avant celle du poète. Chez La Fontaine, on ne voit que la grenouille et le blanc; chez Decamps, on ne voit que le paysage. Dans la gravure, intitulée les Volcans et l'Ane, la traduction est plus

exacte. Mais les deux coquins qui sont aux prises s'attaquent avec tant d'acharnement qu'on oublie la fable pour admirer l'énergie avec laquelle est rendue cette lutte. La beauté du dessin fascine et distrait la pensée du reste. La fable intitulée l'Hyvrogne et sa Femme a été pour l'artiste le sujet d'une composition saisissante et énergiquement accentuée. Le trait, cette fois-ci pâle et inerte dans le fabuliste, s'efface complètement devant celui de dessinateur. On sent que pour ce dernier la donnée, le mot n'est rien; qu'il est préoccupé seulement d'une chose, du pittoresque; et il se complait tellement dans sa recherche, qu'il se laisse aller, en peignant la femme de l'hyvrogne, à caresser les formes élégantes et voluptueuses de ces belles filles de l'Orient, qui sont toujours restées dans ses souvenirs, depuis qu'il a été autrefois réchauffer son talent au beau ciel de l'Asie Mineure. Ces essais d'illustration piquent la curiosité. Les fables de La Fontaine ont été dernièrement illustrées par un artiste habile à saisir le côté grotesque offert par l'homme et les animaux dans leurs points de ressemblance. Les dessins de cette spirituelle mascarade forment une série très-amusante qu'on pourrait appeler les fables de Grandville, parce qu'ils contiennent plutôt ses fantaisies bouffonnes et ses imaginations pleines d'observation moqueuse, qu'elles ne traduisent réellement La Fontaine. Car, à mon avis, la pensée d'un auteur est intraduisible, surtout si cet auteur est un génie original et prime-sautier; cela devient surtout impossible, si le traducteur a une valeur personnelle. En ce cas, c'est sa personnalité qu'il substitue à celle du modèle. Ces tentatives n'en sont pas pour cela moins intéressantes. Elles servent à réfléchir un des mille rayons qui émanent d'un sujet quelconque, et probablement celui-là qui ne serait pas venu vous frapper vous-même. — Il n'y a que des choses à donner aux graveurs pour la manière dont ils ont rendu leur modèle. Il est impossible de mieux imiter, avec les procédés de la gravure, le travail et le grain du crayon. — Parmi les dix eaux-fortes, de leur recueil, il y en a une représentant un singe se regardant dans un miroir. On peut deviner ce que peut être un tel sujet traité par M. Decamps; nous le reproduisons ici pour que nos lecteurs n'en soient pas réduits à des conjectures (1).

(1) Chez M. Durand-Ruel, 82, rue Neuve-des-Champs, et 24, Boulevard des Filles, et chez Gavard, 4, rue du Marché-Saint-Honoré.

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.  
Trois démenagements égèrent un incendie.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du *Comptoir central de la Librairie*.

LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.  
A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinnoi-Dvor. 22. — F. BELLIZARD et C<sup>o</sup>, éditeurs de la *Beeve étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIE et chez DROUX, libraires.  
CHEZ V. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (Rits-Unis).  
A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des Rits-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.  
JACQUES DUBOCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 446 Vol. VI. — SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1845.  
 Bureaux, rue Bicheieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

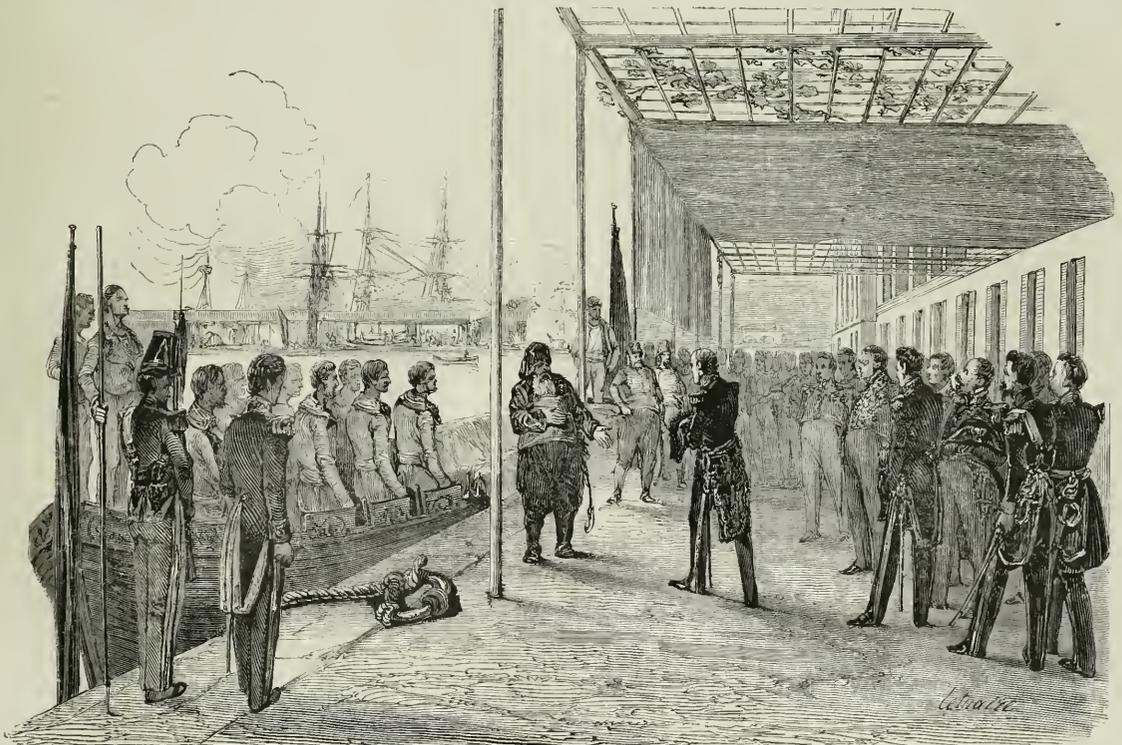
### SOMMAIRE.

**Ibrahim-Pacha en France.** Débarquement d'Ibrahim-Pacha à Toulon. — **Histoire de la Semaine.** — **Courrier de Paris.** — **Observations météorologiques.** — **Quelques épisodes de l'expédition des chemins de fer.** *Dix-huit Caricatures*, par Cham. — **Le Panneau de boiserie.** Nouvelle, par M. Fabre d'Olivet. (Suite.) — **Correspondance.** — **La ligne anglaise contre la loi des cé-**

**réales.** *Portraits de Cobden, de lord Radnor, et du colonel Thompson.* — **De l'expédition du Darfour projetée par Mehemet-Ali.** *Portrait du sultan Abou-Madian; Village du Cordofan; Guerriers du Darfour en marche.* — **Théâtres.** — **Le Chaptal.** *Mise à l'eau du Chaptal.* — **Publications illustrées.** *Onze Gravures*, par Gavarrat et Bertall. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Le lieutenant général comte Compaar.** *Portrait.* — **Modes.** *Une Gravure.* — **Rébus.**

### Ibrahim-Pacha en France.

La semaine dernière, avant d'avoir reçu des détails particuliers sur l'arrivée d'Ibrahim-Pacha à Toulon, nous nous sommes en quelque sorte bornés à annoncer son débarquement. Aujourd'hui notre correspondance particulière, qui nous a toujours, on l'aura remarqué, tenus si exactement au courant des événements qui animent notre grand port de la Méditerranée, nous met à même de reproduire et de ra-



(Débarquement d'Ibrahim-Pacha, à Toulon, le 27 mars 1845. — D. des de M. Letourneur.)

conter le tableau qu'a présenté la descente sur notre rivage du digne fils de Mehemet-Ali.

La foule a été attirée d'abord par le bruit rapidement répandu, le 27 à huit heures du matin, qu'on apercevait en rade une frégate à vapeur portant à son grand mât un pavillon royal. C'était le *Nil*, commandé par Allus-Kalil-Bey, capitaine de vaisseau, à bord duquel se trouvait S. A. R. Ibrahim-Pacha. Ce bâtiment, manœuvrant avec une rapidité et une exactitude qui ont fait l'admiration de notre marine, a

fait le tour de la rade, côtoyant ses bords et venant en mouiller. C'est alors que les saluts d'usage ont eu lieu; l'un par le vaisseau amiral *l'Océan* qui s'est ouvert immédiatement de pavois, ainsi que tous les bâtiments de la rade, et l'autre par la *Grosse Tour*, qui, arborant comme *l'Océan* le pavillon d'Égypte, l'a salué de vingt et un coups de canon.

A onze heures, une nouvelle salve annonçant la descente d'Ibrahim. Quelques instants après, le bâtiment amiral *le Muiron* saluait par vingt et un coups de canon l'entrée du

prince dans l'arsenal. Bientôt, le canot de l'amiral de Paris, portant sur l'avant le pavillon égyptien, accostait le quai des bureaux de la direction. Là le prince a été reçu par l'amiral Baudin et par toutes les autorités civiles et militaires, qui l'ont accompagné jusqu'à la préfecture maritime. La garnison de terre et de mer formait la haie depuis le lieu du débarquement jusqu'à l'hôtel, où tout était disposé pour le séjour d'Ibrahim, et où se trouvaient, comme garde d'honneur, deux compagnies d'élite, l'une de l'infanterie de marine, l'an-





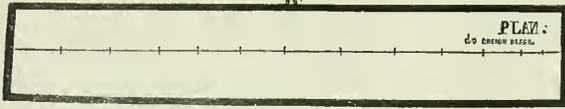
Quelques épisodes de l'épopée des chemins de fer, par Cham.



(Un conseil d'administrat. or.)



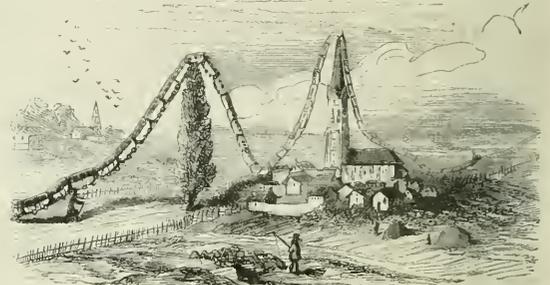
Les actionnaires.



Une ligne de chemin de fer d'après le plan des ingénieurs.



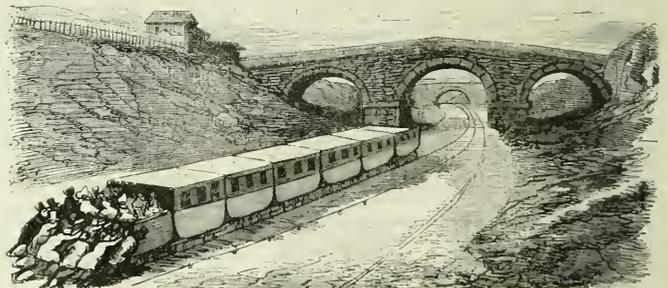
(Aspect réel de la même ligne.)



(Nouveau chemin de fer à train articulé.)



(Nouveau projet de chemin de fer atmosphérique. — Compagnie des Zéphyrus.)



(Campagne des voyageurs.)



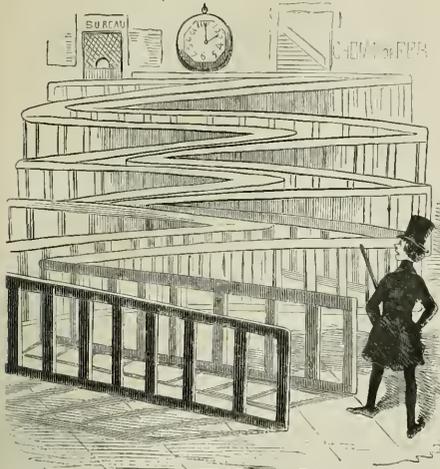
La hausse et la baisse.



(Un actionnaire venant de toucher son dividende.)



Un actionnaire se créant des ressources.



(Une minute d'avance et 50 mètres de barrières avant d'arriver au bureau.)



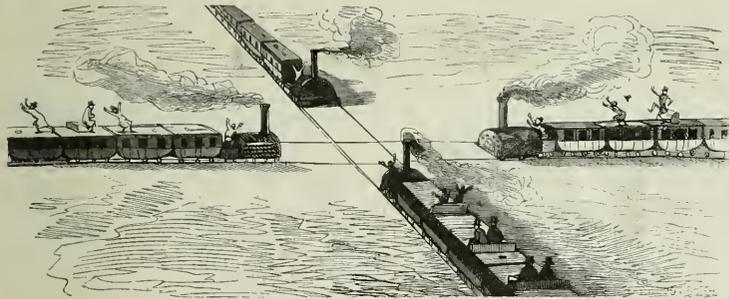
(Employé civil des chemins de fer.)



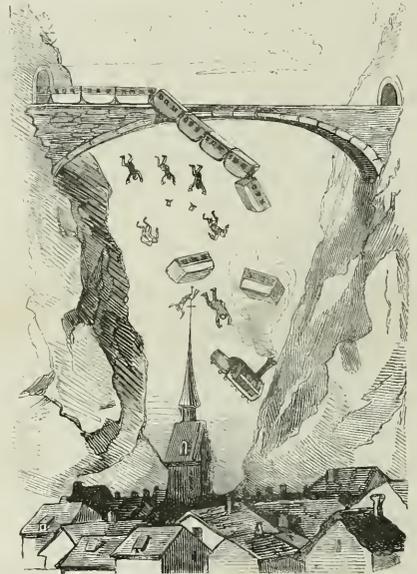
(Ecole te cordiale les ouvriers français et anglais.)



(Eclatement fatal.)



(La faire d'odie.)

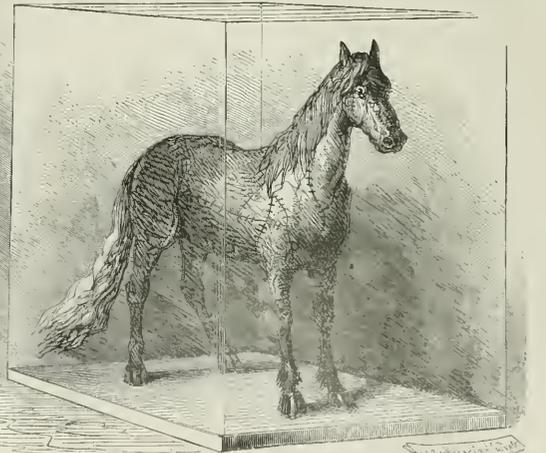


(Cas non prévu par les polices d'assurance contre la grêle.)



(Amélioration de la race humaine par les chemins de fer.)

HISTOIRE NATURELLE



(Le dernier des chevaux, au jardin des Plantes en 1900.)





Bon sens il atteint au génie. Les ressour- ces de son esprit sont incroyables. Tou- jours prêt, tantôt iron- que, tantôt sé- rieux, il semble se multiplier, se varier, suivant les localités et la différence des auditoires. Georges Thompson, quel- quefois plus calme, mais souvent plus mordant, plus incisif encore, ajoute à ses qualités brillantes une activité sans bornes et une rare énergie dans le travail. Grâce à ce concours de volontés et de dévouements, les meetings de la li- que sont chaque fois plus nombreux. En outre, elle organise des banquets, des ex- positions, des festivals que l'honneur des concours des dames qui appartiennent en grand nombre à l'as- sociation, et com- pte parmi ses sous- cripteurs, transforme en de véritables so- lemnités publiques. L'Angleterre est agi- tée aujourd'hui sur tous les points par cette ligue formidable qui reçoit de temps en temps des renforts in- espérés. Après un an de réflexion un mem- bre influent de l'aristocratie, un ancien secrétaire d'Etat, lord Morpeth, est venu grossir ses rangs et compte aujourd'hui parmi ses amis les plus inébranlables. Lord John Russell l'an- cien chef du cabinet wigh, vient aussi de passer aux ligueurs, et leur exemple ne tardera pas sans doute à être suivi par un grand nombre de



(Richard Cobden, fondateur de la ligue anglaise contre la loi des céréales.)

leurs amis politiques. Aujourd'hui l'état précaire des récoltes sur la majeure partie du continent, les inquiétudes que ressentent les populations au sujet des subsistances, ajoutent en- core à la force des ar- guments de la ligue et à la popularité de ses démonstrations. Tout semble donc in- diquer aux esprits atten- tifs que la vieille Angleterre, ébranlée sur son antique base, est menacée d'une crise sérieuse. Peut- être l'a-t-elle déjà sentie, et les réformes de sir Robert Peel sont-elles le fruit des convictions de cet homme d'Etat ou le cri de détresse d'une aristocratie assez intelligente pour savoir faire au besoin des sacrifices et aban- donner une portion de ses privilèges pour en sauver la meil- leure partie? C'est là ce que l'avenir se char- gera de nous appren- dre; mais toujours est-il que si la ligue triomphe un jour, si Richard Cobden et ses amis voient se réa- liser leur programme dans toute son étendue, l'Angleterre du dix-neuvième siècle aura offert au monde un spectacle nou- veau dans l'histoire, celui d'une ré- volution radicale uni- quement accomplie par la force des idées, non-seulement sans sortir des voies léga- les tracées par la constitution, mais sans effusion de sang, sans boulets de can- non, sans batailles rangées.



Le colonel Thompson.



Lord Radnor.

## De l'expédition du Darfour, projetée par Mehemet-Ali et du sultan Abou-Madian.

Les dernières nouvelles reçues d'Égypte annoncent que préparatifs de l'expédition projetée par Mehemet-Ali contre le Darfour se poursuivent avec activité. Dix à douze mille hommes s'organisent dans le Kordofan, sous les ordres de Hagân-Pacha, général de l'armée expéditionnaire, et de Abou-Madian, gouverneur du Sennar, et n'attendent plus que la fin de la saison des pluies pour entrer en campagne. Si donc rien ne vient déranger les projets de Mehemet-Ali, une importante révolution va s'accomplir dans le Soudan oriental. Les antiques barrières qui dérobaient l'Afrique centrale aux investigations de la science vont enfin tomber; le génie de la civilisation va s'attaquer aux mystérieuses profondeurs de ce continent inconnu.

On sait quel est l'objet de cette expédition. Il ne s'agit pas de conquérir le Darfour à l'autorité du vice-roi, car une telle entreprise rencontrerait de très-grandes difficultés et exigerait d'immenses ressources; mais seulement de porter au trône un prétendant de la famille souveraine du Darfour, le sultan Abou-Madian qui, depuis douze ans, régnait en Égypte, sous la protection de Mehemet-Ali, et élevé, façonné à la nouvelle civilisation égyptienne, est destiné à en transporter les germes dans son pays.

Ce que l'on sait du Darfour, de son état social et politique et des dissensions habituelles de la famille impériale ne permet guère de douter du succès de l'expédition. Une armée organisée à l'européenne, munie d'armes à feu et d'artillerie, triomphera sans peine de troupes barbares armées de lances et de flèches. Et, comme il arrive dans les querelles des princes de ce pays, une seule victoire suffira probablement pour renverser du trône le jeune sultan actuel, Hussein, et élever à sa place Abou-Madian, son oncle. D'ailleurs, tout a été habilement calculé par Mehemet-Ali pour ne donner à cette expédition que le caractère d'une lutte de prétendants. Les troupes destinées à faire partie de l'expédition s'organisent depuis plusieurs années sur la frontière du Darfour, c'est-à-dire dans le Kordofan, province récemment détachée de ce royaume, où elles se recrutent, non-seulement des habitants de cette province, mais encore des mécontents du Darfour qui viennent se réunir à Abou-Madian.

Maintenant, que la victoire seconde les calculs du vice-roi, et l'expédition du Darfour sera un de ses plus beaux titres de gloire. Le prince qu'il porte au trône du Darfour est son élève; il comprend les avantages de la civilisation européenne et brûle de la transporter dans son pays. Tout semble annoncer que la régénération du Soudan va commencer; tout y est intéressé: la science, l'industrie, le commerce, la moralisation de l'espèce humaine.

En présence des événements qui se préparent, nos lecteurs

nous sauront donc gré de leur faire connaître et le prince féodien sur qui repose l'espérance de voir enfin ces mystérieuses contrées du Soudan oriental ouvertes à la civilisation, et ce que l'on sait de l'état actuel de ces contrées. Plus qu'aucun autre pays, la France doit prendre intérêt aux progrès qui s'accomplissent en Afrique, car c'est elle qui y a porté la pré-

lâtitude N. à l'ouest de la haute Nubie ou du Sennar, c'est-à-dire à l'extrémité la plus reculée des États de Mehemet-Ali. Tenelty, la résidence actuelle du sultan Hussein, est à environ quatre cents lieues du Caire. Cette contrée paraît être aussi grande que la France; et ce n'est pas un faible sujet d'étonnement de rencontrer dans l'Afrique centrale un aussi grand pays soumis au gouvernement d'un seul chef. On sait, en effet que le propre de la barbarie et le trait caractéristique des peuples de la race noire est de ne présenter partout que des ébauches de société, c'est-à-dire d'imperceptibles États sans liens, sans éléments d'aggrégation. Dans l'Afrique occidentale on ne trouve ordinairement que des petits chefs exerçant à peine leur autorité sur quelques villages. C'est que l'existence d'un grand État ne saurait se concevoir qu'avec un degré de civilisation capable de faire sentir au loin l'action d'un gouvernement central et de triompher des difficultés des communications. Aussi, les contrées voisines du Nil, comme l'Éthiopie et le Darfour, où se rencontrent des princes puissants, de grands États, sont-elles bien moins barbares qu'on ne serait tenté de le supposer. Il est évident qu'elles se ressentent encore de l'ancienne civilisation égyptienne ou tout au moins de la domination romaine et arabe.

Il ne faut pas d'ailleurs confondre le peuple du Darfour avec les nègres proprement dits. Les Foriens ont la peau noire ou presque noire, mais non pas les traits grossiers de la race nègre. C'est le type égyptien plus fortement empreint de la couleur africaine que dans l'antique région de Memphis ou de Thèbes, mais la même distinction de traits. Le portrait d'Abou-Madian, que nous avons reproduit avec grand soin d'après le dessin de M. Maschereau, donne une idée du caractère élevé de cette race. On sait du reste que les jeunes filles foriennes sont célébrées par leur beauté dans les harems de l'Orient.

Le Darfour est encore peu connu. Le seul Européen à qui y pénétrer. C'est l'Anglais Browne, qui y séjourna trois années, de 1795 à 1798, et dont la relation renferme des détails intéressants sur le climat, le gouvernement et les mœurs de ce pays, bien que l'auteur y ait été malade ou prisonnier durant la plus grande partie de son séjour. Ce ne sont pas, du reste, les seuls documents que nous possédions sur cette contrée. M. Jomard, membre de l'Institut, dont le nom est si noblement attaché depuis trente ans aux progrès des sciences géographiques et à l'histoire de la nouvelle civilisation égyptienne, vient de publier sur le Darfour un ouvrage des plus curieux. C'est la relation d'un voyage fait dans ce pays par un cheykh arabe, Mohammed Ebn-Omar-el-Tounsi, traduite par M. le docteur Perron, et dont l'Illustration a déjà rendu compte dans son numéro du 18 octobre.



Portrait du sultan Abou-Madian.

mière le flambeau des sciences modernes. Mehemet-Ali n'est que l'enfant de notre expédition d'Égypte. C'est la vue des merveilles de notre civilisation qui lui a inspiré la pensée d'en établir les germes dans son pays; et c'est la France qui lui en a fourni les moyens.

Le Darfour, ou le royaume de Fôr, qui forme la partie orientale du Soudan africain, est situé entre le 10<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> de

si noblement attaché depuis trente ans aux progrès des sciences géographiques et à l'histoire de la nouvelle civilisation égyptienne, vient de publier sur le Darfour un ouvrage des plus curieux. C'est la relation d'un voyage fait dans ce pays par un cheykh arabe, Mohammed Ebn-Omar-el-Tounsi, traduite par M. le docteur Perron, et dont l'Illustration a déjà rendu compte dans son numéro du 18 octobre.



(Village dans le Kordofan.)



(Guerriers du Darfour en marche.)

Cette relation, écrite par un Arabe, étrangère à nos arts, à nos sciences et plein des idées superstitieuses de son pays, n'en est pas moins remarquable. Je ne sache pas qu'aucun Européen ait fait d'un peuple étranger une peinture plus aimable, plus saisissante. Le défaut des voyageurs européens est en général de trop mépriser les peuples qu'on appelle barba-

res et de ne les juger qu'au travers de nos idées, de nos opinions. La plupart de ces voyageurs, fort au-dessus de ces peuples par l'étendue de leurs connaissances, les égalent par les préjugés. Pour eux le héros au bouchier de lulle et armé de flèches n'est qu'un sauvage. Ils ne conçoivent ni l'audace d'Achille, ni la prudence d'Ulysse, ni la grandeur

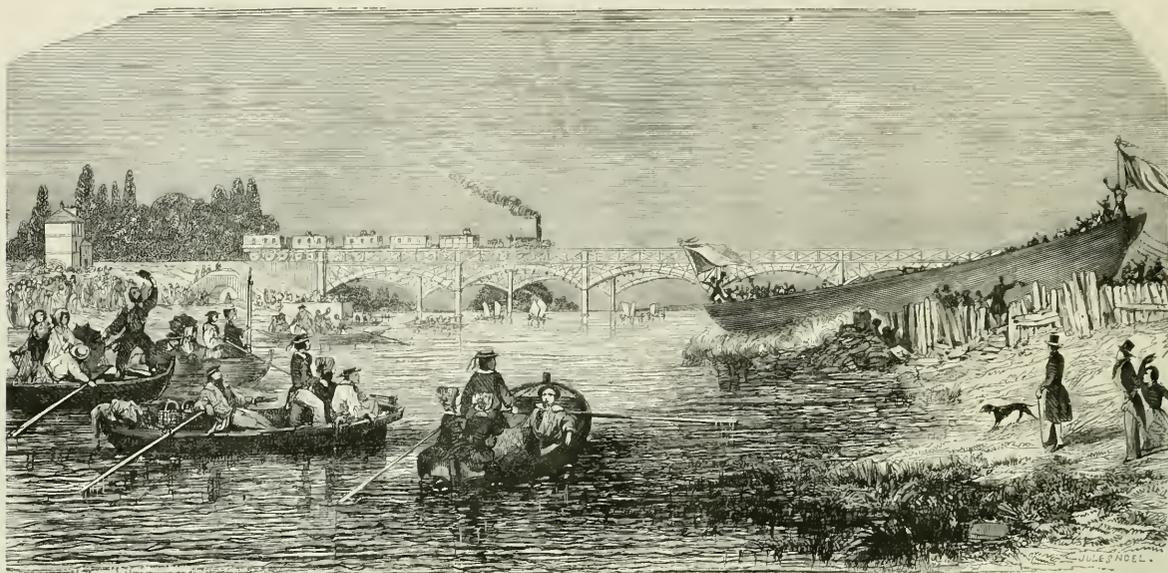
d'Agamemnon avec des sandales et des jambes nues; et quand ils ont minutieusement décrit les costumes, les modes, les usages et le cérémonial de la vie publique ou privée, ils croient avoir saisi l'esprit d'un peuple.

Tel n'est pas notre cheykh arabe. Comme il n'a pas la moindre prétention d'appartenir à une race, à une civilisa-





de barques qui semblaient des pygmées autour d'un géant. | tes machines, ta voiture et ton équipage, et, impatient de len- | au loin faire respecter les couleurs dont tu étais aujourd'hui  
Et maintenant, adieu, *Chaptal*? avant peu, tu auras reçu | dre la mer, tu quitteras le rivage qui t'a vu naître, pour aller | si coquettement paré! Adieu, beau bâtiment, que nos souhaits

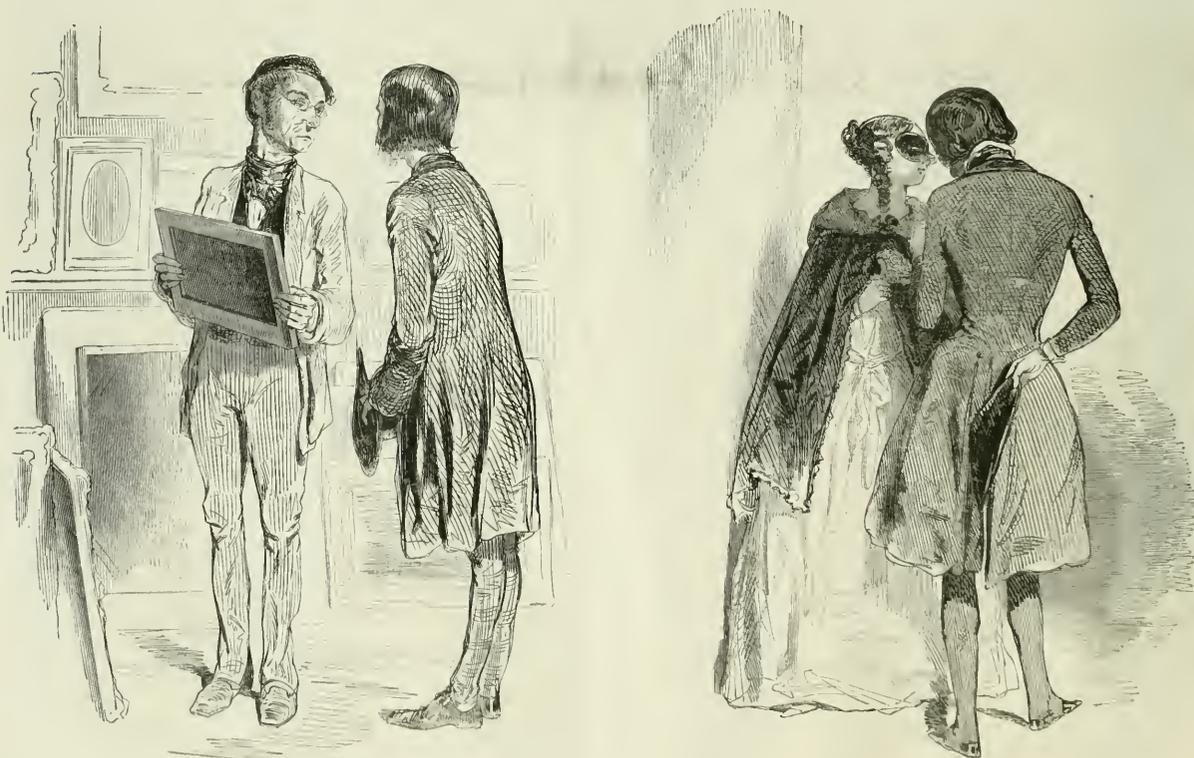


(Mise à l'eau du Chaptal à Asnières, le mardi 9 décembre 1845.)

l'accompagnement, et souviens-toi toujours de ton origine; sou- | malheur, le pied d'un ennemi de la France venait se poser | toi, plutôt que de courber ta glorieuse proue sous un pavillon  
viens-toi que tu es Français, Parisien! et si, dans un jour de | sur ton pont, entr'ouvre tes flancs et engloutis l'ennemi avec | étranger.

#### Publications illustrées.

*Le Diable à Paris.* — Œuvres choisies de Gavarni (1).



(Ça! un Téniers! c'est un... Commeat vous appelez-vous?)

(Nous n'aimons-nous ce so-ré? — Non, j'ai affaire.)

(1) Chez Hetzel, éditeur, rue Richelieu, 76; rue de Me-  
nars, 40. *Le Diable à Paris*, un volume in-8°, 47 fr.; 52 fr. les  
deux vol. — Œuvres de Gavarni, 40 fr. le vol. comprenant 80 des.

*Le Diable à Paris* est arrivé à sa dernière livraison; le second  
volume, qui se termine cette semaine, contient la conclusion  
de l'ouvrage. Ce n'est pas que la matière soit épuisée; dé-

crire une ville, un univers comme Paris, le décrire tout en-  
tier, choses et hommes, est une tâche qui pourra bien de-  
meurer toujours imparfaite. Mais l'éditeur du *Diable à Paris*

CONSEILS A LA PROVINCE.



(Parler son chapeau sur la cuisse gauche.)



(Conduire galamment au buffet une dame qui doit donner des bals.)



(Saluer ainsi les dames.)



(Parler négligemment à sa danseuse de la marquise de B., de la duchesse de C. et de la princesse de C., bien qu'on ne les connaisse pas.)



(Prendre un air gracieux-mélancolique en exécutant la poika.)



(Se présenter ainsi dans le salon.)

a cru devoir s'arrêter. Avancer n'est point arriver, s'est-il dit avec raison. Or à quoi sert un pas de plus, si ce pas ne doit jamais être le dernier? Placé entre ces deux extrémités, dont l'une au moins était inévitable, celle d'être sans fin si nous voulions tout dire, ou celle d'être incomplet si nous ne voulions pas lasser la patience des lecteurs, avons-nous eu tort, se demande-t-il, de choisir la moins fâcheuse, c'est-à-dire celle que le lecteur pouvait le mieux pardonner?

Cette question est si délicate que nous n'osons pas la décider. Pour nous, nous regrettons de ne plus recevoir cette charmante revue hebdomadaire rédigée par nos plus habiles et plus célèbres écrivains et illustrés par Gavarni, Bertall et Champan. Mais le diable a plus d'esprit que nous; peut-être a-t-il agi sagement. L'homme est ainsi fait, qu'il finit par se lasser de tout, même de la perfection. Qui sait si nous n'aurions pas un jour dédaigné ces chefs-d'œuvre qui nous sembleront d'autant plus précieux qu'ils auront été plus rares?

Le second volume du *Diable à Paris* a obtenu une plus grande vogue que le premier, il l'égalé s'il ne le surpasse pas. Sa composition est aussi variée et aussi piquante, ses illustrations se distinguent par les mêmes qualités. P. J. Stahl le commence et le termine. M. de Balzac y a conservé le *souvenir de ce qui disparaît de Paris*, Léon Golzan a décrit les *théâtres de Paris*, Charles de Boigne a révélé les *mystères du Jockey-Club*, Eugène Guinot a raconté *l'histoire des veuves du diable*, George Sand a rendu compte de *l'arrivée et des représentations des Indiens loways* à la salle Valentino, Armand Marrass a



(Les enfants terribles. — N'est-ce pas, monsieur Prudhomme, qu'on ne met pas une H à omelette!... Vois-tu, mamau.)

peint *Paris politique* dans la salle des Pas-Perdus, à la chambre des députés, etc., etc. A tous ces noms ajoutés encore ceux de MM. A. Karr, Ourliac, Laurent-Jau, Altaroch, Charles Nodier, Stendhal, Henri Monnier, etc., etc. Mais l'éditeur du *Diable à Paris* s'était proposé de faire tout à la fois *l'histoire* et la *physiologie* de la grande ville, c'est-à-dire prendre de Paris le passé et même temps que le présent. Le premier volume contenait *l'histoire de Paris* par l'auteur de *l'histoire des Français*, M. Théophile Lavallée a écrit pour servir d'introduction au second volume la *géographie de Paris*, un ouvrage complet, un livre tout entier, qui lui coûte un an d'études et de recherches, et qui renferme, en onze livraisons de petit texte, la matière d'un volume in-8.

La *Géographie de Paris* résume, en dix-neuf chapitres, la description méthodique des quartiers, des rues et faubourgs de la capitale, d'après leur formation historique; celle de tous les lieux que des souvenirs politiques, littéraires, biographiques, anecdotiques et archéologiques ont rendus célèbres; celle des monuments anciens et modernes, des établissements et édifices publics; celle des maisons ou palais devenus historiques par la gloire ou par le crime, par la naissance ou la mort de quelques hommes fameux. C'est l'itinéraire le plus complet et le plus simple, le plus agréable et le plus savant qu'on puisse offrir à ceux qui ne connaissent pas la grande ville. Enfin la géographie de Paris est devenue entre les mains de l'auteur un immense et dramatique panorama où se déroule l'histoire de la France tout entière.



(Les amoureux, ça se moque de nous, parce que nous nous sommes tenu, et que ça se promet.)



(—Y avait deux parisiens de la queue qui se disaient tout bas que la défunte était une femme bien légère. —Merci! j'aurais voulu les voir, eux, à la descendre, la syphide, d'un troisième au-dessus de l'autre-sol.)



A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la Compagnie de Publicité. Prix de la ligne, Librairie et Industrie, 90 centimes.

5<sup>e</sup> ÉDITION ILLUSTRÉE.

PAGNERRE, ÉDITEUR, RUE DE SEINE, 14 BIS.

5<sup>e</sup> ÉDITION ILLUSTRÉE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE HISTOIRE DE

DIX ANS, 1830-1840, PAR LOUIS BLANC

Illustrée de 25 magnifiques gravures sur acier :

12 SUJETS DESSINÉS PAR JEANBON, 12 PORTRAITS DES CÉLÉBRITÉS CONTEMPORAINES ET LE PORTRAIT DE L'AUTEUR DESSINÉ PAR MERCURI ET GRAVÉ PAR FRANÇOIS.

Table with 4 columns: LISTE DES GRAVURES, LISTE DES PORTRAITS, SUJETS, NOMS DES PEINTRES ET DES GRAVEURS. Includes names like Berri, Anvers, Lyon, Carrel, Constantin, Nazib, Odilon Barrot, Berryer, Garnier-Pagès, Thiérs, Cormenin, Arago, M. Jouffroy, MM. Colin, Demarbo, Fréley, Gabriel, Garnier, Geoffroy, Lechard, Nargeot, Outhwaite, MM. Calamatta, David, Gravaers, MM. Burdet, Caron, Charles Blanc, François, Girou, Gouthière, C. Jacquemin, Maudouin.

5 beaux volumes in-8, publiés en 50 livraisons, une fois les samedis... PRIME AUX CINQ MILLE PREMIERS SOUSCRIPTIONS... Les cinq volumes seront publiés avant la fin du mois.

NOTA. Les souscripteurs aux PRÉCÉDENTES ÉDITIONS sont prévenus qu'après le mois de janvier ils ne pourront plus retirer les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> vol. Les trois premiers volumes sont entièrement épuisés.

W. COQUEBERT, éditeur de l'HISTOIRE DES GIRONDINS, par M. A. DE LAMARTINE, 48, rue Jacob, à Paris.

LA BRETAGNE ANCIENNE ET MODERNE.

LE FOYER BRETON TRADITIONS POPULAIRES.

LE MONDE TEL QU'IL SERA EN L'AN 5000.

Un splendide volume, très-grand in-8 Jésus, orné de 14 de 20 vignettes sur acier... Un joli volume grand in-8 et orné de quatre belles eaux-fortes... Et avec la couverture spéciale de reliure... 12 fr.

HISTOIRE POPULAIRE ANECDOTIQUE ET PICTOESQUE DE NAPOLEON ET DE LA GRANDE ARMEE. PAR EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE.

chez P. BOIZARD, éditeur, rue Jacob, 25, et chez tous les libraires de France et de l'étranger. Ouvrages terminés POUR EHRENS. LE SECRET DE ROME AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

LES ENVIRONS DE PARIS, Histoire, Paysage, Monuments, Mœurs, Tradition. Ouvrage rédigé par l'école de la littérature, sous la direction de CIL. NODDIER et L. LEBLANC.

LES RUES DE PARIS, PARIS ANCIEN ET MODERNE. Origine, Histoire, Monuments, Mœurs, Chroniques. Ouvrage rédigé par l'école de la littérature.

MYSTÈRES DE L'INQUISITION D'ESPAGNE PAR M. V. DE FÉRAL. Avec notes historiques et une Introduction de M. MANUEL DE CUENDIAS.

MAGNIFIQUES ÉTRENNES — publication de luxe paraissant trois fois par mois. — 36 NUMÉROS PAR AN.

LE JOURNAL DES DAMES.

1000 Dessins de Broderies, Tapisseries d'ameublen. 20 Gravures de Mdes colorées, inédites. 12 Morceaux de musi. pe.

ABONNEMENTS: Paris, Départ. Étranger. Un an. 25f. 50f. 55f. Six mois 15 15 18. Trois mois 7 50 8 50 10

Chaque numéro, imprimé avec luxe, aura une feuille d'impression de 16 pages, format in-8°... dont il sera accompagné. — Un ARTICLE D'HYGIÈNE spécialement rédigé en vue des besoins particuliers aux dames...

LONGUEVILLE, 10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français. CHEMISES. HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER.

LIMONINE. Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade.

MADAME CLÉMENT, auteur du COUBEAD SANGLAN, vend cet intéressant ouvrage sur l'avenue dévouée, 50 c. et 75 c., avec portrait, rue de Tournon, 5, maison précédemment occupée par mademoiselle BERTHIAUD.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. LE SIROP ANTIPHOLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins...

LE CHOCOLAT MÉNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence.

PANSEMENT DES VESICATOIRES Facile, régulier, indolore, avec PAPIER COMPRESSÉ ET SERRE-BRAS D'ALBESPEYRES, Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

EAU DE TOILETTE de la DUCHESSE, DISTILLÉE PAR DEMARBOIS ET CHARDIN Fournisseurs de Roi, 15, RUE SAINT-MARTIN. Includes coat of arms and decorative border.

LA COMPAGNIE DE PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne, reçoit les annonces pour la combinaison des journaux, au prix de 2 fr. 20 c. la ligne.

**Le lieutenant général comte Compans.**

Encore un hommage funèbre à rendre à un de ces héros de la république et de l'empire. La tombe s'est encore ouverte pour un de ces volontaires de 1792, un de ces soldats improvisés qui prirent goût à la gloire et devinrent des généraux illustres. Compans, retiré dans le département d'où il était parti pour courir à la frontière, et où il était revenu après une longue carrière si noblement remplie, chargé d'ans et de blessures, vient d'y mourir dans sa soixante-dix-septième année.

A l'armée des Alpes, à l'armée d'Italie, au siège de Toulon,

à l'armée des Pyrénées-Orientales, et de nouveau encore à l'armée d'Italie, Compans s'était successivement distingué partout, et avait su mériter l'estime et la confiance de Dugommier, de Grenier, de Championnet, de Suchet, de Masséna, de Bonaparte, de tous les généraux sous lesquels il avait servi. Dès 1798, sa conduite en Italie contre les Autrichiens et contre les Russes lui valut le grade de général de brigade. A Murazzo, à San-Giacomo, à Montebello, il fit des prodiges de valeur, fut gravement blessé à Austerlitz, et sut conquérir à Léna le grade de général de division. Napoléon, qui le re-



gardait avec raison comme un de ses meilleurs officiers généraux, ne tarda pas à lui donner d'autres témoignages de son estime en le créant successivement grand-aigle de l'ordre de la Légion d'honneur, comte et grand-croix de l'ordre de la Réunion.

Compans continua à s'associer aux exploits de l'empire, et il n'est guère de bulletins dans lesquels son nom n'ait été honorablement cité. Durant la campagne de Russie, il faisait partie du corps du prince d'Eckmühl. Dans la retraite, il fit des prodiges de valeur. A Lutzen, à Bautzen, à Wachau, à

Leipzig, ses efforts furent héroïques, et quand, criblé de balles et de coups de sabre, il prit part à la campagne de France, il fut au premier rang des braves qui disputèrent le terrain pied à pied. Sa défection de Sezanne est un des beaux faits de notre histoire militaire.

Le général Compans avait été appelé à la chambre des pairs le 17 août 1818. Il y vota constamment avec l'opposition constitutionnelle de la restauration. Depuis plusieurs années, aux prises avec les infirmités, il s'était enlevé dans la retraite.

**Modes.**

Tandis que des fusions s'opèrent de tous côtés dans le monde financier, il se forme, au contraire, une scission dans le monde des modes. Une partie des grandes maisons de modes garde intacte la forme Pamela; une autre partie se contente de la modifier légèrement, en conservant l'évasement de la passe et en la rapprochant des jupes. Enfin, la portion complètement dissidente abandonne entièrement cette forme. Parmi ces dernières, nous devons citer la maison Lucy-Hocquet, place dans le voisinage des riches hôtels de la rue de la Paix, est devenu principalement le rendez-vous de la fashion étrangère. Cette habille moliste a remplacé le chapeau Pamela par un autre chapeau dit à la Duchesse, dont la passe abaisse encastré plus agréablement la figure; le velours plein ou épinglé continue à être employé pour ces chapeaux de promenade avec les plumes et les aigrettes, soit naturelles, soit assorties à la couleur généralement foncée de l'étoffe. Nous avons remarqué dans le même magasin des bonnets à la Sovigne, à la Charlotte Corday et à la Maintenon, ornés de grosses roses, qui ne peuvent manquer de produire un charmant effet au spectacle ou dans les soirées.

S'il ne se manifeste qu'une simple scission parmi les modes, il y a en revanche anarchie complète parmi les couturiers, au moins quant à la forme des robes. Après les redingotes amazones en casimir ou en drap léger et les redingotes à la mousquetaire décorées de passementeries en point d'Espagne, nous trouvons les corsages indistinctement montants, tout à fait fermés, ou bien ouverts en corset et à grands revers; les uns, garnis et ceinturés, présentent deux pointes cravées au bas de la ceinture; d'autres ont des bouspines tournantes à la catalane avec caraco dans le bas du dos.

Mais ce qui constitue l'élégance en fait de robes, c'est le luxe de leur décoration, qui est poussé au plus haut degré; les boutons, la passementerie (comme dans notre gravure), l'aigle, la marocassite, et même les perles précieuses, font mouler les garnitures de certaines robes à un prix fabuleux, surpassé seulement par celui des mouchoirs, qui empruntent une richesse première à la dentelle et à la broderie; des dessinateurs habiles consacrent aujourd'hui leur talent à créer, pour l'ornementation du mouchoir, des complications de chiffres, de devises, cartouches et cassoies, dont le talent, si comme des brodeuses parisiennes traitent les contours en soie de toutes couleurs entremêlées de fils d'or et d'argent.

Les cordonniers ont enfin compris que le maroquin employé à la chaussure était destiné, non pas à couvrir à peine le bout de l'orteil, mais à soutenir le pied; aussi font-ils nous beam-

coup plus haut que par le passé la peau des bottines; un talon étroit et convenablement élevé ajoute à la grâce de la cambrure et garantit en partie la chaussure du contact de l'humidité. Quant aux parassus et aux vêtements destinés à préserver du froid, nous n'avons à enregistrer d'autres formes nouvelles que celles auxquelles on a donné les noms de piletot-caprice, pelisse-roulière et châlelain; ces dernières, qui ressemblent à un large mantelet, descendent fort bas, ont pour ceinture, mais seulement par derrière, un volant assez haut taillé en biais, posé presque à plat, de manière cependant à badiner un peu.

Les coiffures en cheveux ornées de fleurs naturelles ou artificielles menacent de remplacer cet hiver les bonnets et autres coiffures ajustées; cette tendance, qu'on peut remarquer au Théâtre-Italien, offre aux femmes l'avantage de tourner leur chevelure de la manière qui sied le mieux à leur physionomie. C'est ainsi que l'on peut voir indistinctement employes les bandeaux lisses ou ondules, les boucles tombantes à l'anglaise on tounées sur l'oreille et se rattachant au derrière de la coiffure, qui se compose invariablement d'une double torsade, d'une natte ou de cheveux tordus et relevés en casaque. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette simplicité, qui convient au théâtre, devient au bal un luxe par la simple adjonction de quelques épingles en brillants, ou de grappes de lucasia et autres fleurs tombantes.

Jamais le goût et le travail lyonnais n'ont produit de plus riches étoffes que cette année; les damas brochés couleur sur couleur à larges rayures ornées de guirlandes de fleurs, arabes, les pekins satines, la noire à rayures de velours s'offrent, dans tous les magasins de haute nouveauté, aux regards éblouis et à l'indécision des femmes élégantes qui tiennent à inaugurer avec éclat les premiers bais de la saison.

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Une bergère occupée à tresser des fleurs se rencontre souvent dans les tableaux de Watteau.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinoï-Dvor. 22. — F. BELLIER et Co, éditeurs de la *Becue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez ESTIÈRE et CHEZ DUBOS, libraires.

Chez V. HEBERT, à LA NOUVELLE-ORLÈANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES D'ÉPOCHET.



# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 147. VOL. VI. — SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an; 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Portraits de lord Wellington et de lord Palmerston. — Courrier de Paris. — Théâtres. Une Soirée des Éléphants de la Pagode. — Exposition de peinture et de sculpture de Bruxelles. Les chiens et le perroquet; Groupe d'enfants; Le Marchand de bijoux; Un Hiverage dans la Nouvelle-Zélande. — Le Panneau de boiserie. Nouvelle, par M. Fabre d'Olivet. (Fin.) — Le Caucase. Quatre gravures, d'après les aquarelles du prince Gagarine. Un parti de Tcherkesses allant faire du butin; Un halte de chasse en Mingrélie; Palais du khou de Bakou. Types des principaux peuples du Caucase. — Les insectes nuisibles à l'agriculture. Moyens de les détruire, par M. Robert. Dix-sept Gravures. — Galerie de l'Illustration. — Correspondance. — Publications illustrées. Histoire d'Angleterre, par MM. de Roujoux et Mangout. Neuf Gravures. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Musée algérien à Paris, Mosaïque de Kouliat-Aly. — Rébus.*

### Histoire de la Semaine.

**RESTITUTION DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.** — M. le ministre de l'instruction publique vient de publier une série d'ordonnances qui rétablit le conseil royal de l'université sur les bases du décret organique du 17 mars 1808. Cette mesure a été accueillie par l'opinion avec des sentiments divers; elle devra être déferée aux Chambres à l'occasion du traitement de deux nouveaux conseillers titulaires qui portent à dix, au lieu de huit, le nombre de ces fonctionnaires.

**DESTITUTION D'UN RECEVEUR GÉNÉRAL.** — Un acte de M. le ministre des finances a fourni, avec la mesure de son collègue de l'instruction publique, matière à la polémique de la semaine entière. Le doyen des receveurs généraux, M. Baudouin (de la Seine-Inférieure) a été révoqué parce que son nom a figuré pour la forme sur une liste de *fusionnistes*

pour la concession de la ligne de Lyon. On a fait observer que si le ministre regardait les fusions comme coupables, il était de son devoir de les déjouer en ajournant les adjudications, mais que ne le pas faire, et frapper ceux qui *fusionnent*, c'est se montrer presque inconsequent.

Cette destitution menace par contre-coup la place de Rouen d'une véritable crise. M. Baudouin, dont la fortune est considérable et le crédit immense, escomptait plus à lui seul aux industriels et aux armateurs de la ville et du département, que tous les banquiers et la banque de Rouen ensemble. Son portefeuille est plein de valeurs dont les échéances deviendront définitives s'il entre en liquidation, comme on s'y attend, aujourd'hui que rien ne le retient plus à Rouen. Il résultera de ces crédits nombreux arrêtés tous en même temps, une secousse générale et de nombreux malheurs particuliers. — M. Baudouin, qui était en même temps régent de la banque de France, à titre de receveur général, a envoyé sa



(Lord Wellington.)



(Lord Palmerston.)

démision au gouverneur. On annonce qu'un grand nombre d'actionnaires se proposent de porter leurs voix sur lui pour le faire rentrer au conseil de régence comme banquier et en remplacement d'un autre régent auquel on a été amené à demander sa démission. On annonce aussi que, pour amortir l'effet de la destitution et conjurer la rançonne du destitué, son fils va être appelé à la recette générale de Montpellier.

**CONSEILS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE, DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE.** — Ces conseils ont vu ouvrir leur

session le 15 par un discours de M. le ministre du commerce. Le lendemain ils ont constitué leurs bureaux respectifs.

Le conseil général d'agriculture s'est réuni un nombre de trente-huit membres; il a nommé pour président M. le duc Decazes, et pour vice-présidents MM. le comte de Gasparin, Darblay et Thonret. Il s'est ensuite divisé en onze commissions dont voici le titre: Des irrigations; — du crédit agricole; — de l'amélioration des races de bestiaux; — des laines; — des lins; — des vins; — de l'instruction agricole;

— des fers et des aciers; des caisses de prévoyance; — de la vaine pâture; et des vœux et objets divers.

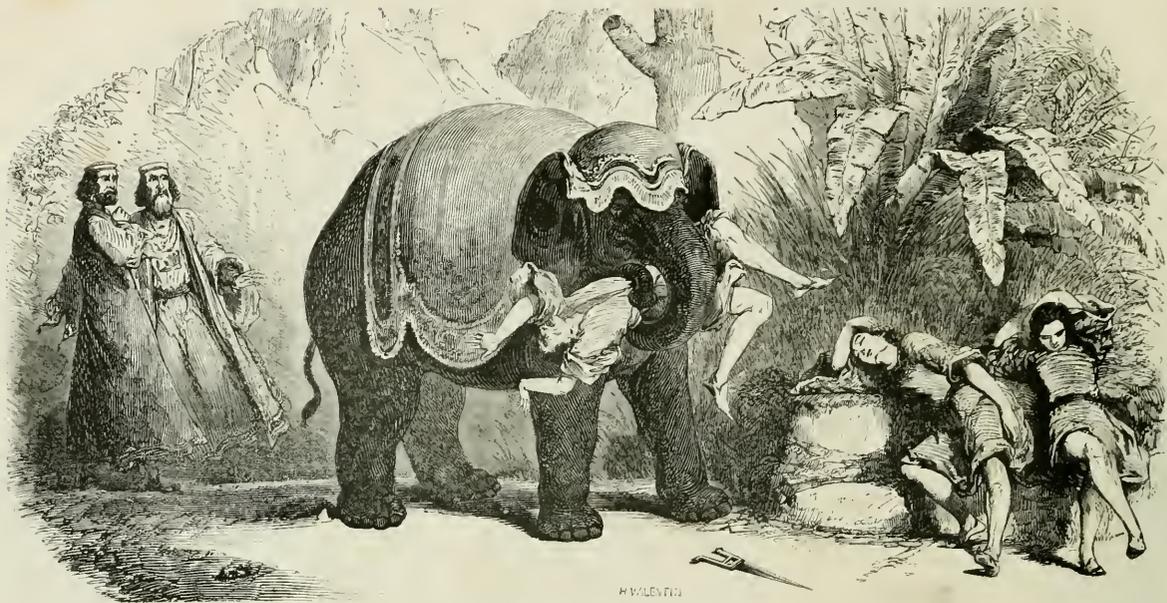
Le conseil général des manufactures a nommé pour président M. Mimerel, et pour vice-président M. Bérard.

Le conseil général du commerce a élu M. Legentil président et M. Delarochette secrétaire.

**DISPOSITIONS CONTRE LA TRAITE.** — Le *Moniteur* a publié une déclaration faite au nom de la France et de la Grande-Bretagne, en vertu de l'article 7 de la convention du 29







(Cirque-Olympique. — Les Éléphants de la pagode.)

les habitants de l'Indo-Chine. Nos mastodontes étaient couverts des fleurs gigantesques de l'Orient ; la scène pliait et s'affaissait sous des morceaux de temples, de palais et de pagodes ; il y avait des arbres jusque dans les frises, et les talipals roulaient leurs fruits énormes jusqu'à l'orchestre. Succès monstre.

Exposition des Beaux-Arts à Bruxelles.

1843.

Les deux dernières années qui sont près de finir consacrent pleinement la renaissance de l'art belge, et il n'est plus permis à la critique parisienne de ne pas compter avec les ar-

les efforts plus récents de M. Gallait et de M. Wiertz, ne compte point encore, en Belgique, un nouveau Rubens, on y peut trouver, dès à présent, trois ou quatre peintres de che-

val et dont le niveau n'est pas toujours indigne de Teniers, d'Adrien Ostade et parfois même de Rembrandt. Nous savons qu'on ne se contente pas de ressusciter non l'esprit, mais la lettre même de l'ancien art flamand. « Partout l'imitation, s'écrie-t-on, nulle part l'originalité !... » A cela nous répondrons :

Toute renaissance implique une filiation plus ou moins directe ; et à qui l'art belge ira-t-il demander une direction, si ce n'est aux maîtres fameux qui l'ont illustré pendant plusieurs siècles ? Que fait la France depuis plus de vingt ans ? Après avoir imité la statuaire antique, ne s'est-elle pas éprise tout à tour des Vénitiens, des Espagnols et de l'école romaine. En ce moment ne se laisse-t-elle pas entraîner aux tendances archaïques et rétrogrades de l'Allemagne. Enfin les maîtres flamands et hollandais lui sont-ils étrangers ? Pourquoi la Belgique seule serait-elle exclue du droit que s'attribue notre école d'aller puiser aux anciennes sources ? Oui, certes, nous aimons à rencontrer des artistes profondément originaux, comme Gros, comme Horace Vernet, comme Schnetz, comme Léopold Robert ; mais dédaignerons-nous les Prudhon, les Gérard, les E. Delacroix, les Decamps, les Ingres, les Paul Delaroche, parce qu'ils ne relèvent pas exclusivement d'eux-mêmes. Pourquoi l'art contemporain ne profiterait-il pas des efforts accomplis par les siècles antérieurs. Sans doute, les artistes belges rappellent plus fidèlement leurs célébres devanciers que nous ne rappelons nos modèles ; mais cela vient de ce que l'imitation, chez nous, s'adresse à plusieurs écoles différentes, est nécessairement moins sensible que, si elle se concentrait sur une seule, comme chez les Belges. Le caractère qui nous distingue a son prin-

cipe dans l'esprit essentiellement électrique dont nous sommes animés. Empruntant à tous les siècles et à tous les systèmes, et fondant le tout dans le sentiment qui nous est par-



(Exposition de Bruxelles. — Les chiens et le perroquet, tableau par M. Verboeckhoven.)



(Exposition de Bruxelles. — Groupe d'enfants, sculpture de M. Leclercq.)

ciels d'Anvers, de Bruxelles, de Gand, de Liège, de Louvain, de Bruges et de Spa. Si la peinture historique, malgré le talent incontestable de MM. Wappers et de Keyser, malgré

tant à plusieurs écoles différentes, est nécessairement moins sensible que, si elle se concentrait sur une seule, comme chez les Belges. Le caractère qui nous distingue a son prin-

ciplier, nous ne pouvons, aussi facilement que nos voisins septentrionaux, être accusés de reproduire une certaine forme et un certain coloris. Naturellement plus aptes que tout au-

tre peuple à la généralisation, nous nous plaignons à rapprocher et à étendre ; nous n'avons ni le goût ni la patience d'ab-

straire ou d'isoler. Les *far-simile*, les trompe-l'œil et les monographies sont diamétralement contraires à notre génie.

Aussi, dans les arts du dessin, nous faisons-nous remarquer plutôt par la composition et par le sentiment que par le



(Exposition de Bruxelles. — Le Marchand de bijoux, tableau par M. Madou.)

rendu. Il en est tout autrement des Belges : sans être étrangers à l'histoire générale des arts, puisque leur plus grand maître, Rubens, avait parcouru l'Italie, et que, plus tard, soit comme peintre, soit comme agent diplomatique, il visita l'Angleterre, l'Espagne et la France ; sans être, dis-je, étrangers aux doctrines plastiques ou linéaires suivies par ces différentes nations, les Belges sont, avant tout, de leur pays. Dans Rubens lui-même ils acceptèrent plutôt le coloriste que le penseur et le dessinateur. Sa fougue, sa grande manière et sa liberté de pinceau furent contraintes de se plier aux exigences flamandes, et s'il n'avait représenté la vie sous son expression la plus sensible, ils l'auraient peut-être dédaigné. Aujourd'hui, comme alors, ils réclament premièrement l'exactitude de l'aspect ; et, pour eux, l'aspect se résume dans la couleur et dans le mouvement. Les autres qualités pittoresques sont entièrement subordonnées à celles-là, si même elles ne sont écartées. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient concentré presque toutes les forces de leur esprit dans l'étude des maîtres en qui se personnifient leurs teneurs. Par là s'explique l'air de famille qui règne entre eux et leurs prédécesseurs ; sans compter que, ne pouvant se résoudre à admettre le costume moderne, ils y ont substitué, comme nous l'avons fait nous-mêmes, les vêtements plus amples et plus brillants des siècles antérieurs ; ce qui établit un rapport de plus entre leurs œuvres et les productions qui leur servent de modèles.

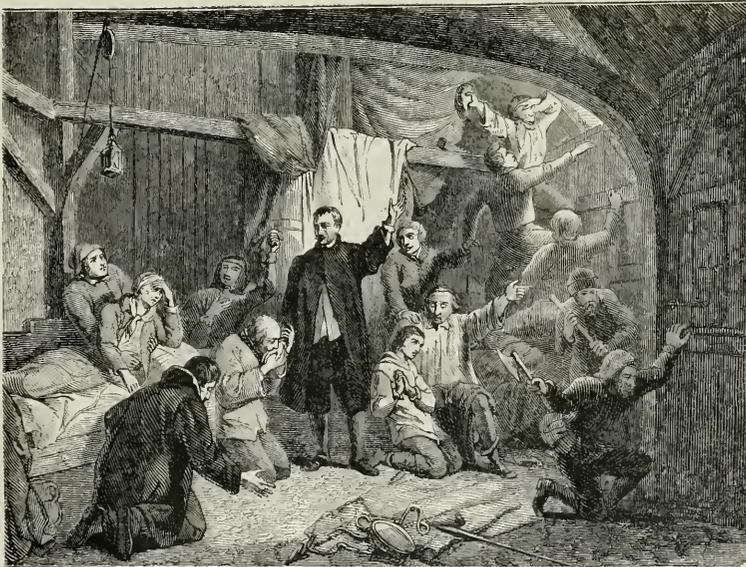
Nous reconnaissons donc volontiers qu'ils ressemblent aux anciens maîtres flamands, comme le fils ressemble à son père ;

que les Madou, les Dyckmans et les Verheyden soient de simples copistes. Nous aurions même que nous aurions peine à nous consoler de leur absence, et que leurs compositions ne seraient pas toujours remplacées par celles des grands artistes dont ils appliquent et perpétuent les doctrines.

A l'appui de nos paroles nous aurions voulu apporter un plus grand nombre de preuves ; mais, sans compter que MM. Wappers, de Keyser et Dyckmans ont fait défaut cette année à l'exposition de Bruxelles, nous nous sommes vu contraint par le manque d'espace et par les exigences de notre rédaction, à limiter et à varier nos choix. M. Madou représente donc ici les peintres de genre ; M. Wiltkamp, les peintres d'histoire ; M. Verbeeckhoven, les peintres d'animaux, et M. Leclercq, les statuaires.

M. Madou mérite, sous tous les rapports, la place d'honneur que nous lui assignons. Moins biché que MM. de Bloch et Molyn, plus indépendant et plus correct que M. Leys, il ne se traîne pas comme MM. Briaux, Deloese et de Nater, dans les détails pénibles d'une exécution microscopique. Il se montre à la fois hardi et consciencieux.

Ce fut par de spirituels dessins qu'il débuta, et chacun se rappelle une suite de lithographies où il avait représenté diverses anecdotes relatives aux plus célèbres peintres de la Belgique et de la Hollande. A cette époque il n'avait point élevé ses desirs jusqu'au pinceau, et, sans les sollicitations



(Exposition de Bruxelles. — Un Hiverage à la Nouvelle-Zélande, tableau de M. Wiltkamp.)

mais nous ne leur refusons pas pour cela toute originalité, et, pour ne citer que quelques noms, nous ne voyons pas

encore pris la palette. Modeste jusqu'à la timidité, il n'osait





trophées, non sans de violentes disputes souvent ensanguinées; on se livre à la joie, on exalte les hauts faits en faisant circuler les outres de bouza (1), tandis que les parents

des guerriers morts font éclater une douleur bruyante autour des cadavres qu'ils ont emportés. Laisser un mort au pouvoir de l'ennemi est une honte ineffaçable aux yeux des ha-

bitants de cette partie du Caucase. Il arrive qu'un détachement de troupes russes marche paisiblement sans être autrement inquiété que par une faible fusillade engagée par des



[Le Caucase. — Parti de Tcherkesses allant faire du butin, d'après une aquarelle du prince Gagarine.]



[Le Caucase. — Halte de chasse en Mingrelie; d'après une aquarelle du prince Gagarine.]

(1) Cette liqueur s'obtient par la cuisson du raisin, quelquefois on la fait avec du grain fermenté, et alors le bouza ressemble à de la petite bière.

jeunes gens qui veulent faire leurs preuves. Mais si un Tcherkesse tombe mort ou blessé, l'affaire devient immédiatement un combat à outrance, tout ce qu'il y a de guerriers se pré-

cipite autour du mourant pour le disputer aux tirailleurs qui de leur côté tiennent à honneur de s'en emparer. La mêlée devient sanglante et, pour conserver un cadavre, on en cou-

che encore une douzaine à côté.

« L'amour de la famille et les liens de la parenté n'ont aucune force chez les Tchérkesses. Ils regardent les sentiments tendres comme indignes d'un guerrier ; en revenant d'une longue absence, un homme n'oserait pas aller voir immédiatement sa femme ou ses enfants, et ce n'est que la nuit et à la dérobée qu'il satisfait aux instincts de son cœur. S'informer auprès d'un Tchérkesse de la santé de sa famille, lui demander s'il est marié, sont de graves offenses et d'impardonnables infractions à leur code de famille. L'enfant d'une noble famille quitte de bonne heure ses parents pour être confié à un atalik ou précepteur, qui est chargé de son éducation jusqu'à l'âge de dix-huit ans et lui apprend l'équitation et le maniement des armes. Cette coutume contribue à diminuer l'amour du fils pour le père en faveur de l'atalik qui fut le compagnon de sa jeunesse.

« Les Tchérkesses sont connus pour la beauté de leur race si hautement appréciée en Turquie et en Égypte. Ils ont généralement les traits réguliers, le nez droit et aquilin, les yeux expressifs et la barbe soigneusement entretenue. Ils se rasent le crâne, à l'exception d'une mèche de cheveux, qu'ils laissent croître, pour que les infidèles emportent leur tête sans la souiller, au cas où elle tomberait dans un combat. La finesse de leur taille, la petitesse de leurs pieds, toujours élégamment chaussés, leur donnent un air remarquable de distinction. Dès l'âge le plus tendre, les jeunes filles serrent le corps dans un corset de peau que l'é-



(Le Caucase. — Palais du khan de Bakou; d'après une aquarelle du prince Gagarine.)

pou seul a le droit d'enlever avec son poignard ; n'étant pas astreintes aux rudes travaux de la terre, comme cela a lieu dans d'autres parties du Caucase, elles conservent la blancheur de leur teint, et méritent à tous égards leur réputation de beauté. Quoique les jeunes filles jouissent d'une assez grande liberté, les femmes mariées sont surveillées sévèrement et réduites aux occupations intérieures du ménage. Les épouses des princes jouissent seules de plus de liberté et conservent une position exceptionnelle, entourées d'honneurs et de certains privilèges plus ou moins extraordinaires. Ainsi, par exemple, une femme de haute naissance ne doit jamais toucher la terre en marchant ; quand elle quitte le tapis où elle s'accroupit à l'orientale, elle pose ses pieds sur deux petits bancs auxquels sont adossés des courroies qui l'aident à se relever sans cette singulière chaussure, triste privilège qui les oblige à rester presque constamment assises ou couchées.

Enfin pour un moment la grande dame tchérkesse, passons sans toucher terre d'une extrémité de la côte orientale de la mer Noire à l'autre extrémité ; allons en Mingrétie assister à une partie de chasse.

« Quel imposant spectacle que celui qui s'offre aux regards du voyageur débarquant à Redoute-Kale, pour se rendre à Coutais, à travers l'O-diche ! Partout un sol fertile et une végétation luxuriante. Le hêtre, le chêne, l'aune, le charme, atteignent des dimensions gigantesques, tandis que le platane, le buis, le laurier, rivalisant de séve et de vigueur,

TYPES DES RACES CAUCASIENNES; D'APRÈS UN CROQUIS DU PRINCE GAGARINE.



Tchérkesse, musulman sunnite. Mingrélien, chrét., rel. grecq. Tatar nogais, musul. sunnite. Géorgien, chrét., rel. grecq. Arménien, chr., égl. d'Arm. sd. du diable. Kurde, musulman chéite. Tatar du Chirvah, musulman chéite. Indien de Bakou, adorateur du feu. Lesguis, musulman chéite. Cosaque du Terek, chr., rel. gr., vieux croyant.

deviennent véritables arbres. La vigne, fuyant l'humidité du sol, s'enlace autour de tous les troncs, grimpé, s'égare et retombe en festons gracieux chargés de grappes. Ce riche tableau est dominé par un amphithéâtre de montagnes, sombres

et couvertes de forêts, derrière lesquelles s'élève un second rang de crêtes rocailleuses qui se confondent dans un lointain bleuâtre. Enfin, par-dessus ce peuple de géants, blanchissent la double tête de l'Elbrous et la coupole brûlante du Pass-mta,

qui donne naissance à l'Ingour, à l'Ilippius et au Phasé. Cette de peuples divers, que de générations éteintes ont foulé cette terre classique où la nature prodigue tous ses trésors ! Maintenant encore c'est une mine fertile d'explorations pour le





les uns se contentent que des représentations scrupuleusement exactes d'objets réels; les autres se composent de dessins où l'artiste a donné un libre cours à tous les caprices

de son imagination. Ces deux genres ont leurs partisans exclusifs. Mais pourquoi ne pas les admettre tous les deux? Il en doit être des arts comme de la littérature. Le roman et

la poésie n'excluent pas l'histoire et la science. Pourquoi donc la vérité détrônerait-elle la fantaisie? Pourquoi ces deux reines ne se céderaient-elles pas leurs droits tour à tour,



(Femme de qualité, de citoyen, de campagnard. Costumes de femmes du temps de Cromwell, d'après Spéed.)



(Sceau de Milan, comte de Gloucester, — Commencement du douzième siècle.)

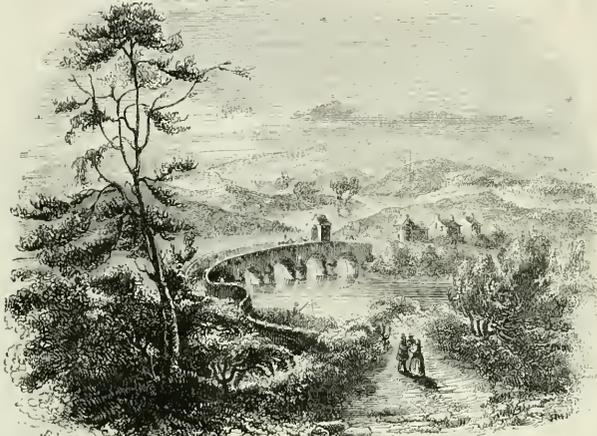


(Maçon normand au douzième siècle, d'après un chapiteau de l'église de Saint-Georges de Bocheville, en Normandie.)

ou plutôt n'auraient-elles pas leurs efforts pour instruire et charmer en commun cette pauvre espèce humaine qui a tant

besoin de perfectionner et d'augmenter ses connaissances et ses plaisirs.

Parmi les livres illustrés de l'année 1845, du genre vrai, en d'autres termes, mêlant habilement l'utile dulci, nous avons



(Pont de Bothwell (Ecosse), près duquel se livra la fameuse bataille de ce nom, le 22 juin 1733.)



(Vaisseaux du onzième siècle, d'après le manuscrit de la Bibliothèque harleienne, no 4379.)

plus d'une fois mentionné avec éloge l'histoire d'Angleterre, publiée par MM. de Roujou et Alfred Mainguet. Nous ne vanterons plus le mérite littéraire de cet important ouvrage, qui résume en deux volumes tous les faits intéressants de l'histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés jusqu'à ces dernières années. Si nous en reparlons aujourd'hui, c'est uniquement pour faire comprendre de visu le vif intérêt qu'offrent les illustrations, quand elles sont vraies.

La plupart des livres historiques illustrés, publiés dans les années précédentes, étaient ornés de compositions imaginaires qui, quel que fut d'ailleurs leur mérite intrinsèque, avaient le grand défaut de donner des idées fausses des lieux, des hommes ou des choses qu'elles représentaient. Cet inconvénient pouvait entraîner des conséquences importantes, car, en général, on oublie difficilement ce qu'on a appris par les yeux. MM. Hingray et Mainguet ont en le bon esprit de résister au goût dépravé du public, qui, à cette époque, demandait seulement des images agréables à voir. Laisant la fantaisie pure aux éditeurs d'ouvrages légers, ils se sont condamnés à ne jamais franchir les limites, quelquefois étroites, de la vérité. Ils ont défendu à leurs artistes de rien inventer; ils leur ont recommandé de copier aussi fidèlement que possible, en leur conservant leur caractère original, les divers monuments du passé, armes, gravures, ruines, édifices, costumes, etc., qui devaient servir de commentaires à leur texte. Cette première tentative dans un genre nouveau leur a pleinement réussi.

Sans doute, ils n'ont pas épuisé la matière; nous pourrions leur signaler des omissions ou des imperfections; mais qui

gné, eux ou d'autres feront pour l'histoire de France ce qu'ils viennent de faire pour l'histoire d'Angleterre.

Quel intérêt en effet, quelle utilité pour le lecteur de voir passer sous ses yeux, à mesure que les événements se succèdent, les lieux où ils se sont accomplis, les hommes qui y ont pris part. D'ailleurs, les illustrations vraies peuvent être plus variées qu'on ne le croirait d'abord. Ici des cartes ou des plans, là un paysage célèbre; tantôt les sceaux des seigneurs et des rois, tantôt les portraits des souverains ou des personnages célèbres, des châteaux, des cathédrales; ailleurs, des costumes; plus loin, des armes de guerre, enfin des scènes historiques telles qu'elles ont été représentées par les dessinateurs contemporains et tirées des principaux manuscrits de l'Angleterre et de la France, gravures qui ont le double mérite, de nous révéler certains mystères de l'histoire, et de nous faire connaître l'état des arts à l'époque où elles parurent pour la première fois.



(Geoffroy Plantagenêt, fils de Henri II, d'après un manuscrit du douzième siècle, collection de Kerck.)



(Lord Lovat, d'après le portrait fait par Hogarth, le matin même de son exécution (1747).)

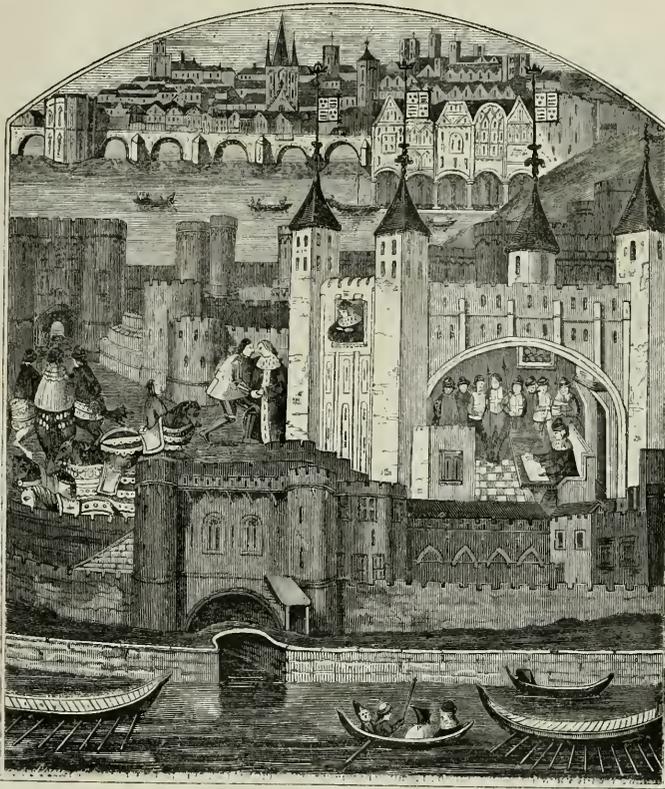
peut se vanter d'atteindre le but du premier coup? Lommes donc, sans réserve, de l'exemple glorieux qu'ils ont donné à leurs confrères; et espérons qu'un jour, qui n'est pas éloi-

gné d'après nature par Hogarth, le matin même de l'exécution de ce pair d'Angleterre, si parlant qu'il soit, aurait exigé, pour être bien compris et apprécié, quelques détails fort

intéressants d'ailleurs, que nous avons vainement cherchés. Lord Lovat, en effet, fut l'un des plus excentriques de tous ces grands seigneurs anglais, qui portèrent leur tête sur l'échafaud avec un flegme ou une bonne humeur également remarquables. C'était, comme on le sait, un des partisans du prétendant Charles-Edouard dont M.A. Pichotse propose de publier incessamment l'attachante histoire. Fait prisonnier après la bataille de Culodien, il comparut, le 9 mars 1747, devant la chambre des lords, qui avait déjà livré au bourreau ses complices Kilmarnock et Balmerino. Horace Valpoule vécut pendant sept jours, comme il le dit lui-même, au procès du vieux Lovat. Jamais accusé n'avait tenu une pareille conduite devant aucune cour de justice. Aussi Walter Scott pensait-il, peut-être avec raison, que ce vieillard bouffon ne jouissait pas de l'usage complet de ses facultés intellectuelles. Les deux derniers jours surtout il n'eut pas de rire ou de plaisanter. Lorsqu'on lui lut la sentence qui le condamnait à la peine de mort, il se pencha vers lord Ilchester, et murmura à son oreille ce refrain d'une vieille chanson française :

Je meurs pour ma patrie,  
Et me n'en soucie guère.

Au moment où il quittait Westminster-Hall, il se tourna vers ses anciens collègues, et leur dit : « Adieu, mylords, nous ne nous reverrons plus ici. » Sur l'échafaud, comme dans sa prison, il continua les mêmes plaisanteries : « On devrait me pendre, disait-il, car mon cou est tellement gros que si on me décapite, on me couperait les épaules. Je mourrai comme un chrétien et un chef écossais doit mourir, non dans mortel. » Arrivé sur l'échafaud, il ne lut pas, selon la mode britannique, un discours écrit, il s'assit sur un fauteuil et parla pendant assez longtemps à la foule accourue pour assister à son exécution. Il fit plusieurs citations d'Horace : *Dulce est pro patriâ mori*; *nescio quâ natale solum*, etc. Puis son speech



(Le duc Charles d'Orléans, prisonnier à la Tour de Londres, d'après une miniature d'un manuscrit du quinzième siècle, conservé au Musée britannique. — Cette gravure est doublement intéressante : premièrement, elle représente la ville et la Tour de Londres, telles qu'elles étaient au quinzième siècle; et, en second lieu, elle montre le duc d'Orléans dans les différentes phases de la longue captivité qu'il subit avant d'être fait prisonnier à la bataille d'Azincourt (1415-1418). On le voit en bateau et près de passer sous la voûte de la Porte des Traîtres; dans sa prison, gardé par des soldats, et écritant ses célèbres poésies, à la fenêtre, au moment où on lui annonce sa délivrance; dans la cour embrassant l'envoyé du roi de France; à cheval prêt à sortir par la porte du fond.)



(Sivadjee, fondateur de l'empire maharatte, d'après une miniature indoue conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Paris.)

terminé, il posa tranquillement sa tête sur le billot fatal, et donna lui-même le signal au bourreau qui, malgré ses sinistres prédictions, le décapita sans couper ses épaules.

Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous ait pas permis d'emprunter un plus grand nombre de dessins à l'histoire d'Angleterre de MM. de Roujoux et Alfred Mainguet. Remontant, comme les auteurs, aux premiers temps de la Bretagne, nous vous aurions montré de curieux bas-reliefs, témoignages irréversibles de la conquête romaine, nous aurions pu faire défilé devant vous revêtus de leurs véritables costumes, entourés des monuments de leur domination, les divers oppresseurs des paisibles Bretons, les Romains, Saxons, Danois et Normands; puis tous les acteurs célèbres de ce grand drame qui a commencé à la bataille de Hastings et qui n'est pas encore terminé; rois, nobles, manants, prêtres et guerriers, depuis Guillaume le Conquérant à Victoria; Jean Sans-Terre, Richard Cœur de Lion, les Tudors et les Plantagenets, Henri VIII et ses femmes, Elizabeth et ses favoris, Charles Ier et Cromwell, Guilaume III et Jacques II, Walpole, Pitt, Fox, Robert Peel, Wellington, O'Connell, lord John Russell; nous nous serions transportés avec vous des bords de la Tamise ou de la Clyde aux rives enchantées du Gange ou du Saint-Laurent, du chœur d'une cathédrale gothique sur les minarets de Mysore, partout enfin où quelque monument du passé auquel s'attache un souvenir de Angleterre, attire encore l'attention du voyageur. Mais si nous sommes forcés de nous renfermer dans des bornes trop restreintes, nous nous en consolons en pensant que MM. Bingray et Mainguet n'ont pas subi la même nécessité et qu'il vous sera on ne peut plus facile de satisfaire complètement cette curiosité dont nous nous proposons de faire naître en vous, dans votre intérêt, les utiles désirs.





## Musée algérien à Paris.

MOSAÏQUE DE CONSTANTINE.

Un musée a été institué en 1856 à Alger comme annexe de la bibliothèque de la ville, et depuis sa création cet établissement s'est fort enrichi, grâce au zèle éclairé du bibliothécaire qui l'a fondé, M. Adrien Berbrugger, savant distingué et membre de la commission scientifique d'Algérie.

De nombreux fragments d'art et d'archéologie ayant été recueillis par les soins de deux autres membres de cette commission, M. Delamare, capitaine d'artillerie, et M. Ravoisier, architecte, M. le maréchal duc de Dalmatie, président du conseil et ministre de la guerre, conçut la pensée de réunir à Paris tous ces monuments, et sur sa proposition, le roi a décidé, le 14 juin 1843, qu'ils seraient placés dans l'une des galeries du Louvre, où ils formeraient le noyau d'un musée algérien.

La réalisation de cette œuvre est commencée. Déjà les ob-

jets d'architecture réunis par M. Ravoisier ont été retirés du palais des Beaux-Arts, où ils avaient été provisoirement laissés en dépôt, et transportés au palais du Louvre. Cet envoi avait été lui-même précédé par celui qu'avait expédié de Philippeville au Havre, et du Havre à Paris, M. le capitaine Delamare, auquel la science archéologique doit, en outre, les copies fidèles de plusieurs centaines d'inscriptions romaines inédites, les plans et les coupes d'un grand nombre de monuments de diverses époques, la description curieuse des vestiges d'antiques cités.

Les fragments rassemblés par M. Delamare dans plus de 500 caisses, ont formé le chargement du brick français le *Progres*, nolisé spécialement pour ce transport. Parmi ces caisses, 87 renfermaient la grande mosaïque de Constantine, dont toutes les parties ont été envoyées suivant les instructions



(Mosaïque de Kouidiat-Aty, près de Constantine.)

données par M. Lebas, architecte, membre de l'Institut. Ce morceau capital est destiné à devenir l'un des ornements les plus curieux du musée algérien institué au Louvre.

C'est aux soldats du 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique qu'est due la découverte de cette belle mosaïque, enfouie à un mètre au-dessous du sol, au milieu de débris de constructions antiques, et retrouvée au mois de juin 1842. Le terrain qui la recéléait et que cultivait les soldats de ce régiment est situé à 2,000 mètres à l'est de la ville de Constantine, sur la rive gauche du Rummel et sur le flanc de la colline de Kouidiat-Ali. M. le capitaine Delamare a consacré

plusieurs mois d'un long et minutieux travail à la copie de cette mosaïque, copie colorisée cube par cube et exécutée de la moitié de la grandeur même de l'original.

D'après la description que M. Delamare en a faite, la mosaïque de Constantine est rectangulaire ; elle a 7 m. 14 cent. sur 7 m. 56 cent. Le milieu du rectangle vers le bas est occupé par un tableau d'une composition et d'une exécution fort remarquables. Ce tableau, que nous reproduisons ici, a 2 m. 4 cent. de large sur 5 m. 20 cent. de haut. Il représente Neptune et Amphitrite, debout, presque nus, la tête ornée d'aigrettes ; ils sont placés sur un char d'or traîné par quatre

chevaux marins ; deux génies ailés voltigent autour d'eux et soutiennent une espèce de draperie ou d'écharpe rouge enfilée par le vent. De la main gauche Neptune tient le trident ; la main droite laisse échapper les rênes. Amphitrite, la tête parée de boucles d'oreilles, porte des bracelets au haut des bras. Amphitrite regarde Neptune et s'appuie sur lui en passant son bras gauche sur son épaule.

Au bas du tableau, au-dessous des chevaux marins, quatre enfants nus montent deux barques à voiles et sont occupés à pêcher. L'un d'eux, celui qui tient le gouvernail de la barque de gauche, porte un collier et deux bracelets à chaque bras. Au-dessous des barques, deux génies marins, portés sur des dauphins, jouent sur l'eau et tiennent à la main des plantes marines. Vingt-cinq poissons sont disposés autour des personnages, à partir du haut du tableau jusqu'en bas.

M. Delamare pense que cet ouvrage est du temps des successeurs de Massinissa, l'allié des Romains, qui avait fait de Cirta (Constantine) la capitale de son royaume, et où ses descendants firent fleurir les sciences et les arts.

D'autres mosaïques ont été découvertes à Constantine, à Alger, à Orléansville, à Philippeville. Celle de Constantine, sise non loin de la source de Sidi-Mabrouk, formait le pavé d'une église chrétienne bâtie, à ce que l'on suppose, vers le cinquième ou sixième siècle de notre ère, avec les débris d'églises plus anciens. Celle d'Orléansville a aussi appartenu à une église fondée au troisième siècle, et où l'on a découvert le tombeau de l'évêque Rogatus ; elle a été dessinée et gravée par les soins de M. l'évêque d'Alger. La mosaïque de Philippeville, décrite également par M. le capitaine Delamare et représentant des personnages montés sur des chevaux marins, a été trouvée en 1845 dans une propriété appartenant à M. Marquet, officier supérieur de la marine royale. La conformité de composition et d'ajustement qui existe entre les deux mosaïques de Constantine et de Philippeville semble annoncer qu'elles sont de la même époque et qu'elles ont peut-être été exécutées sous la même direction.

## Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

(Les barres et le cheval-fonds font passer des moments délicieux aux ecclésiastiques.)



PIRENT

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISKAROFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostiaoi-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez Y. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACHARRE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 3

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 148. VOL. VI. — SAMEDI 27 DÉCEMBRE 1843.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an ; 32 fr.  
 Ab. pour l'étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** *Inondation de la plaine d'Ivry.* — **Théâtres.** — **Courrier de Paris.** — **Le Juif errant**, ballade, paroles de M. le chevalier Chatelein, musique de M. Panzeron. — **Gilbert Garney**, roman imité de l'anglais de Théodore Hook, par M. G. N. — **Fêtes populaires du midi de la France.** La Noël, par M. Charles Poney. *Le Gros souper; la Crèche; un Tribut;* dessins de M. Letourneur. — **Chronique musicale.** *Une Scène de Gemma di Vergy.* (Théâtre-Royal-Italien.) *Une Scène de l'Étoile de Séville.* (Académie royale de musique) — **Les étrangers à Chamoux.** — **Jeannot.** Conte à dormir debout, par M. F. G. *Trente-deux Gravures.* — **Revue des publications illustrées.** — **Annales.** — **Madame Paul Delaroché.** *Portrait.* — **Impressions lithographiques de voyage.** — **Correspondance.** — **Rébus.**

### Histoire de la Semaine.

**ADJUDICATION DE CHEMINS DE FER.** — En attendant que la session des Chambres, que le roi ouvre aujourd'hui, s'empare de l'attention publique, les concessions de chemins de fer l'ont encore défrayée cette semaine; et, si la crise ministérielle anglaise et l'attente du message américain l'ont aussi quelquefois excitée, c'est surtout par l'influence que ces événements pouvaient avoir chez nous sur la spéculation. La Bourse a donc été, encore depuis huit jours, notre parlement financier.

Samedi dernier 20, était le jour fixé pour l'adjudication de l'importante ligne de Paris à Lyon et de celle de Creil à Saint-Quentin. La première de ces concessions n'était plus poursuivie que par une seule compagnie, la compagnie fusionnaire, celle des ingénieurs ayant battu en retraite au moment de l'examen de la commission d'admission et du versement du cautionnement. Le maximum de jouissance, déterminé par la Chambre, était de quarante-cinq ans; la compagnie Baudrand, Charles Lallite, Gaucheron et Barillon, a soumissionné pour une durée de jouissance de quarante-deux ans et demi; mais, à l'ouverture du pli cacheté renfermant le maximum ministériel, on a appris avec étonnement, et quelques intéressés avec stupeur, que M. le ministre des travaux publics avait fixé, suivant l'autorisation que lui en donnait la loi, un maximum réduit à quarante et un et quatre-vingt-dix jours. Grand a été le mécompte parmi la foule qui, ce jour-là, se pressait plus compacte que jamais au ministère des travaux publics et à la Bourse. Un véritable service télégraphique avait été organisé par les spéculateurs entre ces deux points. Des agents, échelonnés dans la rue du Bac, sur la place du Caroussel, dans la rue de Richelieu et sur la place de la Bourse, transmettaient les signaux convenus. En outre, des cavaliers, montés sur d'excellents chevaux, attendaient à la porte du ministère et le résultat de la suivante leur ont été annoncés. De pauvres diables de joueurs se désespèrent de n'avoir que des cabriolets à leur disposition pour lutter dans ce *stéril-chasse* de nouvelle espèce. — Les iniquités des spéculateurs de la ligne de Lyon ont été assez promptement dissuadées. Les représentants de la compagnie fusionnaire ont déclaré officiellement au ministre qu'ils demeuraient disposés à prendre la concession aux conditions fixées par lui, pourvu que réponse leur fût faite le lundi 22, avant midi, lettre à laquelle ils feraient, dans le cas contraire, annoncer à la Bourse la dissolution de leur société et le remboursement des versements effectués par leurs actionnaires. Soit que M. le ministre eût trouvé toute la satisfaction qu'il cherchait dans la réhabilitation du paquet cacheté, au mystère digne beaucoup d'incrédulité du public et des Chambres se refusant à croire jus-

que-là; soit qu'il craignît de ne pas voir se reformer une compagnie aussi forte, le *Moniteur* de lundi matin est venu notifier l'acceptation des conditions nouvelles des aspirants concessionnaires, motivée sur une cause qui n'avait pas de valeur en présence des dispositions annoncées, la crainte qu'en agissant autrement l'argent ne fût pas rendu aux actionnaires pour les besoins de fin d'année. Le but poursuivi semble même avoir été moins atteint par un acquiescement qu'il ne l'eût été par un refus; car plusieurs des compagnies faisant partie de la fusion n'annoncent plus aujourd'hui leurs renouveaulements que pour une époque postérieure au 31 décembre. — Quelques esprits, chagrins sans doute, concluent de

tout ceci que la lettre cachetée du ministre, loin d'être réhabilitée par ces arrangements, devient une lettre morte, et que désormais, quand il n'y aura plus qu'une compagnie qui se présentera, elle se gardera bien d'offrir la moindre réduction et verra venir le ministre. Nous sommes donc exposés à recevoir, dans l'avenir, des rabais de *néant*, comme celui de MM. les maîtres de poste.

Pour la ligne de Creil à Saint-Quentin cinq compagnies avaient été admises; mais celle qui, par ses refus, avait rendu la fusion impossible, la compagnie Cordier, ne s'étant pas trouvée en position de déposer son cautionnement, les lutteurs étaient réduits à quatre. Le maximum de durée, voté par la



(Inondation de la plaine d'Ivry.)

Chambre, était de soixante-quinze ans. La compagnie Colbert a consenti un rabais de trente-huit ans quinze jours. La compagnie du duc de Vicence, Ardoin, etc., de vingt-huit ans neuf mois quinze jours. — La compagnie Carrette et Minquet, de vingt-six ans quatre-vingt-deux jours. — La compagnie du Nord (Rottschild, Holtzner, etc.), de cinquante ans trente-trente-cinq jours. La ligne sera construite en entier aux frais de la compagnie, sans aucune contribution de la part de l'État. La compagnie proclamée adjudicataire avait un très-grand intérêt à ne pas voir cette ligne concédée à d'autres. Elle avait donc dû faire très-exactement son calcul, et le réduire autant que les produits probables le lui permettaient. Il paraît que, parmi ses concurrents, tous ne s'étaient pas livrés à des études bien sérieuses. On cite une de ces compagnies qui, n'ayant rien étudié, et comptant dix-neuf administrateurs, a demandé à chacun d'eux une fixation arbitraire de la concession. Les dix-neuf durées proposées par eux ont été totalisées; puis on en a pris le dix-neuvième, et cette moyenne a été le chiffre mis à la loterie de l'adjudication. Cette fois les immo-

cents sont restés les mains vides. Ceci pour l'édification des adversaires de l'exploitation par l'État.

**CAISSE DE SECOURS POUR LA CLASSE OUVRIÈRE.** — Au nombre des projets de loi qui seront présentés à la Chambre, à la prochaine session, un des plus importants est, sans contredit, celui qui a pour objet la création d'une caisse générale de secours mutuels pour la classe ouvrière. M. le ministre du commerce, qui depuis longtemps prépare le projet, s'est fait rendre un compte détaillé de diverses associations formées en France par plusieurs corps de métiers, des statuts de ces associations, et de leurs moyens de répartition des secours. Tous les documents qui lui sont parvenus à ce sujet, et qui sont en grand nombre, ont été remis à M. le comte Molé, président de la commission chargée d'étudier cette grande question et de faire un rapport sur la possibilité d'application de ce projet.

**PEAGE DES TROIS PONTS SUR LA SEINE.** — Le conseil d'État, ayant à prononcer sur le conflit élevé par M. le préfet de la Seine dans l'instance judiciaire entamée pour l'abolition du péage devant les tribunaux civils, a rendu une décision non publiée encore par laquelle est confirmé





# LE JUIF ERRANT

DALLAZE

Paroles de M. le chevalier CHATELAIN, musique de M. AUGUSTE PANSERON, professeur de chant au Conservatoire.

PIANO.

Maestoso. Mètr 92 - J

Musical score for the piano introduction, featuring treble and bass staves with dynamic markings like *f* and *loco.*

CHANT.

Vocal line and piano accompaniment for the song. The vocal line includes lyrics such as: "Il fut un jour dans le lointain des âges Ou l'homme Dieu pour le salut de tous Voulut mourir où le sage des âges Sous le poids de la croix vit fléchir ses genoux Ce jour il s'arrêta tout couvert de poussière Et de soif haletant près du toit solitaire D'un pauvre artisan Juif et réclama secours Mais sans pitié pour sa misère Pour sa misère Le Juif lui dit Point de discours Le Juif lui".

(\*) Les virgules indiquent les respirations.

*Concentré.*

dit Point de dis - cours Mar - che mar - che mar - che tou - jours Pour - suis ta car - ri - ère Pour - suis ta car - ri - ère Mar - che

mar - che mar - che tou - - jours Suis ton des - - tin Suis ton des - - tin Eh! que me font tes

jours Marche eh! que me font tes jours.

**2<sup>e</sup> COUPLÉ.**

Dieu de bou - tié tu per - mets qu'on mou - tra - - - ge A dit Jé - sus mais cal - - me

ton cour - roux De ce ca - - lice ah! j'ai - me le breu - va - ge Ta vo - lo - té suf - fit pour qu'il me sem - ble doux

De ce pauvre ar - ti - san dé - tour - ne ta co - lé - - re Il se re - pen - ti - ra par - don - ne - lui mon pé - - re De sa vie i - ci

bas n'a - brè - ge pas le cours Mon fils j'ex - au - ce ta pri - é - - - - - re J'ex - au - ce ta pri - é - - - - - re Toi

Juif jé - ter - ni - se tes jours Toi Juif jé - ter - ni - se tes jours Mar - che mar - che mar - che tou - jours Pour - suis ta car - ri - ère Pour - suis ta car - ri - ère Mar - che mar - che mar - che tou - jours Suis ton des - tin suis ton des - tin Jé - ter - ni - se tes jours Marche Jé - ter - ni - se tes jours!

**5<sup>e</sup> COUPLÉ.**

Quel est cet homme à la taille é - lau - - - - - e Au doux vi - - sa - - ge au re -

gard plein d'é - moi Sa marche est leute et triste est sa pen - sée - e Son port na - jes - tu - - eux a fait na - î - tre l'ef - - frui C'est

lui le Juif er - rant le vé - té - ran des à - - ges Son front est sil - lon - né plis - se par les o - - ra - ges Il vou - dra - it s'ar - ré -

ter pour im - plo - rer se - cours *P* Mais u - ne voix à sa pri - é - - - - - re A sa pri - é - - - - - re Ré - pond

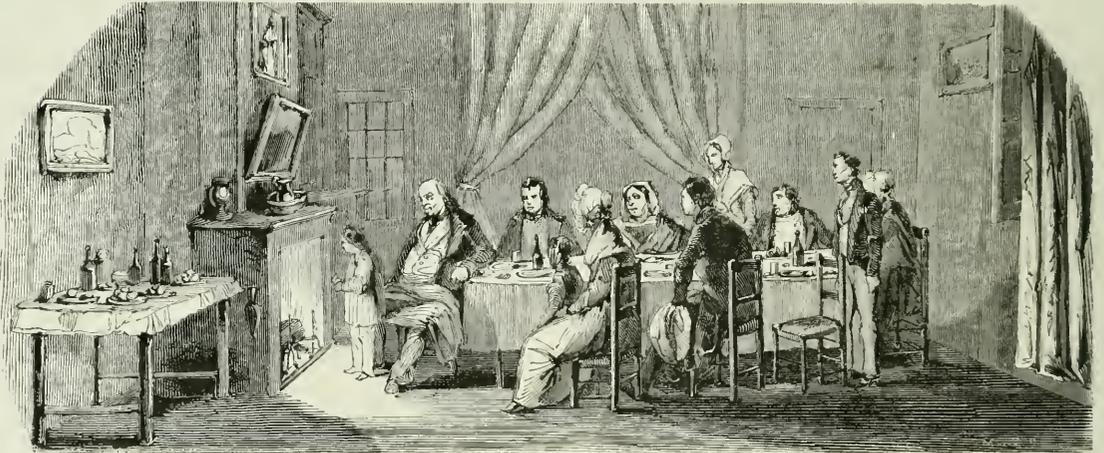
Jé - ter - ni - se tes jours Jé - ter - ni - se tes jours Mar - che mar - che mar - che tou - jours Pour - suis ta car - ri - ère Pour - suis ta car - ri - ère Mar - che mar - che mar - che tou - jours Suis ton des - tin Suis ton des - tin Jé - ter - ni - se tes jours Mar - che jé - ter - ni - se tes jours.







(Fêtes populaires du midi de la France. — La Crèche. — Dessin de M. Letuaire.)



(Fêtes populaires du midi de la France. — Le gros souper. — Dessin de M. Letuaire.)

Pour voir une représentation de crèche dans tous ses détails, il faut n'y aller qu'après le 6 janvier, car là, il n'y a point d'anachronismes. La circoncision n'a lieu que le premier de l'an, et les Mages n'apparaissent sur la scène avec leur manteau de soie brodée de paillettes d'or, leurs domestiques maures et leurs chameaux de carton, que le 6 janvier. On met régulièrement les plus beaux morceaux de chant dans la bouche des Rois, car le peuple qui porte, à son insu, la poésie dans ses entrailles vivaces, l'a toujours crue réfugiée dans les palais royaux. Le grand Frédéric et le cardinal-ministre qui écrivait *Mirame*, ne se sont jamais douté qu'ils avaient des admirateurs nés sur les bords de la Méditerranée.

Du reste, chaque année, les fêtes de Noël inspirent, sur la naissance de Jésus et sur son adoration par les Mages de l'Orient, de nouveaux chants populaires qui sont répétés par toutes les bouches et que les enfants chantent dans les rues pendant les trois premiers mois de l'année. D'où viennent-ils? qui les a faits? Leur origine est un mystère. Ils sont écloés à la chaleur bienfaisante du *carignat*, et de là

ils ont pris leur essor comme des oiseaux impatientés de battre des ailes, et dont la mère insoucieuse a disparu.

Qu'on dise après cela que la poésie des troubadours est morte. Il n'y a, pour la retrouver fraîche, parfumée, suave et couronnée de jeunesse comme au temps des Bernard de Ventadour et des Bertrand de Born, qu'à la chercher au foyer provençal, où son culte ne s'est jamais éteint. C'est comme si l'on disait que la violette n'existe pas, parce qu'elle cache sa coquetterie et ses parfums exquis dans des sanctuaires d'ombre et de silence.

J'ai longtemps joué de ces fêtes comme on jouit d'une chose acquise, c'est-à-dire sans en sentir le charme ni la portée. Il n'a fallu une voix étrangère pour me les révéler et me stimuler à les peindre. Je ne doute pas un instant que cette esquisse ne soit mal réussie et très-incoloré, mais telle qu'elle est, elle peut donner encore une idée assez juste de cette triple fête, qui resserre dans les familles les liens bénis de la poésie, de la religion et de l'amour.

CHARLES PONCY.



(Fêtes populaires du midi de la France. — Dessin de M. Letuaire.)

## Chronique musicale.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — *L'Étoile de Séville*, grand opéra en quatre actes, paroles de M. Hippolyte Lucas, musique de M. Balfe, divertissement de M. Corali père, décors de MM. Philastre, Cambon, Diéterle, Despléchin et Séchan.

L'Opéra vient de nous servir enfin sa pièce de résistance. Il était temps. Les convives habitués de ce festin soi-disant royal commençaient à trouver l'ordinaire bien modeste et le menu bien peu varié. Depuis *Marie Stuart*, qui a pris naissance il y a plus d'un an, et dont la vie n'a pas été longue, on n'avait rien vu de nouveau à l'Opéra, si ce n'est le ballet du *Diabole à quatre*, lequel n'était pas lui-même très-nouveau. *L'Étoile de Séville*, il faut le dire, était depuis longtemps au-dessus de l'horizon, et M. Hippolyte Lucas ne saurait prétendre à l'honneur de l'avoir découverte. C'est à Lopez de Vega qu'en revient la gloire. M. Lebrun, membre de l'Académie française et pair de France, M. Lebrun, l'auteur tragique de *Marie Stuart*, avait déjà, il y a quelque vingt ans, arrangé pour la scène française l'œuvre du poète espagnol, et les vieux habitués du théâtre de la rue de Richelieu ne peuvent avoir oublié que mademoiselle Mars y remplissait le rôle d'Estrelle; sa pièce s'appelait le *Cid d'Andalousie*. M. Lucas a repris le titre de Lopez de Vega et s'est contenté de le traduire en français.

*L'Étoile de Séville* est une jeune fille à laquelle sa beauté a fait donner ce poétique surnom. C'est l'*Orgueilleuse de la ville*, dit M. Lucas par la bouche de Pedro, l'un de ses personnages. Estrelle se croit fille de don Bustos, le régidor, mais ne vous en rapportez point à elle sur ce point. Une héroïne d'opéra sait-elle jamais quel est son véritable père? Don Bustos en sait à-dessus beaucoup plus qu'il n'en dit.

Quoi qu'il en soit, Estrelle aime don Sanche, jeune héros que ses exploits ont fait surnommer le *Cid d'Andalousie*. Don Sanche, de son côté, est passionnément amoureux d'Estrelle, et don Bustos se dispose à les marier. Mais il a compté sans le roi d'Espagne, roi *fort téméraire en amour*, dit le livret, et à qui la beauté d'Estrelle a inspiré des pensées fort deshonnêtes. Don Arias, le confident de ce prince et le ministre de ses plaisirs secrets, a gagné à prix d'or un valet de

don Bustos. Ce drôle, à un signal convenu, vient ouvrir en tapinois une petite porte par où le monarque et son honorable intermédiaire s'introduisent à minuit. Les voilà dans les jardins du régidor. Mais il n'est pas si facile d'attraper un régidor.

Don Bustos a été prévenu. Il est là; il les attend, couvert

Don Bustos reconnaît la voix du monarque; mais cela ne sert qu'à l'aimer davantage. « C'est lui, dit-il, en grommelant; ma main le châtiera. » Ce n'est pas d'un sujet très-fidèle: cela sent son républicain d'une lieue. Mais il faut savoir que don Bustos avait eu pour le feu roi don Alphonse, père du monarque actuel, un attachement profond et inaltérable. Or, don Alphonse avait été détroné par son fils, il était mort de chagrin, et l'honnête Bustos était de ces âmes vigoureuses qui ne pardonnent pas au crime, alors même qu'il est couronné.

Donc le roi et le régidor se mettent en garde. Mais don Arias veut arrêter ce combat dangereux pour Sa Majesté: « Arrête, s'écrie-t-il, c'est le roi. » Mais don Bustos n'est pas homme à laisser échapper une si belle occasion: « Le roi... dit-il; vil imposteur! Non, la ruse est trop grossière. A peine arrivé dans nos murs, le roi viendrait signifier sa présence par le déshonneur d'une pauvre fille! Le roi braverait ainsi le mépris public!

Il viendrait tenter ma cotère, A moi, l'ami du noble père Qui de douleur et de misère Mourrut en maudissant son fils!

— Misérable! s'écrie le roi en s'élançant le fer à la main. Mais il a affaire à forte partie: on chercherait en vain aujourd'hui, dans toutes nos salles d'armes, un maître d'escrime aussi adroit que ce don Bustos:

— Au niveau de ton impudeur Descendrait un homme d'honneur?... Non, ton audace encor sera trompée.

Pour châtier un infâme imposteur, Il suffira du plat de mon épée.

Et, sans plus de façon, il traite le roi de Castille comme un valet d'écurie.

Vous vous imaginez sans peine la fureur du roi: il veut se



(Théâtre-Royal-Italien. — *Gemma di Vergy*, 1er acte. — Gemma, Mme Grisi. — Tamas, Malvezzi. — Écuyer, Tagliafico. — Il Conte, Ronconi. — Rolando, Derrivi.)

de sa grande robe et armée de sa grande épée. Il commence par tuer son perfide domestique; puis, se montrant aux deux maraudeurs très-déconcertés: « Quels sont donc ces voleurs qui osent pénétrer ainsi chez moi? — Nous ne sommes pas des voleurs, mais des chevaliers. — Mon épée alors vous parlera. — Ah! dit le roi, la mienne répond sitôt qu'on l'interroge. »



(Académie royale de musique. — *L'Étoile de Séville*. Dernière scène du 4<sup>e</sup> acte. — Le roi, Barroliet. — Don Sanche, Gardoni. — Estrelle, madame Stolz.)

venger; mais comment? Il consulte sur ce point délicat, non pas don Arias, mais le *Cid d'Andalousie*, sans lui dire, bien entendu, que c'est du régidor qu'il s'agit. « Il faut le délier, » dit don Sanche, et sur-le-champ il écrit:

Celui qu'osa frapper la criminelle audace

Dans un combat mortel l'en demande raison. Au secret condamné pour l'honneur de sa race, Il l'attendra, cachant sa naissance et son nom, etc.

Puis il fait ses dispositions pour se battre à la place du roi, sans que celui-ci puisse s'en douter.

Le combat a lieu effectivement. Les deux adversaires ont la visière baissée. Bustos croit avoir affaire au roi; Sanche ignore quel est son ennemi et s'en inquiète peu. Après quelques passes, il tue son futur beau-père et ne le reconnaît que lorsqu'il est mort. Le voilà donc avec Estrelle dans la même position que Rodrigue avec Chimène; mais attendez la fin













Madame Paul Delaroché.

M. Charles de Rémusat a consacré hier, dans le *Constitutionnel*, ces lignes touchantes à la mémoire de madame Paul Delaroché, dont nous donnons ici le portrait :

« Madame Paul Delaroché était née dans une famille dont le nom est trois fois cher aux arts. Fille de M. Horace Vernet, elle n'était destinée qu'à des noms consacrés par la gloire du talent. Son souvenir y ajoutait un charme plus pénétrant, celui de toutes les vertus et de toutes les grâces que le ciel accorde aux créatures de son choix. Elevée au sein des arts, elle avait puisé comme à sa source, ce sentiment du beau,

sans lequel il n'est pas de noble esprit. Aux dons les plus heureux de l'intelligence s'unissaient en elle une piété éclairée, une élévation, une fermeté d'âme qui, dans toutes ses destinées, lui auraient mérité le respect, et comme une tendre admiration. Conduite à Rome au sortir de l'enfance, elle y resta tout le temps que son père y dirigea l'école française.

« Là s'acheva son éducation, là se perfectionna son rare talent pour la musique, et son esprit se développa sans que sa foi s'y fût affaiblie. C'est à Rome qu'il y a onze ans elle re-

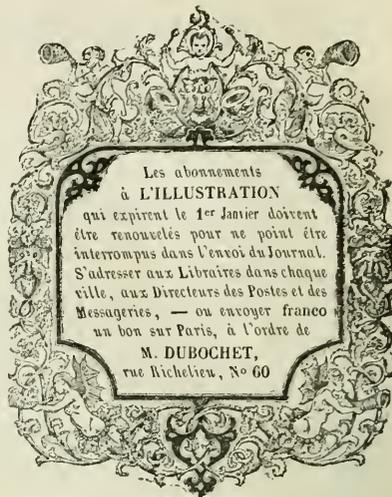


trouva M. Delaroché, qui l'avait connue tout enfant, et elle obtint alors ce premier des biens pour une femme comme elle, l'amour d'un homme supérieur. Nulle plus qu'elle n'était propre à embellir la vie d'un artiste sensible et fier, que ses goûts destinaient à la retraite, que ses talents dévouent à la célébrité. Tous ceux qui ont connu cet intérieur, aujourd'hui si désolé, savent quelle paix et quelle douceur y répandait la présence de cette noble jeune femme.

« La figure de madame Delaroché semblait comme une image de son âme; ses traits, d'une pureté admirable, imposaient

et charmaient tout ensemble. Elle réalisait quelque chose de cette expression idéale que l'imagination prête aux habitants d'un meilleur séjour. Son mari, en reproduisant ce visage dans quelques ouvrages renommés, en s'inspirant d'elle, pour représenter dans sa plus grande composition, sous les traits d'une femme, le génie de l'art chrétien, croyait ne léguer à l'avenir qu'un gage d'un bonheur intime et durable, et cette pure et sainte image est maintenant tout ce qui reste à sa douleur.

« CH. R. »



Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1<sup>er</sup> Janvier doivent être renouvelés pour ne point être interrompus dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue Richelieu, No 60

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

(La bonne année s'avance et les enfants souillent après.)



Impressions lithographiques de voyage.

Sous ce titre : *Impressions lithographiques de voyage*, notre spirituel collaborateur, M. Cham, vient de publier chez MM. Aubert et Compagnie, place de la Bourse, un album de vingt planches et d'environ quatre-vingts dessins, qui fera passer plus d'un joyeux quart d'heure aux amateurs de ce genre d'ouvrages que leur bonne étoile en rendra propriétaires. La victime des plaisants et ingénieuses facettes de M. Cham est un monsieur Trottmann. Dans le premier dessin, ce malheureux, emporté par l'amour des voyages et par une diligence, prend la route du Brabant. Il visite successivement la Belgique, la Hollande, la Russie, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande; dans la dernière planche, il s'embarque pour l'Espagne, où nous espérons bien le voir arriver bientôt. Le récit complet de ses tribulations, observations, pérégrinations, etc., remplirait au moins un numéro de notre journal. Il faut le voir quand, dégoûté avec raison des contre-façons belges, il parcourt la Hollande dans un moment où les dignes ont besoin de réparations; quand, sur le pont du navire qui l'emporte en Russie, il attend depuis trente heures la nuit pour s'endormir, quand il se promène par le brouillard dans les rues de Londres, quand il se met au lit en Irlande, etc., etc. Nous ne nous plaindrons pas que M. Cham abuse des voyages tant que cet inépuisable sujet lui fournisse des caricatures aussi divertissantes.

Correspondance.

A M. P., à Marseille. — Nous ne demandons pas mieux, monsieur; mais le modèle à copier est bien loin. Nous transmettons votre désir à Saint-Petersbourg, où nous avons de nombreux abonnés. — Il s'agit d'obtenir une vue du Théâtre-Italien de cette capitale. — Si on nous en adresse un dessin, il sera gravé et publié dans *l'Illustration*.

A M. D. R., à Paris. — Nous sommes de votre avis touchant la chose en question. C'est très-grand; mais c'est bête comme un geai.

A M. T. G., à Londres. — Mille remerciements. Les petits cadeaux... — On doit savoir le reste en Angleterre comme en France.

A M. P. C., à Paris. — Lisez une fable de Florian intitulée : *L'Anc et la Fêlée*.

A M. J. W., à Londres. — Le *Panorama des Boulevards de Paris* est en vente.

La vente annuelle au profit de la société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France aura lieu les 26 et 27 de ce mois, dans le salon de madame Delessert, rue Montmartre, n° 176. *L'Illustration* a déjà introduit ses lecteurs dans cette opulente demeure où la science, les arts et la bienfaisance ont toujours trouvé la plus libérale hospitalité. Les nombreux acheteurs qui s'y rendront pour concourir à cette œuvre que nous nous faisons un devoir de leur recommander, pourront, en se procurant mille objets d'art et de magnifiques collections d'histoire naturelle; c'est donc un double plaisir qui leur est offert et qu'ils partageront avec l'élite de la société parisienne.

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

- A LONGRES, chez J. THOMAS, 1, Fiocli Lane Cornhill.
- A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>o</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.
- A ALGER, chez BASTIDE et chez DEBOS, libraires.
- Chez V. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).
- A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.
- A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 149. VOL. VI. — SAMEDI 5 JANVIER 1846.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an; 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

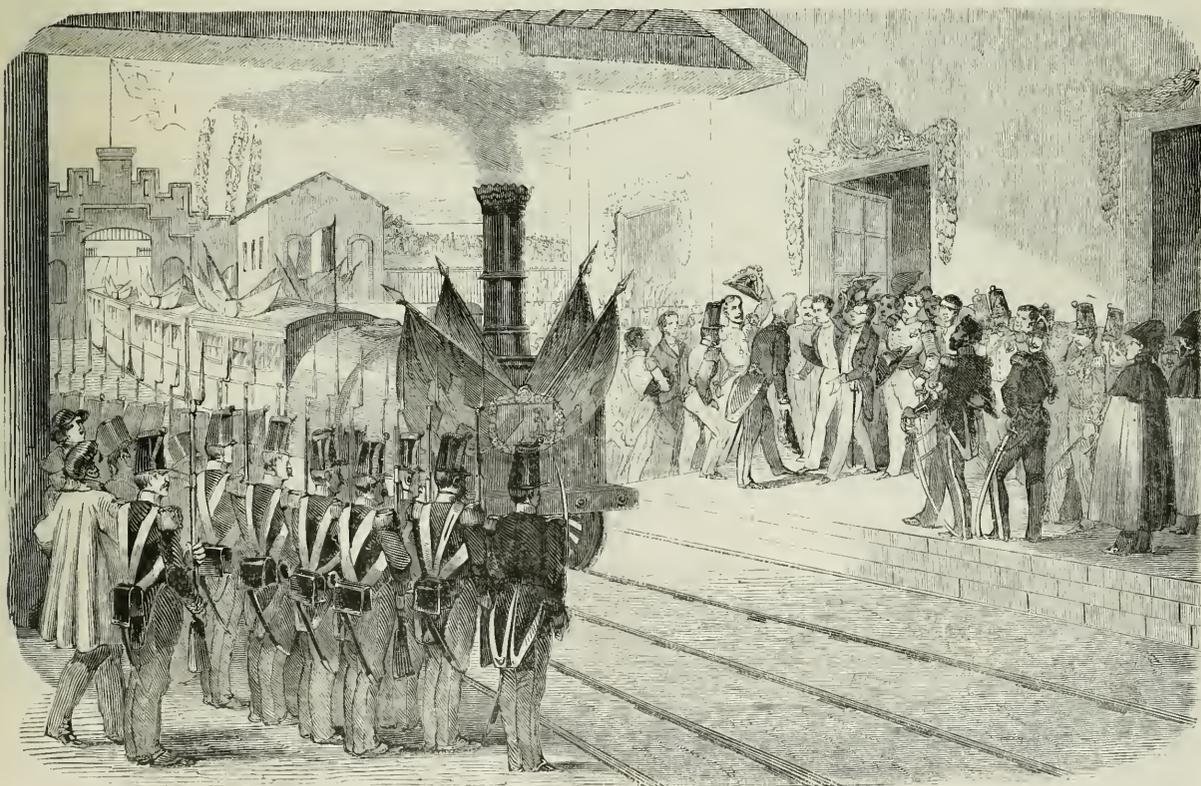
### SOMMAIRE.

**Inauguration de la station du chemin de fer à Bâle.** Une Gravure. — **Histoire de la Brumaire.** — **Courrier de Paris.** — **Costumes des femmes algériennes.** Huit Gravures. — **Poésies de M. Lafon-Labatut.** Portrait. — **Grands établissements industriels de France.** Forges et fonderies de l'Avyron. Decaze-

ville. *Vue générale; vue intérieure de la halle des hauts fourneaux; tuyère d'un haut fourneau; chambre à air chaud; machine à broyer la castine et le minerai; costume des chauffeurs des hauts fourneaux; machine à scier les rails.* — **Gilbert Gurney,** souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Études comiques sur le magnétisme.** Vingt-quatre Gravures, par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Correspondance.** — **Annonces.** — **Orfèvre, etc.** — **Encrier.** — **La Vierge au volée.** — **Rébus.**

### Inauguration de la station du chemin de fer à Bâle.

La ville de Bâle a célébré avec pompe, le 11 du mois dernier, la mise en exploitation de la partie du chemin de fer qui pénètre dans l'enceinte de ses murs. Cette inauguration solennelle, cette arrivée d'un premier convoi, ont été saluées par les vives acclamations des habitants auxquels elles sem-



(Inauguration de la station du chemin de fer à Bâle le 11 décembre 1845.)

blaient permettre de regarder comme prochaine la réalisation de leurs espérances d'avenir. Ce n'était pas seulement l'ouverture de la première station sur le territoire suisse et l'achèvement des chemins de fer de l'Alsace que Bâle était, mais le premier pas fait vers l'exécution d'un chemin de fer suisse central, qui doit lier le midi au nord et à l'ouest, les

chemins de fer de l'Italie à ceux de l'Allemagne et de la France. Depuis un certain temps déjà, les premiers banquiers et les principaux capitalistes de la ville de Bâle se sont réunis pour préparer l'exécution d'un chemin de fer suisse central qui étendra son réseau sur tout ce beau pays, vierge encore de rail-ways et appelé cependant à être le point commun où

viendront se relier les communications de tant d'États puissants d'Europe. Tous les avant-projets avaient été faits, et les études préparatoires des ingénieurs les plus capables avaient mis à même de reconnaître que le seul travail d'art important serait la percée du Hanenstein, par un tunnel de 5,500 mètres de longueur. Cet ouvrage ne présentera même d'autres diffi-





Costume des femmes algériennes.

Le séjour à Paris des danseuses mauresques a offert à la curiosité parisienne un échantillon des plaisirs et des spectacles algériens. Nous avons pensé que la description des modes adoptées par les femmes des différentes races indigènes qui peuplent l'Algérie ne serait pas sans intérêt pour les lecteurs de l'Illustration, et nous plaçons ici sous leurs yeux les différents objets dont se compose la toilette d'une femme algérienne.



(Femmes mauresques en négligé.)

Les Mauresques ont, dans l'intérieur de leurs maisons, deux espèces de costumes, le négligé et le paré.

Le premier, qu'elles portent pour vaquer à leurs occupations habituelles, est, chez les femmes du commun, d'une extrême simplicité : il se compose d'une chemise d'étoffe transparente, dont les manches courtes laissent les bras nus ; d'un petit caleçon fixé à la ceinture et d'un foulard ou fichu de couleur attaché par derrière et ouvert par devant. Leurs jambes et leurs pieds restent nus. Elles passent ainsi des journées entières et montent même le soir sur les terrasses des maisons.

Les femmes riches, celles mêmes de la classe moyenne, ont un négligé d'une recherche plus compliquée. Jamais elles n'ont la tête nue. Les jeunes filles se coiffent avec une petite calotte en velours (chachia), qui couvre seulement le sommet de la tête et s'attache sous le menton par une bride fort étroite. Cette calotte est souvent parsemée de sequins percés et fixés en cercles concentriques. Les cheveux pendent par derrière de toute leur longueur, tressés en nattes ou serrés dans un ruban dont les deux bouts arrivent jusqu'au-dessous du jarret. Les jeunes femmes se coiffent aussi de la

épaules. Par-dessus le premier foulard les jeunes femmes en mettent un second (ksba) qui s'applique un peu au-dessus des sourcils et s'attache sur le sommet de la tête.

Les femmes très-avancées en âge conservent, même dans l'intérieur des maisons, un sarma, espèce de tiare en or ou en argent travaillé à jour, qui rappelle assez bien le bonnet gigantesque de nos Cauchoises.

Un corsage étriqué en soie brochée d'or ou d'argent (frimla) comprime la gorge. Une riche et large ceinture en soie et or (h'ezam) couvre la partie inférieure de l'abdomen. Une longue pièce de soie à raies descend de la ceinture jusque sur les talons.

Le costume paré des Mauresques dans l'intérieur de leurs appartements est fort riche et fort élégant ; avec celui-ci elles ne se montrent ni dans la rue, ni sur les terrasses. Sur une chemise bien blanche, fixée au poignet par des braccetes plus ou moins beaux (mesais), elles ont une veste à courtes manches toute brodée en or. Une collette, qui descend un peu au-dessous du genou et laisse le mollet à nu, brulée comme la veste, vient passer dessous, un peu plus haut que les hanches, et une ceinture magnifique les arrête toutes les deux. Un grand châle de soie, passé par derrière et noué élégamment par devant, entoure le bas du corps, en laissant une des jantes à découvert. Les cheveux sont bien tressés, et le grand bonnet métallique (sarma) est orné de rubans et garni au bas de plusieurs rangs de perles qui forment une couronne. A l'extrémité postérieure du bonnet pend une queue en drap d'or, terminée par des franges qui descendent jusqu'à terre. Les oreilles portent des boucles en diamants, en or ou en argent et même en cuivre, suivant l'état de la fortune. Le con-



(Femme mauresque en toilette, avec éventail à miroir.)

est garni de colliers dont la richesse varie, en perles, en corail, la plupart en or, et, pour les femmes du commun, en verroterie. Enfin les pieds, bien blancs, se trouvent à peine maintenus dans de petits souliers de velours, brodés en or, et un gros anneau du même métal tance, sur le cou-de-pied. Cet anneau se nomme r'chif ou khalkhal, selon qu'il est massif ou creux. L'ensemble de ce costume est magnifique ; les femmes mauresques, ainsi parées, sont vraiment éblouissantes.

Quand elles se sont baignées, ce qu'elles font toujours une ou deux fois par semaine, avant de se parer de leur grand costume, elles se teignent les ongles, le dessous des pieds et le dedans des mains avec du henné, les sourcils avec du noir, et on leur dessine une petite leur bleue entre les deux yeux.

Les Mauresques vivent chez elles très-rétirées, ne recevant que des femmes et sortant fort peu. Accroupies sur des nattes, couchées sur des tapis et des coussins, elles fument parfois à de longues pipes dont l'extrémité plonge dans des bouteilles dorées remplies d'eau.

Quand elles sortent, les Mauresques ne portent jamais de bas ; elles mettent leurs larges pieds dans des souliers découverts fort mal faits. Elles ont un pantalon large de toile ou de calicot blanc, qui vient s'attacher en frottant au-dessus de la cheville et qu'elles fixent à la ceinture au moyen d'un cordon à coulisse. Elles ont une chemise assez courte dont le bas entre dans le pantalon et qui leur couvre le haut du corps : par-dessus cette chemise elles passent une ou deux vestes assez semblables à celles des hommes. Elles couvrent le pantalon avec un foulard ou bien un fichu de coton de différentes couleurs, qu'elles attachent par devant et fixent autour de leur corps avec une ceinture. Leurs cheveux sont tressés ou fixés par un cordon autour de la tête. Un petit moulin blanc attaché par derrière leur cache toute la figure jusqu'aux yeux. Ainsi accoutrées, elles jettent par-dessus tous leurs habits une tunique en gaze de laine blanche qui leur couvre le dessus de la tête, puis une espèce de manteau également en laine blanche ou en coton de différentes couleurs qui leur passe également par-dessus la tête, en faisant des plis très-artistement

disposés, et dans lequel elles s'enveloppent en se cachant les mains.

Les femmes mauresques, plus blanches pour la plupart et aussi belles que les Espagnoles, sont toujours vêtues de



(Femmes maures, ue. hors du log.)

blanc ; enveloppées exactement de la tête aux pieds, elles ressemblent à des fantômes, et non contentes d'être ainsi enveloppées jusqu'à cacher leurs bras et leurs mains, une mousseline légère masque encore leur nez et leur bouche. Un long voile vient par-dessus tout cela tomber depuis le bas du front jusqu'au genou, si bien que de toute leur personne on ne voit à peine que les deux yeux qui paraissent toujours noirs et brillants à cause de la blancheur du costume. Les filles de Blidah sont encore plus rigides observatrices de leur loi sur la pudeur : elles ne risquent qu'un œil, lorsqu'elles paraissent en public.

Le costume des femmes arabes se compose d'une chemise de laine blanche fort large, à manches courtes, et liée avec une corde au milieu du corps. Elles portent les cheveux longs, flottant sur leurs épaules ou attachés avec un mouchoir et quelquefois avec une corde. Comme les hommes, elles s'enveloppent les pieds avec des morceaux de peaux de vache ou de bouc dont elles mettent le poil en dehors et qu'elles laissent sur le pied et autour de la jambe avec une corde d'écorce d'arbre ; mais la plupart du temps elles marchent pieds nues. Elles ne se couvrent le visage avec un voile blanc ou un morceau de laine jeté sur la tête que lorsqu'elles font des courses un peu longues ou qu'elles vont en voyage avec leurs maris ; mais quand elles restent dans le douar, elles ont toujours le visage découvert et ne craignent pas de paraître ainsi



(Chachia - bonnet avec ornements circulaires. - Fouta, ou mah'rana mouchoir ou foulard dont les Mauresques s'enveloppent la tête par-dessus le m'hermah et le ksba. - Calotte ou caleçon.)



(Coiffures de femmes, avec le m'hermah et le ksba : espèce de petit ônie en carton ou en velours sur lequel s'enroule la coiffure supérieure. - Coiffure de jeunes filles, avec la petite chachia : calotte rouge en velours.)

calotte ou petite chachia rouge de Tunis, mais seulement comme de support à un échafaudage de mouchoirs. Un foulard (m'hermah), presque toujours noir et rouge, est placé fort en arrière sur la tête, de manière à laisser complètement découverte toute la partie antérieure et supérieure : on le noue à la nuque, et les bouts réunis tombent sur les

en public. L'usage de se tatouer les membres et la poitrine et de se dessiner des fleurs sur la figure existe chez les femmes arabes comme chez les femmes kabyles. Elles se teignent aussi les ongles, le dedans des mains et le dessous des pieds en rouge avec du henné. Elles aiment beaucoup les bijoux, et celles qui ne peuvent point en avoir de lus en portent de





la houille située de l'autre côté de la vallée : un peu plus loin, un nouvel embranchement pénètre sur la droite dans un autre gisement de combustible. Si vous avancez sur la voie principale, vous la voyez bientôt, quittant sa direction de niveau, s'élever jusqu'au sommet de la montagne en suivant des plans inclinés sur lesquels des wagons chargés de houille et de

minerais descendent, par leur propre poids, tout en remontant les wagons vides, sans le secours d'aucune force autre que celle de la gravité et un frein pour modérer la vitesse à la descente des convois.

Ainsi au moyen de chemins de fer de niveau, de viaducs, de plans inclinés, de puits, de souterrains, on arrive à tous

les gisements, à toutes les galeries d'exploitation, quel que soit le niveau où ils se trouvent situés dans les montagnes voisines. Ces divers travaux ont un tel développement, qu'il ne faut pas moins de 60 kilomètres de chemins de fer pour les desservir et que l'on pose tous les jours des voies nouvelles.

Quelle ne doit donc pas être l'importance d'une usine qui



(Forges et fonderies de l'Aveyron. — Vue intérieure de la halle des hauts fourneaux.)

a besoin de tels préparatifs pour marcher ; car, qu'on le remarque bien, tout cela n'est que le préliminaire de la mise en œuvre ; au moment où toutes ces matières arrivent à la bouche du gueulard, rien ou presque rien n'est fait : le fer est encore mystérieusement enfoui dans cette gangue terreuse qui n'a pas l'apparence métallique, la casine est une terre morte, le coke un simple apprêt ; mais attendez, et dans

un instant vous assisterez à la transformation la plus merveilleuse de la matière : approchez le feu, et le fer va se dégaier.

Tous les jours les chemins de fer que nous venons de vous faire parcourir amènent à Decazeville 500 tonnes de houille et 250 tonnes de minerai cru : ce qui fait pour l'année 180,000 tonnes de houille et 90,000 tonnes de minerai, en tout 270,000

tonnes de 1,000 kilogrammes, c'est-à-dire plus que le trafic réuni en marchandises des chemins de fer d'Orléans et de Rouen.

La vue d'ensemble qui accompagne ces lignes représente l'aspect général des forges de Decazeville ; mais ce que le crayon ne peut exprimer, c'est la vitesse et la puissance des machines, le mouvement des laminiers et des cisailles, les



(Forges et fonderies de l'Aveyron. — Tuyère d'un haut fourneau.)



(Forges et fonderies de l'Aveyron. — Chambre à air chaud.)

chocs des marteaux cyclopiens, l'agilité des ouvriers et surtout ces scènes nocturnes d'une fabrication incessante, tantôt plongées dans l'ombre, tantôt splendidement éclairées par des jets de lumière jaillissant des masses de fer incandescentes cinglées par les marteaux ou étirées entre les laminiers. Dans un massif qui ne remplirait pas la moitié de la cour du Louvre, sur l'aile droite de la ligne générale des bâti-

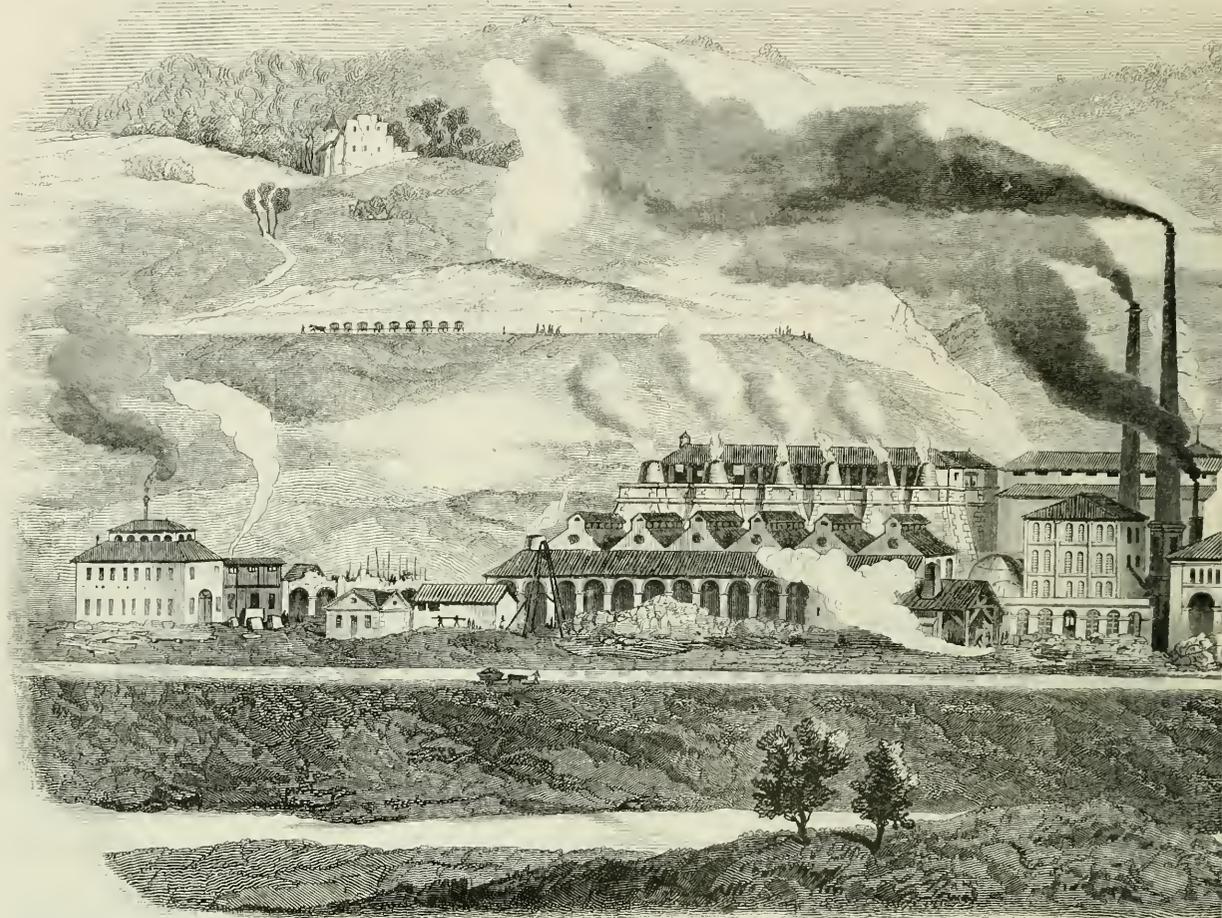
ments, s'élèvent six hauts fourneaux alimentés jour et nuit par des couches alternatives de combustible, de minerais et de fondants. Ce sont d'immenses foyers ou plutôt des colonnes de matières en ignition de 15 mètres de hauteur sur 5 mètres de diamètre au ventre. Par la partie inférieure ils reçoivent les quantités d'air comprimé nécessaires à la combustion. Cet air est lancé avec une grande vitesse, soit pour

faciliter la combinaison de son oxygène avec le combustible, soit pour lui donner la force de vaincre, en s'élevant, la résistance que lui opposent les matières entassées dans la cave des hauts fourneaux. Pour produire la quantité d'air nécessaire à ces six hauts fourneaux, Decazeville possède trois machines ayant chacune 90 chevaux de force et mettant en mouvement des pistons de cylindres soufflant de 2 mètres 40 cen-

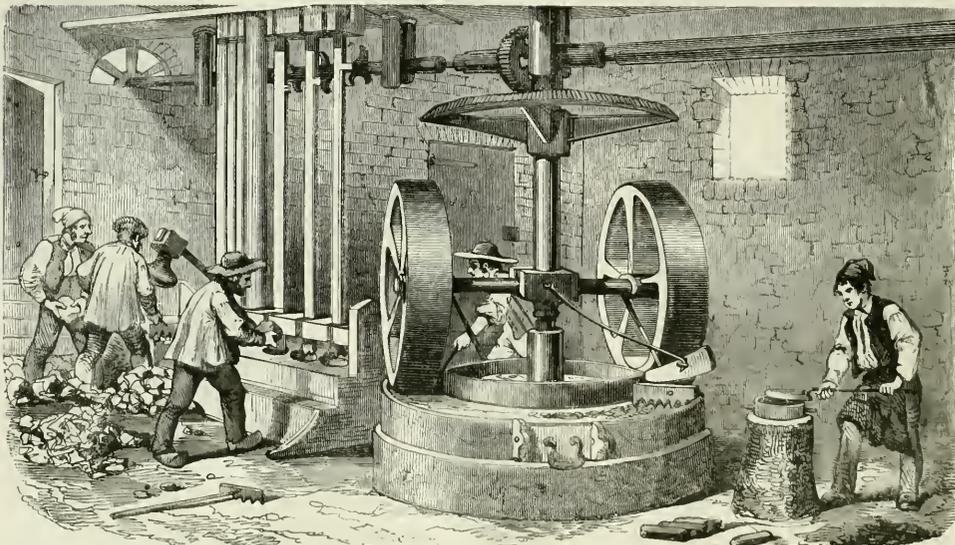
timètres de diamètre et 2 mètres 40 centimètres de course. Elles fournissent 1,000 mètres cubes d'air par minute à la pres-

sion de 12 cent. de mercure. Toutes trois sont renfermées dans ce bâtiment carré situé à l'une des extrémités de la ligne des

hauts fourneaux. Les deux spères, l'une de 8 mètres, l'autre de 12 mètres de diamètre, placées dans l'intervalle, sont des



Forges et fonderies de l'Aveyron.



(Forges et fonderies de l'Aveyron). — Machine à broyer la chaux et le minerai.



(Costume de

régulateurs à capacité constante. C'est là qu' les diverses pressions de l'air comprimé se regularisent de manière à donner

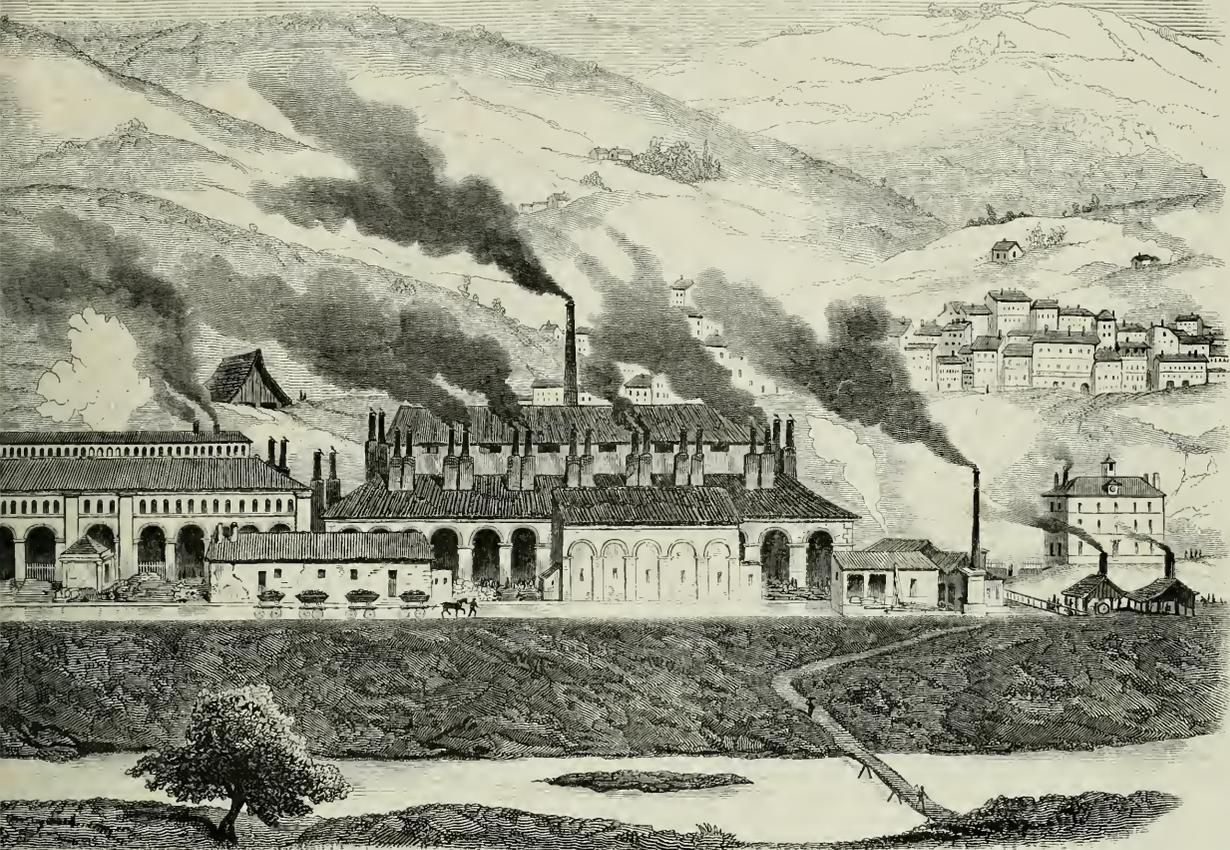
une vitesse à peu près uniforme aux jets de vent lancés dans les hauts fourneaux.

A l'autre extrémité du bâtiment des machines soufflantes s'élèvent deux grandes cheminées dont l'une, celle qui est

conique, a 50 mètres de hauteur ; derrière sont situées les chaudières.

L'un des six hauts fourneaux marche à l'air froid, un second à l'air chaud d'après le système anglais et les quatre au-

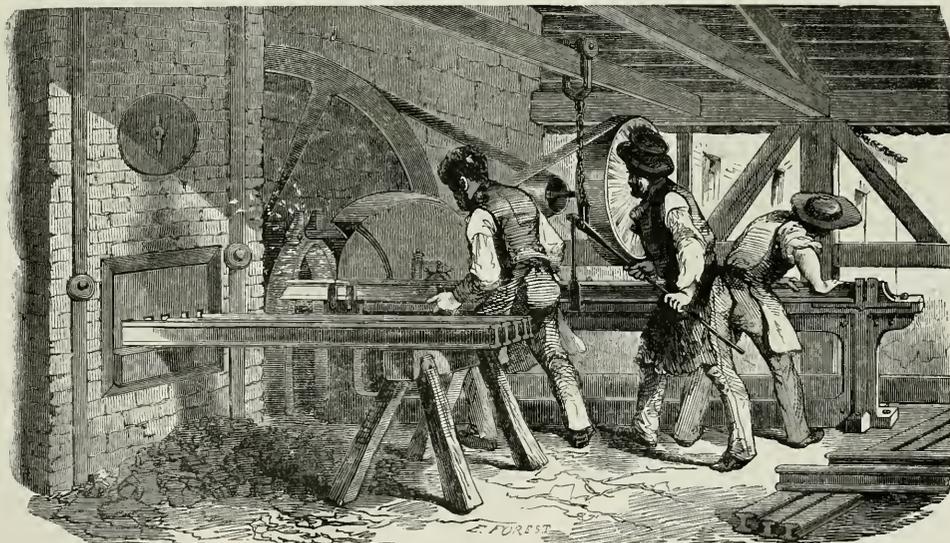
tres avec l'appareil Cabrol. Nous avons promis, en décrivant les forges de Fourchambault, d'expliquer à nos lecteurs com-



(Général des forges de Decazeville.)



(Les hauts fourneaux.)



(Forges et fonderies de l'Aveyron. — Machine à scier les rails.)

ment fonctionnent les appareils à air chaud. Disons d'abord quelques mots du système anglais.

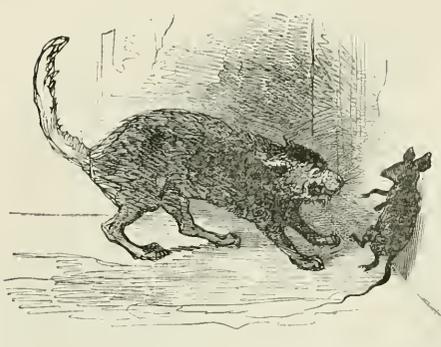
L'air arrive de la soufflerie dans un régulateur; de là il passe par un tuyau central qui se divise bientôt en deux bran-

ches; chacune de ces branches est placée dans un carneau en briques moyennement réfractaires, chauffé par un foyer par-





Études comiques sur le magnétisme, par Cham.



(Magnétisme animal.)



(Une excellente organisation pour le magnétisme.)



(Expérience de magnétisme.)



(Moyen de reconnaître si le sommeil est vraiment magnétique.)



(Première transposition des sens. — Nouveau moyen d'écouter aux portes.)



(Deuxième transposition des sens. — Nouveau moyen de lire son journal.)



(Troisième transposition des sens. — Nouveau moyen de goûter son café.)



(Un des effets du magnétisme. — Bon! voilà un billet de garde qui arrive.)



(De l'attention du goût sur le magnétisme. — D. Que buvez-vous? — R. Du curaçao superfin des îles.)



(De l'insensibilité de la personne magnétisée. — D. Qu'éprouvez-vous? — R. Un grand bien-être.)



(De l'instinct des toués les. — D. Que pensez-vous de la personne que vous touchez? — R. Elle est phthisique au dernier degré.)



(Exemple des sensations éprouvées par les somnambules au simple contact des malades.)

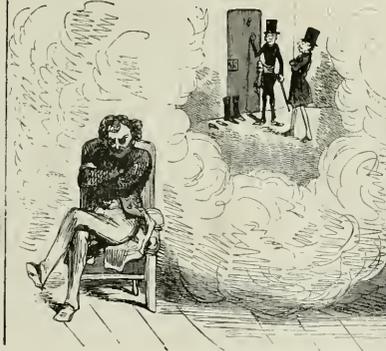


(Inconvénient pour un gendarme de conduire un prisonnier qui a le regard magicoïque.)

Études comiques sur le magnétisme, par Cham.



(Un magnétiseur empêchant un duel par la seule force de sa volonté.)



(Vision magnétique d'un jeune homme qui va se marier.)



(Vision magnétique de sa fiancée.)



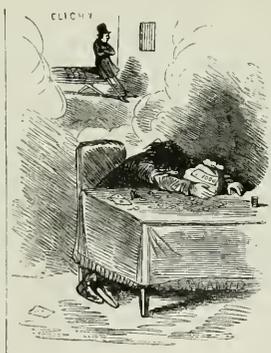
(La vue magnétique utilisée au profit de la police secrète.)



(Vision magnétique d'une oecle qui apprécie l'attachement de son neveu.)



(Vision magnétique d'un bourgeois de Carpentras dont le fils étudie le droit à Paris.)



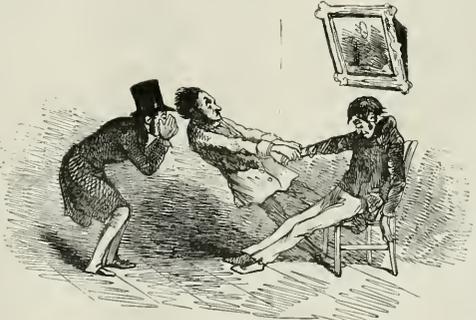
(Vision magnétique d'un joueur.)



(Vision magnétique d'un ivrogne.)



(Crise nerveuse d'un sujet qui n'a pas été réveillé à propos.)



(Léiburgie d'un sujet qui ne veut plus se réveiller du tout.)



(État satisfaisant du sujet au bout de quelques séances.)





**Orfèvrerie. — Encrier.**

Parmi nos mille petits meubles d'un usage journalier, l'encrier est certainement celui qui a éprouvé successivement les plus nombreuses transformations.

Massif et disgracieux dans l'enfance des lettres, l'encrier de plomb, si connu encore de nos écoliers, ceda d'abord la place à l'encrier de verre en forme de siphon qui fut bientôt remplacé par la faïence et plus tard par la porcelaine.

Dans ces diverses phases, et tant que l'art d'écrire est resté dans le domaine exclusif des gens de lettres de profession, la forme de l'écritoire ne s'est pas sensiblement modifiée; mais à mesure que ce domaine a été envahi par les hommes et surtout par les femmes du monde, l'encrier a subi, dans sa construction l'application d'améliorations de plus en plus ingénieuses, et dans son ornementation, l'introduction de l'art.

L'ébénisterie et la marqueterie, n'offrant plus assez de richesses et de variété, empruntèrent au métal toutes les ressources de la fonte de cuivre et de la dorure; mais voici qu'aujourd'hui au secours de la forme on appelle le luxe de la matière; l'orfèvrerie menace de détrôner le bronze en s'entourant de toutes les séductions de la ciselure, de la gravure et même des émaux et des nielles.

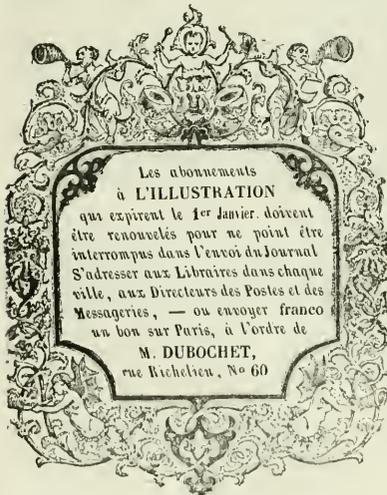
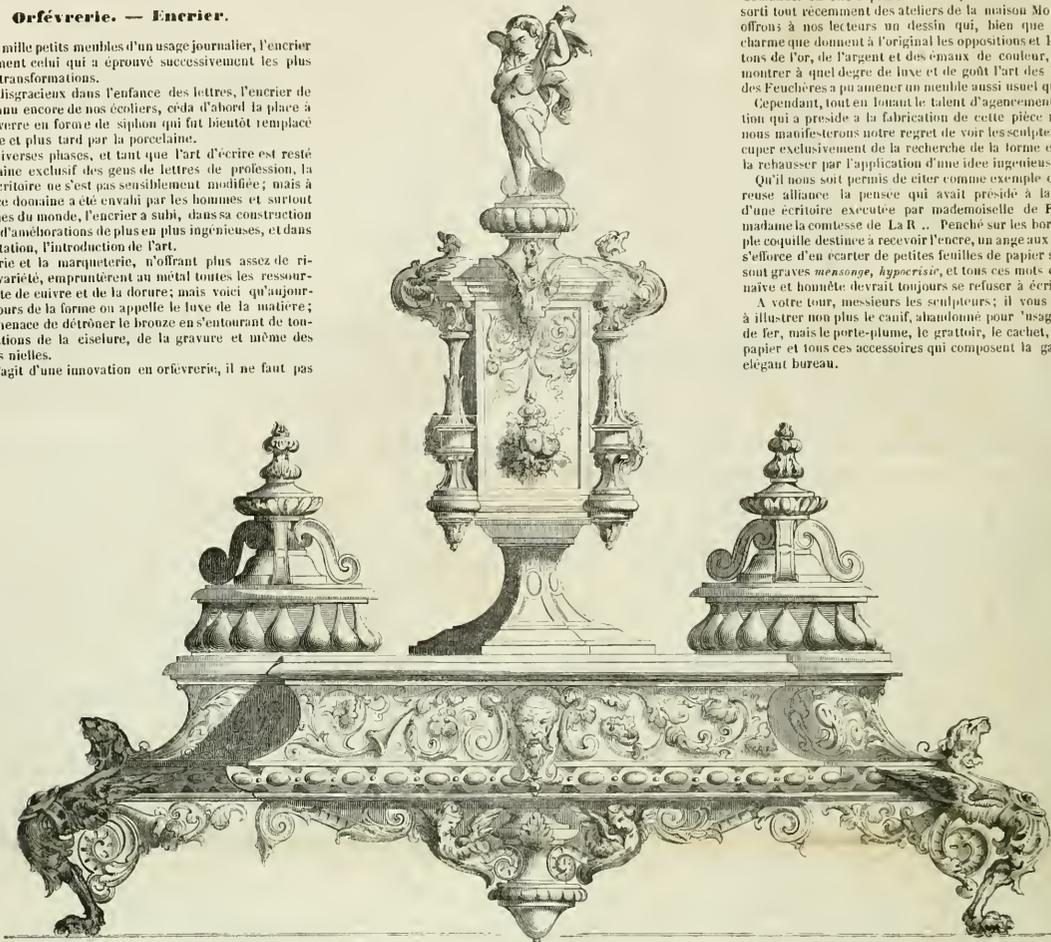
Quand il s'agit d'une innovation en orfèvrerie, il ne faut pas

demander où elle a pris naissance; aussi est-ce d'un modèle sorti tout récemment des ateliers de la maison Morel que nous offrons à nos lecteurs un dessin qui, bien que dépourvu du charme qui donne à l'original les oppositions et la variété des tons de l'or, de l'argent et des émaux de couleur, suffit à démontrer à quel degré de luxe et de goût l'art des Klagmann et des Feuchères a pu amener un meuble aussi usuel que l'écritoire.

Cependant, tout en louant le talent d'agencement et d'exécution qui a présidé à la fabrication de cette pièce remarquable, nous manifesterons notre regret de voir les sculpteurs se préoccuper exclusivement de la recherche de la forme et négliger de la relever par l'application d'une idée ingénieuse et relative.

Qu'il nous soit permis de citer comme exemple de cette heureuse alliance la pensée qui avait présidé à la composition d'une écritoire exécutée par mademoiselle de Fauveau pour madame la comtesse de La R... Penché sur les bords d'une simple coquille destinée à recevoir l'encre, un ange aux longues ailes s'efforce d'en écarter de petites feuilles de papier sur lesquelles sont graves mensonge, hypocrisie, et tous ces mots qu'une plume naïve et honnête devrait toujours se refuser à écrire.

A votre tour, messieurs les sculpteurs; il vous reste encore à illustrer non plus le canif, abandonné pour l'usage des plumes de fer, mais le porte-plume, le grattoir, le cachet, le couteau à papier et tous ces accessoires qui composent la garniture d'un élégant bureau.



Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1er Janvier, doivent être renouvelés pour ne point être interrompus dans l'envoi du Journal S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue Richelieu, No 60

**La Vierge au voile**

On vient de mettre en vente au dépôt de la librairie, 11, rue Thérèse, une délicieuse gravure au burin de M. Le Comte. C'est une réduction de la *Vierge au voile* de Raphaël, que tous les amateurs qui ont visité l'Italie ont admirée dans la galerie de Florence. Cette planche fait le plus grand honneur

à M. Le Comte. Elle figurera dans les collections comme un des chefs-d'œuvre de la gravure française. La *Vierge au voile* est, comme on le sait, une des plus simples et des plus suaves madones qu'ait créées le pinceau de Raphaël. Vue seulement jusqu'à mi-corps, et sur un fond de portrait, la Vierge tient sur ses genoux et presse contre son sein le bambino tout jeune et tout petit encore. M. Le Comte a rendu avec une perfection bien rare cette ravissante production du maître des maîtres. Le travail de son burin ne laisse rien à désirer. La *Vierge au voile* est un charmant cadeau d'étrangers. Son prix d'ailleurs la met à la portée de toutes les bourses: elle se vend que 15 fr. avant la lettre et 10 fr. avec la lettre. On en trouvera chez l'éditeur des épreuves de choix disposées avec un goût parfait dans des cadres de palissandre.

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONGRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOURET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et C<sup>e</sup>, rue Demette, 2

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Les animaux se repaissent, l'homme mange, l'homme d'esprit seul sait manger.)



# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 450. VOL. VI. — SAMEDI 10 JANVIER 1846  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

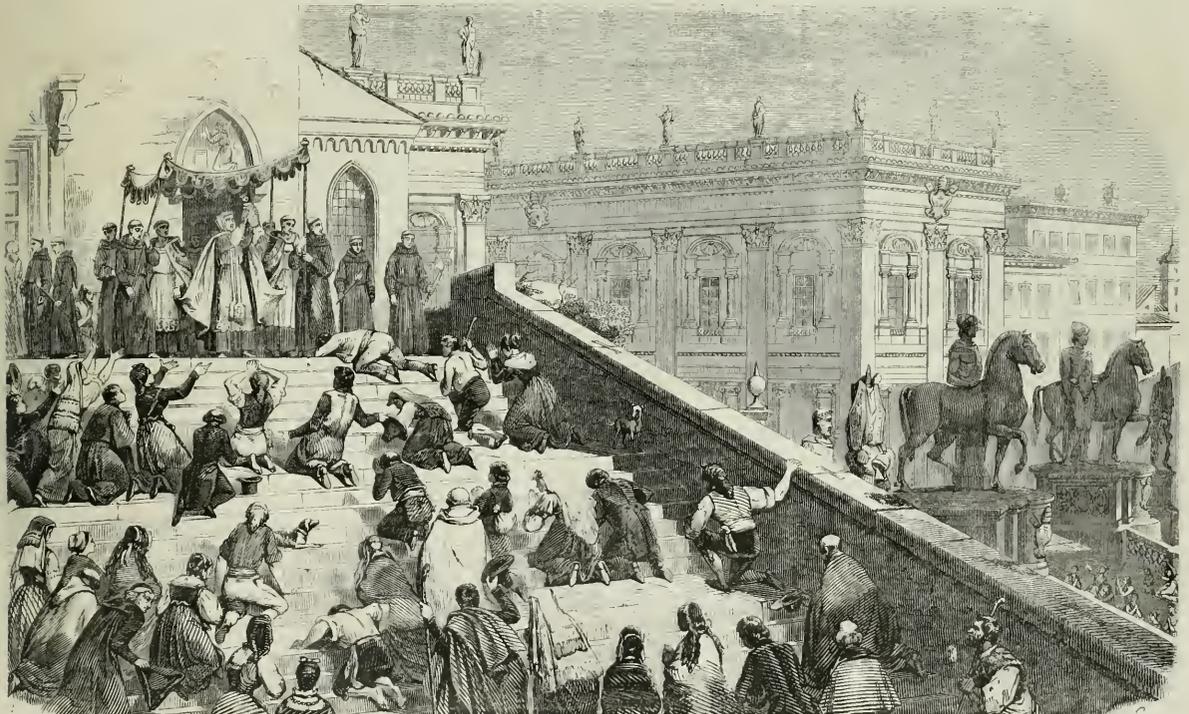
### SOMMAIRE.

**Courrier de Paris.** *Bénédictin del Bambino à Rome.* — *Histoire de la semaine.* — *La partie d'échecs.* *Une Gravure, d'après le tableau de M. Marlet.* — *Charlet. Portrait.* — *Académie des Sciences.* Compte rendu du 3<sup>e</sup> trimestre de 1845. *Météorologie et sciences naturelles.* — *Madagascar.* I. L'Île et ses habitants. *Carte de Madagascar; un Traitant; le Tanghinia veneniflora et extrémité*

*septentrionale de l'île; intérieur d'une habitation; tombeau malgache; manière de recueillir et de faire sécher les sauterelles; coiffures malgaches; cases malgaches; embarquement des brufs; un village malgache; vue générale de Foulpointe.* — *Gilbert Gurney, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.)* — *Théâtres.* *Une Scène de la Loi sultane.* *Algérie.* *Ombres chinoises.* *Garagouss.* *Quatre Gravures.* — *Bulletin bibliographique.* — *Annonces.* — *Modes.* *Une Gravure.* — *Les bureaux de bienfaisance de la ville de Paris.* — *Rébus.*

### Courrier de Paris.

Tout est dit, et le premier jour de l'année 1846 a vécu: il a vécu ce que vivent les roses et les sourires, les plus jolies choses de ce monde; adieu les vœux et les souhaits, assez d'embarassements et d'étranges comme cela; le Paris, maître, époux et père, le Paris qui patronne, qui est propriétaire, noble et rentier, en un mot, le Paris qui domo et dispense les



ÉVÈNE Noël. — Bénédictin del Bambino, à Rome.

cadeaux et les surprises, à mis un terme à ses prodigalités; le voilà occupé à se reconnaître, il serre et reserre les cordons de sa bourse que cet heureux jour avait si follement déliés; les compliments sont regainés, les bougons croqués, les serments renvoyés à l'année prochaine, les baisers refroidis sur bien des lèvres, les boutiques s'éteignent, la joie s'en va et le ciel est rembruni. Il s'était fait beau pour un si beau jour, il souriait à notre population et la caressait de ses tièdes brises et de ses senteurs de printemps, et puis tout à coup il est devenu glacial et nuageux, et l'on croirait, à le voir si sombre

et si héréssé, qu'il regrette, comme un autre Harpagon, et voudrait rattraper les écreintes inattendues qu'il nous a données.

Ne dirait-on pas vraiment que le ciel de Paris se met à l'unisson de ses plaisirs ou de ses peines? Aux douceurs des harangues cérémonieuses et des compliments officiels, vont succéder les temples oratoires, les interpellations véhémentes et les bouillantes apostrophes. Janvier vient d'emboucher la trompette parlementaire, voilà le drame représentatif à son début, et il s'est annoncé et inauguré par une bataille. Déjà

nos honorables roulent de gros yeux, les poings se crispent sur le marbre de la tribune, l'urne du scrutin va vomir sa mitraille de boules blanches et de boules noires; à droite, quelle agitation! à gauche, que de colères! et quels frémissements d'impatience courent dans les rangs de l'armée ministérielle et la font tressaillir comme un seul homme. Nous allons voir commencer la grande danse du gouvernement représentatif, et nos Enclaves parlementaires vont entasser et multiplier les projets de lois, les amendements et contre-amendements, exordes et tirades, oraisons et pétaraisons.





sentation nationale. Le conseil des ministres a vu dans les considérations de cet arrêt un abus de juridiction, et il a adressé au roi de Suède et de Norvège un mémoire tendant à prouver que la haute cour n'est pas compétente pour déterminer les limites des pouvoirs constitutionnels de l'Etat. Le roi, adoptant cette manière de voir, l'a sanctionnée par une proclamation qui a été publiée à son de trompe sur toutes les places et dans tous les carrefours de Christiania, par deux détachements d'armes au grand costume, escortés de forts détachements de cavalerie. Voici la traduction littérale de ce document, dont la lecture a été écoutée partout dans un morne silence :

« Il a plu à Sa Majesté le roi d'ordonner et de faire publier ce qui suit :

« Sa Majesté le roi regarde l'arrêt prononcé le 8 novembre dernier par la cour du royaume sous le même point de vue que celui de Norvège, et il ne reconnaît nullement à ladite cour la compétence de faire, par des interprétations de la loi fondamentale, des modifications à la distribution constitutionnelle de l'autorité publique entre les pouvoirs de l'Etat, dont aucun n'a le droit de s'attribuer, sous le prétexte de ce qu'un arrêt de la cour du royaume a pu dire, un nombre plus ou moins grand de prérogatives que celui fixe par la charte.

« Sa Majesté le roi se réserve en conséquence le droit d'exercer à l'avenir, toutes les fois que le bien général l'exigera, la pleine et entière autorité que lui donne le paragraphe 17 de la loi fondamentale.

« L'expédition de l'arrêt du royaume, qui a été transmise à Sa Majesté, sera déposée aux archives de l'Etat de Norvège. »

**GRAND-DUCHÉ DE BADEN.** — Un grave accident est arrivé le 1<sup>er</sup> janvier à la dernière station du chemin de fer entre Carlsruhe et Heidelberg, où d'ordinaire les deux trains se croisent. Le convoi de Heidelberg, dépassant la limite fixée pour attendre le convoi de Carlsruhe, a touché les derniers wagons de ce convoi, brisant ces wagons, les renversant, et jetant dans tout le convoi un épouvantable désordre. Une locomotive fut à l'instant expédiée à Heidelberg, afin de ramener en toute hâte des médecins et des chirurgiens. « On ne dit pas, ajoute la *Gazette des postes*, qu'aucun voyageur ait été tué sur le coup. On cite seulement une personne qui aurait eu les deux jambes brisées. Le nombre des blessés est de huit à dix. On attribue l'accident à la négligence du machiniste. »

**PROCES INTENTÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.** — On se rappelle que *l'Illustration* signala il y a un certain temps à

M. le directeur de la bibliothèque royale l'annonce dans un catalogue de vente d'un autographe de Molière avant appartenir à ce dépôt public. Une action fut formée par M. Naudet contre le détenteur de cette pièce pour sa revendication. Le demandeur succomba en première instance. En appel, la cour, présidée par M. Séguier, a infirmé et ordonné la restitution de la pièce formant le litige es mains du directeur de la bibliothèque royale.

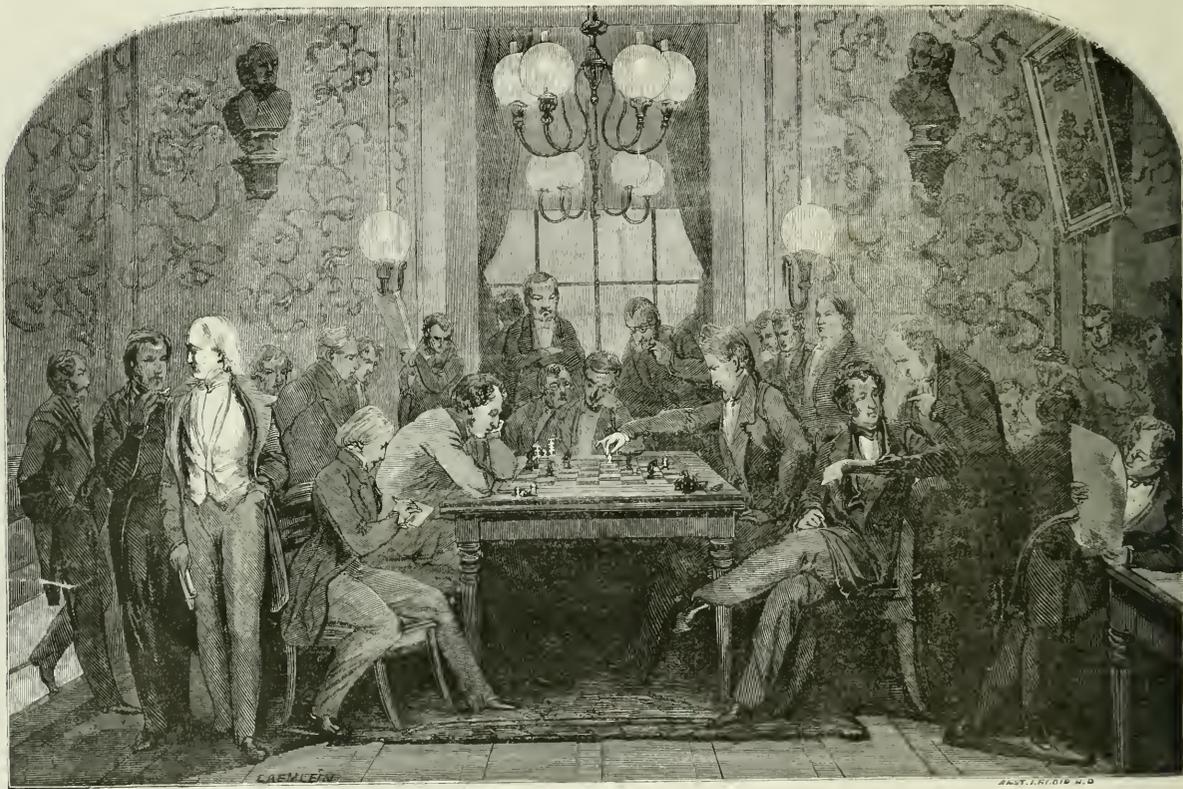
**STATISTIQUE.** — Les presses françaises ont imprimé, en 1845, savoir : ouvrages écrits en toutes langues, mortes et vivantes, 6,521 ; estampes, gravures, lithographies, 1,405 ; ouvrages de musique, 492 ; plans topographiques et cartes, 104. — Total, 8,520 ou 17 pages.

**NÉCROLOGIE.** — Le colonel Guiwood, lieutenant de la Tour, et éditeur de l'ouvrage intitulé *Dépêches du duc de Wellington*, vient de se couper la gorge à Brighton. Après l'enquête du coroner, le jury a déclaré, selon l'habitude foraine, que le colonel s'était suicidé dans un accès momentané d'aliénation mentale. — M. Alexandre Aguilon, ancien député du Var, est mort à Toulon. — M. l'abbé Guairard, ancien inspecteur de l'université, est mort à Aix le 26 décembre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

### La partie d'échecs,

D'APRÈS UN TABLEAU DE M. MARLET.

On se souvient de la dispute qui s'éleva l'an dernier entre la France et l'Angleterre et qui se termina, ainsi que prennent fin toutes les grandes querelles, par une bataille rangée. C'est la France qui avait jeté le déli, et c'est la France qui triompha. Dans cette occasion il y eut de part et d'autre des chevaliers désarmés et vaincus, il y eut même des reines



et des rois faits prisonniers, comme à Pavie et à Poitiers, cependant le sang n'avait point coulé, et lorsque les combattants se séparèrent, après la bataille, l'un et l'autre se tendirent la main en ennemis généreux, chez qui le ressentiment ne survit pas à la lutte. Dans ce duel, qui devait vider cette grande question à savoir à laquelle des deux nations de grande prééminence, dans le plus compliqué et le plus élevé des jeux de combinaison et de patience, et qui, de la France ou de l'Angleterre, emporterait définitivement le sceptre de l'échiquier, chacun des deux peuples se choisit un représentant et un champion, la lutte fut longue, vive, presque également glorieuse pour le vainqueur et pour le vaincu. Aussi méritait-elle d'être reproduite sur la toile et transmise à la postérité... des joueurs. D'ailleurs le tableau n'a-t-il pas consacré le souvenir des plus célèbres combats ? Fontenoy, Austerlitz, Eylau, ont trouvé leurs peintres ; la lutte engagée entre MM. Saint-Amand et Stanton devait avoir aussi le sien. Après tout, qu'est-ce qu'une bataille ? sinon une partie d'échecs. Napoléon l'a dit, et il s'y connaissait.

Il était impossible que dans la reproduction de cette grande

action l'artiste se bornât à un simple croquis du combat et à la silhouette des champions ; des deux côtés l'honneur national se trouvait en jeu, et un pareil acte de patriotisme, un événement aussi courageux (la partie allait durer plusieurs semaines) ne pouvait s'accomplir obscurément et dans l'ombre. Lorsqu'Albe et Rome s'en remirent au glaive d'Horace et de Curiaque pour la décision de leur cause, les deux nations assistèrent à la lutte et le duel n'eut pas lieu sans témoins. Élevez au combat de MM. Saint-Amand et Stanton, ainsi qu'à celui des Horaces, leur cercle de spectateurs et la galerie de leurs nationaux et vous n'avez plus qu'une partie sans émotion ni intérêt ; vous n'avez plus pour les yeux l'intéressant spectacle de deux courageux citoyens joignant leur réputation au bénéfice de leur patrie et sacrifiant leur honneur à la gloire de son nom, le tableau perd son idéal et son prestige, et tout ce qui offre à votre curiosité, c'est la vue de deux bourgeois faisant leur partie au café de la Régence.

Aussi M. Marlet, le peintre du tableau, et M. Lacloué, qui l'a reproduit en lithographie, ont-ils été honnêtement inspirés en groupant autour des deux adversaires la

grande famille des célébrités de l'échiquier, représentants naturels de la France et de l'Angleterre dans cette grave circonstance.

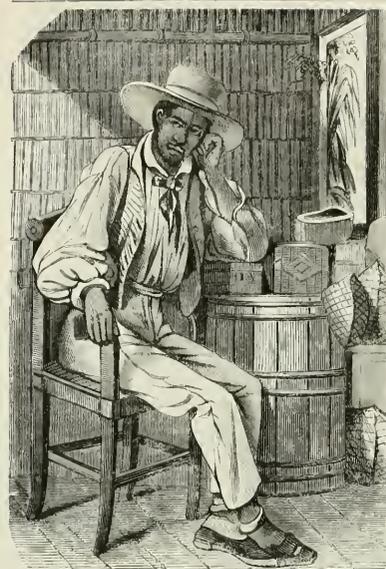
Vous reconnaissez tout d'abord le fameux Saint-Amand à sa pose noble et presque héroïque ; sa main hésite sur la pièce ; il joue la partie de la France ! Stanton, non moins fameux, a une allure moins assurée ; il y a du découragement dans son attitude, et l'on dirait qu'il lit par avance la destinée finale de son pays : échec et mat. Le personnage assis à ses côtés est M. Brian, l'un des témoins officiels de l'Angleterre, le greffier de la cérémonie, et en quelque sorte le chancelier de l'échiquier. Au fond vous distinguerez deux généraux, MM. Guingret et Dauchault, suivant de l'œil les évolutions et les opérations stratégiques avec le même sang-froid martial dont ils ont fait preuve dans la conduite et la manœuvre de leurs carrés devant les Arabes. Trente autres notabilités françaises et anglaises se mêlent aux alternatives de la lutte par l'expression de leur physionomie et la nuance éloquentes de leurs regards ; à la première occasion nous vous dirons leurs noms.

Charlet.









(Madagascar. — Un traitant.)

à l'abri du soleil et de la pluie, en attendant qu'on leur ait préparé un logement gratuit. On sait toute la tendresse des femmes pour leurs enfants. On voit souvent des nourrissons de trois ou quatre ans courir après leur mère et réclamer leur ration accoutumée. Dans certaines occasions la coutume ordonne aux enfants de présenter à leur mère une pièce de monnaie que l'on nomme le *souvenir du dos*, en reconnaissance de l'affection qu'elle leur a montrée en les portant si longtemps dans la pague, pendant ses travaux et ses voyages. Le culte des morts n'est pas moins profond dans les familles, quoique les Malgaches n'aient pas de notions arrêtées sur la nature de la seconde vie. A n'est, l'obscurité la plus profonde contre le but et l'origine du peu de cérémonies religieuses qu'on observe parmi ces peuples. Interrogé sur ses croyances, le Malgache se contredit à chaque instant; pressé de questions, il répond tranquillement : « Je ne sais pas ; nous n'avons jamais songé à cela ; nous suivons ces croyances parce que nos ancêtres nous les ont transmises. » Comme tous les hommes indolents et sensuels, les Malgaches aiment passionnément la poésie et la musique. Leurs ménestrels voyagent sans cesse et chantent leurs compositions chez les chefs qui, en retour, leur font des présents considérables. C'est dans leurs œuvres que l'on peut se faire une idée de la richesse de la langue des Malgaches et de la grandeur de leur poésie.

La partie occidentale de Madagascar est la moins connue des Européens. Elle est occupée par les Sakalaves, qui forment deux grandes familles, les Sakalaves du Sud ou de Ménabé, et ceux du Nord ou de Boneni. Ils sont petits et forts, leur teint est d'un noir foncé, leurs traits sont réguliers, leurs cheveux noirs et brillants; indolents pendant la paix, ils se montrent prompts à prendre les armes contre les attaques de leurs ennemis, braves, énergiques et résolus. Quoique pleins de sagacité, ils sont moins rusés et moins menteurs que les autres Malgaches. Ils ont longtemps été le peuple le plus puissant de Madagascar, et lorsque les Hovas se sont soustraits à leur domination, ils ont constamment défendu leur indépendance contre leurs attaques. Le pays sakalave nourrit une innombrable quantité de bœufs, qui sont amenés sur la côte



(Madagascar. — Le Tanghima veneniflora, et extrémité septentrionale de l'île.)



(Madagascar. — Intérieur d'une habitation.)



(Madagascar. — Tombeau malgache.)



(Madagascar. — Manière de recueillir et de faire sécher les sauterelles.)

orientale et alimentent notre colonie de Bourbon. Au reste, ce n'est que tout récemment que nous avons eu des relations directes avec ces peuples. En 1840 la reine de Boneni, après avoir voulu se donner à l'imant de Mascate, s'est déterminée à se placer sous notre protection; et à la suite de cette

visitation française paraissait destinée à envelopper de toutes parts cette grande île, lorsque les dernières hostilités ont tout remis en question.

« Parmi les peuples des côtes de l'Est (dit M. Eugène de Frobergville, dans son précis en tête du voyage de M. Leguével de LaCombe, p. 14.) les Betsimisaracs et les Bétanimènes sont les plus remarquables à cause des relations continuelles que les Européens entretiennent avec eux depuis environ deux siècles. Ils sont, comme leurs voisins les Antavarts et les Ambanivoules, grands et bien faits ; leur couleur est le marron plus ou moins foncé ; leurs cheveux sont en général crépus ; ceux qui les ont légèrement ondulés ont une constitution moins vigoureuse, avec des traits plus réguliers et plus délicats ; leurs yeux ont une expression de douceur et de bonté qui inspire immédiatement aux blancs une confiance dont ils savent fort bien tirer parti. Les Betsimisaracs ont tous les vices de la civilisation sans en avoir les qualités ; cinquante Hovas suffiraient pour les mettre tous en fuite, tant ils sont paresseux et lâches... Ce fait répandant sur les promesses faites par de telles gens que les chefs des dernières expedi-

tion française paraissait destinée à envelopper de toutes parts cette grande île, lorsque les dernières hostilités ont tout remis en question. « Parmi les peuples des côtes de l'Est (dit M. Eugène de Frobergville, dans son précis en tête du voyage de M. Leguével de LaCombe, p. 14.) les Betsimisaracs et les Bétanimènes sont les plus remarquables à cause des relations continuelles que les Européens entretiennent avec eux depuis environ deux siècles. Ils sont, comme leurs voisins les Antavarts et les Ambanivoules, grands et bien faits ; leur couleur est le marron plus ou moins foncé ; leurs cheveux sont en général crépus ; ceux qui les ont légèrement ondulés ont une constitution moins vigoureuse, avec des traits plus réguliers et plus délicats ; leurs yeux ont une expression de douceur et de bonté qui inspire immédiatement aux blancs une confiance dont ils savent fort bien tirer parti. Les Betsimisaracs ont tous les vices de la civilisation sans en avoir les qualités ; cinquante Hovas suffiraient pour les mettre tous en fuite, tant ils sont paresseux et lâches... Ce fait répandant sur les promesses faites par de telles gens que les chefs des dernières expedi-



(Madagascar. — Coiffures malgaches.)

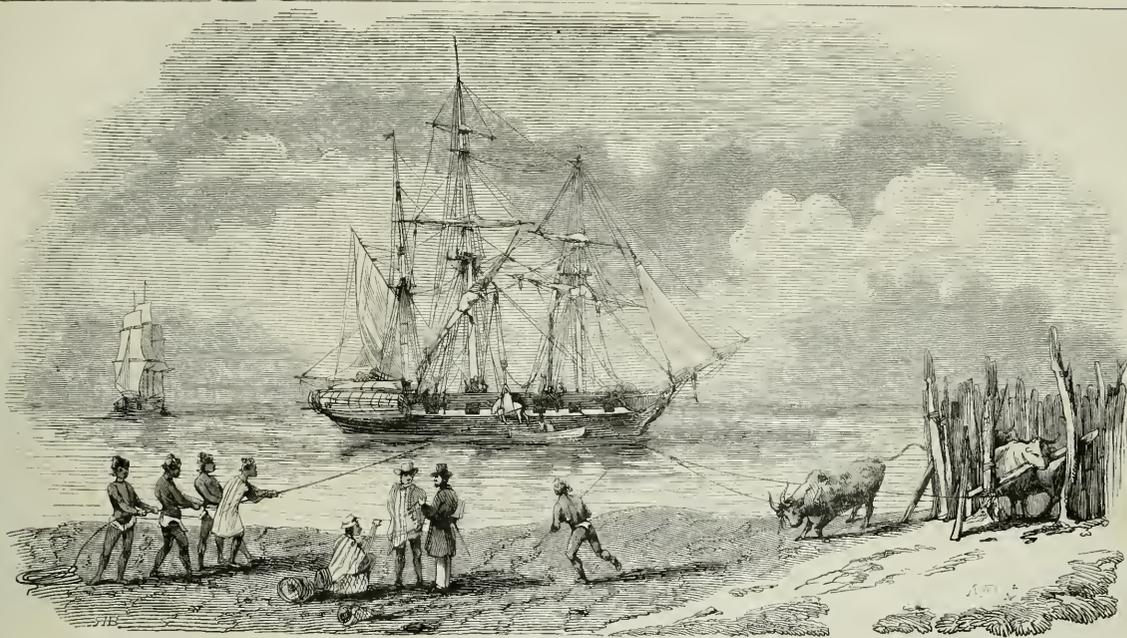


(Madagascar. — Cases malgaches.)

cession, le gouvernement français a fait un établissement dans l'île de Nossi-be, sur la côte occidentale. Vers la même époque, la France a reçu aussi l'assommission du chef d'Ankara à l'extrémité nord de Madagascar, sur le territoire duquel se trouve la magnifique baie de Diego-Suarez. C'est ainsi qu'avec nos établissements de la côte orientale et du sud, la civi-

lisation française paraissait destinée à envelopper de toutes parts cette grande île, lorsque les dernières hostilités ont tout remis en question. « Parmi les peuples des côtes de l'Est (dit M. Eugène de Frobergville, dans son précis en tête du voyage de M. Leguével de LaCombe, p. 14.) les Betsimisaracs et les Bétanimènes sont les plus remarquables à cause des relations continuelles que les Européens entretiennent avec eux depuis environ deux siècles. Ils sont, comme leurs voisins les Antavarts et les Ambanivoules, grands et bien faits ; leur couleur est le marron plus ou moins foncé ; leurs cheveux sont en général crépus ; ceux qui les ont légèrement ondulés ont une constitution moins vigoureuse, avec des traits plus réguliers et plus délicats ; leurs yeux ont une expression de douceur et de bonté qui inspire immédiatement aux blancs une confiance dont ils savent fort bien tirer parti. Les Betsimisaracs ont tous les vices de la civilisation sans en avoir les qualités ; cinquante Hovas suffiraient pour les mettre tous en fuite, tant ils sont paresseux et lâches... Ce fait répandant sur les promesses faites par de telles gens que les chefs des dernières expedi-

tion française paraissait destinée à envelopper de toutes parts cette grande île, lorsque les dernières hostilités ont tout remis en question. « Parmi les peuples des côtes de l'Est (dit M. Eugène de Frobergville, dans son précis en tête du voyage de M. Leguével de LaCombe, p. 14.) les Betsimisaracs et les Bétanimènes sont les plus remarquables à cause des relations continuelles que les Européens entretiennent avec eux depuis environ deux siècles. Ils sont, comme leurs voisins les Antavarts et les Ambanivoules, grands et bien faits ; leur couleur est le marron plus ou moins foncé ; leurs cheveux sont en général crépus ; ceux qui les ont légèrement ondulés ont une constitution moins vigoureuse, avec des traits plus réguliers et plus délicats ; leurs yeux ont une expression de douceur et de bonté qui inspire immédiatement aux blancs une confiance dont ils savent fort bien tirer parti. Les Betsimisaracs ont tous les vices de la civilisation sans en avoir les qualités ; cinquante Hovas suffiraient pour les mettre tous en fuite, tant ils sont paresseux et lâches... Ce fait répandant sur les promesses faites par de telles gens que les chefs des dernières expedi-



(Madagascar. — Embarquement des bœufs, d'après un dessin de M. d'Hastrel.)

naturels, que la culture leur a donné beaucoup de peine. Ces pourparlers ont pour objet d'influencer le chef dans la détermination de la longueur de la gaulette destinée à mesurer la toile que l'on vend aux naturels pour des piastres d'Espagne, ou pour les productions du pays. Le chef écoute tout le monde avec patience, et fixe enfin la longueur de la gaulette, qui doit servir de mesure légale jusqu'à l'année suivante. Il règle de même la capacité du panier à riz, et la fête se termine par un repas. Le lendemain, la traite est ouverte, et l'on peut acheter et vendre.

On aura une idée de la loyauté que mettent les traitants dans ce commerce, par les détails suivants que nous fournit M. de Froberville. « Ils exigeaient d'abord que le grain fût versé doucement dans la gamelle adoptée comme mesure pour la saison, de façon à former un cône, puis un matelot y enfonçait largement le bras pour s'assurer qu'il n'y existait pas de cavités, et par un mouvement auquel il s'était exercé, vidait presque totalement le vase sur une natte où on l'avait

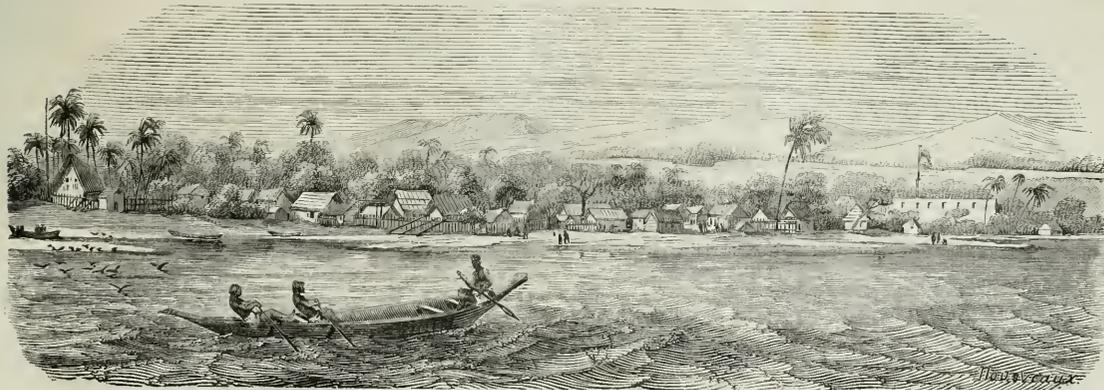
placé ; cela fait, le vendeur venait de nouveau le remplir, mais ne recevait que le prix d'une seule gamelle pour tout le riz versé, qui équivalait ordinairement à deux gamelles et demie. »

Signalons aussi le mode d'embarquement des bœufs. Les bâtiments en rade de Foulpointe, ne pouvant approcher de terre à cause des récifs, le bœuf, attaché par un nerf coulant passé autour de ses cornes, est halé jusqu'au bord escarpé de la côte ; là il tombe à la mer, et moitié à la nage, moitié à la remorque, il arrive près du bord du vaisseau sur lequel on le hisse.

Les bœufs ont pour gardien des hommes libres appelés *marmites*, qui remplacent quelquefois les Lascars (matelots indiens) à bord des vaisseaux, et s'engagent au service des traitants et des voyageurs sur la côte. Cela s'appelle faire *karamou*. Le grand *karamou* a lieu pour les travaux à forfait, tels que le chargement ou le déchargement d'un navire, la construction d'une case ou d'un magasin ; le petit *karamou* est un engagement qui dure pendant une lune, après



(Madagascar. — Un village malgache.)



(Madagascar. — Vue générale de Foulpointe.)





Le fermier, en homme prudent, mesura de l'œil la distance.  
 « Eh ! eh ! dit-il ensuite, vous auriez de belles chances.  
 — Peut-être, répondit Daly... Mais, enfin, votre prix ?  
 — Pour tout enporter ? reprit l'autre, hésitant toujours.  
 — Tout ou rien ; car c'est selon, camarade.  
 — Eh bien, s'écria tout à coup le fermier prenant son parti résoluement. Vous me donnez une demi-guinée.  
 — Une demi-guinée, répéta Daly. Vous plaisantez, je crois. Si je le veux ou trois de ces volatiles, ce sera bien le bout du monde. Régions mieux la chose. Je tire d'ici sans avancer d'un pouce, et vous aurez une pièce de sept shillings pour tout le carnage.  
 — Allons, dit le fermier en grattant les paus inférieurs de sa veste. Un marché est un marché. Voyons votre argent, et l'affaire est faite.  
 — Sur ce, continuait Daly poursuivant le récit commenté, je lui offris cette jolie miniature que qui paraissait lui tenir au cœur, l'effarissant au reste que j'allais immédiatement lui chasser mes deux coups. Il acquiesça par un signe à cette résolution meurtrière, et, l'argent empoché, regarda curieusement la direction de mon arme. Un premier coup, — bang ! — fut suivi d'un bruit d'ailes, et d'une clameur, et d'un renou-

ménage aquatique tel que vous ne pouvez vous en faire une idée. Le second coup, encore mieux dirigé, porta tout au milieu de la basse-cour en révolution. Mon compte fait, j'avais droit à quatre pontes en bon état, à un coq d'un âge très-respectable, et du bout de ma carabine Manton, je ramenai sur le bord de l'eau deux canards de superbe apparence qui avaient bel et bien payé leur tribut à la nature. Je m'empressai de fourrer pile-encore le riche lotin dans mon havre-sac, réjoui d'avance par les compliments que me vaudrait mon adresse, et surtout par les bons tirés auxquels allait donner fin la découverte du fermier. Je le regardai pour rendre au naturel sa physionomie d'homme attrapé ; mais il était, — en apparence du moins, — d'aussi bon homme lueur que moi. Cette sérénité obstinée me contraria quelque peu, et je voulus en rabotter quelque chose par un ou deux sarcasmes ironiques. Avec une profonde révérence je le remerciai de « mon gibier ». « Ma foi, monsieur, me répondit-il, vous tirez beaucoup mieux qu'à voir votre sac je ne l'aurais cru.  
 — N'est-ce pas ! repris-je... Il me semble que vous êtes, comme on dit, fait au mètre. J'ai dans mon sac un peu plus de sept shillings, n'est-il pas vrai ?  
 — Plus de quatorze aussi, j'imagine.

— Ah ! ah ! vous en convenez... Je n'ai donc pas été si mal avisé dans notre marché ?  
 — Plus mal que vous ne croyez, reprit-il en ricanant.  
 — Comment ? lorsque j'ai pour sept shillings plus d'une guinée de volaille...  
 — A la bonne heure, dit l'autre qui s'éloignait lentement de moi, et mettait entre nous la barrière de l'enclos... mais, ajoutez-là avec une grimace significative... ces *colottes* ne sont pas à moi...  
 — J'aurais dû le tuer sur place, continua mon ami, mais sa plaisanterie était si bonne, si plaisamment exécutée...  
 — Et si conforme à vos habitudes, ajoutai-je incidemment.  
 — Oui... j'allais le dire, continua-t-il... que je ne pus m'empêcher de me joindre à ses éclats de rire, assez semblables aux hennissements d'un vigoureux cheval. Ensuite, craignant d'être pris en flagrant délit d'attente à la propriété ou de mutilation d'animaux domestiques, je mis bas toute ma chasse et m'esquivaï au plus vite, fort heureux de n'être pas poursuivi.  
 (Theat. Hook's Popular Tales.)  
 (La suite au prochain numéro.) O. N.

**Théâtres.**

GYMNASÉ DRAMATIQUE. — *La Loi salique*, comédie-vaudeville, de M. Scribe. — VAUDEVILLE. — *V'ta c'qui vient de paraître*, revue de 1843, par MM. Dennery et Clairville. — CIRQUE-OLYMPIQUE. — *Paris à cheval*. — STATISTIQUE DE LA LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

M. Scribe est un grand sorcier. Assurément notre assertion ne surprendra personne, car il y a longtemps que notre public est le spectateur des tours d'adresse et des tours de force de M. Scribe. Dans cette espèce de prestidigitation dramatique, qui consiste particulièrement à se poser des problèmes insolubles, à imaginer des situations fabuleuses et à inventer de petites circonstances parfaitement invraisemblables et parfaitement impossibles, sur ce terrain dangereux et semé d'écueils, encore un coup M. Scribe est passé maître, et il est assez inutile de le répéter. De la part de l'auteur de tant de charmants ouvrages que vous savez par cœur, il faut s'attendre à toutes les tentatives et à toutes les hardiesses ; l'arrange, invente et dispose à sa guise, il va et vient dans son œuvre au gré de son caprice, et le caprice est toujours charmant ; il se joue de toutes les conventions, il narque toutes les combinaisons ; pour lui, il n'y rien au théâtre de sacré ni de consacré ; on parle de ses créations, à la bonne heure ! mais un homme qui a tant créé et qui s'est fait à son usage tout un monde de fantaisie, doit avoir prodigieusement bouleversé et détruit de sa main infatigable. M. Scribe est le Christophe Colomb du théâtre, il en a agrandi la sphère ; il est le Napoléon de la scène, il en a changé de fond en comble la stratégie ; l'aimable écrivain a beau être académicien, il a beau vieillir, il est toujours jeune, heureux et applaudi. Le temps lui a égaré ses plus grands coups d'épée, et s'il lui arrive en passant d'imprimer son ongle sur ce talon privilégié et d'y laisser la trace d'une ride, le public se refuse à la voir, que dis-je ? cette ride lui semble presque une grâce de plus. M. Scribe a tellement fasciné son public, il en est si bien le maître, que ce public le suit volontiers partout, dans tous les pays, sur toutes les cartes, carte du Tendre, carte du Joli, carte du Pathétique, cartes de vingt autres pays qui n'existent pas, et ce la des yeux fermés. Il est vrai de dire qu'un nombre des inventions de M. Scribe il faut compter celle qu'il a faite de ce même public ; car il y a un public particulier aux pièces de M. Scribe, un public qui n'appartient qu'à lui, que notre auteur retrouve à jour fixe et à point nommé, et par lequel il se voit toujours goûté, accueilli et célébré comme aux premiers jours.

*salique*, l'attente était agréable. *La Loi salique*, c'est d'abord un jeune prince, imberbe héritier de la couronne de son père, et qui, au moment d'être reconnu et couronné comme

entière. En effet, les Etats de Danemark ont décidé que le couronnement serait célébré incontinent ; et, malgré d'ambitieux prétendants et une conspiration qui éclate, les grands du royaume abrogent la loi salique, cause d'un déguisement si prolongé. « Je jure fidélité à ma reine, s'écrie alors le premier de tous, le jeune capitaine des gardes. » Dites à votre femme ! interrompit Christine.



(Théâtre du Gymnase. — *La Loi salique*, 2<sup>e</sup> acte, scène dernière. — Le roi, M. Laugier. — Christine, M. L. Dupuy. — Daniel, M. Geoffroy. — Christian, M. Rose Chéri. — Marguerite, Mlle Deshayes. — La duchesse, Mlle E. Sauvage.)

est mis dans la confidence d'une circonstance des plus étranges, c'est qu'il est princesse ; Christian est Christine. Pour conserver le frêle à sa fille, et arriver à l'abrogation de la loi salique, le roi défunt s'était avisé d'annoncer à ses sujets un fils, et c'était une fille. C'est la fable d'Achille prise à l'envers ; Pendant quinze ans la gentille et délicate Christine (Rose-Chéri) s'est eue un chevalier, un prince, un homme pour tout de bon. Que vous disais-je tout à l'heure de l'invention aventureuse et de l'audace de M. Scribe en fait d'invention théâtrale ? Point délicat, prétention des plus scabreuses, comment la tournerions-nous ?

Au second acte, voilà donc notre Christine qui suit enfin qu'elle est femme, et qui, dans la crainte de laisser pénétrer son secret, veut persuader et persuadé à son capitaine des gardes, nécessairement frappé de la ressemblance qui existe entre Christian et Christine, qu'elle est la sœur naturelle du jeune roi. Or ce capitaine à vingt ans, c'est l'amalgame d'un petit monarque, et le voilà qui tombe amoureux de cette prétendue sœur. Ici perce un bout de Fœniche du dévouement ; encore un pas, et nous verrons apparaître les orilles tout

Deux revues-vaudevilles ont été données cette semaine, l'une au théâtre de la Bourse et l'autre au Cirque-Olympique. La première, *V'ta c'qui vient de paraître*, nous représente le présent, le passé et l'avenir, et nous a paru sempiternelle. En cette qualité, elle fait une grande composition d'almunachs, et aussi de vieilleries. *Paris à cheval*, la seconde de ces revues au galop, court après l'esprit et l'attrape souvent. Mais quelle malheureuse idée que d'aller couffer des mots spirituels à la mémoire de messieurs les écrivains du Cirque, et de prendre pour interprètes d'inornes Centaures bridés et sanglés.

Ce bout de compte rendu nous autorise à enregistrer ici un petit document statistique au sujet du théâtre. L'année qui vient de s'écouler a été des plus fertiles en produits dramatiques, et la marche n'a pas cessé d'être abondamment parrainé. Onze opéras, vingt-trois comédies, trente-trois drames ou mélodrames et cent quatre-vingt-cinq vaudevilles, sans compter la même nommée des mimodrames, ballets, intermèdes, prologues et autres gentillesses, tel est le bilan dramatique de l'année 1843. Qui est-ce qui s'avivra de dire maintenant que le théâtre est en décadence ?

Il est évident que tout ce monde attendait encore M. Scribe jeudi dernier, et grâce au titre de sa nouvelle pièce, *la Loi*

Algérie.

OMBRES CHINOISES. — GARAGOUSSE (KARA-GEUZ).

La ville d'Alger, à l'époque de notre conquête, n'avait qu'un seul théâtre, celui des Ombres chinoises. La salle consacrée à ce spectacle était merveilleusement appropriée aux sujets que l'on y représentait. Figurez-vous en effet un étroit et long corridor, sinué au rez-de-chaussée, dont les murs humides et malpropres supportent une voûte basse et crevascée. Ne cherchez ni loges, ni galeries, ni stalles. A ce spectacle, point de places privilégiées; tous les rangs sont confondus. Le prix d'entrée est le même pour tous, dix centimes, au grand regret des enfants, qui ne jouissent pas comme chez nous du rabais de la moitié. En revanche, ils en prennent pour leur argent : assis par terre, les jambes croisées, au-dessous du cadre réservé aux acteurs, ils forment un parterre dont les trépignements et les huras convrent souvent la voix de l'artiste.

Le long des murailles, et reposant sur des pierres cutassées, sont placées des planches vermoulues qui, par leur état de propreté et de solidité, invitent à rester debout. L'orchestre presque seul a fait élection de domicile à l'extrémité de l'un de ces bancs : il se compose ordinairement d'un tambour de basque et d'une flûte en roseau, remarquables surtout par leur inharmonie et accompagnés, dans les grandes solennités, par la voix discordante d'un chanteur aveugle. La porte d'entrée, donnant sur une rue couverte, de quatre pieds et demi de largeur, est illuminée avec un fanal en corne.

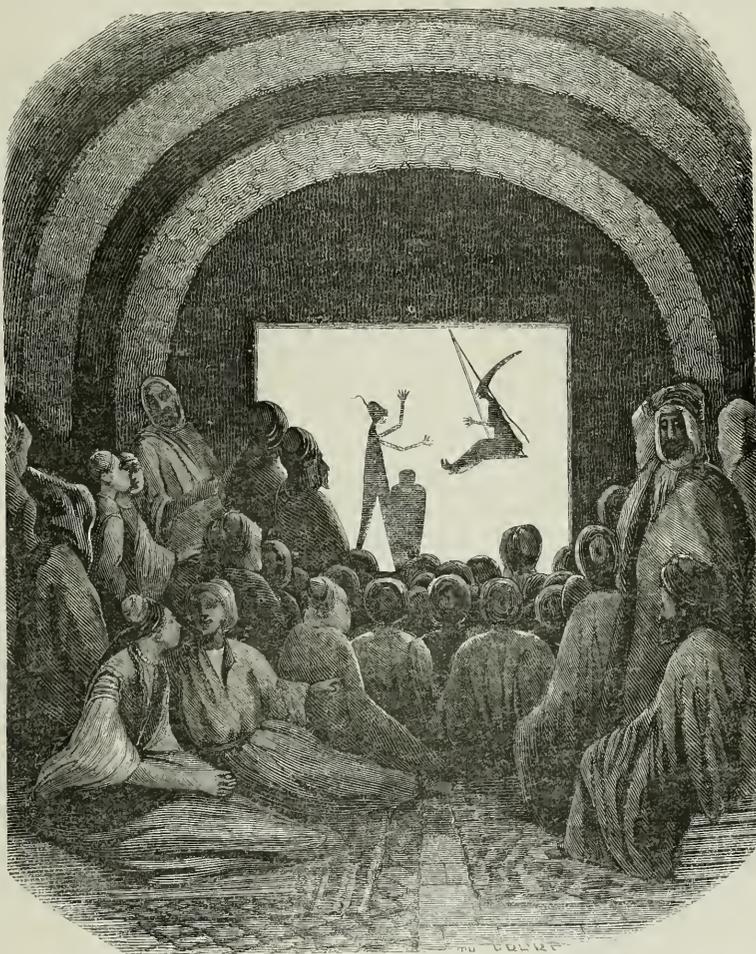
Au fond de la salle, et dans le sens de la largeur, est tendu un mauvais tapis en poil de chameau; les extrémités sont fixées à la muraille avec de grosses chevilles enfoncées aux trois quarts de sa hauteur à peu près. Dans le milieu est pratiquée une grande ouverture carrée, sur les bords de laquelle est collé tant bien que mal un papier huilé, dont la transparence est produite au moyen d'une lampe disposée assez ingénieusement pour que son ombre se projette sur le cadre. La confection des acteurs de carton ne jure du reste pas avec la richesse des décors; mais si nos ombres chinoises sont bien supérieures à celles des Arabes, leur dextérité dans l'art de les faire mouvoir surpasse beaucoup la nôtre. Rien de plus extraordinaire que l'agilité, la souplesse des membres, la va-

riété subite des mouvements qu'ils impriment à leurs automates. On est encore bien plus étonné, quand on voit les moyens grossiers qu'ils ont à leur disposition; ce sont de mauvais bouts de ficelle et de fil de laiton tordu.

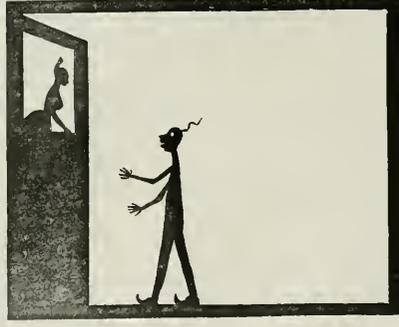
Le principal acteur du Séraphin d'Alger était autrefois le

grand, l'incomparable bouffon de l'Orient, le célèbre Garagouze, de burlesque et licencieuse mémoire, dont nous avons français le nom.

Toutes nos recherches sur l'origine et l'étymologie du nom de Garagouze, ont été infructueuses. Un savant orientaliste croit qu'un guerrier du grand désert (Sahara) devenu célèbre par ses exploits et sa résistance à l'autorité des deys d'Alger, prit ce nom dérivé de deux mots turcs (kara-geuz) qui signifient : poil noir, et que plus tard, soit par la ressemblance presque exacte de ce nom avec un autre qui exprime une des facultés procréatrices de l'homme, soit pour idéaliser toutes ses passions en un seul type, le peuple arabe en fit son idole, l'orga de toutes les qualités qu'il convoitait, institua en son honneur des fêtes qui étaient célébrées après l'époque de la prière et de la retraite (le Ramadan), et qu'enfin les générations qui suivront abolirent cet ancien culte et le remplacèrent par des représentations dont il n'est possible de donner qu'une idée incomplète, à cause de l'obscurité monstrueuse de la réalité. Le buste de Garagouze est deux fois plus grand que celui des autres personnages, représentant ordinairement des Juifs et des Européens, quelquefois des raïas. Sa tête est tantôt ornée d'un grand casque surmonté d'une aigrette; il porte alors un costume guerrier, dans le genre de celui des anciens soldats romains. D'autres fois il est vêtu en Béloûin, et c'est alors qu'il se livre à toutes les impudicités. Tantôt il a une conversation railleuse et fort ridicule avec une jeune Juive qui se balance mollement; tantôt il cause avec une femme juive placée à sa fenêtre; puis il est arrêté par la garde. Les exactions des Turcs, la paresse des Maures, l'avarice des Juifs, la servilité dégradante des Biskris et des Nègres lui prêtent jadis tous les sujets de ses bons mots et de ses sales orgies. Garagouze, comme l'a fort bien dit, dans ses *Souvenirs de voyage en Afrique*, un de nos collaborateurs M. F. Morand, auquel nous empruntons ces détails, Garagouze se présente sur la scène, aux yeux émerveillés des Arabes, avec tous les attributs des mauvais génies de la Fable. Grottesque résumé de tous les vices et de toutes les turpitudes, il réunit les type



(Les ombres chinoises à Alger.)



(Scènes de la pièce intitulée Garagouze.)

divers inventés chez nous pour effrayer les enfants, amuser la populace, rendre nette l'attention des vieilles femmes aux récits exagérés des vieillards d'hiver, ou, dans les orages politiques, pour détourner la vigilance soupçonneuse des masses, aux approches d'un coup d'Etat, ou bien encore pour alimenter cette source de folie originale qui constitue bien souvent

le mérite de nos hommes à la mode. Garagouze est l'Arlequin, le Paillassé, le Polichinelle, le Croquemitaine, le Barbe-Bleue, le Cartonche, le May-ux, le Robert-Macaire de l'Afrique septentrionale; mais avec ces qualités, il n'excite encore qu'une faible admiration chez les spectateurs; c'est comme modèle d'obscurité qu'il enlève tous les suffrages. Dans ce

rôle, il produit en scène ce que le cynisme a de plus repoussant et de plus horrible; ses paroles, ses actions sont d'une crudité dégoûtante. Ontrageant la pudeur et la nature, il parodie jusqu'aux monstruosité attribuées par la Fable à Pasiphaë. Dans l'ignoble farce de Garagouze, on ne sait ce que l'on doit le plus déplorer, de la dégradation indigène, ou de

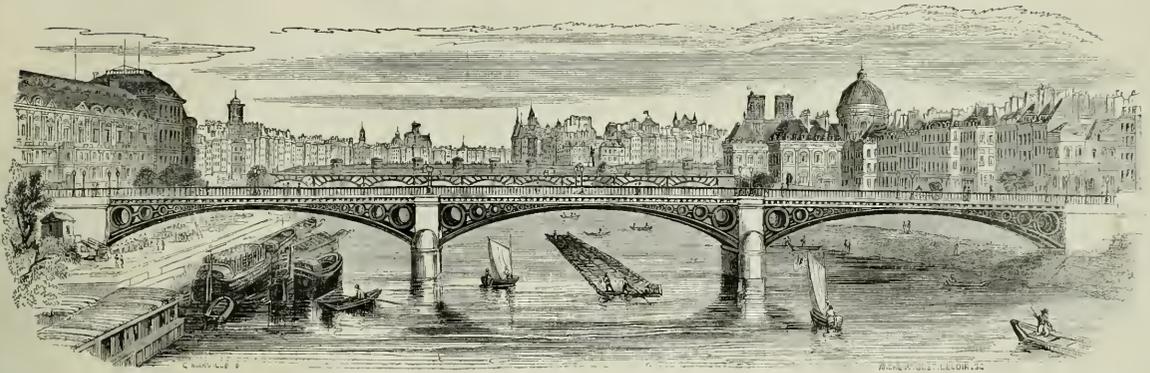






# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 6 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 431. VOL. VI. — SAMEDI 17 JANVIER 1846.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semalme.** *Portrait de Sid-el-Hadj Abd-el-Kader Ben-Mohammed-Achache, ambassadeur du Maroc. — Coarrier de Paris. Ordination de l'évêque de Luçon, au couvent des Oiseaux, le 4 janvier 1846. — Une retraite religieuse au bague de Rochefort. Trois Gravures, d'après les dessins de M. Clément, d'après le bague. Portrait de M. l'abbé Larroque; Prédication de M. Larroque; Clôture de la retraite. — Chronique musicale. — Correspondance entre deux étages de la même maison, à Stockholm. 1<sup>re</sup> partie. — Costumes de l'empire russe, dessinés d'après nature par Wassili Timm. Quinze Gravures. — Gilbert Gurney, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — Sur la température du mois de décembre 1845. — Singes et chiens savants. Une Gravure. — Je l'aime tant, Romance, musique de M. A. B. scms. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Le pouf des Arts. Caricature. — Le nouveau théâtre de Lisbonne. Une Gravure. — Correspondance. — Rébus.*

### Histoire de la Semalme.

La discussion de son projet d'adresse a longuement occupé la chambre des pairs. Le remaniement du conseil royal de l'Université, la restauration du décret de 1808, ne pouvaient manquer d'être longuement débattus dans une assemblée qui compte parmi ses principaux orateurs deux anciens ministres de l'instruction publique, membres titulaires du conseil royal, MM. Villemain et Cousin, qui se sont déclarés les adversaires de la mesure de M. de Salvandy.

La chambre, que cette lutte prolongée avait intéressée d'abord puis bientôt fatiguée, a vu venir avec une satisfaction qu'elle n'a pas pris la peine de désuiter les paragraphes relatifs à la politique extérieure. M. de Montebambert a trouvé dans les événements affreux dont la Syrie est le théâtre, depuis que ce malheureux pays, à la suite du désastre de 1840, a été enlevé au pouvoir du vice-roi pour être placé sous celui du sultan, l'occasion de reproches eloquents et sentis adressés à la politique des puissances signataires du traité. Il a cherché à faire peser une grande part de la responsabilité qu'entraîne l'insuffisante répression qu'ont rencontrée tant de cruautés sur le gouvernement français, qui s'est toujours dit et a toujours été regardé comme le protecteur naturel des religieux du Liban et de toute la population chrétienne de la Syrie. Notre impuissance vient, selon l'orateur, de l'attitude que nous avons laissée prendre à nos agents dans ces contrées, ou plutôt du peu d'appui que le cabinet qui les emploie leur a prêtés auprès de la Porte contre les violences auxquelles ils se sont vus plus d'une fois exposés de la part des agents turcs. M. Guizot a à son tour exposé les faits, non pas sans doute pour les excuser, mais de manière à en décharger la responsabilité des puissances et la sienne propre. Le gouvernement turc avait un système qu'il voulait faire prévaloir, malgré l'Europe et malgré la force même des choses. Il voulait substituer à l'administration traditionnelle de la famille de l'émir Beschir, une administration purement ottomane. Tous les essais qui ont été faits depuis 1840 pour façonner la Syrie à ce système n'ont réussi qu'à amener la plus épouvantable anarchie et la guerre civile. Dans ces derniers temps, la barbarie d'un pacha turc a mis les pauvres villages du Liban à feu et à sang, nos agents mêmes ont été insultés et maltraités; mais de ces faits mêmes, de ces criantes violations du droit des gens, de cet oubli de tous principes d'humanité, déconle pour tous les gouvernements alliés de la Porte, l'impérieux devoir d'obtenir enfin justice pour la malheureuse Syrie. Ce devoir, suivant M. le ministre, a été rempli, et il affirme qu'à l'heure qu'il est le gouvernement turc est entré dans la voie des réparations. Puissent cette confiance et cette affirmation n'être pas démenties par les faits!

Nous ne nous étendrons pas sur les autres questions traitées, sur les discours des autres orateurs entendus. Bornons-

nous à dire que M. Fulchiron a débuté au Luxembourg dans cette discussion, qu'il a fait campagne contre une plus grande liberté des échanges et en faveur du monopole commercial, et qu'il a obtenu à la chambre des pairs un succès du genre de ceux qui lui étaient toujours assurés au palais Bourbon. La chambre a été désarmée.

A la chambre des députés, la lutte s'engage. Le projet de la commission rédigé et lu par son rapporteur, M. Vitet, est la reproduction la plus fidèle du discours du trône. Les criti-

ques de l'opposition se sont exercés à faire voir qu'on s'était même efforcé de maintenir les points et les virgules à la place qu'ils occupaient dans le discours peu significatif de la couronne, afin que le projet offrît le moins de prise possible aux attaques des adversaires de la politique du cabinet. Tout annonce néanmoins que le débat sera vif et animé.

**AFRIQUE FRANÇAISE.** — On a reçu le rapport officiel de M. le maréchal Bugeaud sur un combat livré dernièrement à Abd-el-Kader.



(Portrait de Sid-el-Hadj Abd-el-Kader Ben-Mohammed-Achache, ambassadeur du Maroc.)

Le maréchal Bugeaud, qui depuis plusieurs jours manœuvrait au nord-est de Tiaret, dans le double but d'atteindre l'émir et de couvrir le pays contre ses incursions, était le 22 décembre sur l'Oued-Riou, lorsqu'il apprit d'une manière certaine que l'émir venait de camper à une journée de marche. Il détacha le soir même le général Jusuf avec la cavalerie de la colonne, avec ordre de chercher l'émir et de l'atteindre pour le combattre. Le maréchal, de son côté, se portait avec l'infanterie vers une gorge où l'on pouvait supposer que l'émir se dirigerait en cas de déroute. Le général

Insuf exécuta son ordre avec une activité des plus opiniâtres, à travers tous les obstacles que lui opposaient l'intempérie de la saison, l'obscurité de la nuit et les difficultés du terrain, et il parvint à joindre la queue d'une des deux colonnes d'Ab-el-Kader.

La rencontre s'est opérée le 25, à six ou huit lieues au nord de Tiaret, sur le territoire des Ouled-Fraïes, près de l'Oued-Tennia, un des torrents qui forment l'Oued-Bou, affluent de Chécl. Le général Jusuf, à la tête de 150 cavaliers, eut à décrire un long circuit pour dérober sa marche aux





plantes et les animaux, une rose et un lion, une violette et un papillon, un figre et des poignées de roséda. Le procédé qu'emploie M. Lambourg dans ses manutentions vous semblera prodigieux, il n'est simple que pour l'exécutant: M. Lambourg tient dans ses mains les deux extrémités d'un

tube coloré, il en chauffe une partie jusqu'à ce qu'elle devienne presque liquide, et maintenant demandez à ce sorcier tout ce qu'il vous plaira: sorcier, c'est le mot; car assurément, au moyen de ce M. Lambourg on eût brûlé comme tel, lui et ses produits; aujourd'hui, on admire le sorcier, on

jouit de ses œuvres et on s'en amuse; ajoutez encore que toute cette sorcellerie est à la portée de toutes les bourses: bénéfice clair et net pour tout le monde.

— Dimanche dernier une grande solennité religieuse a eu lieu dans la belle chapelle du couvent des Oiseaux à Paris,



(Ordonnation de l'évêque de Luçon, dans la chapelle du couvent des Oiseaux, le 4 janv. 1846.)

en présence d'un auditoire choisi, Monsieur Mathieu, archevêque de Besançon, a sacré le nouvel évêque de Luçon.

Un de nos artistes a reproduit, pour nous, un des principaux épisodes de cette longue et curieuse cérémonie dont la description reviendrait à une plume moins profane que celle du Courrier de Paris.

cription reviendrait à une plume moins profane que celle du Courrier de Paris.

**Une retraite religieuse au bague de Rochefort.**

Nous avons reçu, il y a quelques jours, d'un détenu du bague de Rochefort, le nommé Clément, employé à la pharmacie des chaudières, un long article intitulé: *Une retraite religieuse au bague de Rochefort*. Deux dessins et un portrait faits avec un talent remarquable par l'auteur même de l'article, étaient joints au texte. Nous publions ces dessins et le portrait qui ont été reproduits sur bois avec une fidélité scrupuleuse par nos plus habiles artistes. Malheureusement l'article est trop long pour être imprimé en entier: nous nous trouvons obligé de le réduire de plus de moitié; mais en l'abrégeant, nous avons essayé de lui conserver autant que possible, son caractère original, nous nous sommes souvent servi de ses propres expressions. Il nous a paru que, racontée avec cette naïveté un peu emphatique d'un homme qui a éprouvé de vives émotions et qui n'a pas l'habitude d'écrire, la *Retraite religieuse au bague de Rochefort* offrirait une lecture plus intéressante. C'est le détenu sous le numéro 12,273 qui fait le récit suivant:

tête, mes frères: relevez-la, mes amis... si vous avez l'amour du bien et le repentir dans le cœur; car, croyez-le bien, quand

cruele expiation, et comme l'a dit un savant jurisconsulte, souvenez-vous que le repentir atténue toutes les fautes et convient à toutes les positions.

Dans le courant du mois de juin dernier, les forçats du bague de Rochefort furent avertis qu'ils seraient réunis le lendemain soir dans une des salles (dite Saint-Antoine) pour entendre un sermon que se proposait de leur adresser M. l'abbé Larroque. Les autorités supérieures de la ville, MM. les directeurs des ports, des constructions navales, de l'artillerie assistèrent à ce sermon. L'illustrateur obtint un succès inespéré. Les forçats l'écoulaient avec une religieuse attention. L'effet de son éloquence fut tel, que la plupart de ses auditeurs étaient émus jusqu'aux larmes. Les pleurs qui inondaient ces visages pâles et flétris prouvaient qu'en payant leur terrible dette au mauvais génie de l'humanité, ces infortunés n'avaient point fait abnégation de tous leurs vertueux. Un voyant leur contrition, M. Larroque s'écria: « Relevez la

vous serez libres, il ne peut y avoir qu'un misérable, qu'un lâche, qu'un être dégradé qui puisse vous reprocher votre

Le lendemain, M. l'abbé Larroque reçut plusieurs lettres écrites par des forçats, remplies des marques de la plus vive admiration et empreintes du cachet d'un véritable bonheur religieux... Ces hommes flétris, abandonnés, oubliés, ces nouveaux parias que la société repousse, que l'opinion publique calomnie souvent, prièrent ce vénérable ministre du Dieu de miséricorde de revenir parmi eux, le troupeau égaré, pour les ramener au bercail, les encourager, les consoler...

La voix du pêcheur fut entendue, et le pasteur revint.

Il revint ce bon père, au milieu de ses enfants, qui encore tout émus et sous le charme de son éloquent parole, se purifiaient au creuset du malheur; il revint dans ce réceptacle de fanges sociales pour trier le bon du mauvais; il revint, et son arrivée fut saluée par des chants religieux... Ces bouches qui tant de fois blasphémèrent, entonnèrent un saint cantique; ces yeux presque éteints par les fatigues et les misères se ranimèrent pour le remercier avec des regards de reconnaissance et d'amour, et à la douce influence de la vertu, ces fronts penchés, humiliés, abattus, se relevèrent, — comme il le leur avait prédit cinq mois auparavant — pour se tourner vers Dieu et le bénir.

Le 25 octobre 1845, M. l'abbé Fillon, leur bon aumônier, leur annonça cette heureuse nouvelle. M. l'abbé Larroque n'arriva que le 4 novembre: dès le lendemain la *retraite* commença à la salle Saint-Antoine.

Un autel avait été dressé au milieu de cette salle, du côté droit des piliers qui la partagent en deux parties égales. Une chaire à prêcher s'élevait en face; à la droite de la chaire se tenaient les forçats qui s'étaient exercés depuis quelques



(Portrait de M. l'abbé Larroque. — D'après un dessin du détenu Clément.)

jours à chanter des cantiques. A gauche des places avaient été réservées aux autorités supérieures et aux habitants de la ville. Les autres orateurs étaient assis sur leurs bancs. Malheureusement ils ne purent pas assister tous à ce premier sermon, la salle se trouva trop petite.

Le lendemain matin, sur la demande de M. l'abbé Larroque, M. Fillon alla dans toutes les salles pour y recueillir les noms des condamnés qui désiraient s'approcher de la sainte table, afin d'y recevoir les sacrements d'eucharistie et de confirmation. 200 répondirent à ce premier appel. Ce nombre s'accrut les jours suivants. Il dépassa bientôt 500. 50 prêtres se chargèrent de confesser tous ces pécheurs qui demandaient l'absolution de leur faute, dont ils commençaient à se repentir... Ah! qui ne se fit écrier en présence de ce spectacle sublime : Si le gouvernement connaissait toute la puissance du pardon, il s'en montrerait assurément moins avare... car le pardon généreux a le pouvoir de détruire le passé et de reconstruire l'avenir!... Quel exemple et quelle leçon! A la voix d'un seul homme, d'un chrétien, près de 600 malheureux forçats, 600 pauvres pécheurs et 600 criminels que la société a bannis de son sein, qu'elle maudit peut-être... se sont agenouillés aux pieds du Dieu de miséricorde

pour le supplier de les purifier et de les bénir... Ce fait, inouï peut-être, ne prouve-t-il pas que les coërcitifs poussent les mal-

Quinze jours se passèrent ainsi dans le recueillement le plus profond, dans la joie la plus pure, dans le bonheur le plus parfait, car ce bonheur, cette joie, ce recueillement, avaient pour principe la vertu, c'est-à-dire Dieu!

Le 18 novembre eut lieu la clôture de la retraite.

Des que le jour parut, les condamnés qui devaient assister comme communians à cette solennité firent quelques frais de toilette. L'un mit une cravate propre à son cou, l'autre nettoya sa chaussure et ses vêtements. Celui-là arrangea avec quelque symétrie les rares cheveux que les sévères prescriptions du bague lui permettent de porter.

M. Bernard, commissaire des chiourmes, toujours plein de bonté pour les forçats, ne voulut pas qu'ils s'approchassent de la sainte table accouplés deux à deux. Il fit couper toutes les chaînes sans en excepter les doubles.

Quand l'heure de la messe fut sonnée, tous les forçats du bagne de Rochefort, les communians en tête, se rendirent, deux à deux, dans l'ordre le plus parfait, au hanger qui avait été transformé en chapelle.

A huit heures un quart, la cérémonie commença. Nous en empruntons le touchant récit au numéro du 20 novembre du journal la Charente inférieure.

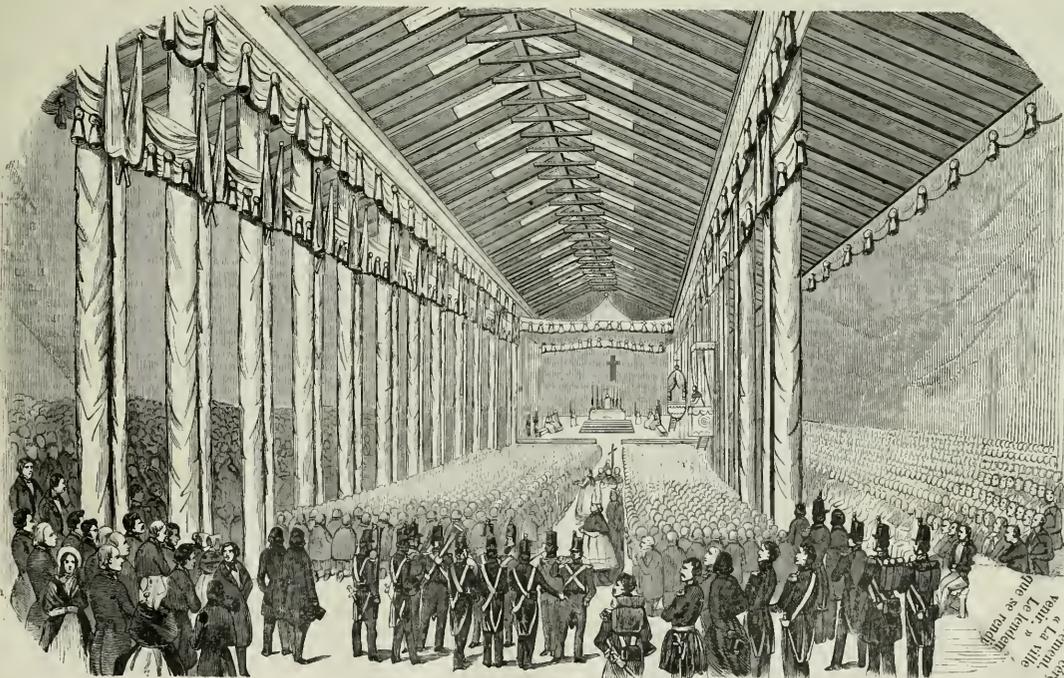


(Prédication faite aux forçats de Rochefort par M. l'abbé Larroque, dans la salle Saint-Antoine. — D'après un dessin du détenu Clément.)

heureux au désespoir et au crime, tandis que les généreux réac-

tifs les ramènent au repentir et à l'amour du bien.

empruntons le touchant récit au numéro du 20 novembre du journal la Charente inférieure.



(Clôture de la retraite des forçats, à Rochefort. — D'après un dessin du détenu Clément.)

Une salle immense avait été disposée dans le port pour la cérémonie. Décorée avec autant d'élégance que de simplicité,

elle avait pris la forme d'une vaste basilique, avec son sanctuaire, sa nef, ses bas-côtés. Dans le chœur et autour de l'au-

tel étaient rangés MM. les ecclésiastiques de Rochefort et plusieurs autres qui étaient venus de la Rochelle et des en-

sur tout  
sacré  
à La  
ville  
qui se  
rouvri





Costumes de l'empire russe, dessinés d'après nature, par Wassili Timm.



(Jeunes paysans finlandais de Krasnoï-Selo (environs de Saint-Petersbourg), en habits de fête.)



(Paysans russes de Pargola (environs de Saint-Petersbourg). La jeune fille en coiffure de fête.)



(Paysans de Rynapoungero (province d'Esthonie). La jeune fille en costume de fête.)



(Juf de Boulders-Mousche (province de Livonie), en prière; dans la petite boîte sur la tête sont renfermés les dix commandements de Dieu.)



(Bihémeeu-maquignon de Talsen (province de Courlande.)



(Juf de Candau (province de Courlande) jouant du tympanon.)

Costumes de l'empire russe, dessinés d'après nature, par Wassili Timm.



(Courrier et cocher de la malle-poste impériale, à Saint-Petersbourg.)



(Jeune femme, paysanne de Waiwara (province d'Esthonie.)



(Laitières russes de Okta (faubourg de Saint-Petersbourg.)



(Enfants de paysans russes de Nowaja-Derewna (environs de Saint-Petersbourg), Joueur de la Balalaika.)



(Pan-ba Isacoff, jeune paysanne de Pärpola (environs de Saint-Petersbourg), Manière de filer.



(Femme bohémienne de Talsen (province de Courlande.)



(Paysans finois (laitière) de Toesova (environs de Saint-Petersbourg.)



(Iwoschick de Saint-Petersbourg (cochers de place.)



(Nourrice et garçon cosaque à Saint-Petersbourg.)





quelle nous sommes invités n'est que la reprise d'une pièce ancienne, interrompue par le malheur des circonstances. Mais enfin ne serait-il pas temps de reprendre l'éducation des bêtes, et de leur rendre une foule d'emplois usurpés par les hommes? Tel est le sentiment du philosophe éclairé qui dirige ce nouvel établissement, non moins industriel que récréatif.

Après avoir étudié les penchants de ses intelligents élèves, il a lancé chacun d'eux dans la carrière la plus conforme à ses goûts et à sa vocation; c'est la méthode saint-simonienne, et même phalanstérienne, appliquée dans toute sa rigueur au développement intellectuel des quadrupèdes. Voici d'abord la plébe des chiens soldats: il y a là une

foule de barbets querelleurs, de caniches mauvaises têtes; une discipline de chien a su transformer tous ces enragés en défenseurs de la patrie... des chiens. Ils sont voués et dévoués pour la vie à un même exercice, et ils exécutent toujours la même charge... en douze temps. Puis, c'est un griffon avocat, il aboyait beaucoup, et natu-



(Troupe indonaise des singes et chiens savants au Jarjin Turc)

rellement son maître crut voir, dans cette habitude assourdissante, des dispositions prononcées pour le barreau; si c'est une erreur, c'est celle d'un bon maître. Quant au maquaque écuier, qui se livre à des exercices de voltige, sur le dos de la pauvre Amalthée, il vise à l'Hippo-

drome, comme d'autres à l'Académie, et il y arrivera avant beaucoup d'autres. Est-ce que madame la chienne marquise a lu Molière, elle a des airs à la Célimène, et une tonne de sociétaire de la Comédie-Française. Elle aime à donner des coups de patte, et

tout le monde lui reconnaît du mordant. C'est un des sujets les plus distingués du conservatoire... des singes. Elle passe sa vie à faire des niches à ses camarades. Quant au singe marmiton, il nous représente un pauvre diable condamné aux broches à perpétuité.

# JE L'AIME TANT

ROMANCE

MUSIQUE DE M. A. BESSEMS. — A MADEMOISELLE HENRIETTE RAMONET.

*Agitato.*

CHANT.

Pourquoi les pleurs couvrent-ils ton vi - sa - - - ge Pourquoi de

PIANO.

moi dé - tour - nes - lu les yeux Ne sois pas tris - - - te al - lons mè - re cou -

*Moderato.*

ra - - - ge Tiens je sou - - ris tu vois je me sens mieux Non dans tes

bras ser - re - moi bon - ne mè - re Ta main ta main je me sens dé - - fail - - lir *loco.* Re-tiens-moi

donc je vais quit - ter la ter - re Je l'ai - me tant je l'ai - - - me tant

Je - ne veux pas mou - - rir Non je ne veux pas mou - - - rir!

2<sup>e</sup> COUPLÉ.

Eien - tôt tu sais mon by - men quel - le fé - te Je dois m'u - nir a - vec mon bien ai - - mé Tout est - il *Moderato.*  
 prêt mes fleurs et ma toi - let - te Voi - ci dé - - ja l'an - neu qu'il m'a don - - - - - né Il va ve - - nir Il vient j'at - tends j'es -  
 pe - re Oui pour le tem - - ple nous al - lons par - - - tir Ah jus - que - - - là sou - tiens - moi bon - ne mè - re Je l'ai - me  
 tant je l'ai - - - me tant Je ne veux pas mou - rir Non je ne veux pas mou - - - rir!

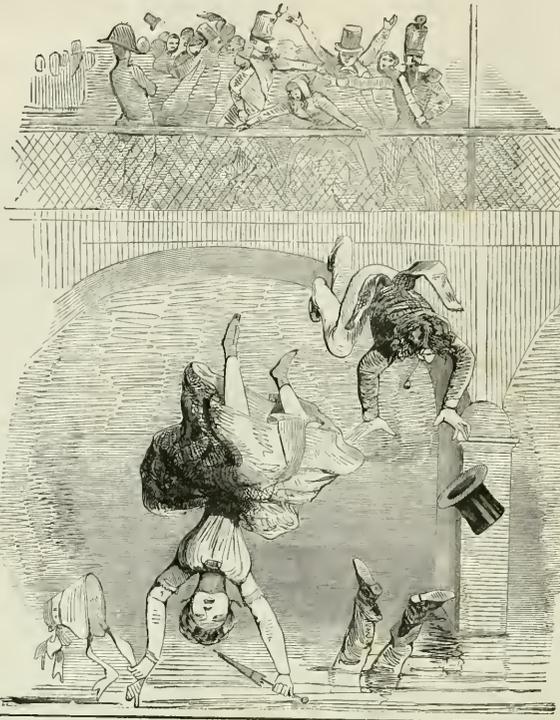
3<sup>e</sup> COUPLÉ.

Ain - si par - - lait la jeu - ne fi - an - - - cé - e Car à seize ans on es - pé - re tou - jours Cru - el des -  
 tin dou - ce rose ef - feu - il - - lé - e Souvent comme elle on ne bril - le qu'uu jour La pauvre en - - - fant au mal qui la dé -  
 vo - re Succombe hé - - - las à son der - nier sou - - - pir *D'une voix étouffée et lent.* Sa voix é - - - tein - le mur - mu - rait en - - - co - re Je l'ai - me  
 tant je l'ai - - - me tant Je ne veux pas mou - - - rir Non je ne veux pas mou - - - rir. *Procédés d'E. DURASSEN.*





**Aspect du pont des Arts, après la suppression du péage.**



Les courageux citoyens qui poursuivent, depuis deux ans, à travers tant de juridictions, de procédures et de réclames, le droit de ne pas donner un sou au receveur du pont des Arts pour passer de la rive gauche, où ils demeurent, sur la rive droite, où le Pont-Neuf vous mène gratis; ces courageux citoyens n'ont pas prévu la destinée du pont des Arts, du jour que l'abolition du péage aura été prononcée. Vous voyez ici ce qui arrivera. Le pont des Arts est le plus commodément construit pour ce genre d'exercice; en franchissant la légère grille qui sépare le passant du vide, on ne rencontre aucun obstacle jusqu'au bassin de la Seine où coule une belle nappe d'eau profonde de cinq mètres et bien faite pour provoquer le saut périlleux que cette dame entreprend, armée d'un parapluie.

Le pont des Arts est resté innocent jusqu'à ce jour de cette criminelle séduction; il faut en rendre grâce au sou qu'il en aurait coûté pour se donner un plaisir qui ne vaut pas cinq centimes, et qui est d'ailleurs le dernier des plaisirs, celui qu'on ne se donne ordinairement que lorsqu'on n'a plus le sou.

Que les courageux citoyens de la rive gauche se le signifient.

**Théâtre de Dona Maria II, à Lisbonne.**

Le 29 octobre 1845, jour anniversaire de la naissance de roi Ferdinand, à eu lieu, avec un grand éclat, à Lisbonne, l'inauguration du théâtre national de Dona Maria II. Ce théâtre, un des plus beaux édifices de la capitale du Portugal, est situé sur la place de Don Pedro, communément appelée la place del Rocío.

Il fait le plus grand honneur à son architecte, un Italien nommé Fortunato Lodi. Le dessin que nous en publions aujourd'hui nous a été envoyé par un artiste français, actuellement à Lisbonne, M. C. Legrand.

Nous n'avons pas besoin de décrire la façade principale que



représente notre gravure. Disons seulement que le péristyle doit être orné, par la suite, de trois statues et d'un bas-relief. La façade postérieure et les deux façades latérales ont droit

aux mêmes éloges que la façade principale. Elles ne sont pas moins élégantes et soignées. Un des deux portiques latéraux, celui de la place Camoens sert d'entrée principale; il aboutit à

un vestibule du salon, au rez-de-chaussée, dans lequel, s'ouvre, d'un côté, l'entrée particulière de la loge royale ou tribuna, du côté opposé, un café et deux pièces destinées à la location ou à la vente des billets. Un escalier de quelques marches conduit de ce vestibule à un corridor spacieux ou descendent les grands escaliers, qui mènent à toutes les places de la salle, à une salle de billard, à un salon particulier pour les répétitions, à la bibliothèque, à la redoute, etc.

L'intérieur de la salle — toute la presse périodique de Lisbonne a été sur ce point l'interprète de l'approbation générale, — réunit la commodité à l'élégance. On y compte 65 loges spacieuses. Il peut contenir facilement 1,500 personnes. La loge particulière de Sa Majesté est entourée de plusieurs salons ou cabinets de toilette. Quant à la loge de gala ou la tribuna, elle a la largeur de 5 loges et la hauteur de 2. On y remarque sur le devant une belle frise en relief de Puttini et deux magnifiques cariatides de M. Rusconi.

L'architecte de cette belle salle, M. Lodi, est l'inventeur d'un ingénieux mécanisme pour les décorations, changements à vue, etc. Il l'a appliqué au théâtre qu'il vient de construire, et il obtient, à ce qu'on nous assure, les résultats les plus satisfaisants. Le rideau est dû au talent éprouvé de M. Domenico Ferri, l'habile décorateur du Théâtre-Italien de Paris. MM. Rambois et Ghast ont peints les décorations.

Son Excellence le ministre d'État Antonio da Costa Cabral a fait nommer M. Fortunato Lodi architecte de la maison royale, et a obtenu pour lui de Sa Majesté, l'habito de Nossa Senhora da Conceição.

**Correspondance.**

M. X. Y. Z. — Ces trois capitales ne donnent pas à votre lettre la valeur d'un avertissement. Nous ne pouvons y voir que l'impression d'une répugnance ou d'une raucune personnelle.

M. T. M. à Toulouse. — Gilbert Gorney a commencé dans le numéro du 27 décembre; vous pouvez, monsieur, faire acheter chez votre libraire ce numéro, qui n'est pas compris dans votre abonnement, daté du 1<sup>er</sup> janvier.

M. F. F. à Mannheim. — Comment avez-vous pu comprendre, monsieur, que le Panorama des Boulevards de Paris se donne et ne se vend pas? Il se vend, au contraire, huit francs; mais c'est donné.

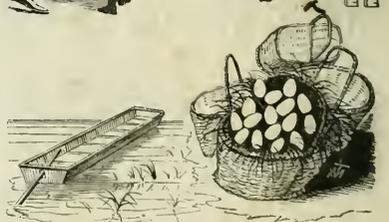
M. C. G. à Alger. — Envoyez, monsieur, et recevez d'avance nos remerciements.

M. C. C. — Votre ramage ne nous donne pas l'espoir de voir votre plumage.

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Chacun à ses peines, rois, bergers, chiens et moutons.



On s'abonne chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur commissaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinoi-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HEERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2

# L'ILLUSTRATION.

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 152 VOL. VI. — SAMEDI 24 JANVIER 1846.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an; 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Courrier de Paris.** *Portrait de Sidi-ben-Ayet, envoyé du bey de Tunis. — Etablissements charitatifs pour l'enfance délaissée. — Histoire de la vengeance. — Vue du viaduc de Brestant avant et après l'éroulement; Grand banquet donné à l'Hôtel-de-Ville aux princes de la famille royale, par les conseils généraux du commerce, de l'agriculture et des manufactures. — Une correspondance entre deux sœurs de la même maison, à Stockholm (Suite et fin.) — Madagascar. 2<sup>e</sup> article. Etablissements des Européens dans l'île. — Trois Cartes et Huit Gravures. — Gilbert Gorney, souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — Peinture de la coupote de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. Trois Gravures, d'après les tableaux de M. Blondel. — Théâtres. Bouffe dans le Mousse. Une Scène de Diogène. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Cliché par le galvanisme. Une Gravure. — Economie domestique. Grille pour le charbon de terre. — Ébus.*

### Courrier de Paris.

Je vous demande un million de pardons si je viens vous parler encore de bals et de danseurs. Mais qu'est-ce que Paris à l'heure qu'il est? un grand bal dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Quel est le moyen, je vous prie, d'échapper et de se soustraire à cette contredanse universelle? Sans aucun doute, vous allez vous recrier et crier miséricorde. « Quel radotage, direz-vous; quoi! à peine échappés au bal, à ses pompes et à ses bonnes œuvres, voilà qu'on nous y reconduit; ne pouvez-vous varier vos motifs de conversation, et entamer un chapitre plus intéressant que celui du dos-à-dos et du chassé-croisé? D'ailleurs à quoi bon remettre perpétuellement sous nos yeux le spectacle journalier que chaque soirée ramène au bénéfice du désaveuement et de la frivolité. Ne savons-nous pas par avance ce que vous allez dire, la question du bal, belle question! et qui est-ce qui ne la possède pas sur cœur? le premier venu la traiterait par-dessous jambes et au pied levé. Et puis, quoi de plus semblable à un bal qu'un autre bal; mêmes sourires, même cérémonial, mêmes toilettes, même vernis, même empous, j'ai presque dit mêmes visages et mêmes personnes. Décidément, qui a vu l'un s'est procuré du même coup la surprise de tous les autres, et finalement, qu'y a-t-il de plus malsade que la description ou la dissection d'un divertissement; rendre compte d'un avant-deux et analyser des pionsnettes, la singulière occupation! »

À la bonne heure, madame, et c'est fort bien dit à vous, monsieur; mais de quoi parlerons-nous au printemps, s'il vous plaît?... de roses et de violettes. S'il en est ainsi, laissez-nous jaser tout à notre aise de bal et de danse, ces fleurs de l'hiver, ainsi que les a nommés un philosophe de nos amis, et permettez-nous d'user du bénéfice de la saison et de parler le seul langage qu'elle autorise.

Voulez-vous que nous commençons par le bal des Tuileries? Tout Paris y était, c'est-à-dire, le Paris beau, noble, titré, aristocratique et capitaine de la garde nationale, le Paris qui peuple l'almanach royal et toutes les niches du budget. Jamais la demeure royale n'avait éincelé de plus de feux pour éclairer la plus magnifique confusion qui se fit jamais de toilettes brillantes et de splendides uniformes. Le bal s'ouvrit à neuf heures, et à minuit la marée des arrivants montait encore. Toutes les célébrités y couloyaient toutes les illustrations. La gloire, la fortune, la puissance, le génie et la beauté sautoient à l'envi dans les mêmes quadrilles, et pendant quatre heures, un galop conciliateur a emporté et confondu dans ses tourbillons les gros bonnets conservateurs et les Brutus de l'opposition et du tiers-parti. On sait que toutes les dissidences d'opinion s'éffacent devant les magnificences de l'hospitalité royale, et l'archot de Strauss s'entend à établir et faire régner l'entente cordiale. D'après l'affluence des étrangers qui se pressaient dans la salle des Maréchaux,

on a pu juger aussi du terrain que le concert européen a gagné dans ces derniers temps. La Russie était affable, l'Espagne empressée, l'Angleterre se déridait, et l'Autriche a souri. Quel protocole produisit jamais l'effet d'une mazarza? et il est évident qu'on ne saurait trop valser dans l'intérêt de l'équilibre européen. Cependant, au milieu de cette brillante population exotique, chamarrée de lords, de princes russes,

de grands d'Espagne, d'altesses du saint empire, et de personnalités diplomatiques, il en est un surtout, auquel l'urbanité française a fait fête et qu'elle a couronné; c'est le jeune envoyé du Maroc qui a recueilli la fine fleur des attentions délicates et des plus charmants sourires. L'admiration et l'enthousiasme de l'excellence africaine, qui avaient eu peine à se contenir, ont enfin éclaté au moment du souper. Figu-



(Portrait de Sidi-ben-Ayet, envoyé du bey de Tunis.)

rez-vous huit cents femmes jeunes et belles (presque toutes), étincelantes de pierres, assises au milieu de tout le luxe européen, devant des corbeilles de fleurs, et inondées de lumière: n'est-ce point là une apparition véritablement orientale et telle que l'Orient lui-même n'en saurait plus montrer aujourd'hui.

Des apparitions d'un autre genre ont également signalé cette radieuse soirée; on y a vu des revenants de Belgrave-

Square et de Vienne, c'est-à-dire que certains ralliés tout récemment conquis par la clémence et la douceur du régime actuel ont profité de la circonstance et sont venus faire acte de soumission définitive. S'il faut en croire les médisances de la chronique, un cordon a suffi pour les attacher au char d'un nouveau maître, et l'on s'attend d'un jour à l'autre à voir ces étoiles filantes briller au ciel de la patrie.

Il est des ambitions inquiètes qui n'aiment guère à ren-





mande de mise en jugement fondée sur les atteintes portées à la première chambre par ce ministre.

La première chambre a aussi entendu un rapport sur une autre proposition du prince de Wrede, ayant pour but de mettre un terme à l'augmentation exagérée du nombre des couvents.

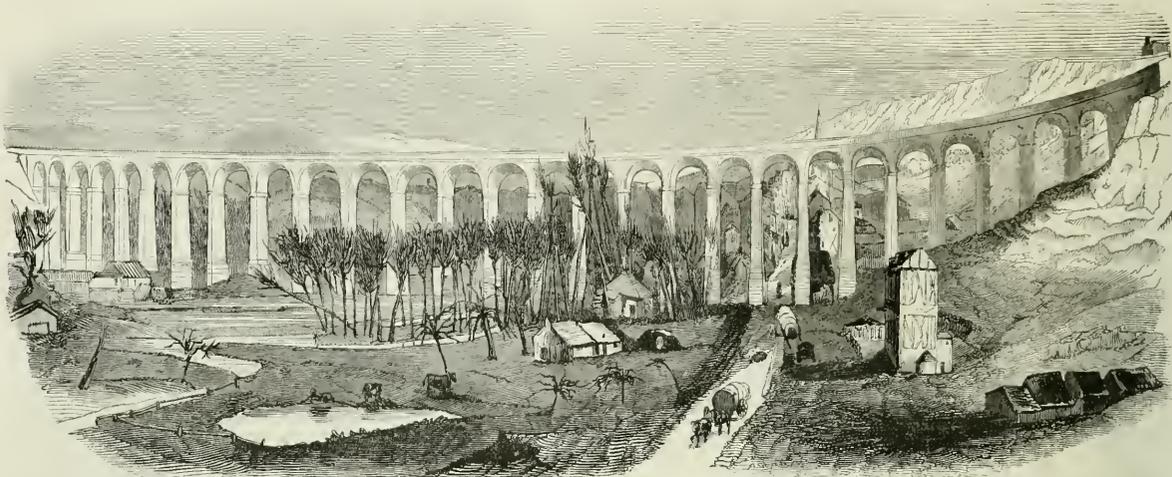
**DUCHÉ DE BADE.** — Le député radical Zittel vient de faire, dans la seconde Chambre des états du grand-duché de Bade, la demande de la reconnaissance formelle du royaume par l'Etat. Cette motion a été renvoyée à l'examen d'une commis-

sion dont tous les membres sont connus pour lui être favorables; en sorte que l'on peut prévoir son adoption par la grande majorité de la Chambre.

**ESTAGNE.** — Dans la séance du 9, un député, M. Orensé, ayant dit que des agents payés par le gouvernement avaient excité le colonel Rengifo à se mettre à la tête d'une conspiration pour le faire fusiller, le général Narvaez s'est écrié : « Vous êtes un colonisateur ! » De là, un tumulte qui a obligé le président à lever la séance.

Des explications sur cette scène ont rempli la séance du

10. On se souvient que le colonel Rengifo, excité, comme il l'a déclaré lui-même, à se mettre à la tête d'une conspiration par des hommes qui l'ont ensuite dénoncé, avait été condamné à mort. L'arrêt du conseil de guerre fut cassé. Rengifo devait comparaître devant de nouveaux juges. En ce moment même un cri universel d'indignation s'était élevé en France et en Angleterre contre le gouvernement de Narvaez, qui avait fait fusiller deux cent seize Espagnols sans jugement. Ce gouvernement imagina alors de faire grâce à Rengifo et à ses complices qui n'étaient plus sous le coup d'au-



Vue du viaduc de Barentin, — chemin de fer de Rouen au Havre, — avant l'éroulement.)

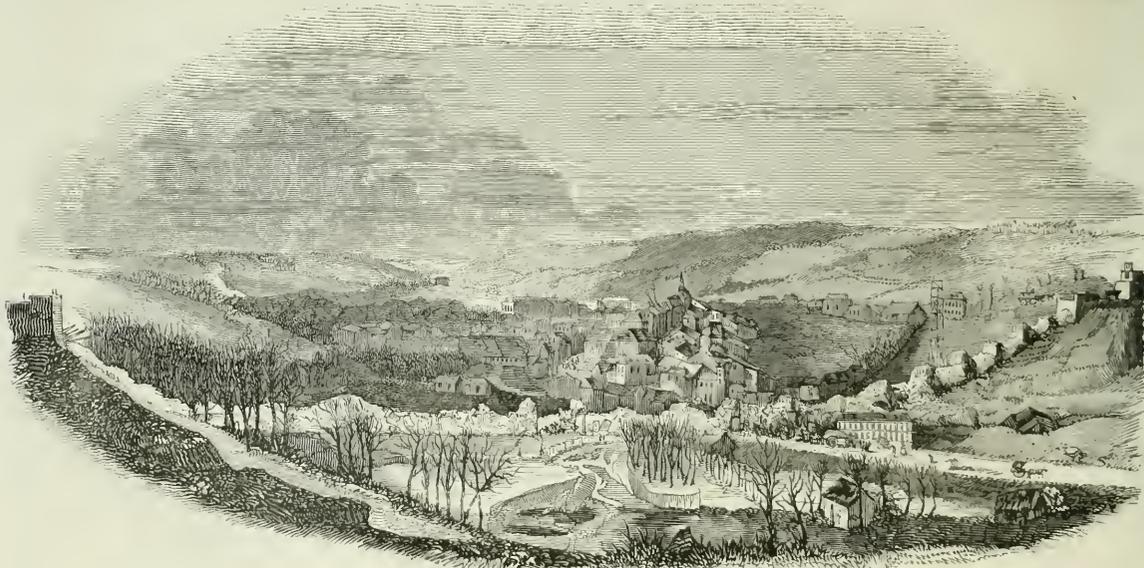
cune condamnation. M. Orensé avait pensé que cet acte irrégulier de clémence ne dispensait pas le cabinet de s'expliquer sur le reproche articulé cent fois par les journaux espagnols d'avoir employé des agents provocateurs dans cette affaire. De là l'apostrophe du général Narvaez. Toutefois, des députés influents s'étant entrepris, les paroles ont été retirées de part et d'autre, et une motion, adoptée à l'unanimité,

a exprimé la satisfaction de la Chambre de voir cet incident heureusement terminé, grâce à l'esprit de conciliation du gouvernement.

**GRÈCE.** — Les nouvelles du 5 janvier, les dernières reçues, sont toutes favorables au ministère Coletti, qui a réussi à fixer les incertitudes de la majorité, malgré les efforts de ses adversaires.

**INSTITUT.** — L'Académie française a pourvu au remplacement de M. Royer-Collard. Les membres présents étaient au nombre de trente; M. Charles de Rémusat a obtenu vingt-cinq voix. L'urne renfermait en outre cinq billets blancs.

L'Académie des sciences a, de son côté, procédé à l'élection d'un membre dans la section d'astronomie, en remplacement de M. de Cassini. La liste des candidats présentée par



(Vue du viaduc de Barentin, — chemin de fer de Rouen au Havre, — après l'éroulement.)

la section comprenait les noms de MM. Leverrier, Largeteau, Delannay et Eugène Bouvard. Au premier tour de scrutin, M. Leverrier a réuni 41 suffrages et M. E. Bouvard 9. En conséquence, M. Leverrier a été proclamé membre de l'Académie.

**EMBRASURES PRÉMATURÉES.** — On s'est souvent occupé des moyens de porter remède aux inondations précipitées. D'après une statistique officielle, le nombre des enterrements précoces que des crues entrainées fortites ont seules permis d'interrompre, s'élève, en France, depuis 1855, à 94. Dans

ce nombre, 53 personnes sont sorties de léthargie d'elles-mêmes, au moment où l'on allait commencer la cérémonie des funérailles; 15 se sont réveillées sous l'excitation des soins prodigués par la tendresse de leur famille; 7 par suite de la chute du cercueil où elles étaient renfermées; 9 ont dû leur salut à des piqûres qu'on leur faisait éprouver en les attachant dans leur linceul; 5 à des suffocations qu'elles éprouvaient dans le cercueil; 19 à des retards fortuits apportés à l'enterrement; 6 à des retards volontaires ayant pour cause des doutes sur la mort.

**OUVERTURE DE VOIES DE FER NOUVELLES.** — Le Journal des chemins de fer a publié la note suivante :

Chemins de fer de Paris en Belgique. — La section de Paris à Pontoise sera ouverte dans quelques jours. La section de Pontoise à Clermont et de Clermont à Amiens sera ouverte au mois de mai. La section d'Amiens à Lille sera livrée le 1<sup>er</sup> mai à la compagnie; l'exploitation pourra être entreprise un mois après.

Chemin de fer d'Orléans à Tours (1<sup>re</sup> section de la ligne de Bordeaux). — Ouverture dans le courant du mois de mars.

Chemin de fer atmosphérique de Nanterre à Saint-Germain. — Ouverture dans les premiers jours du mois de mai.

Chemin de fer d'Orléans à Vierzon. — L'ouverture est fixée au mois d'août prochain, mais elle est subordonnée aux travaux de confortation du pont sur la Loire, commune de Saint-Jean-le-Blanc.

La section du chemin de fer de Paris à Lyon, entre Dijon et Châlon, sera terminée cette année, mais l'exploitation ne pourra avoir lieu qu'en 1847.

Il en est de même de la section comprise entre Hommariville et Strasbourg.

**VIANDS DE BARENTIN.** — Nous donnons aujourd'hui la vue de ce grand travail avant son éroulement et le tableau qu'offrent maintenant ses ruines. Plusieurs journaux ont trouvé que l'ingénieur de la compagnie avait parlé des causes de ce malheur avec assez de dégagement. On lisait dans la note qu'il a publiée :

« Il est impossible de déterminer, quant à présent, d'une manière précise, la cause de ce désastre. L'arche qui s'est éroulée la première est celle sur laquelle avait été placé le

ballast : il se peut que l'inégalité du chargement, faisant porter le poids du ballast sur un côté plus que sur l'autre, ait causé la chute de l'arche, et que cette chute ait entraîné celle du reste des constructions.

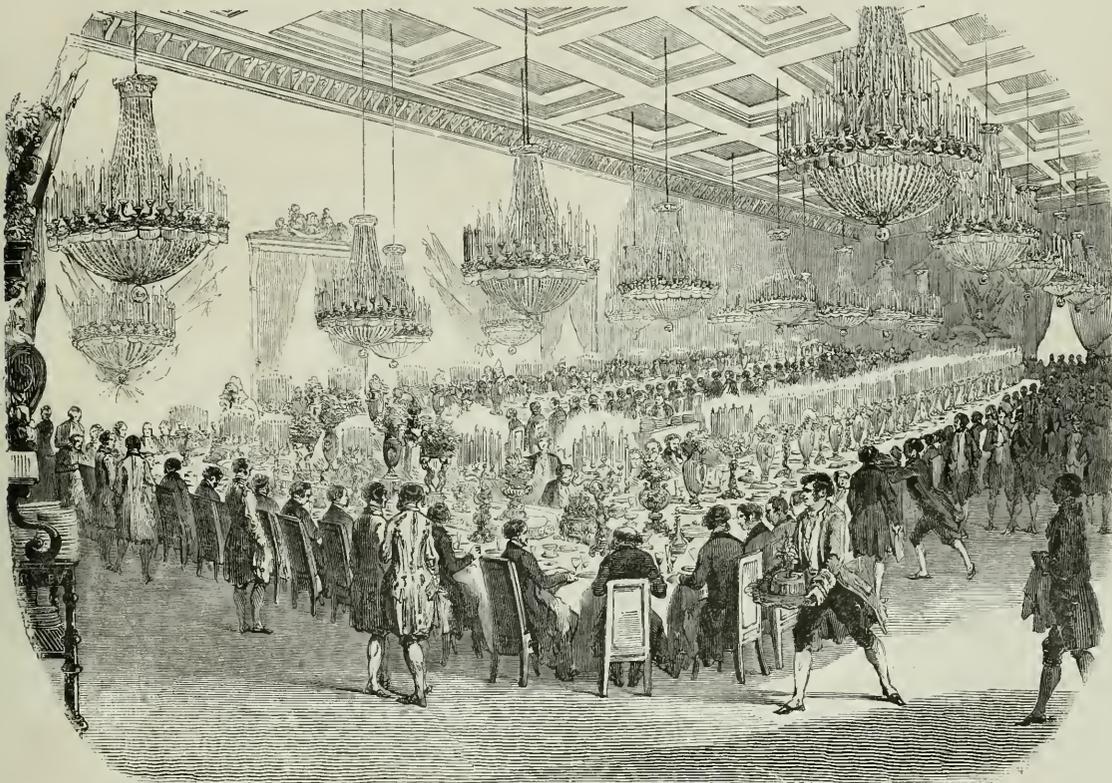
« Il est possible aussi que le dégal de ces derniers jours, en ramotissant le mortier, ait contribué à diminuer la solidité de l'arche, ce qui, joint à l'inégale répartition du ballast, aurait eu pour effet d'en détruire l'équilibre. »

Jusqu'à présent les causes probables seraient donc une nuit de gelée d'un degré au-dessus de zéro, ou quelques grains de sable inégalement répartis et qu'il aurait apparemment fallu compter.

**FER GRASOT.** — Une personne qui habite le comté de Monmouth donne le récit déplorable d'une explosion qui a eu lieu dans une mine de charbon. Cette explosion a coûté la vie à 50 ou 55 individus. La lettre est datée du mercredi soir, 14 janvier :

« Ce matin, j'ai eu occasion de passer près de Risca. En approchant de cet endroit, j'ai été fort alarmé et étonné d'entendre de toutes parts des cris et des lamentations. J'en ai de-

mandé la cause, et l'on m'a raconté que, ce matin, vers sept heures et demie, une explosion épouvantable de feu grisou avait eu lieu dans la mine de charbon de MM. Russel. Au moment de ce terrible événement, 50 à 55 hommes ou enfants travaillaient, dit-on, dans la galerie où l'explosion a éclaté ; on suppose qu'ils doivent tous avoir péri. Lorsque j'arrivai à la mine, il était une heure, les hommes qui avaient échappé à la catastrophe avaient déjà, en travaillant avec ardeur, réussi à retirer quatorze cadavres. Treize d'entre eux n'avaient pas été brûlés, mais simplement asphyxiés par ce que les mineurs appellent gaz sulfureux, c'est-à-dire par un courant d'air méphitique, qui accompagne constamment les explosions dans les houillères. Les travailleurs ne pouvaient pas continuer à chercher leurs malheureux compagnons, arrêtés qu'ils étaient par les vapeurs méphitiques qui régnaient à niveau. Cependant on s'occupait activement à renouveler l'air dans ces galeries, et, à trois heures, les recherches devenaient recommencer. Un vieux mineur me dit qu'aucun de ceux qui ont été surpris par l'explosion ne pouvait avoir échappé à la mort. »



Grand banquet donné à l'Hôtel-de-Ville, le 11 janvier 1846, aux princes de la famille royale, par les conseils généraux de l'Agriculture, du commerce et des manufactures.

**NÉCROLOGIE.** — M. le baron Lombard, pair de France, M. le comte de Hédonville, ancien ministre plénipotentiaire,

viennent de mourir. — M. Jumentier, membre du corps législatif sous le consulat et l'empire et député des Cent Jours pour

le département d'Eure-et-Loir, est mort également à l'âge de 86 ans.

### Une correspondance entre deux étages de la même maison, à Stockholm.

(Suite et fin. — Voir page 311.)

**ANNA.** — Avez-vous vu, de l'autre côté de la rue, cette pauvre femme avec ses enfants ! Qu'elle a l'air malheureux ! Je n'ai rien à lui donner : et vous ?

**ALEX.** — Mon cheval est vendu. On vient de m'envoyer l'argent, et le marché est meilleur que je n'avais espéré. Qu'ai-je besoin d'un autre cheval ? Dieu merci, j'ai de bonnes jambes. Je sors sur-le-champ.

**ALEX, un jour après.** — Les voilà hors de peine, et peut-être pour toujours. Ils ont une chambre, des vêtements, de la nourriture, du travail ; ils peuvent et ils veulent travailler. Je ne vous parle pas de leur joie ; elle était si grande, qu'elle ressemblait à de la douleur. Je ne leur ai demandé que de mettre votre nom dans leurs prières.

**ANNA.** — Ce matin, une petite fille que je ne connais pas m'a apporté une corbeille pleine de fleurs et de fruits : au fond était un collier de perles. « Qui m'envoie cela ? » ai-je dit. L'enfant m'a répondu qu'elle l'ignorait. Axel, c'est vous ; j'en suis sûre. Axel, un si riche présent ! Vous qui avez si peu pour vous-même. Je ne puis accepter cela.

**ALEX.** — Si vous voulez ne donner une fièvre nerveuse, refusez. Ne soyez pas inquiète : grâce à Hercule, mes finan-

ces sont en bon état. Il me reste encore presque assez d'argent pour monter un ménage, madame.

**ANNA.** — J'accepte le collier ; mais ne recommencez pas, d'ici à longtemps du moins.

**ALEX.** — Hélas ! quand donc viendra le temps où j'aurai le droit de vous donner tout ce que je voudrai, sans que vous avez celui de dire non ! Quand pourrai-je parler au lieu d'écrire ? Quand vous verrai-je ? C'est là le neud gordien, et j'ai grande envie de le défaire à la manière d'Alexandre. Vous rappelez-vous l'histoire de cet ingénieux héros de roman qui, pour voir sa maîtresse, nit le feu à la maison ? Que pensez-vous du moyen ?

**ANNA.** — Brûler la maison ! fi ! quelle horreur !

**ALEX.** — Si je me procurais une échelle pour monter à votre fenêtre ? vous ne répondrez que j'aurais l'air d'un voleur. Sije vous visitais en ballon ?... Sérieusement, je ne veux plus vivre sans vous voir.

**ANNA.** — Pour les gens qui viendraient à ma fenêtre au bout d'une échelle ou en ballon, je ne suis pas chez moi ; je ne reçois pas de ces visites-là.

**ALEX.** — Pourquoi ne vous montrez-vous plus à votre fe-

nêtre ? pourquoi ne sortez-vous pas ? pourquoi ne recevez-vous pas de visites ? pourquoi restez-vous toujours enfermée ? Est-ce à cause de moi ?

**ANNA.** — Cher Axel, ma tante est malade, et je ne la quitte pas un seul instant. C'est à peine si je puis m'échapper une minute pour vous écrire quelques lignes. Point de folies, je vous en conjure. Attendez : restez tranquille.

**ALEX.** — Rester tranquille ! autant vaudrait donner ce conseil à l'orage qui en ce moment éclate sur notre toit. Plût au ciel qu'il renversât la maison de fond en comble s'il pouvait du même coup vous jeter dans mes bras ! Pardon ! Je ne sais ce que je dis ; mais je n'ai plus de patience. Anna, que faut-il faire ?

**ALEX.** — Chère Anna, est-ce que vous croyez que nos parents, si nous leur faisions l'aveu de notre amour, ne nous permettraient pas de nous voir au moins quelquefois ? Anna, vous êtes tout pour moi, mon bonheur, ma vie. Si je ne vous vois pas, autant mourir.

Votez-vous que nous parlions à nos parents ? Que risquons-nous ? Nous avons si peu à perdre et tant à gagner ! Est-ce oui ? dites.





dama avec les Anglais, parce qu'ils l'avaient, disait-on, ensorcelé, et qu'en lui faisant abandonner les usages de ses an-

cêtres, ils avaient causé sa fin prématurée. Les porcs et les chats que les Anglais avaient introduits à Tamatave furent compris dans la proscription, et avant la nuit ils furent tous tués ou chassés de la ville. Cet événement fit tant d'impression sur M. Lyall, que peu de temps après il fut frappé d'aliénation mentale et mourut.

qu'occasionnait Madagascar, et peut-être aussi le désir de se concilier l'Angleterre, détermina notre gouvernement à rap-



(Madagascar. — Radama, roi des Hovas.)

Cependant, une expédition française, sous les ordres du commandant Gourbeyre, venait satisfaire aux réclamations de nos traitants. Une division navale mouilla successivement à Tamatave (9 juillet 1829) et à Foulpointe (20 juillet) puis à Tintingue, où, d'après les instructions du ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, on devait former un établissement maritime. Le temps se passa en vains pourparlers; enfin le 10 octobre, nos troupes chassèrent l'ennemi de Tamatave, dont la poërière avait sauté des premières bordées. Mais le 27 à Foulpointe, une sortie inattendue mit la confusion dans nos rangs, et le brave capitaine Schoell, commandant de Sainte-Marie, perdit la vie. A la Pointe-à-Larrée, notre victoire fut complète, malgré le courage des Hovas. Cependant la reine Ranavalona ne manifestait aucune crainte des menaces d'invasion des Français. « Qu'ils essayent, disait-elle, j'ai à mon service le général Tazo (la lievre endémique), entre les mains duquel je les laisserai quelque temps, et je suis sans crainte sur le résultat. » Cependant, elle entama des négociations, et l'année 1830 se passa en intrigues où les diplomates hovas se montrèrent nos maîtres. La révolution de juillet s'accomplit, et le besoin de faire cesser les dépenses



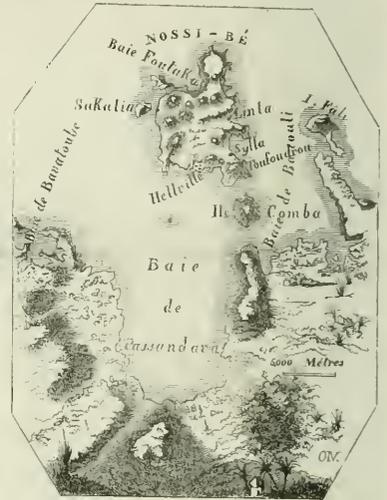
(Madagascar. — Rafaralah, gouverneur de Foulpointe.)



(Madagascar. — Etablissements de Sainte-Marie.)



(Madagascar. — Tsé-ou-Mahon, reine sakatava à Nossi-be. — D'après le dessin de M. d'Hastrel.)



(Madagascar. — Nossi-be.)



(Madagascar. — Hova nègre.)



(Madagascar. — Mayotte.)



(Madagascar. — Hova olivâtre)

peler les bâtiments et les troupes affectés à l'expédition. Tintingue fut évacué en juillet 1851; les fortifications furent

détruites, et le personnel et le matériel transportés soit à Bourbon, soit à Sainte-Marie, dont l'évacuation, plusieurs

fois mise en délibération, fut indéfiniment suspendue. Durant ces années de troubles, les missionnaires anglais

avaient pu continuer leur propagande, malgré la haine croissante de Ranavaloa. Celle-ci ne pensait pas à poursuivre ses projets d'expulsion contre les étrangers avant d'avoir obtenu d'eux tout ce qu'ils pouvaient enseigner à son peuple dans l'art de travailler les étoffes, le fer, le bois, et de construire des machines. Enfin le 16 février 1855, un premier édit enjoignait aux missionnaires de s'abstenir de baptiser ou de faire célébrer le dimanche. Les représentations des missionnaires provoquèrent un édit plus rigoureux encore du 4<sup>er</sup> mars, ordonnant aux chrétiens de retourner aux coutumes de leurs ancêtres, et de remettre aux officiers de la reine les livres saints qu'ils possédaient. Plus de 400 officiers furent privés de leurs grades; et les missionnaires abandonnèrent le pays le 18 juin. Le bon sens malgache avait redouté le sort des habitants de la péninsule du Gange et des îles de l'Océanie, et le plus sûr moyen d'y échapper lui parut être l'expulsion des dangereux étrangers et l'abandonnement des idées nouvelles qui se présentaient sous la forme religieuse.

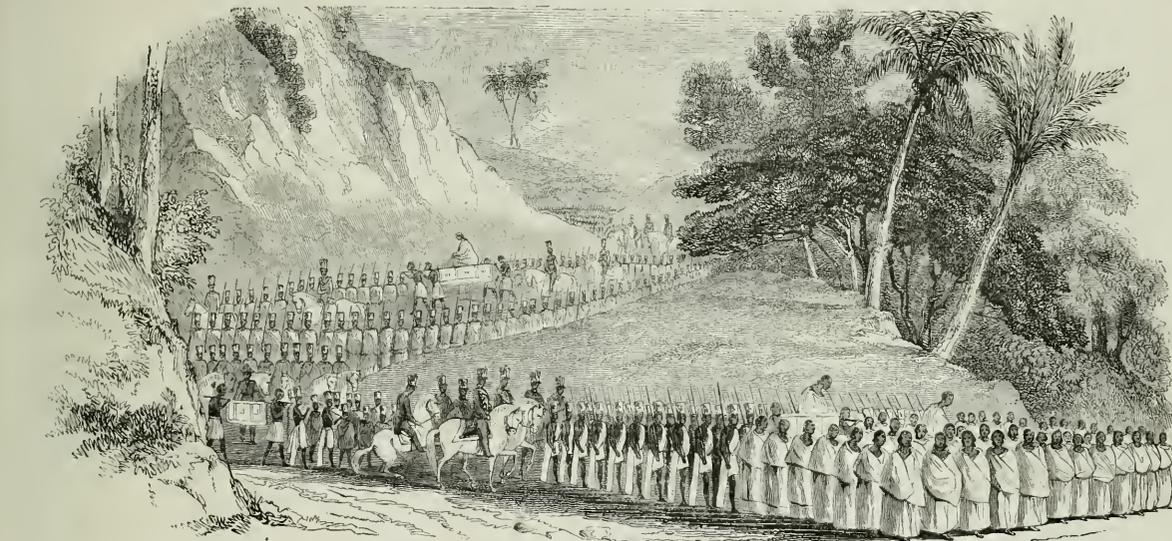
Les Français ne furent pas mieux accueillis, et un envoyé chargé de négocier un traité de commerce et d'amitié (de-

cembre 1857) ne tarda pas à se convaincre de la persistance du gouvernement à ne lier aucune relation avec les Européens. On ignore le résultat d'une expédition anglaise tentée en 1858. En 1859, un particulier de Maurice ne put faire accueillir sa demande d'emmener huit cents Malgaches dans la colonie, que l'affranchissement des esclaves avait privée des bras nécessaires.

Depuis 1856, les traitants ne pouvaient plus faire le commerce avec les étrangers que par l'entremise des Hovas. Plusieurs d'entre eux avaient reçu l'ordre de sortir du pays; on leur défendait de voyager dans l'intérieur de l'île; leurs établissements étaient quelquefois incendiés. On avait été jusqu'à interdire aux blancs de s'établir sur la côte orientale; c'étaient des officiers hovas qui traitaient directement avec les capitaines de navires. Leur position devenait de jour en jour plus intolérable, jusqu'au jour où, levant le masque, on se décida à l'expulsion totale des Européens. Le 15 du mois de mai dernier, on leur signifia de se faire naturaliser, et de se soumettre à l'épreuve du tanghin, ou bien de quitter l'île



(Habitants et soldats malgaches, et costume adopté en 1845 pour les indigènes enrégimentés Madagascar — D'après le dessin de M. d'Hastrel.)



(Madagascar. — Marche de la reine en pub' etc.)

avant le 4<sup>er</sup> juin. Ils eurent beau représenter l'impossibilité matérielle de liquider des affaires commerciales dans ce court intervalle, on leur répondit par des insultes. C'est alors que les commandants des stations navales française et anglaise de Maurice et Bourbon sont intervenus, et qu'a eu lieu l'affaire sanglante dont les journaux ont retenti. Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, le 16 juin, M. Romain-Desfossez résolut d'attaquer les Malgaches, trompé par de faux renseignements, donnés de bonne foi par les traitants réfugiés à bord des vaisseaux. Une petite troupe de 500 hommes, dont 80 Anglais, assailit un corps de 4,500 Malgaches, retranchés dans un fort entouré d'épaisses dunes de sable et d'un fossé profond, et défendu par vingt pièces de canon. Après des prodiges de valeur, il fallut céder au nombre et à la mitraille, laissant sur le champ de bataille 25 morts et 54 blessés. Le 17, le *Berceau* et la *Zélee* se transportèrent sur les différentes parties de la côte, pour recueillir nos traitants.

On sait que l'on s'occupe activement d'une expédition qui doit venger notre honneur et rétablir nos droits. Les troupes d'artillerie et d'infanterie de marine, ainsi que 150 hommes

de cavalerie, ont été envoyés à Madagascar. L'expédition peut produire pour la France, et pour justifier les détails dans lesquels nous sommes entrés dans cet article,



(Madagascar. — Marérite ou matelot malgache. Femme malgache tissant une paque. — D'après le dessin de M. d'Hastrel.)

du génie, seront réunis pour le 20 de ce mois au port de Brest, d'où partiront les frégates *l'Armidé* et la *Reine Blanche*, ainsi que le vaisseau *le Jupiter*. Ces troupes seront sous le commandement du lieutenant-colonel Fiéron et du commandant Gouhot. D'un autre côté, le colonel Barolet se rend à Toulon pour s'embarquer sur le vaisseau *le Neptune*, avec deux bataillons du 5<sup>er</sup> régiment d'infanterie de marine. L'expédition fera voile des deux ports vers le 15 février. On sait que la direction de la partie navale appartient à M. Romain-Desfossez, et que le commandement général des troupes est donné à M. le général Dumivier. Ce dernier choix semble d'accord avec le vœu manifesté par le conseil colonial de Bourbon, de voir tirer de l'armée d'Afrique la force militaire destinée pour Madagascar. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'adresse de ce conseil (voir la *Flotte* du 17 janvier 1846), pour faire apprécier les importants résultats qu'une telle expédition peut produire pour la France, et pour justifier les





servait toutes ces paroles. Ne pouvant expliquer le sujet avec ces mots, j'essayai d'expliquer ces mots avec le sujet ; mais il n'y avait aucun rapprochement à faire entre eux. Cependant il était impossible qu'ils ne signifiasent pas quelque

chose. A force de chercher le sens et l'esprit qu'on avait dû y mettre, j'en vins à m'imaginer qu'il devait y avoir une faute et qu'on avait écrit *verba* au lieu de *terna* : l'inscription devait être ainsi restituée : *Conservabat omnia terna haec* ; elle

conservait toutes ces fleurs printanières. J'étais d'abord assez charmé de ma petite découverte ; mais je fus obligé de reconnaître que cette phrase de bonhoir ne signifiait pas grand chose, non plus, et d'ailleurs je ne me rappelais aucun



(Décoration de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. — Tableau principal de la coupole, par M. Blondel.)

texte pareil dans les Écritures, tandis que les mots *conservabat omnia verba haec* se lisent au commencement de l'évangile de saint Luc, lorsque « Marie et saint Joseph, au bout d'une

tranquillement avec les docteurs. — Pourquoi nous avoir quittés, lui fit Marie ; voici ton père et moi qui te cherchions et étions très-affligés. — Pourquoi est-ce que vous me cherchiez ? répond le divin Enfant.

Et la pauvre mère conservait toutes ces paroles dans son cœur, *conservabat omnia verba haec in corde suo.* » Evidemment ce sont ces paroles de saint Luc qu'on a voulu citer ; seulement, comme on ne s'est pas inquiété, à ce qu'il parait, de savoir si elles se rapportaient au tableau, il s'est trouvé qu'elles ne s'y rapportaient pas du tout. Cela ne signifie donc absolument rien, et je regrette le temps que j'ai perdu avant d'en demeurer convaincu.

Les quatre sujets, étant vulgaires et sans intérêt d'action, demandaient à être relevés par la grandeur du style. Ce style élevé manque aux compositions de la nouvelle coupole. La banalité de la donnée n'est pas sauvée. L'exécution n'est que sage et suffisante. La voussure occupée par la Vierge au milieu des anges à genoux me semble la plus satisfaisante des quatre. Les évangélistes saint Marc et saint Matthieu sont bien posés. La tête de saint Jean est malheureuse. Le saint Luc a assez de tournure, mais on ne sent pas bien sur quoi repose le coude sur lequel il s'appuie, et la jambe droite est mal d'aplomb sur la jambe gauche qu'elle recouvre. Quant au bust, il a un air trop sentimental, même pour le bust de saint Luc. — Dans les quatre pendentifs sont les figures de saint Thomas-d'Aquin, de saint Dominique, de saint Vincent de Paul et de saint François de Sales. L'enfant qui est sur les

charité. Au près de saint Dominique est un candélabre en bronze surmonté d'une flamme, probablement pour rappeler les bûchers de l'inquisition. Mais que signifie le même candélabre



(Décoration de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. — Saint Dominique, par M. Blondel, pendentif.)



(Décoration de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. — Saint Thomas d'Aquin, par M. Blondel, pendentif.)

journée de marche, n'ayant pas de nouvelles de leur fils, âgé de douze ans, et qu'ils croyaient à la suite de la caravane, retournent sur leurs pas, le cherchent pendant trois jours à Jérusalem et finissent par le trouver dans le temple, devisant

genoux de saint Vincent de Paul est beaucoup trop grand ; ce n'est pas un nouveau-né. La tête du saint rappelle plutôt la figure de Henri IV regardant la belle Gabrielle que la laide et homme figure du fondateur de l'institution des sœurs de

à côté de saint Thomas-d'Aquin ? Est-ce pour figurer le feu du génie du docteur angélique ? C'est ce que je ne me charge pas de décider ; je ne suis pas assez heureux en interprétations.

## Théâtres.

GYMNASE. — *Un Nuage au ciel*. — VARIÉTÉS. — *Le Mousse*. — GAITÉ. — *Hubert le sorcier*, mélodrame. — VAUDEVILLE. — *Les Trois Baisers*. — *Diogène* et les acteurs.

*Un Nuage au ciel*, c'est-à-dire au ciel de l'hymen, et ce nuage, vous vous en doutez, c'est un autre amour qu'éprouve toujours madame de Mernel pour son premier adorateur. A vilâ six mois, tout autant que le capitaine de Mernel venait à pleines voiles sur la mer de l'hymen, sans avoir rencontré ni pleines voiles ni bas-fonds; pas le moindre grain, pas la plus légère bourrasque; comme il est heureux, ce brave capitaine! comme il roucoule du matin au soir et quelle idylle que sa vie! La mer est si belle, le vent si calme et le ciel si bleu! mais tout à coup un nuage passe, monte et s'étend à l'horizon. Vite à la manœuvre!

J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que ce nuage était un autre amour, ce premier amour qui tient si ferme dans le cœur des femmes, en vertu de son droit de priorité. Notre présent amour ou notre nuage arrive d'Afrique; il a de jolies moustaches, une charmante tournure; il porte l'épave et l'épée avec une grâce souveraine; bref, il a tout le physique réclamé par l'emploi... d'amoureux. Ceci devient de plus en plus nuageux pour l'avenir du mari, d'autant plus qu'au nom de Raoul madame de Mernel rougit, pâlit, tremble ou rêve, indices accusateurs qui avertissent l'époux et lui crient: « Attention! et garde à vous!»

Ainsi prévenu, Mernel ne quitte pas des yeux la bousole et encore moins le terrible nuage qui finit par crever et vous lance sa pluie d'autographes. L'époux en saisit un au vol, il en saisit même deux, autographe de l'amant, réponse de l'épouse. Infortuné mari, et terrible crise! Un instant le brave Mernel est tenté de tirer son grand sabre de capitaine et de pourfendre le malencontreux nuage; mais la raison lui revient à temps, et il ouvre le billet de sa femme. « Notre amour, écrivait la vertueuse moitié, a été un malheur, il ne sera pas une faute. » Ainsi, malgré sa terrible apparence, le nuage ne portait pas la foudre dans ses flancs, il n'éclata pas sur le front du mari, et il suffira d'une manœuvre derrière pour le dissiper à tout jamais et le faire disparaître de l'horizon conjugal.

Cette dernière manœuvre fait le plus grand honneur à la science stratégique du capitaine; elle témoigne aussi de la bonté de son cœur et de l'élevation de ses sentiments. Depuis son enfance Raoul est à la recherche d'un père qui le fuit toujours et le fuirait encore si Mernel ne lui ouvrait ses bras en disant: « C'est moi!» Parlez-moi de la piété filiale pour étouffer l'amour et pour faire chanter le complet final. N'est-il pas tout naturel d'ailleurs que le vaudeville cesse au moment où le drame pourrait commencer.

Cette petite pièce est flanquée de deux autres rôles accessoires et assez insignifiants que Sylvestre et une jeune débutante, mademoiselle Köhler, ont fait valoir de leur mieux. Malgré le jeu distingué de Tisserand, de Deschamps et de mademoiselle Meley, brune Ellride aux longs cheveux, la navigation de ce vaudeville a été quelque peu périlleuse... C'est un léger nuage qui vient de passer dans le ciel dramatique de M. Bayard.

De quoi s'est avisé M. Souvestre, avec son *Mousse*, aux Variétés? Deux petits actes entremêlés de couplets, lorsque l'étoile fait l'ampleur nécessaire pour un grand mélodrame.

M. Vincent est un planton de la Guadeloupe, et en même temps un scélérat de filibustier qui désole les parages des Antilles. M. Vincent adore mademoiselle Jenny en terre ferme, et sur mer il lui joue les tours les plus odieux; c'est que Vincent a vu son amour dédaigné par la jeune fille.

« On ne saurait croire quelles idées perverses et abominables la soif de vengeance inspire à ce corsaire en veste blanche. Au moyen de fallacieuses créances, il raffle toute la fortune de l'orpheline; veut-elle s'en fuir avec son cousin et cingler vers l'Europe, voilà l'écumeur de mer qui ferme le passage. Tente-t-elle de lui échapper par une autre voie, tout aussitôt M. Vincent, qui a lu l'histoire romaine, et qui a du sang de décevoir dans les veines, laisse tomber sa griffe sur la pauvre Jenny et la réclame comme une esclave à lui. Vous croyez peut-être que le conseil de la Guadeloupe va prendre la défense de l'innocence persécutée, que M. le gouverneur dépêchera la force armée à son aide, ou que tout au moins notre cousin Icilus va prendre en main la cause de la Virginie du nouveau monde. Erreur! La justice, l'autorité et l'amour font la sourde oreille, et, sans le petit mousse Julien, nous aurions assurément un dénoûment très-immoral; celui du triomphe du crime et de la perversité.



(M. Bouffé dans le *Mousse*, théâtre des Variétés.)

Julien engage bravement le combat contre le filibustier; il contrecarre ses projets, déjoue ses machinations, et conté à fond toutes ses entreprises. Le mousse Julien est un bijou et un démon, c'est un cœur d'or dans un corps de fer. La temple, l'incendie, la rage du corsaire, les éléments et les hommes déchirés, Julien brave tout pour sauver Jenny. La Providence a couronnés ses efforts. Non-seulement Bouffé-Julien a sauvé Jenny, il a aussi sauvé la pièce, autre innocente. Dans la dernière scène principalement, la meilleure sans contredit de l'ouvrage, l'excellent comédien a déployé une admirable puissance de pathétique. Il a été rappelé et salué par plusieurs salves d'applaudissements.

Il est trop tard, et ce serait peine perdue, de vous tenir la dragée haute avec *Hubert le Sorcier*. Ce mélodrame est mort ou n'en vaut guère mieux, et il se contentera d'une épitaphe.

Et le théâtre de la Bourse? Pourrions-nous l'oublier lui et ses *Trois Baisers*? Ne voilà-t-il pas un titre bien doux et bien aléchant, qui vous met du miel sur les lèvres et fait venir l'eau à la bouche?

Le marquis de Bassompierre courtise la marquise de Launoy, et la petite paysanne Pivoine est courtisée par son cousin Grillon. Une fantaisie passe par la tête du beau marquis, c'est de changer d'habit avec Grillon, pour arriver à des fins scélérates. Grillon, devenu marquis, rencontre Pivoine et lui décoche en pleine joue le baiser n° 1. La marquise arrive précipitamment pendant la perpétration de cette hardiesse, et, trompée par le costume, elle tire de son sac une lettre de cachet en blanc et la remplit avec le grand nom de Bassompierre. Aux yeux des alguazils, comme à ceux de la marquise, l'habit joue toujours son jeu et abuse les gens, si bien que voilà notre Grillon sous clef. Le vrai marquis profite de cette détention forcée pour cueillir, sur la joue de la naïve Pivoine, le baiser n° 2, et je ne sais pas trop jusqu'à ce commencement d'idylle conduisant nos personnages, si Grillon, jetant son casaque doré aux orties, ne reparaitrait tout à coup dans son costume naturel. Mais son ignorance du n° 2, la marquise pardonne aisément le n° 1, et Bassompierre la gratifie du baiser n° 3, en signe de réconciliation et de fiançailles. Ce dernier baiser est un premier cadeau de mari.

Ce va et vient de baisers bruyamment distribués et bruyamment reçus n'a que médiocrement réjoui les spectateurs. L'aisance et l'air semblant du marquis Félix sentent l'OEIL-de-Rœuf, et les grands airs de la marquise Thénard mériteraient les honneurs du labouret. Avec eux, il y avait un meilleur parti à tirer de trois baisers.

Depuis notre dernier compte rendu, le succès de *Diogène* s'est confirmé. Sur la foi du philosophe et de son founeau, c'est à qui entreprendra le voyage de l'Odéon. Tous les soirs, la rive droite apporte et cause, par sa présence invraisemblable, une douce surprise à sa sœur la rive gauche. Au milieu de tout ce monde et à la vue de ces spectateurs inespérés, l'Odéon a quelque peine à se reconnaître; et, dans son étonnement, il se dit, avec un autre philosophe moderne (Arlequin): « Pourquoi ce cela dure! »

L'auteur doit être content: derrière le guichet de sa prison, il a pu entendre le bruit des applaudissements; il doit en être fier, les critiques sérieuses,



(Théâtre royal de l'Odéon. *Diogène*, 1<sup>er</sup> acte. — Salle à manger et d'Aspasie.)



A partir du 4 octobre, les ANNONCES DE L'ILLUSTRATION sont reçues rue Vivienne, 4, à la Compagnie de Publicité

PAGNERRE, éditeur des ouvrages de MM. de CORMENIN, LAMARTINE, ETC., — rue de Seine, 14 bis; — PERROTIN, éditeur de LA METHODE WILHEM, rue Fontaine-Molière, 41.

UN VOLUME GRAND IN-18 LES ÉVANGILES PRIX: 3 FR. 50 CENT. TRADUCTION NOUVELLE AVEC DES NOTES ET DES RÉFLEXIONS A LA FIN DE CHAQUE CHAPITRE, PAR M. F. LAMENNAIS.

NOTA. Une édition illustrée de 10 magnifiques gravures sur acier paraîtra à la fin de janvier. — Cette édition sera publiée en 20 livraisons à 50 centimes. L'IMITATION DE JESUS-CHRIST, traduction nouvelle, par le même. — 1 volume in-8° illustré. — Prix: 12 fr. 50 cent.

LA MÊME ÉDITION in-18, 2 fr. 60 c. — in-18 vélin avec 4 gravures, 3 fr. 50 c. — in-32, 2 fr. 60 c. — in-32 vélin avec 4 gravures, 3 fr. 50 c.

ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPÔT A PARIS, CHEZ M. FAGUER, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUTS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

J. MESSONNIER CI FILS LES ENTRAÎNANTES QUADRILLE BRILLANT PAR HENRI HERZ. Au moment des soirées, nous recommandons aux pianistes ce nouveau quadrille, qui, sans être difficile, est tres-joli, brillant, et fera valoir le talent de l'exécutant. PRIX NET: 3 FR.

LIBRAIRIE DE L. R. DELAY, 2, RUE TRONCQUET. UN LIVRE POUR LES FEMMES MARIÉES. Ouvrage populaire, par l'auteur du MARIAGE AU POINT DE VUE CHRÉTIEN (...). 1 vol. in-18. 1 fr. 50 c.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE NATURELLE

Ce magnifique ouvrage, qui a été honoré de la souscription du roi pour plusieurs exemplaires, RÉSUMÉ ET COMPLÈTE LES ŒUVRES DE BUFFON, de Lacépède, les anciens dictionnaires et tous les autres ouvrages scientifiques; aussi formera-t-il une véritable encyclopédie des sciences naturelles, présentant de nombreuses applications à la médecine, à l'agriculture, aux arts industriels, etc.

Le Dictionnaire universel d'Histoire naturelle formera dix gros tomes divisés chacun en deux volumes grand in-8° à doubles colonnes. Il est publié par livraison et par volume. Chaque livraison est composée de quatre feuilles de texte et de deux belles planches; six livraisons formeront un volume; 75 livraisons, faisant 12 volumes, ou 6 tomes, sont en vente.

MÉDAILLE D'OR. EXPOSITION 1874. Garantie de 5ans. PRIX NETS.

PIANOS H. HERZ

38 RUE DE LA VICTOIRE, A PARIS.

La fabrication des pianos a pris une telle extension dans les ateliers de M. HERZ, qu'il a pu, sans négliger aucune des qualités qui constituent un excellent instrument, diminuer considérablement ses prix.

BREVETÉS Sans garantie du gouvernement. APPROUVÉS PAR L'INSTITUT royal de France.

CHEMISES.

M. DE LA CANARDIÈRE, ou les infortunes d'un chasseur, par l'auteur ami du héros. ALBUM drolatique dans le genre de M. Vieux-Bois, Jabot, Lajoussie, etc. — 45 sujets lithographies. — Paris, au Journal des chasseurs, boulevard des Batteux, 26, maison DEVEISSE. — Prix de l'album, 8 francs.

PANSEMENT DES VESICATOIRES D'ALBESPEYRES.

Facile, régulier, indolore, avec PAIN DE COMBRESSE et SAU-RE-BRAS. LE CHOCOLAT MÉNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs.

CHAPEAUX VELOURS PURE SOIE, 20 FR. Avec fleurs, 25 fr.; avec plumes, 50 fr. tout en 1er qualité; chapeaux et capotes de pondeoie, de gros d'Afrique, de crêpe, de moire, 12 et 15 fr. de satin, 15 et 18 fr; chapeau de deuil et d'enfant, 10 et 12 fr; bunnets, paquers, turbans, depuis 5 fr. 8 fr, 10 fr., 22 fr., 45 fr., 20 fr., etc. Maison AIMEE HENRY, 48, rue Basse-du-Rempart.

Maison TROUPENAS et Comp., rue Vivienne, 40

ABONNEMENT COMPLET DE MUSIQUE, PIANO ET CHANT.

PRIX: 30 FRANCS PAR AN, SANS MUSIQUE, et 50 fr. par an, avec 100 fr. de musique à garder. SERVICE PROMPT, POLITESSE ET EXACTITUDE.

RECRUTEMENT: Appel de 80,000 hommes sur la classe de 1845. Les tableaux de recensement sont ouverts dans les mairies.

GRANA ANGELICA, ou le purgatif Anderson, dégage les organes de toutes les humeurs, bile, rigues, glaires, qui font obstacle au libre exercice des fonctions.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS. LE SIROP ANTIPHTISIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale.

EAU DE TOILETTE de la DUCHESSE, BOUTILLÉE PAR DEMARSON et CHARDIN Fournisseurs du Roi, 15, RUE SAINT-MARTIN.

Librairie PAULIN, rue Richelieu, 60.

FORMAT CAZIN A 1 FRANC LE VOLUME.

Nouvelle Bibliothèque des Romans anciens et modernes, à meilleur marché que les contrefaçons belges. — Ouvrages publiés: Eugène Sue: Les Mystères de Paris, 10 vol., 40 fr. — Mathilde, 6 vol., 6 fr. — Arthur, 4 vol., 4 fr. — La Salamandre, 2 vol., 2 fr. — Le Juif Errant, 40 vol., 40 fr. — ALPHONSE KARR: Genièvre, 2 vol., 2 fr. — Sous presse: Louis RUYAUD: Jérôme Paturot, 2 vol., 2 fr. — Jules SANDOZ: Mariana, 2 vol., 2 fr. — Le Docteur Herbeau, 2 vol., 2 fr. — Vaillance et Richard, 4 vol., 4 fr. — ALEXANDRE LAFFITTE: La duce de Mazaud, 2 vol., 2 fr. — Eugène SUE: A ta Gull, 4 seul vol. au lieu de 2 vol. in-8°, 1 fr. au lieu de 15 fr. — Paula Monti, 2 vol., 2 fr. — Deleytar, 4 vol., 4 fr. — Plick et Plock, 1 vol., 1 fr. — Le marquis de Letorieres, 4 vol., 4 fr. — En preparation: tous les romans de M. Eugène Sue, un choix des meilleurs romans modernes, les romans classiques de madames Cottin, de Graffigny, de La Fayette, Riccoboni, de Staël, de Tencin, etc. — Cazotte, Hamilton, Le Sage, Marivaux, Marmontel, Montesquieu, l'abbé Prevost, Scarron, Tressan, etc., etc. — Environ 200 volumes à 1 fr. — Chaque volume se vend séparément.

Cliché obtenu par le galvanisme.

M. Lemercier, professeur de chimie industrielle, est parvenu à reproduire, par un procédé galvanique, d'une manière sûre et complètement satisfaisante, les gravures en relief sur bois. Cette application du galvanisme, cherchée depuis plu-

sieurs années, n'avait encore produit que des échantillons très-imparfaits. Celui-ci paraît devoir résoudre définitivement la question. La gravure ci-jointe est imprimée sur un cliché en cuivre que M. Lemercier obtint en vingt-quatre



heures, et qui peut tirer plus d'un million d'épreuves. Une gravure imprimée sur le bois même peut en donner cent mille; le cliché en plomb ne tire guère au delà de 20,000, et la gravure-frontispice de l'Illustration, qui est un dessin

en relief sur cuivre, exécuté par les habiles et ingénieux graveurs de ce journal, MM. Best et Leboir, a déjà supporté un tirage de 1,600,000 exemplaires, sans que la dernière épreuve paraisse inférieure à la première.

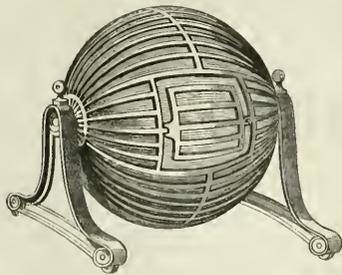
Économie domestique.

NOUVEAU SYSTÈME DE GRILLE POUR LE CHARBON DE TERRE

L'usage du charbon de terre pour le chauffage intérieur de nos appartements s'est, depuis quelques années, tellement généralisé en France, et surtout à Paris, que l'industrie a dû emprunter aux Anglais leurs appareils de combustion pour ce nouveau mode de chauffage.

Mais nos cheminées n'étant pas construites dans les conditions particulières nécessaires à ce combustible, la grille ordinaire destinée à le contenir a dû subir dans sa forme un assez grand nombre de modifications dont les meilleures laissent encore à désirer.

En effet, dans ces grilles, le charbon a besoin d'être étagé et superposé, pour laisser passage à l'air; en outre, pour activer le feu, et lui donner toujours cet aérage qui lui est nécessaire, il est indispensable de veiller à l'arrangement des matières en ignition, et de passer fréquemment un poker, ou fourgon de fer, à travers les barreaux de la grille; puis, à mesure que la combustion s'opère, il s'opère aussi un tassement



qui entraîne souvent l'éclatier enflammé et en disperse le morceau sur le parquet ou les tapis, non sans danger d'incendie; enfin, lorsque tout le charbon est consumé, il laisse au fond de la grille un résidu de cendres et de scories qui il faut nécessairement enlever avant de pouvoir refaire du feu.

C'est à ces inconvénients signalés par l'usage que prétend remédier, par un appareil de son invention, l'ingénieur habile (M. Lestou) auquel l'industrie est redevable des puissantes pompes à épuisement adoptées par la marine, qui ferment aujourd'hui l'objet d'une importante fabrication dans les ateliers qu'il a établis à Paris, rue du Temple.

La nouvelle grille inventée par M. Lestou se compose, ainsi que le fera plus facilement comprendre notre gravure, d'une sphère entièrement à jour, garnie d'une ouverture se fermant au moyen d'un loqueteau; cette sphère, dont l'axe est engagé dans le haut de deux supports garnis de galets et réunis par une traverse, se trouve isolée au milieu du foyer et suspendue au-dessus d'un cendrier.

L'appareil, tout en fonte de fer, se remplit, par l'ouverture ménagée à cet effet, de charbon de terre anquet on met le feu au moyen d'un papier enflammé placé au-dessous.

Lorsque le combustible est en état parfait d'ignition, ce qui tarde peu, à cause de la puissance du courant d'air qui enveloppe de tous côtés l'appareil, on fait subir à la sphère, au moyen d'un mouvement rotatoire, une conversion destinée à présenter toujours en face le foyer incandescent, et à utiliser ainsi toute la chaleur ascendante qui, dans les méthodes ordinaires, se perd dans le tuyau de la cheminée.

À mesure que la combustion s'opère, et lorsque le charbon, arrivé à l'état de coke, ne dégage plus de fumée, on peut, au moyen des galets qui garnissent les supports, attirer l'appareil dans l'appareil avec d'autant plus de sécurité, qu'à l'exception des cendres ou scories qui tombent dans le cendrier, on n'a pas à s'occuper de l'arrangement du foyer, ni à craindre, comme dans les grilles ordinaires, le tassement et la chute des matières enflammées.

Cet appareil, que nous présentons dans toute la simplicité de son invention primitive, est appelé à devenir le système de chauffage le plus commode pour l'homme de cabinet, et il serait facile, en en composant les supports de cariatides, de griffons, chimères, etc., de le mettre en harmonie avec l'élégance de l'ameublement des cheminées dans lesquelles il doit trouver sa place.



Le 5 Mai.

GRAVURE A L'AQUA-TINTE, D'APRÈS CHARLET (1).

La mort du grand artiste dont la France déplore la perte donne un nouveau prix à la belle gravure qui vient d'être publiée à la librairie de la rue Thérèse. — Le 5 Mai, d'après un tableau de Charlet. — M. Reynolds, le graveur, a parfaitement rendu les physionomies des vieux généraux qui célèbrent, le verre en main, le triste anniversaire de la mort de leur empereur. Leurs yeux s'humectent en même temps que leurs gosiers, tandis qu'un d'entre eux leur fait un pompeux récit des exploits du grand capitaine. La vieille mère a interrompu sa lecture pour éconter l'orateur, et les enfants eux-mêmes, suspendant leurs jeux, contemplant avec une émotion visible cette scène attendrissante. C'est une heureuse idée que d'avoir reproduit, par la gravure, ce charmant tableau de Charlet. Nous n'abusons qu'un reproche à faire à cette aquatinte, c'est d'être trop belle, et par conséquent trop chère, pour que les anciens soldats des armées impériales puissent se procurer, comme leurs officiers, la satisfaction de placer le 5 Mai sur les murs de leur demeure, entre le tombeau de Saint-Hélène et le portrait chéri de Napoléon.

(1) Au dépôt de la librairie, 41, rue Thérèse. Prix: 25 fr.

M. de la Canardière, ou les infortunes d'un chasseur, verticalement oblong. — Prix 8 fr. Paris, au bureau du Journal des Chasseurs, 26, boulevard des Italiens; maison Devismes.

Le succès de M. Jabot, de M. Vienx-Bois et de tant d'autres histoires plaisantes si plaisamment dessinées par M. Topffer, devait exciter la verve des imitateurs; l'Illustration, après avoir ouvert ses colonnes au maître, pour le récit des infortunes conjugales de M. Cryptogame, n'avait pas craint d'y admettre à la suite l'histoire des chasses exotiques et prodigieuses de M. de Crac, représentée par un crayon amateur.

Mais ce n'était là qu'un filon de ce terrain vierge de la chasse, et il appartenait au spirituel directeur du journal des chasseurs de dérouler, dans une série de dessins plus plaisants les uns que les autres, l'hémone épique de la première classe à courre de M. de la Canardière; cet album, quoique spécialement destiné aux sportsmen de France, renferme cependant tout de verve comique pour ne pas être apprécié même par les personnes les plus étrangères au noble art de la vénerie.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Un homme réfléchi se garde bien de mettre tous ses œufs dans le même panier.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BULLI-ZARD et C<sup>o</sup>, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLEANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MAURIO, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



ANDRÉ W. BÉST, LÉON J. SC.

Ab. pour Paris. — 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 153 Vol. VI. — SAMEDI 31 JANVIER 1846.  
Bureau, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an; 32 fr.  
Ab. pour l'Étranger. — 40 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** Grande revue au Champ-de-Mars, le 17 janvier 1846. — **Courrier de Paris.** Plus de maisons humides; décoration de la salle de l'Odéon pour le bal de l'association des artistes peintres, le 31 janvier 1846. Bal de charité donné à la mairie du premier arrondissement. — **Nécrologie.** Portrait de M. de Senancour. —

**Gilbert Garney,** souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Nouvelles mines de diamants du Brésil.** Vue des montagnes de Sincara; exploitation et recherche des diamants; Escorte accompagnant un convoi; Coup d'oeil de vente des diamants. — **La branche de daphné.** Nouvelle, par M. G. de Lavigne. (1<sup>re</sup> partie.) — **Chronique musicale.** — **Le Rêve d'un gourmand.** Une Gravure. — **Brise-james flottant.** Deux Gravures. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Modes.** Trois Gravures. — **Correspondance.** — **Rébus.**

### Histoire de la Semaine.

La discussion de l'adresse s'est prolongée au delà du terme que chacun lui avait d'avance assigné. Le ministère ne s'était point attendu à une résistance aussi opiniâtre; l'opposition elle-même ne s'était guère flattée de pouvoir défendre le terrain pied à pied et d'arriver à rendre parfois la victoire indécise. C'est cependant ce qui s'est produit.



(Grande revue passée au Champ-de-Mars, le 17 janvier 1846, par monseigneur le duc de Nemours, en présence de l'envoyé de l'empereur du Maroc.)

Après la discussion générale dont nous avons rendu compte, on est entré dans le débat sur chacun des paragraphes. La lutte alors a été continue. Les accusations mises en avant dès le premier jour par M. Leyraud, et confirmées par M. de Peyranout, ont été renouvelées par MM. Gustave de Beaumont, de Larcy, Durand (de Romorantin), Léon de Malleville, et, cette fois encore, ont reçu une sorte de sanction de la part d'un ami du cabinet, M. Agénor de Gasparin. Dans ce débat, M. de Malleville a montré tout à la fois de la souplesse, de l'esprit, de l'à-propos et une éloquente chaleur. « Vous nous demandez, s'est-il écrié, où sont les preuves de la corruption? Cherchez donc derrière vous ces hommes qui nous reprochaient autrefois notre mollesse et qui ont passé dans

vos rangs par suite de conversions dont nous savons le tarif! Félicitez-vous, messieurs les ministres, de pareilles conquêtes, mais ne croyez pas qu'elles nous découragent; vous épurez ainsi, vous n'affaiblissez pas l'opposition! »

M. Odilon Barrot a présenté sur le premier paragraphe un amendement exprimant le vœu « que la loyauté et l'impartialité président à tous les actes de l'administration, garantissent la puissance du gouvernement représentatif, et rendent à la puissance publique l'autorité morale qui lui est nécessaire. » L'orateur, remontant à l'origine du gouvernement de juillet, a montré comme une double tendance, qui s'est perpétuée, qui était inévitable peut-être pendant nos troubles civils, d'une part à exagérer l'action du pouvoir central,

d'autre à fractionner, à diviser l'élément populaire, et a fini par aller dans nos institutions le principe de vie et par rompre un équilibre qu'il faut maintenant rétablir. Un mauvais principe a porté ses conséquences naturelles: les collèges électoraux, fractionnés à l'infini, ont perdu jusqu'à la conscience de leur mission politique; la plupart ne représentent plus que des influences individuelles ou purement locales; et les prétextes spécieux et les expressions décevantes ne manquent jamais pour couvrir les excès les plus condamnables de la corruption. Il faut un remède pourtant, car les institutions ainsi dégradées, ainsi perverties, ne sauraient résister aux grandes épreuves qui se préparent. « Eh bien! s'est écrié M. Barrot, nous avons la publicité, l'appel inces-

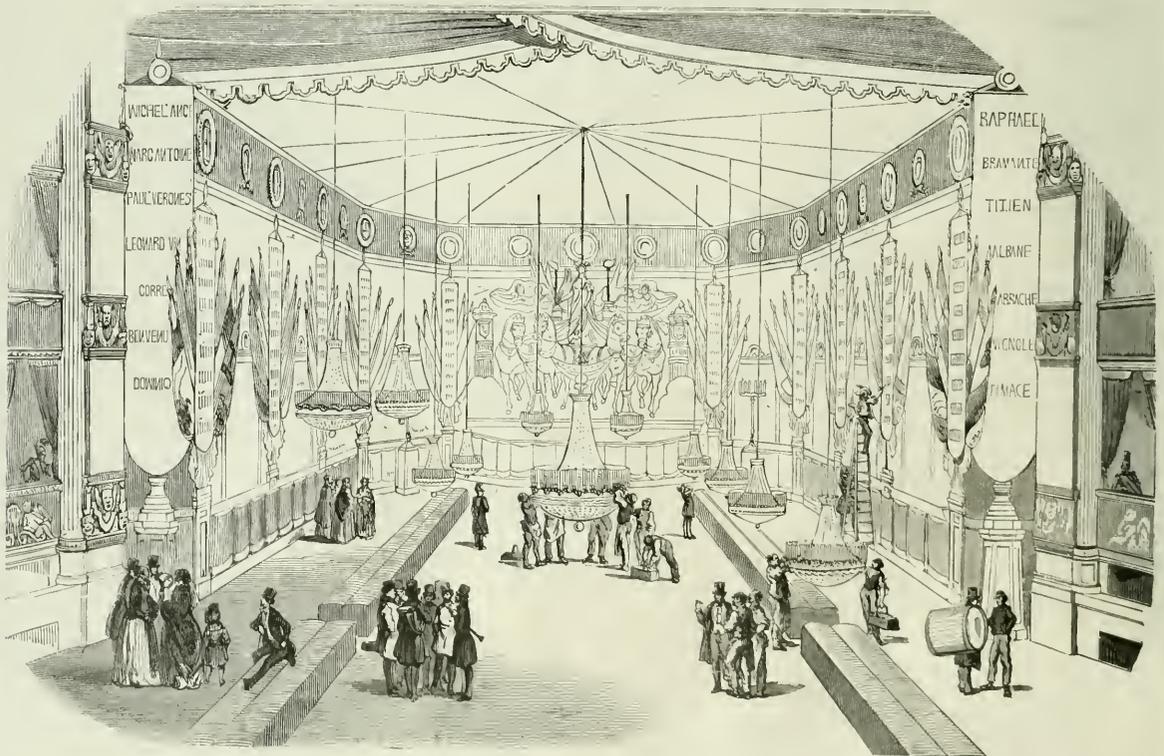




payou pâtissier, et même le sapajou Crispin et porte-queue. Et les événements? ils sont caractéristiques et variés comme ce grand fouillis qu'on appelle la vie humaine, vous en jugez! Le général tire son sabre, se fâche et rengaine, l'Excel- lence danse sur la corde roide, la grande dame polke et mazurke, le financier soupe avec la forette et les sapajous vo-



(Plus de maisons humides! — Nouveau système de constructions actuellement en usage à Paris.)



(Derniers apprêts du bal de l'association des artistes, à l'Odéon.)

lent toutes les friandises qu'ils peuvent attraper. Vous comprenez que les macarons et autres gîmblettes figurent ici les emplois, décorations et sinécures d'un autre monde. Le budget des singes ne se prêterait pas à de plus ruitenses prodigalités. Et pour accompagnement à cette comédie vous avez force oripeaux, des grimaces, des révérences, des sauts, des



(Bal de charité donné à la mairie du premier arrondissement.)

culbutes, des coups de fusil et des coups de pattes, des tours d'agilité, d'adresse et d'intelligence humiliants pour notre es- | pièce. Mais n'est-ce point une profanation que de montrer tant | plissaient les plus glorieux événements de la république et de l'empire ?

## Nécrologie. — M. de Sénancour.

L'auteur d'*Oberman* vient de s'éteindre dans la retraite, après de longues et cruelles souffrances. Il avait quitté le monde depuis bien des années déjà, ne vivant plus que dans un petit cercle d'amis fidèles, — oubliant, oublié. Mais, sans qu'il le sût peut-être, les sympathies du public lisant et pensant l'entouraient encore, et son nom doit certainement rester dans l'histoire littéraire et philosophique de notre temps.

La biographie de M. de Sénancour est assez difficile à construire, l'auteur d'*Oberman* ayant toujours chéri la solitude, toujours détesté le bruit et l'éclat, s'étant soustrait sans cesse aux regards curieux du monde. A peine connaît-on les principaux événements de sa vie, et sur tout le reste on en est réduit à certaines pages de ses livres, qui, très-vaguement encore, semblent contenir des allusions personnelles. Pourtant, grâce aux communications obligées des amis de M. de Sénancour, nous pouvons aujourd'hui donner quelques détails nouveaux sur son existence privée.

Etienne P. de Sénancour naquit à Paris, en 1770, d'un père contrôleur général des rentes et conseiller du roi. Son enfance semble avoir été triste, malade, ennuyée; on lit dans un de ses livres : « Une prudence étroite, pusillanime, dans ceux de qui le sort m'a fait dépendre a perdu mes premières années, et je crois bien qu'elle m'a nuï pour toujours. » — Et ailleurs : « Vous le savez, j'ai le malheur de ne pouvoir être jeune; les longs ennuis de mes premiers ans ont apparemment détruit la séduction... » — De bonne heure, il avait marqué beaucoup de goût pour l'étude, et dès sept ans il savait déjà la géographie et dévorait les vo- |

curé, à une lieue d'Ermenonville; de là, en 1783, il entra au collège de La Marche, où il demeura quatre ans à faire ses hu- |

L'exigence d'un père absolu lui avait fait chercher un asile au- | près de sa mère qui l'aimait |



(M. de Sénancour.)

| munités, studieux écolier, se portant avec ardeur vers l'é- | prolausit sur lui, la liberté de solitude qu'il trouvait dans le |

| tude des philosophes : Malebranche, Helvétius et les autres. |

| montagnes, l'espérance de voir sa mère venir le rejoindre, |

| tendrement; il a rappelé sou- | vent les promenades qu'il faisait en sa compagnie dans la forêt de Fontainebleau, y goûtant déjà avec délices les charmes de la nature, ceux surtout de la solitude, et concevant le projet d'aller un jour, avec cette bonne mère, s'établir au loin dans quelque île ignorée : « Je m'enfonçais, dit-il, dans le plus épais des bois, et quand je trouvais un endroit découvert et fermé de toutes parts, où je ne voyais que des sables et des genévriers, j'éprouvais un sentiment de paix, de liberté, de joie sauvage. » Cet amour excessif de la solitude dut même pousser plus d'une fois le jeune Sénancour à essayer de cette retraite absolue qu'il ne cessait de rêver. En tête de ses *Libres Méditations*, il suppose que le manuscrit de cet ouvrage a été trouvé dans l'espèce de grotte où vécut un ouvrier nommé Lallemand, et qu'il a été écrit par un autre solitaire plus lettré, son successeur. — Ce successeur ne serait-il pas *Oberman* lui-même ?

| Immédiatement après le col- | lège, en juillet 89, le père de M. de Sénancour, sans prétendre engager l'avenir de son fils, exigeait impérieusement qu'il passât deux années au séminaire de Saint-Sulpice. Le jeune philosophe craignit de commettre un sacrilège. D'accord avec sa mère, il prit un parti extrême, il quitta Paris, roulant un dessein qu'il n'a jamais confié et que des obstacles rompirent. Le fugitif s'arrêta vers le lac de Genève, et passa plusieurs mois à Charrières, près Saint-Maurice. L'effet extraordinaire que la vue des Alpes







(Nouvelles mines du Brésil. — Vue des montagnes de Sineura.)

les diamants furent déclarés propriété royale... Il fut permis à tout le monde de s'occuper de leur recherche; et chaque nègre employé à ce travail fut soumis à une capitation de 20,000 à 50,000 reis (125 à 150 fr.), suivant la richesse du lieu exploité. Cependant des exactions nombreuses ayant fait baisser subitement le cours de pierres précieuses, on substitua, en 1753, à ce mode de capitation, une mise en ferme pour la somme annuelle de 158 contos de reis (862,500 fr.), à la charge par les fermiers de n'employer que 600 nègres au travail. Ce système de fermage subsista jusqu'en 1772; à cette époque le marquis de Pombal tomba d'un excès dans un autre; il établit un monopole qui a duré 60 années, sans jamais donner des bénéfices égaux aux frais qu'il occasionnait. Il a fallu y renoncer et rentrer dans le système d'adjudication et du fermage.

Au Brésil, comme aux Grandes-Indes, on trouve les diamants disséminés dans une sorte de poudingue formée de fragments arrondis de quartz réunis par un ciment ferrugineux. Cet agrégat est connu sous le nom de *cascahaloo*. A Mandanga, les diamants sont exploités en mettant à sec le lit du Jigntonhola, rivière grossie par la réunion de plusieurs ruisseaux, qui est peu profonde mais très-large.

On met à sec la partie la plus profonde de la rivière, par le moyen de grands caissons ou pompes à chaînes, mises en mouvement par une roue à eau; on enlève la boue, et



(Nouvelles mines du Brésil. — Exploitation et recherche des diamants.)

l'on porte le *cascahaloo* à un lieu commode pour le lavage.

A l'époque du voyage de M. Mawe, auquel nous empruntons les détails suivants, il n'y avait pas encore longtemps que les nègres portaient le *cascahaloo* dans des gamelles sur leur tête; mais M. Camara a établi deux plans inclinés, longs chacun de trois cents pieds, sur lesquels une grande roue à eau divisée en deux parties fait marcher des caissons portés sur d'autres roues. Les augets de cette roue sont construits de manière que le mouvement de rotation peut être changé à volonté, en faisant passer le courant de l'eau d'un côté à l'autre. Cette roue, par le moyen d'une corde nouée, met en mouvement deux caissons, dont l'un descend vide par un plan incliné, tandis que l'autre, chargé de *cascahaloo*, est amené au sommet de l'autre plan où il tombe dans un bœreau, s'y décharge et descend à son tour. A Canjeica, exploitation très-importante autrefois, située à un mille plus haut de l'autre côté de la rivière, il y a, pour enlever le *cascahaloo*, trois machines à cylindre, semblables à celles dont on se sert dans les mines du Derbyshire, ainsi que des chemins de fer pour les terrains inégaux. Cette machine est la première et la seule un peu considérable que M. Mawe ait vue dans le district du diamant. Il paraît que beaucoup d'obstacles s'opposent à leur admission; il faut les faire venir de cent milles de distance, et il en coûte des frais énormes; dans ce pays, peu de personnes ont la connaissance nécessaire pour exécuter les

machines, et les ouvriers n'aiment pas à en construire, craignant que cela ne tienne à un plan général de les substituer au travail des mains.

La couche de cascalhao est composée des mêmes substances que celles du district de l'or, en beaucoup d'endroits, sur le bord des rivières, il y a de grandes masses de cailloux roulés, agglutinés par l'oxyde de fer qui enveloppe quelquefois l'or et les diamants. Dans la saison sèche, on commence à se procurer autant de cascalhao qu'il en faudra pour occuper tous les bras dans la saison des pluies. Quand le cascalhao a été apporté du lit de la rivière, d'où on l'a tiré, il est mis en tas de 15 à 16 tonneaux chacun. On fait venir l'eau d'une certaine distance, et on la distribue dans les différentes parties de l'exploitation, par le moyen d'aqueducs ingénieux, construits avec beaucoup d'habileté.

Voici comment on procède au lavage des diamants, à Mandanga; on élève un hangar de forme oblongue, ayant cent à cent vingt pieds de long et quarante-cinq pieds de large; il consiste en pieux verticaux qui supportent un toit couvert de longues herbes. On fait passer, au milieu de ce hangar, un courant d'eau, par une rigole couverte de planches, sur lesquelles on place le cascalhao, de l'épaisseur de deux à trois pieds. A côté et au-dessous de la rigole, un plancher de douze à quinze pieds de long fixé sur de l'argile, s'étend dans toute la longueur du hangar, et a, depuis la rigole, une pente d'un pouce par pied. Ce plancher est partagé, dans sa longueur, par

des planches posées de champ en vingt compartiments de trois pieds de largeur chacun; la partie supérieure de ces compar-

tements, et à l'horizon, et distantes l'une de l'autre d'un intervalle d'environ un pouce.

L'eau tombe par cette ouverture, d'environ six pouces de hauteur, dans le compartiment; on peut la diriger dans cette partie que ce soit, ou l'arrêter à volonté par le moyen d'un peu d'argile. Lorsque, par exemple, on n'a besoin d'eau que de telle partie de l'ouverture, alors on bouche le reste; s'il faut que l'eau vienne du centre, on bouche les extrémités. Enfin on applique l'argile suivant les circonstances. Un petit conduit, creusé à l'extrémité inférieure du compartiment, sert à l'écoulement de l'eau. Au-dessus du tas de cascalhao sont placés, à distances égales, des sièges élevés pour les officiers inspecteurs; lorsque ceux-ci sont assis, les nègres entrent dans les compartiments. Chacun est pourvu d'un râteau d'une forme particulière et à manche court, avec lequel il fait tomber dans le compartiment cinquante à quatre-vingts livres de cascalhao, puis il y introduit de l'eau; alors il agit et remue continuellement le cascalhao en le ramenant sans cesse vers le haut du compartiment.

Cette opération dure environ quatre heures, après lesquelles l'eau qui tombe dans le conduit inférieur, commence à s'éclaircir. Toutes les parties terreuses ayant été enlevées, le gravier qui reste est poussé vers l'extrémité supérieure du compartiment, et quand l'eau est entièrement claire, on jette d'abord les plus gros cailloux, puis les moins gros, et l'on



(Nouvelles mines du Brésil. — Escorte accompagnant un convoi de diamants.)

timents, auxquels on donne, dans le pays, le nom de crisse, qui communique avec la rigole, et est disposés de manière que

compartiment, et quand l'eau est entièrement claire, on jette d'abord les plus gros cailloux, puis les moins gros, et l'on



(Nouvelles mines du Brésil. — Comptoir de vente des diamants.)

examine le reste avec beaucoup d'attention pour découvrir les diamants. Le nègre qui en a trouvé un, se redresse,

frappe des mains, les ouvre, en tenant la pierre entre l'index et le pouce; un inspecteur la reçoit, et la dépose dans une

gamelle à moitié pleine d'eau, et suspendue au milieu du hangar. On place dans ce vase tous les diamants trouvés





clament la prééminence de la pensée et orient du haut de leur tribune que les gouvernements doivent avant tout satisfaire les besoins intellectuels des peuples, les peuples les laissant dire et commencent par satisfaire le plus souvent, et du mieux qu'ils peuvent, les besoins de leurs estomacs. — *L'homme est un animal qui pense...* quelquefois; — mais c'est un animal qui mange... toujours. Aussi, voyez quelle large place la nature a faite en nous créant aux organes chargés d'accomplir cette intéressante fonction. Leur appareil compliqué traverse tout le corps et semble le constituer en entier. Au bas de l'échelle des êtres, l'animal rudimentaire est déjà un simple estomac, c'est-à-dire un sac à une seule ouverture servant tout à tour de bouche et d'anus. La nature a fait plus gracieusement les choses chez nous; béissons-la en cela du moins d'avoir assez bien orienté ses petites inventions à notre égard. — Ce n'est pas sans raison qu'elle a placé au centre de l'individu l'estomac flanqué de la rate, du pancréas et du foie, et qu'elle a renfermé avec intestinal qui a de six à sept fois la longueur de son corps. Elle savait bien qu'elle élaborait là la pièce principale, la pièce par excellence de tout l'organisme. Non contente de ce qu'elle a fait, que d'indulgence cette bonne mère ne montre-t-elle pas pour cette œuvre de prédilection. Tandis qu'elle ensevelit thymiquement le cerveau sous une voûte osseuse, qu'elle étend autour du pouton qui respire, et du cœur, siège de l'amour, des côtes rapprochées les unes des autres comme les barreaux d'une prison, elle abrite son cher petit estomac sous des parois molles et extensibles, elle veut que rien ne le gêne, ce cher; qu'il ait toute liberté de s'étendre à sa guise. Partout ailleurs elle conserve d'une main ferme la pureté de son dessin, mais pour cet enfant gâté elle consent à laisser altérer, déformer son ouvrage. Qu'Antoine, le bel Antoine, devienne gourmand, et il prend du ventre; le chef-d'œuvre de la création, l'homme fait à l'image de Dieu, se ravale au-dessous de la bête; il tourne au potiron. Mais revenons à notre gastronome.

Il avait parfaitement dîné! sa figure épanouie, riante, rubiconde, ses yeux appétissants et noyés dans les vapeurs alcooliques, ses lèvres entr'ouvertes, son menton à triple étage, son ventre distendu et proéminent sous son gilet entr'ouvert, tout jusqu'à l'heureux abandon de son corps dans le fauteuil qu'il occupait, trahissait le recueilliment plein de béatitude d'un gourmand au sortir de table. A travers ses paupières à moitié fermées ses regards erraient vaguement sur les flammes bleuâtres d'un punch, au milieu desquelles il entrevoyait mille images fantastiques, mille lutins bouillissants comme des étonnelles, sous la figure de nains difformes, de masques grotesques; de bayadères à la taille cambrée, à la jambe fine, à la jupe transparente; de sveltes et fraîches péris se balançant comme des abeilles sur les calices parfumés des fleurs. Puis le vertige augmentait, les flacons, les porcelaines et les cristaux lui semblaient s'élever de la table et se mettre en danse; les bouteilles tenant des serviettes par les quatre coins fermaient les carafes; les verres renversés et les pieds en l'air s'en allaient à la file en se dandinant comme des cloches; les fourchettes se tenaient à cheval sur les cuillères... tout se mit à tambouriller dans une ronde infernale. — Cette fois le sommeil, mais un sommeil vertigineux était descendu sur notre rêveur. Celui-ci ne fut pas éveillé par le roulement de tête se calma, la trépidation cessa, le mouvement se ralentit, les couleurs pâlirent, les images s'évanouirent et devinrent indiscernables... Il dormait! puis sa respiration d'abord insensible devint plus profonde et plus prononcée, bientôt même elle devint bruyante... il ronflait!

La bête recueillait ses forces pour le travail chimique et la bonne répartition des matières ingérées; l'âme avait cessé complètement de fonctionner pour le quart d'heure. Aucune image, aucune sensation ne traversait le cerveau et ne le tirait de sa léthargie. Cet état dura pendant quelque temps. Alors une sensation sourde, obscure, obtuse réveilla peu à peu la conscience engourdie de notre ronfleur. Il éprouva de la gêne, un malaise indéfinissable, une vague angoisse, puis de la pesanteur... « Oûi, c'est un poids, un poids sur l'esto-

mac, un poids insupportable... C'est cet infame petit nain grassouillet qui est venu pendant mon sommeil s'asseoir sur mon épigastre, à la manière de Brahma sur sa feuille de lotus flottant sur les eaux. Il ne pouvait pas choisir une autre place... l'animal! Comme il m'opresse. Ah! l'exécrable talapoin avec ses gros yeux de crapaud hébété... comme il rit bêtement... Dieu me pardonne! il est saoul comme une grive. Vieux du... vieux-m'en aller. — Ah! que je suis enfant; c'est le cauchemar, décidément, j'ai trop mangé; je ne suis pas raisonnable; revenir deux fois à cette darne de saumon... l'inter! déplorant!... » Il rêvait et sa digestion était embarrassée. Les sensations pénibles se multiplièrent et prirent cent formes diverses pour le tourmenter. Il rêvait qu'il achetait à quelque étalage en plein vent de ces tartes au pruneau en de ses chaussons aux pommes qui font la joie des enfants de l'école des frères; qu'il mangeait d'immenses portions de flan à la crème ou des pâtisseries feuilletées toutes visqueuses de beurre; puis il voyait surgir de toutes parts autour de lui des

aliments, réduits par ces dissolvants, se mirent à cheminer, les idées riantes, les songes heureux remourent de nouveau au cerveau, non sans d'étranges substitutions d'idées, sans de bizarres renversements de sensations. Par exemple, pendant que notre gourmand désirait et sommeillait, la voix d'un ténor chantant dans un salon voisin une cantilène érotique arriva vaguement jusqu'à lui. Malgré la suavité du chant, malgré l'enivrante volupté de la musique, le chant d'amour devint pour lui un chœur bachique, et au lieu des paroles: *Voi che sapete che cosa è amor*, il crut entendre ce refrain répété par mille voix fréatiques:

Languir per un bel giglio,  
Pazza di giovini!  
Quant'è miglior diletto  
Verso dentro il suo petto  
Due taschi e forse pipi.

« Car, je vous le demande, à quoi est-elle bonne cette fantaisie maladroite que l'on appelle l'amour? »

L'amore ci fa piangere,  
Il vino ci fa ridere.

« Ah! mes amis, mes bons amis, hommes, mes frères, croyez-moi, dépotez toutes les vaines angoisses de la vie. Soignez votre cuisine et votre cave; buvez et mangez tranquillement et laissez le reste aux dieux. » Puis, des pensées, d'une sympathie universelle, d'une tendresse infinie, s'élevaient pleines de bien-être et de douceur dans l'âme endormie de notre gourmand. Il repassait dans sa mémoire les destinées de l'homme sur la terre; il entrevoyait dans l'histoire du menu de ses repas une base pour une nouvelle philosophie de l'histoire. D'abord, son cœur se serrait en pensant aux premiers humains condamnés à se nourrir de glands. Quelle maigre pitance! Au souvenir du brouet noir de Sparte, il sentait se renouveler chez lui le mouvement antipéristaltique de l'estomac, mais il s'attendrissait délicieusement en honorant cet excellent Apicius, ce bienfaiteur de l'humanité, auteur d'un des premiers traités sur l'art de la cuisine, de *Arte culinaria*. Comme les progrès sont lents et pénibles! Qu'est-il resté de cette cuisine romaine, qui levait des tributs sur tout l'univers? Rien, pas même la recette du *garum*, qui, par parenthèse devait être un abominable ragoût. Je me trompe, il en est resté un mot énergique, celui de *coquin*, *coquus*, *coquarius*, qui a servi à désigner les mauvais cuisiniers. Car, hélas! que de Mignot qu'un Vatel! Qu'il y ait de mauvais rois, de mauvais ministres, de mauvais médecins, de mauvais poètes, l'humanité s'en console. Mais de mauvais cuisiniers! qui la consolera d'une mauvaise cuisine, lorsque la bonne cuisine est elle-même la seule consolation réelle de tous les maux ici-bas? mais Dieu soit loué! le siècle est en voie de progrès; il ne s'arrêtera pas. La science gastronomique se propage et s'épure. Chaque jour, les marchés de comestibles ouvrent aux gourmets des exhibitions nouvelles de denrées précieusement choisies. Toutes les nations de la terre unies entre elles par des voies de communication rapide vont bientôt échanger en quelques heures les produits de leur sol. Alors la cuisine parisienne, ainsi que le drapeau de la liberté, fera le tour du monde. Et les malheureuses populations qui, à l'heure qu'il est, broutent, paissent, s'empilent, bafrent, lardent et avalent, apprendront enfin à manger... » Et des larmes coulaient de ses yeux.

En ce moment, l'amphtryon qui passait près de lui avec quelques personnes, s'apercevant de cela, le réveilla et lui demanda avec un air d'intérêt s'il se sentait incommode. « Nullément. Je rêvais sans doute. — Votre digestion, dit un médecin, est peut-être laborieuse? — Pourquoi, dit un jeune homme, la digestion qu'il n'est jamais un plaisir, est-elle quelquefois une souffrance? — C'est que l'appétit qui la précède, répondit le gourmand, est toujours un plaisir. C'est la loi commune; l'homme est heureux parce qu'il désire, il ne l'est pas par ce qu'il possède; il est heureux par son appétit, il n'a pas besoin de l'être par sa digestion. La santé consiste à sentir toujours l'un et jamais l'autre. C'est ce que je vous souhaite et à moi aussi. »



(Le rêve d'un gourmand.)

plais de boudins, d'andouilles, de fraises de veau, de gras double, de sales marmittes lui passaient tout à tour. Mais ce qui plus que tout le ronge soulevait les répuugnances de son estomac, c'était une ignoble gargotière à la troune avinée, à l'haleine infecte d'ail, au tablier de cuisine plant la friture et le poisson, qui, amourseusement penchée vers lui, approchait de ses narines un morceau de lard fonce, qu'elle tenait au bout d'une longue fourchette de fer. — Ici notre dormeur se réveilla en faisant un soubresaut; le mouvement péristaltique de son estomac lit sur le point de se dérouler en sens inverse. Il eut un moment désagréable à passer.

Reprenant bientôt une belle et paisible respiration, il se rendormit de plus belle. S'il fut délivré de ces impressions nauséabondes, tant que le travail de la chymification fut indolent, il fit des rêves pénibles. Il voyait des gens affamés et venant implorer quelques miettes de ce festin qu'il avait gaspillé; ou bien il s'apercevait lui-même tombé à la renverse et étendu sur le sol, trappé d'une attaque d'apoplexie; mais les forces digestives, les sucs gastrique, pancréatique et biliaire remportèrent la victoire. Au fur et à mesure que les

## Brise-lames flottant.

Il y a quelques mois, les ouragans de l'équinoxe bouleversèrent l'Océan; et les côtes de France et d'Angleterre se couvraient de débris, lorsque tout à coup les journaux enregistrèrent cette nouvelle : « Le nouveau brise-lames du port de Brighton n'existe plus; il a été emporté par la dernière tempête. »

Aussitôt, M. le prince de Joinville, qui se trouvait au Tréport, et M. le ministre des travaux publics, s'embarquèrent sur le bateau à vapeur le *Pluton*, pour aller vérifier sur les lieux mêmes toute l'étendue du désastre.

Le prince était encore éloigné de près d'une lieue des côtes d'Angleterre et du port de Brighton, lorsqu'il rencontra le nouveau brise-lames qui, bien loin d'avoir été emporté comme le bruit en avait été répandu, résistait, malgré quelques avaries, à toute la violence des vents et des flots. Le steamer, fatigué de sa rude traversée, se réfugia sous son abri protecteur, et les voyageurs y descendirent, fort surpris de rencontrer un port isolé à une lieue en mer, sans appui sur la côte, ce qui semblait le plus audacieux et en même temps le plus inutile défi qu'on eût pu jeter à la face du vieux Océan.

Car à quoi bon cette jetée exposée de toutes parts au vent et à la vague, n'ayant ni port ni vaisseau à protéger? Ce n'était en réalité qu'une expérience, mais une expérience la plus concluante de toutes, pour prouver que le nouveau système qui voulait remplacer les môles ordinaires et les jetées en pierre, présentant toutes les garanties possibles de fixité et de solidité. En effet, puisqu'un petit fragment isolé avait subi, depuis huit mois sans fléchir, cette rude épreuve, la question était désormais résolue.

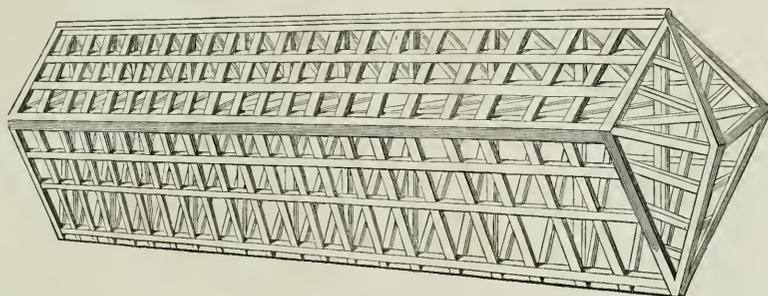
M. le prince de Joinville, M. le ministre des travaux publics et M. le général d'Houdetot qui les accompagnait, se sont reposés dans la cabane construite pour le gardien du fanal placé sur l'une des sections du brise-lames, et ont pu examiner tous les détails de cet appareil. Le système qui préside à cette construction est en effet aussi simple qu'ingénieur.

Jusqu'à présent, pour protéger l'entrée des ports contre la violence des vents et de la haute mer, on a cherché à y construire des barrières de rochers factices. On a élevé à grands frais des masses énormes de pierre et de ciment, des montagnes de maçonnerie qui, reposant sur les sables du fond, élevant leur tête au-dessus des vagues. On sait tout ce que ces travaux coûtent de soins et de dépenses, tout ce qu'ils présentent d'incertitude et de lenteurs. L'histoire du port de Cherbourg, de cette immense construction, où tant de millions ont été engloutis, est là pour le prouver, et l'histoire plus

Lorsque le projet est approuvé, comme toute modification au plan adopté est impossible, si, par suite de circonstances imprévues, le port prend une nouvelle importance, si ses dimensions sont insuffisantes pour sa destination future, tant de travaux et de dépenses ne deviennent plus qu'un embarras, et il faut à grands frais créer un port nouveau en harmonie avec les nouveaux besoins.

Ce sont ces inconvénients qui ont amené l'invention des brise-lames flottants, dont l'essai a été fait au port de Penzance, et comme nous venons de le dire, en pleine mer, en avant de Brighton. Dans ce système, plus de constructions sous-marines, plus de fondations, plus de massifs en maçonnerie. Les brise-lames sont de simples appareils en charpente, portés sur des cales flottantes, et amarrés solidement. C'est une espèce de digue en bois, à la fois résistante et mobile. Cette digue se compose de plusieurs sections, liées les unes aux autres, et dont le nombre varie suivant l'étendue qu'on veut protéger. Chaque section forme une construction solide en pièces de charpente en forme de parallépipède, à claire voie, montée sur une quille et lancée à la mer comme un vaisseau. Sa longueur ordinaire est de 20 mètres, sa largeur de 8 et sa hauteur de 9. Elle surplombe de 5 mètres et plonge de 6. Cette profondeur a été jugée suffisante. Jamais les plus grandes tourmentes ne descendent à un niveau si bas sur les côtes de la Méditerranée et de la Manche, ainsi que l'ont démontré les expériences scientifiques entreprises avec la cloche à plongeur.

Les sections, maintenues par des chaînes, des ancrs et des amarres en bois, sont placées en ligne, ou plutôt en échiquier, de manière à se prêter un mutuel appui. La lame qui vient du large, et qui frappe ces charpentés à jour, y rencontre, non pas une résistance solide, inerte, comme celle des jetées en pierre, mais une résistance flexible, incessante, qui plie et par conséquent ne rompt pas, qui fatigue l'effort plutôt qu'elle ne le brève, et qui reprend son équilibre après chaque se-



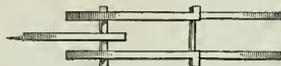
VUE PERSPECTIVE DU BRISE-LAME



AMARRE EN BOIS



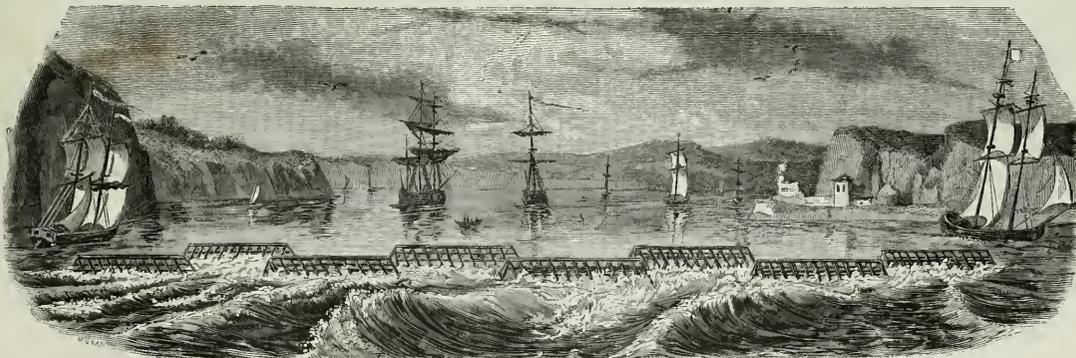
BOULON SUR PIVOT



CRAMPON EN FER

(Détails du brise-lames flottant.)

récente, mais qui tend à devenir tout aussi coûteuse, du port d'Alger, doit confirmer encore cette dispendieuse expérience. En outre, la question de dépense n'est pas la seule. Les jetées et môles en pierre rompent l'action des courants, causent des dépôts considérables de sable, de galets, de vase, qui obstruent souvent l'entrée des ports et des canaux. Ensuite, la grandeur, la forme, la direction de cette jetée, viennent encore compliquer les difficultés. La polémique qu'a soulevée la construction du port d'Alger, polémique qui n'est pas encore entièrement vidée, est encore présente à tous les esprits.



(Brise-lames dans le port de la Ciotat.)

cousser. La vague qui se dresse avec furie contre l'obstacle continu de la jetée en pierre, qui la ronge sans cesse et la démolit souvent, passe au travers du tissu redoublé de la charpente qui recule légèrement devant elle, et qui l'arrête peu à peu; elle se divise, s'amortit et s'affaïsse. La mer furieuse et courroucée au large, arrive, passe à travers le brise-lames comme à travers un crible élastique, et perdant son élan, reste unie, paisible et calme dans le bassin que le brise-lames enserré et protège.

Des calculs curieux ont été faits pour connaître la force à laquelle le brise-lames devait résister. Des ingénieurs anglais et français, MM. Bunt, Walker, etc., ont trouvé qu'un vaisseau mesurant 8 mètres de proue et 4 mètres de hauteur, ex-

pose son avant à une force de 57,800 kilog. résultant du vent, de la pression de l'eau et de la marée. Des calculs prenant la même base ont donné pour chaque section du brise-lames une force moindre; seulement 55,500 kilog. sur le flanc. Mais le brise-lame étant amarré obliquement, la force totale est réduite proportionnellement à l'angle de résistance.

Il devenait facile de combiner la construction sur de semblables données, et l'expérience de Penzance, celle de Brighton dans de si défavorables circonstances, ont résolu pour le fait la question de solidité et de fixité du nouveau système.

Il devenait nécessaire de le consacrer par une application utile, sur une grande échelle. Le port de la Ciotat, sur la Méditerranée, où certains rhumbs de vent exercent une si fâcheuse

influence, a été choisi dans ce but. Un brise-lames de six sections y a été construit. Les sections ont été lancées heureusement à la mer, et définitivement amarrées le 15 de ce mois avec le plus grand succès.

Maintenant, il ne reste plus qu'à constater l'efficacité du brise-lames pour rendre le port calme et sûr. Il est vivement à souhaiter que le succès réponde aux espérances que l'on a conçues jusqu'aujourd'hui. Une des difficultés les plus dispendieuses des constructions maritimes se trouverait résolue, et nos côtes pourraient être pourvues promptement et sans grandes dépenses, des abris qui leur manquent et que demande vivement le développement de notre commerce et de nos forces navales.



Chez DESESSART, rue des Beaux-Arts, 8, Éditeur des VIERGES FOLLES, — VIERGES et MARTYRES par A. ESQUIROS, 5 volumes in-52; 1 franc chaque.

**TEVERINO,** PAR **GEORGE SAND.**

**CATHERINE,** PAR **JULES SANDEAU.**

Deux volumes in-8°. Prix 15 francs.

Deux volumes in-8°. Prix : 15 francs.

**20,000 ABONNÉS EN QUATRE MOIS.**

**LE FILS DU DIABLE**

Roman en QUATRE VOLUMES, par **PAUL FÉVAL**, auteur des **MYSTERES DE LONDRES** et des **AMOURS DE PARIS**, — paraîtra dans le feuilleton de **L'ÉPOQUE**, du 5 au 8 février prochain.

Après le *Fils du Diable*, l'Époque donnera un roman de **M. Alexandre Dumas fils**, et un roman de **M. Alphonse Karr**.

L'ÉPOQUE, JOURNAL COMPLET ET UNIVERSEL, LE PLUS GRAND DE TOUS LES JOURNAUX — TOUS LES JOURNAUX EN UN SEUL — donne :

1° UN JOURNAL POLITIQUE COMPLET, pour 11 fr. par trimestre pour Paris, et 13 fr. pour les départements, c'est-à-dire au même prix que LA PRESSE, et à des proportions de matière égales ;

2° UNE GAZETTE DES TRIBUNAUX, aussi complète que la *Gazette des Tribunaux*, qui coûte 12 fr. ;

3° UNE FEUILLE COMMERCIALE, agricole et maritime, aussi complète que le format de L'ÉPOQUE permet à ce seul journal de donner

piète que le *Journal du Commerce*, qui coûte 60 fr. ;

4° UN JOURNAL COMPLET DE L'ARMÉE ET DE LA FLOTTE ;

5° UN JOURNAL COMPLET DES CITIES, publiant les Sermons et les Conférences des grands prédicateurs ;

6° UN JOURNAL COMPLET DES TRAVAUX PÉRIELS ;

7° UN JOURNAL COMPLET DE SCIENCES ET DE MÉDECINE ;

8° UN JOURNAL ADMINISTRATIF ;

9° UN JOURNAL DE L'INDUSTRIE ;

les Chambres dans tous leurs détails. (Comparé les séances de la chambre de députés des 20, 21 et 22 janvier, de L'ÉPOQUE avec celles des autres journaux)

février : Un exemplaire du *PÉRIE* de M. ANTOINE, format en quatre volumes, par GEORGE SAND, qui n'a été publié en librairie qu'à un prix de 45 fr. ; et à tous les abonnés de six mois, il sera donné,

MONTMARTRE, 5 et dans les DÉPARTEMENTS, chez les Correspondants de *L'Époque*, chez tous les Libraires et chez tous les Directeurs des Postes et des Messageries Royales et Générales.

10° UN JOURNAL BIBLIOGRAPHIQUE ;

11° UN JOURNAL DE FEUILLETON CHARIVARIQUE ;

12° UN FEUILLETON LITTÉRAIRE, contenant : 1° Une Revue des Théâtres, — 2° une Revue des Beaux-Arts et des Modes, — 3° un Compte Rendu des Académies et des Cours publics, — 4° un Courrier de Paris, sous le titre des Lettres de Grimm, — tous les mois, les traductions, d'Alphonse Karr, — 6° et tous les jours, sans exception, un Feuilleton de Romans dus à la plume de nos écrivains les plus célèbres.

indépendamment du *Périer* de M. Antoine, un exemplaire de la *Gorgone*, romain en quatre volumes, par M. de LALANDELLE, qui sera vendu au moins au prix de 55 francs.

**PRIME AUX NOUVEAUX ABONNÉS.** — Jusqu'au 1er février, il sera donné, dans le format du journal, à tous les nouveaux abonnés de TROIS MOIS, à partir du 16 janvier et du 1er

On s'abonne à Paris, au bureau du journal, BOULEVARD

PRIX DE L'ABONNEMENT. PARIS : UN MOIS, 5 fr. ; — 5 MOIS, 11 fr. ; — 6 MOIS, 22 fr. ; — UN AN, 44 fr. — DÉPARTEMENTS : 5 MOIS, 15 fr. ; — 6 MOIS, 26 fr. ; — UN AN, 52 fr.

**MOTIFS DÉTERMINANTS D'EMBRASSER LA FOI CATHOLIQUE,**

PAR M. D'AGAR DE RUS.

Ornava d'un homme du monde continû à la foi par la voie de la science, du raisonnement, de la logique et du bon sens.

*L'Illustration*, dans son *Bulletin bibliographique* du n° 427, tome V, page 506, et dans son article *Courrier de Paris* du n° 78, tome III, page 419, a signalé cet ouvrage comme le plus propre à produire, sur les esprits encore en proie au doute religieux, la certitude raisonnée la plus forte qu'il soit possible à l'homme d'acquiescer ici-bas, de la positivité et des mérites de la doctrine et de la forme catholique au point de vue de la conservation de l'ordre social, et du bonheur individuel au milieu des déceptions, des misères et des plus grandes afflictions de la vie.

Deux volumes in-18. Prix 7 fr. et 8 fr. 50 c. franco Paris, DE FERRODIL, libraire, place du Palais-Royal, 241 ; HUYERT, libraire, quai des Augustins, 55, et BOURG, dépositaire, quai de la Mégisserie, 28.

**DEMARSON & CHARDIN**  
SAVON  
DE  
**LA DUCHESSE**  
AU LAIT D'AMANDES,  
pour blanchir et adoucir  
la peau.  
15, Rue St Martin, Paris.

**APPEL de 80,000 HOMMES** sur la classe **1845.**  
Maison **Xavier de LASSALLE et Comp.**, place des Petits-Pères, 9 (ancien du notaire). ASSURANCE AVANT le tirage au sort; avantage assuré complet du service militaire avec toutes les garanties que l'on peut exiger.

**PÂTE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE NAFÉ DARABIE.**  
L'efficacité et la supériorité de ces pectoraux, sur tous ceux du même genre, ont été officiellement constatées par des mémoires de tous les hôpitaux de Paris. DE LANGRENIER, fournisseur de la maison du roi, rue Richelieu, 26, à Paris. — Prix : 75 c., et 1 fr. 25 c. la boîte. — Dépôt dans chaque ville.

**LONGUEVILLE,**  
**10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.**  
**CHEMISES.**  
**HENRI LEVILLAYER, CHEMISIER,**  
rue Richelieu, 81, à l'entre-sol. La clientèle riche nous saura gré de lui faire connaître l'agrandissement des ateliers de ce bon chemisier, qui réunit la perfection aux prix les plus bas. Deput de toiles fil de main; chemises nouveaux modèles, depuis 5 fr.; caleçons, gilets de flanelle, cravates et Bux cotes pi-ques, 4 fr. 50 c. la douzaine. Confection garantie. (On se charge de tous les façons.)

**CHAPEAUX VELOURS PURE SOIE, 20 FR.**  
Avec fleurs, 25 fr.; avec plumes, 30 fr.; tout en 1<sup>re</sup> qualité; chapeaux et capotes de tout-désio, de gros d'Afrique, de crêpe, de moiré, 42 et 45 fr. de satin, 45 et 18 fr.; chapeau de deuil et d'enfant, 10 et 12 fr.; bonnets, paires, tréflans, depuis 3 fr., 8 fr., 10 fr., 22 fr., 45 fr., 30 fr., etc. Maison AIMEE BENNY, 18, rue Bassè-du-Rempart.

**33 Rue Coquillière. 33.**  
Brevet d'invention, de perfectionnement et d'addition, pendant 45 ans, *Seus garantie du gouvernement.*  
ANCIENNE MAISON LALLEMANT. RÉPUTATION DE 60 ANS.  
**LAMPES A MOON CARCEL, MODÉRATEUR.**  
Pour dames; garnie de son trépiéd, globe, carcasse et abat-jour, 24 francs pièce et 27 francs, et 15 francs sans accessoires. L'inventeur, **M. GÉNÉRIC-FROMÈGE** (après une expérience de 5 années) a su, tout en conservant à cette ingénieuse invention son type primitif, trouver un mécanisme plus simple qui garantit les mêmes avantages. Cette maison a pour elle la réputation du passé et la réussite du présent; aussi vend-elle ses lampes avec la garantie de 5 années. — Nota. Chaque personne peut démonter sa lampe elle-même pour la nettoyer.

**EAU DE TOILETTE**  
de la  
**DUCHESSE,**  
DISTILLÉE PAR  
**DEMARSON et CHARDIN**  
Fournisseurs du Roi.  
15, RUE SAINT-MARTIN.

**COMPAGNIE DE PUBLICITÉ**  
4, RUE VIVIENNE.  
Les annonces dans les DIX journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, coûtent 2 fr. 20 la ligne. Il résulte de cette combinaison, qu'une annonce de cinq lignes, insérée dans les dix journaux, ne coûte que onze francs.

DRÔTE;  
PATRIE;  
FRANCE;  
NATION;  
VILLES ET CAMPAGNES;  
ESPRIT PUBLIC;  
ESTAFETTE;  
MESSAGER;  
REFORME;  
UNIVERS;  
La Compagnie à aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION. S'adresser au siège de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les courtiers de publicité.

**En vente, chez PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60, le tome premier de l'édition illustrée**

**LE MÊME OUVRAGE**  
SE PUBLIE AUSSI  
**PAR LIVRAISONS**  
à **25 centimes.**

Une livraison tous les jeudis.  
La douzième est en vente.

**DE L'HISTOIRE DU**  
**CONSULAT ET DE L'EMPIRE**  
**ET DE L'EMPIRE**  
Faisant suite à l'histoire de la Révolution française,  
**PAR M. A. THIERS.**  
Dix volumes in-8° ornés de cinquante belles vignettes sur acier.

**CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :**  
L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE formera 10 volumes in-8°. — Cinquante belles gravures sur acier, spécialement pour le livre de M. Thiers, seront jointes à cet ouvrage. — Il paraîtra un volume tous les deux mois. — Le premier a paru le 15 janvier 1846. — Le prix de chaque volume est de 5 francs. — Les souscripteurs des départements doivent s'adresser aux principaux libraires de leur ville.

**VIGNETTES**  
DU  
**TOME PREMIER**  
Bonaparte premier consul.  
Masséna au siège de Gènes.  
Bonaparte traversant le mont Saint-Bernard.  
Dessaix à Marengo.

**Modes.**

**COSTUMES D'HOMMES.**

Nous en demandons bien pardon à nos charmantes abonnées, mais nous sommes forcés d'abandonner aujourd'hui la description des modes qui les intéressent pour nous occuper des modes d'hommes; car si nous avons des lectrices, nous avons aussi des lecteurs, et il faut faire à chacun sa part.

An point de vue général, si les costumes d'hommes n'ont pas gagné en élégance, ils ont gagné en ampleur, et jamais on ne

vit les vêtements moins ajustés qu'aujourd'hui; les habits serres, les pantalons fortement tendus ont fait place à des formes plus flottantes; cette tendance de plus en plus marquée est un progrès quant aux habitudes de confortabilité, mais n'indiquet-elle pas un penchant à la négligence et à laisser-aller?

Le chapeau se porte toujours bas de forme et à bords très-petits; il n'y a de changement que dans la nature des matières em-

plumé devenu d'un usage trop commun; le soulier avec ou sans queue est consacré aux promenades du matin; le brodequin à boutons a été adopté pour le spectacle, et la botte, ainsi que le soulier découvert avec bas de soie, sont réservés aux soirées selon qu'elles sont plus ou moins parées; tous ces genres de chaussures coupés carrément par devant à la Louis XIV, se terminent par un lapon mince et élevé.

Le choix de linge de corps, des cravates et des gants, est porté à un degré de luxe et de recherche que nous préférons voir abandonné aux femmes; on cite des chemises et des mouchoirs que la finesse de la batiste et la richesse des jours et des broderies fait monter à des prix presque fabuleux.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable aujourd'hui dans le costume d'un homme à la mode, c'est la bijouterie, qui en forme le complément indispensable.

Un homme élégant ne peut se passer d'un lorgnon ou d'un binoche, d'épingles pour rattacher sa cravate longue, de boutons de chemises et de manchettes, d'une chaîne de montre, d'une bagne et d'une canne à pomme riche.

Toute cette bijouterie, sortie des ateliers des Morel et de tant d'autres orfèvres remarquables, brille par l'art employé à son exécution.

Le binoche et la pomme de canne affectent les formes rocailles du règne de Louis XV; les épingles et boutons de chemises, fermés de figurines en or, escelées sur des modèles de Feuchère, de Klugmann, de Barye ou d'Antonin Moine, servent de motifs à des agréments originaux de cames, de perles, de diamants et d'autres pierres précieuses; enfin, les bagues ont ramené le goût des pierres gravées en intailles, servant à fixer sur la cire parfumée des billets du matin l'empreinte curieuse d'un masque, d'une bacchante ou d'une Vénus antique.

**Correspondance.**

A monsieur le directeur de l'Illustration,

J'attends de votre impartialité comnie de votre amour de la vérité la rectification du texte dont vous avez accompagné la publication du tableau des joueurs d'échecs, dans votre numéro du 10 janvier. Si vous ne voulez parler que de la partie d'échecs représentée dans la peinture de M. Marlet et dans la lithographie de M. Laeblin, vous auriez parfaitement raison; je l'ai gagnée; mais si au contraire, et tout donne à le penser, c'est du défi même dont cette partie n'était qu'un fragment, vous avez été mal informé. Je fus moi-même heureux dans cette revanche que je ne l'avais été à Londres, quelques mois auparavant, contre le même adversaire.

La troisième recouture, qui devait tout décider, avait été engagée, les fonds déposés; M. Staunton et ses seconds étaient débarqués en octobre 1844. Je demeurai trois mois à leur disposition, après lesquels ils sont repartis sans jouer, ayant persisté à réclamer de nous des concessions, au lieu de la règle commune qui avait dirigé nos précédents défis. Telle est l'exacte vérité.

Recevez, etc.

SAINT-AMAND.

A M. M. à Clermont (Oise). — Nous avons eu la visite de M. M., quelques moments avant de recevoir votre lettre. Nous sommes très-disposés à mentionner votre curieuse expérience. Veuillez nous en donner les moyens.

A. M. A. P. à Paris. — Le premier peut-être; le second impossible.

**Rébus.**

**EXPLICATION DU DERNIER REBUS.**

Un vieux soldat disait: Les loteries de Morville et de Petit-Bourg m'ont rappelé la bataille d'Eylau.



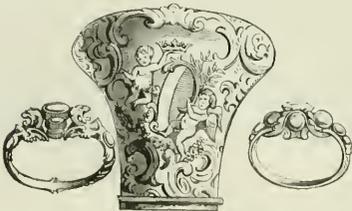
ployées à sa confection; la peluque de soie est abandonnée chaque jour de plus en plus, et le véritable feutre reprend ses droits trop longtemps méconnus.

L'habit de ville, à taille fort longue mais étroite, et à basques arrondies à la française, muni d'une poche de côté sur la poitrine pour y placer le mouchoir, se porte assez court pour ressembler plutôt à une veste de chasse ou de cheval qu'à un vêtement habillé; aussi a-t-il presque généralement remplacé la redingote; la forme des boutons de soie qui garnissent cette sorte d'habits est hombe.

L'habit de bal à revers largement rabattus sur la poitrine, à taille longue et à basques amples et échaucrées sur le devant, a

sois, à collet droit ou renversé, garnis de poches à recouvrements et piques couleur sur couleur, ils s'échangent par le bas dans la forme des vestes du règne de Louis XV, et deviennent l'accessoire obligé de l'habit de ville; les boutons en soie sont bonnes comme ceux des habits.

Le complément de toute toilette d'homme est le paletot flot-

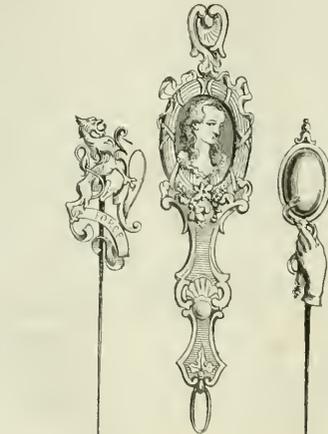


(Modes. — Femme de canne et bagues.)

peu varié dans sa forme, et le noir est toujours sa couleur de rigueur; quant à l'habit adopté pour les bals de la cour, nous nous réservons de le décrire dans un article spécial.

Les pantalons pour la promenade, en étoffes de fantaisie, sont généralement larges et flottants sur la chaussure; ils sont dépourvus du sous-pied, qui n'est plus employé que pour les pantalons de soirée.

Les gilets sont la portion du vêtement masculin qui offre le plus de variété soit dans la forme, soit dans les étoffes: en pique blanc, en satin, en velours, droits ou à côtes et se terminant invariablement en pointe fort allongée, ils accompagnent l'habit habillé; en cashmir, soit noir, soit mélange ou en taitan ceos-



(Bijouterie. — Lorgnon et épingles.)

tant ou ajusté; c'est la fantaisie et non la mode qui règle la couleur et la forme de ce vêtement devenu aussi indispensable au Parisien que le maletton dont l'Espagnol et l'Italien meseseparent jamaïs.

Pour la chaussure, le maroquin paraît devoir remplacer le cuir

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur Correspondant officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>o</sup>, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HERBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (Etats-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du Courrier des Etats-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE et C<sup>o</sup>, rue Damiette, 2.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 134. VOL. VI. — SAMEDI 7 FÉVRIER 1846  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Académie française.** Réception de M. Alfred de Vigny. *Portrait de M. de Vigny.* — **Etablissements charitables pour l'enfance délaissée.** — **Histoire de la Semaine.** *Plan du combat naval de l'Obligado; Combat de l'Obligado.* — **Courrier de Paris.** *Jardin d'Alver aux Champs-Élysées.* — **Gilbert Gurney,** souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.) — **Promenades de Paris.** IV; le Palais-Royal. *Vue du côté de la place; Vue à vol d'oiseau; Chevrolet et Beauvais; Le garçon de café de la Rotonde; Le café de la Rotonde; Le canon de midi; Dîners à 2 francs; La galerie d'Orléans; Les artistes dramatiques de province attendant un engagement.* — **La brèche de daphné.** Nouvelle, par M. G. de Lavigne (Suite.) — **Les Brises tyroliennes,** suite de valse, par M. Bossquet. — **Académie des Sciences.** Compte rendu du 4<sup>e</sup> trimestre de l'année 1845. — **Bulletin bibliographique.** — **Annales.** — **Entente universelle de la naissance de Pestalozzi.** *Deux Gravures.* — **Rébus.**

des deux écussons dans la même lice et de ces deux extrêmes qui allaient se toucher légitimait l'empressement de la belle société parisienne.

Indépendamment du personnel académique, rarement plus nombreux, on distinguait dans l'enceinte une foule de célébrités de tous les genres. La partie la plus charmante de l'auditoire se trouvait en majorité notable, et l'on peut dire que jamais toilettes ne furent mieux portées. La salle était étoilée de princes et de ducs; il y avait des marquises jusque dans les tribunes. Nous avons vu la charmante princesse Galitzin se tenant debout au pied du bureau comme un page en pénitence; madame la princesse de Craon a dû se contenter d'un tabouret. C'est ainsi que l'Académie justifie son titre de république... des lettres.

L'entrée de M. de Vigny a été saluée par les plus vifs ap-

plaudissements, l'auditoire acquittait ainsi la dette de son admiration et d'une sympathie déjà ancienne et dont le temps n'a pas affaibli l'ardeur. Il voulait peut-être aussi dédommager l'auteur de *Stello* et de *Chatterton* de l'attente un peu longue que l'aréopage lui avait fait subir et de cet ajournement qu'il avait imposé à la poésie en sa personne.

M. de Vigny a commencé son discours par une citation du moraliste pleine d'à-propos et de convenance : « Cette place parmi vous, a-t-il dit, il n'y a ni poste, ni crédit, ni richesses, ni autorité, qui aient pu vous plier à me la donner ! je n'ai rien de toutes ces choses. Mes œuvres ont été toute la méditation que j'ai employée et que vous avez reçue, quel moyen de me repaître jamais d'avoir écrit. »

L'éloge de M. Etienne, de cet esprit aimable et facile qui obtint les plus grands succès dans les genres secondaires,

### Académie française.

#### SÉANCE DE RÉCEPTION DE M. ALFRED DE VIGNY.

C'est Perrault, l'auteur de *Peau d'âne*, qui, le premier, imagina la solennité des réceptions académiques, par imitation sans doute de l'esprit d'apparat du grand roi et de la pompe de sa cour. A cette époque, le discours du récipiendaire n'avait point l'importance qu'on lui attribua plus tard; ses dimensions et sa portée surtout étaient des plus modestes. L'éloquence élevée et abondante d'un Bossuet se contentait de quelques pages de remerciement, le moraliste La Bruyère était plus laconique encore. Les réponses que l'Académie adressait à l'élu nouveau par l'organe de son directeur n'étaient pas moins réservées et concises. La plupart se distinguent par un ton de simplicité bienveillante et un tour aimable et fraternel. Voyez l'allocution de Racine à Thomas Corneille. L'ardeur d'investigation du dix-huitième siècle mit fin à cet âge d'or de l'Académie en y introduisant la dissertation et la controverse; on y prononça des harangues comme en Sorbonne, et bientôt le discours de réception de Voltaire traitant de l'universalité de la langue française mit à la mode l'esprit de généralisation et de propagande littéraire. Les orateurs académiques commencèrent dès lors à faire dans leurs discours ce qu'ont fait depuis nos idées et nos armes : le tour du monde. Mais telle était la curiosité inoffensive des esprits, que cette évocation de toutes les questions, et sur tous les points de l'intelligence humaine, n'éveillait dans le sein de l'Académie aucune polémique en dehors et au delà du domaine littéraire. Il y avait des théories et pas de systèmes; le débat des doctrines ne couvrait pas celui des intérêts. Ce n'est que de nos jours que la politique devait venir s'asseoir dans le sanctuaire des lettres, et s'y ménager une autre tribune.

Bien ou mal, il faut s'y soumettre; c'est une nécessité de notre temps, et il est incontestable d'abord que cette communion intellectuelle des esprits les plus distingués du pays assure à l'Académie une force et une importance plus grandes. Comment ne point reconnaître aussi que le mélange et le rapprochement de tous les deux contemporains dans le même olympique prêtent aux séances un attrait et un charme de plus ?

Imaginez, par exemple, M. Ancelot ou M. Pavin recevant, jeudi dernier, M. de Vigny. Voyez-vous le vandéville chargé de faire accueil à la poésie, et le professeur de Sorbonne prenant la mesure du roman historique! Le contraste s'accuse déjà, d'accord, mais qu'offre-t-il de piquant et d'inattendu ? Puisque décidément l'Académie est devenue une sorte d'arène, et que le public est convié à ses réceptions comme à un tournoi, puisque dans cette passe d'armes le récipiendaire doit courir la lagne et briser une dernière lance, ne faut-il pas lui choisir un champion digne de lui, et balancer les armes ? L'illustration toute littéraire, jusqu'à présent, de M. de Vigny sollicitait l'illustration toute politique de M. Molé. Jamais on ne combattit sous des bannières plus opposées, et le spectacle



(M. Alfred de Vigny, de l'Académie française.)

qui précéda aux plus graves travaux par des chansons et à qui il fut donné de pouvoir montrer jusqu'au bout (tant l'esprit est de privilèges !) le galoubet du vandéville et de l'opéra-comique sous la toge du législateur; l'éloge de cet homme rare qui sut rendre la légèreté imposante et la grandeur et à la grâce, M. de Vigny l'a présenté avec un grand charme et un tact parfait. De toutes les circonstances de la vie d'Etienne, il a composé un tissu magnifique, trop beau peut-être, sur lequel son imagination a jeté la plus éclatante broderie. Pour nous servir d'une de ses comparaisons, les pierres précieuses de ses lèvres comme de celles de la fée. L'écueil des natures généreuses c'est la bienveillance, et il faut laisser aux critiques chagrins le soin de chicaner M. de Vigny sur la ressemblance du portrait qu'il a tracé. Il n'y a que les grands peintres qui s'entendent à embellir leurs modèles.

Le portrait du publiciste est un morceau de circonstance que l'on a beaucoup applaudi et qui trouvera sa place ici.

« Il porte (le publiciste) sur tous les points sa parole et ses

écrits, il aspire non-seulement à la direction des affaires, mais à celle de l'intelligence publique, et il tient moins à la perfection et à la durée de son œuvre qu'à son action immédiate. Son esprit est agile et prime-sautier, son émotion ardente, sa volonté énergique, ses vues soudaines et pratiques. La presse et la tribune sont ses forces. Une farinée unique ne saurait lui suffire. Il faut que les masses l'écoutent, et y prennent plaisir; que, par ses écrits courts et rôtis, il amène à lui leurs intérêts légitimes et leurs passions généreuses avant que sa dialectique les enchaîne. Forcé de plaider chaque jour et de gagner la cause de son idée ou de son autorité par devant la nation, pour obtenir d'elle les armes nécessaires au combat du lendemain, il faut que sa science ait des anneaux inimmobles pour fier dans sa série des tours tant d'intelligences diverses. Dans tout ce qui se dispute sur la vie d'un peuple il faut que charme de ses notions soit présente; il sait d'avance que sa gloire sera proportionnée au souvenir que laisseront les événements qu'il a suscités ou accomplis. Que son époque soit grande par lui, c'est tout ce qu'il veut, bien assuré que,

pour parler d'elle, il faudra la nommer de son nom, et que rien ne pourra briser l'ameçon d'or qu'il ajoûte à la chaîne des grandes choses et des faits mémorables. »

La fin de ce discours, qui ne devait plus retracer seulement le via d'un homme mais s'élever à l'appréciation d'une époque, tant en attestant la souplesse, l'étendue et la fermeté du talent de M. de Vigny, allait éveiller la critique sur ses idées et ses opinions, et ce n'est pas notre faute, si, en examinant la réponse de M. le comte Molé, nous condamnons notre lecteur dans les détails, les pièges et les détours d'un procès de tendance.

M. le comte Molé, que ses flatteurs (étrange flatterie) ont surnommé le premier diplomate de l'Europe depuis la mort de M. de Talleyrand, est un homme d'Etat distingué, un esprit grave et judicieux, une intelligence pratique d'un ordre élevé, on vante la distinction de ses manières et l'urbanité de son accueil; mais, s'il faut en croire des témoignages qui lui sont moins favorables (et nous n'en invoquons point d'autre ici que le texte de sa réplique), M. le comte Molé cédait dans l'occasion à d'étranges susceptibilités. M. Molé s'est fait une religion de ses impressions et de ses souvenirs. Serviteur honoré et honorable de plusieurs régimes, on ne peut nier qu'il ne s'entende à donner à son obéissance un air de dignité et même de grandeur. Par ses traditions de famille, autarit que par ses travaux et les habitudes de toute sa vie, M. le comte Molé appartient à la cause du pouvoir; jusque dans l'opposition il est gouvernemental. Quoiqu'il ait été ministre représentatif, l'auteur des *Essais de morale et de politique*, élevé sous l'empire et nourri de ses maximes, reproche certaines manifestations indépendantes que la liberté actuelle autorise. M. Molé n'aime pas à voir les grandes questions sociales posées ou débattues en dehors du cercle des grands pouvoirs. C'est pourquoi les livres d'imagination dans lesquels ces questions sont sciennement évoquées par leur auteur lui plaisent peu. Il ne les aime guère, par raison d'Etat. Une pareille aversion n'expose pas seulement l'esprit à de grandes méprises, elle lui rend le discernement, elle le bute dans le parti-pris et le cingle sévère jusqu'à l'injustice, elle ajoute l'ignorance aux avertissements et met d'un fiel dans toutes les paroles.

M. le comte Molé, dans sa réplique, a méconnu complètement le caractère, les intentions et les sentiments de M. Alfred de Vigny; on serait tenté de croire qu'il n'a pas compris la nature du talent qu'il s'était chargé d'apprécier, et qu'il n'en avait pas lu les œuvres. Aux yeux du directeur de l'Académie, le récipiendaire n'a épargné ni les hommes ni les dieux dans ses écrits, et la voix de tous les yeux devrait s'élever contre ses fictions. Nous avons vu le moment où M. Molé, emporté par les éclats d'une chaleur peut-être un peu facile, allait faire la théorie de la fable, poser les limites du fantastique, et proposer la suppression de la poésie par amendement. « Voire Laune, écrivait l'évêque de Lombes à Pétrarque, n'est qu'un fantôme d'imagination sur lequel vous excitez votre muse. » Ces simples paroles eussent été bien plus justement appliquées à l'auteur de *Stello* et de *Cinq-Mars* que tout l'échafaudage de critiques malveillantes élevé à si grands frais par M. Molé.

Le noble pair, qui est plein de mesure, dit-on, dans la vie publique, et qui sait, quand il le veut, déployer cette politesse bienveillante et nuancée dont il a doté M. Etienne, a oublié que ces qualités ne sont jamais plus de circonstance et d'à-propos qu'au sein de l'Académie, et que la charge qu'il remplissait en ce jour solennel les lui imposait comme un devoir. Pour mieux faire sentir sans doute à son auditoire qu'il obéissait à la racine d'un on ne sait quel grief personnel, M. Molé a entamé l'éloge des vivants et des morts, il n'avait réservé ses fondres et ses colères qu'aux ouvrages du récipiendaire.

Il a débüté par un tribut d'admiration très-justement payé à la mémoire de M. Royer-Collard, et de ce sage moderne qui s'est permis de dire (M. Molé l'aurait-il oublié?) qu'il y avait eu depuis quarante ans une grande école d'immoralité ouverte publiquement en France, celle des événements. Il a repris ensuite l'éloge d'Etienne et tancé le récipiendaire de ce qu'il s'était cru autorisé à dire de la représentation de *l'Intriguante*, d'après le témoignage de deux témoins oculaires encore vivants; de là, M. Molé est arrivé au chapitre de sa profession de foi littéraire, très-dédaigneux pour notre temps, comme on s'en doute, qu'il a assimilé à l'époque de la décadence des lettres latines, sans toutefois étendre le désavantage du parallèle jusqu'aux ministres et gouvernements contemporains; car évidemment il n'y a que la littérature qui rappelle un peu, et même beaucoup, les temps du Bas-Empire. Il n'est personnellement que nous partage la préférence de M. le directeur pour la littérature du siècle de Louis XV; mais il faut convenir que cette flagellation des vivants avec les œuvres des morts a été toujours bien souvent à l'Académie.

Ensuite, M. Molé a refait l'apodiosée du cardinal de Richelieu à propos de *Cinq-Mars*, et à propos d'une toute petite nouvelle, la *Cause de Jean*, il a voulu rétablir l'empire, dont la gloire, ce nous semble, n'est pas déchue, témoin le beau travail de M. Thiers, en faveur duquel l'auteur, se replaçait cette fois sur son véritable terrain, a fait cette déclaration qui aura du retentissement dans sa bouche: « La France et l'Empire lisent avidement cette *Histoire du Consul* et de *l'Empire*, dont un livre consacré au concordat offre le tableau le plus fidèle et le plus complet des négociations et des rapports de l'empereur avec le pape. »

Il était impossible cependant que l'esprit élevé de M. Molé ne se lassât pas un peu du rôle ingrat qu'il s'était imposé et qu'il ne tentât pas d'en sortir et de se montrer plus juste et plus miséricordieux; ce moment a été court, et nous devons le signaler. Sans annuler tout à fait la conception première du personnage de Chatterton, l'exécution et la mise en œuvre du roman et du drame ont trouvé grâce à ses yeux.

« Les deux caractères de Chatterton et de Kelly-Jell, au-éil dit à l'auteur, sont une création pleine d'art et de charme qui nous appartient entièrement. Rien ne leur ressemble, pas

même ce qui les rappelle, comme Gilbert, Werther, René lui-même et toute cette famille si attachante d'âmes et d'esprits malades qui remontent jusqu'à J. J. Rousseau. Au delà du dix-huitième siècle, on ne retrouve plus leur trace. Ils appartiennent, croyez-moi, à des générations amolies, à une civilisation éternelle où l'homme, s'absorbant en lui-même ou s'apitoyant sur sa propre destinée, s'isole de ses semblables et concentre toute son existence dans une stérile et plaintif orgueil. »

Mais pourquoi, dans cet heureux retour à une justice un peu tardive, M. le comte Molé s'est-il arrêté si vite? Il n'a rien dit d'*Eloa* et de *Moïse*, de ces deux poèmes d'une inspiration si élevée et d'une exécution si délicate et si achevée; productions d'un talent si jeune alors et déjà si précoce, et qui restèrent, croyons-nous, comme les deux plus beaux joyaux de la couronne académique de M. de Vigny.

En finissant, comment ne point s'abîmer impen du spectacle étrange et regrettable qui a offert cette séance? Voilà deux ou trois fois déjà que des directeurs se font hautement et à un public les exécuteurs de leurs confrères. Dans l'intérêt de la dignité de l'Académie, ne serait-il pas temps qu'elle se retrouvât dans ses sentiments de bienveillance et de confraternité qui, en lui conciliaient l'estime générale, assurent à chacun de ses membres la considération qui lui est due. Malheureusement, nous ne l'espérons guère, et témoins, l'autre jour, des applaudissements qui ont accueilli, même sur les bancs académiques, les traits les plus acérés de la harangue de M. le directeur, nous pensons involontairement à ce matin génie, dont Voltaire parle dans *Zadig*, lequel avait à ses côtés une foule de génies secondaires qui lui criaient sans cesse: *Il aura raison!* et lui répétaient ce refrain: *« Ah! combien monseigneur doit être content de lui-même! »*

### Établissements charitables pour l'enfance délaissée.

Dans notre précédent article nous avons parcouru rapidement les divers établissements fondés par des associations charitables en faveur de jeunes filles orphelines ou délaissées. Ce qui sont ouverts aux jeunes garçons sont moins nombreux; mais leur organisation et leurs ressources sont à peu de chose près les mêmes; tantôt ce sont de véritables pensionnats qui se chargent exclusivement des pupilles; tantôt l'association se contente de secourir et de surveiller ses jeunes protégés.

Plusieurs de ces associations embrassent les deux sexes dans leurs précédents bienfaisants. Dans ce nombre, nous devons mentionner l'*Association des fabricants et artisans pour l'adoption des orphelins*. Cette œuvre, qui compte déjà 15 années d'existence, avait à sa charge, à la fin de 1845, 71 orphelins ou orphelines, et 81 à la fin de 1846. Elle les place dans d'honnêtes familles, les met en apprentissage, les entretient, les surveille jusqu'à ce qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes. La dépense s'élève de 20 à 25 mille francs par an. Pour se procurer des ressources suffisantes, l'association emploie tous les moyens, ventes, souscriptions, loteries, concerts, etc. L'administration vient à son secours par une subvention.

L'*Asile Fénelon*, fondé par M. Fabré Dubeau, repose sur le même principe; il reçoit les enfants des deux sexes. Les petits garçons sont établis à Veauvignes (Seine-et-Oise), les petites filles à Maisons-Alfort, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1844.

La maison d'Alfort reçoit 100 petites filles; celle de Veauvignes compte 118 petits garçons, de tout âge, depuis trois ans jusqu'à douze. Mais les plus âgés, à partir de huit ans, sont séparés des plus jeunes qui réclament des soins plus minutieux et plus assidus. Au reste, tous sont l'objet d'une continue surveillance. Un médecin visite chaque jour l'établissement; un instituteur primaire y réside, et dirige l'instruction des élèves de la première catégorie, au nombre de 80. Les sœurs, attachées à l'asile, s'occupent de l'éducation des plus jeunes.

La position de l'asile Fénelon était bien précaire. Les recettes ne s'élevaient élevées qu'à 22,500 francs, et les dépenses excédaient 60,000 fr. Le généreux fondateur, M. Fabré Dubeau, a dû en payer la plus grande partie de ses propres deniers; mais sa fortune s'est épuisée. Il faut espérer que le produit de la loterie de bienfaisance entreprise au profit de cet asile, assurera son existence à l'avenir.

La plus ancienne des associations formées pour venir en aide à un secours des jeunes garçons délaissés, est la *Société des jeunes orphelins apprentis*. Elle s'est organisée il y a vingt-deux ans.

Elle a eu pendant l'année 1844, 125 orphelins à sa charge. Pour subvenir à la dépense qu'entraînent ces nombreux pupilles, l'association puise à toutes les sources. Des quêtes, des sermons, une loterie, les dons accordés par les collèges de Paris, les subventions administratives, ont élevé ses ressources à près de 40,000 francs en 1845.

La *Société des amis de l'enfance* se propose le même but que la précédente, et prend les mêmes moyens. Elle choisit ses protégés parmi les orphelins, les enfants abandonnés, et ceux que leur famille est hors d'état d'élever. Les enfants sont reçus dès l'âge de huit ans. La société donne des secours à domicile pour ceux de ses pupilles qui peuvent sans inconvénient rester dans le sein de leur famille. Elle place les autres, et principalement les orphelins, à la colonie agricole du Ménil-Saint-Firmin, dans la maison de Saint-Nicolas, rue de Vaugrand, ou dans la maison d'apprentissage des frères de la doctrine chrétienne, rue Saint-Etienne, 6. Le nombre de ses pupilles est de 150; ses recettes se sont élevées à près de 55 000 francs.

La maison dirigée par les frères, rue Saint-Etienne, qui reçoit les pupilles de cette société, reçoit également ceux de *l'Œuvre des apprentis et des ouvriers*. Cette œuvre ne paraît pas avoir pour but de soutenir entièrement les pupilles qu'elle

adopte; elle les secourt seulement, les aide, les récompense. Ses protégés s'élevaient actuellement à plus de 700. Ses dépenses atteignent 25,000 francs produit, comme toujours, de quêtes, loteries, subventions administratives, etc.

Nous avons déjà parlé de la colonie agricole du Ménil-Saint-Firmin. Cette colonie a été fondée par la *Société d'adoption pour les enfants trouvés et orphelins pauvres*, qui a choisi pour placer ses pupilles la ferme de ce nom, située près de Breteil (Oise). Mais l'insuffisance des bâtiments n'a pu lui permettre d'y admettre plus de 55 jeunes colons. Elle est obligée de faire construire de nouveaux corps de logis. Des subventions administratives, des quêtes et des souscriptions privées ont élevé ses ressources, en 1844, à près de 52,000 fr.

Une autre colonie agricole, qui a pris un développement bien plus considérable, est celle de *Petit-Boury*, fondée en 1845 par la *Société de patronage pour les jeunes garçons pauvres du département de la Seine*. Cette colonie compte actuellement 122 jeunes enfants. Depuis sa fondation, elle a reçu de la bienfaisance publique et privée plus de 110,000 fr. et dépensé plus de 96,000 fr. Au reste, l'ouverture de l'immense loterie, organisée à son profit, a déjà trop attiré sur elle l'attention publique pour que nous ayons besoin d'en parler davantage.

Nous n'avons encore passé en revue que les associations formées en faveur des jeunes garçons que leur abandon ou leur misère signalaient à la commisération publique. D'autres ont songé à ceux qui, devenus comptables, devaient être relevés des suites d'une première faute, et détournés de la voie funeste où, tombés si jeunes, ils auraient persévéré sans doute, si une charité pieuse ne venait à leur secours. Nous ne parlerons pas de la colonie de Meltray, déjà bien connue et qui sort de notre cadre; nous indiquerons seulement la *Société de patronage pour les jeunes garçons libres*.

Cette société exerce sa surveillance sur plus de 500 jeunes garçons, dont la plupart sont privés de protecteurs naturels, et ce patronage efficace a porté ses fruits. Sans doute on a eu encore à déplorer quelques récidives; mais elles n'ont été que de 7 1/2 sur le nombre total des patronés, et cette proportion, bien faible en comparaison de ce qui se passe malheureusement ailleurs, donne la meilleure idée de l'influence moralisante qu'exerce la société sur ses jeunes protégés. Les dépenses atteignent près de 28,000 fr.

Nous terminerons ici ce rapide examen que nous aurions pu sans doute prolonger encore. Nous avons omis peut-être de mentionner des établissements qui auraient pu trouver place dans cet article, mais il ne nous a pas été permis, faute de documents, d'apprécier convenablement leur situation réelle; d'autres existent probablement sans que nous en ayons connaissance. Fondés par une bienfaisance pieuse, ils n'ont point cru devoir attirer sur eux l'attention.

C'est un malheur. Le précepte divin, que la main droite doit ignorer ce que donne la main gauche, n'est pas fait pour ces utiles institutions qui profitent à la société entière, et qui ne peuvent vivre que de la bienfaisance de tous. Que le nom des charitables fondateurs restent cachés, et la religion de l'humanité sera observée; mais aussi quel œuvre soit connue pour que le but soit entièrement rempli.

Au reste, les associations que nous avons signalées dans cet article soutiennent environ 5,500 orphelins ou enfants délaissés des deux sexes, et prélèvent plus de 600,000 fr. sur la charité publique. C'est une assez belle offrande de la bienfaisance parisienne.

### Histoire de la semaine.

Nous nous sommes arrêté, dans notre dernier bulletin, à la discussion du quatrième paragraphe, qui, se rapportant aux différentes lois dont la présentation est annoncée, appelle le débat sur la question universitaire et sur les ordonnances de M. de Salvandy. MM. de Carné et Béchard, qui ne dissimulent nullement leur peu de sympathie pour l'Université, ont rendu hommage aux loables intentions qui ont dicté les ordonnances nouvelles. L'appui de pareils avocats a fourni un argument aux orateurs qui regardaient l'influence et l'action de l'Université comme compromises par la révolution que M. le ministre de l'instruction publique vient de lui faire subir.

M. Thiers est monté à la tribune après deux jours de débats assez traînants. Il a commencé par s'étonner que sur neuf ministres qui se sont succédé depuis 1850 un département de l'instruction publique, le ministre actuel fut le seul qui eût éprouvé le besoin, pour s'affranchir d'une intolérable tutelle, de bouleverser la législation universitaire. Il a exposé ensuite, avec une admirable liberté, l'organisation que nous ont léguée la révolution et l'enquête; il a montré l'unité judiciaire garantie par l'établissement de la cour de cassation; l'unité administrative par le conseil d'Etat; l'unité d'enseignement par le conseil royal de l'Université. Il a exprimé la crainte que, ce dernier conseil étant détruit, presque dissous, l'enseignement tout entier ne fût désorganisé en France. C'est de l'évidence même des contradictions qui entachent la prétendue restauration par M. de Salvandy du décret de 1818, et qui laissent dépouillée de sanction et d'autorité l'existence actuelle du corps universitaire, que M. Thiers a tiré la preuve de la nécessité d'une loi. Il est entré avec la même habileté dans un nouvel ordre de démonstrations, en faisant voir combien le conseil de treute membres, dont vingt sont révocables chaque année, et ne forment par conséquent qu'une commission ministérielle, se prêterait difficilement aux attributions qui lui sont dévolues.

Après ce discours, qui a captivé l'assemblée, M. Dupin l'aîné a résumé les principaux points du débat, et réclamé hautement la présentation d'une loi. Il a terminé en signalant la gravité des circonstances dans lesquelles l'Etat, sur la foi d'une trêve dont on se croit en possession, semblait imprudemment vouloir désarmer.

M. Guizot a résolu mis de côté toute la suite d'arguments à l'aide desquels son collègue de l'instruction publique avait essayé de présenter la mesure nouvelle comme une mesure toute spontanée, longuement réfléchie, uniquement destinée à fortifier le corps enseignant, à lui rendre une situation légale et à l'affranchir de la tyrannie du conseil royal. Il a été dit au fait et il a dit : Une lettre vive, déplorable, qui a eu son retentissement jusque dans les Chambres, a éclaté entre le clergé et l'Université. Celle-ci, il est vrai, n'a fait que se défendre; le conseil royal engagé dans ce combat, n'en, il est vrai, au vu, se reprocher, mais il a excité des méfiances; de ce jour-là, le gouvernement a dit par derrière le sein de ce conseil la main et les regards; de ce jour-là, nous avons compris que, pour arriver à une pacification désirable, il était de notre devoir de changer les conditions d'existence du conseil. Le sens vrai des ordonnances du 7 décembre le voilà: nous avons voulu dominer la lutte, réduire à une question de gouvernement, faire, en un mot, un acte de prévoyance politique. M. Guizot a ensuite entretenu la Chambre de ses négociations avec Rome, des influences qu'il avait cru devoir mettre en avant, pour se dispenser de recourir à l'autorité de la loi et pour obtenir la dissolution de l'Institut des jésuites en France; il est convenu que l'action de ces influences avait été fort lente; il a dit et répété que le gouvernement ne montrerait aucune impatience, qu'il accorderait du temps, beaucoup de temps.

M. Thiers a tenu à bien préciser la situation du ministère. Il est renoué à la tribune pour déterminer les points sur lesquels le principal ministre était d'accord avec l'opposition, et constater nettement le caractère de ses déclarations et la tendance de ses actes. A chaque interrogation, M. Guizot répondait par un geste d'assentiment. Quand M. Thiers a dit : Vous reconnaissez que le conseil royal n'a point donné une direction irrégulière aux études, qu'il n'a point été tyrannique, qu'il n'est point intervenu violemment dans la lutte élevée entre l'Université et le clergé; cependant, c'est à l'occasion de cette lutte, et parce que le conseil a excité des méfiances que vous l'avez dissous.—Oui, a répondu M. Guizot. — C'est bien, a répliqué l'orateur, au milieu d'un profond silence; je prends acte de vos aveux; l'avenir, un avenir prochain prononcera entre nous.

M. Guizot a déclaré qu'en effet, si ses prévisions étaient trompées, si l'apaisement des esprits n'était point le résultat de sa politique, cette politique serait une faute, mais qu'il l'acceptait sans arrière-pensée et le renvoyait à l'avenir. — Le débat s'est terminé sans autre conclusion.

Le lendemain la question du Texas et les relations de la France avec l'Angleterre et les Etats-Unis ont fourni à M. Berryer l'occasion de reproches adressés au cabinet. Selon l'orateur, le gouvernement français est intervenu au Texas de la manière la plus malheureuse et la plus inopportune à la suite du cabinet de Londres; de même aussi à Montevideo, à Madagascar, partout, après avoir méconnu ou dédaigné les griefs de nos nationaux et les intérêts de la patrie, on s'est décidé, quand l'Angleterre a eu elle-même des intérêts à protéger ou des offenses à punir. Une réponse de M. Guizot a fourni à M. Berryer l'occasion d'une chaleureuse réplique, mais néanmoins l'amendement qu'il proposait a été rejeté par 254 boules contre 156.

Le même paragraphe et la même question ont fourni texte à une discussion nouvelle et à un amendement nouveau. On a entendu M. de Rémusat, son auteur, et M. Thiers. Ce dernier orateur a été dans cette occasion plus logique, plus pressant et plus incisif que jamais; M. de Rémusat a été élevé et animé. Mais l'amendement a eu le sort de celui de M. Berryer, et 255 voix contre 165 l'ont repoussé.

Est venue ensuite la discussion sur la convention du 29 mai 1845 substituée au droit de visite. M. Billault, dans un discours très-complet, et soigneusement étudié, s'est efforcé d'établir que la fuite dominante, capitale, de cet arrangement, est qu'on a été infidèle à la pratique constante de la France, qui a voulu en tous les temps ces deux choses : la mer librement ouverte et l'assurance garantie à tous les pavillons. Au droit de visite on a laissé substituer le droit de vérifier la sûreté des pavillons, réclamé depuis longtemps par l'Angleterre, refusé par l'Amérique et déplorablement consenti par la France.—MM. Levasseur, Vivien et Dupin ont aussi manifesté leurs inquiétudes. MM. de Peyronnet, Hébert et Leray ont au contraire applaudi à la convention. Enfin un amendement proposé par M. Billault a été rejeté par 217 voix contre 144.

La discussion s'est ensuite engagée sur les affaires de la Plata et de Madagascar.

RELÈVE OFFICIEL DE L'IMPORTATION EN FRANCE. — L'état comparatif des marchandises étrangères importées en France pendant les années 1845, 1844 et 1843 vient d'être publié par le *Moniteur*. Nous résumons les résultats suivants :

Les droits perçus, en 1845, se sont élevés à 151,795,160; ils avaient été de 152,114,261 en 1844, et de 115,776,725 en 1843.

La diminution de 1845 sur 1844 provient de ce que les droits sur les céréales qui avaient donné 9,631,272 en 1844, n'ont rapporté que 4,569,844 fr. en 1845.

La plupart des autres articles ont donné des augmentations; le coton, la fonte, les graines oléagineuses, la houille, l'huile d'olive, la laine, les sucrés, sont de ce nombre. Il y a eu diminution sur les fils de lin et de chanvre, le saindou, l'indigo et les sapindes.

CONVENTION COMMERCIALE AVEC LA BELGIQUE. — La note suivante a paru dans un journal belge et a été reproduite par les autres feuilles de Bruxelles : « Maintenant que la convention commerciale conclue avec la France est ratifiée, rien ne s'oppose plus à sa communication aux Chambres. On pense donc que la présentation du projet de loi de sanction aura lieu vers la fin de la semaine prochaine. Il est probable que la présentation d'un projet semblable aux Chambres françaises suivra d'assez près, car, par suite de la disposition introduite l'année dernière dans la loi de douanes sur la proposition de

M. Lestiboudeis, la nouvelle convention doit être sanctionnée par la législature avant de pouvoir être mise à exécution. »

**RIO DE LA PLATA.** — Les escadres combinées ont forcé, le 20 novembre, après un combat sanglant qui a duré neuf heures, le passage de la rivière au point appelé l'OLIGADO, où Rosas avait concentré de puissants moyens de résistance. Quatre fortes batteries armées de vingt-quatre pièces de gros calibre étaient établies sur la rive droite. La rivière était barrée par vingt-quatre bâtiments reliés ensemble par des chaînes de fer. A l'une des extrémités de cette ligne entre les 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bâtiments, étaient disposés dix brûlots; à l'autre extrémité se trouvait le brick le *Républicain*, de nombreux canonniers garnissaient les batteries, et 4,000 hommes, infanterie et cavalerie, étaient postés de manière à pouvoir s'opposer à toute tentative de débarquement. Pour traverser ces obstacles évidemment élevés par des ingénieurs européens et combinés selon toutes les règles de l'art, les alliés disposaient des forces suivantes :

Navires français : le *Fulton* (vapeur), capitaine Mazères ; l'*Expéditive*, corvette, capitaine Muirar ; le *Pandour*, brick, capitaine Duparcq ; le *Procida*, brigantin, capitaine Lavièvre ; et le *Saint-Martin*, navire capturé devant Montevideo et monté par le capitaine de vaisseau Tréhouart, commandant les forces françaises.

Navires anglais : *Gorgon* et *Firebrand* (deux vapeurs), capitaine Hope ; le *Comus*, corvette, capitaine Ingfield ; *Philomel*, brick, capitaine Sullivan ; le *Dolphin*, capitaine Leyning ; la *Fanny*, brigantin, capitaine Key ; le capitaine de vaisseau Hotham, commandant les forces anglaises, montait le vapeur le *Fulton*.

L'escadrière combinée ne pouvait pas mettre à terre plus de 7 à 800 hommes, et l'on se souvient que les batteries de Rosas étaient soutenues par quatre mille fantassins ou cavaliers.

Ce combat nous a coûté dix-huit morts, dont un officier, M. Michard, du *Saint-Martin*, et soixante-dix blessés, parmi lesquels MM. Hello, du *Saint-Martin*, de Véry, du *Pandour*, Simoueau, de l'*Expéditive*, et Daviel du *Fulton*. Aux Anglais il en a coûté dix morts, dont deux officiers, et vingt-cinq blessés.

Le *Courrier du Brésil* du 15 décembre rend ainsi compte de ce combat.

« Dans la matinée du 20, aussitôt qu'il fit jour, les forces combinées se formèrent en trois divisions pour l'attaque. La première, sous les ordres du capitaine Sullivan, composée de la *Philomèle*, de l'*Expéditive* et des schooners *Fanny* et *Procida*, reçut l'ordre de prendre position vers le sud de la rivière, à un peu-dessus des batteries, à 700 mètres de distance, de manière à les prendre en écharpe. Cette mesure s'exécuta parfaitement, et le feu commença immédiatement de part et d'autre.

« La 2<sup>e</sup> division, sous les ordres du capitaine Tréhouart, composée du *Saint-Martin*, du *Comus*, du *Pandour* et du *Dolphin*, prit position vers le nord, tout près des 24 navires qui barraient la rivière, et devant les batteries à la distance de 700 mètres. Cette division devint attaquer les batteries, et le *Républicain*, dont le feu les prenait en enfilade. Malheureusement pendant que le *Saint-Martin* était à l'ancre, le vent manquant aux bâtiments qui le suivaient, le brick fut longtemps exposé au feu des batteries ; ce feu fut dirigé contre lui avec autant plus de furie qu'il avait été reconnu par l'un des bâtiments de l'escadre de Buenos-Ayres capturé devant Montevideo. Cependant les généreux efforts du *Dolphin* pour se rapprocher réussirent à donner de l'assistance au *Saint-Martin* par la diversion que fit son artillerie, et parce que le feu de l'ennemi commença à se tourner contre le *Dolphin*. Le *Saint-Martin* avait déjà des deux seuls officiers et plusieurs hommes de son équipage grièvement blessés. Le *Comus* et le *Pandour* étaient venus prendre position aussi près que la rive le permettait, ainsi que le *Fulton* et le *Procida*, auxquels le capitaine Tréhouart avait fait le signal de rallier. L'affaire continua avec énergie de part et d'autre. Bien que l'ennemi partageât son feu entre ses adversaires, il était visible que sa cause grande furie, pendant toute l'affaire était dirigée contre le *Saint-Martin*.

« Le *Saint-Martin* fut bientôt 44 hommes hors de combat, deux pièces démontées, ses agrès détruits, ses mâts prêts à tomber, le grand mat seul avait reçu 11 boulets. Malgré tous ces désavantages, il continua à combattre vigoureusement lorsqu'un autre coup traqua son cable et forcé enfin ce vaisseau à quitter sa position. Au même instant une bombe, lancée par le *Dolphin*, mit le feu au *Républicain*, qui sauta bientôt après. L'ennemi lança alors ses brûlots ; mais ils furent entrainés par le courant, et ne produisirent pas l'effet qu'il en espérait. La troisième division, sous les ordres du capitaine Hotham, composée de la *Gorgone* et du *Firebrand* (le *Fulton* s'était joint à la seconde division), s'était tenue en observation à la distance de 1,500 mètres de la batterie la plus éloignée, lançant de là des projectiles creux dans toutes les directions. Le capitaine Hope du *Firebrand* s'avança dans son canot au milieu du feu pour briser les chaînes qui unissaient l'estacade. Son intrépidité fut couronnée du plus heureux succès. Les chaînes furent rompues, la violence du vent fit ouvrir la ligne des bâtiments qui formaient l'estacade.

« Le *Fulton* en profita sur-le-champ pour passer à travers cette ligne et se poster beaucoup plus haut, de manière à croiser les feux avec ceux de la première division.

« Ce fut à ce moment que le capitaine Tréhouart, quittant le *Saint-Martin*, qui était totalement hors d'état de continuer son service, vint à bord de la *Gorgone* pour se concerter avec son collègue le capitaine Hotham. De là il passa à l'*Expéditive*, et fit le signal d'arriver au *Pandour* et au *Procida*. Il ordonna alors à ces trois vaisseaux de s'éloigner à une portée de six-à-trois des batteries, sur lesquelles ils virent une pluie de mitraille. La corvette *Comus* accourut promptement pour soutenir cette intrépidité manœuvre. En même temps, le capitaine Hotham débarqua avec beaucoup d'habileté et de vigueur 523 soldats anglais. Cette tentative audacieuse des deux

commandants, exécutée avec autant de bravoure que de succès, mit fin à la résistance de l'ennemi et décida la journée.

« Le premier détachement anglais, sous les ordres du capitaine Sullivan, avait été, en mettant pied à terre, reçu par un feu bien nourri de mousquetterie, parti d'un bois où l'ennemi était embusqué ; mais à l'arrivée du reste des troupes, commandées par le lieutenant Hinde, l'ennemi prit bientôt la fuite, malgré les efforts de la cavalerie, qui chargeait et massacrait sans pitié les fuyards. Le capitaine Tréhouart, ayant également abordé avec ses hommes, rejoignit bientôt après les Anglais, et prit possession des batteries, où l'ennemi cessa de faire résistance.

« Dans la matinée du 22, de nouvelles forces descendirent à terre et achevèrent la destruction des batteries; les affûts furent détruits et les canons brisés ou jetés dans la rivière. On ne tarda que 10 pièces de bronze qui furent placées à bord de l'escadre combinée. Toute cette journée les forces alliées restèrent à terre sans être le moins du monde inquiétées.

« Ce fut au moment le plus chaud de ce remarquable engagement que le capitaine Hotham écrivit à son collègue le capitaine Tréhouart les mots suivants, mots également honorables pour celui qui les écrivait et celui à qui ils étaient adressés : « Si le titre de brave a jamais été mérité, c'est par vous et vos équipages. » — L'engagement avec les batteries commença à dix heures du matin et dura jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Pendant tout ce temps, le feu ne discontinua pas un seul instant. Le débarquement et la destruction des ouvrages de l'ennemi eurent lieu le 5 à sept heures du soir. « Le *Fulton* a reçu 104 boulets, et le *Dolphin* 107 ; le *Saint-Martin* a été littéralement criblé; le capitaine Tréhouart n'avait plus qu'un officier à son bord : la moitié de ses hommes, 44 sur 96, ont été mis hors de combat. »

« La perte du côté des Buenos-Ayriens a été de 800 à 1,000 hommes. Le général Mancilla, qui commandait, et le colonel Orespo ont été blessés. Parmi les tués, on comptait le général Arzorgary et le commodore Craig, Anglais au service de Rosas. Les Anglais et Français blessés, conduits à Montevideo, ont été traités avec le plus grand soin. Le lieutenant français Michaud a été enterré avec les honneurs militaires. Son convoi a été suivi par le baron de Landais, M. Gore Ouseley, les amiraux Ingfield et Laine, les ministres d'Etat et la majeure partie des notables. — Le combat d'Oligado ne sera probablement pas le dernier que les forces combinées de France et d'Angleterre auront à soutenir contre Rosas. Nous traversons dans une lettre écrite à la fin du mois d'octobre à bord d'un de nos bâtiments, que les revuissances lentes de l'ong de la Plata avaient fait connaître que Rosas s'occupait de fortifier trois points principaux : l'un, celui qui a été enlevé, à l'endroit où la rivière se divise en plusieurs affluents ; l'autre, au lieu dit *Santa-Croce*, sur le bras droit du Paraná, qui s'étend parallèlement à l'Uruguay, et le troisième sur la partie de la rivière qui conduit à Santiago.

ANGLÈTERRE. — M. Peel a développé son plan de réforme sur les domanes.

Les produits étrangers sur lesquels il propose de réduire les droits sont nombreux et importants, et beaucoup intéressent le commerce français.

Ainsi le droit sur les soieries, qui était de 50 0/0 qui, dans son application, s'élevait même souvent à 50 0/0 jusqu'à 145 0/0, comme il a fait remarquer le ministre, serait réduit à 15 0/0. Les tissus de coton et de laine, et les toiles payeraient aussi des droits moindres, plusieurs seraient même libres à l'entrée. Le papier à tenture, qui est imposé à 1 sh. ne payerait plus que 2 d. par yard carré. Les droits sur les métaux travaillés n'excéderaient plus 10 0/0. Les voitures payeraient 10 0/0 au lieu de 20 ; les cuirs préparés seraient affranchis de droit; on réduirait les droits sur les chaussures de moitié.

Le droit sur les alcools étrangers serait abaissé de 22 sh. 10 s. le gallon à 15 sh.

La seconde partie du plan de M. Peel embrasse les denrées alimentaires. Il supprime ou réduit beaucoup les droits des graisses, huillons, beurre, fromage, lard, bœuf salé, paines de terre, fèves. Il affranchit de tout droit l'entrée du blé et d'autres grains, que les revuissances lentes de ce mot lui le plus d'opposition, celle des draps.

Il ne demande pas une révoation immédiate des droits, il ne propose leur suppression totale que dans trois ans. En attendant il présente une échelle graduée sur les prix moyens.

Lorsque le blé aura dépassé le prix moyen de 55 sh., il sera établi un droit permanent de 4 sh., au-dessus de 55 sh. le droit s'élève graduellement jusqu'à 10 sh., qui correspondront un prix moyen de 48 sh. et au-dessous.

En ce moment, le prix moyen est de 56 sh. 8 d. et le droit de 16 sh.; d'après le plan de sir Robert Peel, il y aurait une réduction immédiate du droit de 16 à 4 sh.; mais il est probable que l'adoption de la mesure ferait baisser le prix moyen, et le droit serait alors plus élevé.

En compensation du sacrifice imposé aux agriculteurs, le ministre propose de supprimer certaines charges locales qui pesent sur la terre, et les dépenses que le produit de ces charges sert à acquiesser seraient payées par le trésor public.

Ces réformes sont larges et libérales ; elles doivent apporter dans les relations extérieures de la Grande-Bretagne des modifications importantes, et il sera curieux d'observer l'effet qu'elles auront sur l'industrie de ce pays.

Mais avant tout, il s'agit de savoir si le plan de sir Robert Peel n'éprouverait pas d'altération essentielle avant d'être sanctionné par le parlement.

Culbert, le chef de la ligne contre la législation des brevets, veut de manifester publiquement son opinion à l'égard des plans de sir Robert Peel. Dans une lettre qu'il adresse à Londres aux fermiers du Royaume-Uni, il fait, par anticipation, le tableau des secousses que produira, selon lui, la mise à exécution du nouveau système. Chaque transition produite par l'abaissement nouveau du droit amènera, dit-il, une pa-

nique. La cause, c'est qu'il y aura changement dans la situation des fermiers, sans que ce changement soit délimité, puisqu'un terme de trois ans est fixé pour l'abolition totale. En un mot, comme on devait s'y attendre, Galdon se prononce pour l'abolition immédiate, non seulement dans l'intérêt du principe qu'il défend, mais aussi dans l'intérêt des classes agricoles qui n'auraient, en ce cas, qu'une seule secousse à subir. Aussi, sa conclusion est-elle que les fermiers doivent s'occuper sans retard de manifester et de faire triompher leur opposition à la partie transitoire du projet ministériel.

**ÉTATS-UNIS.** — Les nouvelles des États-Unis vont jusqu'au 14. Elles ont produit une sensation fâcheuse à Londres. Le discours de M. Quincy Adams a exalté le parti de la guerre. La discussion continuait dans les deux chambres. Il est probable qu'avant de prendre aucune résolution définitive, les Américains voudront savoir ce qu'on pense de la question de l'Orégon dans le parlement d'Angleterre.

**ESPAGNE.** — Les ministres ont capitulé devant le manifeste contre la candidature du comte de Trapani. Après avoir d'abord menacé de destituer les signataires de ce manifeste, puis de dissoudre les cortès si l'on donnait suite à cette fantaisie inconstitutionnelle (c'est la propre expression du président du conseil), le général Narvaez a donné les plus humbles explications à la majorité.

« Le gouvernement, a-t-il dit, n'a jamais eu la pensée de soustraire à l'examen des cortès la question du mariage. Rien ne sera conclu sans l'aveu du congrès. Si les chambres n'étaient pas assemblées lorsque S. M. aura manifesté son choix, on les convoquerait; si la session touchait à son terme, on la prolongerait par une prorogation. Voilà pour le principe. Quant au fait, les ministres n'ont d'engagement d'aucune espèce envers aucun candidat. La reine est libre d'assurer son bonheur par un choix, selon son cœur; si le bonheur de S. M. exigeait qu'elle épousât un prince africain, ses conseillers n'y feraient aucun obstacle. »

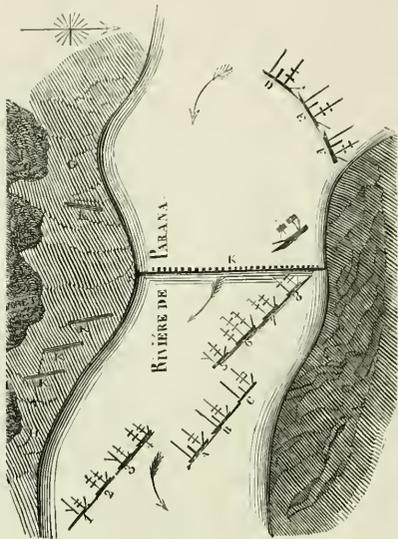
**ÉTATS PONTIFICAUX.** — Le pape a tenu, le 19 janvier, au Vatican, un consistoire dans lequel ont été proclamés cardinaux :

M. Guillaume-Henri de Carvalho, patriarche de Lisbonne, né à Coimbra le 10 février 1795;

M. Sixte Riario Sforza, archevêque de Naples, né à Naples le 5 décembre 1805;

M. Joseph Bernet, archevêque d'Aix, né à Saint-Flour le 4 septembre 1770.

**DÉSASTRES.** — Le steamboat *Belle-Zone*, en descendant le Mississipi pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, a frappé sur



(Plan du combat naval de l'Obligado.)

K. Batteries de Buenos-Ayres, brick canonier *Republicano*, et barrage par 24 bâtiments solidement attachés.  
 1. *Prociada*, français; 2. *Philomel*, anglais; 3. *Fansny*, anglais; 4. *L'Espérelle*, français; 5. *Pandour*, français; 6. *Comus*, anglais; 7. *Saint-Martin*, français; 8. *Dolphin*, anglais.  
 A. *Gorgon*; B. *Firebrand*; C. *Fulton*, dans leur position avant que le barrage fût franchi. — D. E. F. Position des mêmes bâtiments après que le barrage eut été franchi. — G. Point de débarquement des Français. — H. Point de débarquement des Anglais.

un chocot, dans la nuit du 18 décembre, à environ douze milles au-dessous de la *Riviere Blanche*. Le choc fut si violent, que le pont des canons se détacha de la coque du bâtiment. Il était environ minuit, et le temps était extrêmement froid. Les passagers, au nombre de 90, étaient tous couchés, et la dislocation du bateau fut si prompte, que ceux qui purent se sauver eurent à peine le temps de se jeter une couverture sur les épaules. Cinquante d'entre eux périrent; quelques-uns n'étant parvenus à gagner la rive que pour y mourir de froid, un autre steamboat, le *Diamond*, arriva heureusement à temps pour recueillir ceux qui avaient survécu à ce désastre. On ne connaissait pas les noms des cinquante cadavres trouvés gelés, à l'exception d'un, M. Bouen de Zanesville, qui a péri avec sa femme et son enfant. Quatre autres dames qui se trouvaient à bord ont été sauvées.

— On écrit d'Avignon, le 25 janvier : « La salle de spectacle de notre ville vient d'être la proie des flammes. L'incendie s'est déclaré aujourd'hui, à dix heures du matin. Avant midi, il ne restait plus de cet édifice élégant et d'assez récente construction que les quatre murs; malgré la promptitude des secours, tout a été consumé en un clin d'œil. La violence et l'activité du feu ont été telles que le concierge, qui se trouvait dans l'intérieur du théâtre, n'a pu regagner la porte; il est tombé asphyxié par la fumée, et quelques instants après, son cadavre a été trouvé carbonisé. Un musicien, qui, dans l'espoir de sauver son instrument, avait eu l'imprudence de pénétrer dans la salle, n'a échappé à la mort que par miracle; on assure qu'il n'est pas encore hors de danger. »

**NECROLOGIE.** — *Le National* a consacré ces lignes bien senties à une mort vivement regrettable : « M. Maximo Garro, ministre plénipotentiaire du Mexique auprès du gouvernement français, vient de mourir à Paris à la suite d'une longue maladie, à l'âge de cinquante cinq ans. Quoique nous ayons eu malheureusement plus d'une occasion d'exprimer nos regrets au sujet de l'accueil souvent peu libéral fait à nos compatriotes par le peuple mexicain et par son gouvernement, il ne nous est jamais venu à la pensée d'en rendre responsable l'homme d'élite qui les représentait ici depuis plusieurs années. C'était du moins, de la part du gouvernement mexicain, un acte de bon sens que de conserver à M. Maximo Garro la mission dont il était chargé, car si jamais homme fut capable de la bien remplir par son intelligence, ses idées généreuses et élevées, c'était celui dont nous avons à déplorer la perte aujourd'hui. Sa mort n'excitera pas moins de regrets en France qu'au Mexique. Tous ceux qui l'ont connu dans sa carrière publique et privée ont apprécié les qualités



Combat naval de l'Obligado, livré le 20 novembre 1815.

aimables et solides de cet étranger qui aimait tant la France, qui s'associait avec toute la chaleur d'une âme généreuse aux sentiments et aux idées du peuple français; non que ces idées

eussent assez d'influence sur lui pour refroidir l'amour qu'il portait à son pays, dont il défendait les intérêts avec autant de vigueur que d'indépendance, mais il comprenait qu'elles

pourraient un jour réconcler le sol de sa patrie, et c'est cette noble pensée qui, jusqu'au dernier moment, a soutenu cet homme de bien dans sa carrière si pénible et si tôt interrompue.

## Courrier de Paris.

La semaine a été charmante et pleine d'enchantements, il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges et pour toutes les conditions. Sans parler du bal, qui est à l'état de permanence et du concert qui commence à élever la voix, la tribune a déchaîné toutes ses tempêtes et l'Opéra ses saturnales, la Bourse a été très-courue et le Palais très-fréquenté, l'Académie a eu son éléquence, et les écoliers leur saint-Charlemagne. Bienheureuse semaine! Que de fêtes, de fleurs et de sourires; quelles actions et que de paroles! Comme on a sauté et chanté et comme on a discuté! Voilà huit jours que les femmes n'ont pas quitté leur guirlande et les hommes leur habit noir. On ne songe qu'à s'amuser et à se marier, car le mariage n'a pas été l'épousé le moins intéressant de notre huitaine.

L'hymen a promené son flambeau dans tous les quartiers de Paris, le club a été conquis par le salon, la paire s'est mariée avec la linance, la diplomatie a conduit l'Opéra à l'autel, l'Angleterre a présenté l'anneau nuptial à la France. Comme développement et preuve du sommaire précédent, nous dirons que lord B. épouse Mlle Pauline G., M. le duc de Guiche s'unit à Mlle Fould, M. le duc d'Osenna donne son nom à Mlle de Roissy, de l'Opéra, et Mlle Volet, des Variétés, devient baronne. Décidément le théâtre se range; « un châteaueu et son cœur, » tel est le cri de toutes ces dames de la campagne;

à leurs yeux, la plus belle couronne dramatique ne vaut pas la plus simple couronne d'orange. Nous voilà revenus au temps où les princes et les marquis épousaient des bergères... d'opéra-comique. C'est ainsi qu'une charmante fauvette, mademoiselle Annette Lebrun, nous est revenue tout récemment d'Italie en possession d'un marquisat. Pour peu que cette rage dure, et elle durera, il faudra blasonner le chant et donner des armoiries à tout le corps de ballet.

Au milieu de ces bénédictions, on a vu cependant un scandale, toujours au sujet d'un mariage. Il y a eu grand remue-ménage au Théâtre-Italien, à propos du *Matrimonio segreto*. Que l'Erato ultramontaine se voile la face pendant notre récit! Jamais, au grand jamais la muse n'avait reçu pareil outrage dans son temple. L'outrage est venu de haut et n'en est que plus sensible.

Le matin de ce jour néfaste l'affiche avait annoncé le *Matrimonio segreto*, et une indisposition subite de Lablache voulut que, le soir venu, on y substituât la *Sonambula*. Aussitôt grande colère. Le beau monde des Italiens pourrait-il jurer patiemment la moindre atteinte portée à ses plaisirs? Mille cris de mécontentement couvrirent bientôt les premiers accords de l'orchestre, l'orage grondait principalement dans les hautes régions, c'est-à-dire au balcon et dans les loges où

l'abonné à l'année vient prendre sa part de plaisir hebdomadaire. Au milieu de cette effervescence, voilà le rideau levé et l'explosion a lieu. Quelle métamorphose! et tant de fiel et de courroux entre-t-il dans l'âme des dilettantes? Les doux regards, les enivrants sourires, les minauderies et les languissements ont disparu; toute cette foule parée et toujours charmante, même dans la colère, crie, se démeine et s'excite au tumulte. Les yeux étincellent, les lèvres palissent, la coquetterie montre le poing, l'éclat des toilettes ajoute à l'étrangeté de la scène, c'est une émeute ornée de dentelles et de diamants. Comment l'apaiser? Un parlementaire se présente et commence une harangue minique qu'il est obligé d'interrompre brusquement. L'insurrection crie: *Vatel*, et n'obtient que madame Persiani; c'est alors que l'exaspération est au comble, de jolies mains se dégagent et cherchent des projectiles; on dit qu'on a vu même, en ce désordre affreux, nos belles merveilleuses s'armer de boulets rouges sous forme d'orange, le fruit doré tombe de toutes parts dru et serré comme la pomme de Normandie pointée par les artilleurs en blouse de Funambules. Grâce à ce supplément d'indignation la salle prend un faux air de marché napolitain. M. Vatel continue plus que jamais à ne faire aucune espèce d'apparition et pousse vers la rampe M. le commissaire de police paré de



(Jardin d'hiver aux Champs-Élysées.)

son écharpe. Les oranges menacent de tout gâter. M. le commissaire lâche le grand mot d'évacuation et donne lui-même l'exemple en se réfugiant dans la coulisse.

Cependant les munitions s'étaient épuisées entre les mains des révoltés; dans la crainte d'un plus grand désastre, et redoutant sans doute que tous ces charmants furieux ne vinsent à s'utiliser eux-mêmes comme projectiles, M. Vatel se décida enfin à se montrer. « Que va-t-il nous chanter? » se demanda l'auditoire. — *La Sonambula!* répondit le directeur, en faisant vibrer sa corde la plus aigue. — Lablache! Lablache *for ever!* répliquèrent les assistants de plus belle. — Mais il a une extinction de voix! » L'argument avait de la force, et il ferma la bouche à tout le monde; le moyen de s'insurger à propos d'une extinction de voix, et de continuer la guerre contre un enrouement! L'ordre se rétablit, mais il était dix heures, et la représentation commença au moment même où d'ordinaire elle se termine.

L'anecdote colportée dans vingt salons y fit pour le moment une heureuse diversion aux divertissements assez monotones de la soirée et du bal, et y varia un peu le motif de la conversation condamnée à rouler dans le même cercle d'aphorismes louangeurs et d'observations barométriques. — Hier, la fête de M. Hope était magnifique, mais celle de M. James de Rothschild, sera plus belle demain. — Il fait bien chaud ce soir, mais samedi prochain, on étouffait positivement au bal de la liste civile, et bien certainement on étouffera demain chez madame Pozzo di Borgo.

Madame de Staël disait: « Je n'aime pas les bals, le corps y fait plus de frais que l'esprit. » Ne pourrait-on pas, en présence des soirées d'aujourd'hui, ajouter une variante à la sentence, et le bal qui, par ses étourdissements, vous donne le vertige et vous ôte la faculté de penser, n'enlève-t-il pas bien souvent jusqu'à la faculté de se mouvoir. A quel exercice salutaire voulez-vous que se livrent une vingtaine de jambes concentrées dans l'espace d'un pied carré? Le moyen de converser au milieu de la cohue et comment s'entendre au sein du bruit et de la confusion? Les personnes auxquelles vous vous adressez ne sont pas celles qui vous écoutent, et vous répondez à ceux qui ne vous ont rien dit. La plupart des bals, et ce sont justement les plus beaux et les plus courus, vous condamnent à l'immobilité du soldat russe au port d'armes, l'éclat des lumières vous éblouit et vous aveugle, la chaleur vous asphyxie, le bruit vous donne des vertiges et la foule vous paralyse. Sortons-en donc et allons prendre l'air aux Champs-Élysées, au jardin d'hiver qui vient de s'ouvrir.

Un poète vénitien, Lamberti, a écrit un assez joli petit poème sur les quatre saisons de l'année. La muse de Coleridge et celle de notre Saint-Lambert n'eût pas dérogé à consulter la sienne. Pour ce Vénitien bucolique, la vie d'hiver à la ville est une longue nuit d'ivresse, d'étourdissement et de bruit qui commence à midi et ne s'éteint qu'à l'aurore, quand elle s'éteint. L'hiver est la saison des grandes toilettes et des courtes visites, des chuchotements, des coups d'œil furtifs, des coups d'archet, des médisances et des entrechats. Le

printemps est une causerie de Philis au clair de la lune, c'est la saison des soupirs et des confidences, des oiseaux et des ruisseaux, la fête éternelle des cœurs et des fleurs.

Le Jardin d'hiver va réaliser pour la population parisienne ce rêve du poète, et souffler un printemps perpétuel dans la capitale. Sa situation est admirable, et elle était marquée d'avance aux Champs-Élysées. Dès l'entrée, le printemps s'annonce par ses fidèles haleines, et vous conduit, sans plus de délai, au beau milieu de l'empire de Flore. Les murs encadrent des massifs de verdure, les sentiers sont garnis d'arbustes en pleine floraison, vous marchez de surprise en surprise et de fleurs en fleurs, les touffes de dahlias succèdent à celles de rhododendrons, il y a des bosquets de camélias, des moissons de jasmins et des collines de roses. Un bassin creusé dans le roc, tapissé de pervenches, complète l'illusion par son babillage. Au dehors, c'est-à-dire à vingt toises de là, le vent siffle, la rafale mugit et la pluie fonette, mais ici, la température est égale, l'air doux et embaumé, le printemps est en cage, sous une voûte de verre, et l'empire de Flore garantit l'intégrité de ses frontières au moyen de tuyaux et de calorifères.

Indépendamment de cette grande serre, où les promeneurs et les amateurs trouvent, comme les plantes, protection contre l'incléance de l'hiver, d'autres serres réchauffent dans leur sein la nombreuse famille des plantes frileuses et exotiques, et leur tiennent lieu de la patrie absente et du soleil natal. Les oliviers de Malte, les bananiers de l'Inde, les pal-



l'affaire est dans mes mains, et ne concerne plus que moi...  
Croyez-m'en, monsieur Gurney, cet homme est un poltron qui se cache derrière l'événement de sa femme. Dès qu'il sera ici, nous aurons deux mots à lui dire.

— Croyez-vous ?

— Si je le crois ?... Mais vous le croyez aussi sans doute ; sans cela, nous aurions maillé à partir ensemble.

— L'affaire est dans vos mains, repris-je en intimidé... Vous sentez diriger la conduite.

— Soyez tranquille, Gurney... vous vous en trouverez bien, je vous en réponds... Ce n'est pas moi qui préférerais les mains à une transaction quelconque... Je hais cet homme rien que pour sa manière de mettre sa femme en avant... Il faut, voyez-vous, que cela lui coûte au moins un bras ou une jambe.

— Comme il vous plaira, » répondis-je peu près convaincu (puisqu'un garde du corps irlandais voyait ainsi les choses) que j'étais dans la dure nécessité d'astropier un ami pour l'amour d'une jeune fille très-décidée à ne pas m'âner.

Jamais un homme n'en servit un autre, dans les circonstances les plus essentielles de la vie, avec autant d'aideur, de sincère infatigable activité, qu'en déploya le lieutenant O'Brady, pendant ces deux ou trois jours qu'il devait s'écouler avant le retour de mon antagoniste. Il gazetait dans les gazettes le bulletin fashionable des arrivées à Londres, et dès que cette ligne : « M. et mistress Daly, venant du Nord » eut frappé ses yeux de lixur, le champion de ma gloire se mit en campagne.

Midi n'était pas sonné, le jour même de cette arrivée, quand O'Brady, tout essoufflé, tout joyeux, débarqua chez moi :

« Eh bien, me dit-il, dès qu'il put parler, tout est conclu, tout est arrangé ?

— Quoi donc ? m'écriai-je.

— Cette petite affaire entre vous et M. Daly, reprit le lieutenant. Je l'ai vu... je lui ai parlé... il me paraît être un gail-lard tout à fait retors... aussi voilà qui est fini... l'affaire est faite et parlée.

— Je suis charmé qu'il en soit ainsi, répondis-je, persuadé que les explications de Daly, et la discussion où il s'était montré si « retors », avaient, en effet, aplani toutes les difficultés d'un arrangement.

— J'étais sûr de vous faire plaisir, continua O'Brady. Rien n'est ennuyeux comme de garder longtemps sur la conscience ces sortes de préoccupations... Le rendez-vous est pris pour quatre heures, c'est après-midi.

— Le rendez-vous ! m'écriai-je.

— Certainement, répondit O'Brady, de quoi pensiez-vous donc qu'il s'agissait ?

— Oh ! de rien, ripostai-je... Où nous rencontrerons-nous ?

— Je vous le dirai en y allant, répartit le lieutenant, qui semblait prendre ses précautions contre les démarques que j'aurais faites auprès du bureau de police... Du reste, re-pu-t-il, je dois avouer que votre adversaire s'est conduit en gentleman, il n'a élevé qu'une seule difficulté, pour savoir si, moi ou non, vous aviez reçu sa lettre. Satisfait sur ce point, il a donné ses pleins pouvoirs à un major de ses amis, qui se trouvait là par hasard, et nous avons tout réglé... hors de sa présence... le plus agréablement du monde.

— Maintenant, m'écriai-je, un peu inquiet, qu'ai-je donc à faire... à exiger-t-il à l'offrir ?

— C'est-a-tout, rien du tout, si ce n'est qu'il essaie votre feu en échange de quel vous essayerez le sien, jusqu'à ce que l'un de vous ait couché l'autre par terre.

— Mais, en définitive, de quoi donc ai-je à me plaindre ?

— Vous êtes plaisant ! d'un abus de confiance. En ne vous prévenant pas de ses desseins, cet homme vous a trahi.

— Soit ! mais, on m'en prévenant, il se serait trahi lui-même.

— Et vos doutes antérieurs ?...  
— Je n'en avais point, et ce qu'il me semble.

— Ça, mon cher monsieur, si vous m'avez appelé pour entendre l'apologie de votre adversaire, vous comprendrez que j'ai droit de m'étonner... Au surplus, reprit O'Brady sur un ton assez péremptoire, il est trop tard maintenant pour entrer dans de pareilles explications. Si vous jugez que M. Daly n'a aucun tort vis-à-vis de vous, vous n'avez... la chose est bien simple, — qu'à ne pas tirer sur lui. Mais je ne vous y engage pas, car il a dit-on, le coup d'œil très-juste, et en sa qualité d'offenseur, il vous ménagera on ne peut moins.

Cette réflexion déshabillante, et tirée, comme on dit, des entrailles du sujet, fut suivie d'un silence embarrassant. Le lieutenant reprit bientôt.

« Je serai ici trois heures, et j'amènerai, en cas d'accident, notre chirurgien-major. Si vous avez quelque mauvais monchoir de poche en batiste, je vous engage, pour passer le temps, à faire de la charpie ; c'est une précaution trop souvent négligée.

Ce disant, le scélérat militaire me tourna le dos par le flanc droit, avec un de ses plus joyeux : *Au revoir*.

Sans être ce qui s'appelle effrayé, je ne pus m'empêcher de faire quelques réflexions pénétrables sur la frivolité avec laquelle, — sans motifs tout à fait suffisants, — on est amené à risquer sa vie. Dans la circonstance présente, il est clair, me disais-je, que si je me bats, ce n'est point pour venger une injure personnelle, et si mon vaillant ami, le lieutenant, n'eût pas été appelé, — fort mal à propos, — dans le secret de mes griefs, je n'aurais pas eu grand-peine à laisser tomber dans l'eau la double perle de Daly et d'Emma.

Trois heures sonnerent, et le troisième coup vibra encore quand une voiture s'arrêta devant ma porte. Le descendit aussitôt et, la minute d'après, je roudais vers Hampstead avec O'Brady et le chirurgien du régiment.

« Où allons-nous ? demandai-je.

— C'est le vent de Primrose-Hill, répondit O'Brady. Nous avions d'abord choisi, le major et moi, Wimbledon-Common, mais tout bien vu, et attendu l'ouverture des sessions d'Old-

Baley, j'ai jugé plus prudent de vous faire battre dans le Middlesex.

La perspective d'un procès en cours d'assises, ajoutée à celle d'un combat singulier n'avait rien qui rendit celle-ci beaucoup moins fâcheuse, et je me livrai à toutes sortes de calculs probables sur la sinistre série de chances que m'offrait, d'un côté l'adresse renommée de Daly, de l'autre, les terribles hasards de la justice humaine.

J'y songeais encore quand le fiacre s'arrêta près du sentier qui conduit à Chalk-Farm. O'Brady, après avoir glissé quelques mots à l'oreille du docteur, enjoignit au cochier de ne pas s'éloigner. Je vis bien qu'on se ménageait les moyens de me rapporter à Londres, si j'étais, — mort ou blessé, — hors d'état d'y revenir sur mes jambes. Une chose m'intriguait cependant. Je n'avais vu jusqu'alors ni les armes destinées au combat, ni la trousse du chirurgien, et j'eus le pressentiment que de quelque manière ou vis-à-vis des coffres où ces accessoires indispensables pouvaient se trouver cachés.

« Les voilà ! » dit tout à coup O'Brady, désignant deux personnes qui venaient de loin à notre rencontre. Et bientôt, en effet, je reconnus Daly, — l'admirable Daly, — jadis et peut-être encore, hélas ! moi aussi, — escorté par un grand et solide personnage dont je demandai le nom au lieutenant.

— C'est, me répondit-il, le major Mac-Guffin.

— Mac-Guffin ! répétai-je en moi-même, et je vis clairement que Daly avait donné un major, près de mistress Haines, le rôle qu'il se réservait d'abord à lui-même. Malgré cette espèce d'aggravation dans sa perfidie, je ne pus le revoir sans une émotion agréable, et machinalement je fis un pas vers lui, comme pour lui tendre la main ; mais, O'Brady me clouant à ma place par un geste impérieux et un coup d'œil terrible, Mac-Guffin, de son côté, retint Daly, qui avait en, je crois, la même pensée de conciliation. Nos deux témoins s'achouèrent, et, sur un signal du lieutenant, je vis sortir d'un fossé voisin son fidèle domestique, Jen Sullivan, porteur d'une espèce de sac de nuit, où étaient les pistolets d'O'Brady, avec les scalpels, les saies et les pièces de notre Esculape militaire.

Ce dernier, par parenthèse, après s'être assuré que sa troupe était en bon état, nous tourna flegmatiquement le dos, et se mit à regarder dans la campagne. Il ne voulait pas, en cas de procès, encourir une amende, comme témoin du crime.

Les pistolets chargés, et quand les deux témoins eurent mesuré entre nous une distance de douze pas, Daly prit soudain la parole :

« Je me suis rendu, dit-il, à l'invitation de M. Gurney, et j'aurais voulu avoir l'occasion de lui expliquer en quelles circonstances... »

— Monsieur, interrompit O'Brady, je ne doute pas de vos intentions ; mais nous sommes ici pour nous battre, et non pour causer.

— Cependant, m'écriai-je de mon côté, ne pensez-vous pas, O'Brady ?

— Monsieur Gurney, interrompit-il encore, l'affaire est entre nos mains, et je vous regarde plus. Je vous l'ai dit, comme semble, assez souvent.

— Êtes-vous prêts, messieurs ? ajouta le major... Vous ferez feu en même temps, au troisième coup frappé par moi.

Une mauvaise honte nous empêchant de protester contre la violence faite à nos mutuels sentiments, nous primes les armes et attendîmes le signal.

« Que !... deux !... » Mais avant que le major n'eût frappé le troisième coup, mon pistolet, abaissé le long de ma jambe, partit soudain sans que j'eusse conscience d'en avoir pressé la détente. Il est vrai que c'était des Manton d'une exquise délicatesse. La balle effleura mon mollet, déclira tout un côté de mon pantalon, et alla se loger, juste à mes pieds, dans la terre. Ce fut pour moi, sans parler de la blessure en elle-même, une très-grande mortification.

— Les doubles délétes n'en font pas d'autres, observa froidement Daly.

— À vous, monsieur, lui cria le major.

— À moi ? repris-je.

— Sans doute, l'autre gentleman a tiré.

— Rien n'est plus certain, continua le lieutenant. M. Gurney a eu sa chance.

— Si vous le pensez, je ne dirai pas non, s'écria Daly ; mais j'userais de la mienne, comme je le dois, » et il fit feu dans la direction des nuages.

Cette conduite me toucha le cœur, mais elle n'eut pas l'approbation de nos témoins, d'O'Brady surtout, qui croyait voir dans la générosité de Daly l'intention de m'offenser encore. Ce diable d'homme avait des subtilités d'esprit qui véritablement m'agavaient les nerfs ; ajoutez à ceci que, sans être grave, ma blessure commençait à se faire sentir.

Nous aurions cependant recommencé, — tant les hommes sont dupes de leur sottise vanité ! — mais tout à coup, franchissant la barrière du champ où nous étions, cinq ou six hommes, trois à quatre gains, deux à trois constables, tombèrent sur nous à l'improvise. Le docteur s'élança lestement du côté de sa chère trousse ; Daly, toujours prêt à se tirer d'un mauvais pas, franchit lestement une haie devant laquelle avait reculé le meilleur cavalier du Leicestershire. Le major Mac-Guffin, qui le voulait suivre, s'empara dans un massif épincieux, d'où il ne serait pas sorti de sitôt, sans l'intervention de son ami, qui revint sur ses pas tout express pour le délivrer. Le lieutenant et moi, nous tombâmes seuls aux mains des Philistins : moi parce que j'étais blessé, le lieutenant par un souei trop grand qu'il eut de ses pistolets ; l'idée de les voir confisqués lui était tout à fait insupportable ; et je n'ai jamais vu de fureur pareille à la sienne, quand les hommes de police élevèrent la prétention de ne pas les lui restituer. Fort heureusement, quelques relations m'étaient restées, de mes études de droit, avec certains magistrats de Bow-street, et je pus recouvrer, à peu de frais, ce que le fougueux lieutenant avait perdu.

Il n'eut plus alors qu'un chagrin, celui d'avoir vu avorter un duel confié à ses soins. Encore se consolait-il par

la pensée que ma promesse de « garder la paix publique » — promesse appuyée de bonnes et solvables cautions, — ne s'étendait pas au delà d'une année ; et il se tenait pour assuré que le trois cent dix-huitième jour après la date du jugement, il me mettrait de nouveau, en face de Daly, avec toutes les précautions nécessaires, pour que nous jussions, cette fois, nous massacrer à loisir.

Mais les destins n'exaucèrent pas ce vœu charitable, auquel par parenthèse, je ne m'associais nullement. Et avant que la fatale année n'eût achevé son cours, le susceptible lieutenant fut enlevé au point d'honneur, dont il entendait si bien les intérêts, par suite de je ne sais quelle querelle avec un trop heureux jouneur.

Le lendemain de notre affaire, j'envoyai savoir des nouvelles de Daly. Ce généreux adversaire avait quitté Londres avec sa femme, et j'appris bientôt qu'ils avaient franchi la Colère de mistress Haines, en la mariant au major Mac-Guffin. Le plan de mon ami se trouvait par là réalisé de point en point, sauf quelques légers changements, dont l'esprit du lecteur appréciera la portée.

Pour moi, il ne me restait plus qu'à rétablir de mon mieux une réputation de séducteur, sensiblement compromise par l'infidélité d'Emma. Je n'avais pour cela qu'un moyen, mais excellent ; c'était de décider mistress Fletcher Green à me sacrifier les choses libertés de son vœuage. J'allai donc chez elle aussitôt que mon mollet me le permit, et j'apprais avec bonheur qu'elle devait, sous très-peu de jours, revenir de la campagne.

(Thood, Hook's Popular Tales.)  
(La suite au prochain numéro.) O. N.

## Promenades de Paris.

### LE PALAIS-ROYAL (1).

De toutes les promenades de Paris, celle-ci est la moins champêtre et la moins naturelle. Quelques lignes d'arbres d'un âge encore tendre et d'une santé équivoque, quelques naines plates-bandes entouré de deux nappes parallélogrammes de gazon, un bassin immonde au sein duquel les nuages se démontent de leurs ciastes couleurs pour revêtir une même nuance grise et fangeuse, tels sont les charmes agréables du Palais-Royal. C'est la moins fraîche des oasis parisiennes. Tandis que le boulevard plonge sa tête dans l'air pur des Champs-Élysées et ses pieds dans les libres espaces de la Seine, tandis que les Tuileries touchent à la campagne par la glorieuse avenue de Nemilly, tandis que le Luxembourg se soûle à lui-même, grâce à son étendue, comme si la verte girlandade des boulevards extérieurs ne se déroulait pas à ses portes, tandis enfin que le jardin des Plantes respire à pleine poitrine l'air pur de ses bosquets alpestres et l'odeur plus sauvage encore de ses bêtes laïves, le Palais-Royal languit au milieu du plus aride des déserts, au milieu d'un saharan composé de ruis infectes et de maisons noires comme des blocs de bouille. En vain l'immense palais des ducs d'Orléans forme autour de ce jardin une espèce d'enceinte fortifiée, une sorte de bataillon carré, il a peine à le protéger contre l'océan de moléculs qui gronde au pied de ses murs. Presque au nord par la rue Vivienne, au sud par la rue Saint-Honoré, à l'ouest par la rue de Valois et à l'est par la rue Richelieu, ces lumineuses lignes de symétries ont pas un seul arbre à vous offrir. Partout où vous dirigerez vos pas, la capitale vous poursuivre de ses grands échecs de voix, et la foule aboyera derrière vous comme un monstre familier.

Aussi le Parisien, amoureux et poète, n'a-t-il jamais beaucoup hanté ce square ouvert aux impétueux courants de la multitude ; il n'y a pas le traverser, comme Virgile ou comme Horace à la poursuite de quelque rêve bucolique, mais il n'y a point fait séjour ; il a laissé la possession de ce domaine bryant et doré à ses véritables maîtres, les gourmands et les joueurs.

Cette dernière classe, quand l'ui dépossédée, nous rappelle naturellement en le passant, nous allons laisser un moment de côté la physiologie actuelle du Palais-Royal pour retraire sommairement l'histoire du jardin et du château.

Pour la nombreuse fraction des Parisiens qui habitent au nord de la rue Beaujolais, la véritable entrée du Palais-Royal, c'est le perron, ce sont les péristyles Valois et Montpensier ; mais pour les habitants du midi et pour le prince, c'est la grille qui s'ouvre sur la rue Saint-Honoré, au numéro 204.

Conformément nous donc aux intentions de l'architecte, et au lieu de chercher les portes dérobées, entrons honnêtement dans ces deux cours d'honneur que sépare le pavillon de l'Horloge.

Vue de la place, la façade du château des ducs d'Orléans ne manque pas d'élegance, mais la richesse et la coquetterie de ses décorations évènement plutôt le souvenir des routes que celui du premier hôte de ces appartements somptueux. Le cardinal de Richelieu. On sait que l'œuvre primitive de Jacques Lemercier subit d'innombrables modifications et qu'Anne d'Autriche, Monsieur, frère de Louis XIV, le régent et ses héritiers, sous plus ou moins amoureux de la trulle, remanièrent successivement l'hôtel du ministre de Louis XIII. Il ne nous appartient pas de raconter les événements qui se sont passés derrière ces murailles. Nous révélerions déjà assez d'histoires en rappelant que Louis XIV habita dans ce palais la chambre même du cardinal ; que la veuve de Charles IX l'occupait jusqu'en 1661, qu'Henriette d'Angleterre, ce beau lis vite brisé, y termina l'existence mélancolique dont Bossuet nous a parlé avec la double autorité du grand écrivain et du prêtre ; enfin qu'à ce roi fument ou à ces princesses malheureuses succéda l'étrange colosse de gentilshommes débauchés et de courtisanes titrées qui traversa ces lieux comme un chœur de satyres et de bacchantes.

Au reste, l'histoire tout entière se retrouve dans les différentes dénominations imposées au palais même. Sous Richelieu, son fondateur, il s'intitule orgueilleusement Palais-Car-

(1) Voir le Luxembourg, les Tuileries et les Boulevards : t. IV, p. 575 ; t. V, p. 165, 167, 273, 407 ; t. VI, p. 29.

dinal; il devient ensuite, sous Anne d'Autriche, le Palais-Royal. Au temps de la république il abrite ses magnificences sous le nom de Palais-Egalité, deux mots qui se regardent l'un l'autre avec étonnement. Plus tard, il emprunte à de nouveaux événements la dénomination du palais du Tribunal; puis, après toutes ces vicissitudes, il retrouve le nom qu'il ne justitia qu'un moment, celui de Palais-Royal.

Comme le palais qui le borne au midi, le jardin où nous pénétrons, après avoir traversé la galerie Vitrée dont nous parlerons tout à l'heure, a servi de théâtre à de fameux événements politiques. Sans remonter plus haut que 89, nous rencontrons deux scènes inéffaçables dans l'esprit des Parisiens, celle où l'ardent Camille Desmoulins se para d'une feuille d'arbre comme d'un emblème d'espérance que chaque printemps devait faire renaitre, et celle où le général Lafayette alla saluer, dans la personne du roi actuel, la meilleure des républiques.

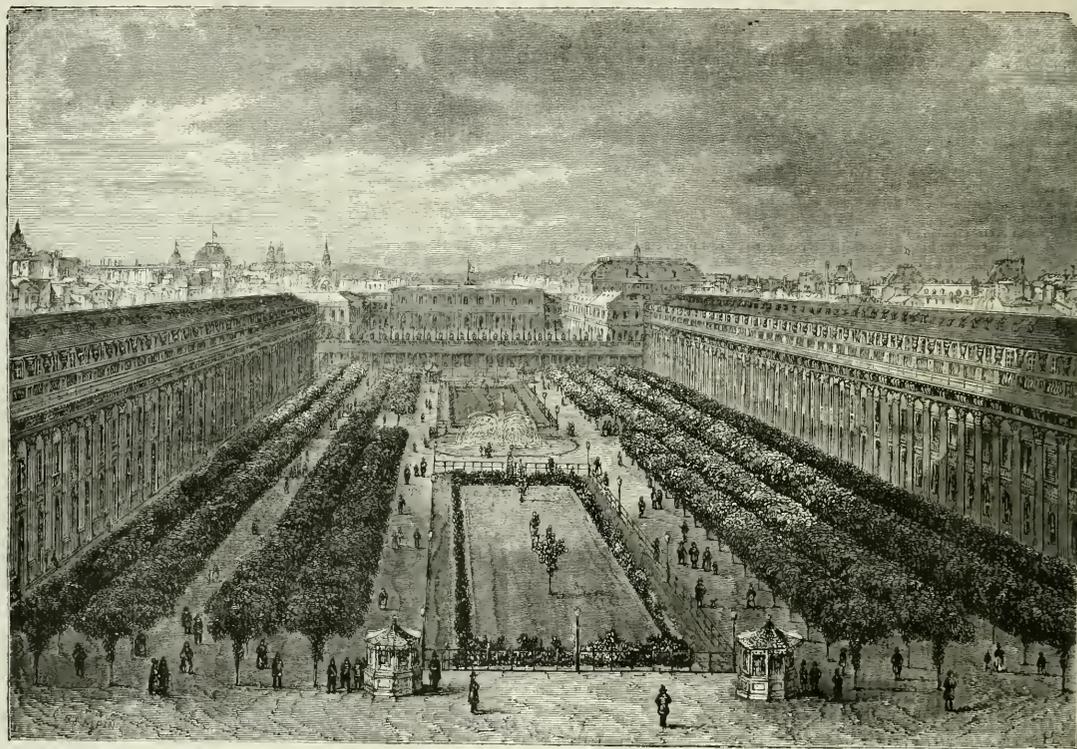


(Palais-Royal. — Vue du côté de la place.)

Le bal donné par le duc d'Orléans, bal éclairé par un incendie de chaises devant la Rotonde et signalé par un mot qui a fait la fortune de M. de Salvandy, est comme un brillant intermède joué entre les deux grandes pièces révolutionnaires.

Depuis 1850, le Palais-Royal a cessé d'être un centre politique, il appartient désormais à ces paisibles badauds, qui pètinent autour de quatre petites tentes situées aux angles du jardin jusqu'à ce qu'ils aient dégusté la manne quotidienne renfermée dans les colonnes du *Constitutionnel*, de la *Presse*, des *Débats*, ou du *National*.

Aucune promenade parisienne n'a subi autant de changements que celle-ci. On n'est arrivé aux modestes plantations de sycamores qui couvrent aujourd'hui le terrain qu'après l'avoir profondément et fréquemment bouleversé. Ainsi durant le séjour d'Anne d'Autriche et de la reine Henriette-Marie d'Angleterre, le jardin renfermait un mail, un manège et



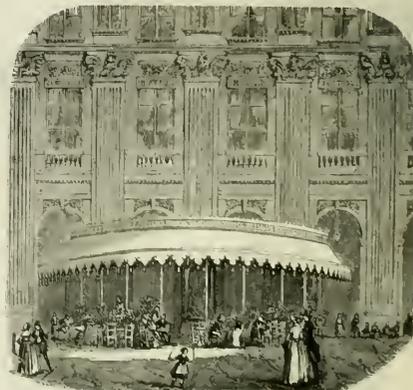
(Palais-Royal. — Vue à vol d'oiseau.)



(Palais-Royal. — Chevet et Beauvais.)



(Le garçon de café à la Rotonde.)



(Palais-Royal. — Le Café de la Rotonde.)



(Palais-Royal. — Canon de midi.)

deux bassins dont l'un appelé le *rond d'eau* dérobait sous de beaux ombrages. Le régent, avec cet esprit novateur qui le caractérisait, entama le dessin exécuté un demi-siècle auparavant. Le duc d'Orléans, son fils, obéissant à la manie commune à tous les propriétaires, princes ou simples particuliers, ordonna de nouveaux embellissements. Conservant la majestueuse allée plantée par le cardinal de Richelieu, il fit disposer sur le sol des pelouses bordées d'ornes taillés en boules et creuser un bassin en demi-lune, orné de treillages et de statues. Au-dessus de l'eau s'élevait un épais quinceone de tilleuls impénétrable aux rayons du



(Palais-Royal. — Diners à quarante sous.)

soleil. Plus tard, avant la révolution, le jardin du Palais-Royal renfermait encore assez d'ombre pour attirer et retenir les promeneurs. Parmi les grands arbres qu'on y trouvait, nous signalerons l'arbre de Cracovie alors égayé par les gasconnées du nouvelliste Métra. Les vieillards se souvenaient encore du cirque qui occupait la partie centrale du jardin et qui fut brûlé en 1798. C'était un bâtiment renfermant une vaste salle souterraine couverte d'une plate-forme qu'ornaient des arbustes et des vases de fleurs. A la clarté du soleil, on se promenait causant d'affaires, d'amour ou de politique; à la lueur des lustres flamboyants, dans ses galeries magnifiques on jouait ou on dansait avec une liberté que ne tempé-



(Palais-Royal — La galerie d'Orléans.)

ra pas encore la présence du sergent de ville et du garde municipal. Il est vrai que la révolution était encore à faire. Ce fut après l'incendie du Cirque qu'on donna au jardin du Palais-Royal sa physionomie actuelle, physionomie sans expression et sans poésie mais assez bien accommodée à sa situation. Grâce aux dernières bâtisses des ducs d'Orléans, bâtisses odieuses aux Parisiens et qui n'auraient pu s'élever sans un arrêt du parlement, l'espace est si étroit, qu'il n'est plus possible de rien abandonner au caprice et à l'art. Un arbre trop vigoureux, un bosquet trop touffu, une pelouse trop développée encombrerait aussitôt, ou aveuglerait quelqu'un de ces mille maisons à trois étages qui composent le domaine



(Palais-Royal. — Les artistes dramatiques de province attendant un engagement.)

ouvert à l'industrie. Des végétaux de la plus petite espèce, des gazs microscopiques et du sable, comme au désert, voilà ce que nous admirons désormais dans le jardin du Palais-Royal. Il n'y aurait plus qu'un moyen, moyen poétique et grandiose, de relaire la fortune de cette terre jadis chère à l'Europe, ce serait de la consacrer à un pare d'hiver, ce serait de couvrir cet espace d'un immense toit de verre et d'entretenir, dans cette serre royale, chauffée par de gigantesques thermosiphons, les plus aimables ou les plus magnifiques plantes du globe. Alors Paris, ce Paris qui commençait à aimer les fleurs comme un gentilhomme anglais ou comme un bourgeois d'Amsterdam, s'en reviendrait avec empreusement vers ce centre privilégié, dont il n'a pas encore oublié le chemin, pour y perdre de vie les neiges et des bonos de ses carrefours. Nous n'insistons pas sur cette idée que nous n'avons pas le loisir de développer ici, mais nous croyons qu'avec l'aide de Dieu et de Louis-Philippe, on pourrait la mettre à profit. Que l'opulent propriétaire de ce palais y songe, s'il ne le fait pas un effort pour retenir les riches dans cette capitale où l'argent russelait naguère à grands flots, il manquera à des devoirs qui lui sont chers, à ceux du bon père de famille, et il aura laissé s'avilir entre ses mains le plus beau diamant de ses aïeux; il aura laissé mourir la poule aux œufs d'or.

En attendant que la baguette royale ouvre cette heureuse métamorphose et donne à la noble capitale de l'élegance, ce que des grands seigneurs anglais, le duc de Devonshire par exemple, ont pu se procurer, il nous faut voir les choses telles qu'elles sont et vous les décrire.

Après avoir franchi les deux cours d'honneur dont la surface pavée ne provoque nulle curiosité, nous entrons dans la galerie Vitre que s'éleva, en 1829, sur les ruines des ignobles galeries de Bois, appelées un moment : le camp des Tartares. La galerie d'Orléans est, en hiver, une amusante promenade. On passe entre une double file de boutiques dont le gaz fait étinceler les dorures et flamber les glaces, et on joint d'une température adoucie par la présence d'une fonte un peu trop compacte. Le charnant abri, où se donnent habituellement rendez-vous les provinciaux et les étrangers, est très-frequent pendant le jour par les artistes appartenant aux théâtres du voisinage. Le soir, il est envahi par cette nombreuse population qui dans chez Vélour ou même dans les restaurants à 2 fr. Là chacun cherche sinon à l'aise du moins en sécurité. Le Russe y condait le Provencal, le Gascon y lorgne l'Anglais, etc. On entend parler à la fois tous les idiomes de la terre et de la France. Quant à véritable Parisien, au Parisien de sang et d'armes, s'il est là, il est de passage et ne séjourne pas.

Les galeries de Bois, que la somptueuse galerie d'Orléans efface dans la mesure de notre génération, ont laissé trop de souvenirs à nos pères, pour qu'ils les oubliaient complètement. Aux uns, à ceux dont le jeune âge ne fut point exempt de faiblesses, elles rappellent ces nombreux boutiques de marchandes de modes, devant lesquelles les deux sexes échangeaient, à chaque pas, de sympathiques oŷillades; aux autres, à ceux qui nourrirent au dépit de toutes les séductions du lieu, le pur amour des lettres, elles rappellent les étalages de librairie, où chacun pouvait feuilleter librement le poème, le roman ou le pamphlet du jour; à tous elles rappellent une époque d'abandon, de licence et de volupté. Quand un colon russe demandait, en entrant à Paris, le chemin du Palais-Royal; quand un officier prussien pénétrait à cheval jusque sous les péristyles, c'était, je le crains, pour arriver plus vite à ces galeries des longtongs voilés à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. La construction de la galerie Vitre ne fut pas seulement une œuvre de luxe; elle fut une œuvre morale. La débâcle, autrefois accroupie dans tous les angles du camp des Tartares, n'oserait plus reparaitre au milieu de ces clarités et de ces magnificences.

Au reste, nous devons le dire, pour se faire tout à fait juधिक et virginal, le Palais-Royal a besoin d'une forte résolution. Aucun diable n'aura plus de peine à devenir ermite, car à toutes les époques il a pêché. Depuis que le récent y eut établi le théâtre de ses orgies, depuis qu'il y eut célébré ses fêtes d'Alcan et ses fêtes des Phélagians, depuis que l'impudubois eut réné avec madame de Tencin, il perdit toute vergogne. Les filles pullulèrent et installèrent leur triste musique, et Dieuze y ramba son bonnet. La restauration et la révolution en chassant les Vénus du bas et les jonneurs; mais tout qu'on ait pu faire, on n'a trouvé encore ni Calous, ni rosiers. Sous les péristyles Valois et Montpensier, des hommes inconnus nous regardent encore des mois étrangers qui font rougir. Le petit théâtre d'à côté a aussi, dit-on, des allures nées qui pourraient faire croire que le nouveau converti à encore quelquefois de mauvaises pensées.

En sortant de la galerie d'Orléans, nous embrassons le jardin dans toute son étendue, et nous en découvrons le plan comme s'il était dessiné sur une feuille de papier.

Rien n'est plus simple. Un vaste parallélogramme avec un bassin de 21 mètres de diamètre environ au centre, avec deux pelouses ornées de plates-bandes et de grilles à chaque extrémité, avec plusieurs lignes de sycamores fort jeunes encore à droite et à gauche, voilà le fameux jardin du Palais-Royal. Il n'est pas de renfler du Marais qui ne puisse se procurer, dans un moindre proportion, un dessin aussi savant et aussi pittoresque. Le premier jardinier venu vous arranger cela aussi bien que Kout ou le Neïre. Le premier des deux gazons que nous abordons, celui du midi, est égayé de trois statues dont l'une est une Diane à la biche, en bronze, toute noire et toute érodée d'avoir aussi peu d'agréments physiques. L'arrière d'Empédocle, apparemment pour ne point manquer de fidèles à l'berger du mont Latmos, tourne élastement le dos à un jeune homme sans aucune espèce de costume. Derrière une statue de marbre blanc sur une simple borne de granit, est braqué le canon-horloge du Palais-Royal. Personne, en Europe, n'a connus qu'un peu avant midi, lorsque le soleil rayonne dans le ciel, un groupe de badauds se forme dans ce lieu et autour

de cette pacifique pièce d'artillerie. Partira-t-il ou ne partira-t-il pas ? Est-il midi ou n'est-il pas midi ? *That is the question*, il arrive fort souvent que le canon ne fait pas explosion, mais lorsqu'il se décide à parler, il dit un gros incensure. Les astronomes vous expliquent pourquoi cette bruyante horloge ne peut pas être exacte.

Passons, en remarquant que ce jeu de la poudre avec le soleil renferme le rassurant symbole de la paix actuelle. Un canon sur une borne de granit!

Nous avons, au début, bûtri le bassin du Palais-Royal de l'épithète la plus dure, nous l'avons appelé immonde. Hélas ! il n'est justice que trop bien ce vicieux adjectif. A l'explosion du jour où le jet d'eau lance dans les airs sa gerbe irisée, il est toujours entouré des plus indignes objets. Si quelque Narcisse se penche sur ce miroir pour y contempler ses traits, il recule d'horreur en n'apercevant dans le limpide cristal qu'une effroyable vase mêlée d'herbes, de feuilles et de papier. Le chien qui tombe dans cet égout en sort couvert de limon, comme s'il venait de chasser le canard sauvage au fond de quelque marais; Nous demandons l'assainissement du bassin du Palais-Royal; nous le demandons au nom de la santé publique et de l'honneur national.

A la suite du second et dernier parallélogramme de verdure qui ne renferme rien de remarquable nous nous trouvons dans une large avenue bornée au midi par la pelouse; au nord, par la café de la Rotonde; à l'est et à l'ouest, par deux lignes de sycamores. Ce lieu partage avec la galerie Vitre, l'honneur d'être un point de rendez-vous connu du monde entier; mais il possède bien d'autres privilèges; c'est là que les politiques sans foyr viennent lire leur journal, c'est là que les bonnes d'enfants et les nourrices viennent causer de leurs affaires. Dans les beaux jours, une légion de tailleurs blancs et de bonnets villageois occupe les chaises et produit un bourdonnement d'abeilles. Le plus souvent, dans ces conversations bruyantes, on ne traite que la question des gages; mais si le verre devient plus doux, si la tête se penche, si les yeux se baissent, c'est qu'on aborde le grand chapitre, le chapitre du cœur. Au milieu des confidences de bonnes, quelques rares manans passent et repassent survillant leurs chères espérances. Nous ne dirons rien des enfants du Palais-Royal, parce qu'ils ont généralement peu de grâce et de beauté. Nous ne savons s'il se fait un trafic aux portes, et si on ne laisse entrer que les *industrialisés* les moins heureusement dotés, mais il est certain qu'une certaine plus grave est la destination superbe des Tuileries au moyeu de l'axeomburg, c'est de la plate zaminerie. Un de nous a mais nous a assuré que la plupart des enfants répandus dans le jardin appartiennent aux industriels du palais, aux habitants des divers étages de la grande maison; mais nous regardons cette assertion comme une calomnie. Il est impossible qu'un sol si riche et si magnifique produise d'aussi ingrates moissons.

Quoi qu'il en soit, l'allée de la Rotonde est la plus chère de toutes aux observateurs. Il est doux, lorsqu'on a diné dans quelque-n de ces beaux restaurants qui nous entourent, aux Frères Provencaux ou chez Vélour, lorsqu'on a pris une glace au café de Foy, au café Lemblin, au café Corazza ou au pavillon de la Baix, de s'asseoir devant cette grille à hauteur d'appui, et de regarder s'écouler le torrent de la foule. La tête droite et les mains sur les genoux, comme un dieu d'Egypte, on assiste du fond de sa bêtitude aux perpétuelles agitations d'entraî.

Les deux allées de sycamores qui traversent le jardin dans toute sa longueur, ont chacune quelques traits distinctifs. C'est dans l'allée de la galerie Valois que s'échappent les enfants échappés au cercle étroit de la fontaine; c'est aussi là que se promènent au printemps les artistes dramatiques sans emploi. Là viennent faire grève les Agamemnon ou les Buridin de province. Dans quel département, dans quel climat, sous le ciel de quel théâtre porteront-ils leur sceptre ou leur poignard? Peront-ils pleurer le Mili ou rire le Nord? Questions pleines d'angoisses, que les directeurs de spectacle tranchent ordinairement avec des chiffres, laissant peu de marge au libre arbitre de ces messieurs.

Dans l'allée Montpensier, se retirent de préférence les quelques promoteurs égarés de ce jardin, les couples attirés par la vieille réputation du café de Foy. En été, durant les chaleurs, on dressa des tables entre ces marronniers, et la scène s'anime. Ces plateaux chargés de sorbets et de glaces, ces vivants encriers sous les feuillages, tout cela rappelle un monument des cafés de Venise ou de Naples.

Le Perron, qui ouvre son étroite issue à un Deuve de passants, est entouré de curiosités de plusieurs genres. Au-dessous se trouve un fameux cercle littéraire accompagné d'un dentiste et d'un pédicure. A droite, sous le péristyle Valois, derrière les colonnes barbares d'arliches, vous rencontrez le sédiment étalage de Corelet, le rival de Chevet, qui demeure à l'autre extrémité du Palais-Royal. Corelet et Chevet! deux grands noms, deux illustres noms bien chers à ceux d'entre les Parisiens qui ont adopté la devise de Brillat-Savarin, et qui sont convaincus avec cet aimable gournaud que la table est le seul endroit où l'on ne s'enrême jamais. Quoi qu'il en soit, si l'un des plus piquants aphorismes de l'auteur de *la Physiologie du goût* est fondé; si la destinee des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent, Corelet et son confrère ont mérité deux couronnes, car ils font tout ce qu'ils peuvent pour que la France se nourrisse bien.

A gauche du Perron, sous le péristyle Montpensier, se dresse un des plus amusants théâtres de Paris, le théâtre du Palais-Royal, ouvert pour la première fois le 6 juin 1871, sous les auspices de MM. Dornuvel et Charles-Pirson. Nous ne devons point faire l'histoire de l'ancien théâtre Montpensier, égayée tout à tour ou à la fois par MM. Sainville, Lévassor, Arcland, Bayet, etc., et par la Sidiphie Armou du XIX<sup>e</sup> siècle, Vézère de Bézy. Nous nous bornons à dire que les quenes du théâtre Montpensier sont parfois plus formidables que celles du Théâtre-Français.

Le Palais-Royal renferme encore plusieurs spectacles at-

travants. Nous signalerons particulièrement les représentations de M. Robert Houlin, qui joint aux qualités d'un ingénieux mécanicien, une rare agilité de doigts et une imagination toujours en travail. L'entraîneur Philippe était un habile homme, mais il nous semble que M. Robert Houlin l'a surpassé et qu'en fait de sorcelleries, il est un mandarin de première classe.

Nous n'avons pas épuisé, il s'en faut beaucoup, mais nous avons suffisamment ôlénué notre sujet pour nous croire autorisés à conclure. Triste conclusion! Comme jardin, le Palais-Royal n'existe plus; comme asile du plus beau commerce de Paris, il s'en va. Bien que renfermant dans son sein de nombreux éléments de prospérité; bien que soutenu par une populaire popularité et par d'autres bonnes habitudes; bien que placé dans une situation admirable, il s'effaîsse sur lui-même comme un vieillard à l'époque de la sénescence. Pourquoi cela?

On a curieusement recherché les causes de la ruine du Palais-Royal. On l'attribue à la fuite de ces myrtilles fardées qui mouillaient autrefois les galeries; à la chute des maisons de jeu, à l'attraction magnétique, à la force centrifuge qui précipite Paris vers Batignolles, à mille autres motifs encore. Nous admettons toutes ces raisons, mais à nos yeux il en existe une plus forte et plus décisive dont on n'a point parlé. Le Palais-Royal a été tué par le voisinage des grandes et petites messageries. C'est à travers la rue Notre-Dame-des-Victoires, la rue Coq-Héron, et le passage Véro-Dodat qu'a soufflé le vent mortel. Voyant que toutes les copierettes, que tous les sourires du Palais-Royal s'adressaient aux étrangers et aux provinciaux; voyant que tout était sacrifié à la rage de plaire à l'Europe; qu'il n'y avait plus d'agaceries pour lui; que ces restaurants, que ces cafés, que ces bijouteries, que ces changeurs, que ces tailleurs à prix fixe, que ces modistes, que ces peintres en miniature ne travaillaient plus pour lui, le Parisien, indigné et jaloux, se refira en indignité légèrement le mot de Scipion, et en disant : « Ingrate patrie, tu n'auras pas... moi toi ! »

Le Palais-Royal se serait consolé peut-être de cette rupture; mais il arriva que les provinciaux et les étrangers, troupeau avide de nouveautés et aussi troupeau routinier, *s'excusés* préns, s'attachèrent à la poursuite des indigènes, et commencèrent bientôt à déserte le Palais-Royal.

Il en résulta qu'une foule de boutiques devinrent vacantes et qu'un grand nombre de marchands firent de mauvaises affaires. Aujourd'hui la plainte est générale, et si l'on n'emploie un remède héroïque, tout ce monde, qui vit dans le Palais-Royal sortira par ses cent quatre-vingts arcades ouvertes et portera ses pitinés ailleurs.

Mais, quoi qu'il arrive, le Palais-Royal ne mourra pas sans postérité; il nous laissera un héritier plein d'avenir, un héritier doté de toutes les grâces et de toutes les séductions de la jeunesse, un héritier plus beau et plus passionné mille fois qu'il ne le fut jamais lui-même... Cet héritier... vous l'avez nommé : c'est le boulevard.

## La branche de Baphuë.

II.

(Suite. — Voir p. 316.)

La maison du docteur James B....., l'un des médecins officiels de Bârges, était située sur la gauche du village auprès de la chapelle. C'était le quartier général de tout ce qui était jeune, de tout ce qui aimait le mouvement, c'était de là que partait le mot d'ordre pour les promenades du matin comme pour les réunions du soir.

Avec l'instinct, l'homme d'esprit, médecin habile, James s'était déclaré l'ami personnel et le plus acharné du spleen, et nul n'en était allé plus s'enrolait à sa suite. Ainsi le mouvement, la distraction, le promenade, formaient la base de toutes ses prescriptions.

« Docteur, je suis malade, je ne sais ce que j'ai ?

— C'est de l'ennui, promenez-vous.

— Docteur, je ne puis marcher.

— Montez à cheval.

— Docteur, le cheval me fatigue.

— Prenez des porteurs; mais sortez, ne restez pas chez vous, il y a dans l'air de la montagne vingt santé comme celle que vous avez perdue. »

Et le docteur donnait l'exemple. C'était d'ailleurs un guide expert et intrépide, il avait été, partout, il connaissait tous les chevaux du village, et tous les sentiers de la montagne. Son service terminé, ses consultations données, il montait à cheval et partait au hasard, entraînant un escadron de patients qui le ramenaient joyeux et valides.

Désert et sérieux avec les gens graves, fon avec les fous, il était de tous les écotés, dessuait avec les peintres, herborisait avec les botanistes et, avec les gens qui savaient écouter, il contait à merveille.

Une pièce de l'appartement du docteur, transformée en atelier, servait de refuge aux infimes dans les mauvais jours, lorsque la nébée couvrait les cimes avoisinantes ou lorsque le brouillard s'abaissait sur la vallée.

Le pastel était alors en grande faveur, et les murs de l'atelier étaient tapissés de portraits. Un Arabe, sergent dans les zouaves, qui une blessure grave avait amené à l'hôpital de Bârges, y fleurait à quatre ou cinq exemplaires; puis c'était un guide, un vétérinaire de la garnison, un vieux pasteur de la vallée, de jeunes montagnards en gris-bleu et en bleu-rouge, et en fin la cuisinière de madame B..... que l'un des habitués de l'atelier avait décorée d'un bonnet de poivre, d'une paire de-pantoufles rouges, de deux bufflories croisées et d'une queue couronnée d'un usage de linée.

Dans un coin, le docteur lisait ses journaux et sa correspondance, dans un autre coin, quelque profane, inhabile à manier le crayon, faisait une lecture à haute voix, pendant que

adepes du pastel travaillaient silencieusement autour de maîtresse du loiz.

« Messieurs, dit un matin le docteur en rentrant de sa tournée médicale, je vous annonce un *nouveau*, comme on lit au collège, et, là, l'espère, un joyeux compagnon digne de nous; ce sera un explorateur infaillible et dans peu de temps le cavalier obligé de toutes nos promesses.

— A merveille! docteur, répondit l'un des assistants, le capitaine du génie Paul S....., une telle acquisition sera pour vous une bonne fortune.....

— Oh! oh! capitaine, pas tout à fait; je crains au contraire, si vous n'y prenez garde, que vous ne trouviez en lui un rival sérieux.....

— Comment cela? fit le capitaine.

— Une rivalité! dit le lecteur ordinaire, ce sera amusant, nous jugerons les coups.

— Vous en aurez tout le loisir, mon cher Albert, reparti le docteur, car je vous crois dévoré à tout jamais, par le *nouveau*, de votre emploi de jeune premier dans notre troupe de charades.

— Vrai Dieu! mais il faut nous armer, nous léguer, nous coaliser, dit un troisième, le capitaine Lucien L.....

— Vous, Lucien, répondit le docteur, croyez-moi, soyez neutre, ou mieux, soyez du parti du survenant, vous aurez besoin de sa protection.

— Mais quel est donc ce puissant personnage? demanda madame B.....

— Ma bonne amie, c'est un charmant matruis végét, un jeune médecin de vingt-six ans, qui te brisera tes pastels, qui mettra tout en désordre ici les jours de charade, et qui sera des moustaches aux portraits de la cuisinière, comme Albert.

— Mais pourquoi sera-t-il mon rival? dit le capitaine Paul.

— Pourquoi sera-t-il mon protecteur? dit le capitaine Lucien.

— Il peut être votre protecteur, Lucien, parce qu'il est le frère d'une jeune personne de qui vous paraissiez vivement épris. Vous savez ce que je veux dire?

— En vérité! dit Lucien; messieurs, je vous abandonne, et je passe à l'ennemi.

— Capitaine! s'écria Albert, c'est une indignité, je ferai des moustaches à toutes vos études!

— Albert, repart le docteur, il est toujours d'une sage politique de savoir partager à propos le terrain qu'on occupe. Edouard, mon jeune ami, est de votre âge, il n'est pas moins espérante que vous; vous ne serez plus seul à descendre les pics à cheval sur un bâton ferré, ou bien à traverser follement la neige le lac d'Enfer. Groyez-moi, partagez avec lui l'honneur de remplir le premier rôle dans nos charades; mieux vaut régner à deux que ne pas régner du tout.

— Le voilà, dit Albert.

— Et moi? demanda le capitaine Paul.

— Vous, mon ami, répondit le docteur, d'un air paternel, j'ai grand peur que vous ne soyez la victime; mais heureusement, vous n'en êtes qu'un prétexte, vous pouvez encore vous retirer avec les honneurs de la guerre; cela passera pour une reconnaissance.

— Mais parlez donc! s'écria Paul, de l'air du monde le plus plaisant, ce petit docteur aurait-il l'audace.....

— Que voulez-vous? le hasard est un grand traitre. Il vous réunit là-bas, sur la route de Pierrefitte, une jeune fille, à qui j'avais dit d'aller dessiner le pont d'Enfer, et un jeune homme qui voyageait à l'aventure et qui était descendu là pour dormir. On s'est trouvé face à face, il a bien fallu faire connaissance, et le fameux hercier dont vous savez quelque chose, s'est présenté fort à point. Il fallait selon l'usage, y placer un souvenir du pont d'Enfer; mais voyez jusqu'où vont les perdités du hasard: il n'y avait à lui qu'une fleur, et cette fleur, une pervenche, était de l'autre côté du gîte.

— Une pervenche! s'écria un client du docteur, secrétaire intime d'un célèbre banquier israélite, et botaniste passionné, une pervenche! mais c'est une rareté! quoi, il y a une pervenche au pont d'Enfer?

— Et une grande, dit le docteur; elle y était, elle n'y est plus.

— *Vinea major*, famille des apoeynés, botaniquement parlant, dit le secrétaire.

— Eh bien? dit Lucien.

— Eh bien, notre jeune fou traversa le gîte en deux bonds, se mit dans l'eau jusqu'aux genoux, enleva la pervenche, et la rapporta triomphant.

— Bravo! lit Albert, Lucien et madame B.....

— Allons donc, docteur, dit le capitaine, vous croyez que la sèvre Castillane aura fait attention à une pareille bravade?

— Hélas! capitaine, cela ne m'étonnerait pas.

— Oh! docteur, prétendez-vous faire de votre ami le Pygmalion de notre belle statue.

— Pourquoi pas? dit James.

— La fille du général don Sébastien Gurra, continua le capitaine, n'a rien de cette douce langueur, de cette amoureuse allure des femmes espagnoles; son cœur est hardi, ses sentiments sont élevés comme ceux d'une fille du Cid. Il faut pour être aimé d'elle, si elle doit aimer un jour, être soldat comme son père, être grave, sérieux, roide comme un noble de Castille; il faut de grands mots bien sonores, de grands sentiments et de grandes actions. Le beau moyen, vraiment, qu'une pervenche conquisse au delà d'un torrent de vingt pieds, avec de l'eau jusqu'au genou!

— Vous êtes jaloux, mon cher capitaine, dit le docteur, de n'avoir pu faire admettre dans le fameux album qu'un triste œillet mignardise enfilée dans la moindre peigne sur le plateau du *Sipha*; ceci convenu, j'affirme que votre belle inhumaine peut être aussi sensible à l'acte d'intripidité ébourdée par lequel on franchit un torrent qui entraîne des quartiers de rochers, qu'à une grande action conduite avec le sang-froid stratégique, et puis.....

— Et puis, interrompit Albert, le hasard est un grand original qui a toujours été favorable aux docteurs.

— Merci! lit James en s'inclinant.

— Je ne parle pas pour vous, reprit Albert, vous êtes plus étonnant encore que le hasard.

— Moi, prononga le secrétaire botaniste, je fais grand cas de la *vinca major*; botaniquement parlant, elle est rare dans les Pyrénées, ensuite c'est l'emblème du premier amour; tandis que le *dianthus moschatas*, vulgairement appelé mignardise, l'emblème de l'enfance, se rencontre partout.

— Tu quoque? dit Paul du ton de l'effilcation la plus profonde.

— Ensuite, mon cher, ajouta Lucien, vous n'avez eue que la peine de vous baisser; avouez que le jeune docteur y a mis un peu plus du sien.

— Petit audacieux! s'écria Paul en riant.

— Eh bien, capitaine? demanda madame B.....

— Mon siège est fait, je ne recule pas; c'est maintenant une question d'amour-propre; deux systèmes sont en présence, messieurs, vous serez juges.

— Les amis seront loyales! demanda le docteur.

— Nous agréons au grand jour.

— Point de jalousie, point de haine!

— Nous sommes concurrents et non pas ennemis.

— J'accueille pour Edouard, messieurs, continua James, et je vous demande le secret, même avec lui.

— C'est convenu.....

La servante vint appeler le docteur.

« Une *vinca major*! murmura le botaniste, je lui demanderai si l'attaché la tige.»

Le docteur rentra conduisant notre jeune voyageur du pont d'Enfer.

« Ma bonne amie, dit-il, messieurs, je vous présente le docteur Edouard Colleville.»

## III.

Le docteur James avait prédit les destinées d'Edouard, il eut en peu de temps un véritable succès dans la petite colonie de Barèges. Il n'y avait pas une cavalcade dont il ne fit partie, pas une ascension où il ne fut des premiers. Il devint le héros de la charade et lit pâlir l'astre jusqu'à victoire d'Albert. Il herborisait avec le secrétaire intime, il faisait de la minéralogie avec le capitaine Lucien, il travaillait avec Albert, et dessinait à sa manière, dans l'atelier de madame B....., de petites maisons et de petits bonshommes.

Edouard fut désormais de toutes les excursions de la famille espagnole; il avait supplante Esteban dans le droit de porter le fameux album; il était le collecteur et le préparateur en titre des fleurs du mémorial; aussi devions-nous dire qu'un lien d'herbe, comme dans le principe, un dépit desintérés des plus ordinaires de la flore des Pyrénées, l'album devint un herbier véritable, riche de saps à peine connus dont la découverte faisait le désespoir du secrétaire intime.

Bien qu'il y eût entre la belle Espagnole et mademoiselle Eugénie Colleville, la sœur d'Edouard, une entière opposition de caractère, on peut-être même à cause de cette opposition, il régna bientôt entre les deux jeunes filles une étroite intimité. Nous n'oserions pas affirmer que l'esprit distingué d'Eugénie, cette grâce naive qui se liait dans toute sa personne, aient eu quelque influence sur le caractère majestueux et digne de Carlot, mais cependant il en était des deux amies comme de deux couleurs opposées qui, au point de contact, semblent se confondre et se nuancer l'une par l'autre.

Le général était souvent retenu au logis par les soins qu'il devait à sa santé. Madame Colleville ne sortait jamais du village, l'escorte des deux jeunes filles était confiée au dévouement fraternel d'Edouard, à la prudence éprouvée du capitaine Lucien, et d'ailleurs Esteban et Charlet étaient toujours de l'arrière-garde. On parcourait de la sorte, presque chaque jour, tous les environs de Barèges. Les jeunes filles, au premier regard, montaient les deux jolis chevaux aragonais, Carlot silencieuse, Eugénie riant et chantant; puis venait Edouard et Lucien, l'un fou, l'autre grave et tous deux amoureux; enfin le guide et le domestique. On mettait pied à terre, on s'engageait dans les petits sentiers de la montagne. Lucien offrait son bras à Eugénie, Edouard prenait celui de l'Espagnole et s'épaulait en vains efforts pour lui faire partager cet enthousiasme, ces poétiques dans que donne l'air pur des lieux élevés, et l'aspect magique des sublimes créations de la nature.

Ce n'est pas à dire que la fille du général fut toujours présente, dédaigneuse même, comme au pied du pont d'Enfer; le docteur James l'avait bien jugée en lui reconnaissant un sentiment de juste appréciation de tous les actes qui s'élevaient au-dessus des faibesses de l'existence mondaine. Elle ne savait pas rire et elle souriait à peine aux salices où Edouard mettait le plus de verve, mais ce qu'elle avait compris, ce qu'elle n'avait pas oublié un instant, c'était l'acte d'intripidité du jeune homme, et à ce titre la pervenche obtenait une certaine préférence sur les autres fleurs de l'herbier. Accepter Edouard pour son cavalier ne pouvait être non plus de sa part un acte irréflecté; elle savait avoir auprès d'elle un frère, un ami dévoué, d'un courage égal au sien; elle ne pensait pas que ce pût être un amour.

Le pic de Bergons, qui s'élevait sur la gauche de la route de Barèges à Luz, était le seul des points avoisinants Barèges qu'Edouard n'eût point visité. L'atelier du docteur James avait résolu de s'y porter en masse; mais don Sébastien avait témoigné le désir d'être de la partie, et il avait fallu attendre que ses conseils, — James et Edouard, — lui permissent les fatigues, d'ailleurs minimes, de cette ascension qui peut se faire entièrement à cheval. La promenade projetée devait donc avoir le caractère d'une fête, puisqu'elle allait constater le réta-

bissement du général. James, voulant que la réjouissance fut complète, proposait d'emmener un violon et d'organiser un quadrille sur le plateau de cent mètres carrés qui couronne le pic. Pour le botaniste c'était mieux qu'une fête, c'était une question de science; il avait cru voir à une première visite, interrompre fort mal à propos par un gros nuage, une variété de la *soldanella montana* qu'il n'avait rencontrée nulle autre part, et qui s'y proposait de rechercher avec le plus grand soin.

Enfin arriva le jour désigné; une cavalcade nombreuse, dont le noyau était composé de nos connaissances de l'atelier, se rassembla lentement devant la maison du docteur James, et s'ébranla en désordre. Parmi les dames, étaient madame B....., Carlot, Eugénie; parmi les cavaliers, Lucien, le capitaine Paul, le docteur James, Edouard et le général. L'avant-garde, commandée par Albert, investi des fonctions de fourrier, et composée d'Esteban, de Charlet et de deux autres guides, était partie une heure auparavant avec des provisions.

Le botaniste avait pris la tête, piquant et fomentant son cheval et se maudissant de s'être levé trop tard pour faire partie de l'avant-garde. Il frémissait en songeant à la présence, sur le plateau, de cette troupe inoffensive, bêtes et hommes. Il voyait en imagination les chevaux, les guides et ce jeune fou d'Albert, piétant au hasard sur cet espace découvert, sans que personne prit garde à lui ménager sa découverte — et Et ce ne sera pas faute, se disait-il, d'avoir prévenu Albert; je lui en ai certes assez nettement défilé le caractère: — Fleur violet pourpre; calice monophylle persistant, quinquelobe; corolle gamopétale à limbe élargi; un ovaire supérieur; capsule microchaire; périsperme charnu; feuilles radicales en rein; tige de 5 à 6 pouces. — C'est cependant bien précis! Elle était au sud-est du plateau, du côté de la route de Gavarnie, au pied d'une roche de couleur grise. Dieu veuille qu'il s'en souvienne!

Edouard et Lucien suivaient à pied, poussant en avant leurs chevaux, et tenant en main ceux des deux amis. Paul travaillait à la conquête du général en causant stratégie; et le docteur James courait sur les flancs de la colonne, stimulant les uns ou calmant l'ardeur des autres.

A cent mètres du sommet, le secrétaire intime perdait patience; il se cinquante mètres, il mourait d'inquiétude; à trente mètres, il se prit à hurler Albert.

« Ho! lit-il, l'avez-vous aperçue? »

— Qui? répondit Albert.

— Ma plante, ma prinulecée, ma *soldanella montana*?

— Ah! parlez! lit Albert, d'un air de triomphe.

— Eh bien!

— Eh bien! je n'y ai pas pensé du tout.

— Malleureux! dit le botaniste en mettant pied à terre.

— Et comment voulez-vous que je la trouve, reprit Albert; nos hommes sont couchés dessus.

« Les misérables! » s'écria le secrétaire intime. Et pendant que son cheval prenait seul et patiemment le chemin frayé, il voulait gravir par la ligne droite. S'aidant des pieds et des mains, s'accrochant aux roches et aux herbes, glissant, tombant et roulant, il arriva enfin sur le plateau, mais le dernier, et courut tout haletant à la recherche de son trésor.

Le panorama de montagnes qu'on découvre du sommet du pic de Bergons, est l'un des plus majestueusement pittoresques de toute la chaîne des Pyrénées. Le pic, dont la forme est celle d'un cône à peu près régulier, s'élève presque seul au centre d'un hémicycle immense.

À l'extrême droite est la jolie vallée de Luz, séparée de la vallée de Cauterets par une muraille de montagnes grises et arides, au pied de laquelle le petit village, chef-lieu du canton, se dessine comme une étoile d'ardoise.

À l'extrême gauche s'élevait les blanches aiguilles du pic de Néouville (vieille neige), le pic d'Escoubats, les montagnes qui dominent la vallée d'Héas; puis, dans le fond, le Marboré, immense muraille qu'on dirait, de loin, bâtie par la main des hommes, tant elle est régulière; et au milieu de laquelle s'ouvre cette brèche de trois cents pieds en carré que le preux Roland pratiqua, dit-on, en deux coups de sa vaillante épée.

Au-dessous du Marboré, le fameux cirque de Gavarnie, avec sa cascade de deux cents pieds de chute, laquelle, du sommet de Bergons, à sept lieues de distance, ressemble à un filon d'argent. Enfin sur la droite, reliant le Marboré à la vallée de Luz, une longue suite de montagnes qu'on appelle les ardoises du Vignemale.

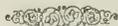
Dans l'intérieur de l'hémicycle, serpente, le long d'un gavage sombre et profond, la route qui mène à Gavarnie; puis on distingue Héas, sa chapelle, dédiée à la Vierge, et cette vallée qu'on nomme le Chaos, dans laquelle gisent un désordre d'immenses débris de roche arrachés des montagnes voisines à l'époque sans doute où les Titans, entassés Ossa sur Pélion et Pyrène sur Apennin, assaillaient, à coups de montagnes, Saturne retranché dans le ciel.

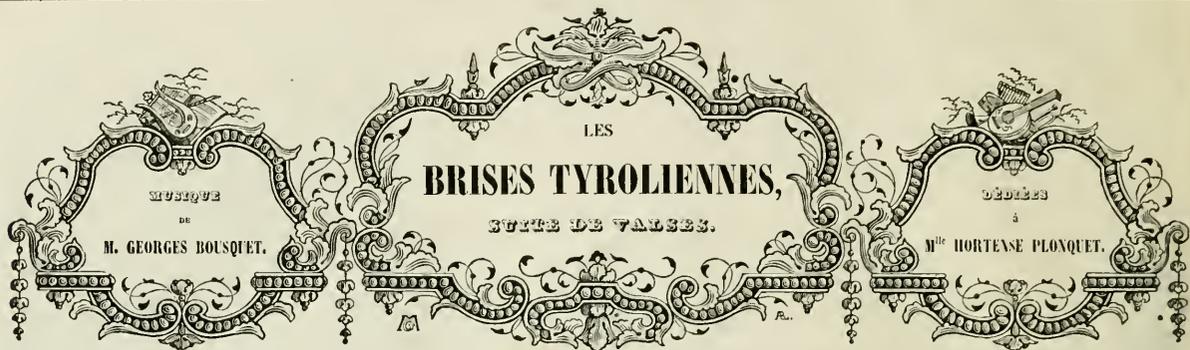
Edouard et Carlot se placèrent à l'extrémité du plateau, sur une roche qui en formait le point culminant. L'Espagnole était appuyée sur le bras du jeune homme; pour la première fois, elle semblait émue de ce spectacle immense, son regard brillait, une vive rougeur colorait son visage; le feu sacré animait enfin la belle statue.

« Voyez-vous, disait Edouard, ce champ clos magnifique, voyez-vous ces héros, ces paladins dont nos poètes ont parlé? Ils s'avancent l'épée au poing, escaladant les roches et les hautes montagnes; à leur tête marche le redoutable Roland; le Marboré s'ouvre pour leur livrer passage; ils s'abattent sur l'Espagne; et là-bas les attendent Bernard del Carpio, les chevaliers de Castille, et la vallée sinistre de Roncevaux!

A. GERMOND DE LAVIGNÉ.

(La suite au prochain numéro.)





*Allegro vivo.*

1. *Piano.* *ff* *ff* *cres.*

2. *f ff* *f ff* *f ff* *f ff* *ff* *ff* *P* *FIN.*

3. *p* *ff* *p* *cres.* *FIN.*

Detailed description of the musical score: The page contains three numbered pieces of music, each with a piano and right-hand part. Piece 1 is in 4/4 time, marked 'Allegro vivo' and 'Piano'. It features dynamic markings of *ff* and *cres.*. Piece 2 is in 3/4 time, marked *f ff* and *ff*. It includes first and second endings, with the first ending marked *ff* and the second ending marked *ff* and *P*. Piece 3 is in 4/4 time, marked *p* and *ff*. It also includes first and second endings, with the first ending marked *ff* and the second ending marked *ff*. The score concludes with 'FIN.' at the end of the third piece.

This page contains six sections of musical notation for piano, numbered 4 through 6. Each section consists of a grand staff with a treble and bass clef. Section 4 is in 3/4 time and features dynamics such as *ff*, *p*, and *f*. Section 5 is in 3/4 time and includes *p* and *cres.* markings. Section 6 is in 3/4 time and uses *f* and *fz* dynamics. The notation includes various rhythmic patterns, including triplets and sixteenth-note runs. The page concludes with a *loco.* section and a final *FIN.* marking. The publisher's name, Procédés d'S. DUVYERGER, is printed at the bottom right.

Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE DE L'ANNÉE 1845.

Sciences médicales.

Anatomie et physiologie. — M. Magendie, rapporteur de la commission d'hygiène, nommée par le ministre de la guerre... Étude comparative de la salive parotidienne et de la salive mixte du cheval...

Du cœur; de sa structure et de ses mouvements, par M. Parnclappe. — L'auteur, qui a présenté son travail au concours de physiologie expérimentale, indique ce qu'il y a de nouveau dans les résultats auxquels il est arrivé...

Recherches sur l'état du sang dans les maladies endémiques de l'Algérie, par MM. Léonard et Foley. — La fibrine, les globules et les matériaux solides du sérum conservent leur chimie physiologique dans les fièvres intermittentes simples...

Étude de la conformation du cœur, dans un assez grand nombre d'espèces animales, a conduit l'auteur à reconnaître que le rôle actif des appareils valvulaires prédominant chez l'homme se restreint graduellement à mesure qu'on descend l'échelle des vertébrés...

Développement des os. — MM. Brullé et Huguency se sont livrés à des expériences ayant pour but d'éclaircir cette question si intéressante et qui depuis quelques années est un objet d'étude et de controverse.

Les os se développent en diamètre par le dépôt de parties nouvelles à la face externe, comme l'ont observé Duhamel et M. Flourens; l'accroissement en longueur se fait par le dépôt de parties nouvelles aux extrémités, ainsi que l'a démontré ce dernier observateur.

MM. Brullé et Huguency ont encore observé qu'arrivés à l'âge adulte, les os deviennent moins aptes à se colorer sous l'influence de la garance, par exemple.

MM. Brullé et Huguency ont encore observé qu'arrivés à l'âge adulte, les os deviennent moins aptes à se colorer sous l'influence de la garance, par exemple.

Dans une note communiquée le 8 décembre à l'Académie, le savant secrétaire fait observer que dans ses Recherches sur le développement des os, 1842, il avait dit positivement qu'à une certaine époque les os cessent de croître et qu'après cesse en même temps la rénovation rapide de leur substance.

Neufs du péritoine. — M. Pappenheim, dans une lettre à M. Flourens, rappelle, à propos du mémoire de M. Bourguery sur les nerfs des membranes séreuses, qu'il a publié en 1840 une notice sur la structure du péritoine.

Le docteur en médecine, M. Bourguery a répondu à cette réclamation de l'anatomiste allemand, qu'il ignorait que des nerfs eussent été signalés dans les séreuses lorsque lui-même les y a vus et que quant à la nature de ces nerfs vu par lui, et à leur quantité, il se propose de démontrer à la commission, jusqu'à son travail, qu'il n'y a point eu d'erreur de sa part.

M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique, a recueilli pendant la dernière expédition dans les monts Aurès, de nouveaux renseignements sur une variété de la race blanche signalée sur ce point de l'Algérie par plusieurs voyageurs.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus.

M. Guyon a envoyé de nouvelles notes sur une maladie des régions tropicales, observée par lui aux Antilles et dans ces derniers temps en Afrique. Cette maladie consiste dans une affection de la muqueuse du gros intestin dont une portion plus ou moins considérable se détache et est rejetée quelquefois sous forme de tube.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus.

Ces hommes blancs sont disséminés dans les tribus, plus nombreux dans quelques-unes que dans d'autres. Ils sont en grand nombre dans la petite ville de Menaga, et surtout dans la tribu des Mouchkas, dont la langue offre, dit-on, quelques mots d'origine tudesque.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus.

M. Guyon a envoyé de nouvelles notes sur une maladie des régions tropicales, observée par lui aux Antilles et dans ces derniers temps en Afrique. Cette maladie consiste dans une affection de la muqueuse du gros intestin dont une portion plus ou moins considérable se détache et est rejetée quelquefois sous forme de tube.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus.

M. Guyon a envoyé de nouvelles notes sur une maladie des régions tropicales, observée par lui aux Antilles et dans ces derniers temps en Afrique. Cette maladie consiste dans une affection de la muqueuse du gros intestin dont une portion plus ou moins considérable se détache et est rejetée quelquefois sous forme de tube.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus.

M. Guyon a envoyé de nouvelles notes sur une maladie des régions tropicales, observée par lui aux Antilles et dans ces derniers temps en Afrique. Cette maladie consiste dans une affection de la muqueuse du gros intestin dont une portion plus ou moins considérable se détache et est rejetée quelquefois sous forme de tube.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus.

M. Guyon a envoyé de nouvelles notes sur une maladie des régions tropicales, observée par lui aux Antilles et dans ces derniers temps en Afrique. Cette maladie consiste dans une affection de la muqueuse du gros intestin dont une portion plus ou moins considérable se détache et est rejetée quelquefois sous forme de tube.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus.

M. Guyon a envoyé de nouvelles notes sur une maladie des régions tropicales, observée par lui aux Antilles et dans ces derniers temps en Afrique. Cette maladie consiste dans une affection de la muqueuse du gros intestin dont une portion plus ou moins considérable se détache et est rejetée quelquefois sous forme de tube.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus.

M. Guyon a envoyé de nouvelles notes sur une maladie des régions tropicales, observée par lui aux Antilles et dans ces derniers temps en Afrique. Cette maladie consiste dans une affection de la muqueuse du gros intestin dont une portion plus ou moins considérable se détache et est rejetée quelquefois sous forme de tube.

M. Bory de Saint-Vincent, à l'occasion de cette note, rappelle que dans un mémoire lu à l'Académie, il signalait, il y a quelque temps, l'existence chez certains individus des tribus de l'intérieur de l'Algérie, les cheveux blancs ou roux et les yeux bleus.

M. Guyon a envoyé de nouvelles notes sur une maladie des régions tropicales, observée par lui aux Antilles et dans ces derniers temps en Afrique. Cette maladie consiste dans une affection de la muqueuse du gros intestin dont une portion plus ou moins considérable se détache et est rejetée quelquefois sous forme de tube.

soit l'objet d'un rapport, mais nous espérons peu que nos vœux soient exaucés.

Hygiène navale. — On doit à M. Poisseuille un mémoire sur l'importante question de la ventilation des navires. L'auteur n'a pas de peine à démontrer que l'air non renouvelé qu'une navire emporte avec lui, quand il quitte un port ou régne la peste, par exemple, est la principale, sinon la seule cause du développement ultérieur de la maladie parmi l'équipage arrivé dans des contrées salubres. De tout temps, d'ailleurs, on a reconnu la nécessité de renouveler l'air dans toutes les parties du navire, et à mesure que la science a reçu des applications plus éclairées à cet égard, on a vu diminuer le scorbut et tant d'autres affections mercurielles qui ne se voient aujourd'hui que par exception.

Bulletin bibliographique.

Études sur l'Hydrothérapie, ou traitement par l'eau froide, faites pendant un voyage en Allemagne, par M. le docteur JAMES. — Paris, 1846. Gernae-Beilicr.

Le traitement par l'eau froide appliqué depuis longtemps avec mesure à certains cas pathologiques est devenu, comme on sait, entre les mains d'un cabaretier de Slesie, une méthode empirique, une soi-disant panacée. Il est assez bizarre que ce soit un marchand de vins qui ait mis en vogue l'hydrothérapie, quoi qu'il en soit, Priessnitz, le cabaretier en question, est venu à propos. L'homœopathie était morte avant son inventeur, il fallait bien que quelque chose la remplaçât pour nos voisins d'outre-Rhin, qui ne peuvent vivre sans quelque système étrange.

On ne saurait trop louer M. James de ce qu'il a fait de sa baignoire comme antrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dit-il, est parfaitement innoceent et bientôt la mode de l'hydrothérapie, devenue une fièvre, une maladie, a reçu, de quelque plaiein sans doute, le nom d'hydrophobie, tandis que les médecins qui l'avaient s'appliquent pompeusement hydrophobes. On en rencontre beaucoup dans tout le pays german et en Italie, d'ici à quelque temps nous les verrons en France; l'hydrothérapie sera bientôt à son apogée. Ce sera le moment de dire, comme autrefois Boyer, Dépêcheons-nous d'employer ce remède pendant qu'il nous en est.

On ne saurait trop louer M. James de ce qu'il a fait de sa baignoire comme antrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dit-il, est parfaitement innoceent et bientôt la mode de l'hydrothérapie, devenue une fièvre, une maladie, a reçu, de quelque plaiein sans doute, le nom d'hydrophobie, tandis que les médecins qui l'avaient s'appliquent pompeusement hydrophobes.

On ne saurait trop louer M. James de ce qu'il a fait de sa baignoire comme antrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dit-il, est parfaitement innoceent et bientôt la mode de l'hydrothérapie, devenue une fièvre, une maladie, a reçu, de quelque plaiein sans doute, le nom d'hydrophobie, tandis que les médecins qui l'avaient s'appliquent pompeusement hydrophobes.

On ne saurait trop louer M. James de ce qu'il a fait de sa baignoire comme antrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dit-il, est parfaitement innoceent et bientôt la mode de l'hydrothérapie, devenue une fièvre, une maladie, a reçu, de quelque plaiein sans doute, le nom d'hydrophobie, tandis que les médecins qui l'avaient s'appliquent pompeusement hydrophobes.

On ne saurait trop louer M. James de ce qu'il a fait de sa baignoire comme antrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dit-il, est parfaitement innoceent et bientôt la mode de l'hydrothérapie, devenue une fièvre, une maladie, a reçu, de quelque plaiein sans doute, le nom d'hydrophobie, tandis que les médecins qui l'avaient s'appliquent pompeusement hydrophobes.

On ne saurait trop louer M. James de ce qu'il a fait de sa baignoire comme antrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dit-il, est parfaitement innoceent et bientôt la mode de l'hydrothérapie, devenue une fièvre, une maladie, a reçu, de quelque plaiein sans doute, le nom d'hydrophobie, tandis que les médecins qui l'avaient s'appliquent pompeusement hydrophobes.

On ne saurait trop louer M. James de ce qu'il a fait de sa baignoire comme antrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dit-il, est parfaitement innoceent et bientôt la mode de l'hydrothérapie, devenue une fièvre, une maladie, a reçu, de quelque plaiein sans doute, le nom d'hydrophobie, tandis que les médecins qui l'avaient s'appliquent pompeusement hydrophobes.

On ne saurait trop louer M. James de ce qu'il a fait de sa baignoire comme antrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dit-il, est parfaitement innoceent et bientôt la mode de l'hydrothérapie, devenue une fièvre, une maladie, a reçu, de quelque plaiein sans doute, le nom d'hydrophobie, tandis que les médecins qui l'avaient s'appliquent pompeusement hydrophobes.

On ne saurait trop louer M. James de ce qu'il a fait de sa baignoire comme antrefois autour du baquet de Mesmer. On a donné à son traitement un nom grec, dit-il, est parfaitement innoceent et bientôt la mode de l'hydrothérapie, devenue une fièvre, une maladie, a reçu, de quelque plaiein sans doute, le nom d'hydrophobie, tandis que les médecins qui l'avaient s'appliquent pompeusement hydrophobes.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN.

9, RUE DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN, PRÈS LE BOULEVARD.



Le plus bel établissement de nouveautés créé dans la capitale, il rappelle nos riches expositions de l'industrie. — Toutes les étoffes s'y trouvent à profusion, les belles soieries de Lyon, les cottes pour bals et soirées, les châles de France et de l'Inde, les mérinos-patrilie, la toile, les organés, les meubles brochés, damas et velours de laine, les dentelles, la lingerie confectionnée, la bonneterie, la chemiserie, etc. — Les dames sont sûres d'y rencontrer les plus beaux assortiments d'étouffes en tous genres et à des prix très-modérés. Toute liberté est acquise pour l'échange et le remboursement des marchandises qui ne conviendraient pas après un nouvel examen.

**ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE**

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPÔT A PARIS, CHEZ M. FAGUËRE, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUTS LES PARFUMIERS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

5 francs la BOUTEILLE  
**SIROP DE THRIDACE**  
 Suc pur de laitue sans opium, SEUL AUTORISÉ comme le plus puissant CALMANTE de tout état nerveux, spasmes, douleurs agitations, crampes, insomnie, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie. — PHARMACIE COLBERT, passage Colbert.

Rue Richelieu, 404, vis-à-vis l'Hôtel des Princes, près le boulevard.  
**BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,**  
 Restaurant anglais à l'usage du beau monde.

**AVIS. --- CHOCOLAT MÈNIER.**

Le CHOCOLAT MÈNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prévenir le public contre cette fraude. Mon non est sur les tablettes de CHOCOLAT MÈNIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est la *fac-simile* de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MÈNIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des ingrédients que je possède dans mon usine de NOISEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

**VIN de Bordeaux GRUAUD LA ROSE**  
 DE M.  
**LE BOY SARGET SEUL DÉPÔT**  
 Chez RIVET jeune, déjà connu pour la vente des vins de Champagne MOËT et CHANDON, Boul. Poissonnière, N° 8 à Paris.

On ne trouve que dans cette maison les VÉRITABLES POUDRES de JULIEN pour le collage des vins.

LONGUEVILLE,  
 10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.  
**CHEMISES.**



M<sup>me</sup> LACOMBE, rue Boncher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

la ligne. Il résulte de cette combinaison, qu'une annonce de six lignes, insérée dans les dix journaux, ne coûte que ONZE francs.

- DROIT;
- PATRIE;
- FRANCE;
- NATION;
- VILLES ET CAMPAGNES;
- ESPRIT PUBLIC;
- ESTAFETTE;
- MESSAGER;
- REFORME;
- UNIVERS;

**COMPAGNIE DE PUBLICITÉ**  
 4, RUE VIVIENNE.  
 Les annonces dans les DIX journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de la rue Vivienne, 4, et chez MM. les toutes les opinions, coûtent 2 fr. 20, courtiers de publicité.

La Compagnie a aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION, S'adresser au siège de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les courtiers de publicité.

Librairie PAULIN, 60, rue Richelieu.

**BIBLIOTHÈQUE DE POCHE, — VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS. — 10 VOLUMES IX-18.**

**EN VENTE : TOME III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.**

**SOMMAIRE :** Particularités physiques relatives à quelques personnages célèbres. — Bizarries, habitudes et goûts singuliers de quelques personnages célèbres. — Fécondité de quelques écrivains. — Surnoms historiques. — Morts singulières de quelques personnages célèbres. — Personnages célèbres morts de chagrin, de joie, de peur, etc. — Morts de personnages célèbres causées par des accidents singuliers. — Personnages enterrés vivants. — Personnages qui ont fait leurs cercueils d'avance. — Personnages qui se sont fait passer pour morts. — Des morts prédites. — Des suicides. — Des épitaphes. — Personnages célèbres enfermés dans des cages de fer. — Évasions singulières de quelques prisonniers célèbres. — Des faux princes et de quelques imposteurs célèbres. — Des personnages mystérieux. — Des rivaux auteurs, musiciens, peintres, serruriers, etc. — Des éunuques. — Des faux guerriers. — Rapprochements biographiques. — Érudits populaires concernant quelques personnages célèbres. — Mélanges.

**Publiés précédemment :** I. — CURIOSITÉS LITTÉRAIRES. — II. — CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

**En préparation :** IV. Curiosités des traditions, des mœurs, des croyances. — V. Curiosités militaires. — VI. Curiosités des beaux-arts et de l'archéologie. — VII. Curiosités philologiques et géographiques. — VIII. Curiosités historiques. — IX. Curiosités des origines et des inventions. — X. Curiosités anecdotiques.

PRIX DE CHAQUE VOLUME : 3 FRANCS.

**SOUS PRESSE : IV. CURIOSITÉS DES TRADITIONS, DES MŒURS ET DES CROYANCES.**

**FORMAT CAZIN A 4 FRANC LE VOLUME.**

*Nouvelle Bibliothèque des Romans anciens et modernes*, à meilleur marché que les contrefaçons belges. — *Ouvrages publiés :* Eugène Sue : Les Mystères de Paris, 40 vol., 40 fr. — Mathilde, 6 vol., 6 fr. — Arthur, 4 vol., 4 fr. — La Salamandre, 2 vol., 2 fr. — Le Juif Errant, 10 vol., 40 fr. — Alphonse Karr : Gueule-de-cu, 2 vol., 2 fr. — Sous presse : Louis Reybaud : Jérôme Paturot, 2 vol., 2 fr. — Jules Sandeau : Mariana, 2 vol., 2 fr. — Le Docteur Herbeau, 2 vol., 2 fr. — Vaillance et Richard, 4 vol., 4 fr. — Alexandre Dumas : La duchesse de Mazarin, 2 vol., 2 fr. — Eugène Sue : A tar Gull, 1 seul vol. au lieu de 2 vol. in-8°, 1 fr. au lieu de 15 fr. — Paula Monti, 2 vol., 2 fr. — Deleytar, 1 vol., 1 fr. — Flick et Plock, 1 vol., 1 fr. — Le marquis de Lotorivés, 4 vol., 4 fr. — **En préparation :** tous les romans de M. Eugène Sue, un choix des meilleurs romans modernes, les romans classiques de mesdames Cottin, de Grafigny, de La Fayette, Riccoboni, de Staël, de Tencia, etc. — Cazotte, Hamilton, Le Sage, Marivaux, Marmontel, Montesquieu, l'abbé Prevost, Scarron, Tressan, etc., etc. — Environ 200 volumes à 4 fr. — Chaque volume se vend séparément.

**Centième anniversaire de la naissance de Pestalozzi.**

Jean-Henri Pestalozzi naquit à Zurich, le 12 janvier 1746. Sa famille, d'origine italienne, s'était retirée dans cette ville, durant les troubles de la réformation. Elle y avait joui d'une grande fortune; mais quand le père de Pestalozzi mourut, il laissa sa veuve dans l'indigence; une vieille gouvernante, nommée Barbara, éleva le jeune orphelin. Son dévouement inspira à l'enfant conlié à ses soins cette foi vive dans les vertus du peuple et cet attachement pour les classes pauvres, qui devaient exer-

cer une si grande influence sur le reste de sa vie. A peine sort de l'enfance, Pestalozzi se mit à travailler à l'amélioration et au bonheur de ses semblables. Il fonda, en 1775, dans le canton d'Argovie, un *collège agricole pour les enfants pauvres*, et il y joignit une école, afin de pouvoir instruire les enfants en leur faisant gagner leur vie.

Cette tentative ne fut pas heureuse. Après plusieurs années de fatigues et de privations, il se vit forcé d'y renoncer. Mais



(Monument élevé à la mémoire de Pestalozzi, à Birr, canton d'Argovie (Suisse).)

l'adversité ne put l'abattre; il attendit patiemment des temps meilleurs, et publia, en 1781, une nouvelle intitulée *Léonard et Gertrude*, qui obtint, en Suisse et en Allemagne, un succès populaire. En 1798, le canton d'Unterwald l'invita à fonder une école dans le bourg de Stantz, qui venait d'être incendié pendant la guerre de la révolution. Il y consentit, quoiqu'il ne reçût aucun fonds du gouvernement, et qu'il n'eût point des ressources pécuniaires suffisantes pour subvenir aux frais de cet

administration, qu'il fut contraint de les fermer, ses principes n'en continuèrent pas moins à se répandre, en Suisse, en France, en Allemagne et en Angleterre. Sa gloire éternelle sera, non-seulement d'avoir inventé un système d'éducation de beaucoup supérieur à tous ceux qu'il trouva établis, mais d'avoir appliqué le premier cette maxime de l'Evangile: « Les pauvres sont nos frères, » qui, pendant près de dix-huit siècles, était restée une lettre morte dans le livre de vie.

A l'âge de quatre-vingt-huit ans, Pestalozzi revint à Neuhof, cette propriété où il avait fondé sa première école. Il était plus pauvre que les mendiants auxquels il avait fait tant de fois l'aumône, il se voyait négligé et méconnu par ce monde pour lequel il s'était sacrifié; mais sa confiance en Dieu et dans l'avenir de ses idées, et la satisfaction qu'il éprouvait d'avoir été utile à ses concitoyens, et de l'être plus encore après sa mort à la postérité, soutinrent son courage dans ces terribles épreuves. Dans son testament, daté du 15 février 1827, il déclara qu'il revenait à Neuhof pour y consacrer exclusivement sa vieillesse, comme il y avait consacré sa jeunesse, à l'éducation des pauvres; mais deux jours après il mourut à Brugg. Selon le désir qu'il en avait manifesté, on l'enterra, près de la maison d'école, à Birr.

Dix-huit années s'écoulèrent, et aucun monument ne fut élevé à la mémoire de Pestalozzi, aucune épithape ne signala à l'attention du voyageur le lieu où reposait sa dépouille mortelle. Cependant l'Europe entière mettait en pratique ses nobles théories. Partout des écoles se fondaient pour les enfants pauvres, partout le nom du père Pestalozzi était bené et révéré.

Enfin, la Suisse comprit qu'elle avait un devoir à remplir. Déjà, en 1855, le grand conseil de l'Argovie avait résolu de fonder une maison d'éducation, en l'honneur du père Pestalozzi. Des difficultés pécuniaires retardèrent l'exécution de ce projet. L'année dernière seulement, on s'en occupa sérieusement. Une souscription ouverte à Argovie et dans tous les cantons suisses, produisit 50,000 francs environ. Il en fallait 90,000 pour pouvoir acheter Neuhof, et y fonder un institut agricole en faveur des enfants pauvres. En attendant que cette somme soit complétée, et elle le sera bientôt, le gouvernement du canton d'Argovie a mis à la disposition du comité le château de Olsberg, et une étendue suffisante de terres.

Le 12 du mois dernier, le centième anniversaire de la naissance de Pestalozzi a été célébré à Birr, par l'inauguration d'un monument élevé à sa mémoire. Une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait Henry Zschokke, et plusieurs vieillards qui avaient été les premiers élèves de Pestalozzi, assistait à cette pieuse et touchante cérémonie. Un de ces vieillards a aujourd'hui quatre-vingt-dix-huit ans. Le corps de Pestalozzi avait été retrouvé parfaitement conservé. Le monument funéraire dans lequel il a été déposé n'est pas encore complètement achevé; notre gravure le représente tel qu'il doit être.

On y lit l'inscription suivante :

**PÈRE PESTALOZZI.**

—  
ICI REPOSE  
HENRY PESTALOZZI,  
NÉ A ZÜRICH, 12 JANVIER 1746,  
DÉCÉDÉ A BRUGG, 17 FÉVRIER 1827.  
SAI VEUR DES PAUVRES A ZÜRICH,  
INSTITUTEUR DU PEUPLE DANS *Léonard* et *Gertrude*;  
A STANTZ, PÈRE DES ORPHELINS;  
A BURGDORF ET A MÜNCHENBUCHSEE,  
FONDATEUR DE LA NOUVELLE ÉCOLE DU PEUPLE;  
A YVERDON, PRÉCEPTEUR DE L'HUMANITÉ;  
HOMME, CHRÉTIEN, CITOYEN;  
TOIT POUR LES AUTRES, POUR LUI-MÊME RIEN;  
BENI SOIT SON NOM.  
L'ARGOIVE RECONNAISSANTE, 1846.

Outre le monument funéraire de Pestalozzi, nous reproduisons ici les deux faces de la médaille frappée en souvenir de la célébration du centième anniversaire de sa naissance.

**DIORAMA.** — La reexposition du tableau de *Fribourg* amène chaque jour au Diorama des visiteurs empressés de revoir cet intéressant ouvrage. Le passage progressif d'un beau jour de printemps à une froide journée d'hiver, la fraîche et riante verdure qu'une neige tardive vient peu à peu recouvrir, tel est le curieux spectacle que cette toile présente aux yeux émerveillés de la vérité de la scène et de l'art avec lequel elle est rendue.

L'intérieur de l'église *St-Marc* avec la cérémonie de la présentation du Doge, et les deux premiers aspects du *Déluge* continuent d'être exposés en même temps que la vue de *Fribourg*.

**Rébus.**

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'armée grecque mit dix années au siège de Troie.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARDI & C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Polic, maison de l'église hollandaise.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE & C<sup>e</sup>, rue Damiette 3.



(Médaille f. frappée en l'honneur de Pestalozzi.)

établissement. L'expérience acheva de mûrir ses idées et de corriger les défauts de ses premiers essais. Il créa alors l'excellente méthode d'enseignement mutuel pratiquée plus tard par le docteur Bell, à Madras, et Joseph Lancaster, en Angleterre, sans que ni l'un ni l'autre connussent la découverte antérieure du philosophe de Zurich. Il ne nous appartient pas de raconter ici toutes les vicissitudes de sa vie. Rappelons seulement que ses mérites surpassèrent toujours son dévouement. De Stantz, il alla à Burgdorf; de Burgdorf à Hofweil, d'Hofweil à Yverdon. Mais si les établissements qu'il fonda eurent tellement à souffrir de son imprudente générosité, et, disons-le, de sa mauvaise

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N° 155. VOL. VI. — SAMEDI 14 FÉVRIER 1846.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an; 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine.** Inauguration du chemin de fer de Vicence à Venise. — Observations météorologiques de janvier 1846. — Courrier de Paris. — Chronique musicale. Les Musiquaires de la Reine. Dernière Scène du second acte. — Théâtres. La Nour du Tyrol; Scènes du Cheval du Diable. — La brancie de Daphné. Nouvelles, par M. G. de Lavigne (Fin). — Exposition des ouvrages de peinture dans la galerie des Beaux-Arts. Vue de la tour de St. Sébastien les tableaux de M. Toppey. Dessin à la plume, par Géraldault; La fête et la queue de la République, par Charlet; Scènes de brigands; Le fils et le père de la République, par Charlet; Scènes de brigands. Cartes, Inconvénients de l'uniforme actuel de la garde nationale. Quinze Gravures, par Cham. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Modes. Une Gravure. — Amusement. Une Gravure. — Ébous.

ce retard équivaudrait à un ajournement à un an, attendu la saison des fièvres. L'amendement a été voté par tout le monde. La question de la Syrie a donné lieu à un discours de M. de Lamartine qui a fini par retirer un amendement présenté d'abord par lui, s'en remettant aux efforts de notre diplomatie et aux espérances que M. le ministre des affaires étrangères s'est dit en droit de concevoir. — Enfin les affaires algériennes ayant été ajournées au projet de loi sur les crédits supplémentaires, et M. de Saint-Priest ayant pris le parti de retirer son amendement sur la conversion de la rente pour en faire l'objet d'une proposition spéciale qu'il a depuis déposée, il a été procédé au vote sur l'ensemble de l'adresse. L'urne blanche s'est trouvée renfermer 252 boules, l'urne noire 141. Après ces débats si animés, la Chambre est entrée dans la discussion de la proposition de trois de ses membres sur les

mesures à prendre et les peines à prononcer contre la falsification des vins. — La chambre des pairs, de son côté, a abordé la discussion du projet de loi qui a pour but de compléter la législation relative aux livrets des ouvriers. Lundi dernier, à la chambre des députés, M. le ministre de l'intérieur a présenté le projet de loi relatif au crédit supplémentaire pour les fonds secrets. Le chiffre en est fixé, comme les précédentes années à un million de francs. M. le ministre du commerce a déposé sur le bureau le nouveau traité de commerce conclu entre la France et la Belgique, et a donné ensuite lecture du projet de loi portant modification de nos tarifs de douanes en exécution de ce traité. M. le ministre des finances est venu présenter à son tour un projet de loi ayant pour objet de convertir en rentes sur l'Etat les cautionnements versés en numéraire.

### Histoire de la Semaine.

La discussion de l'adresse s'est prolongée au delà de la mise sous presse de notre dernier bulletin. Nous avions laissé la Chambre terminant assez lestement les affaires de la Plata et abordant celles de Madagascar. Le ministère a rencontré là quelque opposition. MM. Ternaux-Compans et Jules de Lasteyrie avaient posé à M. le ministre de la marine quelques questions auxquelles il avait été assez incomplètement répondu. Sur le but de l'expédition on avait bien dit qu'elle était exclusivement militaire, qu'il s'agissait de venger les outrages faits au pavillon et à nos nationaux et non d'entreprendre aucune tentative de colonisation; mais sur la part que l'Angleterre pourrait prendre à cette démonstration nouvelle ou sur la question de savoir si, en vertu de notre droit sur Madagascar, il nous serait loisible d'agir seuls, M. de Mackau s'était borné à dire que la France faisait ses préparatifs comme si elle devait agir sans auxiliaire, ajoutant toutefois que ce qui s'était passé devant Tamatave pouvait se reproduire encore, c'est-à-dire que les deux flottes pourraient bien se rencontrer par hasard et d'accord. Cette discussion laissait beaucoup de points obscurs. On tenait la Chambre dans l'ignorance complète des motifs qui ont porté M. Romain-Desfossez à diriger une première attaque contre Tamatave. Des interprétations très-pressantes ont été adressées sur ce point par des députés conservateurs, notamment MM. d'Angeville et Darblay à M. le ministre de la marine, qui a protesté n'avoir pas reçu d'autres renseignements que ceux qu'il a produits, bien que cependant la lettre de M. Romain-Desfossez parlât de documents qu'il y joignait, et même indiquât les numéros des pièces auxquelles il s'en référait. M. Berryer a dit qu'il fallait repousser l'expédition si elle devait être bornée à une dévastation des côtes, et surtout si elle devait se faire, comme la première, en commun avec l'Angleterre, ce qui équivaudrait à une sorte d'abandon de nos droits; mais, bien conduite, elle pourrait relever notre influence dans ces parages et préparer le moment où il nous sera possible de faire valoir les droits que nous conservons. M. d'Angeville a présenté un amendement qu'a sous-anneté M. Billault et dont voici la rédaction définitive: « La France n'abandonne aucun de ses droits, elle ne recule pas devant les sacrifices que lui imposent des intérêts aussi graves. Mais elle attend de la prudence du gouvernement qu'il ne s'engage pas sans une nécessité bien reconnue dans de lointaines et onéreuses expéditions. » Le ministère n'a voulu apercevoir la aucune critique, aucun défilance. M. Guizot a même été plus loin, bien que les préparatifs de l'expédition soient à peu près terminés: il a déclaré qu'elle ne partirait pas avant que la Chambre n'eût pris une décision lors du vote du projet de loi sur les crédits extraordinaires, déférence qui dépasserait le but que s'est proposé la Chambre elle-même, car



(Inauguration du chemin de fer de Vicence à Venise, le 12 janvier 1846.)

Parmi les autres projets de loi qui ont encore été présentés au commencement de cette séance, nous citerons celui par lequel M. le ministre de la justice réclame un crédit supplémentaire pour élever de 4,800 à 2,000 fr. le traitement des juges des tribunaux de première instance de cinquième et de sixième classe, et pour porter au même taux le traitement des juges de paix dans les villes où siègent ces tribunaux. Mardi, M. le ministre de la guerre a présenté un projet portant demande de 24 millions de crédits extraordinaires pour notre colonie algérienne. AFRIQUE FRANÇAISE. — Une correspondance de Séfî, du 29 janvier, annonce l'apparition d'Abd-el-Kader dans la province de Constantine. On y lit: « Abd-el-Kader vient d'arriver sur nous comme la foudre. Dans sa marche de Boghar à Foun-Ouad-el-Djenan, il a im-

pitoyablement razzé toutes les tribus qui ne lui avaient pas à l'avance envoyé des gazes de leur soumission. » « M. le lieutenant-colonel du 19<sup>e</sup> léger vient de sortir à la tête de 1,500 hommes, pour se porter dans le Medjana. » « Toutes les forces disponibles de la subdivision, soldats français et cavaliers indigènes, ont été réunies pour former cette colonne. » P. S. « On affirme qu'Abd-el-Kader est à la tête de 2,000 cavaliers au moins, et qu'il a fait avec eux une razzia considérable sur les Ouled-Sidi-Aïssa de l'est, marabouts qui exercent la suzeraineté religieuse sur la plus grande partie de l'ancien beylik de Titteri. Ils habitent dans la plaine connue sous le nom de Désert de Sidi-Aïssa, au pied des versants méridionaux de l'Ouamongla. » TAÏRI. — On a publié la lettre suivante datée du 10 septembre :

« Nous sommes toujours à Taïti, quoique le gouverneur Brunat vienne de permettre à la frégate d'aller faire un tour dans les îles de la Société. Nous sommes très-impaticiens de retourner en France, et ce petit voyage ne nous plaît que parce qu'il rompt la monotonie de notre station à Taïti.

« Nos discussions avec les naturels semblent s'être apaisées, du moins il n'y a plus en aucune action avec eux; ils se tiennent paisibles spectateurs, jusqu'à ce que les Anglais se soient montrés publiquement de notre côté, ce que nous n'avons pas encore pu obtenir, malgré le bon droit de notre cause. Un amiral anglais, lord Seymour, vient d'arriver ici pour s'entendre avec l'amiral français Hanellin sur l'indemnité que l'un devait donner au ministre protestant Pritchard. Des commissaires avaient été nommés des deux côtés, et on a conclu que M. Pritchard avait tout au plus droit à une somme de mille et quelques piastres. L'amiral anglais a été très-veux de cette décision; il a voulu se récrier, et les négociations ont été rompues. Nous avons tous été étonnés que la fourberie de ce ministre anglais ait été mise à jour, et nous espérons que notre gouvernement saura faire droit de ses ridicules prétentions.

« M. Brunat a profité de l'absence de l'amiral anglais pour régler les saluts que seraient tenus de faire dorénavant les navires de guerre anglais qui voudraient venir mouiller à Taïti. Lord Seymour, qui était venu sur la corvette la *Mordeste*, qu'il avait laissée en dehors de la baie de Paopeï, aurait bien voulu se dispenser de commencer le premier à saluer le pavillon du protectorat; mais sur les instances du gouverneur, et pour éviter les mesures qu'aurait indubitablement prises M. Brunat, il a fait entrer la corvette, qui a salué de 21 coups de canon le pavillon du protectorat; elle est aussitôt repartie, en faisant l'impolitesse de ne pas saluer le pavillon français; mais le gouverneur s'en est peu soucié, attendu que cette affaire se réglera en France.

« On n'a pas encore pu décider la reine Pomaré à revenir. Elle disait qu'elle attendait, pour opérer son retour, l'arrivée d'un amiral anglais à Tahiti. Cet amiral est ici; cependant, elle veut encore éluder. Le moment approche évidemment où elle sera abandonnée de tout le monde.

« Nous ajournerons que dans la séance de la chambre des communes du 2 février, sir Robert Peel a fait entendre les paroles suivantes :

« Le brave-amiral Napier vient de demander à M. Pritchard, ancien consul de Taïti, avoir déjà reçu quelque indemnité. Voici la véritable situation de la question : le chef de l'indemnité devait être usé par deux officiers : l'un de la marine anglaise, et l'autre de la marine française. Sir George Seymour a été désigné du côté des Anglais, et le gouverneur français a désigné l'amiral Hanellin. L'indemnité fixée par eux n'a pas été jugée suffisante, et M. Pritchard, en conséquence, a été prié de fournir de nouveaux renseignements. Lorsqu'il les aura fournis, je pense que la question sera arrangée d'une manière satisfaisante. »

**MADAGASCAR.** — L'interdit qu'excite la question de Madagascar comme quelque importance à l'article suivant du *Cercueil*, journal publié en français à l'île Maurice : « Nous apprenons que le reine de Madagascar a fait adresser par le commandant d'une de ses provinces une lettre au capitaine Kelly, du vaisseau de S. M. B. le *Concey*. Dans cette lettre, la reine Hanavala-Monjaka considère comme très-étrange et très-impertinent qu'on ne la laisse pas maîtresse de ses domaines, comme l'est la reine Victoria en Angleterre, comme l'est Louis-Philippe en France. Si elle voulait intervenir dans les affaires de leurs royaumes respectifs, son usurpation de pouvoir et d'autorité serait sans doute très-malheureuse. Elle nous prie d'annoncer que l'on s'élève contre la pratique suivie dans ces États, consistant à attacher à une pique la tête des vaincus d'Angleterre, les prisonniers sont envoyés en exil. Le premier coup de canon n'a pas été tiré par elle. Elle persiste à vouloir nous adresser, mais à sa guise dans ses États, et à l'avenir il nous sera agréable que les gens qui voudront bien se faire connaître. Désormais elle ne répondra plus aux lettres qui ne lui sont pas directement adressées par le gouverneur de notre île; elle n'écrira qu'à la reine Victoria. Voilà ce que s'appelle parler et écrire en reine! Reste à savoir si les deux grands chefs des deux plus grandes nations du monde approuveront ou censureront la logique outremerit de M. Pritchard de Madagascar. »

**TAÏTI.** — Le différend survenu entre la France et le gouvernement haïtien a amené une rupture. Le président accordeait l'indemnité de 15,000 cordons demandés pour M. Dubrac, mais il refusait réparation pour l'insulte faite à notre pavillon en la personne de cet agent du consulat. La lettre suivante, publiée d'abord par le *Journal du Havre*, peut servir à faire comprendre les motifs sur lesquels le général Fierandin fondait sa résistance à l'*ultimatum* signifié par le commandant de notre station navale :

« La guerre continuait toujours entre l'ancienne partie française et la partie espagnole. Dans une lettre qu'il adresse au consul de France, le président d'Haïti explique les motifs de l'expulsion du sieur Dubrac, sujet français, déclaré coupable et condamné à mort pour avoir voulu exciter la guerre entre les noirs et les jaunes; il n'avait pas été exécuté. Le président avait comme sa peine en celle de l'expulsion, mais, à la surprise générale, il était revenu sur le territoire haïtien, à l'aide d'un sauf-conduit qui lui avait délivré le ministre de la guerre, trompé par un autre espion français. Le président déclare que celui-ci portera la responsabilité de cette affaire. »

Depuis ces discussions, le *Casimir*, arrivé le 7 du mois au Havre et venant directement du Port-au-Prince, nous a appris qu'elles s'étaient terminées par une sorte d'éclat. Il paraît que les pompieriers ont pris, bientôt après, un caractère d'alignement, de l'apart du gouvernement haïtien, s'est traduit en offenses personnelles envers notre consul général, M. Levasseur, et qui ont obligé ce dernier à rompre toutes relations.

En conséquence, le 31 décembre, M. Levasseur a amené le pavillon qui flottait sur le consulat de France à Port-au-Prince, et s'est retiré à bord de la frégate la *Thétis*.

Les forces françaises présentes en rade se composaient de cette frégate, de la corvette la *Boule*, du bâtiment à vapeur le *Tonnerre*. Le brick le *Cassard* était en croisière sur la côte.

M. Dubrac, cause originaire de cette rupture, que d'ailleurs les procédés du gouvernement haïtien rendaient tôt ou tard inévitable, a pris passage sur le *Casimir*, et est arrivé au Havre. Il est, dit-on, chargé des dépeches du consul relatives à cette affaire.

**NOUVELLE-ZÉLANDE.** — D'après les derniers avis reçus à Londres, la guerre continue entre les Anglais et les Hêki. Ce chef a maintenant plus de 5,000 combattants sous ses ordres, et cette force tend à s'accroître de plus en plus; la situation des colons est critique, et de nouveaux secours sont demandés à la métropole.

**INDES-ORIENTALES.** — On a reçu, par la voie de Trieste, des nouvelles de l'Inde du 1<sup>er</sup> janvier. Cette fois le paquebot de Trieste a devancé celui qu'on attendait à Marseille, et qui, dit-on, a été obligé de relâcher dans un port intermédiaire, à cause de très-mauvais temps. On lisait dans les journaux de Bombay une nouvelle importante : c'est le commencement des hostilités entre les Anglais et les Sikhs. Les premiers attendaient depuis longtemps cette occasion d'intervenir dans les affaires du Penjab pour y établir leur domination. Le moment est arrivé de consommer cette usurpation.

D'après les nouvelles anglaises de l'Inde, les Sikhs auraient commencé les hostilités; mais si l'attitude des Anglais sur la frontière du Penjab n'avait pas été menaçante, il semble surprenant que les Sikhs eussent choisi le moment où une armée anglaise se trouvait réunie sur ce point pour venir piller le pays occupé par les Anglais.

Voici la relation du *Bombay-Times* du 1<sup>er</sup> janvier : « L'armée des Sikhs, avide de pillage, a passé le Sutledge, avec un corps de 50,000 hommes et de 70 pièces d'artillerie. L'ennemi a attaqué nos postes avancés et nos chameaux. La guerre a été ainsi déclarée, et tout le territoire de la rive gauche du Sutledge, produisant une rente annuelle de 75,000 livres sterling, a été conquis et annexé aux dominations anglaises.

« Les forces des Sikhs se préparent, d'après les dernières nouvelles, à attaquer Ferozpoor, et le général sir John Littler a été quelques fortifications et fait des préparatifs pour repousser avec son corps d'armée, fort et résolu, les attaques de l'ennemi. Les troupes européennes et indigènes marchent de tous les côtés vers les frontières, afin de coopérer avec le général Littler, le gouverneur général et le commandant en chef, qui étaient déjà sur la route de Ferozpoor.

« Nous attendons d'heure en heure les nouvelles du combat, et nous ne doutons point que le résultat ne soit désastreux pour nos ennemis. On ignore si le gouverneur général a le projet d'unir tout le territoire siké à nos possessions. La reine-mère est toujours, à ce qu'il paraît dans la capitale; elle déclare avoir tenté inutilement d'éviter les hostilités, mais elle n'a pu contenir la soldatesque. »

« Une lettre d'Alexandrie, du 22 janvier, ajoute à ces détails : « Le courrier vient d'arriver du Caire. La guerre est commencée dans le Penjab. Des lettres de Suez portent que, le 21 décembre, les Sikhs ont attaqué l'armée anglaise avec 55,000 hommes et 150 pièces d'artillerie. La bataille n'était pas encore terminée le 25, jour du départ du courrier. »

« Les Sikhs avaient perdu un grand nombre d'hommes et 55 canons. L'armée anglaise a aussi beaucoup souffert. Le général Littler avait été repoussé au commencement du combat, mais les efforts de sir Henry Hardinge et de sir Hozh firent tourner le sort des armes en faveur des Anglais. On suppose que les Sikhs auront été obligés de repasser le Sutledge le 24. »

**NORVÈGE.** — On écrit de Christiania, le 28 janvier : « Le roi vient d'ordonner que quatre constructeurs de vaisseaux, deux maîtres de gréement et deux employés supérieurs des arsenaux de la marine royale de Norvège seraient chargés de faire, aux frais du gouvernement, un voyage en Angleterre et en France pour étudier en détail l'organisation des principaux établissements de la marine de guerre de ces deux pays. »

« Le roi a aussi approuvé la proposition que le Storting, pendant sa dernière session, a soumise à S. M., de consacrer la somme de 4,000 cœurs de spécies (6,000 fr.) à envoyer deux jeunes gens à Paris et à Londres pour y apprendre la sténographie et ensuite enseigner et répandre cet art chez nous, au il est entièrement inconnu, afin que les débats du Storting puissent être publiés dans les journaux avec plus d'étendue et plus d'exactitude qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. »

**DANEMARK.** — On écrit de Copenhague, le 2 février : « S. A. S. le duc Frédéric-Christien de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustembourg vient d'offrir spontanément de toute courvée les paysans de ses vastes domaines, qui sont au nombre de plusieurs milliers. Cette nouvelle a été accueillie ici avec la plus vive joie. »

**SUISSE.** — Nous avons signalé le projet de réforme de la constitution bernoise, dont le gouvernement cantonal a pris l'initiative. On sait que ce gouvernement a dû consulter le peuple réuné en assemblées primaires sur son projet, et il était bien entendu que si la majorité des votes lui était contraire, il y aurait lieu à convoquer une assemblée constituante. — Trente-quatre mille citoyens environ ont pris part à ce vote. Dix mille, ou un tiers seulement, ont sanctionné l'œuvre du grand conseil. Vingt-quatre mille, en votant contre, ont décidé implicitement que le travail de la révision sera confié à une constituante. Cette grave décision réduit le grand conseil au rôle de gouvernement provisoire. Beaucoup de citoyens même voudraient le pousser à une démission générale.

Müller a été exécuté. Il est sans exemple dans les annales de la justice, qu'un envieux à des prétendus complices le droit de la possibilité d'être publiquement confrontés avec le criminel, dont on veut les rendre solidaires. Une lettre de Lucerne, publiée par plusieurs journaux, donne, au sujet de cette exécution, les détails suivants :

« Une fois que le tribunal criminel de première instance eut prononcé la sentence capitale contre le meurtrier de Leu, le pouvoir a mis la plus grande précipitation à livrer au bourreau cet homme, qui pouvait, d'un moment à l'autre, rétracter les déclarations de complicité.

« Muller a été amené à dix heures du matin, au lieu du supplice, non loin de la ville, revêtu d'une chemise rouge. Il n'a prononcé aucune parole, mais s'est contenté, lorsqu'il parut sur l'échafaud, de déclarer l'alibi. Quant au capitaine Corragio, qui a été transféré dans la Kesselshurm, on n'est l'objet du traitement le plus barbare. »

**ROYAUME ROMAIN-VENITIEN.** — Un chemin de fer allant de Vicence à Venise a été ouvert le 11 du mois dernier. Cette ligne comprend un travail d'art fort curieux : c'est un pont ou viaduc qui traverse la lagune de Venise, commence à la pointe della Saca sur l'île de Sainte-Lucie et se termine au quai de Saint-Julien, point auquel le chemin de fer continue sur la terre ferme. Le sol sur lequel la fondation de ce viaduc repose n'est presque composé que de sable, ce qui exiçait une profondeur d'eau considérable après de Venise, mais beaucoup moins grande à Saint-Julien. Quand la marée est haute et le temps orageux, l'eau, poussée par les vents, s'élève à une hauteur immense au-dessus du niveau de la mer, ce qui rendait difficile et souvent impraticable le passage de la lagune.

On coupait toutes les difficultés que les ingénieurs ont eues à vaincre pour fonder ce viaduc. Souvent la fureur des vents détreuait en une heure l'ouvrage d'un semaine. Enfin à force d'art, de précautions et de persévérance, ils sont parvenus à la faire sortir de l'eau. Toute la partie qui y plonge est construite en pierre d'Istrie et en ciment romain; toute la partie hors de la mer, et dont la hauteur est de 26 mètres, est en briques. Le pont est formé de 222 arches, divisées en six compartiments de 37 arches chacun. Sa largeur est celle de deux voies, sa longueur de 12,000 pieds anglais. Il n'a pas fallu moins de quatre années et demie d'ouvriers par jour pour terminer cette œuvre, dont le plan a été arrêté par l'ingénieur-architecte Milani, et mis à exécution avec quelques modifications heureuses par le constructeur Duodo. La dépense s'est élevée à 1 million 600,000 francs.

**NATALPAGE DE CATEAGUI.** — Le *Cateregui*, capitaine Finlay, était parti de Liverpool le 20 avril, avec 569 émigrants et un équipage de 66 personnes, y compris deux médecins, MM. C. et Ed. Cartwright. Les émigrants venaient principalement des comtés de Sedford, de Strafford, de York et de Nottingham.

Parmi ces passagers, il y en avait 120 de mariés qui s'étaient embarqués avec leurs familles; on comptait en tout 75 enfants. Le 4 août, à quatre heures et quart du matin, le vaisseau, assailli, au milieu d'une obscurité complète et d'une pluie abondante, par un violent orage, toucha contre un récif situé sur la côte occidentale de l'île du Roi et à l'entrée du détroit de Bass. Immédiatement, il se fit une voie d'eau, et l'on eut quatre pieds d'eau dans la cale. La scène de confusion et de désespoir qui en résulte ne saurait se décrire. Tous les passagers tâchèrent de se précipiter sur le pont, et beaucoup réussirent jusqu'à ce que les échelles furent brisées par la fatigue du vaisseau.

Ce furent alors des cris épouvantables poussés par les hommes, les femmes et les enfants, qui restaient au fond du navire et appellèrent à leur secours. L'équipage tout entier se trouva sur le pont au moment où le vaisseau toucha, et il travailla avec ardeur à faire monter les passagers. Pendant ce temps, la mer brisait avec violence sur le flanc gauche du *Cateregui*, et en balayant le pont, enlevait chaque fois quelques passagers. Vers cinq heures du matin, le vaisseau s'inclina à bâbord, et le pont se trouva littéralement ouvert d'eau. A ce moment critique, le capitaine donna l'ordre d'abattre les mats, dans l'espérance que le navire se relèverait, et que l'on pourrait achever de hisser sur le pont les passagers qui restaient encore à l'eau. On fit tout ce qu'il était possible de faire pour élever le navire, mais ce fut en vain.

Les passagers qui n'avaient pu parvenir sur le pont s'attachèrent à la paroi du vaisseau qui restait encore hors de l'eau, jusqu'à ce que le jour parut. Ils compraient que l'on pourrait, avec les espars, construire un radeau pour porter à terre les survivants. Lorsque le jour arriva, nous trouvâmes l'arrière du bâtiment submergé, et de nombreux cadavres flottants autour du navire ou jetés sur les rochers. L'équipage et une partie des passagers, formant un total d'environ 200 hommes, étaient encore accrochés au vaisseau; la mer brisait sur eux, et à chaque vague, enlevait quel'un de ces malheureux. Vers quatre heures de l'après-midi, le *Cateregui* se fendit par le milieu, et aussitôt, 70 à 100 personnes furent entraînées dans le gouffre que formaient les vagues; les restes du pont commencèrent alors à se disjoindre. On construisit donc une bouée que l'on fit flotter vers le rivage, mais elle s'embarassa dans les algues des rochers, et elle ne put s'approcher du bord de plus de vingt mètres environ, et il n'y avait personne sur le rivage pour la saisir et la fixer sur le sable.

La fureur de la mer ne diminuait pas, et sur les cinq heures, tous les agers d'avant furent emportés, et il y eut dans ce moment, un si grand nombre d'hommes noyés, qu'il n'en resta plus que 70 individus vivants qui s'attachèrent sur le gaillard d'avant, et s'accrochèrent à la carcasse du navire. Le mer continua de déferler sur eux, les vents de mugir et la pluie de tomber à flots toute la nuit. Nombre de personnes moururent et tombèrent à l'eau, d'autres furent arrachées par les vagues. Au matin, il ne restait plus que 50 personnes en vie; le capitaine échappa de gagner le rivage, mais il n'en put venir à bout, et avec un peu de secours, il put regagner le rivage. Des 125 personnes qui montèrent le navire, neuf seulement sont parvenues à se sauver.

**NOTICIUM.** — M. Delistre, conseiller maître à la cour des comptes, ancien membre du tribunal, ancien préfet, ancien membre de la chambre des représentants, est mort dans sa soixante-huitième année.



toute heure, si le cardinal était d'humeur à leur passer ce divertissement-là.

De tous les mousquetaires le plus sérieux, le plus sage et en même temps le plus amoureux, c'est Olivier d'Entraques; mais personne encore ne lui connaît cette dernière qualité. Non, personne, pas même celle qu'il aime, pas même le capitaine Roland, qui a fait son éducation militaire, pas même Hector de Biron, qui est son intime ami.

C'est qu'il ignore lui-même si jamais il osera parler de ses sentiments à celle qui en est l'objet. En effet, s'il est d'une grande famille, il n'en est que le cadet; il a plus de noblesse que d'écus et de puissance, et le cœur ou s'adresse ses vœux appartient à mademoiselle Athénaïs de Solange, demoiselle d'honneur de la reine et nièce de l'orgueilleux cardinal.

Mais s'il ne lui a jamais parlé, ses yeux ont été probablement moins discrets que sa langue, et Athénaïs n'a pas été sourde à leur langage, ni insensible à leur éloges. Tous deux s'aiment en secret, et il faut bien espérer qu'ils finiront par se le dire.

En attendant, Athénaïs qui est jeune, et que la nature a faite naïve et tendre, se trouve à peu près dans la même situation que le page d'Almaviva, *Cherubino di amore* :

Carlo d'amor veggiando,  
Carlo d'amor sognando,  
A Faespa, a Foubra, ai monti, etc.

Mais elle n'a pas besoin de chercher aussi loin à qui se confier. Berthe de Simiane est là, toute prête à écouter ses tendres révélations, et Dieu sait combien un pareil récit doit intéresser deux jeunes filles! Mais les jeunes filles ne devraient jamais avoir ensemble ces conversations-là le soir,

au clair de la lune, dans le parc d'un château royal où il y a des mousquetaires.

Un mousquetaire s'est glissé derrière la charmille, et n'a rien perdu de l'entretien, hors un mot : le nom du mortel heureux qu'on adore à son insu. Cet indiscret fripon, qui surprend ainsi sans scrupule le secret des jeunes filles, c'est Hector de Biron, le plus entreprenant des mousquetaires, et celui qui sait le mieux tirer parti de tout. Que fait-il? Il écrit à mademoiselle de Solange qu'il a entendu sa confidence, qu'il est le plus heureux des hommes, qu'il éprouvait depuis longtemps pour elle les sentiments les plus passionnés, etc., et il ne signe pas! Quel effronté vaniteux! et quel bonheur que la révolution ait enfin supprimé à perpétuité ces damnés mousquetaires!

Ah! si Biron savait que celui dont il prend la place par un tour de passe-passe aussi audacieux, est Olivier d'Entraques, son ami, aussi vivement épris qu'il est tendrement aimé, il s'arrêterait peut-être, car il est plus étourdi que méchant. Mais il ne peut soupçonner ce qu'Olivier n'a jamais confié à personne. Donc, il poursuit l'aventure, et sa première missive est suivie de plusieurs autres. Athénaïs ne lui a jamais répondu que deux mots : *Patience — espoir*. Mais quelle fille de bien a jamais eu besoin d'en écrire davantage? Bref, l'audacieux Hector finit par obtenir d'Athénaïs, qui croit toujours avoir affaire à Olivier, un rendez-vous à onze heures du soir, dans un pavillon écarté. L'entretien a lieu sans inconvénient; mais Biron, par malheur, s'avise tout à coup d'ajouter à l'éloges de ses paroles de ses gestes, et Athénaïs, qui n'est point accoutumée à ce langage-là, s'enfuit aussitôt tout éperdue, et profondément indignée.

Qui est penaud? C'est Biron d'abord; mais le lendemain

c'est d'Entraques. Mademoiselle de Solange ne le regarde plus le lendemain qu'avec des yeux sévères, et un visage courroucé. — Que lui ai-je donc fait? Il faut absolument que je m'explique avec elle, car, vois-tu, mon ami, je l'aime comme un bon, mademoiselle de Solange, et sa haine ou son indifférence me donnerait la mort. D'ailleurs, je puis me déclarer maintenant : mon oncle, le duc de Montbary, vient de transférer sur ma tête son titre et ses biens, et il n'y a plus de parti en France auquel je ne puisse aspirer. — A qui dit-il cela? A son ami Biron! — Que dois-je faire? conseille-moi; mets-toi à ma place. — Eh! parle, j'y suis à ta place!... — On comprend que Biron ne néglige rien pour embrouiller l'explication. Il faut qu'avant tout il s'explique lui-même avec Athénaïs, qu'il lui confesse sa témérité et sa fourberie. Il n'a que ce moyen de réparer le mal qu'il a fait. Mais le mal n'est pas si facile à réparer qu'à faire.

Voilà toute la cour réunie, voilà le bal qui commence, un bal magnifique, un bal paré et masqué. Hector doit y rencontrer Athénaïs et lui dévoiler ce terrible mystère; mais il a compté sans le cardinal et sans M. de Lauthardemont. Ce vilain homme entre tout à coup, vêtu de noir de la tête aux pieds. A son aspect les danses s'arrêtent et tout le monde devient sérieux. On le serait à moins : « Au nom du roi, que tout le monde se démasque! » On obéit. « Monsieur d'Entraques, je vous arrête. Vous êtes accusé d'avoir tué, cette nuit, en duel, M. de Guébricac. »

Ce Guébricac avait dû se battre en effet avec d'Entraques; mais un autre avait pris les devants, et personne n'en savait rien. D'Entraques proteste : mais Lauthardemont n'écoute rien : il lui fait sa victime. Il n'y a va de la mort, et cela dans le plus bref délai. Tout à coup mademoiselle de Solange



(Théâtre de l'Opéra-Comique. — Les Mousquetaires de la Reine. (Dernière scène du deuxième acte.)

sort de la foule. « M. d'Entraques, dit-elle, est accusé injustement, l'atteste qu'il n'a pu se battre cette nuit avec M. de Guébricac, car il était près de moi. »

Voilà, certes, un beau dévouement et qui part d'un grand cœur. Mais l'honneur d'Athénaïs est compromis, et il ne peut être réparé que par un mariage. D'Entraques est prêt, comme vous pensez bien; mais le pauvre garçon ne soupçonne guère ce qui l'attend. « Ah! mademoiselle, je vous dois la vie; je vous garde une éternelle reconnaissance. Mais ma vie valait-elle votre honneur? Devez-vous donc vous consacrer ainsi? — Que dites-vous là, monsieur? je ne me suis point calumninée; il fallait bien déclarer la vérité, et puisque j'avais commis la faute de vous accorder un rendez-vous... Peut-être n'avez-vous trouvée un peu naïve quand je vous ai planté là si brusquement : faut-il vous l'avouer? Lorsque votre main a saisi la mienne dans l'obscurité, lorsque j'ai senti votre bras qui m'enlaçait, c'est moins de vous que j'ai eu peur que de moi-même... » Pourquoi, diable! Athénaïs fait-elle sans nécessité cette étrange confidence? Les femmes sont ordinairement plus prudentes, et elles ont bien raison.

Olivier ne répond rien, car il a tout compris. Un autre avait donc usuré son nom! — Quel est-il? ou le trouver? comment le tuer? Il saura bien le forcer à se battre, quoique les édit du cardinal aient rendu la mort inévitable au vainqueur aussi bien qu'au vaincu. Heureusement, c'est à Biron qu'il dit tout cela, et Biron prend sur-le-champ une résolution héroïque. Il provoque le capitaine Roland, qu'on n'a jamais provoqué en vain, mais il écrit à son ami et lui dit toute la vérité, si bien qu'Olivier voit s'évanouir pour jamais toutes les visions qui avaient un moment troublé sa cervelle. Puis il se trouve que le capitaine Roland s'est obstiné pour la pre-

mière fois de sa vie à ne pas tuer son adversaire. Il ramène Hector avec un bras en charpie, et comme mademoiselle de Simiane, à qui l'auteur a fait jouer, au milieu de cet *embroglio*, un rôle des plus agréables, à eu vingt occasions d'apprécier la grâce, la bravoure et toutes les aimables qualités de cet heureux fripon d'Hector, on a tout lieu d'espérer que la même chance verra, le même jour, célébrer deux mariages. — Les époux auront-ils beaucoup d'enfants? Je n'ose décider cette question sur laquelle je n'ai pas de données suffisantes.

Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'avec ces événements, fort habilement agencés, M. de Saint-Georges a construit une pièce intéressante souvent, amusante toujours, fort agréable à voir et à entendre. Les caractères sont bien conçus et bien dessinés, et la plupart des situations sont traitées avec talent. Il y a des scènes charmantes et des mots très-spirituels. L'auteur a su d'ailleurs disposer les éléments de son drame de telle sorte que la musique y trouve tout naturellement sa place, et qu'elle y sert le développement de l'action, au lieu de l'embarrasser. C'est là un grand art, et une habileté fort rare. C'est donc un belle occasion qui s'offrirait à un compositeur, et M. Halévy était trop adroit pour la manquer.

La partition a obtenu autant de succès que la pièce. Il s'y trouve des morceaux d'un très-grand mérite. Athénaïs y chante un air charmant, plein d'élégance et de grâce. Berthe y débite des couplets très-spirituels, et d'une tournure heureuse et originale. La chanson en vieux style du capitaine Roland est également fort bien trouvée. Je n'ose en dire autant de son grand air, qui est un peu décevant, et dont la mélodie n'est pas naturelle. Celui d'Olivier d'Entraques à ses premiers dévants. C'est d'ailleurs un air descriptif, et il est rare que ces morceaux-là produisent l'effet qu'on en a attendu,

— qu'on a eu tort d'en attendre. La musique est faite pour se réjouir ou pour pleurer, mais non pour décrire. A chaque air sa destination et son lot, et vraiment, la part de la musique est assez belle pour qu'elle s'en contente. Les excursions qu'elle fait sur les domaines de la poésie et de la peinture ne lui réussissent presque jamais.

Il y a, dans les *Mousquetaires*, trois duos fort agréables, et surtout, au deuxième acte, qui est plein de grâce et de coquetterie. Il y a deux quatuors écrits avec une remarquable habileté et un morceau d'ensemble, vers la fin du premier acte, dont l'effet est si brillant, que le public semble avoir pris l'habitude de le faire répéter. Tous ces morceaux sont écrits d'un style clair et élégant; l'auteur y fait preuve à chaque instant d'un goût exquis et d'une finesse de touche singulière. La mélodie s'y trouve en quantité suffisante; elle est facile, simple et noble dans son allure, et souvent très-expressive; elle a presque toujours du caractère et de la distinction. L'harmonie de M. Halévy est très-savante, ici comme partout. Mais ici elle n'est jamais bruyante. Ses accompagnements abondent en détails ingénieux et piquants, mais ils n'envahissent jamais la voix, et permettent aux chanteurs de se livrer librement à leurs inspirations. Ils ont largement profité de l'occasion, et l'on peut avancer sans crainte que nul part il n'y a à l'Académie royale de musique, ni même au Théâtre-Halloy, on ne pourrait voir en ce moment un ouvrage exécuté avec autant d'ensemble. MM. Roger et Hermant-Léon y font assaut de zèle, d'éclat et d'énergie; M. Mocker est un peu moins brillant peut-être, mais il a un goût parfait. Mademoiselle Lavoye fait applaudir une vocalisation très-habile, et un style fort distingué, mademoiselle Barcier, une voix charmante, avec une grâce et une finesse incomparables.

## Théâtres.

THÉÂTRE-FRANÇAIS. — *Jean de Bourgogne*, tragi-comédie en 5 actes. — VAUDEVILLE. — Carlo Beati, *Beaugaillard*. — CIRQUE-OLYMPIQUE. — *Le Cheval du Diable*.

Ne cherchons point l'érudition à propos de Jean de Bourgogne. Si le sujet se prête à cette recherche, la pièce de MM. Galoppe d'Onquaire et Pitre-Chevalier s'y refuse encore plus. Ces messieurs tenaient à prouver qu'il est possible de mêler des scènes de bouffonneries événements les plus sanglants de l'histoire, et qu'on pouvait écrire la petite chronique dans la grande. A quel point ce travestissement a réussi, vous en jugerez.

*Jean de Bourgogne* est le parrain de la pièce, mais c'est le duc d'Orléans qui en est le héros. Ce Louis d'Orléans est certainement le plus grand coureur de ruelles dont les annales galantes du quinzième siècle aient consigné la mémoire; c'est une espèce de Jocrande royal, courant de la blonde Ysabeau à la brune Marguerite de Hainaut, mêlant tous les rangs et toutes les conditions dans ses amours, une sorte de Richelieu antipathie qui, entre autres fantaisies, avait celle de placer dans son alcôve le médaillon de toutes ses maîtresses. A l'heure présente, le duc libidineux s'occupe d'enrichir sa galerie d'un portrait de plus, celui de la femme de son chambellan. La marquise de Cauny pose devant un peintre, dans une attitude de pastel. Le masque de ve-lours qui déroba à demi son visage laisse deviner une beauté légèrement effarouchée, et qui redoute quelque indis-crète étourderie de son amant. En effet, M. le duc expose le modèle et le portrait à l'appréciation d'un amateur, et cet amateur n'est autre que le mari. Dans une circonstance analogue, un autre duc d'Orléans (le régent) poussa, l'étourderie beaucoup plus loin.

Dans la tradition du théâtre, tous les maris se vengent. Comment se vengera

le sire de Cauny? rien de plus simple. Il soustrait un des portraits de la collection galante, et joignant à l'image accablante un autographe révélateur, il expédie le tout à un mari n° 2.

Cet autre Ménélas est le terrible Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne. La lettre contenait une demande de rendez-vous: Cauny sera vengé par le Bourgignonn. Cette vindicte n'a rien d'original, et ses procédés sont connus. M. Alexandre Dumas en a donné la recette dans *Henri III et sa cour*. Jean ressemble à faire peur au duc de Guise, et Catherine de Clèves a soufflé dans l'âme de Marguerite de Hainaut ses terreurs, ses remords, ses larmes et ses répliques. — Vous avez un amant, madame. — Il va venir, madame, et il va mourir! — Le duc d'Orléans ne sera pas en reste, et comme il sait par cœur son Saint-Mégrin, il se présente au bas du balcon, avec son page et l'échelle de cordes. Jean Sans-Peur et Cauny ne lui donnent pas le temps d'en faire davantage, et ils sortent pour *Vesgorgiller*. Le duc d'Orléans a succombé, mais Cauny n'en vaut guère mieux; atteint mortellement, il n'a que le temps de venir proclamer l'innocence de Marguerite.

Ainsi donc, le drame de M. Galoppe qui s'annonçait en gaudriole, a fini comme les complaintes par une moralité. La pièce a obtenu un succès de larmes et de tirades. De tous les comédiens du Théâtre-Français, madame Volny et M. Beauvallon sont certainement ceux qui savent le mieux jouer... le mélodrame.

Cette semaine, le Vaudeville nous a régatés de deux nouveautés. Dans l'une, Arnal s'appelle Carlo Beati; Bardou s'intitule Beaugaillard dans l'autre. Beati est un jésuite, une robe courte,



(La naïve du Tyrol, surnommée la marquise de Lilliput.)

(Théâtre du Cirque-Olympique. — Scènes diverses du *Cheval du Diable*.)

un mélange de Machiavel et de béat; il jette son dévolu sur une héritière, endure la vigilance paternelle, supplante un officier français lui souille la main de son amante italienne. Dans un rendez-vous nocturne, le béat s'est substitué au gentil houzard, et la fille, abusée par le masque d'Arnald, a suivi le traître à l'autel. Grande rumeur dans la maison. La fille se lamente, l'officier tire son sabre, le père est plongé dans un désespoir aussi légitime que grotesque. La supercherie de mots Beati pêche par la vraisemblance et n'en est que plus diabolique, et sans l'esprit de ressource d'une vieille tante, restée fielle sur son corps défendant, la signora Juliette courrait grand risque d'être béatifiée. Notre taote vient réclamer nettement de Beati le bénéfice de l'eu-bevement notoire. Tout à l'heure Beati s'était substitué à Léonard, et par la même occasion Severina prétend s'être substituée à Juliette; il en résulte que notre farfouche se voit loti d'une épouse semi-séculaire et non moins dépourvue d'eus que d'attraits. Est-il besoin de vous dire le motif final de cette charade en trois actes? Vous devinez que le mariage, cassé d'une main, se raccommode de l'autre.

Arnald, affligé subitement d'une extinction de voix comme le premier ténor venu, avait fait dire au public qu'il jeterait son rôle en rom. L'excellent comédien a tenu parole. Ses succès de frère Carlo Beati ne pouvaient avoir un plus jovial intervalle.

Quant à Beaugallard (c'est l'autre vaudeville), sa scénarisation n'est pas si colport-montée : elle a plus de naïveté et de sans-façon. Ce Beaugallard, bon par la crinière, tigre par la moustache, mais chaste de nature et saine-musée de profession, court hals à celle fin de conquérir une marquise et redemande sa perquaque. La modiste ne lui rend qu'un oncle, espèce de donateur moraliste qui chapitre d'importance son copain de neveu et le renvoie à ses premières amours. La perquaque de Bardou est assez divertissante, cependant il fera bien de se coiffer d'un autre vaudeville.

Nous arrivons au Cirque avec *Cheval du Diable*. Satanas en personne a mis le quadrupède enclauté à la disposition d'un jeune téméraire qui on appelle Ulrich. Il est bien entendu qu'Ulrich s'est donné un diable en échange de son cheval. Chacun des vœux qu'il va former lui coûtera cinq années de sa vie. La monture d'Ulrich est ornée d'une peau de tigre dont chacune des harloires s'éclafca au fur et mesure des souhâits qu'il va former. Passé la douzaine, les portes de l'enfer s'ouvrirent pour lui. Telles sont les clauses du traité.

Vous comprenez que, tout d'abord Ulrich agit en dissipateur qui ignore le prix du trésor qu'il prodigue. Son ambition est des plus modestes, une armoire, un feston, un titre de chevalier; mais la renommée et les désirs d'Ulrich vont s'accroître en courant. Il veut être comte de Flandre, lui d'Islande, calife de Bagdad, sultan d'Égypte, bref il veut aller dans la lune, et il y va, car son cheval, comme celui de l'Apocalypse, franchit les distances, enjambe les mondes, saute d'un pôle à l'autre. Vif comme l'éclair et rapide comme le glaive, Zisko (c'est le nom du cheval) a réalisé tous les rêves bizarres et gigantesques du jeune fou qui, sans qu'il s'en doute, vient de jeter son extrême lastre au vent de ses désirs. Perdu dans le désert, aveuglé par le soleil, brûlé par la soif, pour son dernier vœu Ulrich a obtenu une goutte d'eau, après quoi le cheval fantastique le conduit tout droit en enfer; Ulrich pour commencement de son supplice y est témoin d'un mariage avec accompagnement de feux de Bengale, celui de la fille du comte de Flandre et d'un rival détesté.

Mais que n'ait importé Ulrich et son odyssée artificielle, c'est après tout Zisko qu'il faut voir, c'est le *cheval du diable* qui est le premier rôle et le premier acteur de la pièce. Zisko abandonne à lui-même, sans laisser ni guide dans ses passions comme dans son jeu, écarte des tons d'adresse et d'agilité, et par conséquent d'intelligence qui ont excités des bondissements de joie et des trépidations d'admiration. Zisko court, galope, saute, danse, vole, combat et triomphe dans tous les pays et dans toutes les latitudes. Haccompté quelques bonnetons qui on est assez surpris de trouver sous le sabot du cheval du diable. C'est ainsi que Zisko protège une princesse, sauve l'innocence, punit un chevalier féroce, étrangle des lions de l'Atlas et des ours de la mer Glaciale.

**La branche de Daphné.**

(Suite. — Voir p. 346 et 362.)

**SUITE DE CHAP. III.**

— Oui, je vois, dit la jeune fille, vous êtes enthousiaste, mais seulement par les souvenirs du passé; moi, je comprends qu'on le soit et je veux l'être, par le présent, par la réalité. Nous avons gravi lentement jusqu'à ce lieu, guidés, non pas par le seul désir de jouir d'un spectacle magique, mais par ce sentiment aiguel l'homme reconnaît qu'il émane de la Divinité; le besoin de s'élever. En prenant possession de ce plateau, nous avons posé un cri de victoire; et notre victoire n'est pas complète. D'autres montagnes sont là qui nous dominent, et les choncas qui vole au-dessus de nos têtes nous crie : « Non, vous n'êtes pas les rois de la nature, car je monte plus haut que vous ! »

— Et pourquoi? dit Edouard étonné : quelle plus grande gloire avez-vous d'atteindre à ces aiguilles inaccessible à vos yeux déconcrés à peine quelques heures encore de terrain !

— Quelle gloire? fit Carlota s'exaltant plus en plus, celle de n'avoir rien au-dessus de soi, si ce n'est Dieu et l'Égide!

Et cette gloire, je la pressens aujourd'hui pour la première fois, et je veux la connaître.

— Oui, hélas ! fit Edouard, affronter des dangers sans nombre, éprouver un courage digne d'une meilleure entreprise, vouloir, imprudent comme Sémélé, voir le Dieu tel qu'il apparaît dans les cieux, environné de toutes ses splendeurs; puis tomber éblouie et précipitée!

— Qu'importe! reprit Carlota, c'est là ce que je rêve, c'est là ce que je veux, voilà ma poésie à moi qui t'en connaissais pas ce matin. Tenez, docteur, là-bas est le Vignemale qui nous domine comme nous dominons les roches d'Ileas ou le clocher de Luz. Son sommet est, dit-on, facilement accessible, à peine s'il est blanchi par la neige, il perce au-dessus des nuages; eh bien, c'est au-dessus des nuages que je veux être un instant. C'est de la que je veux rapporter une fleur, un brin d'herbe, ou bien un peu de poussière qui soit le plus beau trophée de mon allure!

— O! señora, fit Edouard, ceci n'est pas de la poésie, c'est de l'exaltation dangereuse; l'air qui soufle là haut, sachez-le, n'est pas fait pour une noble humaine, l'ouragan le plus terrible, le froid le plus intense, y résistent en maîtres.

— L'ouragan! Et ces nuages qui couronnent la cime, ne voyez-vous pas qu'ils sont immobiles? Le froid! ne voyez-vous pas ces choncas qui tout à l'heure planait au-dessus de nos têtes, et qui maintenant se jone entre la montagne et les nuages? Docteur, nous irons là!

— Que Dieu éloigne de vous cette pensée imprudente, señora; le Vignemale est accessible, mais ceux qui y sont montés n'en sont pas tous descendus vivants.

— Qu'importe, s'il en est qui n'ont survécu! nous ferons de même.

— Non, señora, non! C'est tenter pour une vaine gloire, pour une bien petite conquête, de terribles hasards. — Quoi, docteur! vous, le héros imprudent du pont d'Enfer, vous qui descendiez à vide, l'autre jour, les versants qui dominent Bâreges, l'ascension du Vignemale vous éblouit?

— Mes imprudences m'appartiennent, señora; à moi, jeune homme, il est permis d'être fou. Mais à vous, à vous!..

— Allons donc, monsieur, dit-elle en se dégageant, mettez-vous en doute ma force ou mon courage? Vous n'y viendrez pas si vous avez peur, je pourrai peut-être me passer de votre aide, ou bien je dirai : « Qui n'aurait me suivre; » et vos amis me feront cortège à l'envi!

« Eh bien! eh bien! enfants, demanda le général en regardant les deux jeunes gens; quelle grave question vous occupe? Le vent du midi apporterait-il jusqu'à vous, par la brèche du Marlboré, la discorde qui désole mon pauvre pays? »

— Général, dit Edouard en allant droit à don Sébastien, lorsque les conseils ou les remontrances d'un ami sont inefficaces...

— D'un ami! interrompit Carlota.

Il faut bien recourir à l'autorité du père; mademoiselle persiste, malgré tout, ce que j'ai pu lui dire, dans le projet d'une ascension au Vignemale.

— Au Vignemale! s'écrièrent tous les témoins de cette scène.

— Elle n'ira qu'avec moi, dit le général, et je compte bien n'y aller jamais! »

— Carlota lança de nouveau vers Edouard le regard le plus délaigué.

« Victoire! victoire! s'écria tout à coup le botaniste en mettant la tête à la surface du plateau, de côté du versant méridional; victoire! Je n'ai pas retrouvé ma colomelle, mais j'ai découvert à pic, à vingt pieds, la plus belle des bruyères, la *menziesia labocci*; sur mon âme, je la surmonterai *bergamina*! Edouard, venez la reconnaître! »

Mais Edouard n'était plus sur le plateau, il avait emmené son cheval et descendait.

Il gagna de la sorte le hameau qui s'échelonne au pied de la montagne, s'y arrêta et attendit longtemps tout pensif; puis il rejoignit la route qui conduisit à Bâreges et la remonta lentement à pied. Parvenu à ce point, tant connu des promeneurs, qui forme le milieu de la distance entre Luz et Bâreges, il s'arrêta et attendit encore. Enfin les solitudes de la montagne retentirent un loin; c'était la cavalcade qui revenait de Bergons. Edouard prêta l'oreille; et au milieu du bruit cadencé, mais très-vague encore, de plusieurs chevaux marchant au pas, il crut distinguer un bruit différent, plus rapide, des pas plus marqués; c'était sans doute un des cavaliers qui prenait les devants.

Edouard se mit en selle et se rapprocha un côté de la route. Au bout d'un instant, il vit reconnaître plus facilement les pas de deux chevaux; les arriérés étaient cachés à sa vue par un détour du chemin. Puis le bruit devint tout à fait proche, et le jeune homme aperçut, tournant la route et venant à toute bride, sa sœur et Carlota.

Lorsqu'elles approchèrent de lui, Edouard s'avança, Eugénie seule lui adressa un regard empreint de la plus douce affection; Carlota passa en foudroyant son cheval et sans tourner la tête. Edouard, vivement affecté, piqua sa monture, rejoignit les jeunes filles, emurt quelques instants à côté de Carlota; et enfin, impatient de n'obtenir d'elle ni un regard ni une parole, il s'empara de la bride de son cheval, et l'arrêta.

« Que faites-vous, monsieur, lui dit-elle, qu'avez-vous? »

— De grâce, mademoiselle, répondit Edouard, écoutez-moi.

— Qu'avez-vous à me dire? Croyez-vous, monsieur le docteur, n'avoir ici que des malades, et pouvoir les guider selon votre bon plaisir? La différence que mon père accorde à vos yeux vous donne-t-elle le droit d'essayer sur moi votre autorité?

— De l'autorité, moi! J'ai voulu user, mademoiselle, de ce droit d'humble conseil qu'on ne refuse jamais à un ami; j'ai voulu combattre un projet dont l'exécution est impossible et peut devenir fatale.

— Que vous importent, monsieur, ma conduite, mes projets et les dangers que je puis courir? Vous aviez demandé que je me suivre au Vignemale? Avez-vous pensé que vos descriptions tragiques m'effrayeraient comme elles effrayent vos petites maîtresses?

— Et si je n'avais pas connu, señora, combien votre volonté est ferme, comment votre résolution brave tous les obstacles, aurais-je attingé ce projet? Je l'aurais considéré comme un de ces caprices nés de l'inspiration du moment, et qui ne durent pas au delà. Mais lorsque j'ai vu au contraire votre noble courage s'exalter au récit que je vous faisais des dangers du Vignemale, pardonnez-le-moi! — Trop faible pour combattre seul, j'ai imploré du secours!

— Et vous avez appelé à votre aide une de ces puissances qui ne permettent pas de lutter... Vantez-vous donc de votre victoire!... Mais ce droit de me combattre, qui vous l'a donnée, je vous prie?

— Oh! mademoiselle! ignorez-vous que ce droit est le privilège sacré de l'homme qu'on accueille, de l'homme dont on a fait le compagnon de ses fatigues et de ses plaisirs? Niez-vous qu'il m'appartienne, et ne puis-je l'exercer, moi! Tant de votre père, moi le frère d'Eugénie et aussi le vôtre; moi, qui vous suis entièrement dévoué, qui vous aime...

« Assez, docteur, reprit Carlota avec fermeté, je vous remercie de l'affection que vous voulez bien me témoigner, l'accepte ce touchant intérêt comme le prétexte de l'opposition que vous avez mise au seul désir qui m'a fait un instant fat battre le cœur; mais des appréhensions telles que les vôtres sont de nature à m'inquiéter pour mes projets à venir. J'entends être libre, j'entends que on me comprenne; et, pour être mon ami, je veux qu'on ait tous les courages. Reposez-vous, docteur, je vous dégage d'une responsabilité qui désormais vous paraît trop engage... Adieu, monsieur Edouard, je vous rends à vous-même. »

Edouard, atterré, lâcha la bride qu'il retenait, leva un regard suppliant vers la jeune fille qui fourra son cheval et se dirigea seule vers Bâreges.

« Pauvre frère! dit Eugénie en serrant la main d'Edouard.

Albert et Lucien qui couraient en avant de la cavalcade de Bergons les rejoignirent au bout de quelques instants.

« Imprudent! dit Albert en se rangeant auprès d'Edouard, pourquoi cette lutte? Pourquoi cette opposition intempesive? »

— Eh! mon Dieu! fit Edouard, pouvais-je permettre...

— Enfant l'inconséquence vous donne quelle idée à l'instant même et du sommeil de Bergons s'élançant vers la terrible montagne! Et d'ailleurs, les dangers que vous avez dépeints sont si bien réels? Le Vignemale n'est-il pas une montagne comme une autre? Il semblerait, à vous entendre, qu'il ait occupé le monopole des orages et des tonnerillons! Pourquoi voulez-vous qu'un de ces ouragans qui fréquentent les lieux élevés s'en vienne à point nommé...?

— Et si il survenait? Est-ce là un plaisir de femme? Je suis-je pas responsable, presque chaque jour, de son existence comme de celle de ma sœur? Ne comprenez-vous pas que je devais exagérer ses périls?

— Pauvre insensé, qui sans cesse applique le feu sacré sur votre belle statue et qui recule avec effroi dès que brille la première étincelle! Vous qui l'écoutez tête basse, vous ne pouvez voir quel feu animait son beau visage lorsque ses regards cherchaient derrière les nuages la cime du Vignemale! Comme elle grandissait sous cette exaltation que vous lui aviez inspirée! Ainsi posée sur l'une des cimes du monde, on eût dit que des neuf Muses devaient enfin les saintes joies de l'ameur!

— Hélas! fit Edouard.

— Hélas oui! vous venez de jouer follement tout votre bonheur.

— Et elle me croit lâche; elle me soupçonne de redouter une roche à pic ou un tourbillon de neige. Je lui prouverai le contraire.

— Allons, ami, du calme, demain sera passée la grande colère que vous avez causée; demain on vous rendra toute l'estime que vous avez acquise; mais n'avez pas même de pardon à implorer.

— Demain, non, dit Edouard d'une voix sourde, et sans qu'Albert l'entendit, mais dans deux jours. Ce n'est pas une grâce, c'est une réparation que je veux.

La nuit commençant lorsque toute la cavalcade retourna dans Bâreges; Edouard et Albert se quittèrent aux premières maisons; et notre jeune docteur, lançant son cheval au galop, remonta le village jusqu'à l'extrémité opposée. En passant devant l'hôtel des Ambassadeurs, il leva la tête; Carlota était à sa fenêtre, et se détournait en l'apercevant.

Edouard s'arrêta devant une maison voisine de l'hôpital militaire, jeta sa bride à un enfant qui jouait sur le seuil, et monta. Au second étage il frappa à une porte sur laquelle était fixé une carte de visite, au nom de « J. Couturier, chirurgien sous-aide. »

La chambre dans laquelle il entra était tout encombrée de hochets de minifragole, d'objets empilés, de plantes desséchées et de papillons.

« Mon cher maître, dit-il, quel jour nous remettons-nous en campagne? »

— Mais quand il vous plaira.

— Voulez-vous que ce soit demain?

— Oui, à condition de prévenir le docteur R... de qui je dépends.

— Et de bonne heure?

— Selon que vous déciderez.

— Où irons-nous?

— Je vous laisse le choix.

— On n'est pas plus aimable. Que pensez-vous de Capbreils, du lac de Gaube, du pont d'Espagne?

— Tout cela est bien exploré...

— Eh bien! passons au delà. Qui nous empêche d'aller rôder au pied du Vignemale?

— Pourquoi seulement au pied? Je suis monté une fois jus-

qu'au sommet, et il y a bien longtemps que je veux y retourner. Tentons l'ascension, il y a des richesses de toute nature à recueillir là-haut.

— Eh bien ! va pour le Vignemale, fit Edouard tout joyeux ; prévenez le docteur B... ; mais ne me nommez pas. Je vais commander les chevaux.

— C'est convenu ! A quelle heure partons-nous ?

— Cette nuit, avec le clair de lune, à...

— Eh bien ! à une heure ; je serai à votre port en tenue de montagne.

— A merveille ; je serai prêt ; adieu, dors, dors, prends des forces, et à demain.

Edouard redescendit au galop la rue du village, Carlota était encoré à sa fenêtre.

« Charlet ! dit le jeune docteur en s'arrêtant devant la maison du guide, deux chevaux à ma porte cette nuit, à une heure ; celui-ci pour moi, un autre pour Couturier.

— Vous allez loin ?

— Oui... non... au delà de Pierrefitte.

— Très-bien, monsieur.

— Soyez exact !

— Vous serez obéi. »

Edouard, rentré chez lui, prétextait de la fatigue, annonça une course pour le lendemain, embrassa sa mère, sa sœur, et s'enferma dans sa chambre.

Avant une heure du matin les deux chevaux étaient devant la porte, et Couturier arrivait armé de tout l'attelage du naturaliste. Une heure sonnait à l'horloge des bûches ; Edouard ne paraissait pas, Couturier frappa. Deux fenêtres s'ouvrirent à brève : l'un, au premier étage ; l'autre, au rez-de-châussée. A celle-ci parut le docteur Alceste, un collègue de James.

« Qui va là ? dit-il.

— C'est moi, monsieur.

— Ah ! vous, Couturier, et que demandez-vous ?

— J'attends M. Colleville.

— Oh allez-vous à pareille heure, dans cet air froid ?

— Oh ! que sais-je ? on nous ménagera nos forces, les minéraux, les plantes et les papillons ; à Pierrefitte, à Cauterets, dans les ravins, partout.

— C'est aventurieux, fit Alceste en refermant sa fenêtre, bon voyage.

— Pardon, mon cher maître, de vous avoir fait attendre, dit Edouard en paraissant sur le seuil, je n'ai pas même le sommeil pour excuse. Sommes-nous prêts ?

— A vos ordres, fit Couturier.

— Eh bien ! en selle et partons.

— Quand vous reverra-t-on, messieurs ? dit Charlet.

— Peut-être demain, répondit Edouard en fonçant son cheval.

— Vous allez donc bien loin ? reprit Charlet.

— Au Vignemale ! cria Couturier en s'éloignant.

— Oh mon Dieu ! s'écria mademoiselle de Gurrea en paraissant à la fenêtre du premier étage. — Edouard !... monsieur Edouard !... Charlet, rappelez-le !

— Mais les deux cavaliers étaient déjà sortis du bourg ; Edouard ne s'arrêta pas.

— An lever du soleil ils arrivèrent à Cauterets, changèrent de chevaux pour ne pas perdre de temps et se remirent en route. Ils étaient au Vignemale avant midi.

Le temps, jusque-là très-beau, parut changer dans la journée, un coup de vent fit rentrer tous les promeneurs de Barèges, et on put apercevoir quelques gros nuages qui commencent à l'instant les montagnes au delà de Bergons. Cette bourrasque ne dura pas, et l'après-midi fut magnifique.

Le docteur James se promenait sur la route, après son dîner, avec Albert et le capitaine Lucien ; un homme qui venait de Luz à toute brida, le rencontra près de la nouvelle source.

— Monsieur le docteur, lui dit-il, j'arrive d'Héas, il y a un grand malheur chez nous. Un père qui était il y a deux heures dans les ravins, a pied du Vignemale, y a trouvé, affreusement blessé, mais respirant encore, un jeune chirurgien de votre hôpital.

— Dieu ! fit le docteur, c'est Couturier ! Lui à-t-on porté secours ? A-t-il des soins ? Vite, un cheval !

— Oh ! monsieur, dit l'homme, un le sauvera s'il y a possibilité, il est en bonnes mains !

— Imprudent jeune homme ! dit le docteur. Le maudit Vignemale !

— S'il était au Vignemale, dit l'homme, je ne suis pas étonné ! il y en a par là un fameux orage !

— Grand Dieu ! fit Albert, il était allé au Vignemale ?

— Oui, dit James, il était parti cette nuit.

— Seul ?

— J'ignore.

— Mon Dieu ! reprit Albert avec anxiété, Edouard est absent, cette querelle d'hier soir à propos du Vignemale... serait-il avec Couturier ? La catastrophe serait-elle plus grande encore ?

— Courez, grand Dieu ! dit le docteur, sachez cela au plus tôt !

Albert, dans une agitation extrême, se mit à courir vers le village. A ce point il le rencontra le général et sa fille ; Carlota était excessivement pâle et paraissait accablée.

« Monsieur Albert, dit-elle, ou allez-vous ? »

— Je cherche son visage.

« Je cherche Edouard, dit-il en saluant.

— Il n'est pas à Barèges, dit Carlota.

— Comment, sans que je le sache !

— Le hasard m'a fait sa confidente, je l'ai entendu monter à cheval cette nuit avec un de ses amis.

— Mais, dit Albert en continuant à peine son inquiétude, où est-il allé ?

— La jeune fille hésita longtemps, se prit à rougir, puis balbutia et répondit enfin avec effort :

« Je ne sais pas.

— Quel était son compagnon de voyage ?

— C'était M. Couturier, dit Charlet en survenant.

— Il est au Vignemale ! fit Albert avec effroi... Docteur, cria-t-il, vite, partons, il n'y a pas de temps à perdre ; les malheurs !

— Mon Dieu ! demanda Carlota, qu'avez-vous appris ? Qu'y a-t-il ?

— Rien, mademoiselle, dit le docteur, rien que des craintes ; mais il ne faut pas que personne les partage. Retenez, je vous en conjure... Allez auprès de sa mère, de sa sœur, dites-leur ce que vous voudrez ; mais trouvez-les, occupez-les jusqu'à notre retour. Et vous aussi, Lucien, allez, allez !

Une voiture de poste était prête à quitter Barèges pour conduire quelques personnes à Saint-Sauveur. Le docteur requiert la voiture, s'y jette avec Albert et Charlet. La voiture part de toute la vitesse des chevaux.

Dire quelle affreuse inquiétude agitait ces trois hommes, dire combien anxieux ils s'informèrent des jeunes gens sur toute la route, dire avec quelle ardeur ils se portèrent sur les traces qui leur furent indiquées, à quoi bon ? Cela se comprit et ne s'exprime pas.

Il était nuit close lorsqu'ils arrivèrent à Cauterets, mais heureusement la lune répandait une vive clarté. Ils prirent des chevaux et partirent en toute hâte, Charlet en tête. Au lac de Gaube ils firent lever plusieurs pères et les emmenèrent.

Jamais ascension ne fut plus rapide. Jamais on ne vit trois hommes gravir avec autant d'impétuosité, de hardiesse, et lutter avec autant de bonheur contre des périls sans nombre, contre des obstacles qui eussent exposé à mille morts des hommes de sang-froid.

Puis qu'ils plus impatient, mais non plus infatigable, — car ils l'étaient tous également — le docteur montait le premier ; ses vêtements étaient en lambeaux, ses mains écorées en sang, la sueur coulait de son front ; mais son pied était toujours ferme ; son œil, toujours sûr, n'avait pas perdu la bonne vue.

Avant le jour on parvint au sommet, James le premier, puis Albert, puis Charlet, puis les pères du lac. La lune était descendue derrière l'horizon ; le soleil ne paraissait pas, les objets étaient à peine indiqués par une vague lueur qui n'était pas encore le crépuscule ; il y avait partout des dangers effrayants, et cependant personne ne s'arrêta. Chacun visita en courant l'un des cotés de cet étroit espace, chacun escadant les aiguilles, s'avancant jusque sur des pointes où pendant le jour il eût été frappé de vertige.

Pendant un moment, l'on n'entendit que des pas précipités et des respirations haletantes ; moment d'angoisse et d'inquiétude affreuse !

Après de longues recherches on se rassembla sur le sommet ; James épuisé, désespéré, s'était laissé tomber sans forces sur le sol ; Charlet, le bon Charlet, le guide résolu, pleura à chaudes larmes ; les pères tenaient conseil et demandaient qu'on attendit le jour ; Albert cherchait encore... Soudain un cri, un cri terrible, étrange, retentit derrière une roche vers le sud.

« A moi ! fit Albert d'une voix étouffée, à moi ! O mon Dieu ! soyez béni ! »

On courait... Le pauvre Edouard gisait sur le bord d'une roche de quelques pieds d'épaisseur, qui surplombait l'abîme. Comment, renversé, blessé, évanoui, s'était-il arrêté là et n'avait-il pas été précipité dans les profondeurs des vallées ? Oh ! c'est qu'il y a au-dessus des montagnes et des nuages un regard qui veille sans cesse, une providence qui ne se détourne jamais des nobles âmes ;... la main de Dieu avait retenu, dans une chute sans fin, le corps de ce généreux enfant.

Au moment où les premiers rayons du soleil perçaient l'obscurité, Edouard, à l'aide de cordes, à l'aide des ceintures des montagnards, était amené en lieu sûr. Il respira, mais son corps était glacé, mais il était couvert de contusions, mais sa tête avait frappé contre les roches ; le sang avait coulé.

Tous ces hommes agouillonnés autour de la pauvre victime s'étaient partagé le soin de lui rendre l'existence. L'un, c'était James, comptait les battements de son cœur ; les autres cherchaient à réchauffer de leur haleine ses pieds et ses mains... l'une de ses mains du moins, car l'autre était froyée, serrée contre sa poitrine... elle retenait le fatal ferpent destiné à l'album de Carlota, une branche de daphné.

Avec l'attention la plus religieuse, avec de saintes précautions, le pauvre Edouard, qui avait reconnu ses amis, qui leur avait souri, fut descendu de la montagne et déposé dans le cabane de l'un des pères ; on alluma du feu, on improvisa un lit, et James s'installa auprès du malade à qui ces premiers soins procurèrent un sommeil réparateur.

— Partez maintenant, dit James à Albert, prenez vos chevaux, commencez Charlet, faites-moi disposer une chaudière à Cauterets pour cette nuit, une voiture pour demain matin, et envoyez ici une chaîne et des porteurs. Courez, ne perdez pas un instant, rassurez nos amis, et préparez sa mère. Je vous suivrai de près. Ses contusions n'ont rien de grave, sa respiration est régulière. Plaise à Dieu qu'il en puisse être de même du pauvre Couturier !

Albert arriva dans la soirée à Barèges. Il courut à l'hôtel des Ambassadeurs, Eugénie fut la première personne qu'il y rencontra. Un regard fut rapidement échangé, Albert souriait.

« Il est sauvé ? lui demanda-t-elle.

— Comment ! fit Albert.

— Je le sais, je l'ai deviné ; il était au Vignemale, il y a exposé sa vie ; mais il est sauvé, n'est-ce pas, nous le reverrons ?

— Demain matin, avec James, dit Albert.

— Flessé, malade ? demanda Eugénie en hésitant.

— Non, reprit Albert, bien qu'il ait couru de grands dangers...

— Oh ! dites-moi tout !

— Pas maintenant, fit Albert, en montrant la porte de madame Colleville, j'ai une mission à remplir.

— Elle ne sait rien.

— Tant mieux !

Eugénie monta précipitamment chez Carlota pendant que le jeune homme entra chez madame Colleville. La belle Espagnole pâlit en la voyant entrer, mais Eugénie courut à elle.

« Maintenant je vous pardonne, lui dit-elle en l'embrassant avec effusion.

— Mon Dieu ! fit Carlota, que savez-vous, qu'avez-vous appris ?

— Je sais... que Dieu a eu pitié de mon pauvre frère qui a pensé mourir pour vous.

— Quelle ! Eh bien ?

— Eh bien, il revient demain ou du moins on le ramène.

— Oh ! fit Carlota tout émue... et me pardonnera-t-il ?

— One ne pardonnerait-il pas si vous l'aimiez un peu !

« Carlota se jeta dans les bras d'Eugénie sans répondre. Elle était vaincue, et des larmes abondantes trahissaient sa défaite.

« Écoute, dit-elle à Eugénie d'une voix entrecoupée, il ne faut pas que celle à qui il faisait si résolument les sacrifices de sa vie, attende ici froidement son retour. Fière, je m'humbilierai. Il m'apporte un gage de son dévouement, je lui porterai, moi, le gage de sa victoire. Demain il nous verra les premiers ; nous irons à sa rencontre ; chère sœur, le voulez-vous ?

— Oui, certes, dit Eugénie rayonnante.

— Eh bien ! demain, nous partons d'ici à pied ; Esteban seul nous suivra ; nous monterons à cheval hors du village, et nous irons les attendre auprès de Luz.

— Pourvu frère ! s'écria Eugénie.

Et les jeunes filles, sanglotant toutes deux, se jetèrent encore une fois dans les bras l'une de l'autre.

Le lendemain, vers midi, la voiture qui portait Edouard et le docteur James s'arrêta devant l'hôtel du *Cheval blanc* de Luz. Le docteur, descendant le premier, tendait la main à son malade, lorsque Albert parut à l'autre côté de la portière. Edouard s'avança au cou de son ami.

« Maintenant, mon cher maître, dit-il à James en lui serrant la main, je vous relève de vous générez fonctions.

— Edouard, fit le docteur, vous êtes un ingrât. Vous m'appartenez jusqu'à Barèges ; vous m'obéirez, ou bien je vous reconduis au Vignemale.

— Soit ; rien ne m'effraye maintenant, si vous veillez sur moi. Mais votre œuvre n'est pas complète ; vous avez encore mon pauvre compagnon à secourir.

— Je ne l'oublierai pas, dit James.

— Eh bien, allez à lui. Voici désormais mon guide.

— Postillon ! cria James.

— Non ! fit Edouard ; je vous l'ai dit, je ne veux pas de votre voiture ; je retournerai là-bas librement, au grand air, en homme qui ne veut effrayer personne. Adieu, docteur, que Dieu vous garde et vous récompense. Albert, allons, en selle, et gaiement !

A trois cents pas de Luz, à un détour du chemin, nos jeunes gens aperçurent Eugénie et Carlota, qui avaient mis pied à terre, et qui les attendaient. Edouard poussa un cri de joie ; Eugénie s'élança.

— Mon frère ! s'écria-t-elle en sanglotant et en le pressant dans ses bras.

Carlota s'avancait lentement ; une vive rougeur animait son beau visage ; son regard rencontra celui d'Edouard, à qui elle tendait la main.

« Mon ami, lui dit-elle en tremblant, vous avez été résolu, intrépide ; soyez encore généreux. Je n'ai pas même le droit de vous demander pardon de l'imprudent défi que vous avez si noblement accepté. Je suis à votre discrétion. »

Edouard regarda la jeune fille pendant un instant avec une émotion profonde ; puis il saisit sa main, et la pressa contre ses lèvres. Enfin, il tira de sa poitrine sa branche de daphné.

« Mademoiselle, dit-il tout tremblant, ceci est un souvenir de la montagne ; que ce soit entre nous un gage de paix et d'affection. La pauvre fleur est flétrie, sa douce odeur a disparu, mais elle vient de bien loin... »

— Je me souviendrai, dit Carlota avec un doux sourire, en plaçant la fleur à sa ceinture.

On remonta vers Barèges en silence. Le vrai bonheur est muet.

La route aux approches du village était couverte de promeneurs.

Le général serra Edouard dans ses bras.

« Bien, mon ami, lui dit-il, bien, mon enfant ; mais maintenant vous prouvez sans fautes, mon vieux sang-froid devient nécessaire pour calmer votre jeune tête ; je vous défends de me quitter désormais ! »

« Oh ! allez-vous donc chercher là-haut ? dit Lucien en serrant la main d'Edouard.

— Je ne sais, mon ami ; mais j'en rapporte bien du bonheur ! »

— Faut-il donc aller si loin ? reprit le capitaine en regardant Eugénie.

— Non, mon ami, non, reprit Edouard ; on peut le trouver ici même.

« Moi, dit Carlota au secrétaire intime en lui montrant sa fleur, j'y gagne le plus précieux trophée de mon album. »

— Oh ! s'écria le botaniste, daphné camuclée, daphné *caucorum*, laurèle, ou charnu arbrisseau de la famille des thymélées, l'emblème du courage, une odeur délicieuse ! Il y a encore le daphné *indica*, le daphné *paniculata*, le *passerina*, le *tartou raïra*... »

— Botaniquement parlant, fit Albert.

— Eh bien, capitaine ? demanda madame B... à Paul S...

— Hélas ! mon rival l'emporte.

— Ah ! dit Albert, c'est qu'il a pris les choses d'un peu haut. »

Exposition des ouvrages de peinture dans la galerie des Beaux-Arts.

BOULEVARD BONNE-NOUVELLE, 22.

L'art vit de comparaison aussi bien que la critique. Tout ce qui peut en élargir le cercle leur est bon et profitable. L'exposition d'ouvrages de peinture ouverte depuis quelque temps, au public, dans la galerie des Beaux-Arts, boulevard Bonne-Nouvelle est, à cet égard, une des plus heureuses idées qu'on ait pu réaliser. Quelques-unes des œuvres les plus remarquables des grands peintres français modernes y sont réunies et forment, malgré des lacunes inévitables tenant au hasard qui a présidé à leur rassemblement, une série instructive pour l'étude de l'école française depuis 1765 jusqu'à nos jours. Elle y est représentée par les noms de David, de Greuze, de Girardet, de Gérard, de Gros, de Prud'hon, d'Ingres, de Géricault, de Léopold Robert, de Léon Cogniet, de Paul Delarochette, d'Horace Vernet, d'Arry Scheffer, de Bouchot, de Sigalon... Mais ce qui donne une valeur toute particulière à cette exposition, c'est la réunion de onze tableaux de M. Ingres dont les premiers remontent à 1808, et dont le dernier a été terminé à la fin de l'année dernière. C'est une véritable bonne fortune pour le public que cette occasion qui lui est



(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — Vue de la travée où sont exposés les tableaux de M. Ingres.)

offerte d'étudier, dans la variété de son talent, le grand artiste dont le nom a acquis tant de célébrité depuis quelques années, autour duquel s'est agité tant d'enthousiasme d'une part, tant de polémique de l'autre; le chef d'école enfin dont la discipline a formé des élèves si distingués et brillant aujourd'hui aux premiers rangs par la sérénité et l'élevation de leurs compositions. C'est une occasion unique de comparer M. Ingres à lui-même. Jamais probablement le public ne sera admis une seconde fois à voir à la fois onze tableaux de ce maître qui ne se prodigue pas et se montre peu courtisan de la popularité qu'il a acquise. Il se prodigue si peu, que la plupart des tableaux exposés à la galerie du boulevard Bonne-Nouvelle, quoique remontant à des dates déjà anciennes, seront des nouveautés, de véritables révélations pour l'immense majorité de ceux qui la visiteront. Cette exposition est donc une très-heureuse idée au point de vue artistique. Elle est mieux que cela encore; elle est une bonne action. Elle a lieu au profit de la caisse de secours et pensions de la société des artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes et dessi-



(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — Dessin à la plume, par G. Jeault, appartenant à M. Marcille.)

nateurs (1). Elle n'a pu être réalisée qu'au moyen de prêts

(1) Le but de cette association est la création d'une caisse de secours et ultérieurement l'établissement d'une caisse de pen-

sions dans l'intérêt des artistes faisant partie de l'association. Sont aptes à en faire partie tous les artistes et amateurs français et étrangers. Il faut pour cela être agréé par le comité et payer une cotisation mensuelle de 50 centimes, destinée à former le

premier fonds social. Le siège provisoire de la société est chez M. le baron Taylor, rue de Bondy, 50, à Paris. Les cotisations doivent être portées chez M. Thuillier, agent trésorier, rue Boucherat, 51.

obtenus de la complaisance des amateurs, propriétaires des tableaux. Il est juste de signaler leurs noms à la reconnaissance publique. Ce sont : madame la duchesse d'Orléans,

madame la baronne Janin, fille de L. David, madame la baronne Gérard, madame Emile de Girardin; MM. Delessert, Chassagnole, Marcite, le comte Pourtalès, le marquis d'Her-

ford, le marquis de Véric, A. Didot, F. Laneuville, Marcotte, P. Périer, Odiot, Lacaze, Aumont, le duc de Fitz-James, le marquis de Pastoret, le comte Turpin de Crissé, le comte de



(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — La tête de la république, dessin de Charlet, appartenant à M. Belloc.



(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — La queue de la république, dessin de Charlet, appartenant à M. B. Ilco.

Lariboisière, le baron de Foucaucourt, le duc de Rohan-Chabot, le maréchal Valée, le comte Gallois, Léon Cogniet, Dantan, Edouard Bertin, Belloc, Paillet, Seurre, Chevalier, Pajou, Rollet, Moreau, Robinet.

Cette intéressante série de tableaux commence, dans l'ordre chronologique, par Greuze, ce peintre si original de l'école française, qui, malgré un voyage à Rome entrepris pour mériter les suffrages de MM. de l'Académie, ne put heureusement réussir à roidir et fausser son talent et échappa au danger de devenir un médiocre peintre d'histoire, pour rester un modèle de grâce naïve, exquis, dans son genre, quand il n'est pas déparé par la coquette et le marié. Son nom seul évoque, pour la mémoire, les apparitions de ce qu'il y a de plus charmant en ce monde, de fraîches et délicieuses têtes de jeunes filles, rendues avec une suavité de pinceau qu'il a été donné à bien peu d'artistes d'égal. La mode, qui reprend ce qu'elle avait délaissé, applaudit ce qu'elle avait dédaigné, est revenue depuis quelques années à Greuze avec

une sorte d'engouement. Sous l'influence de la réaction opérée par David, il avait dû nécessairement être écarté par la théorie exclusive des novateurs, bien trop affairés autour de

embrassé par ses marmots, ou à un vieux bonhomme paralytique soigné par ses enfants. Au commencement de ce siècle, il n'y avait guère place pour Greuze au mi-

lieu de toute la légion des Grecs et des Troyens. Un demi-siècle auparavant, c'étaient des bergers et des bergères, Vénus et une foule de petits Amours qui lui faisaient concurrence.

« Le goût est si misérable, si petit, dit Diderot, que loucher aura plutôt vendu cinquante de ces indécentes et plates marionnettes, que Greuze ses deux sublimes tableaux. » — On voit à la galerie des Beaux-Arts quatre toiles de Greuze : 1° Un joli tableau de genre, intitulé : *Le Miroir cassé*; 2° Une *Etude de jeune fille*, ayant ce voluptueux abandon et ce charme d'innocence qu'il sait si bien donner à ses têtes; 3° Une *tête d'enfant*, pleine de délicatesse et de douceur; 4° Un



(Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — Scène de brigands, tableau par M. Léopold Rovert, appartenant à M. le baron de Foucaucourt.)

l'agora ou du forum, trop majestueusement drapés dans la chlamyde ou la toge pour se commettre dans une scène de village et daigner accorder leur attention à une mère

portrait de l'île, le graveur, portant la date de 1763. Ce portrait, peint à pleine pâte, est d'une touche facile. Le travail spirituel du pinceau, en accusant d'une manière brisée les non-

breux petits méplats de la face, communique une saillie au modelé, donne à la carnation une vivacité de reflets accidentés, qui rend ce modèle d'exécution pittoresque on ne peut plus biblique. Aussi placé à côté d'un portrait exécuté avec cette libre allure, un autre dont la touche soit écaillée et fondue, celui-ci sera tout par le premier. C'est le mauvais tour que jouait un jour à un grand personnage une tête également peinte par Greuze. Et quelle était cette tête? C'était celle d'une méchante petite... (je ne fais scrupule d'écrire en 1836 le mot dont Diderot ne se privait pas en 1765). Enfin ce n'était qu'un méchant petite tête, et pourtant, ajouta-t-il, voyez comme M. l'introducteur des amateurs, qui est à côté de elle, en est devenu un bonhomme, tend, applati, bla-fant... je n'ai jamais vu un pareil dégoût. — Outre ces quatre peintures, il y a encore un dessin dans lequel Greuze a crayonné tête de ce même Diderot, qui, tout en ravaudant un petit aristocrate, l'aimait et le priait. D'ailleurs, l'aitour des Salons avait aussi aimé la jolie madame Greuze qui était jeune et qu'elle s'appelait mademoiselle Babut, et il nous raconte à ce sujet une histoire cavalière que je ne garderai bien de vous redire. Je remarquerai seulement, pour ceux qui la connaissent, qu'en faveur de ses souvenirs, du temps où il la voyait « dans sa petite boutique de libraire, sur la quoi des Augustins, pupine, blanche comme le lis, vermeille comme la rose » il eût dû se montrer moins désorbité et parler moins brutalement de certaines parties d'un portrait, traitées avec trop de complaisance par le peintre, toujours amoureux des charmes de sa femme. Il est vrai qu'il s'exprimait ainsi en 1765. Je ne sais qu'il âge avaient alors les charmes de mademoiselle Babut, devenue madame Greuze. Quant à Diderot, il avait cinquante-deux ans! — Mais revenons à la galerie des Beaux-Arts.

Après Greuze, le premier peintre que nous y rencontrerons dans l'ordre des temps, c'est DAVID. Parmi les tableaux de ce grand maître, offerts ici à la curiosité, nous signalerons surtout la *Mort de Socrate*, la plus belle de ses créations, et une des plus belles compositions des temps modernes. La plupart de la connaissance que par la gravure, mais la tranquille gravité des figures, la simplicité avec laquelle elles sont distribuées, comme dans un bas-relief, ne permettent pas que ceux qui l'ont vue une fois oublient jamais la disposition de cette scène solennelle. Socrate, assis sur son lit, la main gauche élevée vers le ciel, la droite étendue vers la coupe de cigne que lui présente, en détournant la tête et en fondant en larmes, le sévère des Onze, prononce les suprêmes paroles de son grave entretien avec ses disciples. David avait peint d'abord tentant la coupe, et le lit d'un Aristote. Socrate ne la saisira que lorsqu'il aura fini de parler. Ce geste machinal de la main, cette mort au-devant de laquelle elle s'avance, et qui ne peut distraire la sublime préoccupation du sage, font ressortir d'une manière saisissante la divine sérénité empreinte sur la figure de Socrate. Autour de lui, ses disciples restent stupéfaits d'admiration ou d'abandonnement au désespoir. Criton, la main familièrement appuyée sur le maître qui il va perdre, reçoit avidement ses derniers enseignements. Au pied du lit, un personnage enveloppé dans son manteau, et plongé dans un recueillement profond, tourne le dos à Socrate, comme s'il craignait de n'être plus maître de sa douleur, en contemplant cette adorable résignation. Ce personnage est généralement désigné sous le nom de Platon. Sa virginité apparente est un anachronisme, car Platon n'avait que trente ans lors de la mort de Socrate. Mais cette tête de vieillard s'allie mieux que celle d'un jeune homme, avec l'idée de l'antique doctrine du philosophe le plus célèbre de la Grèce. Le David a sacrifié la chronologie à la convenance; et il a bien fait. Au fond du cachot, on aperçoit sur l'escalier qui y descend, la famille éplorée de Socrate que l'on emmène. Ses derniers moments ne doivent pas être troublés par les cris et les pleurs des femmes et des enfants; ils appartiennent à ses disciples, qui en ont vu souvent le monde. Cette magnifique composition fut exécutée en 1787, pour M. de Trudaine. Si ce n'est quelques gestes un peu maniérés et l'insignifiance d'une ou deux figures, la critique ne trouverait rien à y reprendre; mais ce qui en amoindrit l'effet, il faut le reconnaître, c'est le mode d'exécution trop fine, trop amoureux-ment préoccupée de l'élégance du dessin et du rendu des détails; c'est cette savante précision anatomique des extrémités, cette coquette jeunesse de la femme, cette netteté du pinceau, qui amoissent et distraient l'attention de l'authenticité de la scène sur laquelle elle devait se concentrer. C'est le coloris qui égaré. La lumière, ne prend, au contact de ce drame, aucune valeur propre, et oublie de l'annoncer vaguement à l'âme, en s'harmonisant avec lui. Foin, applati à peindre la mort de Socrate, c'est un peu sévère; il l'eût traité dans le *modesto*, suivant l'heureuse expression d'un critique éclairé. Mais il n'eût jamais imaginé cette tête resplendissante de pensée, c'est une gloire éternelle pour David de s'être élevé jusque-là. — Voici un autre tableau qui est aussi, dans son genre, une des œuvres les plus remarquables sorties du pinceau de David; c'est le portrait de *Marat expirant*. Il est représenté dans sa baignoire; sa tête est renversée; son bras droit toulle le long de la baignoire; il tient encore la plume avec laquelle il vient d'écrire ces mots : « Vous donnez cet assignat à cette mère de cinq enfants; et dont le mari est mort pour la défense de la patrie... » Dans sa main gauche, appuyée sur la sonde verte qui recouvre la baignoire, est un papier, sur lequel on lit cette dernière ligne transcrite de la lettre adressée à Marat par Charlotte Corday : « Il suffit que je sois bien malheureuse pour avoir droit à votre bienveillance. » A terre est le couleau ensanglanté dont il vient d'être frappé. Sur une mauvaise caisse en bois blanc, portant cette inscription : *A Marat, David*, on voit un assignat de cinq francs et un criquet de plouf. La caisse, placée en guise de table, les draps rapiécés, la froie nuée de la salle expriment l'idée de la misère. La veille de la mort de Marat, David, envoyé par la société des jacobins pour savoir de ses nouvelles, l'avait trouvé dans son bain. Il reproduisit les détails qui l'avaient frappés. Cela est saisissant de vérité et

rendu avec une puissante sobriété d'effet. La simplicité, l'unité, qui régnaient dans cette peinture, en élevaient le style à une hauteur singulière. La repoussante figure de Marat semble se transfigurer au contact de la mort, et, sous la forme dessin qui la modèle, elle emprunte, malgré sa laideur, une sorte de correction sévère, un certain caractère de grandeur, qui commande l'admiration. Cette tête, autour de laquelle s'enroulent des lignes grossières, une tunique involontairement Michel-Ange. C'est la seule œuvre, la même simplicité, la même force, pendant quelques jours avec celui de Lecomte, sur un autel, dans la cour du Louvre. La Convention le fit placer ensuite dans le lieu de ses séances, et l'en fit bientôt retirer quand les restes de Marat furent enlevés du Panthéon, dont David lui avait fait accorder les honneurs. Il y a quelques années, un particulier en fit l'acquisition pour un prix modique. Il est fâcheux que de pures considérations aient privé notre musée d'une œuvre qui devrait lui appartenir. — *Bonaparte au mont Saint-Bernard* est encore un des tableaux de David ayant une grande célébrité. On a critiqué l'effet théâtral de ce tableau; ceux qui ont traversé le Saint-Bernard apportant ici leur petite érudition de montagnard, ont blâmé le cheval ardent qui se cabre sous le premier consul, et ont dit avec une excellente julicature qu'il n'y a là d'ordinaire que des mulets qui se traînent péniblement et soufflent de même. Mais qu'y faire? Le premier consul, qui le savait bien, puisqu'il avait lui-même le passage à mulet, avait dit à David : « Je veux être peint calé sur un cheval fougueux. » Il avait le droit d'avoir une fantaisie. Encore s'il n'eût eu que celle-là. Mais quand David le pria de poser, il s'y refusa. « A qui bon? dit-il. Ce n'est pas l'exacritude des traits, un petit pios sur le nez qui fait la ressemblance, c'est le caractère de la physionomie qui fait peindre. Personne ne s'informe si les portraits des grands hommes sont ressemblants. Il suffit que leur génie y vive. — Vous n'apprenez l'art de peindre, » répondit l'ex-montagnard, devenu courtois. Et il fit un cheval qui était faux et un portrait qui n'était pas ressemblant. Mais il donna à sa composition une certaine tournure monumentale qui la gravait dans la mémoire comme un type. Ce tableau doit être accueilli par nous à ce titre. Il ne sera resté à des meilleures médailles de l'exposition. — Je ne suis un peu arrêté à ces peintures de David, mais encore parce que ces œuvres de son importance réelle, mais encore parce que ces œuvres qui ne sont de plus d'un maniéré, examées des cabinets qui les recueillent, sont des choses nouvelles pour les jeunes générations, et surtout parce qu'il est bon de protester contre l'injustice des dédains manifestés depuis quelques années contre ce grand artiste. Félicitons-nous de voir l'esthétique moderne entrée dans des voies plus larges, mais ne répudions pas pour cela nos gloires passées. Les réactions sont de leur nature exclusives, et dépassent le but. N'est-il pas de bon goût aussi de dénigrer, de nier Voltaire? Le temps fera justice de ces ridicules.

En regard du Socrate de David est un tableau célèbre qu'il a inspiré : *Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès*, de Girodet, tableau daté de 1792 et qui eut un succès exagéré à l'exposition de 1797. Il appartient à l'école de médecine. — Près de là est une répétition en petit du *Bélisaire* de Gérard. N'oublions pas, après avoir mentionné le *portrait de Ducis*, si facilement et si rapidement peint, et celui de *mademoiselle Mars*, si connu par la reproduction qu'en a faite la gravure, de signaler à l'attention une petite esquisse dans laquelle le même artiste a représenté, d'une manière très-dramatique, *Marcus rentrant dans Rome*. Cette esquisse appartient à Girodet. — Gros est représenté par deux portraits et quelques esquisses; Œtémis, par deux esquisses. — Trois tableaux et cinq dessins permettent d'étudier un peintre dont les œuvres sont rares, qui a été tardivement apprécié et que l'on a sur-nommé, à juste titre, le Corrège français; je veux parler de Prud'homme. Ces tableaux sont : *l'Innocence entraînée par l'Amour et suivie par le Repentir*; *2° Vénus et Adonis*; *3° Phrosine et Mélidor*. Prud'homme est un poète qui nous transporte dans le monde de ses rêves, dans ce monde fantastique à teintes vaporesques, où il promène ses dieux aériens, nul n'étant mieux que lui le clair obscur, ne soit fondre un contour avec plus de suavité, nul en conservant l'élégante pureté de la forme. On Va réhabiliter, on l'innocent au final. Viendra-t-il au bout de l'égale? — Non, nous a côté de lui un autre poète révérité, non plus sensualiste comme Prud'homme, mais idéaliste et cherchant à traduire les mystérieuses affections de l'âme. M. Ary Schœffer, et citons, parmi les toiles les plus intéressantes de cette précieuse exposition, le *roi de Thulé* et la *Françoise d'Armi*, cette année prise pendant la vie d'une si forte ardeur, que l'amour, suivant l'expression du Dante, ne l'abandonne pas aux enfers. Elle glisse dans les ténérums éternellement réunis, suspendue à l'âme de son amant. — Une *scène de brigands*, de Léopold Robert, offre une particularité curieuse : les figures sont des portraits de brigands italiens, qui se trouvaient alors emprisonnés au château Saint-Ange. — M. H. Verel, ce peintre si heureusement doté, dont l'intelligence est si rapide, le pinceau si ferme, si souple, si spirituel, ne pouvait faire défaut à l'exposition du boulevard Bonne-Nouvelle. On y reverra, avec un vif plaisir, entre autres tableaux de lui : *Judas et Thamar*, *Rebecca à la fontaine*, une *chasse dans les marais Pontins*, exposée il y a plusieurs années; le tableau si bien réussi, intitulé : *Porte de Constantin* ; une autre toile moins connue : *La brèche de Constantin*. — Nest-ce pas également une bonne fortune pour ceux qui n'ont pas été à même de le voir, de faire connaissance avec les compositions si célèbres de M. Delarochette : *L'Assassinat du duc de Guise*; *Le Richelieu et le Marquis*. — Nommés les trois tableaux de M. Léon Gouznier : *Épisode du massacre des innocents*, *Le Titorel et sa fille*, *L'enlèvement de Rebecca*, c'est également révéler les souvenirs de tous les amateurs des arts. — Citons encore avec d'arriver à M. Hugues, *Bulle et Bont*, *Comment l'esprit vient aux filles*, *de Herson*; *Bacchus et Ergone*, de Bonachet; *Plume cardif*, de Sigalon; deux énergiques dessins à la plume de Gericault,

(comme dans la finesse main de Michel-Ange, on y reconnaît la grille du toit, enfin la tête et la queue de la République, deux dessins exécutés par Charles et la veille de sa mort et que reproduit l'illustration.

Ce qui donne à l'exposition de la galerie des Beaux-Arts tant d'attrait et de nouveauté, c'est la réunion inattendue de onze tableaux de M. INGERS. Depuis longtemps M. Ingers avait formellement proposé à exposer. C'est fois il se présente au public, non plus isolé, ne se révélant qu'à demi, mais au contraire se complétant par les manifestations de ses talents sous toutes les faces. Dans cette collection de chefs-d'œuvre, ses tableaux accablés comme ceux d'un maître vénéré, sont soulevés à l'écart comme au fond d'un sanctuaire. La première impression qu'ils font éprouver, c'est l'étonnement causé par la variété de manière et de coloris qui les distinguent. La plupart de ces tableaux ont une grande valeur artistique. Mais la peinture de M. Ingers, en général, ne séduit, ni n'impose l'admiration tout d'abord; il faut une sorte d'initiation pour être captivé; et alors quand on s'y est laissé gagner, elle a pour effet inévitable de dégoûter de la peinture laïque. N'est-ce pas la l'indie de grandes et puissantes qualités? Si, céda-t-on d'être naturel qui nous porte à analyser nos impressions, nous venons à nous demander quelles sont ces qualités qui nous dominent dans les œuvres de M. Ingers, nous éprouvons d'abord un certain embarras à répondre. Vis-à-vis d'un peintre coloriste, on ne discute pas son impression, on la suit. Vis-à-vis d'un talent rêveur ou passionné, le charme s'empare de vous sans que vous puissiez vous en défendre. M. Ingers n'a pas la séduction du coloris; son génie est dépourvu de sensibilité, sa peinture s'adresse plus à l'intelligence qu'à l'imagination. Ce qu'on admire généralement en lui, c'est la composition et le dessin. A cet égard, l'enthousiasme de ses admirateurs est peut-être trop exclusif. Il y a tel peintre, bien inférieur, du reste, à M. Ingers, chez qui la composition sera plus claire, plus simple, mieux ordonnée. Il possède à un haut degré, il y aurait honte ou mauvaise foi à le nier, le culte de la forme; la science du dessin, c'est là le côté fort de son talent. Cependant, il est peut-être permis de reconnaître, que si son trait est souvent d'une exquise pureté, quelquefois aussi il manque d'élégance et est déparé par des négligences inexplicables. Ce qui, à mon avis, contribue encore aux travers de ce grand artiste, une valeur toute communiqué, ce qui nous attache en elles, nous y ramène et nous y retient, c'est une qualité indifférence, sans laquelle les autres, même les plus importantes, ne sont rien, c'est le style. C'est par la simplicité que brillent les tableaux de M. Ingers. Le style et le sentiment de la convenance! Le sentiment se fait remarquer chez lui, non-seulement dans la conception et la disposition de son sujet, mais encore dans son coloris. A cet égard, les onze tableaux exposés à la galerie des Beaux-Arts servent à faire reviser le procès jugé contre l'artiste sans l'entendre. Si la couleur n'est pas chez lui une qualité originale, individuelle, ou moins il n'est pas réduit à ce triste et uniforme coloris que lui prêtèrent ses destructeurs, il possède une gamme, si non brillante, du moins variée dans ses nuances, et il sait en faire un heureux emploi. Pour abréger une comparaison que nous pourrions poursuivre entre ses divers tableaux, il nous suffit d'indiquer la différence qui existe entre son tableau représentant la cour de Philippe V, sa *Stratonicé* et sa *chapelette Sicilienne*. Celle-ci, il est vrai, sort de sa manière. Il s'y montre coloriste comme un Vénitien. C'est une grande œuvre dans une petite toile. — Dans le *Philippe V donnant l'ordre de la Toison d'or au maréchal de Berwick*, après la bataille d'Almanza (1686), scène où les personnages sont parfaitement disposés et qui semble avoir été prise sur nature, l'éclat des couleurs est en rapport avec l'apparat de la cérémonie, et il est habilement maintenu dans un effet harmonieux. On croit sentir l'air lourd et concentré de cette salle où se pressent tous ces grands d'Espagne pleins de morgue et de rumeur. Ici, règne une froide magnificence; dans la *chapelette Sicilienne*, la nudité et le recueillement; dans la *Stratonicé* (Rome, 1840), des teintes plus fraîches, plus joyeuses, plus légères, plus vaporesques, un emploi plus recherché du clair obscur sont en harmonie avec la scène mystérieuse d'amour, qui se passe autour du lit d'Antiochus. Ce sont là de ces nuances fugitives qui échappent aux coloristes proprement dits. Ils ont une belle note, et ils en abusent le plus souvent à tort et à travers. Si nous examinons le tableau en lui-même, nous trouverons qu'il a quelque chose d'étrange, de curieux, qui mit à son premier effet. Ce n'est pas une peinture qu'on accepte. C'est le travail d'un architecte, d'un archéologue, une mise en œuvre, pleine de patience et d'habileté, de matériaux heureusement choisis et reproduits avec exactitude; mais cette précieuse restauration, empruntée à Pompéi et à Herculanum, distraie l'esprit, qu'elle amuse, du sujet principal. L'écule qui recouvre le lit du jeune prince est d'un goût charmant, mais pour en étudier les détails si délicats, on oublie l'intéressant malade. Toute cette architecture polychrome est sans doute exacte, je ne le conteste pas, mais la pourpre qui revêt à moitié le fil des colonnes se rapproche trop de celle des vêtements. D'un autre côté, quel luxe d'étoffes pourpre, lilas, orange, bleu d'azur, vert d'émeraude! La Stratonicé est une ravissante statue; seulement, la main gauche paraît mal emmanchée avec le bras. Peut-être aussi y a-t-il un peu de rouille dans la tête qui tombe de son épaule gauche jusqu'à son pied; elle répète d'une manière trop parallèle les aplombs des cannelures de colonnes et des autres perpendiculaires qui l'enlacent. On a critiqué, à tort, suivant moi, son isolement du groupe principal. Elle est revenue, elle a deviné l'amour d'Antiochus, elle commence à le partager; ce n'est pas seulement la convenance, c'est le trouble de son cœur qui l'empêche d'approcher de ce lit, sur lequel pleure un père, qui est son époux. Cette situation à l'écart de Stratonicé justifie le geste un peu dramatique du médecin, qui, la main sur le cœur du moribond, vient de découvrir son secret. C'est lui qui forme le lien de la scène, qui y rattache Stratonicé. Ce tableau est exécuté avec une finesse merveilleuse,

mais le moelleux du pinceau, la suavité de la touche, n'ont pu cependant triompher de la sécheresse des détails. Une ou deux lignes égarées dans les angles restent en dehors de l'ordonnance générale, entre autre une femme sans tête, assise et à moitié masquée par une colonne. — Un des tableaux qui a dû le plus contribuer à fonder la réputation de dessinateur de M. Ingres, c'est son *Odalisque* (Rome, 1814), appartenant à M. le comte Pourtalès. Chaste nuement, rêve de beauté exécuté dans ce style clair, transparent, qui constitue l'événement de ces jeunes années, la première manière des grands peintres. Plus tard, la science vient compliquer l'inspiration et voiler cette première limpidité de la pensée. Ici le contour semble avoir seul préoccupé l'artiste; la série de plans successifs d'ombre, de lumière et de reflets qui constitue le relief a été supprimée. Une lumière égale est répandue sur toute cette carnation. C'est calme, simple comme une fresque antique. La ligne générale se balance d'une manière harmonieuse, rompue malheureusement pourtant par le raccourci de la jambe gauche, qui paraît devoir venir se rattacher beaucoup trop haut au tronc. — Vis-à-vis de ce tableau est une autre *Odalisque* (Rome, 1859). Celle-ci, mollement tendue sur des coussins, les yeux voilés de volupté, écoute d'un air distrait le chant d'une esclave accroupie près d'elle. Au fond, un esclave noir a les yeux fixés sur le côté par lequel va entrer le maître du harem. Cette odalisque, moins chaste que la première, est d'un mouvement tourmenté. La monnaie blanche enveloppant la partie inférieure du corps termine la figure d'une manière peu gracieuse qui rappelle le

Dessin in piseum mulier formosa superne.

Le modèle est faiblement accentué. Les bras, rejetés en arrière, et la main droite, qui soutient la tête, sont ravissants de grâce et de souplesse. — *Françoise de Rimini* (1819), petite toile peinte avec une grande finesse dans des préoccupations d'archaïsme. La main qui laisse tomber le livre est précieuse de modélé et de fini. — *Jean Pastourel*, etc... (1821) est un pastiche qui rappelle les peintures sur vélin du moyen âge. — Le fond de la petite chapelle consacrée aux tableaux de M. Ingres est occupée par *Œdipe et le Sphinx* (1808), envoi de Rome de troisième année. — A droite est le *portrait de M. Bertin* (1852); ici le modélé est d'une puissance extraordinaire; c'est de la statuaire. La ligne générale est si serrée, qu'on ne s'aperçoit pas, qu'on ne tient ni compte de quelques irrégularités d'ensemble fournies sans doute par le modèle. La franchise, le sens-facon de l'attitude, l'insonniance du costume, achèvent de peindre l'homme. Cet énergique portraït est, à mon avis, le chef-d'œuvre de l'exposition de M. Ingres. — A gauche de l'*Œdipe* est un portrait également célèbre, celui de *M. le comte Mole* (1853). Dans le Bertin les mains sont sacrifiées; ici elles ne sont pas dessinées avec le soin qu'on devait attendre d'un aussi habile dessinateur, et cette élégance qui s'alliait bien avec la distinction aristocratique qu'on s'est plu à reconnaître dans ce portrait. La touche est fine, celle du pinceau y confond dans son procédé uniforme la molle flexion qui caractérise les veines et la rigidité des tendons. — Le dernier tableau de cette remarquable exposition est une œuvre terminée de la veille. Le *portrait de madame la comtesse d'Haussonville*. Elle est représentée debout, légèrement cambrée, et prenant son point d'appui sur l'avance d'une chéminée, complètement masquée de velours bleu, ce qui rend moins sensible la singularité du choix de l'emplacement. Le corps est svelte et souple. Le laisser-aller de la pose ne manque pas de grâce; les mains seules laissent à désirer. Le dessin en est roide; elles font un peu disparate dans l'agrément de l'ensemble. Les plis de la levre inférieure, minutieusement accusés, contrastent aussi avec la touche effacée qui régnait dans le reste du visage. La robe, les meubles, les vases de porcelaine de la chéminée, les fleurs qui les garnissent, tout cela est rendu avec une patience et une habileté de pinceau prodigieuses. Tous ces détails, bien que traités dans une gamme sourde et harmonieuse, n'en font pas moins, par l'importance que l'artiste leur a donnée, concurrence à la figure. C'est le même système que dans la *Stratonicé*. Ce n'est pas d'ordinaire celui des maîtres de la *École*. Il n'est pas arrêté le travail complaisant de M. Ingres. Il s'est encore imposé la difficulté d'une glace qui réfléchit le modèle et son coquet entourage. Que ne ferait-on pas pour satisfaire la fantaisie d'une jolie femme?

Quand on a parcouru avec attention toutes ces toiles, on est bien forcé de reconnaître que M. Ingres n'est pas un peintre aussi opiniâtre dans son dessin et dans son coloris qu'on avait voulu nous le faire. On serait tenté plutôt de s'étonner de son hésitation et de son absence de système. Bien des jugements erronés tomberont devant cette exposition; les jugements à huis clos ne valent rien par les arts. Terminons en exprimant nos regrets que M. Ingres dépense son beau talent dans ces petites toiles de cheval, et qui parmi tant de peintures monumentales confiées depuis plusieurs années à des mains intelligentes, l'auteur du plafond d'Homère n'ait pas accepté une place digne de lui pour léguer une belle page de sa à l'avenir.

**Correspondance.**

A. M. F. T., à Constantine. — Envoyez, monsieur, le texte, et si vous pouvez, les dessins. Il sera fait tout ce que vous désirez. Mille remerciements.

A. M. D., à Paris. — Il y a longtemps que nous y pensons. Nous avons même fort avancé le travail; mais il nous manque encore quelques éléments nécessaires pour l'échever.

A. M. N., à Strasbourg. — N'en croyez pas un mot.

**Les chemins de fer d'Allemagne.**

La France reste trop indifférente au mouvement politique et industriel qui s'opère en Allemagne; c'est pourtant là que elle doit chercher ses alliances, son point d'appui pour soutenir le rôle qu'elle est appelée à jouer en Europe; c'est là qu'il y a quelques années encore, elle eût trouvé des intérêts communs, des sympathies à toutes les heures; c'est là qu'elle a la fois cordiale et loyale. — Telle est l'opinion que rapportera d'une excursion au delà du Rhin, tout voyageur sérieux, qui se sera appliqué à constater la véritable expression du sentiment national.

L'Allemagne devient industrielle et fait dans cette carrière des pas rapides; les expositions de Vienne et de Berlin révèlent chaque année de nouveaux progrès. — L'Association douanière n'a pas de seulement pour conséquence de simplifier les relations des États entre eux, elle a singulièrement développé le travail national; après lui avoir créé les moyens d'approvisionnement des marchés intérieurs, elle s'occupe de lui ouvrir des débouchés à l'extérieur; la Prusse est sollicitée de toutes parts à créer une marine militaire pour protéger sur les mers le pavillon de l'association; — les barrières qui séparent l'Allemagne de la Belgique et du port d'Anvers s'abaissent peu à peu. Que résultera-t-il de ce mouvement? Des difficultés nouvelles pour l'alliance politique et commerciale de la France avec la grande association germanique. — Nous avons négligé l'Allemagne, alors qu'elle n'avait qu'une faible production manufacturière, nous l'avons laissé profiter de tous les avantages que lui procurent ses richesses minérales, le bas prix de sa main d'œuvre, en même temps que nous blessions sans motif plausible son amour-propre de grande nation. — Après avoir assuré sa consommation par la création de produits similaires, égaux en qualité, supérieurs en bon marché à ceux de notre industrie, elle ira chercher ailleurs qu'en France les échanges nécessaires pour lui assurer des débouchés. — Le terrain perdu ne pourra être regagné que par des sacrifices pénibles, qui seront impérieusement réclamés par l'intérêt des deux pays et surtout du nôtre. — L'alliance intime de l'Allemagne et de la France qui ont à résister l'une aux envahissements de la Russie, l'autre aux empiétements de l'Angleterre, n'est-elle pas dans un avenir prochain nécessaire pour le repos du monde?

A ce point de vue, l'établissement des chemins de fer en Allemagne mérite une attention toute spéciale. Pendant que nous discutons à perte de vue sur l'utilité de ces voies de communication, sur la convenance de leur exécution et de leur exploitation par l'État ou par des compagnies, l'Allemagne s'est convertie sans bruit d'un immense réseau de lignes de fer, dont les mailles enlacent tout son territoire et viennent aboutir à toutes les issues commerciales de ses frontières. L'association douanière, qui a fait contracter aux gouvernements allemands l'habitude des relations faciles, les a préparés à lever toutes les difficultés que présentait à l'exécution de cette vaste entreprise le défaut d'unité. — Les chemins de fer forment le complément de cette association et deviendront l'agent le plus actif du développement industriel dont elle a semé le germe.

A différentes reprises, les progrès du réseau allemand nous ont été signalés par les écrits de M. le baron de Bourgoing, ambassadeur de France en Bavière, de M. Ed. Teisserenc, et plus récemment par le livre de M. Prosper Tournouer, sur la législation des chemins de fer en Allemagne, dont nous avons rendu compte dans *l'Illustration*. Une nouvelle publication plus complète vient aujourd'hui nous offrir aux faits techniques relatifs à l'exploitation des nombreuses lignes de chemins de fer allemands. Jusqu'à présent, ces faits étaient restés à peu près inconnus en France. M. Lechtallier, ingénieur sur chemin royal des mines, et maintenant l'un des ingénieurs du chemin du Nord, a pris le soin de nous les révéler. Désigné par M. le sous-secrétaire d'État des travaux publics pour aller étudier sur place les questions qui se rattachent au tracé, au matériel et à l'exploitation des lignes allemandes, il a successivement parcouru le grand-duché de Bade, la Bavière, l'Autriche, la Prusse, le Hanovre et la Belgique, et dans un volume intitulé: *Des chemins de fer d'Allemagne* (1), il résume, en les classant suivant leur nature, tous les renseignements qu'il a recueillis. Il mérite particulier de cet ouvrage et qui l'élevé fort au-dessus d'un simple travail de statistique et de renseignements, c'est que tout en nous faisant connaître l'état actuel des chemins de fer en Allemagne, l'auteur, échauffé par l'occasion s'en présente, aborde et discute avec une haute intelligence, toutes les questions générales qui se rattachent à son sujet et qui sont à l'ordre du jour dans toute l'Europe. Il expose les faits avec méthode et clarté; il les juge en homme qui en a fait une étude sérieuse et complète. C'est un livre de M. Lechtallier que nous empruntons la matière de cet article.

An mois d'octobre de cette année, l'Allemagne comptait 2,850 kilomètres de chemins de fer en exploitation; plus de 4,500 kilomètres étaient en construction ou projetés et prêts à être exécutés. — Les lignes principales sont, dans le grand-duché de Bade, le chemin de fer de Mannheim à Bâle qui se développe au pied des montagnes de la forêt Noire et qui sera terminé avant un an sur 279 kilomètres de longueur; dans le Wurtemberg, un réseau divergent à partir de Stuttgart pour atteindre le Rhin, le Danube et le lac de Constance; en Bavière, une grande ligne diagonale du lac de Constance à Leipzig, atteignant par ses ramifications, Francfort, Cassel et Vienne; en Autriche, le chemin de fer de Trieste à Vienne, qui se prolonge au nord de cette capitale en se bifurquant vers Breslau, Cracovie et la Gallicie d'un côté, vers Prague et Dresde de l'autre côté; en Prusse, une étoile dont Berlin est le centre et dont les rayons atteignent Hambourg, Stralsund,

Stettin, Dantzig et Königsberg, Breslau, Cracovie et Vienne, Leipzig et Dresde, Halle et Francfort-sur-le-Main, Hanovre et Cologne, un chemin de grande jonction de Minden sur les bords du Weser à la frontière de Belgique par Cologne; en Saxe, les chemins de Leipzig à Dresde, de Leipzig à Nuremberg, de Dresde à Prague, de Dresde à Bicslau; dans le Hanovre, la ligne de Magdebourg à Minden sur le Weser, complétant la ligne de grande jonction qui vient d'être indiquée, pour les relations de Berlin avec les bords du Rhin, la Belgique, la France et l'Angleterre; dans la Hesse, les chemins de fer de la Thuringe et de Cassel à Francfort ouvrant à l'Allemagne centrale une nouvelle issue vers la France par Strasbourg et Sarrebruck.

Une grande partie de ces lignes est déjà livrée à la circulation, et fait ressentir son influence sur la rapidité des longs voyages. — Vienne communique sans interruption avec Prague, Stettin avec Dresde et Hanovre, Cologne avec Anvers, Valenciennes et Lille par la Belgique. — Dans quelques mois, après l'ouverture du chemin de fer du Nord et du chemin de Rouen au Havre, on ne comptera plus entre les deux ports du Havre et de Stettin, distants de 1,700 kilomètres, qu'une lacune de 290 kilomètres depuis Hanovre jusqu'aux bords du Rhin; dans un petit nombre d'années, on pourra voyager en wagons de Marseille à Trieste en faisant un détour par Paris, Bruxelles, Cologne, Berlin, Breslau et Vienne, ou, si l'on veut braver la route, en passant par Mulhouse, Strasbourg, Francfort, Cassel, Leipzig, Dresde, Prague et Vienne.

En jetant les yeux sur la carte, on distingue plusieurs grandes directions bien accusées :

- 1° De Hambourg à Cracovie et Lemberg, capitale de la Gallicie;
- 2° De Stettin au lac de Constance;
- 3° De Königsberg à Paris;
- 4° De Brême à Vienne;
- 5° De Dantzig à Trieste;
- 6° De Hambourg à Marseille, par Francfort, Mulhouse et Lyon;
- 7° De Vienne à Paris, par Strasbourg.

Pour donner à nos lecteurs une idée plus complète du réseau allemand, nous emprunterons à l'ouvrage que nous avons cité, le tableau récapitulatif des chemins de fer en exploitation, et en construction ou projetés :

NOMS DES ÉTATS.	LONGUEUR DES CHEMINS DE FER.		
	En exploitation.	En construction.	TOTAL.
	kilom.	kilom.	kilom.
Grand-duché de Bade.....	230,5	62,2	282,7
Wurtemberg.....	9	50,0	50,0
Bavière.....	162,9	508,5	671,4
Autriche et Allalt.....	394,1	759,9	1,154,0
Prusse et Allalt.....	928,2	1,606,9	2,555,1
Saxe.....	196,6	554,0	750,6
Hanovre et Brunswick.....	458,0	524,4	479,4
Villes anseatiques, Ilustein, Mecklenbourg.....	119,2	122,0	241,2
Hesse, Nassau, Francfort.....	45,4	445,4	480,8
TOTAL.....	2,822,9	4,428,5	7,251,2

Chaque mois voit s'ouvrir de nouvelles sections des chemins de fer en cours d'exécution; nous citerons les suivants :

Chemin de fer de Vienne à Gloggnitz. Embranchement de Modling à Laxenburg. . . . .	4	kil.	5
— De la Basse-Silésie. Section de Liegnitz à Bunzlau. . . . .	45	0	
— D'Altona à Kiel. Embranchement de Rendsburg à Neumünster. . . . .	50	0	
— Du Wurtemberg. Première section. . . . .	11	0	
— De la Haute-Silésie. Section d'Oppeln à Königsllutte. . . . .	100	0	
Total. . . . .	190	5	

On annonce en outre l'ouverture de la première section de la ligne du Rhin au Weser, entre Cologne et Duisbourg, sur une longueur totale d'environ 60 kilomètres.

L'Allemagne proprement dite, la Hongrie et les possessions slaves et italiennes de l'Autriche non comprises, aura donc, à la fin de l'année 1863, plus de 7,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation; la France n'en a encore que 866.

On trouve réalisés en Allemagne, à peu près tous les systèmes qui ont été proposés ou essayés en France : *construction et exploitation par l'État dans le duché de Bade, dans le Wurtemberg, en Bavière, en Autriche, etc.; construction par l'État et exploitation à forfait par des compagnies, en Autriche; construction et exploitation par des compagnies, sans subvention, ou bien avec subvention et garantie d'un minimum d'intérêt, en Prusse, en Saxe, etc.* — La Prusse a toujours résisté aux conseils des partisans de la construction et de l'exploitation par l'État; les chemins d'une exécution facile et d'un produit assurés ont été livrés purement et simplement à l'industrie privée; les lignes d'une exécution coûteuse sont subventionnées au moyen d'une prise d'actions. Le gouvernement souscrit 1/2 de la totalité des actions et garantit pour l'ensemble un minimum d'intérêt de 5 1/2 p. 0/0; il parti-

(1) Un vol. in-8° avec une carte générale des chemins de fer d'Allemagne, chez Firmin Didot, rue Jacob, 56.

cipe aux chances de bénéfice de l'entreprise en prélevant au delà d'un produit net de 5 0/0, s'il y a lieu, 1/5 de l'excédant ; — il fait en outre le service de l'amortissement auquel il consacre obligatoirement l'intérêt et le dividende de sa part d'actions, c'est-à-dire au moins 1/2 0/0 du capital, et facultativement le prélèvement du 1/5 qu'il opère sur l'excédant des bénéfices au delà de 5 0/0. — En intervenant ainsi dans la construction d'un chemin de fer, le gouvernement se réserve la faculté d'intervenir dans son administration intérieure ; il est représenté dans l'assemblée générale par un commissaire royal, qui a voix délibérative et dont la participation aux votes devient de plus en plus importante au fur et à mesure des progrès de l'amortissement ; il est également représenté dans le conseil d'administration, et de plus, la nomination des principaux agents est soumise à l'approbation du ministre des finances.

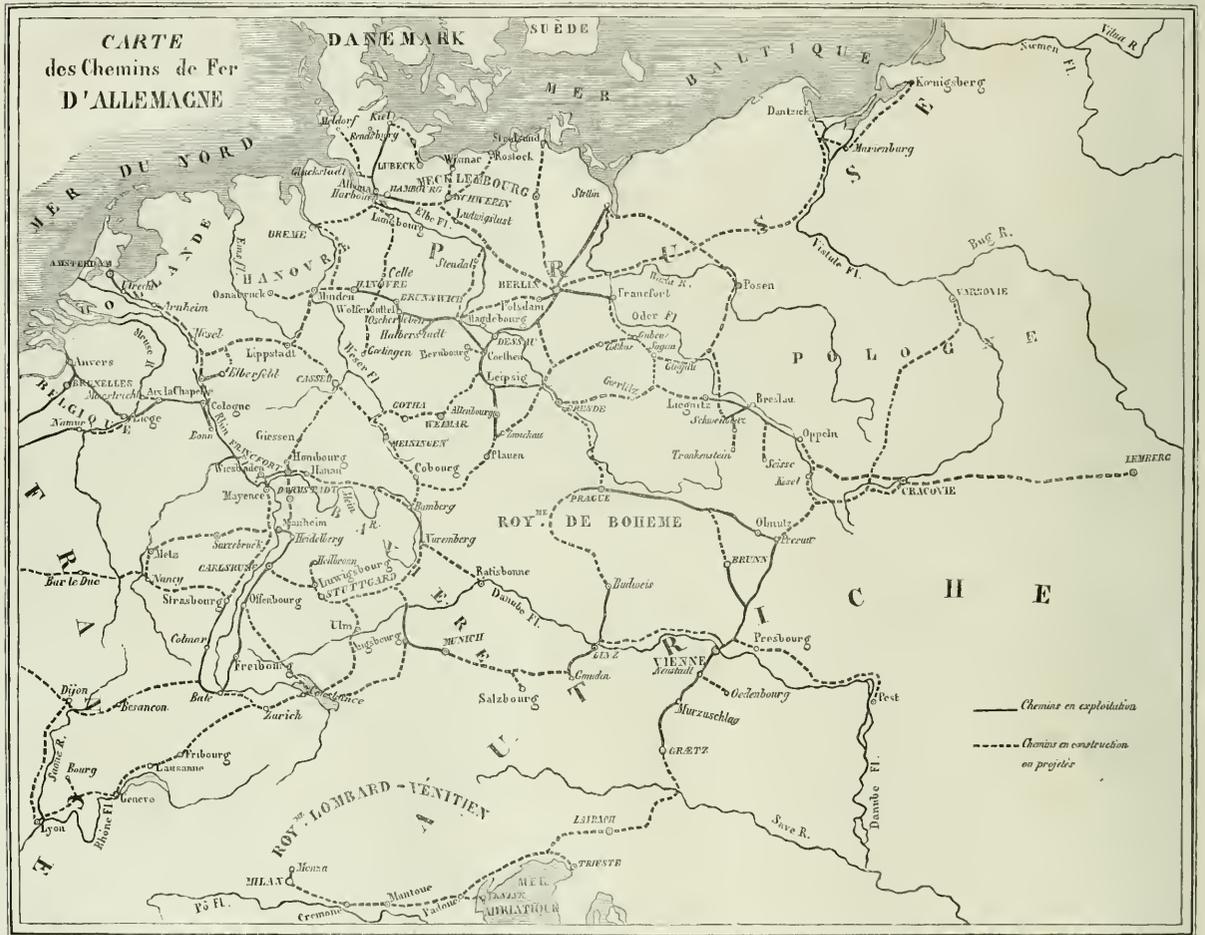
Les gouvernements allemands, avec la sagesse et la prudence qui les caractérisent, ont su se soustraire aux effets désastreux de la concurrence et des adjudications ; les compagnies, lorsque ce n'est pas l'Etat qui construit, sont formées

généralement par la réunion des capitaux directement intéressés à l'exécution des chemins de fer, et elles obtiennent des concessions directes. — On modère l'ardeur de la spéculation en proportionnant l'importance des lignes concédées aux ressources financières du pays, et en ajoutant des entreprises qui ne présentent pas un caractère d'utilité publique assez marqué.

L'expérience n'a pas encore été assez longue, pour qu'il soit possible de comparer au point de vue de la bonne gestion et de l'exploitation économique, les chemins de fer exploités par l'Etat et ceux exploités par les compagnies ; mais au point de vue des tarifs qui, entre les mains d'un gouvernement retrouvant à toutes les sources de l'impôt et de la prospérité publique l'intérêt de son capital, n'ont même pas besoin d'être rémunérateurs, plusieurs pays ont évidemment beaucoup gagné à voir l'Etat prendre à sa charge la construction des chemins de fer. La Bavière a, pour les voyageurs, des tarifs de 3 centimes 7 1/2, 5 centimes 9 1/2 et 2 centimes 1/2 suivant la classe ; sur la section déjà terminée du chemin de fer de Neum à Trieste, le transport des marchandises se fait à 7 centimes

1/2 par tonne et par kilomètre. — Le gouvernement autrichien, dont les efforts journaliers ont pour but d'établir dans la Méditerranée l'influence de sa marine, a parfaitement compris la nécessité de relier Trieste avec l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, la Bohême et les Etats héréditaires, par des chemins de fer à bas tarifs ; sur les 1,060 kilomètres qui séparent la frontière de la Saxe de Trieste, il reste maître de ses tarifs pour un parcours d'environ 900 kilomètres. — La réduction qu'il a déjà faite sur le tarif ordinaire de 15 centimes environ des compagnies, produit pour le commerce une bonification de près de 70 francs par tonne, c'est-à-dire une remise à peu près égale au prix du transport de Marseille à Paris par mer ; rien ne l'empêchera plus tard s'il veut considérer les chemins de fer comme des routes, dont l'usage est concédé gratuitement au pays, de se contenter du remboursement des frais de traction, c'est-à-dire d'un tarif de 3 centimes et au-dessous, et d'attirer inévitablement tout le commerce de l'Allemagne à Trieste.

Les chemins de fer d'entre-Rhin déjà construits ont été pour la plupart exécutés dans des conditions très-favorables pour



Pécunio des dépenses ; le bas prix des terrains, des matériaux et de la main-d'œuvre a fait ressortir le prix de revient à un taux généralement très-modique ; on peut citer comme l'un des exemples les plus frappants le chemin de fer de Magdebourg à Leipzig, l'un des plus fréquentés de toute l'Allemagne, qui n'a pas coûté pour sa construction à double voie, 140,000 fr. (y compris même le service des intérêts). Les mêmes motifs rendent l'exploitation très-économique, et par suite, quoique la circulation soit généralement peu active, ces chemins donnent pour la plupart des produits très-satisfaisants. — Le petit chemin de fer de Nuremberg à Furth long de 6 kilomètres seulement, n'a pas coûté 65,000 fr. par kilomètre, et, avec un produit brut moyen par kilomètre de 20,200 fr., a donné en 1814 à ses actionnaires un revenu de 16 1/4 0/0 ; — le chemin de Magdebourg à Leipzig que nous venons de citer, avec un produit brut de 21,658 fr., a donné 8 1/2 0/0.

Sur la plupart de ces chemins de fer, il n'existe qu'une voie, avec gares d'évitement pour la circulation des trains ; la

marche est peu rapide et la vitesse moyenne (arrêts aux stations compris) ne dépasse pas 50 kilomètres à l'heure. — Cet état de choses, assez d'accord avec les habitudes du pays, s'améliorera certainement ; mais le réseau entier est tracé avec peu d'ensemble, la configuration accidentée du sol, sur beaucoup de points, a imposé aux ingénieurs l'obligation de faire de longs détours ; il n'y a donc pas à se préoccuper pour l'avenir des tentatives récemment faites pour établir des communications rapides entre l'Inde et l'Angleterre par l'Allemagne. — Pour aller de Londres à Trieste, la route la plus convenable, dans l'état actuel ou prochain des choses, emprunterait les chemins de fer belges et rhénans, d'ostende à Cologne, le chemin de fer du Weser au Rhin jusqu'à Lippstadt, celui du nord de Frédéric-Guillaume, de la Thuringe, de Magdebourg à Leipzig, de Leipzig à Drosde et à Vienne par Prague, et enfin le chemin de fer de Vienne à Trieste. Le parcours total serait de 2,500 kilomètres, tandis que l'ensemble des lignes de fer qui se succèdent de Bologne à Marseille ne présentent qu'une longueur totale de 1,140 kilomètres. — Tous

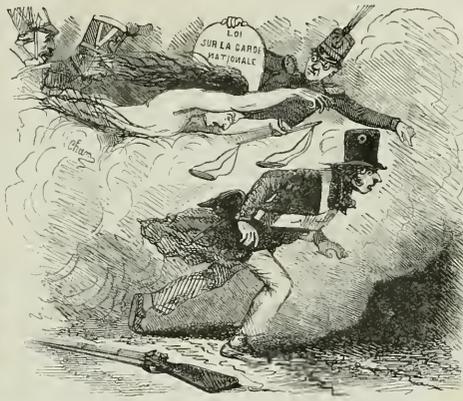
les raccourcissements imaginables laisseront à vol d'oiseau, la route de France de 1,7 plus courte que la route d'Allemagne ; nos chemins plus perfectionnés et moins fractionnés que ceux de nos voisins permettront toujours de gagner sur eux, en parcours et en vitesse, douze heures au moins, et par conséquent de compenser la différence de longueur des trajets par mer.

Nous n'entrons pas dans l'examen des faits purement techniques dont le volume que nous avons sous les yeux est rempli ; nous en recommandons l'étude à ceux de nos lecteurs qui voudraient se rendre un compte exact des règles adoptées en Allemagne pour le tracé, l'établissement de la voie de fer, la disposition des stations, la construction du matériel, les procédés de l'exploitation, les frais d'exploitation, les recettes, les dépenses et la situation financière de chaque entreprise. — L'intelligence de tous ces détails est facilitée par le soin minutieux qu'a pris l'auteur de traduire en mesures métriques et de ramener aux unités de comparaison usitées en France tous les faits numériques dont il a enrichi son ouvrage.

Tribulations de la garde nationale, par Cham. Préface d'un projet de réforme.



(Le bizet endurel.)



(Le bizet récalcitrant poursuivi par la loi, la vengeance céleste et la garde municipale.)



(Le bizet repentant. — Pleurez, jeune homme, ces larmes vous honorent.)



(Inventaire des objets qui composent la tenue actuelle.)



(Comme quoi différents genres d'uniformes peuvent ne pas avoir pour résultat l'uniformité.)



(Difficulté qu'on éprouve à rentrer chez soi avec l'uniforme actuel.)



(Inconvénient du bonnet à poil quand il fait chaud.)



(Quand on lit le journal.)



(Quand on le retort après une loogue absence.)



(Quand on va prendre une demi-tasse, au café.)



(Quand on s'est trompé.)



(Inconvénients du sac, quand il n'est pas de première qualité.)



(Inconvénients de la gibberne, portée par derrière, quand on veut s'avancer.)



(Inconvénients du sabre. — S'endormir bonnetier et se réveiller Dannecks.)

Bulletin bibliographique.

Le Peuple, par M. J. MICHELLET. 1 vol. in-18. — Paris, 1846. Imprimeurs-Unis, Hachette et Paulin. 5 fr.

« Ce livre est plus qu'un livre, dit M. Michelet au début de son introduction; c'est moi-même. Je l'ai fait de moi-même, de ma vie et de mon cœur. Il est sorti de mon expérience, bien plus que de mon étude. Je ne suis ni un rapporteur littéraire, ni un écrivain qui se fait route en se raillant, on s'y a déjà trouvé dans les souvenirs de ma jeunesse. Pour connaître la vie du peuple, ses travaux, ses souffrances, il ne suffisait d'interroger mes souvenirs. »

Alors, dans une introduction pleine d'intérêt, de sentiment et de poésie, adressée à son ami Edgar Quinet, M. Michelet nous raconte toute l'histoire de sa famille et de sa jeunesse. Ici aussi nous apprend-il ce qu'il a travaillé de ses mains; le vrai nom de l'homme moderne, celui de travailleur, il le mérite en plus d'un sens. Ayant de faire des livres, il en a composé matériellement. Il n'ignore pas les inconvénients de l'atelier...

Connaisant le peuple, ayant partagé sa vie, M. Michelet prononce, quand on lui parle de lui, un bon sens exigeant et fier. Lorsque le progrès de son Histoire l'a conduit à s'occuper des questions actuelles, et qu'il a jeté les yeux sur les livres ou elles sont agitées, il a été surpris de les trouver presque tous en contradiction avec ses souvenirs. Alors il a fermé les livres; alors il s'est réplacé dans le peuple autant qu'il était possible. Cette enquête a dura dix ans; elle n'est pas terminée; mais M. Michelet en a pu publier au jour les principaux résultats. Il vient d'appréhender aux antres étrangers que le peuple français n'est nullement conforme à ses prétendus portraits. Lui qui est du peuple, lui qui a vécu avec lui, travaillé, souffert avec lui, qui plus qu'un autre a achetés le droit de dire qu'il le connaît, il pose contre tous la personnalité du peuple. Cette personnalité, il ne l'a point prise à la surface, comme fait d'autres écrivains. Il ne veut pas de portraits ou dramatiques; il ne l'a point vue du dehors, mais expérimentée au dedans... Et dans cette expérience même, plus d'une chose intime du peuple, qu'il a en lui sans la comprendre. M. Michelet l'a comprise, parce que, dit-il, il pouvait la suivre dans ses origines historiques, la voir venir du fond du temps. »

Celui qui veut s'en tenir au présent, à l'actuel, ne comprend pas l'ancien; celui qui veut le moderne, il a tout l'ancien, de perdre le lien qui les rattache. Mais s'il est parvenu à voir avec justesse, pour le traquer fidèlement, il faut savoir ce qu'elle couvre; nulle peinture sans anatomie.

Il trait éminent, capital, qui a toujours frappé le plus M. Michelet, dans sa longue étude du peuple français, c'est la vertu du sacrifice et du sacrifice persévérant; c'est que parmi les descendants de l'abâtardissement, les vaincus, les déshérités, l'oppression, l'enrichissement et une honte de cœur très-rare dans les classes riches. La facilité du dévouement, c'est sa mesure pour classer les hommes. Celui qui l'a eu au plus haut degré, est plus près de l'héroïsme. A l'appui de ces observations, M. Michelet cite l'exemple de sa propre famille. Il raconte les sacrifices persévérants, héroïques, auxquels il doit en grande partie son existence actuelle. Mais s'il est devenu un des plus grands historiens, nous des plus grands poètes de son époque, il est resté, il est resté ce peuple. Il a été comme une herbe entre deux pavés, et cette herbe a gardé sa saveur, tant que celle des Alpes. Son désert dans Paris même, sa libre étude et son libre enseignement, tout agrandi sans le changer. Presque toujours ceux qui montent à perdre le pied, et qui se font les uns des autres, les enfants, les enfants; ils perdent l'originalité de leur classe, sans gagner celle d'une autre. Le difficile n'est pas de monter, mais en montant de rester soi.

« Souvent aujourd'hui, dit M. Michelet, on compare l'ascension du peuple, son progrès, à l'invasion des barbares. Le mot ne plaît, je l'accepte. « Barbares », oui; c'est-à-dire pleins d'une sève nouvelle, vivants et lumineux. Barbares, c'est-à-dire voyageurs en marche vers la Rome de l'avenir, allant lentement, sans doute; chaque génération avançant un peu, faisant halte dans la mort; mais d'autres n'en continuent pas moins. »

« Nous avons, nous autres barbares, un avantage nature; si les classes supérieures ont la culture, nous avons bien plus de cœur et de vitalité; elles ont tout ce que nous n'avons pas, le savoir, la science, dans les classes. Les vains éloges écrivains, vrais enfants gâtés du monde, seignent glisser sur les nues, ou bien, fièrement excentriques, ils ne daignent pas regarder la terre; comment la féconderait-ils? Elle demande, cette terre, à boire la sueur de l'homme, à s'empreindre de sa chaleur et de sa vertu vivante. Nos barbares lui prodigent tout cela; elle est satisfaite, elle fait ses fruits et ses fleurs; elle est tout donner à la fois, les feuilles, les fruits et les fleurs; elle courbe et tonne ses rameaux. »

« Ces défauts des grands travailleurs se trouvent souvent dans nos livres, qui n'ont pas leurs qualités. N'importe, ceux qui arrivent ainsi, avec la sève du peuple, n'en apportent pas moins dans l'art un degré nouveau de vie et de rapprochement, tout ce qu'ils ont gagné dans la vie et dans le travail, nous l'avons, mais plus, plus que les autres, consultant peu leurs forces, mais plutôt leur cœur. Que ce soit là la part dans l'avenir, d'avenir nous pas atteint, mais marqué le but de l'histoire, de l'avenir nommé d'un nom que personne n'avait dit. Thierry l'appelait narration, et M. Guizot analyse. Je l'ai nommé résurrection, et ce nom lui restera. »

« Le Peuple se divise en trois parties. La première a pour titre: Du Servage et de la Haïne. M. Michelet y passe successivement en revue toutes les classes de la société. Il décrit les servitudes du paysan, de l'ouvrier dépendant des machines, de l'ouvrier du fabricant, du marchand, du fonctionnaire, du riche et du bourgeois. Ces sept chapitres sont remplis d'observations nouvelles et judicieuses, et des passages qui nous rappellent dans son style concis, original et poétique, propre à l'épopée, l'orateur. Nous regrettons de n'en pouvoir citer quelques passages. Mais ne seront-ils pas lus de tous ceux qui liront cette sèche et froide analyse. La conclusion est toute sociale de M. Michelet est celle-ci: le machinisme a tout envahi. Nous avons l'État, nous la patrie; l'industrie et la littérature, nous l'art; la philosophie, nous l'esprit; nous l'humanité. Mais ce qui nous domine s'étouffer si le monde souffre, ne respire plus sous cette machine pneumatique; la trouve moyen de se passer de ce qui est son âme, sa vie, c'est-à-dire de l'Amour. Les remèdes partiels qu'on pourra appliquer sont bons, sans doute; mais le remède essentiel est un remède général. Il faudrait avoir l'âme, et dans le cœur, que le monde souffre. Les remèdes partiel, il faut que le cœur souffre, être bras. M. Michelet ne dit pas que telle ou telle forme d'association ne puisse être excellente;

mais, selon lui, il s'agit bien moins d'abord de formes que de fond. Les formes les plus ingénieuses ne nous serviront guère, si nous sommes insensibles.

Ayant donc posé, à la fin de sa première partie, que le divorce actuel du monde est principalement l'absence d'opposition qui s'est faite, dans cet âge machiniste, entre l'instinct et la réflexion, c'est-à-dire entre le peuple et les classes cultivées, M. Michelet étudie ces deux classes distinctes, l'instinct, le piteux, dans son droit, et ce que la classe politique ne se committait en soi, dit-il, dans ses maux et dans ses remèdes, que quand elle se sera vue au miroir de la classe morale.»

La deuxième partie est intitulée: De l'Affranchissement par l'Amour. Le Motteur. M. Michelet y caractérise l'instinct populaire, y montre la sève que le peuple et les classes cultivées doivent chercher aujourd'hui pour se rattacher. Il cite des exemples de ces deux classes d'êtres, nés, des êtres, qu'ils ont besoin de se rapprocher du peuple, d'un elles sortis. Pour trouver le génie de ce peuple, dégoûté par ses maux, altéré par son progrès même, il l'a étudié spécialement dans son élément le plus pur, le peuple des enfants et des simples; car c'est là que Dieu nous garde le dépôt de l'instinct vivant, le trésor d'humanité jeune. Mais, ces simples, ces enfants, qu'il appelle, dans son livre, à témoigner pour le peuple, ils ont réclamé pour eux-mêmes. M. Michelet les a entendus; il a vengé les simples du mépris du monde, il a protesté en faveur des enfants dans des pages admirables, et les souffrances les plus nobles et les plus touchantes revêtent les formes les plus brillantes.

Après avoir parlé de la suite et la conséquence de la seconde, à pour sous-titre: La Patrie. Le mal est constaté; le remède est indiqué. Ce mal, c'est la séparation; ce remède, c'est l'union. Mais cette assistance, cette culture mutuelle forte et soignée, que le riche et le pauvre trouveront l'un dans l'autre, elle suppose dans tous les deux une magnanimité véritable. Aussi, M. Michelet les appelle-t-il à l'union. Après avoir fait un magnifique tableau de la patrie et de la France, après avoir prouvé que la première institution qui peut faire vivre et durer la nation française, c'est de donner à tous (avec plus ou moins d'étendue, selon le temps dont ils disposent) une éducation harmonique, qui fonderait la patrie au cœur même de l'enfant, et qu'il n'y a n'importe quelle nation sans la foi, cette base commune d'existence et d'action, et le mot si peu compris, ce n'est pas seulement la culture du fils par le père, mais aussi, et parfois bien plus, celle du père par le fils. Si nous pouvons nous relever de notre défaillance morale, c'est par nos enfants, et pour eux que nous ferons effort. Le plus mauvais de tous vous que son fils soit soi; celui qui ne ferait pas de sacrifices à l'humanité, à sa patrie, au ciel, au bien de la famille. S'il n'a perdu à la fois les sens moral, le sens, il a pitié de cet enfant qui risque de lui ressembler. Creusez loin dans cette âme, tout est gâlé et vide, et pourtant, à la dernière profondeur, vous trouveriez presque toujours un fonds solide, l'Amour paternel. Et bien! un an de nos enfants, ne laissez pas, je vous prie, perdre cette patrie. Voulez-vous leur leur le naufrage, porter leur malédiction, celle de tout l'avenir, celle du monde, perd peut-être pour mille ans, si la France succombe! Vous ne savez vos enfants, et avec eux, la France, le monde, que par une seule chose: fondez en eux la foi! la foi au dévouement, au sacrifice, à la grande association, ou tous se sacrifient à tous, je veux dire, à la patrie.»

« Ces deux volumes sont si intéressants que nous ne saurions donner même une faible idée, sans un grand retentissement, et nous l'espérons, un grand effet. Il a surtout un mérite bien rare à cette époque; il s'adresse au cœur, car il en sort; il émeut vivement, et il fait penser. M. Michelet s'y est montré aussi un puissant écrivain et un grand poète. Mais, pour nous, nous aimons mieux encore lui rendre hommage en ce qu'il nous a redonné, car nous sommes un peu plus reconnaissant du service qu'il nous a rendu, que du plaisir qu'il nous a procuré. »

Essai historique sur les deux Pitt, par le baron Louis de Viel-Castel. 2 vol. in-8. — Paris, 1846. Labitte, 15 fr.

Ces deux volumes ne sont pas la réimpression textuelle des articles que M. le baron Louis de Viel-Castel a publiés l'année dernière dans l'Annuaire de la France. C'est un ouvrage tout différent, et dont l'auteur a su tirer des matériaux qui n'ont pas permis de l'insérer dans un recueil de cette nature. M. le baron Louis de Viel-Castel avait dû en retrancher quelques développements qui, sans être d'une nécessité absolue, ont un intérêt réel. Ces développements, il les a rétablis dans cette édition. On lui reprochait d'avoir cité trop rarement le texte des discours de Pitt; l'auteur a tenu à combler ce défaut, et dans le tome II, il a fait mention, — il l'espère du moins, — à l'abri de cette critique. Enfin, au moyen de rectifications parfois minutieuses, il a fait disparaître certaines inexactitudes, pour la plupart fort peu importantes, qu'on avait bien voulu lui signaler, et que de nouvelles recherches lui avaient fait découvrir.

Le titre sous lequel cet ouvrage paraît dans la Revue des Deux-Mondes était plus vrai que celui qu'elle porte aujourd'hui. Elle est moins en effet un Essai sur les deux Pitt qu'un Essai d'histoire parlementaire. M. le baron Louis de Viel-Castel a beaucoup lu, — on le voit, — la Parliamentary history, ce précieux recueil, trop rarement consulté. La chambre des communes et la chambre des lords occupent une trop grande place dans son ouvrage. Il n'a pas négligé de donner un aperçu de beaucoup d'autres personnages. Le principal défaut que nous croyons devoir reprocher à M. le baron Louis de Viel-Castel, est donc un manque de proportion. Juge comme un Essai d'histoire parlementaire, son livre est trop court; Biographie critique des deux Pitt, il devient trop long. Pourquoi M. le baron Louis de Viel-Castel n'a-t-il pas essayé d'indiquer, au lieu de tout rapporter, ce qu'il nous apprendrait de nouveau sur Pitt et M. Bénédictin dans un ou deux derniers articles, dont il a enrichi la Revue d'Édinburgh, et dont lord Chatillon est le titre et le sujet.

Il ne nous appartient pas d'apprécier ici les opinions politiques que M. le baron Louis de Viel-Castel a émises dans cette étude. Nous ne les partageons pas toutes, mais chaque historien doit être libre de se placer à son point de vue. Le caractère de cet ouvrage n'est pas de donner l'histoire de l'histoire en terminant son second volume, l'auteur des deux Pitt, a la crainte de manquer de patriotisme l'expression de la vérité; dont on porte en soi la conviction, ce serait renoncer à la plus belle prérogative de l'historien et au but vers lequel il doit diriger tous ses efforts, la rectification des préjugés et des erreurs qui, trop souvent, préparent aux nations, de injustes mécontents. M. le baron Louis de Viel-Castel a peut-être abusé du droit qu'il avait de s'enthousiasmer pour le second de ses héros. En tout cas, il juge ses compatriotes trop ignorants. L'histoire d'Angleterre, depuis la révolution de 1688 jusqu'à nos jours, est plus connue en France qu'il ne pense; ce qu'il croit nous apprenait, nous ne savons pas en France, car nous ne savons pas la peine de l'écrire. Ce qui est vrai, ce qui donne à son Essai une certaine importance, c'est que l'histoire de cette intéressante

période n'a pas encore été publiée en français. M. Duvergier de Hauranne travaille depuis longtemps à une Histoire parlementaire de l'Angleterre, vivement désirée, mais qu'on paraît-être. En attendant la publication de cet important ouvrage, l'Essai historique sur les deux Pitt de M. le baron Louis de Viel-Castel sera à avec intérêt et consulté avec profit, par toutes les personnes qui ne sont pas parisiens et qui ne s'intéressent qu'à l'histoire d'Angleterre au dix-huitième siècle. C'est un travail consciencieux et utile. A ce double titre, il ne mérite que des éloges.

Bibliothèque de poche, par une Société de gens de lettres et d'érudits. — Paris, rue Richelieu, 60. — Tome III. Curiosités bibliographiques.

Le premier volume de cette curieuse bibliothèque, qui doit se composer en tout de dix volumes, retrace les Curiosités littéraires; le deuxième, les Curiosités bibliographiques. Le volume qui vient de paraître est consacré aux Curiosités biographiques, c'est-à-dire à la recherche de traits singuliers ou remarquables de la vie ou de la perséisme des hommes célèbres. En parcourant la table des matières, on voit que l'auteur, ou les auteurs, car il paraît que c'est une réunion d'écrivains et d'érudits qui mettent en commun leurs souvenirs et le fruit de leurs lectures, on voit que l'auteur n'a rien oublié de ce qui compose, sur le sujet, la fleur du savoir et de l'érudition. Cette remarque a déjà été faite pour les précédents volumes, et tant pour croire que ce n'est point un travail improvisé de compilation, mais une étude sérieuse, une recherche approfondie de tout ce qui peut plaire au curieux en les instruisant. Bien d'ailleurs, n'est rien fait pour donner cette idée et inspirer cette confiance que la liste des volumes qui composent la Bibliothèque de poche. On sent un plan conçu d'avance, et embrassant l'ensemble de ces curiosités qui ont mérité d'être notées, qu'on lit l'histoire générale des sciences, des lettres et des arts. Ce sont, après les trois volumes déjà publiés, et dont nous avons rappelé les titres: les curiosités des traditions, légendes, usages, croyances, etc.; — les curiosités historiques; — les curiosités militaires; — les curiosités des beaux-arts et de l'archéologie; — les curiosités des sciences physiques et mathématiques; — les curiosités des origines et des inventeurs; — et enfin un volume de mélanges, dont la matière ne peut pas recevoir une classification spéciale, qui s'appartient qu'indirectement de près ou de loin, à chacune des parties de la collection, mais qui les complète toutes, sous le titre de Curiosités anecdotiques.

« De temps en temps en France a été on a paraître instruit; quant le monde était lettré, et que la conversation, ce grand art qui a ses hommes et ses femmes célèbres, et dont autre chose que le lieu communière de la mode ou de l'état du ciel et du pape; quand on n'avait pas encore inventé la prime, les reports, les promesses d'actions, la finance, la laisse, le parapet et la coulisse, ces mots superbes qui peuvraient faire les frais de toute une soirée entre gens aimables et bien éduqués; dans ce temps-là, nous nous sommes pu comprendre de l'avantage d'une telle publication. Aujourd'hui, elle semble un véritable anachronisme... Avez-vous le Journal des Chemins de fer? »

Bibliothèque de la Jeune fille, par mademoiselle S. ULLIC TREMADEUR. 1. 5. — L'Institutrice, simple histoire. Un vol. in-8. Desjournes. — 1846. 8 fr.

Nous nous bornons simplement à annoncer le tome v et dernier de la Bibliothèque de la Jeune fille. Nous avons rendu compte dernièrement de ce nouvel ouvrage, de l'auteur de tant de livres d'éducation, adoptés par tant de sociétés, et couronnés par tant d'académies. — Nous y reviendrons pas aujourd'hui. Ce dernier volume, divisé en deux parties, reproduit un roman de mademoiselle Ullic Tremaqueur, et quatre nouvelles, dignes, à tous égards, du talent si connu et si éprouvé de mademoiselle S. Ullic Tremaqueur. Ainsi complet, la Bibliothèque de la Jeune fille forme à elle seule une petite encyclopédie morale, amusante, historique et scientifique. — Les matières y sont habilement mêlées, et, malgré leur différence, tous les sujets sont traités avec un égal bonheur. Nous profitons de cette circonstance pour annoncer la publication prochaine du nouvel ouvrage de mademoiselle Ullic Tremaqueur: le Mémorial de la jeunesse, revue miniature du monde, paraîtra dans les premiers mois de cette année, sous la direction de l'auteur de la Bibliothèque de la jeune fille, de la Pierre de touche, de Claude Duval, et de l'Étalon, et qui est une bonne nouvelle, que nous nous exprimons d'apprendre aux mères de familles, aux institutrices et aux enfants. Le Mémorial de la jeunesse est sûr d'être lu de jamais manquer d'élèves. Les bonnes lectures sont si rares!

Entretiens de village, par TIMOX. Un vol. in-52. — Pagnerre, 1846; prix: 1 fr 50 c.

Ce nouvel ouvrage de Timon fera moins de bruit, mais il aura un succès plus solide et plus durable que le trop fameux pamphlet On et Non. En tout cas, ce succès ne soulèvera aucune réclamation. Tous les partis politiques et religieux seront d'accord sur l'utilité et le mérite des Entretiens de village. « Plusieurs de ces dialogues, dit l'Éditeur, ayant déjà paru, il y a dix ans, sous le titre de Dialogues de Maître Pierre, et Timox en a refait plusieurs après un aveu, seu, retranche toutes les allusions politiques; il y a joint une quantité de dialogues inédits et sur des sujets très-différents. En sorte que c'est aujourd'hui un livre tout à fait nouveau, livre d'enseignement moral et d'utilité positive, et qui peut être lu par tous et servir à tout le monde. » Nous ne saurions assez recommander cet ouvrage, qui est si complet pour le peuple des campagnes. Les paysans y trouveront une masse énorme de renseignements sur toutes les choses qu'ils ignorent en grande partie et qu'il leur importe le plus de savoir. Nous devons d'autant plus remercier Timon d'avoir fait un pareil livre pour cette classe, si nombreuse, et si peu instruite, et si intéressante, qui ne reçoit que le produit de la vente de ce livre, fait destinée aux pauvres. C'est un tel double service qu'il rend à la France et que la France n'oubliera pas.

L'Album de la Plata, prix 50 fr, avec un convertisseur imprimé en or et en cuivre, composé de 12 grandes planches sur les sites les plus remarquables des côtes du Rio de la Plata, avec des détails de mœurs, costumes, etc., par Adolphe d'Halstrel, paraîtra dimanche, le 12 février, chez MM Gibaut, frères, boulevard des Capucins, n. 5.

Nous nous bornons à annoncer ici le programme de cette importante publication, faite sur les belles aquarelles de notre collaborateur, M. Robert Houllin domenga, les dimanche, lundi et mardi gras, une séance de prestigieuse extraordinaire, à une heure, sans préjudice de celle du soir.

**COMPAGNIE de PUBLICITE**, 4, rue Vivienne. Les annonces des **DIX** journaux suivants : **L'ESTAFETTE**, la **FRANCE**, le **DRUIT**, la **NATION**, la **REFORME**, le **MESSAGER**, la **PATRIE**, les **VILLES et CAMPAGNES**, l'**ESPRIT PUBLIC**, l'**UNIVERS**, sont reçues aux bureaux de la **COMPAGNIE de PUBLICITE**, 4, rue Vivienne, et chez MM. les courtiers de publicité. Ces dix journaux réunis forment plus de **40,000** abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, et sont lus par une quantité considérable de lecteurs. — Le prix de la ligne des dix journaux réunis est de **2 fr. 20 cent.** Il résulte de cette combinaison qu'une annonce de **CINQ** lignes, insérée dans les **DIX** journaux, coûtera **ONZE** francs.

La compagnie a aussi traité des annonces de **L'ILLUSTRATION**, qui compte **17,000** abonnés.  
S'adresser au siège de la **COMPAGNIE de PUBLICITE**, 4, rue Vivienne, pour de plus amples renseignements, et pour avoir le tarif du prix des annonces collectives et séparées de ces journaux, ainsi que celui des annonces de chemins de fer, sociétés par actions, et des administrations publiques.

# ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.  
DÉPÔT A PARIS, CHEZ M. FAGUERE, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

**3 FRANCS PILULES STOMACHIQUES LA BOITE**  
Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires. — Pharmacie COLBERT, passage Colbert.

**CHAPEAUX DE GROS D'AFRIQUE, 12 FR.** Noire, satin, 15 fr.; velours pure soie, 20 fr.; bonnets, turbans, etc., 5 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr., etc. Maison AIMEE-HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart, Chaussée-d'Antin.

**LE CHOCOLAT MÈNIER**, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MÈNIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.  
Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

## LIMONNE.

Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux **EXTRAIT DE CITRON**, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La **LIMONNE** est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

**LONGUEVILLE,**  
**10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français**  
**CHEMISES.**

**PANSEMENT DES VESICAIRES**  
Facile, régulier, inodore, avec PAPIER-COMPRESSE et SIERE-BRAS  
**D'ALBESPEYRES,**  
Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

**A TOUTES LES DAMES.** Brevet d'invention sans garantie de gouvernement. Madame THIMAN vient d'inventer une agrafe qu'elle nomme Page, à l'aide de laquelle la robe est soutenue et garantie de la boue, sans le secours des mains. — Rue de Méanars, 2, au coin de la rue Richelieu au premier.



**PATE PECTORALE et SIROP PECTORAL**  
**NAFÉ DARABIE**  
L'efficacité et la supériorité de ces pectoraux, sur tous ceux du même genre ont été officiellement constatées par des médecins de tous les hôpitaux de Paris. **DELANGRENIER**, fournisseur de la maison au roi, rue Richelieu, 26, à Paris. — Prix : 75 c., et 1 fr. 25 c. la boîte. — Dépôt dans chaque ville.

**RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS**  
LE SIROP ANTI-RHUMATISME DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les **RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHE, DYSPENNERIES**, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157, et dans toutes les pharmacies.

**VIN de Bordeaux GRAUUD LA ROSE**  
DE M. LE B<sup>ON</sup> SÉGOT.  
**SEUL DÉPÔT**  
Chez **RIVET** jeune, déjà connu pour la vente des vins de Champagne  
**MOËT et CHANDON,**  
Boul. Poissonnière,  
**N° 8 à Paris.**



On ne trouve que dans cette maison les **VERITABLES POUDDRES de JULLEN** pour le collage des vins.

M<sup>lle</sup> LACOMBE, rue Buecher, 1, au premier (près le Pont-Neuf), donne tous les jours chez elle des consultations sur le passé, le présent et l'avenir. Elle se rend aussi chez les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

Bibliothèque de Poche, — VARIÉTÉS CURIEUSES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS. — 10 VOLUMES IN-18.

## EN VENTE : TOME III. — CURIOSITÉS BIOGRAPHIQUES.

**SOMMAIRE** : Particularités physiques relatives à quelques personnages célèbres. — Bizarries, habitudes et goûts singuliers de quelques personnages célèbres. — Fécondité de quelques écrivains. — Surnoms historiques. — Morts singulières de quelques personnages célèbres. — Personnes célèbres morts de chagrin, de joie, de peur, etc. — Morts de personnages célèbres causées par des accidents singuliers. — Personnes enterrés vivants. — Personnes qui ont fait faire leurs cercueils d'avance. — Personnes qui se sont fait passer pour morts. — Des morts prodiges. — Des suicides. — Des épitaphes. — Personnes célèbres enfermés dans des cages de fer. — Évasions singulières de quelques prisonniers célèbres. — Des faux princes et de quelques imposteurs célèbres. — Des personnages mystérieux. — Des rois auteurs, musiciens, peintres, serruriers, etc. — Des eunuques. — Des femmes guerrières. — Rapprochements biographiques. — Et-c.

**Publiés précédemment** : I. — CURIOSITÉS LITTÉRAIRES. — II. — CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES. — III. — CURIOSITÉS PHILOGIQUES ET GÉOGRAPHIQUES. — IV. — CURIOSITÉS DES TRADITIONS, DES MŒURS, DES CROYANCES. — V. — CURIOSITÉS MILITAIRES. — VI. — CURIOSITÉS DES BEAUX-ARTS ET DE L'ARCHÉOLOGIE. — VII. — CURIOSITÉS PHILOGIQUES ET GÉOGRAPHIQUES. — VIII. — CURIOSITÉS HISTORIQUES. — IX. — CURIOSITÉS DES ORIGINES ET DES INVENTIONS. — X. — CURIOSITÉS ANECDOTIQUES.

PRIX DE CHAQUE VOLUME : 3 FRANCS.  
SOUS PRESSE : IV. CURIOSITÉS DES TRADITIONS, DES MŒURS ET DES CROYANCES.

### FORMAT CAZIN A 1 FRANC LE VOLUME.

Nouvelle Bibliothèque des Romans anciens et modernes, à meilleur marché que les contrefaçons belges. — Ouvrages publiés : **ÉGENE STE** : les Mystères de Paris, 10 vol., 40 fr. — Mathilde, 6 vol., 6 fr. — Arthur, 4 vol., 4 fr. — La Salamandre, 2 vol., 2 fr. — Le Juif Errant, 40 vol., 40 fr. — **ALPHONSE KARR** : Geneviève, 2 vol., 2 fr. — Sous presse : **LOTIS REYBAUD** : Jérôme Paturot, 2 vol., 2 fr. — **JULES SANDEAU** : Mariana, 2 vol., 2 fr. — Le Ducteur Horbeau, 2 vol., 2 fr. — Vaillance et Richard, 1 vol., 1 fr. — **ALEXANDRE AVERGNE** : La duchesse de Mazarin, 2 vol., 2 fr. — **ÉGENE STE** : Abigail, 1 seul vol. au lieu de 2 vol. in-8°, 4 fr. au lieu de 15 fr. — **PAULA MONTI**, 2 vol., 2 fr. — **DELEYTAR**, 1 vol., 1 fr. — **Plick et Plock**, 1 vol., 1 fr. — Le marquis de Latorières, 1 vol., 1 fr. — En préparation : tous les romans de M. Eugène Sue, un choix des meilleurs romans modernes, les romans classiques de madame Cottin, de Gauthier, de La Fayette, de Riccoboni, de Staël, de Tencin, etc. — **Cazotte**, Hamilton, Le Sage, Marivaux, Marmontel, Montesquieu, l'abbé Prevost, Scarron, Tressan, etc., etc. — Environ 200 volumes à 1 fr. — Chaque volume se vend séparément.

Librairie J. J. DUROCHET, LE CHEVALIER, Galerie de l'Illustration, rue Richelieu, 60.

# ANNUAIRE DE L'ORDRE JUDICIAIRE DE FRANCE, 1845 — 1846.

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SŒAUX.  
Par un avocat attaché au ministère de la justice.

**CONTENANT** : 1° La nomenclature exacte et complète du personnel du ministère de la justice et des cultes; du conseil d'État (réorganisé conformément à la loi du 19 juillet 1845); de la cour de cassation; de l'ordre des avocats aux conseils; des cours royales; tribunaux de première instance, tribunaux de commerce et justices de paix, tant de la France que des colonies; 2° Les tableaux d'avocats de tous les barreaux du royaume. 3° La liste de tous les notaires, celle des avoués d'appel et de première instance, des commisaires-priseurs et des huissiers, avec l'indication de leur résidence, le tout classé par ressorts de cour royale et dans un ordre méthodique.  
Divers tableaux présentant la série chronologique des chanceliers et gardes des sceaux depuis la fondation de la monarchie française, la liste des membres des chambres législatives qui appartiennent à l'ordre judiciaire, la composition des facultés de droit et des conseils de préfecture sont annexés à l'ouvrage.

**Modes.**

Partout, les salons sont ouverts, et de tous côtés nous pleuvent les invitations de bal; bals costumés, auxquels nous réservons une mention particulière, bals parés, bals de charité, nous n'avons que l'embaras du choix pour puiser les sujets des modes et parures nouvelles.

Nous accordons aujourd'hui au bal donné la semaine dernière dans la salle de l'Odéon, par l'association des artistes peintres, sculpteurs, etc., au profit de la caisse des pensions de leur société, une préférence d'autant plus méritée que, parmi les commissaires de ce bal se trouvait M. Jules David, notre dessinateur de modes, artiste habile qui a fait ses preuves dans des travaux d'un ordre plus élevé et qui a bien voulu, en cette circonstance, nous faire, séance tenante, le croquis des deux toilettes dont nous offrons aujourd'hui la gravure à nos lectrices.

La première de ces toilettes, d'une simplicité très-élégante, se composait d'une coiffure en fleurs des magasins de Perrot, posée à plat sur des bandeaux ondules, et d'une robe en crêpe rose, avec trois jupes découpées en festons, garnies de chieures en crêpe et relevées de chaque côté par des fleurs pareilles à celles de la coiffure.



L'autre parure se faisait remarquer par un goût plus grave: une robe de velours vert avec corsage à la grecque retenu sur les épaules par des camées antiques, laissait apercevoir sous les plis flottants de ce corsage, une chemisette en tulle, destinée à adoucir la brusque transition du ton vigoureux de la robe au blanc rosé de la peau; la jupe de velours s'ouvrait sur une sous-jupe de satin blanc par deux coupures longitudinales dentelées, rattachées à chaque rencontre des dents, par des camées; la coiffure également à la grecque, formée de bandelettes de velours vert et or, se croisant en rinceau derrière la tête, et fixées sur le front par des camées semblables à ceux de la robe, faisait assez reconnaître le goût sévère d'Alexandrine.

Nous avons remarqué que les herbes semblent devoir, cette année, céder le pas aux draperies, trop longtemps détrônées, et qui ont cependant, sur les herbes, l'avantage d'encadrer beaucoup mieux la poitrine et les épaules, qu'elles élargissent d'une façon plus gracieuse.

Les jupes, au nombre de deux ou trois, sont toujours étagées et superposées, relevées par une prodigalité de fleurs et de rubans, et garnies de dentelles d'or ou d'argent; le brocart, le

velours, le damas, le satin et toutes les étoffes d'un goût sérieux ont toujours pour ornements des tabliers, des échelles ou des spirales de dentelles; elles se terminent aussi par de hauts volants de Venise; portées par les femmes qui ne dansent pas, ces robes, pour la plupart, forment légèrement la traîne par derrière, et impriment à la démarche un caractère de haute distinction.

Les fleuristes en renom, menacés par la concurrence des coiffures en fleurs naturelles que nos élégantes s'empressent d'aller commander aux habiles bouquetières des serres des Champs-Élysées, ont fait de sérieux efforts pour ressaisir l'empire qui est prêt à leur échapper; Constantin, par exemple, a composé des guirlandes de fleurs montées sur des feuilles de cresson constellées de petits coquillages dont la nacre se nuance, à la lumière des bougies, des couleurs irisées de l'opale orientale; nous signalerons aussi les coiffures brésiliennes en petites plumes nuancées, mêlées de scarabées, aux corselets brillants comme le métal.

Les coiffures de fantaisie varient à l'infini; les petits bords, les résilles catalanes et sévilliennes, les passes en velours à franges d'or et à aiguillettes d'argent, les torsades supportant des plumes tournées en spirales et maintenues par un bouton, une agrafe ou une fleur en diamants, les turbans lamés et brodés,

toutes ces coiffures se heurtent et se pressent dans les salons d'Alexandrine, dont le talent si souple suffit à tant de gracieuses créations.

Enfin, on prétend qu'il est question de remplacer le soulier de satin blanc par des bottines de même nuance et de même étoffe; une semblable innovation serait, à notre avis, très-malheureuse, car jamais le brodequin n'aura la grâce élégante et habillée d'un joli pied cambré, laissant apercevoir le satin rose de la peau à travers le rinceau d'un bas de soie à jour, et les bandelettes du cothurne.

**Ameublement.**

Le goût des fleurs, si généralement répandu aujourd'hui, qu'il donne lieu chaque année à un commerce considérable, devait entraîner à sa suite, dans les vases destinés à recevoir ces miracles de la végétation, une réforme inéluctable par la disposition de plus en plus restreinte de nos modernes appartements; on loger, en effet, dans nos étroits salons et dans nos minuscules de boudoirs, des caisses ou même une jardinière de quelque dimension.

Il a donc fallu penser à trouver des places nouvelles, et l'esprit ingénieux de nos fabricants n'y a pas manqué. La serrurerie de lixe inventa d'abord des feuilles de paravent en treillage doré pour entourer les causeuses; puis vinrent les

corbeilles servant de point de centre et d'appui aux divans circulaires placés au milieu du salon; enfin, les fabricants de poterie en terre cuite se sont avisés de remplacer les petits lustres aux plafonds par des vases aux formes élégantes et variées, du centre desquels les plus riches plantes de serres



baissent pendre leurs tiges chargées de fleurs, tandis que les plantes grimpantes entourent de leurs branches et de leurs vrilles flexibles les chaînettes qui servent à soutenir ces gracieux appareils.

Le fer lui-même, profitant de la délicatesse à laquelle une fonte habile lui permet d'atteindre, est entré dans la lice et s'est transformé en vases de suspension, dont la légèreté et la richesse d'ornementation ne laissent rien à désirer.

**Rébus.**

EXPLICATION DE DENISER DÉRÉS.

(La vertu a toujours sa récompense dans l'admiration générale.)



JACQUES DUBOCHET.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 5 mois, 6 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 50 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 156 VOL. VI. — SAMEDI 21 FÉVRIER 1846.  
 Bordeaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 5 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 52 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

### Histoire de la Semaine.

**Histoire de la Semaine.** *Présentation à S. M. Louis-Philippe des chevaux arabes envoyés par l'empereur du Maroc.* — **Correspondance.** — **Théâtres.** — **Courrier de Paris.** *Le Moufflon nouvellement arrivé au Jardin des plantes; Un Quatuor au Théâtre-Italien.* — **Projets d'améliorations à introduire dans l'uniforme actuel de la garde nationale.** *Caricatures, par Cham.* — **Le Pundjab.** *Carte.* — **Types des populations indigènes de l'Algérie,** par Timm. *Deux Gravures.* — **Gilbert Gurney.** *Souvenirs d'un gentleman, par Théodore Hook. (Suite.)* — **Grands établissements industriels de France.** VII. *Manufacture royale des tabacs. Vue générale de la manufacture royale; Hochage; Moulinage; Tamiage en gros; Mise en sacs; Atelier de fabrication des cigares; Tamiage définitif.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Érouement du clocher de l'église de Saint-Denis.** *Une Gravure.* — **Rébus.**

L'une et l'autre chambre sont entrées dans la discussion des lois d'administration et d'affaires. Bien entendu, les tribunes publiques et les bancs de nos législateurs ont été beaucoup moins garnis que quand il s'agissait d'assister aux grands tournois d'éloquence dont la discussion de l'adresse était l'occasion.

La chambre des pairs s'est occupée d'abord du projet de loi sur les livrets d'ouvriers. Cette institution et le projet lui-même suscitaient des difficultés et éveillaient des inquiétudes, qui tenaient à ce que les promoteurs du livret semblent trop oublier le but principal qu'on doit avoir en vue, un contrat à conditions égales entre le maître et l'ouvrier, pour poursuivre le parti accessoire qu'ils ont voulu tirer de cette institution, une garantie de police industrielle. Le pro-

jet adopté impose l'obligation du livret à tous les ouvriers et apprentis de l'un et l'autre sexe, attachés aux manufactures, fabriques, etc.; soit qu'ils travaillent dans l'établissement, soit qu'ils travaillent chez eux pour un seul chef de maison. — Le prix du livret est réduit à 25 centimes. — Il pourra servir de passe-port. — Par un abus contraire à l'esprit de la loi et aux prescriptions formelles d'une circulaire rédigée le 20 avril 1807 par M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, certains fabricants ont chargé les livrets de leurs ouvriers de notes défavorables. Sur la réclamation très-fondée de MM. Dubouché et Girard, une disposition formelle se trouve ajoutée à l'article 5, pour interdire à l'avenir cet acte de rigueur de la part des fabricants. Mais on ne s'est pas borné là, on a complètement changé l'esprit de la loi du livret, en mettant sur la même ligne l'éloge et le blâme, en effaçant la distinction rationnelle faite par M. de Montalivet entre les mentions désavantageuses, qui ne sauraient être tolérées, et les at-



(Présentation à S. M. Louis-Philippe des chevaux envoyés par l'empereur du Maroc.)

tations favorables, qui sont la récompense légitime de la bonne conduite et du zèle des ouvriers. Le livret se trouve ainsi dépourvu de son caractère moral; il fonctionnera comme simple mécanique. Que deviennent, en présence de cette interdiction peu réfléchie, les états de services dont il devait conserver les titres? — L'article qui a ensuite soulevé la discussion la plus intéressante, est celui qui concerne les retenues que le nouveau maître doit opérer au profit de l'ancien, sur le salaire de l'ouvrier dont le livret est chargé d'avances.

M. Portalis a fait observer avec toute l'autorité qui s'attache à son opinion, que l'obligation imposée au nouveau maître est une grande dérogation au droit commun, et que c'est la première fois qu'on autorise l'intervention d'un tiers entre le créancier et le débiteur. M. Pétit a également trouvé exorbitant ce privilège établi au détriment même des créanciers qui, dans l'ancien droit, se trouvaient favorisés, tels que ceux qui logent et qui nourrissent l'ouvrier. Il a été répondu par M. Teste que la retenue autorisée par la loi en discussion

était moindre que celle qui est permise par la législation actuelle. Mais, comme l'a dit M. Portalis, quand on fait une nouvelle loi, c'est pour faire disparaître ce que la loi en vigueur présente de mauvais. L'article, ainsi que les suivants, n'en a pas moins été adopté par la chambre des pairs. — La discussion des autres dispositions n'a présenté de remarquable qu'une sortie de M. de Montalivet contre la formalité des passe-ports plus vexatoire en France qu'en aucun autre pays. En résumé, le projet de loi a été adopté par 94

vain contre 51 ; c'est une forte minorité pour la chambre des pairs, et l'on peut être certain d'avance que s'il n'est pas résolu par l'autre chambre, il n'en sortira que considérablement modifié.

La chambre du Luxembourg a ensuite passé à la discussion du projet de loi sur les moulins et dessins de fabrication. Mais dès l'abord on a reconnu que le projet, les travaux de la commission et les amendements proposés par plusieurs pairs, demandant à être combinés plus minutieusement. Le renvoi à la commission a donc été prononcé, et la discussion, après cette suspension d'une semaine à l'autre, n'a été reprise que mercredi dernier. Le premier acte du débat a été une occasion de début pour M. Victor Hugo, qui a eu le bon esprit de se produire, pour la première fois, dans une circonstance peu solennelle et de le faire avec simplicité. Les amis du poète n'ont pas tous eu autant de tact que lui, car nous avons lu dans une très-grande feuille : « La France compte un grand orateur de plus!!! »

Au palais Bourbon, il s'en est fallu de bien peu que la proposition sur la falsification et l'altération des vins ne fût complètement rejetée. Elle est sortie de la discussion mutilée et inconnaisable. D'abord l'altération a été mise hors de cause et l'abandonnée. On s'est borné, pour toutes les mesures, à augmenter et à graduer les peines portées contre la falsification et à transformer en délit ce qui n'est actuellement que contrevention ; mais quant à l'organisation d'inspecteurs-général qui devaient être rétablis sur toutes les parties de notre territoire vinicole, malgré toutes les explications données sur les prétendues limites dans lesquelles devait se renfermer ce personnel, tout cela a disparu. — Toutes les fixations de limite dans le mélange de l'alcool au vin ont aussi été écartées. Le seul avantage qu'offre donc le projet nouvellement voté sur la législation existante, est celui de faire poser la question d'intention, en soumettant les délinquants à la police correctionnelle. Réduite à ces termes, la proposition ne pouvait plus soulever de bien vives objections, et elle a été adoptée à la majorité de 151 voix contre 88.

La Chambre est passée ensuite à la discussion du projet de loi pour l'ouverture de crédits destinés à terminer les canaux commencés, et dont les devis ont été si largement dépassés, que la Chambre, à laquelle on venait demander des suppléments supérieurs au chiffre total primitivement annoncé et dépensé, a eu quelque velléité d'ordonner l'abandon de ces travaux. M. Michel Chevallier et Collignon ont débüté à cette occasion avec des succès bien différents : le premier, annoncé depuis longtemps, et se posant avec confiance à la tribune, a bientôt vu les centres eux-mêmes se livrer à des conversations particulières ; le second au contraire, qu'aucune réclame n'avait précédé, a discuté avec talent et habileté, appuyant habilement sur ceux de ses arguments que la Chambre lui paraissait goûter, et glissant sur ceux qui n'obtenaient pas la même faveur. Le projet, fort menacé, a fini par être adopté après deux épreuves douloureuses.

Le conseil des fonds secrets, composée de MM. Aylies, Rost, Follin, de Gasparin, Duprat, Muret de Bort, de Séver, Layrolle, de la Rivecourt, a déposé son rapport, dans lequel elle conclut à l'abandon du crédit demandé.

DEPART DE M. MONROE EN MAROC. — L'envoyé de l'empereur de Maroc, qui avait présenté à S. M. Louis-Philippe, dans le mois de Juillet, les chevaux et autres cadeaux envoyés par Muley-Abderrahman au roi des Français, est parti, quelques jours après, en audience de congé, et a reçu à son tour de magnifiques présents pour son maître. Achahe-Pacha a quitté Paris mardi dernier.

CONT'RÔLE DE L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR. — Le ministère a fait suspendre à Toulon tous les préparatifs de cette expédition. L'armement même des bâtiments est suspendu. Un certain nombre d'employés supérieurs, en destination pour nos colonies de Bourbon et de Pondichéry, devaient être embarqués sur divers bâtiments de l'escale ; leurs effets, qui étaient déjà à bord, ont été transportés sur la frégate la Belle Poulie, qui doit partir prochainement en mission spéciale pour la mer Indes, et sur laquelle ils ont été prévenus qu'ils prendraient tous passage.

Il reste à savoir si cette mesure a été prise à la suite des communications qui ont eu lieu entre les cabinets français et anglais, au sujet de l'expédition de Madagascar, après le vote de la chambre des députés qui a introduit dans l'adresse le paragraphe relatif à cette expédition, et si les Anglais renonceraient aussi à l'attaque contre Madagascar, dans le cas où la France en abandonnerait complètement le projet. La discussion des crédits qui avaient été demandés au des interpellations spéciales décidées et feront connaître au public la solution qui doit être donnée à cette question, et fourniront au ministère l'occasion de dire ce qu'il a pu apprendre des résolutions de l'Angleterre.

AFRIQUE FRANÇAISE. — M. le gouverneur général de l'Algérie, ayant appelé à lui toutes les forces militaires qui se trouvaient encore à Alger, a ordonné que le service fut remis à la milice et que 300 condamnés militaires fussent envoyés et armés. D'un autre côté, le gouverneur venait à expédier en Afrique des renforts d'infanterie et surtout de cavalerie, pour porter l'armée à 100,000 hommes. Puisse une bonne direction tirer tout le parti qu'on peut se promettre d'aussi nombreux et d'aussi braves soldats !

Le général Gavaignac s'est vivement porté sur le territoire marocain et a déterminé presque toutes les tribus qu'Abd-el-Kader y avait fait émigrer, à rentrer en Algérie. Il a ramené sur notre territoire cinquante-deux Douars composés par une population de 4,600 âmes, environ et par d'immenses troupeaux. Il ne reste plus que 500 tentes environ à faire rentrer, et le général a la confiance d'arriver à les amener au même parti. Ces résultats sont importants par l'espèce d'isolément dans lequel Abd-el-Kader se trouvera quand il reviendra de sa pointe dans l'Est.

D'un autre côté, le colonel Eytard a pénétré dans les mon-

tagues de l'Ouarenensis jusqu'à des points que les Kabyles croyaient inaccessibles pour nous. Ils ont été rudement châtiés, sans perte notable de notre côté, et sans que le khalfah institué par Abd-el-Kader dans cette contrée ait paru dans les divers combats, et qui le considère auprès de ces populations.

TAITI. — Nous avons annoncé la visite d'un amiral anglais à Taïti. Il paraît qu'il nous aurait fallu payer les frais de cette visite. L'Angleterre aurait demandé l'abandon du protectorat que M. Bruat avait étendu aux îles voisines formant le domaine des souverains de Taïti. Le capitaine Maissin, commandant du Phaeton, avait été chargé dans les derniers jours du mois de janvier 1855 de planter sur trois de ces îles, Oualine, Raitea et Borabora, le pavillon du protectorat. Les indigènes, poussés par Pomaré, renversèrent le pavillon planté à Raitea et Oualine. Dans cette dernière île, Terii-Teria, parente de Pomaré, arma même contre nous une partie de la population, et ordonna de recevoir nos embarcations à coups de fusil.

M. Bruat n'avait pu rester insensible à ces outrages, et il faisait consigner, le 16 mars 1845, dans le journal officiel de Taïti, l'Océanie française, la menace suivante : « En ce moment, M. le gouverneur doit nécessairement patienter, mais nous gardons l'assurance que bientôt Terii-Teria apprendra qu'on n'offense pas impunément plus fort que soi. » Eh bien ! on n'a pas voulu que Terii-Teria eût aucune leçon de cette espèce. Les nouvelles apportées par la Modeste nous apprennent que des instructions des gouvernements anglais et français sont parvenues à Papeïti, annonçant que le protectorat de la France ne s'étendra pas sur toutes les anciennes possessions de la reine Pomaré, et sera restreint à Taïti et à Eimeo.

ANGLETERRE. — Les propositions de M. Peel se discutent à la chambre des communes. Mais tout l'intérêt de ce débat semble avoir été épuisé par les manifestes du premier ministre et de lord Russell qui l'avaient précédé. D'ailleurs les résultats et la majorité ministérielle ne sont plus douteux aux yeux de personne.

INDÉS-ORIENTALES. — La malle de l'Inde, arrivée à Londres le 15, a apporté la confirmation de l'affaire qui a eu lieu auprès de Feropezore entre les Sikhs et l'avant-garde de l'armée anglaise. C'est à 22 milles de cette ville, à Moodke, que la rencontre s'est faite.

Le lendemain, les troupes britanniques marchèrent sur Feropezore, et après s'être mises en communication avec sir John Littler, qui commandait en cet endroit, et qui leur amena sa division, elles attaquèrent le 21, à quatre heures du soir, la position retranchée de l'ennemi. La première ligne des retranchements fut emportée, mais la nuit devint si obscure, qu'il fallut suspendre les opérations. Le 22, au point du jour, la deuxième ligne des retranchements fut emportée, et dans une demi-heure tous les ouvrages de l'ennemi furent pris à revers et les canons enlevés. Dans l'après-midi du 22, l'ennemi fit avancer son infanterie et des bords de canaux chargés de leur artillerie légère, pour reprendre les canons perdus. Toutes les attaques furent repoussées, et après une canonnade qui ne produisit aucun résultat, l'ennemi se retira à un endroit appelé Sultankawalla, à 10 milles à peu près de Feropezore, où il avait encore un peu de grosse artillerie.

Deux bataillons d'infanterie indigènes devaient renforcer l'armée britannique, et la position de l'ennemi à Sultankawalla devait être attaquée le 24. On ignore encore le chiffre des pertes des deux côtés ; on ne mentionne le nom d'aucun officier. Les canons pris à l'ennemi sont au nombre de 63, et il y en avait quelques-uns de plus dans un village sur la droite de l'armée britannique.

ÉTATS-UNIS. — On a reçu des nouvelles des États-Unis jusqu'au 31 janvier, apportées par le paquebot l'Ullberna. Des débats intéressants ont eu lieu dans le congrès américain sur la question de l'Orégon. Le parti modéré a, dans les deux Chambres, fait des motions en faveur du règlement de la question par arbitrage.

On sait qu'un sénateur, M. Allen, avait présenté ses résolutions pour répéter la protestation faite en 1824 par le président Monroe, contre l'intervention des puissances européennes dans les affaires du continent américain. Le général Cass a défendu ces résolutions. Il a dit que si le sénat ne votait pas, les puissances européennes se traiteraient le droit d'introduire dans le nouveau monde les doctrines d'équilibre de leur continent. Il a protesté contre l'intervention de la France et de l'Angleterre dans les affaires de la Plata, intervention qui violait, selon lui, le droit des nations.

M. Calloun a répliqué au général Cass. Il a dit qu'on avait mal interprété la protestation du président Monroe. A l'époque où elle fut faite, la sainte-alliance d'Europe voulait faire une croisade, pour effectuer une restauration dans les colonies émancipées de l'Amérique espagnole. M. Canning offrit aux États-Unis de s'unir à eux pour résister à cette intervention, et le projet de la sainte-alliance fut ainsi déjoué. C'était à cette circonstance spéciale que s'appliquait la déclaration de M. Monroe.

M. Calloun a combattu les résolutions comme inopportunes, et comme engageant les États-Unis dans une voie qu'ils n'avaient pas de forces à suivre. Il a dit qu'on veut, selon lui, atténuer l'Orégon et le nomment où l'on sera en état d'agir. Une pareille déclaration mettrait les États-Unis dans une mauvaise position, en tournant contre eux toutes les puissances d'Europe.

M. Calloun a aussi représenté que toutes les nouvelles d'Europe témoignaient de la disposition de l'Angleterre à résoudre par arbitrage la question de l'Orégon. Neanmoins les résolutions de M. Allen ont été votées par 26 voix contre 21.

On avait reçu en Amérique la nouvelle de la crise ministérielle anglaise du mois de décembre. La perspective de l'arrivée de lord Palmerston au pouvoir avait jeté de l'inquiétude dans le parti de la paix ; mais on avait reçu quelques jours après la nouvelle de la rentrée de sir Robert Peel ; et lord Grey, dont la position offrait quelques rapports avec celle de M. Calloun, était l'objet des plus grands éloges.

MEXIQUE. — Encore une révolution dans ce malheureux pays. Le général Paredés a fait son mouvement sur Mexico, et tout annonce qu'il a dû s'emparer du gouvernement provisoire. Voici les détails qui a été donnés le 20 sur cet événement. Ils sont extraits d'une lettre de la Vera-Cruz, du 1er janvier.

« Le général Paredés avec sa division, forte de 7,000 hommes, s'est prononcé le 15 décembre à San-Luis-Potosi et s'est mis le 21 en marche vers Mexico, dans le but avoué de renverser le gouvernement actuel et de convoquer une convention nationale pour établir le gouvernement qui elle jugerait convenable. — Paredés et sa division sont arrivés le 29 sous six murs de la capitale. Le gouvernement préparait la résistance la plus énergique. Il avait chargé le général Bustamante du commandement en chef, armé 3,000 citoyens ou gardes nationaux, barricadé la ville, creusé des tranchées dans toutes les rues, déclaré la capitale en état de siège, et appelé aux armes la population mâle de 16 à 60 ans.

« Les garnisons du fort de San-Juan d'Ulloa, de la Vera-Cruz, de Jalapa, de Guanaxaco, de Guadaluara et de Zacatecas, se sont prononcées en faveur de Paredés ; mais dans ces villes et quelques autres, les autorités ont fait des manifestations en faveur du gouvernement. Plusieurs arrestations ont été faites, et l'archevêque a été constitué prisonnier dans son palais, à Seubaya.

« Le nouveau ministre des États-Unis, M. Slidell, n'a pas encore été reçu par le gouvernement, sous le prétexte que le Mexique avait consenti à recevoir un ministre ad hoc pour régler les affaires du Texas et nullement un envoyé général. M. Slidell a écrit une note pleine de colère, et s'est retiré à Jalapa, pour attendre de nouvelles instructions de son gouvernement.

« Au moment de clore ses dépêches, le correspondant dit que la garnison de Mexico tout entière s'est prononcée en faveur de Paredés et que l'on peut regarder le gouvernement d'Herrera comme fini. La ville était parfaitement tranquille, et l'on n'avait pas tiré un seul coup de feu. »

« Les Times, de son côté, a donné des détails qui complètent les précédents :

« Le gouvernement de Herrera a fait de nombreux mécontentements. On l'accuse d'avoir introduit la corruption et la misère dans les pays. La mauvaise santé du président est aussi une cause de défiance pour la nation, qui sent le besoin de voir les affaires publiques remises en mains fermes. Il paraît toutefois certain que l'armée seule, jusqu'ici, a pris parti pour le général Paredés. Il est vrai que, dans la plupart des révoltes américaines du continent, l'armée est la puissance prépondérante.

« On ne connaît pas bien le but qui fait agir Paredés. Les uns croient qu'il prépare le retour de Santa-Anna, quoiqu'il ait pris l'initiative du renversement de ce chef, il y a un an. D'autres prétendent qu'il veut établir le système monarchique et appeler un prince d'Europe à régner sur le Mexique. Au départ des nouvelles, la révolution paraissait terminée. Le général Almonte était avec Paredés, ainsi que le général Torche et les banquiers et manufacturiers Aleman et Canera. La capitale de Mexico, et les troupes du couvent de San-Paulo s'étaient prononcées. Le 3<sup>e</sup> d'infanterie et un régiment de cuirassiers tenaient seuls pour le gouvernement. Le général Valencia, qui avait pris le commandement des prononcés de la citadelle, offrait son intermédiaire pour une négociation entre le gouvernement et Paredés. Il proposait la nomination d'une junte composée de deux membres de la cour suprême de justice, de six sénateurs et de six députés désignés par leurs corps respectifs. Cette junte devait nommer un président, et on devait respecter les bases de la constitution actuelle.

« L'armée, dès le 14 décembre, avait allé au général Paredés un manifeste signé de 500 officiers de sa division. Ils demandaient la convocation d'un congrès constituant et nommaient Paredés chef de l'armée, en déclarant que l'armée ne proferait pas son chef pour président. Reste à savoir si cette promesse de désintéressement sera respectée par tout le monde.

« A la date du 5 janvier, Paredés avait fait son entrée à Mexico, et s'occupait de former un gouvernement.

ESPAGNE. — Le ministère espagnol vient de se dissoudre. A la suite de violents débats qui ont éclaté dans le conseil, le général Narvaez, président et ministre de la guerre, a donné sa démission. Deux fois rappelé par la reine, il a opposé à ses instances un refus persévérant. La reine alors a chargé de la composition d'un cabinet M. de Miraflores et le général Roncali. — Le nouveau cabinet est composé de la manière suivante :

M. le marquis de Miraflores, président du conseil, ministre des affaires étrangères. — Le général Roncali, ministre de la guerre. — M. Isturitz, ministre de l'intérieur. — M. Topete, ministre de la marine. — M. le marquis de Casa-Riera, ministre des finances. — Le ministre de la justice paraît devoir être M. Lorenzo Arzola. — Le général Narvaez est nommé général en chef de l'armée.

M. de Miraflores a été ambassadeur à Londres et à Paris. C'est lui qui a signé le traité de la quadruple alliance.

Le général Roncali présenta la défense du général Léon devant le conseil de guerre qui condamna à mort le héros de Bellosa.

M. Isturitz était président du conseil à l'époque de la révolution de la Grana. Il est connu par l'énergie de son caractère.

M. Topete est l'un des membres du tribunal suprême de guerre et de marine, et passe pour être l'un des meilleurs officiers de la marine espagnole.

M. de Casa-Riera est l'un des plus riches capitalistes d'Espagne, ancien fermier général des douanes.

ST-SEBASTIEN. — La révolution du canton de Berne s'accomplit pacifiquement. Le gouvernement et le grand conseil se sont soumis au vote du peuple, qui, à une immense majorité, s'est prononcé en faveur d'une révision de la constitution de 1850 par une

assemblée constituante, nommée directement par les citoyens. Il est à remarquer que l'arveyr Neubauss, qui a joué un rôle si important dans toutes les affaires de la Suisse, qui était l'un des magistrats les plus populaires du canton de Berne, que l'on considérait comme l'âme et la tête du parti démocratique bernois, et qui dans les dernières années de sa vie s'était agité, s'est montré leur adversaire le plus éloquent, a émis un avis opposé à celui qui a prévalu touchant la convocation d'une constituante. Il a pensé qu'il n'y avait lieu à reviser la constitution que dans les formes qu'elle prévalait elle-même. A une majorité de 129 voix contre 25, l'opinion contraire a été adoptée.

La victoire du parti démocratique n'a pas provoqué de graves désordres. Il y a eu cependant sur quelques points des forêts dévastées. Du reste l'ancien gouvernement reste debout, jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement, institué en vertu de la constitution qui se prépare, soit entré en fonction.

**GRAND-DUCRÉ DE BADE.** — Les questions religieuses ont pris dans ce pays une telle importance, qu'elles ont complètement envahi le domaine de la politique. L'opposition a pris en main la cause des catholiques dissidents et réclamé la liberté de conscience. A cette occasion, un caractère de violence nouvelle, et l'opposition étant devenue majoritaire, le ministère avait àapter entre sa retraite et la dissolution de la Chambre. C'est ce dernier parti qu'il a choisi. Les élections auront lieu très prochainement.

**SARRE-COUBOURG.** — Le changement de régime a amené le changement de la législature. Les élections ont tourné au détriment du premier ministre, M. de Lepel, qui avait conseillé la dissolution. Tous les députés ont été réélus. En conséquence, M. de Lepel a offert sa démission au duc régnant, qui l'a acceptée.

**WITTEMBERG.** — Un décret de l'arégence de Stuttgart, en date du 10 janvier, a été communiqué aux chefs de l'église catholique dissidente. Il accorde à cette église la liberté légale du culte, mais à huis clos, sans son de cloches, et sous la condition de n'y admettre aucun prêtre étranger, de ne rien entreprendre contre l'Etat, ni contre les autres cultes, de ne procéder aux actes de baptême et d'inflammation qu'à la charge d'avertir les ministres protestants qui tiennent les registres de l'Etat civil.

**DÉSASTRES.** — On écrit de Liverpool, dimanche soir : « Notre rade vient d'être le théâtre d'un affreux sinistre, qui a causé la mort de 15 personnes. Le *Bencoolen*, capitaine Charabent, appartenant à M. Ripley, négociant de notre ville, avait quitté Callao le 15 novembre, avec un chargement de guano, coton, cuirs et autres marchandises. L'équipage se composait de 201 hommes. Le voyage s'était effectué de la manière la plus heureuse, et hier, vers sept heures, le navire, ayant passé devant Holyhead, ne tarda pas à être abordé par un pilote.

« Le vent était favorable pour gagner le port; mais on ne sait par quelle cause le bâtiment, en virant pour entrer, donna sur le banc de gravier, où en moins de vingt minutes il fut complètement brisé. Aussitôt qu'il eut touché, on s'empressa de mettre les embarcations à la mer; mais le temps était fort mauvais, et les deux premiers furent emportés par les lames. Cependant la dernière tenait bon; déjà tout l'équipage y était descendu, quand la grosse vint à casser, et le canot fut entraîné vers la terre par le vent et la marée.

« En vain les matelots qui le montaient firent-ils les plus grands efforts pour regagner le bord; malgré leur désir de sauver le reste de l'équipage, leur embarcation s'étant deux fois remplie, ils durent renoncer à cette consolation et se dirigèrent promptement sur Liverpool pour y chercher du secours. Des qu'ils eurent mis pied à terre, ils donnèrent avis de ce malheur, et l'on expédia immédiatement trois bateaux ainsi que des bateaux de sauvetage vers Taylor's Bank, mais ils étaient trop tard; quand ils arrivèrent, le *Bencoolen* n'apparaissait plus au-dessus de l'eau; quelques débris seuls flottaient dans ces parages. Tous les malheureux qui étaient restés à bord, c'est-à-dire onze hommes de l'équipage, le capitaine et le pilote, ont été victimes de ce sinistre. »

**NÉCROLOGIE.** — Le lieutenant général, comte Watier de Saint-Auphant, est mort dans sa soixante-seizième année. Il était général de division depuis le 6 août 1811. — M. Rodat, ancien député, vient de mourir à Rodéz, âgé de soixante-huit ans.

**Correspondance.**

**M. F. P. à Nantes.** — Nous n'y changerons rien. Ces questions de développement des journaux ne sont souvent, en vérité, que des questions de poids; et si c'est ainsi que vous le comprenez, nous n'aurons rien de plus à vous proposer. Quant à ce que vous en direz, nous vous en donnerons juralement tout ce que nous pourrions. Quant à ce que vous voudrez, nous n'en avons rien à vous proposer. Quant à ce que vous voudrez, nous n'en avons rien à vous proposer.

**M. M. abouat, à Rome.** — Vous avez raison, monsieur, chaque pays doit tenir à ses hommes célèbres; Pérou, à Bossuet; Parme, à Melou; Viterbe, à Orioli; Carrara, à M. Rossi. Il ne s'agit pas de faire honneur de ces noms à l'Italie en général. — Vous avez bien fait la solution désirée. Quant à la dernière observation, permettez-moi de vous dire que nous n'avons pas voulu dire sans-ants dans la circonstance rappelée. Nous n'avons pas voulu être plus que la nature elle-même ne l'a été en créant ce monstrueux phénomène.

**M. M. à Turin.** — Nous verrons l'ouvrage; nous n'avons rien à dire du prospectus, si ce n'est que c'est un prospectus.

**M. X. à Paris.** — On nous en adresse beaucoup de mauvais, quelques-uns passables, quelquefois de bons. *Quelques-uns* n'est pas dit à l'intention des vôtres.

**Théâtres.**

**Opéra.** — *L'Alcade de Zalamea*, drame, de MM. Sanson et J. de Wailly. — **GAITÉ.** — *La Mansarde de la Cité*, mélodrame. — **GYMNASÉ.** — *Le Mardi gras à l'hôtel des Haricots*.

Un jour, dans un bourg des Espagnes, que Calderon a nommé Zalamea, le hasard, ce grand détremseur de merveilles et de trésors, se trouva avoir inventé un événement des plus dramatiques. Un jeune capitaine ayant enlevé la fille d'un laboureur, le père poursuivit le ravisseur, et comme il se refusait à réparer ses torts par le mariage, le laboureur, dont le hasard lit tout à coup un alcade, envoya, au nom du *roi et de la loi*, le séducteur au gibet. Dans sa pièce, composée sous l'impression de l'événement, le poète espagnol s'est scrupuleusement conformé à ce qu'il suit l'histoire pas à pas, se contentant de rendre cette réalité plus saisissante par la réalité des caractères qu'il y ajoute.

Dans l'ouvrage original, la vraisemblance de l'événement s'explique et s'accroît même par la fidélité des portraits. Le père Crespo, fanatique de l'honneur, le capitaine Alvar, romé, brava-che et vantard, la douce Isabelle, très-ingénue avec des éclairs de coquette, ne sont ni plus, ni moins, et par conséquent ne sauraient démentir l'action. Maintenant pourquoi les auteurs du nouvel *Alcade de Zalamea* ont-ils pris à tâche de déraner un sujet si bien composé par le hasard et développé avec tant d'énergie par Calderon. Une fois déjà, un auteur, traîqué à sa manière (Collot d'Ierbois), avait bouleversé l'œuvre du poète espagnol, sous prétexte de la refaire. L'exemple de sa malheureuse tentative n'a pas été une leçon suffisante pour MM. de Wailly et Sanson; ils ont fait de leur Crespo un mélange de justicier et de Bartholo, chez lequel don Alvar s'introduit, comme un autre Almaviva, à cette fin de séduire et d'enlever Isabelle. Au moment où Crespo s'occupe de mettre le séducteur à la porte, arrive un nouveau muguet, don Fernand, qui affiche les mêmes intentions que le *señor Alvar* et marche ouvertement sur ses brisées; mais pendant que le bonhomme de père se donne toutes les peines du monde pour se débarrasser du nouveau fâcheux, Alvar enlève Isabelle, dont il se fait aimer et à laquelle il a promis le mariage. En sa qualité de père, Crespo fait courir après les fugitifs qu'on lui ramène, et, en sa qualité d'alcade, il procède à l'interrogatoire du ravisseur. De la conversation il résulte et clairement à savoir que don Alvar a enlevé la demoiselle en tout lieu tout honneur et qu'il la restitue de même, ne se souciant plus de l'épouser. « Mais le motif? — Il y aurait mépris, et j'ai juré à mon père mourant de n'épouser qu'une fille noble. » A cette déclaration impudique, la fille est tout ébahie, le père grince des dents, et, répétant ses allures à la Bartholo, le voilà redevenu alcade de Zalamea pour tout de bon. « Le rapt, se dit-il, est un cas pendable, et ceu effet don Alvar ira à la potence sans l'apartition subite de don Fernand, qui n'est autre que le roi Philippe II (Clapeau bas)! — On comprend dès lors que notre dénoûment est en bonnes mains et qu'il ne saurait manquer de tourner à la satisfaction générale. Crespo est fait alcade à vie et compte à perpétuité. Don Alvar ne sera pas pendu, mais marié. « Autre manière, a dit un philosophe, de se mettre la corde au cou. »

Mais laissons là l'Odion et son alcade, et courons vite à la Gaieté voir *la Mansarde de la Cité*, mélodrame en cinq actes et sept tableaux.

**1<sup>er</sup> tableau.** — Vue de l'officine d'un charpentier. Les ouvriers chantent et font chanter leur maître. Ce scélérateur charge un petit crime pour payer son monde et se tirer d'embarras.

**2<sup>e</sup> tableau.** — Un chiffonnier et un cocher de citadine exécutent le crime susdit. Une demoiselle, qui a tout fait d'être orpheline et millionnaire, est précipitée dans la Seine, au clair de la lune.

**3<sup>e</sup> tableau.** — Vue de la mansarde de la Cité. C'est la mansarde d'Etienne, jeune ouvrier et le saviour de la demoiselle qui prend ses repas chez lui. Le déjeuner est assaisonné d'une déclaration d'amour.

**4<sup>e</sup> tableau.** — On construit une maison. Le scélérateur en faveur nous s'adjoint un complice. L'orpheline millionnaire est au moment de se laisser choir dans un puits. Les compagnons charpentiers livrent bataille aux compagnons maçons.

**5<sup>e</sup> tableau.** — Une guinguette, le dimanche, à la barrière. Nous apprenons que la jeune millionnaire se nomme Cécile, et que les deux scélérateurs sont ses cousins; il est beaucoup question d'un testament.

**6<sup>e</sup> tableau.** — Scène d'auberge. Nuit profonde. L'héritière est endormie; mais le crime veille. Il s'introduit par la fenêtre, et enlève le testament. Etienne reçoit un grand coup de couteau.

**7<sup>e</sup> tableau.** — Une forêt quelconque. On exhume le testament que le malfaiteur avait enterré au pied d'un arbre. Le crime est livré à la gendarmerie; l'innocence recouvre ses papiers, et la vertu épouse l'orpheline et le million.

Auteurs MM. Gormon et Denney.

Le théâtre du Gymnase, qui n'est pas toujours un gentilhomme élégant et musqué, et qui aime parfois à se montrer dans tout le débraillé bourgeois, a saisi la circonstance du carnaval pour nous montrer *le Mardi gras à l'hôtel des Haricots*. A l'en croire, l'autorité a calomnié l'hôtel des Haricots, en le dénommant maison d'arrêt de la garde nationale. Une prison! allons donc! mais c'est la maison du bon Dieu. Tout le monde y entre, et tout le monde en sort, Comus et Monus, et les Jeux et les Ris, l'Amour y vient aussi, et pour se réjouir avec l'Hyémus (François M. Badinier) et son épouse, M. Pouterien et sa femme. Un mauvais génie avait suscité la discord dans les deux ménages. Grâce à l'hôtel des Haricots, voilà la paix faite; on s'embrasse, on s'aute, on rit, on polke, on s'adore et on boit du punch. Ce vaudeville, légèrement égrillard, est d'une moralité suspecte. A l'aspect de cette ivresse conjugale et de ces enchantements gastronomiques, comment

se défendre de certaines velléités illégitimes? On prend les déterminations les plus factieuses, celle de ne plus monter sa garde, de violer toutes les coutumes, de molester ses chefs, de narguer les conseils de discipline, et d'aller noyer tous ses chagrins à l'hôtel des Haricots.

**Courrier de Paris.**

Au moment d'entreprendre notre course hebdomadaire, un scrupule étrange nous saisit. Depuis dix jours, il y a eu, dans la capitale, recueils de fêtes, de bals, de représentations et de cérémonies de toutes sortes. Par où débuter, et le moyen de finir? tâche délicate pour l'historiographe consciencieux; le chapitre des fugitives amales qu'il retracer doit être court, ses pages sont comptées, et les événements sont innombrables. Comment faire? nous sommes envahis par des riens et débordés par tous les *infimement petits*. Invités au bal, sollicités par le théâtre, appelés au concert, invités au palais, échus de toutes les rumeurs et de tous les bruits, il n'y a pas à choisir, l'un vaut l'autre, et notre impartialité nous oblige à garder l'embaras de toutes nos richesses.

Ainsi, vous voilà revêtu, très-cler lecteur, et pour cette fois (me fois n'est pas coutume), notre inventaire des événements de la semaine sera varié comme une nomenclature, animé comme un procès-verbal, et rapide comme une lanterne magique.

Voici venir d'abord un personnage de poids, dont le nom s'échappe joyeusement de toutes les bouches, avec force louanges et témoignages d'admiration, et qui n'en sera pas moins déclaré à belles dents. Le beau-gras a fait, lui-même, son entrée solennelle dans Paris, et, selon l'usage, Dagobert (c'est son nom) a mis toutes les têtes à l'envers. Selon l'usage encore, Sa Grâce a reçu la visite des autorités compétentes dans son palais des abattoirs, si souvent ensanglanté par des scènes traïques. Nous reviendrons en temps et lieu sur cette solennité, qui n'est que le prétexte de toutes celles que Dagobert est appelé à embellir de sa présence dans ces jours de liesse et de mascarades.

Comme contre-tu, voici des renseignements sur la maine dont vous avez reçu le portrait. Tom Ponce s'intitulait général. Ce nom même s'est donné du marquisat: la marquise de Lilliput! Sa taille est de 79 centimètres, environ 2 pieds et demi (vieux style); ses bras, ses jambes, sa bouche, ses yeux même, tout est en proportion. C'est une marquise vraiment imperceptible. En revanche, le clipelet de ses qualités serait des plus lones à défilier: elle écrit et parle à merveille; elle tricote, elle brode, elle fait de la tapisserie; elle pince de la guitare. Pour le chant, c'est une Persiaun au liberon, et pour la danse, une Carlotta en espérance. Malheureusement elle ne grandira plus; mais on espère que ses talents ne sont pas moins comme sa taille.

Mais d'où viennent ces cris et ces fanfares? Pourquoi le club s'est-il ému, et à quel sujet toute cette ivresse dans le camp des *sportsmen* et des *riders*? Ne devinez-vous pas qu'il s'agit du grand *steep chase* qui doit avoir lieu à Paques, dans la vallée qui s'étend depuis Verrières jusqu'à Berny? Le programme est arrêté, les chevaux enrôlés, les paris ouverts, quarante-cinq *gentlemen* sont fait inscrire. C'est une course anglaise qui aura lieu en France, car le programme ne mentionne guère que des notoriétés britanniques. Sur le turf, la France est aisément distancée par l'Angleterre, et nous cétons sans peine à nos voisins de l'entente cordiale la *cracache* du monde. Cependant, il est des esprits jaloux de l'honneur national, qui ont pensé que, dans une occasion aussi grave, le devoir de la France serait de montrer dans la lice son dernier sportsman et son dernier écuyer. Noble détermination digne des preux et des héros du moyen âge, et d'autant plus admirable que ces héros sont des héros. On cite madame de M. et mademoiselle E. F. comme les provocateurs de ce grand mouvement à la *Jeanne d'Arc*. On cite aussi deux chevaliers français qui auraient répondu à cet appel, et déjà, à côté des Russell, des Pearce, des Campbell, des Stanley, des Rogers, des Chesterfield et d'une foule d'autres appellations analogues, on peut lire les noms de MM. Curial et de Reiset.

Pendant que nos Françaises envahissent le turf, il y a invasion de beautés britanniques dans nos salons. Les brillantes fetes des Tuileries, entre autres, n'ont point d'hôtes plus empressés ni de danseuses plus intrépides. Les Anglaises sont de l'avis du proverbe: *Paris est le paradis des femmes*. Il semblerait aussi que quelques-unes d'entre elles ont pris au pied de la lettre ce premier article de notre code national ainsi conçu: *Tous les Français sont égaux devant...* la *mazurka*, témoin l'historiette suivante: Un jeune prince ayant prié lady Esther II. pour une prochaine contredanse, en reçoit cette réponse tout à fait constitutionnelle. — Pardon, monseigneur, je suis prise. » Une autre plus expansive, mais moins versée dans la connaissance de notre langue, disait à un anguste personnage: « Vous me voyez *navrée* de la joie la plus vive. — Et moi, chère miss, *hourré* de la plus grande satisfaction. »

Il est écrit que les représentations d'*il Matrimonio segreto* seront mêlées d'incidents bouffons en dehors du *libretto*. Il y a des vanités qui s'autorisent du carnaval pour se permettre les plus singuliers travestissements. Un bureau de fraîche date, plus connu par ses voyages que par ses ouvrages, s'était affublé d'un frac broqué, vrai costume de ministre, sous prétexte de costume de fantasia. La plupart des *ralphes* avaient adopté l'habit de pair, manière adroite de témoigner de la modestie de leurs ambitions. Une particularité surtout à paru plaisante, il y avait dans la salle plus d'amiraut qu'il ne s'en trouve sur les flottes de l'Etat et dans les cadres de la marine. Tous les prages ont leurs libostiers.

Grâce à ce beau monde, nous voilà insensiblement amenés à entrer ouvrir la porte de quelques salons: Que s'y est-il passé? Vous vous en doutez, c'est il parfaitement inutile de le dire. On y a plus ou moins savouré cette variété de suppléments dont vous entrelenons le mois dernier, et dont

nous vous parlerons encore le mois prochain. Le concert, cet ennui bruyant, a fait des siennes; le jeu, cet ennui moins honteux, l'a laissé chanter et a fait la vole. On commence à crier des coups de fusquet d'une grande hardiesse et des tours de roue incroyables.

Cependant la majorité des salons continue à cultiver et à entretenir l'innocente passion de la mazurka et autres très-mouvements plus ou moins slaves et hongrois. Quelques têtes ou plutôt quelques jambes folles ne se contentent plus du coup de talon de tiqueur et semblent tentées d'ajouter un supplément, sous forme de variante, au dessin primitif. Toutes les figures vieillissent et se détériorent avec le temps, pourquoi celles de la polka et de la mazurka seraient-elles plus qu'autres à l'abri de ses outrages? On en conclut que nous sommes à la veille d'une découverte chorégraphique nouvelle, et que le salon sautera bientôt sur un autre pied et d'après des principes un peu différents. Les érudits et experts en la matière s'occupent déjà de fouiller les archives du passé; Cellarius et Laborde ont de nombreux emules qui, à la première occasion favorable, ne manqueraient pas de leur donner le croc en jaune et de leur couper la polka sous le pied. On parle de ressusciter la *derwiché* sous une dénomination orientale, d'exhumer les *tricotets* et de réhabiliter la *trénis*.

S'il y a les salons dansants par excellence comme ceux de madame de R..., de madame de M. et de tant d'autres, il y a les salons exclusivement musicaux comme celui de madame Merlin, et les salons causeurs, comme celui de madame Récamier. La causeuse a horreur de la danse et ne prête à la musique qu'une oreille distraite et mautouïve. Au fond, les causeurs fulminent volontiers l'exclamation injurieuse que Collé s'est permise contre les fleurs de sons et les accompagnateurs de roudées : « *Bête comme un musicien.* » Que les temps sont changés! Aujourd'hui il faut être un peu musicien si l'on ne veut passer pour très-bête dans le monde... des ténors. Nous disions donc qu'il existe encore quelques salons ouverts à la causeuse, et nous venons de nommer le plus célèbre. En général, le salon causeur a un avantage, c'est de ménager un terrain neutre à la littérature et à la politique, d'amener dans les mêmes eaux et d'offrir le calme

et la sûreté du même port à ces deux navigateurs de mers si contraires et si ennemies, l'homme d'Etat et le poète. Son inconvénient, c'est qu'il trace dans son sein même les lignes d'une démarcation trop absolue; on y adore le génie et on y encense la gloire, à la bonne heure! Mais on y sacrifie avec la même complaisance les droits de l'esprit aux avantages de la position, et le mérite à la réputation. Le salon causeur est invariablement partagé en deux groupes, ceux qui parlent et ceux qui écoutent. La parole y est une musique dont

seur n'est pas seulement un sanctuaire de célébrités parlantes; c'est aussi principalement un gymnase, un conservatoire, une académie.

D'après la mesquinerie des distractions qu'il offre, on serait tenté de lui attribuer une population fort restreinte; eh bien, le salon causeur est au contraire très-fréquenté et très-couru. Beaucoup d'infinimentés s'y trouvent à l'aise, et après tout on peut s'enlever plus commodément qu'ailleurs. Pour en finir avec le salon causeur, disons qu'indépendamment de ses habitués officiels et militants, il sert de refuge à une foule de maliniers d'esprit ou de corps que le bal épouvante et que le concert ferait tomber en syncope. C'est l'asile naturel des maris de mauvaise humeur, des oncles bourrus, des estomacs qui digèrent mal ou qui ne digèrent plus, d'un tas de sourds, et de nombreux aveugles, sans compter les névralgiques et les rhumatismaux. Enfin le salon causeur est l'école de ceux qui ne savent point parler ou dont l'élocution est trop fatalement laborieuse, c'est-à-dire qu'il attire précisément ceux qui ne causent pas.

Mais voilà qu'au moment où nous nous y attendions le moins, une caricature tombe au milieu de notre récit, et force nous est de l'interrompre. Entendez-vous le grincement des violons, le roucoulement de la flûte et les gros soupirs du basson? Nous sommes aux Italiens, qui le croirait? Ces personnages, qui font de grands gestes, ouvrent une grande bouche et agitent leurs longs bras, vous les avez reconnus. C'est Abigail et Nabucco, c'est Ismaël et Zacharie. Heureux les chanteurs de nos jours! les rois se les arrachent, le public les courtonne, M. Gannal les embaume, les sculpteurs les coulent en bronze et *l'Illustration* les tire en caricature à 20,000 exemplaires. Rien ne manque à leur gloire.

Nous aurions dû vous dire plus haut qu'une des singularités du salon causeur, c'est que le bas-bleu y est presque invisible. Cela nous fait songer qu'à la dernière séance de réception de l'Institut, une Corinne de Seine-et-Oise, qui rêve les honneurs de la verduette si injustement interdits à son sexe, disait en soprano à l'un des notables de l'endroit: « Une femme ne pourra donc jamais devenir académicienne? — Si fait, mademoiselle, elle le peut, qu'elle épouse un académicien. »



(Le Mouflon à manchettes nouvellement arrivé au jardin des Plantes.)

l'usage est permis seulement à un petit nombre d'exécutants. La galerie est nombreuse et il n'y a qu'un capot.

Le salon causeur ne s'ouvre qu'aux plaisirs savants, la danse en est sévèrement proscrite, à cause de sa légèreté. Cependant on y fait un peu de musique à la condition que cette musique puisse faire parler d'elle et, en éveillant la converseuse, alimenter la conversation. Certains jeux y sont tolérés aussi en l'honneur de certains joueurs. Le salon cau-



(M. Déruvis.)

(Quatuor de Nabucco, au Théâtre-Italien.)  
(Mademoiselle Teresa Brambilla.)

(M. Boneoni.)

(M. Carli.)

Nous vous avons annoncé une revue au galop, conlons donc le surplus de nos nouvelles dans le même alinéa, au risque d'usurper les privilèges de la réclame et de l'annonce. — M. Boneoni, des Italiens, a donné un fort beau concert; madame la princesse Czartoriska donne ce soir même un grand bal, — l'ambassadeur du Maroc est parti hier, et Ibrahim-Pacha arrive demain. — Le théâtre Montpensier s'organise, et voilà l'Opéra en désarroi, — l'ot de Duprez se fêle de plus en plus, mademoiselle Nana un rhume, Barrothet est atteint au larynx,

Carlo la Grisi au pied, et Adèle Dumilâtre au genou. — En l'absence de M. Léon Pillet, l'Opéra ne marche plus qu'à ces béquilles, et c'est en vain que M. Lucas (Hippolyte) prodigue son zèle et ses hémistiches. — Enfin, la statue de Napoléon va remonter sur son piédestal, et Suisse vient de livrer à notre admiration les statues de Saintville et de Grassot. C'est ainsi que la semaine n'a pas dégénéré, et l'on peut dire que sa lanterne est tout aussi magique et variée que celle de ses aînées.

Tous les journaux vous ont appris que la Ménagerie du jardin du roi s'est enrichie d'un nouvel hôte, le mouflon à manchettes, variété du bœuf *hybride*, rare espèce qui avait échappé à la nomenclature d'Aristote et à la loupe de Linné; mais il a été signalé par Willis, célèbre par Cuvier et décrit par Duméril. Cet animal a un mille charmant, sa toison est fine et soyeuse, son poil doux, sa démarche élégante. C'était un mouflon ou mouton à croquer, et c'est ce que nous avons fait pour vous l'offrir en original, et de la tête aux pattes.

Projets d'améliorations à introduire dans l'uniforme actuel de la Garde nationale.



(Uniforme proposé par M. Lepeintre jeune.)



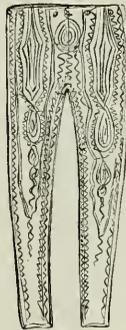
(Inconvénients de la giberne portée par devant.)



(Idem.)



(Incompatibilité du képy et du bonnet de soie noire.)



(Uniforme proposé par l'état-major. Prix : 10,000 fr.)



(Coiffure proposée par un épicer.)



(Par un coiffur.)



(Par un marchand de vin.)



(Par un pharmacien.)



(Par un pâtissier.)



(Tenue d'hiver proposée par les gardes nationaux, et non approuvée.)  
(La nuit.)



(Le jour.)



(Tenue d'été proposée par les gardes nationaux, et non approuvée.)  
(La nuit.)



(Le jour.)

**Du Punjab ou royaume de Lahore.**

Des événements graves se passent en ce moment dans le Punjab. La guerre a éclaté entre les Sikhs et les Anglais; des engagements ont eu lieu, dont nous avons parlé dans notre *Histoire de la souzane*. Les deux armées sont en présence, et peut-être les prochains pamphlets nous apporteront-ils la nouvelle d'une bataille définitive. En mettant aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs la carte de ce royaume, destiné peut-être à devenir incessamment une province de l'empire anglais, nous publions une notice pleine d'intérêt, rédigée, par un de nos collaborateurs, dans la prévision des événements qui s'accomplissent ou qui vont s'accomplir.

Le nom de Punjab est dérivé de deux mots persans : *punj*, cinq, et *aub*, eau, à cause des cinq rivières qui le traversent. Quatre de ces rivières sont les affluents de l'Indus, qui, après avoir réuni tous ses tributaires, quitte les hautes terres du Punjab et traverse la grande plaine du *Sind* pour aller se jeter dans l'océan Indien. Le Punjab embrasse 20° en longueur, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, du Sutléj à l'Indus, et 4° 45' en largeur du sud au nord. Les deux rivières, l'Indus et le Satléj, et les montagnes du Cachemire forment les limites naturelles; mais politiquement la frontière occidentale a été portée de beaucoup au delà de l'Indus, puisque le Peshwar fait aujourd'hui partie du royaume de Lahore.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte de cette contrée pour se rendre compte des avantages immenses qu'une telle conquête offrirait à l'Angleterre.

Immédiatement au nord de la nouvelle conquête du *Sind*, elle fait partie du même bassin géographique; sillonnée de grandes rivières, elle offre de faciles moyens de communication et se prête à toutes les spéculations du commerce et de l'industrie. Non-seulement le Punjab produit tout ce qui se trouve dans les autres contrées de l'Inde, mais sa situation commerciale est telle que aujourd'hui même et amplement des horreurs de la guerre civile, les droits de transit perçus sur les marchandises de l'Afghanistan forment une branche considérable de son revenu. On sait d'ailleurs que le Punjab a été longtemps célèbre par ses manufactures en soieries, cotons, peaux, armes et shawls. Ces deux dernières branches de son industrie, qui appartiennent plus particulièrement à la province de Cachemire, surpassent de beaucoup, par la finesse du travail, l'Inde, les articles de ce genre dans les autres parties de l'Inde. Le climat y est aussi plus sain. Comme c'est la contrée la plus septentrionale de l'Inde et qu'elle est adossée aux hautes montagnes du Thibet, la température moyenne est de 20° au-dessous de celle du reste de l'Indoustan.

L'armée du Punjab est considérable : elle monte à environ soixante-dix mille hommes de troupes régulières. Les troupes, organisées, dressées et disciplinées à la manière européenne, ce qui est l'œuvre, comme chacun sait, de deux anciens officiers de notre armée, les généraux Allard et Ventura, portaient éternellement le palladium de l'indépendance de ce pays, mais elles n'en sont que le ficu, parce qu'un fieu d'obéir à une autorité établie, elles se sont emparées de tous les pouvoirs et mettent à chaque instant le Punjab à l'encre. Cette armée de prétoriens repose d'ailleurs sur une organisation sociale qu'il était impossible de concilier avec les exigences de la discipline militaire. Comme tout le territoire appartient à me

caste noble assez semblable à notre ancienne féodalité, l'armée ne pouvait être constituée en dehors de cet ordre de choses, car il y aurait eu deux armées dans l'Etat, celle des seigneurs et celle du roi. Runjet-Singh, en organisant cet empire, s'était donc borné à discipliner la féodalité du Punjab. Conservant l'organisation territoriale, il en avait fait la base de la force publique et réglé par conséquent la hiérarchie militaire sur la hiérarchie féodale; de sorte que les seigneurs territoriaux se trouvaient les chefs naturels de l'armée et devenaient ainsi des officiers héréditaires, comme au temps de la féodalité européenne.

Mais cet ordre de choses ne pouvait subsister qu'avec une autorité royale vigoureuse, puissante, capable de faire conculber tous les vassaux devant la majesté souveraine, et, du moment que la royauté s'est trouvée en des mains débailes, tout a été perdu. Il était clair, en effet, qu'une armée ainsi organisée devait devenir dangereuse pour l'Etat, dès que le roi n'était plus capable de la commander. Les rajahs ambitieux comprirent bien vite que la faveur de l'armée c'était le pouvoir lui-même; et chacun d'eux, ne pensant, pour s'élever, qu'à gagner des adhérents dans l'armée, qu'à corrompre les troupes, ce beau pays n'offrit plus qu'une horrible scène de convulsions et de massacres. C'est qui en effet, dès qu'il y avait des rajahs disposés à acheter le pouvoir, il devait se trou-

ver de fonder un état puissant dans le Punjab exaltait les plus ambitieux. Pendant vingt ans, ce fut une lutte terrible, un grand nombre de ses princes furent tués ou ruinés au profit de deux rajahs plus habiles, plus braves ou plus heureux que leurs rivaux. L'un d'eux était Maha-Singh, père du célèbre Runjet-Singh, et qui, à sa mort, en 1792, laissa à son fils un territoire considérable et une armée capable de le défendre et de l'agrandir. On sait quel parti Runjet-Singh sut tirer de ces ressources. L'histoire de cet homme extraordinaire, l'héroïcité avec laquelle il sut s'emparer du gouvernement de tout le Punjab, ses relations avec les autres États de l'Indoustan, ses victoires sur les Anglais, qu'il sut fort à respecter l'indépendance de son pays; enfin, son administration intérieure et la manière dont il disciplina ses troupes, tout ce tableau vivant et animé de l'action d'un homme supérieur sur un peuple, mériterait un cadre plus large que celui qui nous est tracé. Mais ces détails sont connus de la plupart des lecteurs et intéressent moins que les événements récents qui ont conduit à l'état présent des choses.

A la mort de Runjet-Singh, en 1859, son fils, Kurruch-Singh, fut proclamé maharajah sans opposition. Mais cette soumission des *Satdars*, ou chefs militaires du pays, devant le fils de Runjet n'était qu'apparente. Après avoir été si longtemps forcés de courber la tête sous la main de fer du terrible fils de Maha, ils se relevèrent bientôt sous le sceptre débile d'un successeur incapable. Un parti puissant fixa les yeux sur le propre fils de Kurruch, Non-Néhal-Singh, et ce prince d'origine vit sans rougir son malheureux père passer du trône à la prison; mais il ne profita pas longtemps de son crime. Kurruch-Singh étant mort peu de temps après dans sa prison, et sans doute empoisonné, Non-Néhal-Singh alla, selon l'usage, présider aux funérailles de son père; mais lorsqu'il se rendait à la cérémonie, l'épéchant sur lequel il était monté, en entrant par la porte du palais, renversa la construction en briques, et le nouveau maharajah fut écrasé sous les ruines. Les ministres n'eurent pas de peine à porter au peuple que la catastrophe était accidentelle; mais l'on soupçonna que Dhyam-Singh, le premier ministre, qui commençait à redouter l'esprit ferme et entreprenant de Non-Néhal, n'e-

ver des soldats pour le vendre, et comme il suffisait de massacrer l'un de la veille, pour recommencer la vente, il n'y eut plus de fermes à cette affreuse situation.

At surplus, pour bien se rendre compte de la situation de ce peuple, de son esprit et de ses dispositions, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur son histoire depuis un siècle. Cette histoire n'est pas sans intérêt.

Avant 1732, le Punjab faisait partie du grand empire des Mogols, et était gouverné par un vice-roi, dont Lahore était la résidence. Il est probable que les exactions de ce gouverneur allaient fort au delà des instructions qu'il recevait de Delhi; car le joug de l'empereur était odieux aux habitants, et particulièrement à cette partie fanatique des Sikhs qui a les musulmans en horreur. Mais le Punjab ne tarda pas à devenir indépendant. L'invasion de Nadir-Shah fut la première occasion dont les Sikhs profitèrent pour seconner le joug impérial. Sans la courte domination de ce prince persan, le pays se divisa en une foule de petites principautés, qui reconnaissaient encore l'autorité du gouverneur de Lahore; mais qui bientôt, lors de l'invasion d'Ahmed-Shah, sultan des Afghans, en 1748, se trouvèrent tout à fait indépendants.

Une fois séparés de l'empire, ces petits princes, entraînés par leur ardeur guerrière, n'eurent plus d'autre occupation que de se livrer entre eux des combats acharnés. L'espérance

l'ait pas ébrançer à cet événement. Quoi qu'il en soit, ce ministre arctique, qui depuis longtemps tenait les rênes du gouvernement, plaça alors la couronne sur la tête de Shere-Singh, fils présuntif ou adoptif de Runjet-Singh, et qui semblait devoir être un instrument facile entre les mains du parti dominant.

Le nouveau maharajah n'eut pas à s'applaudir beaucoup de son élévation. Les soldats, s'apercevant qu'il n'était rien sans eux, l'accablèrent sans cesse de nouvelles demandes. En vain le malheureux prince épuisait le trésor royal pour satisfaire leur insatiable avidité, les exigences de cette ignoble soldatesque devenaient chaque jour plus impérieuses. Enfin reconnaissant qu'une situation pareille ne pouvait durer, et incapable d'ailleurs de trouver en lui-même les moyens de réclamer, Shere-Singh ne vit pas d'autre ressource que d'appeler le général Pollock, et c'est dans ce but qu'il se corda au général Pollock la permission de traverser le Peshwar pour aller reparer dans le kahoul les désastres des années précédentes. Mais cette concession aux Anglais fut le signal de sa perte. Une conspiration, conduite par son propre beau-frère, Ayt-Singh, le renversa du trône. Il fut tué au mois de septembre de l'année dernière.

Ayt-Singh était un véritable enfant de l'Orient. Il commença par mettre à mort le ministre Dhyam-Singh, et fit massacrer



**LE PENDING-ÂB**  
D'après Moorecroft Tassin, Vigne.  
Walker, les Ingénieurs géographes, &c.  
par O MacCarthy  
Fin 1846

ensuite tous les membres de la famille du dernier maharajah. Mais tout ce sang fut inutilement versé pour sa cause ; car bientôt un jeune rajah ambitieux, possesseur d'une grande fortune, Hira-Singh, fils de Dhyan, rompant l'armée par ses largesses, vint assiéger le féroc usurpateur, s'empara de sa personne, et le fit exécuter. Hira-Singh fit alors proclamer un autre fils adoptif de Runjet-Singh, le jeune Dheup-Singh, enfant de onze ans, qui règne aujourd'hui nominativement, et qui, pauvre victime élevée pour le sacrifice, est destiné sans doute à être massacré dans quelque émeute, comme tous ses prédécesseurs l'ont été depuis Runjet. Son élévation ne date que d'une année, et cependant à combien de scènes sanglantes ce malheureux enfant n'a-t-il pas déjà assisté !

Nous avons vu qu'Hira-Singh ne s'était élevé au pouvoir qu'en achetant l'armée ; mais, quelques mois après, son trésor était vide, et les soldats commençaient à le savoir. Or, malgré le talent et le courage de ce jeune rajah, son autorité sur ces misérables troupes était surtout dans sa richesse ; et, au moment que sa garde prétorienne se mit sur les rangs, c'était lui qui fut. Un nouveau coup d'état fut le résultat. C'était Jowahir-Singh, le frère de la mère du jeune roi, un misérable sans morale, sans éducation, sans talent et livré à la débauche de la nuit crapuleuse. Soutenu par les intrigues de la reine-mère, Jowahir egna l'armée par les promesses les plus extravagantes, et le malheureux Hira-Singh, le seul qui, depuis la mort de Runjet, s'était montré capable de mettre un frein à l'insolence et à l'insubordination de l'armée sikhe, fut à son tour massacré.

Mais cette fois la mort du premier ministre ne suffit pas pour donner la place à son indigne rival. Ici se passent des scènes inouïes qui méritent d'être racontées, car elles montrent dans quel abîme de misère peut tomber un pays quand le pouvoir est aux mains d'une soldatesque effrénée. Après la mort d'Hira-Singh, Jowahir s'était hâté de courir au palais du ministre pour s'emparer de sa fortune mobilière ; et il espérait se rendre maître de son autorité ; mais les soldats lui déclarèrent qu'ils n'avaient point fait une révolution pour lui en céder tous les profits et qu'ils choisiraient pour ministre qui bon leur semblerait. Les clois s'arrêta d'abord sur un chef nommé Tur-Singh ; mais celui-ci, fort sage, se hâta de refuser cet honneur et même, de peur qu'on ne le forçât d'accepter, se sauva aussitôt de Lahore. Ils écrivirent ensuite à Lena-Singh, le plus grand seigneur de l'ancienne cour de Runjet ; mais celui-ci, depuis plusieurs mois, sous prétexte d'un pèlerinage, avait en le bon sens de se retirer de la capitale. Enfin les faiseurs de rois s'adressèrent à Peshora-Singh, l'un des fils adoptifs de Runjet-Singh et ancien prétendant à la couronne qui avait déjà été le fils d'un prisonnier par ce dernier. Hira-Singh, mais qui, battu et fait prisonnier par ce dernier, s'était momentanément retiré de la vie. Peshora se hâta d'accepter, et alors commença entre lui et Jowahir une espèce de lutte enche. L'un et l'autre offrirent aux troupes de doubler leur solde, et Jowahir l'emporta en leur promettant une chaîne d'or pour chaque soldat. Dans leur joie de cette promesse hzante, les troupes voulurent être payés sur l'heure même ; mais alors les uns se querellèrent entre elles. Les khas, ou gardes royales, prévoyant qu'il n'y aurait pas assez de chaînes pour tous les corps, insistèrent pour être payés les premiers ; les autres voulurent leur contester ce droit, et Jowahir, en voulant les mettre d'accord, faillit être massacré. Enfin il fut convenu que la distribution n'aurait lieu que quand il y aurait des chaînes pour tous les corps, et l'on décida que tous les orfèvres de la capitale seraient aussitôt mis à l'œuvre pour compléter le nombre de chaînes nécessaires.

Tel est le singulier spectacle que donnait, il y a quelques mois, cette misérable soldatesque ; tel est l'état d'abjection dans lequel est tombé ce bel empire de Runjet-Singh, que les Anglais eux-mêmes commençaient à rejoindre. Du reste, ce misérable Jowahir, que nous venons de voir achevant la démoralisation de l'armée sikhe, n'a pas joui longtemps du prix de ses lâches complaisances. On a vu par un des derniers courriers de l'Inde, ainsi qu'on devait s'y attendre, comment est indigne ministre, après avoir fait assassiner son rival le prince Peshora-Singh, avait été lui-même massacré par ses troupes, et l'on peut juger par les détails dans que l'insurrection devait se trouver ce pays, tout à la fois dominé par une soldatesque sans frein, et gouverné par une femme, au nom d'un roi mineur. Certes, et Henry Hardinge en a profité.

Que si le gouvernement anglais, à cette importante entre-prise, il ne se pourrait bien que la conquête du Punjab ne fût plus aussi facile qu'elle le paraît être aujourd'hui. Quelques désordres causés que soit ce royaume, il n'est pas en effet impossible de voir tout à coup se régénérer en présence du danger qui le menace. A ce malheureux pays, il reste encore une espérance, c'est qu'un homme capable, énergique, parvenu à se saisir du pouvoir et à réorganiser l'armée. Eh bien ! malgré l'affreuse démoralisation de l'armée sikhe, malgré la désorganisation de ce pays, cette espérance n'est pas insensée. Il existe aujourd'hui, dans les hautes montagnes du Punjab un homme sur lequel sont tournés tous les regards. Cet homme, c'est le raja Goulab-Singh, oncle de l'infortuné Hira-Singh, qui tenta vainement de rétablir la discipline. D'une humeur sombre, farouche, mais brave et labile officier, Goulab-Singh possède, dans les montagnes du nord-est, à Jambour, et dans une position inaccessible, une principauté considérable où il s'est retiré avec la plus grande partie des trésors de Runjet-Singh, et d'où il étend sa domination sur le Cachemire et sur plusieurs provinces voisines. Déjà plus d'une fois il a fait sentir d'une manière terrible à l'armée sikhe la violence de son bras. Il ne possède, il est vrai, qu'une armée de dix à douze mille hommes, mais cette armée, parfaitement organisée, instruite, disciplinée, est formée de montagnards braves, fidèles et étrangers à la corruption de l'armée sikhe, peut être un excellent instrument de ses descendants. Comme il est depuis longtemps appelé à la régence et par les hommes sages qui s'élevaient des désordres de l'armée et par l'armée

elle-même alléchée par son immense fortune, si l'on se détermine enfin à se mettre à la tête du pays, ce ne sera qu'à la condition proposée par lui et déjà acceptée, d'une dictature absolue, c'est-à-dire du droit de vie ou de mort sur l'armée, comme sur le peuple, et d'une réduction de la solde des troupes, qui venait tout l'armée sur le même pied que du temps du vieux Runjet. Si donc, Goulab-Singh arrive au pouvoir dans une situation aussi favorable, nul doute que cet homme énergique, entouré de ses fidèles montagnards, ne sache se faire obéir. Fort de la crainte qu'inspire la sévérité de son caractère, comme de l'appui de ses richesses, de sa prudence et de sa terrible audace, cet homme est peut-être destiné à réorganiser son pays.

Il y a en effet dans les choses humaines, ou bien comme ou mal, un point qui se dépasse rarement. Les affaires du Punjab sont arrivées à ce point d'où elles doivent osciller en sens contraire. Ainsi, en ce qui concerne l'armée, la désorganisation qui a commencé parmi les principaux rajahs, parmi les grands officiers, est descendue peu à peu jusqu'aux derniers échelons de la hiérarchie. Ce sont aujourd'hui les sous-officiers qui sont tout, et décident de tout. Or, un tel état de choses est nécessairement en horreur à tous les chefs, à tous les possesseurs du sol, et il n'est pas besoin de dire avec quelle impatience ils attendent l'arrivée de Goulab. On peut donc s'attendre à ce que l'énergique rajah, dans son entreprise de rétablir la discipline, soit vigoureusement secondé par les chefs principaux du pays. Comme il est un *dogra*, c'est-à-dire de la race des montagnards qui diffère de celle des Sikhs de secte et d'origine, il paraît n'aspirer à rien moins qu'à changer les éléments constitutifs de l'armée, c'est-à-dire à remplacer les Sikhs par les Dogras. Or, les Sikhs qui composent l'armée actuelle forment la partie la moins nombreuse de la population. Entourés d'ennemis et redoutant chaque jour davantage la part des montagnards, ils veulent se ménager l'amitié de Goulab, et voilà le secret des offres qu'ils ne cessent de lui faire, malgré tout ce qu'ils ont déjà éprouvé des terribles vengeances de cet homme. Avec cette naïve confiance qui s'allie souvent chez ce peuple à la plus noire perfidie, ils s'imaginent qu'en appelant Goulab à leur tête, ils n'auront plus qu'à s'asseoir gaiement au banquet de son immense fortune. Mais par ce que l'on connaît du terrible caractère de ce rajah, on peut être certain qu'aussitôt qu'il les aura à ses pieds, il n'aura plus d'autre pensée que de les exterminer en détail et que pour réorganiser l'armée sur de nouvelles bases, il ne reculera devant aucun moyen.

Voilà donc une nouvelle phase qui se prépare dans l'histoire de ce peuple, et qui peut avoir une grande influence sur les affaires de l'Inde. Car il n'est pas besoin de dire ce que pourrait être encore l'ancien royaume de Runjet sous une main ferme, vigoureuse, et sans l'horrible démoralisation de son armée : les Anglais le savent assez. Un pays de sept à huit millions d'habitants, protégé par des déserts et de hautes montagnes, et initié, grâce aux efforts de braves officiers français, à l'organisation et à la tactique moderne, ne saurait être une conquête facile.

Maintenant il nous reste à faire connaître cette singulière religion des Sikhs qui tient une si grande place dans l'organisation politique de ce peuple et lui donne un caractère distinct des autres peuples de l'Indonstant. Un récent ouvrage, publié sur le Punjab par le lieutenant-colonel Steinbach, qui a servi longtemps Runjet-Singh et ses successeurs immédiats (le *Punjab, being a brief account of the country of the Sikh*) donne sur cette religion des détails intéressants et peu connus.

La religion des Sikhs ne remonte pas à une haute antiquité. A la fin du quinzième siècle, la totalité des habitants du Punjab appartenait au bouddhisme ou à l'islamisme, c'est-à-dire à la religion primitive de l'Inde ou à la religion musulmane due à l'influence des conquérants persans et afghans. Ces deux croyances, en divisant profondément le pays en deux sectes ennemies, y causaient souvent de sanglantes commotions ; lorsqu'un commencement du seizième siècle, un homme extraordinaire entreprit de les réunir. Cet homme, le célèbre Naneh, fondateur du nanekisme, ou religion des Sikhs, était le fils d'un pauvre marchand de sel. Doué d'une grande éloquence, il conçut le projet de prêcher la concorde au milieu des haines religieuses de son pays et réussit à se faire un grand nombre d'adhérents. Précédé d'une grande réputation de sainteté, il se mit à voyager dans l'Inde pour prêcher sa doctrine, et fut si habilement la présenter qu'il n'eût contre lui aucune inimie. Il reconnaissait en effet aux deux religions rivales la même source divine, et acceptait également comme livres saints et le *Coran* et les *Vedas*. Enfin, tel fut le résultat de ses efforts, qu'il réussit à détacher un grand nombre de ses concitoyens du brahmanisme et du mahométisme en faveur du pur déisme, et qu'il devint ainsi le fondateur d'une nouvelle religion. Ses disciples prirent le nom de *Sikhs*, mot sanscrit qui désigne les partisans d'une secte quelconque, et ce nom s'est peu à peu appliqué aux habitants du Punjab, bien que les purs sectaires du nanekisme y soient en minorité.

Quant à l'auteur de cette nouvelle religion, après avoir fait plusieurs pèlerinages à la Mecque et à Médine, il écrivit ses préceptes et ses doctrines dans un livre appelé l'*Adi-Granth*, ou code de sa loi, qui se multiplia rapidement à l'aide des *pandits*, ou écrivains chargés de copier les livres saints avant l'introduction de la presse dans l'Inde. Naneh mourut en 1539, sur les bords du Ravry, après avoir, selon l'opinion de ses sectaires, prouvé la sainteté de sa mission par un grand nombre de miracles. Un de ses disciples favoris, nommé Lehara, à qui il avait légué son trébut, continua son apostolat et contribua beaucoup à étendre la nouvelle croyance. Ce doryphore fut remplacé à son tour par un autre faiseur non moins ardent à la propagation des doctrines de Naneh ; et ce fut ainsi jusqu'à nos jours, une succession non interrompue de chefs spirituels, dépositaires des traditions du prophète, et chargés de régler la discipline des Sikhs. Recrutés généralement parmi des hommes de basse extraction, ces hauts dignitaires de

la religion sikhe, qui faisaient veu d'humilité, de charité envers les pauvres, n'eurent d'abord leur gloire à n'être que leur empire spirituel que par des moyens pacifiques. Mais à la mort du cinquième titulaire, lequel fut assésé par des mahométans, le désir de la vengeance exalta l'âme de son successeur, Hara-Govind, amena une guerre longue et cruelle, et dès lors la mansuétude primitive des Sikhs fut placée à ces sentiments de haine fanatique qui ont prévalu parmi ces sectaires.

Considérée, du reste, comme corps de doctrines, la religion des Sikhs est toute spirituelle. Fondée sur l'unité de Dieu et l'immortalité de l'âme, elle s'appuie sur ces sentiments de justice et de charité qui, dans tous les temps et dans tous les pays, sont au fond du cœur de l'homme. La première et la plus étalante révélation de la divinité. Le passage suivant, rédigé par Gorou-Govind, l'un des successeurs de Naneh, dans le *Granth*, ou code religieux des Sikhs, donnera une idée de ses doctrines.

« Il y a de Dieu qui Dieu. Un million de mahométans, un million de brahmanes et cent mille chrétiens se tiennent à la porte du Très-Haut ; ils pressent tous. Dieu seul reste immortel.

« Dieu a créé tous les êtres vivants. Il n'a établi aucune distinction de caste, et par conséquent, toutes les divisions de ce genre sont une offense au Très-Haut.

« L'adoration des idoles est une offense au Très-Haut ; par conséquent, toutes les cérémonies ou de telles adorations sont encouragées doivent être défendues.

« La charité envers les pauvres, et particulièrement envers ceux qui se dévouent à la vie sainte, est méritoire aux yeux de Dieu.

« Il est légitime de porter les armes pour la communauté des Sikhs. On ne doit regretter ni la perte des biens, ni le sacrifice de la vie pour la défense de la religion.

« Il est légitime d'encourager le prosélytisme et d'agréer, comme disciples de la religion sikhe tous ceux qui abjurent sincèrement les erreurs de leur ancienne foi. »

Malheureusement, la religion sikhe qui se présentait à son origine avec un si grand caractère de pureté, et ne visait à rien moins qu'à réformer tous les abus de l'islamisme ou du brahmanisme, n'a pas eu de suite quelques-uns de ses plus nobles pratiques de la superstition indienne. Le séthi, ou la coutume de brûler les femmes sur le bûcher de leur mari, subsiste encore dans le Punjab ; et telle est la passion de ce peuple pour cette affreuse cérémonie, qu'au milieu des sanglantes catastrophes dont Lahore est si souvent le théâtre, jamais les hautes politiques ne peuvent s'élever jusqu'à priver un criminel des honneurs de la sépulture. L'homme massacré la veille comme l'objet de l'exécution publique paraît digne tout à coup des plus grands hommages. On a vu dernièrement le crâne sanglant de Jowahir-Singh se terminer par les plus magnifiques funérailles, et trois femmes de l'indigne ministre brûlées sur son bûcher. Mais ce n'est pas la pitié qui réhabilite les morts, c'est la fureur d'une horrible cérémonie.

Une circonstance de ces pratiques barbares mérite d'être mentionnée, parce qu'elle montre que si la secte de Naneh a été impuissante à abolir l'antique coutume du séthi, elle a du moins essayé de restreindre le nombre des victimes. La loi religieuse du Punjab ne vent pas seulement que le sacrifice des femmes soit volontaire, elle exige que leurs parents et leurs amis s'efforcent de les détourner de cette funeste résolution, et c'est en effet la conduite que l'on tient publiquement à l'égard de la malheureuse femme. Mais la superstition se dédame en secret de la contrainte de la loi, car tous les moyens sont mis en usage pour arracher le consentement des victimes, et dès que ces malheureuses l'ont donné, elles ne peuvent plus se rétracter.

Quant à la cérémonie elle-même, nous allons en retracer sommairement les traits principaux, en racontant, d'après le récit du colonel Steinbach, de quelle manière se passent les funérailles de Runjet-Singh.

Aussitôt que la mort de cet homme extraordinaire fut connue publiquement, toutes les *sirdars*, ou chefs militaires des Sikhs se réunirent à Lahore, pour assister à la cérémonie, et onze femmes du roi défunt, quatre reines favorites et sept concubines, annoncèrent la résolution de se brûler sur le bûcher fatal. On fit donc immédiatement les préparatifs de la cérémonie. Un immense bûcher fut dressé dans le jardin du palais, et la procession se mit en marche pour s'y rendre, en passant entre deux haies de soldats. Le corps du maharajah, placé sur un char magnifique, en forme de vaisseau, surmonté de voiles en drap d'or, pour faire naviger l'âme du héros jusqu'au paradis, selon les idées superstitieuses du pays, était porté sur les épaules des soldats de la garde, et précédé de musiciens jouant des airs tristes et sauvages. Les quatre reines, revêtues de leurs plus riches costumes, venaient ensuite, chacune assise sur une chaise dorée portée par les serviteurs, et précédée d'un grand miroir et d'un parasol doré, ornées du rouge royal ; puis les sept concubines, marchant à pied. Immédiatement après les femmes, venait l'héritier du trône, le maharajah Kurruch-Singh, suivi de tous les sirdars, habillés de blanc et nu-pieds. Il y avait dans la procession que des gens de condition noble.

Jusqu'au dernier moment de cette terrible cérémonie, les reines montrèrent la plus parfaite tranquillité. Loin de redouter la mort affreuse qui les attendait, elles paraissaient animées du plus grand enthousiasme, et montaient avec joie sur le bûcher. Les esclaves semblaient être également tristes, mais cependant moins exaltés. Lorsque le corps du maharajah fut placé sur le bûcher, les reines et les concubines s'assirent autour de lui, et le tout fut couvert d'un immense dais fait de châles de cachemire du plus haut prix. Tous les préparatifs étant terminés, le nouveau maharajah, Kurruch-Singh, s'avance, une torche à la main, prononça une courte prière et mit le feu au bûcher ! Alors, comme la masse cuit composée de matières très-combustibles, le bûcher fit en flamme en un instant, et le bruit des tambours, s'émittant aux acclamations des spectateurs, étouffa les cris des victimes.

Types des populations indigènes de l'Algérie.

HOMMES.



(Nègre.) (Vieux juif.)  
(Cavalier arabe.)

(Bedouin.)  
(Morabit.)

(Kabyle portefaix.)

(Jeune Juif, décroqueur.)  
(Seigneur Maure.)

(Jeune Maure, garçon de café.)  
(Cadi.)

Types des populations indigènes de l'Algérie.

FEMMES.



(Mauressque en costume de ville.)  
(Mauressque en costume d'intérieur.)

(Bédoncine.)

(Négrillon.)  
(Négronne esclave.)

(Négronne marchande de couscoussou.)  
(Vieille femme mauressque.)  
(Jeunes filles juives.)

(Jeune maîtresse.)  
(Juive coiffée du sarma.)

## Gilbert Gurney.

## SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262, 282, 298, 311, 330, 342 et 358.)

XVII.

## ICARE ATTACHE SES AILES.

Avez-vous jamais subi l'influence stupéfiante du rôle de solliciteur ? Pour moi, je l'avois, l'ambition n'a pas d'égallons : elle me paralysait, elle m'énerge. Que de fois ne m'est-il pas arrivé, par exemple, de refuser une invitation séduisante, sans autre motif qu'un trop vif désir de l'accepter ! Je me faisais un scrupule de céder à un attraits qui n'était pas sans dangers ; un scrupule plus grand encore de livrer aux observateurs de salon, par un empressement irréfléchi, le doux secret de mon âme. Ces timidités, hélas ! je ne les connus plus et je les regrette ; elles donnaient une valeur énorme à la démarche la plus insignifiante, et méritaient que je ne sois que l'intérêt dramatique aux incidents les plus vulgaires de la vie.

C'est ainsi que, — brûlant du désir de revoir mistress Green, — je n'osais me décider, quand je la sus de retour, à lui rendre visite. Il m'arriva plus d'une fois d'aller jusque dans la rue qu'elle habitait, que dis-je ? d'arriver à sa porte, d'étendre la main pour saisir le marteau sonneur, et, sur le point de frapper, le cœur me manquant, je m'en revenais bristement sur mes pas, honteux de moi-même et de mes terribles irresolutions.

Elles me conduisirent à un *mezzo-terminé* qui me parut assez inédite. La loge de l'aimable veuve était placée, à l'Opéra, immédiatement derrière l'amphithéâtre ; je m'arrangeai pour retener la stalle la plus voisine, et là, j'attendis, les yeux baissés, le cœur ému, que les yeux de ma divinité tombassent d'en-haut sur son humble adorateur. Ce que j'avais si prévu arriva. On me vit : on me tendit, avec le plus aimable empressement, cette main que j'espérais conquérir un jour. On m'invita même à venir dans la loge, en me reprochant l'honneur sauvage qui m'éblouissait toujours de mes meilleurs amis. Miss Catherine était là, dont on invoquait le témoignage complaisant.

« N'est-ce pas, ma sœur, que je vous ai demandé vingt fois par quels moyens nous pourrions rappeler M. Gurney ? »

Miss Catherine s'inclina, d'un côté, pour confirmer ce que venait de dire sa sœur, et moi de l'autre, pour remercier ces dames.

« Nous avons entendu parler de vos exploits, reprit l'aimable veuve. Vous êtes un vrai chevalier des anciens jours, perdu dans notre époque dégénérée. »

Je laissai tomber ce compliment, qui me fit maudire, cent fois plus que je ne le fais maudire encore, le lieutenant O'Brady et sa monnaie guerrière. Voyant que je n'y répondais point, mistress Green, toujours remplie de tact, aborda immédiatement d'autres sujets. Comme à son ordinaire, elle fut gaie, affectueuse, séduisante au delà de ce que je pourrais dire ; et quand la représentation fut achevée, elle ne voulut me dispenser, sous aucun prétexte, d'aller s'embrasser chez elle avec cinq à six amis intimes qui devaient l'y attendre après l'Opéra. Je cédaï à ces gracieuses instances, et à l'espérer dont elles m'environnaient.

La maison de mistress Green, — je ne passe jamais devant la porte sans être assailli de mille souvenirs plus ou moins délicieux et pénétrables, — offrait aux visiteurs une entrée de salons élégants et meublés avec un goût exquis. Il y avait partout des fleurs, des tableaux, des livres, des instruments de musique, des albums entrecouverts. Un petit épagneul bouffi traînait sur les tapis sa toison soyeuse, un gros kakatois, perché sur des balcons d'ivoire, poussait de temps à autre son ébouriffant babou. On n'y voyait que boîtes intérieures, sachets odorants, des ottomanes, des sofas de toute forme, des chaises basses, des chaises longues, à dessus sculpté ou rembourré, avec ou sans bras. Ce soir-là, sur la table même du salon, recouverte d'un scaldé de cachemire blanc, — nappée improvisée avec un semblant de négligence prodigieuse, — des thésiers, des basses, des fruits, des vins de choix, des volailles froides et mille autres friandises attendaient le loisir de notre appétit.

Je décrivis cette élégance parce qu'elle exerçait sur mon esprit un certain ascendant. Sans avoir à me reprocher, — je l'espère au moins, — le plus léger calcul mercenaire, je me rappelais avec plaisir, en voyant tout ce luxe, ce que Daly m'avait glissé à l'oreille, deux minutes avant de me présenter à mistress Green : « Elle a cent mille livres sterling de fortune ! » brillant prospectus de veuve, en ce qui convenait, surtout quand la veuve est ainsi faite qu'on répondrait volontiers sans dot. Ce dernier point me rassura, et calmaï les syndrômes de ma débâcle.

J'en éprouvai d'autres, — et d'une nature bien différente, — en voyant encore une fois mistress F. Green au milieu d'un cercle brillant, où la galeterie semblait être le droit commun. En effet, on ne voyait chez elle que de jolies femmes avec des filles plus jolies encore, de jeunes femmes sans leurs maris, de jeunes maris sans leurs femmes, des poètes, des peintres, tous gens d'esprit, fort à leur aise dans ce sanctuaire de la richesse et de la gaieté. Un ou deux pairs, un ex-ministre, et même, — si mes souvenirs ne me trompent point, — un évêque, étaient là pour tempérer ce que la réunion aurait pu avoir de trop beste aux yeux d'un certain monde.

Miss Caroline se mit au piano, et chanta une romance de Moore. Moore lui-même, — il était là, — ravi de cet hommage rendu à son talent, — nous fit entendre une romance alors inédite, mais qui plus tard devint célèbre : *Love's young dream*. Moore chautait ses voix, avec un admirable talent d'expression musicale.

La nuit tout entière se passa ainsi à faire de la musique, à causer, à rire, et mistress F. Green me parut plus charmante que jamais. Elle aborda un sujet qui me fit dresser l'oreille.

Devisant avec une charmante veuve de ses amies, — qui, par parenthèse me regardait avec la bienveillance marquée, — notre aimable hôtesse parla de l'amour en général, et partiellement de l'amour des veuves, et avec l'intention marquée de m'encauser. Ce dessin devint plus évident encore à moment du départ. En effet les dernières paroles qu'elle m'adressa furent celles-ci :

« Rappelez-vous, monsieur Gurney, ce que je vous ai dit à propos des veuves. Un cœur timide n'a jamais de succès auprès des belles. »

Je sortis, méditant sur ce texte peu ambigu. La matinée, — il faisait jour depuis près d'une heure, — la matinée était superbe. Londres n'avait pas encore son enveloppe de fumée, et brillait au soleil levant. Les rues, abandonnées par la foule qui les encombre plus tard, semblaient, par un singulier effet d'optique, beaucoup plus larges et beaucoup moins longues. Un air frais baignait mes tempes brûlantes, et je sentais battre mon cœur en songeant à la nuit qui venait de finir.

Sans doute la gaieté, les préférences de mistress F. Green ne signifiaient rien de très-désiré en ma faveur ; car elle était prévenante et gaie par nature, et d'autres que moi profitaient amplement de ces heureuses dispositions. Mais enfin elle n'avait choisi pour être auprès d'elle. C'était bien à moi qu'elle avait parlé de l'amour, — qu'elle avait vanté les douceurs de la vie conjugale, — qu'elle avait exprimé l'espoir (pour sa belle amie, à la vérité) de ne pas voir se prolonger trop longtemps un veuvage importun. Et tout cela, — puisqu'elle-même était jeune et veuve, — devait bien aller à quelque chose. J'avais là de quoi bâtir bien des espérances.

Soit en propriété, soit en capitaine, — Daly m'en était garant, — mistress Green avait apporté 7,000 livres sterling de rentes à son mari. Je calculais, — ne supposant pas que cette fortune eût diminué, — qu'avec mes 499 livres, cela ferait un assez joli denier. Très-entente, je n'étais pas homme à épouser par intérêt, non pas même une impératrice. Mais ici la femme était charmante ; charmante à la prendre pour femme, quand bien même elle n'aurait pas eu six pence vaillant. Ce n'était pas un crime dont il fallait la punir, que la fortune dont le ciel l'avait comblée. Et je pensai enfin que, si l'opulence ne fait pas le bonheur, à coup sûr elle ne la jamais empêché : « Un cadre d'or, ajoutai-je *in petto*, bien qu'il ajoute aux défauts d'un tableau mal fait, ne gâte pas un chef-d'œuvre. » Ces réflexions et bien d'autres me conduisirent, le lendemain, à la porte de la belle veuve, bien décidé, cette fois, à ne pas manquer l'occasion favorable. Elle-même ne m'avait-elle pas averti : « Qu'un cœur timide n'a jamais de succès auprès des belles ? »

XVIII.

## ICARE S'ENVOLE.

Je frappe aussi hardiment qu'il m'est possible. On m'ouvre : madame est chez elle. Me voilà bien admis dans ce cher hémicycle, qui ne me sortait plus de la tête. Mistress Green y était en effet, mais non pas seule. Miss Catherine lui tenait compagnie, ainsi qu'un officier aux gardes, et un cavalier étranger dont le nom finissait en *ska*, si ce n'est en *ski*, selon la coutume des noms de comtes. A mon aspect, cris de joie, sourire enchanté. On fait apporter le *hatchee*, qui se prolonge en canotières plus ou moins intéressantes. J'étais sur les épaules, craignant que mon *oration* ne fut perdue, et que je n'eusse fait en vain des frais de voyage extraordinaire. Cependant le comte lui en retraite, se promettant de retrouver ces dames au Parc.

« Monsieur Gurney, me dit la belle veuve, si vous n'avez rien de mieux à faire, dinez avec nous. Ce sera tout à fait en petit comité. »

« Allez ! laissez-vous faire ! » ajouta en souriant miss Catherine.

Pouvais-je donc résister ?

« Et vous, capitaine Lark ? »

— Trop heureux, répond le beau militaire en se levant.

« Vous partez ? dit mistress Green avec une nonchalance adorable. Alors, Catherine, allez mettre votre habit de cheval. Il vous faut au moins une demi-heure pour cette simple toilette. »

« Vous restez sous la protection spéciale de M. Gurney, lui fait observer miss Catherine. »

« Bien obligée, Kate ! » riposta mistress Green avec un regard où je crus voir qu'une secrète reconnaissance se mêlait à une ironie de commande.

L'officier disparut par une porte, Catherine par l'autre ; mistress F. Green, qui semblait avoir conscience et pitié de mon embarras, m'indiqua du geste une place à côté d'elle. Un malicieux démon, caché dans ses yeux, — du moins croyais-je l'y voir, — perçait à jour mes plus secrètes pensées et se riait de mon embarras. Le fait est que, pour un monde, je n'avrais pas en amie, le premier, l'autrefois désigné qui allait servir. Mon aimable interlocutrice veut bien se charger de ce soin.

« Avez-vous rêvé, cette nuit, de ma belle veuve ? »

« Vous êtes la dernière personne du monde à qui je vendrais livrer le secret des mes rêves. »

« Ah ! je vois... vous avez peur que je ne vous dénonce à lady Harriet ? »

« Je n'ai certainement pas rêvé d'elle. »

Ce dernier mot fut dit, je vous prie de le croire, avec une intention très-marquée.

« Tant pis pour vous, à ce compte. Elle est charmante, et si je ne craignais de vous tourner la tête, j'aurais à vous dire, sur son compte, des choses... qui ne vous déplaieraient pas. »

« Pour être aussi frappé que vous des qualités de lady Harriet, il ne me manque qu'une chose : c'est de l'avoir vue ailleurs que chez vous. »

« Et que vous a fait ma pauvre maison, pour que vous n'y puissiez rien trouver à votre goût ? »

« Rien, sans doute ; mais quand une femme veut plaire, c'est le plus mauvais théâtre qu'elle puisse choisir. »

« Ah ! vraiment !... vous me trouvez si dangereuse que cela ?... C'est beaucoup d'honneur, sans doute ; mais je ne suis pas si aveugle que vous le croyez peut-être sur mon très-faible mérite... Lady Harriet est plus jeune que moi, et je la trouve en ne peut plus jolie. »

« Soit ; mais on est, je vous prie, ce charme de physionomie, cette grâce indolente, ce je ne sais quoi fascinateur que... »

« Que je possède seule... n'est-il pas vrai ? »

« J'allais le dire. »

« Eh ! je le savais bien... Mais soyez certain que je me rends justice. Si je ne m'accordais quelque mérite, ce serait chez moi pure abjection. Je suis bonne personne, j'ai quel que agrément dans le caractère, j'entends et j'aime l'esprit. Mais de là, voyez-vous, à me persuader que j'égaie en beauté lady Harriet... »

« Ah ! dérompez-vous ; ce n'est pas sur un pied d'égalité que je voudrais vous mettre en vous comparant à elle. »

« Bon Dieu, monsieur Gurney, si je vous croyais, vous auriez bien lieu de vous moquer de moi... Non, vous dis-je, je n'ignore pas ce que je vaux, et j'en ferois le meilleur parti possible pour rendre ma maison agréable à mes amis ; je les choisis de mon honneur, afin qu'ils s'aimeient les uns les autres. C'est mon bonheur que j'en sois joyeux autour de moi, et j'ai quelque volontiers ce bonheur au prix de quelques sarcasmes, de quelques critiques amères, dont je suis fort bien que certaines prudences empêssés, certains philosophes moroses, m'accablent à leurs moments perdus. Notre innocente gaieté leur paraît dangereuse : « Vous verrez, disent-ils, que tout cela finira mal... »

« Bien mal, me hâtaï-je d'interrompre, pour étonner, cédant à l'empire que vous exercez, se verra dédaigné par vous. »

« Vous vous associez, je le vois, à ces prophètes sinistres... Mais de qui voulez-vous donc parler ? »

« Supposiez un instant que ce soit de moi. »

« Ici mes lèvres se séchèrent, et je me sentis rougir. Le moment de la crise n'était pas loin... »

« Délaissez... vous ?... allons donc, quelle folie !... vous êtes aussi bien venue, à tout heures, que les fleurs au mois de mai... Kate et moi nous avons décidé que vous nous plaisez infiniment. »

« Je connais tout le prix de votre aimable accueil... Maintenant, si je vous avouais qu'il m'inspire... dirai-je de la crainte ?... serais-je compris ?... me pardonneriez-vous ?... je n'ose guère... pourtant vous êtes si bonne... trop bonne, hélas !... Ah ! que je me sens si bien, comment l'exprimer ? »

Après ces propos interrompus, qui trahissaient un trouble sincère, je levai les yeux sur Amelia, — désormais il m'était impossible de lui donner un autre nom, — et je la vis plus surprise que fâchée, plutôt en gêne, que mécontente.

En présence de sa figure était douce et tranquille.

« En vérité, me dit mistress Green, me dit-elle, je ne sais ce que vous voulez dire ; c'est j'ai trop longue opinion de vous pour croire que vous avez voulu m'insulter, ou vous moquer de moi. Votre conduite est cependant une amère satire de celle que j'ai tenue envers vous. Vous seriez-vous trompé sur les motifs ?... »

« Calmez-vous, chère et bien chère amie, m'écriai-je. Vous pouvez ne trouver bien présomptueux... mais ne doutez jamais de mon respect pour vous. Je n'ai... je ne puis avoir, en vous parlant comme je l'ai fait, que les motifs les plus purs, les plus honorables... »

« Honorables, dites-vous ?... Et cependant, c'est bien une déclaration que je viens d'entreprendre ?... Savez-vous, mon cher monsieur, que vous êtes, — pour ne rien dire de plus, — un être fort singulier... »

« Un fou, n'est-ce pas ?... Eh bien oui, je suis fou, si on peut l'être en vous admirant jusqu'à l'enthousiasme. Mon cœur et mon âme sont à vous... et si ma vie tout entière consacrée à votre bonheur... »

« Encore !... mais vous avez donc perdu la tête... »

« Toute mon ambition est de vous engager ma foi... de vous conduire au pied des autels, d'être enfin... »

Amelia ne me laissa pas achever. Ces dernières paroles lui avaient rendu toute sa sérénité. Je vis que je reprendrais tous mes avantages. Elle me tendit d'elle-même une main que j'aurais porté à mes lèvres, et me dit sur un ton tout à fait radouci :

« Cher monsieur Gurney... »

Mais ici la porte s'ouvrit, et miss Kitty Carter apparut, en habit de cheval, sveltes et beste comme une jeune biche... Je n'ai jamais found de meilleur cœur à maître Old Nick que si j'étais lui.

« Eh quoi ? s'écria-t-elle... un tête-à-tête de cette longueur ? Ah çà, j'espère que la conversation a eu de l'intérêt. »

« Vous ne vous trompez pas, chère Catherine, répondit Amelia, je dirai même qu'elle n'a un peu agitée... et grâce à elle, je vois que j'aurai quelques mesures à prendre... »

De l'exès du sentiment, passant à l'extrême crainte, je pus à un instant qu'il s'agitait de m'expliquer ; mais je me trompais grossièrement. Amelia était mieux disposée que jamais ; seulement elle lutait — toutes les femmes sont plus ou moins malignes — contre une envie de rire qui m'infligeait. Je ne savais quelle tournure donner à notre conversation arrêtée tout à coup, et si près du dénouement. Elle vint charitablement à mon aide.

« Je vais m'habiller, dit-elle à sa sœur en lui faisant un signe d'intelligence... Monsieur Gurney, n'oubliez pas que nous dinons à sept heures. »

Après ce qui s'était passé, quoi de plus décevant ? Je saluai, le sang me monta jusqu'aux yeux. Nous échangeâmes un serrement de mains. Je serrai aussi, dans un transport de joie, la main de ma future belle sœur, et je sortis la tête perdue, ne songeant qu'à la beauté, à l'esprit de mistress Green... à la grande fortune dont j'allais me trouver possesseur, aux enfants, aux chevaux, aux classes, aux courses, aux fêtes, aux soirées dansantes, aux déjeuners *dinatoires* qui allaient de-

venir pour moi le pain quotidien de l'existence. Avec 7,499 livres sterling de revenus, je ne pouvais manquer d'être un personnage. Je dormirais sous des courtines de moire jaune, j'aurais des bottes à dix guinées la paire, et non-seulement cela, mais tout ce qui est nécessaire à l'existence, dans un monde où j'allais entrer sous les auspices de la plus agréable femme qu'il m'eût été donné d'admirer. Gilbert Gurney ne serait pas changé, durant cette après-midi — qui, soit dit en passant, n'en finissait pas — il ne se serait pas changé pour l'empereur de la Chine, ni même pour le grand kéké en personne naturelle.

XIX.

ICARE DESCEND DES NUAGES.

Nou vien di che non venga sera, dit le proverbe italien, et sept heures sonnerent en France. Le lecteur supposera aisément que j'avais employé à ma toilette une bonne partie de ces longues heures qui précèdent celle du rendez-vous. Ma cravate était un modèle; mes cheveux avaient pris, sous le fer, la plus élégante disposition; et mon habit, — chef-d'œuvre de Stultz, — laissait entrevoir un gilet du bleu le plus engageant. C'est ainsi que je m'élançai vers le théâtre récent de mes exploits, qui allait devenir celui de mon triomphe définitif. Dans le salon, où les dames de la maison n'étaient pas encore descendues, je trouvai le comte...ski (ou sko), le capitaine Lark, et un pair du royaume qui, je l'appriens ensuite, s'appelait Lord Melancourt. Un petit cousin d'Amélia, timide et gauche, comme on l'est au sortir d'Eton, arriva peu après, et fut suivi par un gentleman irlandais, — M. Flanney, — dont la figure pourprée, et l'habit bien à boutons dorés, qui lui donnait l'air d'un sommelier bourgeois, me déplurent singulièrement. J'arréti, dans ma tête, sa très-propre expulsion de ce séjour élégant, où il faisait tâche, et où j'allais régner.

Après un quart d'heure de mortelle attente, mon Amélia parut avec sa sœur. On eût dit l'effet du soleil sur des plantes prêtes à mourir de languueur et de froid. Je tressaillis intérieurement en songeant que cet astre allait réchauffer ma vie.

« Eh bien! monsieur Gurney, me dit-elle; comment va la tête? »

— Vraiment, c'est pitié que de lui faire une pareille question après une si longue et si intime conversation, s'écria miss Catherine. Croiriez-vous, Lord Melancourt, que ma sœur et M. Gurney sont restés ici, tout seuls, trois quarts d'heure durant, aujourd'hui même; et que ma sœur, la plus naïve personne du monde, n'a jamais voulu me dire quels sujets ont été débattus pendant tout ce temps. »

Lord Melancourt lui eut dire un grognement à lui particulier, et ne regarda comme si j'eusse été un coupleur de heures. Mais j'étais trop aise que mon Amélia eût gardé mon secret, pour me formaliser de ce coup d'œil insolent.

On annonça le dîner. Lord Melancourt, par droit de naissance, offrit son bras à la maîtresse de la maison; le capitaine me prévint auprès de Catherine. Je formai donc l'arrière-garde avec l'écolier d'Eton et M. Flanney; encore fallait-il subir la politesse de ce dédaignant personnage qui voulait absolument me faire passer avant lui, sous prétexte « qu'il était de la maison. »

« Parbleu! pensai-je, si ce n'est que cela, tu n'en seras pas longtemps. »

Je ne crois pas avoir passé, de ma vie, deux heures aussi fatigantes que pendant le dîner en question. Séparé d'Amélia par Lord Melancourt, et de Kate par le capitaine aux gardes, je n'avais pas le plus petit mot à échanger. Aussi me fallait-il, de nécessité, prêter l'oreille à ce que se disaient le noble lord et la maîtresse de la maison. Il régnait entre eux une familiarité de vieille date, toute peuplée de souvenirs intimes, qui me portait sur les nerfs.

Les dames se levèrent enfin, et nous laissèrent à table. Ce fut encore une heure de supplice, que je n'osai abrégier en me livrant aux perles confuses de Broche; de la passai tout entière à méditer sur la conduite d'Amélia; conduite qui me semblait inhumaine et légère. Au salon, quand nous y rentrâmes, je la trouvai tout occupée de quelques belles dames à qui elle en faisait les honneurs. Ce n'était pas le moment de lui adresser un reproche, même indirect. D'ailleurs, comme je sentais le découragement me gagner, elle passa près de moi, et m'avertit de ne pas me retirer, avant le thé, qui devait être servi plus tard, quand on aurait fait un peu de musique. Ce fut un baume pour mon cœur ulcéré, que cette simple marque d'attention, et je me mis à causer, d'assez bon cœur, avec le capitaine Lark, d'autant plus aimable à mes yeux qu'il n'admettait aucune sorte de prétention sur le cœur de l'aimable veuve.

Notre entretien nous mena jusqu'à onze heures. Elles venaient de sonner, quand un monsieur, d'une quarantaine d'années, que je n'avais jamais vu, entra dans le salon, où chacun lui parla d'ébahie avec l'apparence de la plus grande courtoisie. Il était en habit de voyage, complètement noir de la tête aux pieds, et en bottes, ce qui ne paraissait pas l'intimider le moins du monde. Au contraire, il affichait une révéillante familiarité avec tout le monde, — avec Kate, — avec Amélia elle-même. Sans lui en demander la permission, sans s'excuser de paraître chez elle dans un aussi complet négligé, ce malappris tira le cordon de la sonnette, et demanda à manger. Il avait, nous dit-il ensuite, un appétit d'enfer. J'avoue que ce manque d'usage me choqua tout d'abord; et je ne puis, sans aller chercher de mauvaise humeur, ni surtout de jalousie, que je le fis sentir à qui de droit combien cette conduite était méssante.

Pour cela, je profitai d'un moment où Amélia passait d'un salon à l'autre; et, l'arrêtant entre deux portes :

« Qui donc peut être, lui demandai-je, ce monsieur en bottes, auquel votre amitié donne tant de confiance et d'aplomb? »

— A propos, c'est vrai, me dit-elle... c'est vrai... vous ne le connaissez pas.

— Qui cela? moi?... non, certes, je vous le jure.

— C'est ma faute... il faut que je vous présente à lui... Vous verrez un excellent homme... un peu fatigué dans ce moment-ci, et peut-être d'un peu mauvaise humeur... mais qui n'en sera pas moins charmé de vous connaître.

— Je ne suis pas très-certain que ce sentiment soit réciproque, me hâta-je de répliquer.

— Fi! monsieur Gurney, s'écria Catherine, qui avait saisi au vol ces dernières phrases. Vous allez vous broiller avec Amélia. »

Cependant, je me laissai entraîner jusqu'au fauteuil dans lequel se respectait la maîtresse venue de s'enlever avec complaisance, et d'avoir à quel point peine à se soulever en nous voyant, mistress Green et moi, cédant devant lui.

« Fletcher, mon ami, dit-il mon Amélia... laissez-moi vous présenter au Gurney... un de nos nouveaux amis, que j'ai eu le plaisir de recevoir quelquois, depuis que vous nous avez quittées... Monsieur Gurney, mon mari! »

Un mot historique pourra peut-être nous aider à bien comprendre ce que j'éprouvai alors. C'est le cri de Pakul au plus fort de sa féroce agonie : *Personne ne me coupera-t-il la tête...* Ce que je fis ensuite, ce que mistress Fletcher Green, voyant mon trouble, voulut bien me dire pour me consoler, tout est effacé de ma mémoire. Je n'y retrouve qu'une espèce de chaos joyeux, mélange de rires et de politesses, au milieu duquel j'avais, coup sur coup, un nombre fabuleux de tasses de thé.

(Theod. Hook's Popular Tales.)

O. N.

Grands établissements industriels de la France (1).

VII.

MANUFACTURE ROYALE DES TABACS A PARIS.

Le tabac, sous ses diverses formes, employé à titre d'aliment ou de besoin, a eu de célèbres éminents, parmi lesquels l'histoire compte le roi Jacques I<sup>er</sup>, qui ne se contentait pas, en le proscrivant, qu'un jour les produits de cette plante flétrissent au nombre des meilleurs revenus de la Grande-Bretagne, et Voltaire, qui ne cessa de la poursuivre des traits de son esprit satirique. En revanche, le tabac a eu des amis puissants, de chauds défenseurs, en tête desquels il faut placer plusieurs gouvernements qui retinent annuellement, sous forme d'impôt, des sommes considérables du droit exclusif qu'ils se sont donné de le fabriquer et de le vendre. Sous ce rapport, le gouvernement français est assurément un des plus riches. Aussi, l'administration reconnaissante n'a-t-elle rien négligé pour assurer la perfection de cet important service, tout en donnant à la fabrication les développements et la variété dont elle était susceptible. Comme témoignage de sa sollicitude, et aussi comme mode de manipulation industrielle, il suffit de citer la manufacture royale de Paris, située au Gros-Cailillon, sur la rive gauche de la Seine, presque en face du pont des Invalides, et qui se développe sur un large espace compris entre la rue de l'Université, le quai d'Orsay et la rue de la Boucherie-des-Invalides.

Avant toutfois d'introduire nos lecteurs dans cette manufacture modèle, nous ne croyons pas hors de propos d'exposer, en peu de mots, l'histoire du tabac en France et les vicissitudes de la législation à laquelle il a été soumis jusqu'au moment où sa fabrication et sa vente exclusives ont été remises à la régie.

Le tabac est une plante originaire de l'Amérique. Elle réussit également bien sur tous les points de l'ancien continent; cependant il serait injuste de décomposer l'influence de la culture sur sa végétation et sur la bonté de ses produits. Aussi les tabacs des pays chauds, tels par exemple que ceux du Levant, de l'Amérique du Sud et notamment de la Havane, sont-ils d'une qualité supérieure. Les essais tentés par l'administration pour introduire la culture de cette plante en Algérie et en Corse, et les espérances que l'on conçoit ces tentatives récentes, viendraient encore au besoin corroborer notre assertion.

Ce fut Jean Nicot, ambassadeur en Portugal en 1560, qui fut le premier connaître en France l'usage du tabac en envoyant des graines à Catherine de Médicis. Il mérita ainsi de donner à cette plante son nom botanique. Toutefois, malgré cette puissante protection, le tabac fut longtemps regardé comme un objet de curiosité, et ne fut considéré comme un article de consommation qu'en 1621, où il fut imposé à quarante sous du cent pesant. Le chiffre de ce tarif, porté à sept livres en 1652, ne fut modifié qu'en 1664.

La première ferme pour le privilège exclusif de la fabrication et de la vente du tabac fut établie en 1674.

Trois ans plus tard, en 1677, la ferme du tabac fut distraite du bail général, et donnée à un particulier moyennant 130,000 livres, et à la charge de payer à la ferme générale 100,000 livres par an, pour lui tenir lieu, à titre d'abonnement, des droits d'entrée, de sortie et de circulation.

En 1714, un an avant la mort de Louis XIV, le prix du bail était déjà de 2 millions de livres, avec addition de 200,000 livres pour les quatre dernières années. En 1718, la compagnie d'Occident s'en chargea moyennant 1,020,000 livres par an.

En 1719, la vente exclusive fut convertie en droits d'entrée considérables sur les tabacs étrangers, moins sur ceux des colonies, et la culture et les plantations furent interdites dans tout le royaume. Cette législation nouvelle était empreinte aux usages de la Grande-Bretagne, qui, dans le but de favoriser à la fois sa marine et ses colonies, avait prohibé

(1) Voir tome V, page 246, Mines de Poultaouen; page 351, Manufacture de Sévres; page 425, Forges de Fourchambault, et tome VI, page 22, Verrerie de Choisy-le-Roi, page 219, Manufacture royale des Gobelines; page 278, Bezaceville.

la culture indigène; mais elle dura peu, car, en 1720, nous avons déjà à signaler de nouvelles modifications, et, en 1721, on rétablit la vente exclusive concédée à fermier dont le bail fut résilié en 1725. La compagnie des Indes fut alors subrogée à ses droits et à ses obligations moyennant une avance considérable qu'elle fit au roi. Enfin, en 1750, le privilège exclusif de la vente des tabacs fut réuni de nouveau à la ferme générale moyennant 7,530,000 livres pour les quatre premières années, et 8,000,000 pour les suivantes, et n'en a plus été séparé jusqu'à la révolution. A cette époque, c'est-à-dire en 1789, en tenant compte d'une nouvelle augmentation qui eut lieu en 1781, les prix étaient de 5 livres 6 sous la livre pour les tabacs en rôles ou en carotte, et de 5 livres 12 sous pour le râpe. Les débiteurs le vendaient au public au prix de 4 livres la livre pesant. Ainsi, comme on le voit, les prix ne différaient pas essentiellement en 1789 de ceux qui sont aujourd'hui adoptés par la régie.

La Flandre, l'Artois, le Hainaut, le Cambrésis, la Franche-Comté, l'Alsace, le pays de Gex, Bayonne et son territoire, étaient exemptés de l'impôt sur le tabac, qui, par conséquent, n'était acquitté que par une population de 22 millions d'habitants. Le bail rendait alors à l'Etat environ 50 millions et demi de livres tournois. Quant à la consommation, nous la connaissons par les relevés de la vente générale à cette époque, relevés qui la portaient à 7,966,760 kilogrammes environ, ou 15,049,577 livres, qui se décomposaient de la manière suivante :

Tableau des chiffres de consommation de tabac en 1789. Tabac à priser: 8,514,829 livres. Fécule: 4,520,501. A fumer: 2,215,937.

La régie et la ferme générale furent abolies en 1791, et il y eut alors liberté entière de vente, de culture et de fabrication. On se contenta de soumettre le tabac à un droit qui varia très-souvent en peu de temps. En brumaire an VII, on établit sur la fabrication un droit de 0,40 c. par kilogramme sur le tabac râpé ou en carottes, et de 0,24 c. sur le tabac à fumer. La législation subit encore de nombreuses vicissitudes jusqu'en 11 juillet, où, en vertu d'un décret du 29 décembre précédent, la fabrication et la vente exclusives des tabacs ont été attribuées à une régie. Le bénéfice de l'exploitation représente l'impôt. Ce décret ne permettait la culture du tabac en France que dans six départements qui sont : le Bas-Rhin, l'Ille-et-Vilaine, le Lot, le Lot-et-Garonne, le Nord et le Pas-de-Calais. Cet état de choses a subsisté depuis cette époque sans modifications.

Plus tard, nous dirons quelle progression a suivie l'impôt sur le tabac. On peut seulement donner une idée des avantages du nouveau système sur les anciens, en rappelant que, du 11 juillet 1811 au 51 décembre 1815, le produit net ou bénéfice réel a été pour le trésor de 123,479,145 fr. Actuellement, il est temps de nous occuper de la manufacture royale de Paris, où l'on tient en grand la fabrication et la manipulation des tabacs, et qui peut être citée à sa juste titre comme un établissement modèle. Sa valeur, d'après le dernier état distribué aux Chambres, est de 4,711,910 fr. L'outillage, c'est-à-dire les machines et les ustensiles, sont compris dans ce chiffre pour 672,500 fr. Une machine à vapeur de 60 chevaux, construite par M. Hulrot, ingénieur civil, et montée dans les ateliers de Chailiot, distribue le mouvement et la chaleur dans toutes les parties de ce vaste établissement.

Les tabacs achetés au commerce par les soins de la régie et par adjudication publique, d'après des types dessinés à l'avance, ont été préalablement desséchés à l'air libre et par les soins des planteurs et sont des hangars couverts et fermés de deux côtés au moins, afin d'éviter l'action des plies souvent fréquentes à l'époque de la récolte. Ils sont ensuite dirigés vers la manufacture royale, où on les soumet à l'écoillage, c'est-à-dire à l'enlèvement des côtes. Cette opération se fait généralement par des femmes. C'était avec les côtes que l'on avait un instant songé à confectionner, pour envelopper les cigares, un papier que la régie seule aurait vendu. Ensuite on procède à la moutillage, qui se fait au moyen d'une dissolution de sel marin, substance qui aide à la fermentation et l'empêche d'éprouver de prendre un caractère putride. Le magasin où fermentent les tabacs occupe presque toute la partie de la manufacture qui longe la rue de l'Université.

Après avoir été grossièrement hachés, les tabacs y sont déposés par masses considérables. Il n'est pas rare d'en voir à la fois près de 400,000 kilogrammes. Dans cet état, la fermentation y élève la température jusqu'à 70 et 80 degrés; elle irait même jusqu'à la carbonisation si on ne coupait à propos ces masses par des tranchées profondes. Lorsqu'on suppose que cette fermentation est arrivée au terme fixé, et à produit tous ses effets utiles, c'est-à-dire au bout de cinq à six mois, ces masses sont démolies, et le tabac, celui du moins qui doit être converti en tabac à priser, réduit en poudre, est soumis à une nouvelle fermentation, mais bien moins énergique, puisqu'elle ne dépasse pas ordinairement 40 degrés.

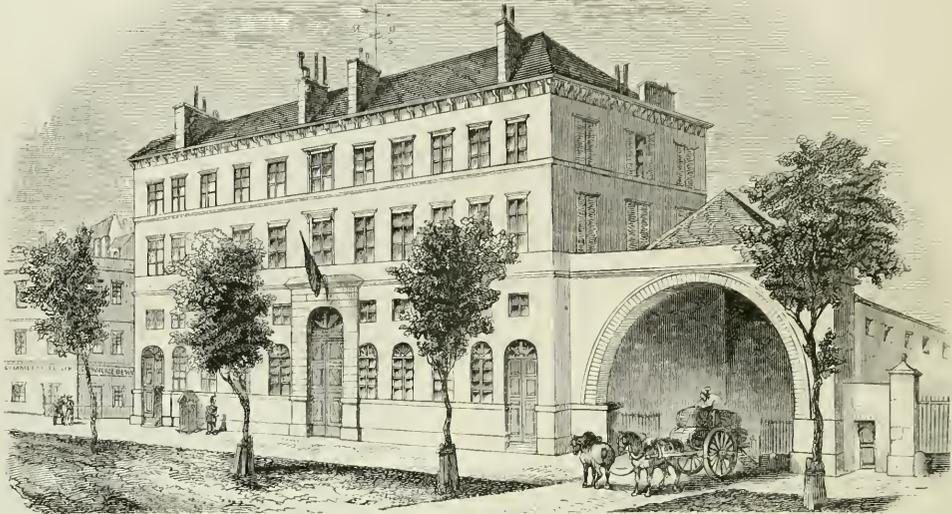
La durée du temps nécessaire à la fermentation explique l'obligation pour la régie d'avoir des approvisionnements considérables. On voit également, par ce qui précède, que le travail dans les manufactures royales se fait par grandes masses, et avec une uniformité qui anime quelquois la fabrication des produits. On a reconnu en effet, qu'autant il fallait rechercher les circonstances qui améliorent la fermentation du tabac destiné à être prisé, autant il fallait l'éviter pour le scaparbati, ou tabac à fumer. Ce fait explique également la supériorité de notre tabac à priser sur celui que vendent les pays étrangers.

Après toutes ces opérations successives, les tabacs dégrossis passent par des tréants qui sont au troisième étage, puis sont ensuite soumis au rajape dans des moulins qui marchent à la vapeur, et dont les noix sont garnies de cannelures obliquement disposées. De temps en temps, ces cannelures s'émoussent et s'engorgent. Alors on les dégraisse et on les nettoie au moyen de baguettes en fer du calibre de la cannelure.

lure. En sortant des moulins, le tabac à priser est soumis au tamisage. Des demi-cylindres creux adaptés ensemble par un mécanisme sans fin à l'instar d'une chaîne à godets, le puisent sans cesse dans d'immenses caisses, et le portent sur le tamis. Après cette première opération, qui se comprendra

encore mieux par le dessin que nous en donnons, le tabac est reporté en haut, où il tombe sur une toile à sas, puis suit un cylindre garni de deux grandes brosses qui écartent les grains qui ont échappé à ces tamisages successifs. Le plus gros remonte en haut, où il est reporté par les machines,

tamisé de nouveau, et redescend sous une forme plus fine. Quant au scelerflati, ou tabac ordinaire à fumer, on procède autrement. Il est pressé entre deux planches, et avancé d'une manière insensible jusqu'à une espèce de lunette, au-dessus de laquelle joue sans cesse un couteau qui le coupe en

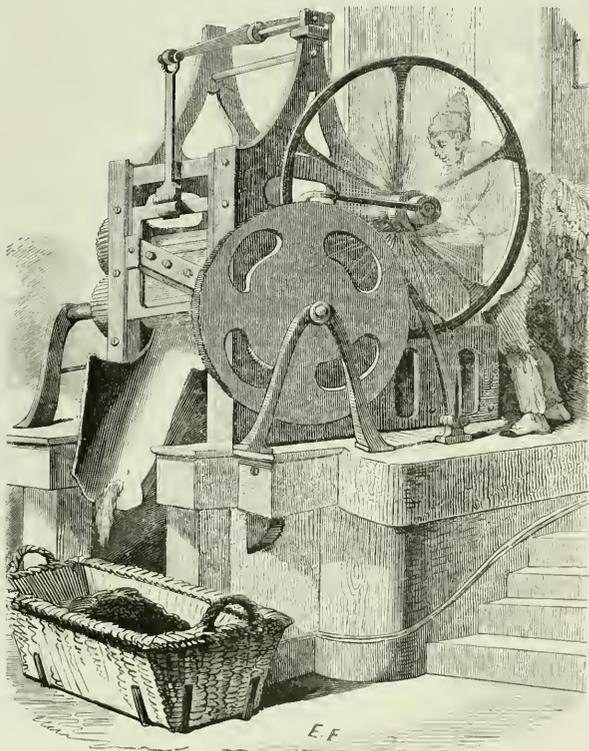


(Vue générale de la manufacture royale des tabacs.)

lanières de la plus extrême finesse. Ce hachoir, ainsi que le montre notre gravure, représente assez bien une guillotine. Ainsi haché, le tabac tombe dans un grand panier, d'où il est puisé pour être porté sur un premier séchoir, formé de con-

duits en cuivre, chauffés intérieurement à la vapeur, et disposés pour ainsi dire en jeu d'orgue, et de manière à développer la plus grande surface rayonnante de calorique. Durant cette opération, qui dure environ vingt minutes, le tabac perd à

peu près 45 p. cent de son poids. Il est ensuite porté dans une autre pièce, sur un second séchoir formé de claies en toile, et étalées les unes au-dessus des autres. La durée de cette opération est d'environ cinq à six minutes.



(Manufacture royale des tabacs. — Hachage.)



(Manufacture royale des tabacs. — Moulage.)

Au sortir de ce séchoir, le tabac à fumer est transporté dans l'atelier de paquetage. C'est une vaste salle meublée, au milieu, de grandes tables, et sur les côtés, de plus petites. Chacune de ces divisions, pour ainsi dire, est occupée par un mesureur, quatre paqueteurs et deux colleurs. Ces der-

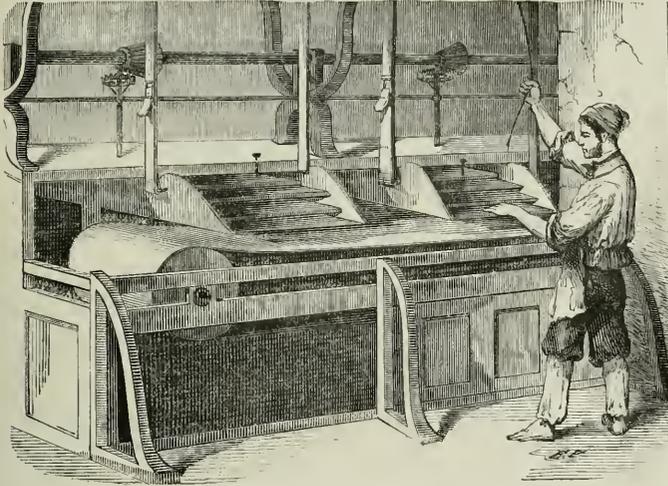
niers sont d'ordinaire des enfants d'une douzaine d'années. Le mesureur passe successivement à chaque paqueteur la quantité nécessaire pour former un paquet. Aussitôt celui-ci, qui tient à la main une espèce d'entonnoir à tube carré, de la forme du paquet, y verse le tabac et l'enfoncé, puis re-

tire son entonnoir, ferme le paquet d'un tour de main, et le met devant le colleur, qui y pose la vignette. Ces diverses opérations se font avec une rapidité incroyable. On peut dire sans exagération qu'elles n'emploient pas la dixième partie du temps qu'on met à les raconter. Ces vignettes, qui sont im-

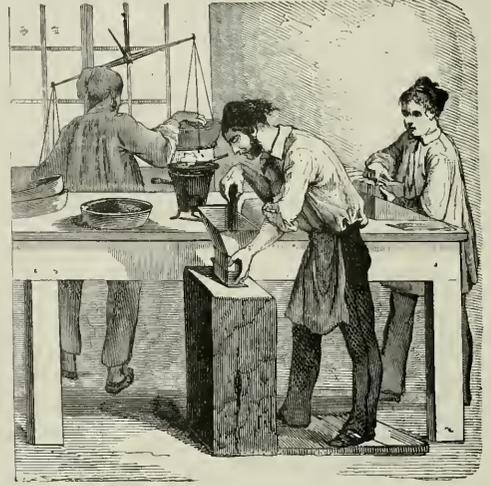
primées d'avance, sont elles-mêmes coupées au moyen d'une ingénieuse machine, dont la roue motrice fait 800 tours à la

minute. Près de cet atelier que nous venons de décrire, est le magasin. Les paquets à expédier aux entreposeurs sont

mis dans des tonneaux qui contiennent 240 paquets de 5 hectogrammes, ou 600 de deux hectogrammes.



(Manufacture royale des tabacs. — Tamisage en gros.)



(Manufacture royale des tabacs. — Mise en sacs.)

Dans un autre atelier, se travaille et se manie le tabac à chiquer. Les petits rôles se filent pour ainsi dire autour d'une petite roue que l'ouvrier met en mouvement avec la main. Les gros se tordent au moyen d'une machine qui a quelque analogie avec celles qu'on voit dans les corderies. Les gros rôles pèsent un kilogramme, les petits sont réunis, plusieurs ensemble, en forme de chapelet. Chaque chapelet pèse également un kilogramme. Avant d'être livrés au commerce, les gros rôles sont pressés au moyen d'une machine aussi simple qu'ingénieuse, et qui consiste en deux plates-formes en fonte, dont l'une est fixe et repose sur deux colonnes de fonte, tandis que l'autre, mue par une manivelle, s'élève en vertu d'un mouvement insensible, mais cependant progressif, et

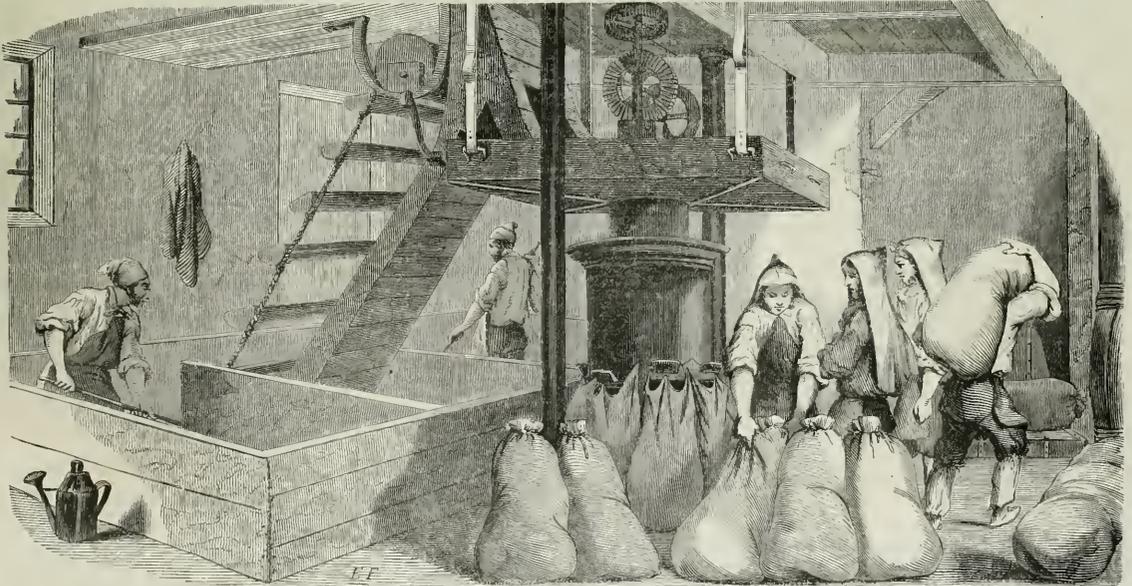


(Manufacture royale des tabacs. — Atelier de fabrication des cigares.)

qu'on arrête aussitôt que les rôles sont suffisamment pressés.

Deux autres grands ateliers sont en outre consacrés à la confection des cigares, et uniquement occupés par des femmes. Chacune d'elles, assise devant une petite table, travaille pour son compte; elles sont payées à la tâche. Ces cigares une fois confectionnés sont ensuite divisés par catégorie, et portés dans un séchoir particulier, et enfin placés dans des boîtes qui, elles-mêmes, sont déposées dans un magasin spécial avec une étiquette qui indique la date de leur fabrication.

Enfin dans un autre atelier se confectionnent les cigarettes que la régie a été autorisée à fabriquer par l'ordonnance du 22 octobre 1845, et dont les vingt premiers milliers ont été vendus au profit des victimes du tremblement de terre de la



(Manufacture royale des tabacs. — Tamisage définitif.)

Guadeloupe, dans le bazar improvisé au Palais-Royal sous les auspices de la reine.

Onze cents ouvrières et trois cents ouvriers composent le personnel de la manufacture royale. Aux heures d'entrées

dans les ateliers, un appel général a toujours lieu avant le commencement de l'ouvrage.

Le danger du feu est au moins possible dans un établissement desservi par une machine à feu presque confinée. Aussi une sage prévoyance a-t-elle tout mis en œuvre pour prévenir les accidents. Le service contre l'incendie est confié à neuf brigades de sapeurs-pompiers, dont trois occupent les postes chaque jour pendant huit heures, de telle sorte que le four de chacun revienne tous les trois jours. L'ordre du service mensuel est affiché en tableau dans le cabinet de l'inspecteur.

Enfin à la manufacture royale est annexé un bureau de vente-sûreté de la Fourchère-des-Invalides. Les prix des tabacs fabriqués qu'on y livre au commerce sont fixés par des ordonnances royales d'après le tarif suivant :

Tabac en poudre étranger. . . . .	11 fr. 10 c. le kil.
crottes. . . . .	9 50
ordinaire. . . . .	7 »
cantine. . . . .	de 5 43 à 2 05 c.
Tabac à fumer, étranger. . . . .	11 10
lié. . . . .	9 80
ordinaire. . . . .	7 »
cantine. . . . .	de 5 43 à 1 55 c.

L'exposé que nous venons de faire de ces diverses fabrications suffira sans doute pour faire connaître dans ses détails la manufacture royale de Paris et les services qui s'y rattachent. Il nous reste, pour compléter ce travail, à ajouter quelques données sur la culture et la consommation du tabac en France à l'époque actuelle. Ces détails serviront en même temps à constater les progrès de cette fabrication, et le chiffre toujours de plus en plus élevé des revenus qu'elle a versés, sous forme d'impôt, dans les caisses du trésor.

En 1845, le nombre des planteurs était de 20,267 et le nombre d'hectares mis en culture, de 8,357 hect. 82 ares. Les quantités à livrer, ainsi que nous l'explique le compte rendu au ministre des finances, le 26 décembre 1844, en exécution de l'art. 223 de la loi du 28 avril 1816, étaient de 12,210,000 kil. Mais la quantité reçue et donnant lieu à paiement n'a été que de 11,016,745 kil. d'une valeur de 7 millions 666,721 fr. 77 cent.

La consommation, tant du tabac indigène que du tabac étranger, a été, en 1845, de 16,490,000 kilogrammes qui ont procuré au trésor une recette de 104,568,000 fr., déduction faite des remises accordées aux débiteurs, dont le nombre s'élevait, au 31 décembre 1845, à 51,100 et qui ont eu chacun un bénéfice net de 1 franc 75 centimes de 179 fr. 57 c. Le bénéfice net de l'Etat a été de 77,568,000 fr. et en y comprenant une augmentation de 5,568,000 fr. dans le capital de la régie et diverses recettes accessoires. Le bénéfice net à la fin de 1845 était de 75,804,000 fr., s'il s'agit d'un an. En 1845, de plus de 5,900,000 fr.; et l'on fait espérer, du moins le directeur général en a donné l'assurance dans son dernier rapport au ministre des finances, que pour l'année 1846 le bénéfice net atteindra le chiffre de 80 millions. La consommation la plus forte a lieu dans le département du Pas-de-Calais, où elle est, par individu, de 1,385 grammes, dont 1,417 seulement pour le tabac à fumer, la plus faible dans la Lozère et l'Aveyron, où elle n'est en moyenne, par individu, que de 152 grammes.

Quant à la consommation générale de 1845, elle s'est répartie ainsi par espèces et par qualités :

Tabac en poudre, 6,721,215 kil. valant	45,094,828 fr.
Tabac à fumer, 10,268,275 id. —	38,724,044
Par qualités :	
Tabac ordinaire, 11,759,791 kil. valant	82,611,566 fr.
Tabac inférieur, 4,601,561 id. —	10,501,154
Tabac de luxe, 388,558 id. —	10,906,572

Tous les cigares indistinctement sont compris dans les tabacs de luxe.

Les approvisionnements de la régie étaient, à la fin de 1845, de 30,692 kilogrammes. Elle est ainsi arrivée au résultat qui elle poursuivait depuis longtemps, et qui consistait à avoir toujours en magasin la consommation de trois années. Aujourd'hui les approvisionnements sont parvenus à l'état normal; il est donc facile de les maintenir à ce taux d'une manière permanente au moyen d'achats successifs. L'Etat y gagnera de pouvoir subvenir à une plus large échelle aux besoins toujours croissants de la consommation. On ne saurait en effet s'illusionner de la sollicitude de l'administration et de ses efforts pour faire de la régie des tabacs une administration modeste, quand on pense que, du 11 juillet 1814 au 31 décembre 1845, le privilège exclusif de la vente et de la fabrication du tabac a donné un bénéfice net de 1,546,915,404 fr. Ce résultat, du reste, ne semblera pas exorbitant si l'on compare la prix de vente que nous avons données plus haut avec le prix moyen d'achat qui a été, en 1845 :

Pour les tabacs indigènes en feuilles, par 100 kilogrammes. . . . .	19 fr. 50 c.
Pour les tabacs d'Europe, en feuilles. . . . .	79 15
Pour les tabacs d'Amérique. . . . .	84 00
Pour les cigares de la Havane, par 100 kilogrammes. . . . .	2,705 85
Pour ceux de Manille. . . . .	1,647 »

La direction de la manufacture royale de Paris est confiée depuis longtemps à M. Tomier, à qui l'on doit une grande partie des améliorations que nous venons de décrire, et qui ont été réalisées par ses soins dans le service de ce vaste établissement. Il est habituellement secondé par l'inspecteur M. Lebesclin, le même qui a été récemment chargé d'une mission explorative en Algérie, car l'administration des tabacs n'a pas été la dernière à reconnaître quels avantages notre colonie

méditerranéenne pouvait offrir à la métropole pour la culture de cette plante. Aussi n'a-t-elle pas tardé à y encourager, par ses achats, la plantation du tabac. C'est dans le même but qu'elle a essayé d'en introduire la culture en Corse. Si l'impératrice des saisons et quelques erreurs ont retardé le succès de ses tentatives, elle n'a pas dû en être découragée, car elle a vu que le bon tabac donnera sous peu de très-bons produits.

C'est par ces efforts incessants que l'administration des tabacs, en France, se tient constamment à la hauteur de sa mission. Sans s'imputer des attaques qui ont été pendant un long temps dirigées contre elle par les adversaires de son monopole, c'est en perfectionnant sa fabrication, en variant ses produits, qu'elle cherche à leur répondre et à conserver la confiance du public.

**Bulletin bibliographique.**

*Jurisprudence générale du royaume, répertoire méthodique et alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence en matière de droit civil, commercial, criminel, administratif, de droit des gens et de droit public. Nouvelle édition, considérablement augmentée et précédée d'un Essai sur l'histoire générale du droit français, par M. D. DALLOZ aîné, avec la collaboration de M. ARMAND DALLOZ et celle de plusieurs jurisconsultes. Tome deuxième. Abon-acle. Un vol. petit in-8°. — 1846. — Prix : 10 fr.*

Il y a vingt-deux ans, — en 1824, — M. D. Dalloz conçut l'heureuse et féconde idée de réunir et d'exposer, dans un grand cadre et en forme de traité, sur chaque matière, la législation, la doctrine et la jurisprudence; de restituer au dernier de ces trois éléments du droit, la juste part d'autorité qui lui appartient en le faisant entrer dans le domaine de la science, dont il était, sinon exclu, du moins comme séparé par l'absence de tout enseignement spécial et par la confusion de ses monuments épars dans des recueils; en un mot, de rapprocher et de mettre en lumière, par ce rapprochement même, les notions diverses dont l'ensemble se constitue la connaissance réelle et pratique des lois.

Cette idée répondait à un besoin sérieux de notre ère d'organisation politique et civile; elle tendait à combler une grande lacune que elle avait pour but de combler une grande lacune du droit dans tous les ordres de la science, dans ses parties. L'ouvrage qui fut le fruit de cette pensée obtint un immense succès, non-seulement en France, mais dans les pays étrangers, où il contribua à répandre la connaissance des lois françaises et le désir de les imiter. Commencé en 1824, après de longs travaux préparatoires, il ne fut achevé qu'en 1832; quoique tiré à un grand nombre d'exemplaires, il se trouva rapidement épuisé, malgré le concours fidèle d'une contre-édition, entreprise en Belgique, et celui de la traduction italienne publiée dans le royaume des Deux-Siciles, sous les auspices du gouvernement de ce pays.

Ces seconds succès furent en la même fortune; mais M. D. Dalloz eut un second travail consciencieux, qui non contents d'avoir fait un ouvrage utile et agréable, mais encore de l'ouvrage de Dalloz aîné, il était impossible qu'un premier travail de ce genre ne laissât rien à désirer, quels que fussent les talents et les soins de son auteur; dix années de nouveaux et laborieux efforts ont été nécessaires à M. D. Dalloz pour compléter et corriger son œuvre; la seconde édition qu'il publie en ce jour n'est que le résultat de consciencieuses méditations, nourries par l'expérience qu'il a acquise, soit pendant sa longue et active carrière au barreau, soit dans les cours qu'il a prolongés de sa carrière parlementaire.

La *Jurisprudence générale du royaume* est augmentée et améliorée dans toutes ses parties, sur un assez grand nombre de sujets, la nouvelle édition offre un travail pour ainsi dire tout nouveau. D'autres matières, qui avaient été omises ou écartées de la première édition, ont été introduites, et ce, dans les parties les plus importantes. Nous signalerons, à cet égard, d'après M. D. Dalloz, deux des promesses ne sont pas suspectes, le droit des gens, le droit public, le droit canonique, le droit administratif, l'économie politique. Le plan seul a été maintenu tel qu'il s'était progressivement développé dans la première édition, dans tous ses traits principaux, quoiqu'il soit sensiblement perfectionné dans les détails; et il comprend trois grandes divisions : la législation, la doctrine et la jurisprudence.

Au commencement de chaque matière et à la suite de la définition, se place immédiatement, en forme de prolegomènes, l'histoire de la législation qui la régit, avec les réflexions nécessaires pour faire connaître le sens et la portée des divers actes dont cette législation se compose. Ces historiettes particulières sont accompagnées de toutes les lois, décrets, ordonnances et règlements qui sont encore en vigueur et qui peuvent offrir un certain degré d'intérêt. M. D. Dalloz y joint ordinairement les exposés des motifs, les rapports et les instructions ministérielles les plus importantes. Cette première partie s'interrompt, pour ainsi dire, tout ce qu'il y a à remarquer dans d'autres pays la première édition de l'ouvrage, au point de vue de la doctrine, nous ne faisons que faire entrer dans celle-ci, en la même de nos codes, beaucoup moins répandus à l'étranger qu'ils ne le sont chez nous. Enfin, la conférence des traits principaux d'analogie ou de différence que peuvent offrir les législations étrangères, terminée ordinairement ces prolegomènes.

La seconde partie, l'histoire et le raisonnement de la législation sur chaque matière, est précédée par un commentaire des lois et l'examen des questions auxquelles leur texte donne naissance; c'est la partie théorique et doctrinale de l'ouvrage. L'auteur a mis à profit les longues années qui se sont écoulées depuis ses premiers travaux, tantôt pour rectifier des fautes et des opinions qu'une plus grande expérience et un examen plus approfondi ont été en mesure de lui faire découvrir, tantôt pour développer plus complètement à certaines matières imparfaitement traitées, tantôt

pour traiter à nouveau un grand nombre de sujets qu'il n'avait pu aborder dans le plan primitif de son ouvrage. M. D. Dalloz a persisté dans le motif du traité qu'il avait adopté des l'origine, de préférence à celle du commentaire; l'étendue et la variété des matières, le nombre inépuisable des questions et la diversité infinie des doctrines lui imposaient l'obligation d'une concision rigoureuse. Il a appliqué tous ses soins à ne motiver ses opinions que par des raisons qui lui ont semblé décisives. A cette partie théorique de notre ouvrage, M. D. Dalloz a joint, et qui est aussi le travail le plus long et le plus difficile, trouve sans doute dans cette nouvelle édition une extension considérable, surtout pour certaines matières, mais elle conservera l'unité de doctrine qu'une longue étude nous a permis de donner à une œuvre commencée dès notre jeunesse, et à laquelle nous avons consacré de longues années de notre vie. L'ouvrage est imprimé dans une belle et élégante édition, et que l'on imprime d'ailleurs naturellement sans interruption, perpétuelle avec l'esprit de la loi qui la précède et de la jurisprudence qu'il suit. C'est son soin qu'il a pris constamment de leur compte à la fois de chacun de ces trois éléments de la science, que l'auteur est redoublé de ses efforts qu'il a bien voulu accorder quelquefois à ses opinions.

Après la législation et la doctrine vient la jurisprudence des arrêts, c'est-à-dire l'inventaire complet et la relation fidèle de toutes les décisions tant judiciaires qu'administratives et même parlementaires qui peuvent exister sur chaque matière, sur chaque question, sur chaque point particulier qui a été controversé dans les tribunaux de la cour de cassation, et par plusieurs autres tribunaux législatifs. Cette troisième division de l'ouvrage de M. D. Dalloz n'a pas reçu moins d'extension que les deux premières. Non-seulement la nouvelle édition embrasse toutes les décisions de quelque intérêt qui ont été publiées depuis 1790 jusqu'à l'année 1845, mais elle contient en outre un nombre très-considérable d'arrêts récents de la cour de cassation, recueillis pendant un grand nombre d'années, par plusieurs jurisconsultes, sous la direction de M. Armand Dalloz. — Au reste, sous ce dernier rapport, comme sous celui de la législation et de la doctrine, la *Jurisprudence générale du royaume* a l'avantage d'être continuée par un recueil périodique et critique dont l'objet est de suivre incessamment les progrès de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine, au moyen de l'examen de toutes ces diverses questions que nous venons d'évoquer la conversation parlementaire, doctrinale et judiciaire, la relation de ce recueil est particulièrement confiée à M. Armand Dalloz.

Tel est le triple caractère de cet ouvrage; c'est tout à la fois, ainsi que son second titre l'annonce, un répertoire de législation, de doctrine et de jurisprudence, et il présente, en outre, trois ouvrages distincts réunis et coordonnées en un seul. Cette réunion des trois éléments de la science des lois fait donc de cette nouvelle édition une encyclopédie du droit et une bibliothèque de jurisprudence, non moins utiles aux gens du monde et aux étrangers qu'aux classes qui s'occupent spécialement de l'étude de la pratique des lois.

La *Jurisprudence générale du royaume* aura 10 volumes. Le tome deuxième seul a paru. Les autres se succéderont rapidement; le tome premier, qui sera publié le dernier, renfermera un *Essai sur l'histoire générale du droit français*, il sera en même temps la préface et le résumé de l'ouvrage; la préface, car l'histoire de l'origine des lois, de leur génération successive et de leurs phases diverses, et la connaissance des sources officielles et des jurisconsultes, dont les travaux seules ont progressivement élevé l'édifice de notre législation à la hauteur scientifique où nous les voyons parvenus, forment l'introduction la plus naturelle à un travail qui a pour but d'expliquer et d'approfondir cette législation dans toutes ses parties et dans toutes ses parties théoriques et pratiques. — Le sommaire, puisqu'il a pour objet de réunir toutes les sources premières de notre droit et l'avoir suivi dans ses transformations diverses, il aura pour objet d'en constater le dernier état dans ses différentes parties et sur chaque point vraiment digne d'attention.

Le long espace de temps qui separe cette édition de la première, les efforts persévérants de l'auteur pour améliorer son ouvrage, les progrès de la science, et la résistance de son ouvrage pendant plusieurs années au ven souvent émis d'une publication moins différenciée, montrent qu'il a compris la grandeur et la difficulté de son œuvre. M. D. Dalloz obtiendra la récompense qu'il espère et qu'il désire pour prix de tant d'études et de veilles consacrées à la plus noble et la plus vaste des sciences sociales. Il aura le bonheur et la gloire d'avoir élevé un monument utile et durable à la législation de la France.

**Dictionnaire général anglais-français et français-anglais, nouvellement rédigé d'après JOHNSON, WEBSTER, RICHARDSON, etc., les Dictionnaires anglais, de l'Académie de LAFAYE, de BOISTE, etc., et les ouvrages spéciaux de l'une et l'autre langue, contenant un grand nombre de mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires, par A. SPIERS.** (Le vol. anglais-français vient de paraître. — Paris, Baudry, 7 fr. 50 c.)

Dans les deux dernières séances de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Béranger a lu le nouveau *Dictionnaire général anglais-français* de M. Spiers, un rapport auquel nous empruntons les passages suivants : « Cet excellent ouvrage, a-t-il dit, me semble devoir, au plus haut point, de l'attention du public savant. L'importance qui s'y rattache, m'intéresse pas seulement les lexicographes et les philologues, mais encore les sciences morales et politiques, les sciences sociales, l'industrie, les finances, l'administration. Ce dictionnaire n'est point, en effet, une copie vulgaire des lexiques puisés en nous moins célèbres qui l'ont précédé. C'est un travail tout à fait sérieux, approfondi, complet, une œuvre de dix ans de labeur consciencieux et de recherches habiles et infatigables. — Les hommes de cabinet peuvent dès lors se livrer avec espoir et sécurité à l'étude de la langue anglaise; ils ont en outre un livre qui leur est très utile, en ce qu'il leur permet de se procurer, à l'étranger, sans peine, les passages qu'ils ont besoin de connaître. — L'ouvrage de M. Spiers est un véritable trésor de connaissances, et nous sommes convaincus que l'auteur a voulu à ces hautes études, une utilité et une importance considérables. »

COMPAGNIE de PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne. Les annonces des DIX journaux suivants : L'ESTAFETTE, la FRANCE, le DROIT, la NATION, la RÉFORME, le MESSAGER, la PATRIE, les VILLES et CAMPAGNES, L'ESPRIT PUBLIC, L'UNIVERS, sont reçues aux bureaux de la COMPAGNIE de PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne, et chez MM. les courtiers de publicité. Ces dix journaux réunis forment plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, de toutes les opinions, et sont lus par une quantité considérable de lecteurs. — Le prix de la ligne des dix journaux réunis est de 2 fr. 20 cent. Il résulte de cette combinaison qu'une annonce de CING lignes, insérée dans les DIX journaux, coûtera ONZE francs.

La compagnie a aussi traité des annonces de L'ILLUSTRATION, qui compte 17,000 abonnés.

S'adresser au siège de la COMPAGNIE de PUBLICITÉ, 4, rue Vivienne, pour de plus amples renseignements, et pour avoir le tarif du prix des annonces collectives et séparées de ces journaux, ainsi que celui des annonces de chemins de fer, sociétés par actions, et des administrations publiques.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Situés dans les

IMMEUBLES DE LA SOCIÉTÉ.

La CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION des Actions aura lieu le 25 courant. On souscrit chez M. LEFORT, rue de Grammont, 11, et au SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, RUE RICHELIEU, 104, L'UN DES IMMEUBLES DE LA SOCIÉTÉ.

Les fonds, jusqu'à leur emploi, continuent d'être convertis en BONS de la Caisse A. GOUIN et Compagnie.

AUX VILLES DE FRANCE.

Avec entrée et sortie

RUE RICHELIEU, 104,

ET RUE NEUVE-VIVIENNE (CONCERTS MUSARD).

ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPÔT A PARIS, CHEZ M. FAGUÉRE, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMIERS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

POMPES HYDRAULIQUES FRANÇAISES.

Aspirantes et foulantes et à jet continu DE MM. J. LECLERC ET C<sup>o</sup>. FABRIQUE : quai Valmy, 39; rue Malmoullant, 28. Dépôt et exposition : boulevard Montmartre, 10.



POMPES ROTATIVES, applicables aux usages domestiques, agricoles et manufacturiers, à la marine et contre les incendies. Pose extrêmement facile à toutes les profondeurs. Économie de 60 0/0 sur les pompes ordinaires. CONFECTION de Pompes à Pistons, à Balanciers ou à Mouvements rotatifs à doubles ou à simples effets; Pompes-Bornes de toutes formes; Machines à vapeur; Générateurs; Presses; Moulins et autres objets mécaniques. POMPES À PISTONS, à 60 francs et au-dessus; POMPES ROTATIVES, à 80 francs et au-dessus; POMPES CONTRE L'INCENDIE, à 500 francs et au-dessus. — Moyennant une faible rétribution annuelle, toutes les pompes placées à Paris et dans la banlieue sont entretenues et garanties pendant 20 ANS. (Écrire France.)

L'ALBUM DE LA PLATA.

Splendide album avec couverture imprimée or et couleurs, composé de 12 grandes et belles planches sur les sites les plus remarquables de Rio de la Plata avec détails de mœurs, costumes, etc., par M. Adolphe d'Hastruit. En vente chez GIHAUT FRÈRES, boulevard des Italiens, n° 5.

PRIX DE L'ALBUM, 30 FRANCS.

Rue Richelieu, 104, vis-à-vis l'Hotel des Princes, près le boulevard.

BRITISH TAVERN, TAVERNE BRITANNIQUE,

Restaurant anglais à l'usage du beau monde.

LONGUEVILLE,

10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

CEMISES.

SIROP D'IRRIDAGE. 2 fr. 50 c. la 1/2 BOUTEILLE. Suc pur de laitue sans opium, seul autorisé comme le plus puissant calmant de tout état nerveux, spasmes, douleurs, agitations, crampes, insomnie, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie. — PHARMACIE, COLBERT, passage Colbert.

AVIS. --- CHOCOLAT MÈNIER.

Le CHOCOLAT MÈNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prévenir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MÈNIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le fac-similé de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MÈNIER de tous les autres. L'honorable combinaison des appareils que je possède dans mon usine de NOISIEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

LIMONINE.

Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS

Le SIROP ANTIPHTISIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPES, COQUELUCHES, DYSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 137, et dans toutes les pharmacies.

CHAPEAUX DE GROS D'AFRIQUE, 12 FR. Moire, satin, 15 fr.; velours pure soie, 20 fr.; bonnets, turbans, etc., 5 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr., etc. Maison AIMEZ-HENRY, 18, rue Basse-du-Rempart, Champs-Élysées d'Antin.

EAU DE TOILETTE de la DUCHESSE, DISTILLÉE PAR DEMARSON ET CHARDIN. Fournisseurs de Paris. 15, RUE SAINT-MARTIN. Prix : 2 francs.

LE COMMERCE

Journal politique et littéraire; industriel, agricole, des Chemins de fer, des Travaux publics, des Ports et des Marchés.

Table with subscription rates for Paris, Départements, and Bulletin du Commerce. Includes details for 'Feuille politique et littéraire' and 'Buletin du Commerce'.

Le journal LE COMMERCE reconstitue continuellement un journal politique, mais il donnera plus de développement que par le passé aux matières spéciales indiquées par son titre. — Il justifiera ce titre de COMMERCE en devenant l'organe de tous les intérêts commerciaux, agricoles, manufacturiers, des chemins de fer, des travaux publics, des ports et marchés. LE COMMERCE a organisé à cet effet une vaste correspondance, et il fait appel, en outre, à toutes les communications qui rentrent dans l'objet de sa publication. — Son Bulletin commercial, imprimé le matin avant l'arrivée des courriers, donnera le cours des effets publics et des marchandises sur toutes les places, ainsi que les nouvelles maritimes et commerciales, vingt-quatre heures avant tout autre journal quotidien. LE COMMERCE ne négligera rien de ce qui fait l'intérêt des autres journaux politiques. Son Feuilleton sera l'objet d'une surveillance attentive, de manière à ne redouter aucune comparaison. Il commencera, le 20 de ce mois, la publication d'un roman en 4 volumes, de M. ALEXANDRE DUMAS, le Bâtard de Ménilongue. Les abonnés du COMMERCE, en renouvelant leur abonnement, et les abonnés nouveaux, ont droit à une prime en volumes à choisir dans la Bibliothèque Casin, charmante collection de romans publiée par M. Paulin, (diteur. — Savoir : Abonnés pour un an . . . . . 8 vol. Abonnés pour 6 mois . . . . . 4 id. Abonnés pour 5 mois . . . . . 2 id. Soit un journal séparément, Soit à la Feuille commerciale séparément, Soit aux deux Feuilles réunies.

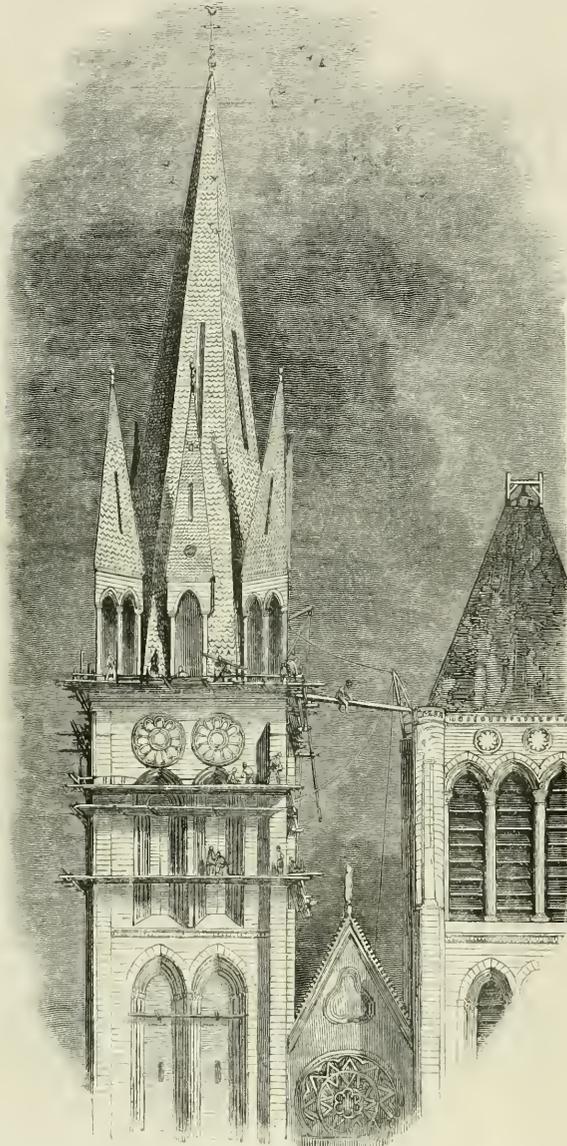
## Écroulement du clocher de l'abbaye de Saint-Denis.

L'abbaye royale de Saint-Denis a été restaurée en 1140, par l'abbé Suger; les constructions que le célèbre conseiller de Louis le Gros éleva sur l'emplacement d'une basilique bâtie par le roi Dagobert, furent destinées aux religieux de l'ordre de Saint-Benoît, chargés d'invoquer la clémence de Dieu sur les tombes royales, placées dans la crypte de l'église de l'abbaye.

L'église fut restaurée, en 1251, par Eudes Clément, et, en

1281, par Mathieu de Vendôme; la dernière restauration, si nous ne nous trompons, a commencé vers les premières années de la restauration et vient de se terminer, en 1846, par la ruine totale de la tour, de sa flèche et d'une portion de la façade occidentale. Cet événement a causé le plus grand émoi dans le public; le conseil des bâtiments civils s'est transporté sur les lieux, et a conseillé la démolition immédiate.

L'architecte qui a dirigé ces travaux est M. Debret, mem-

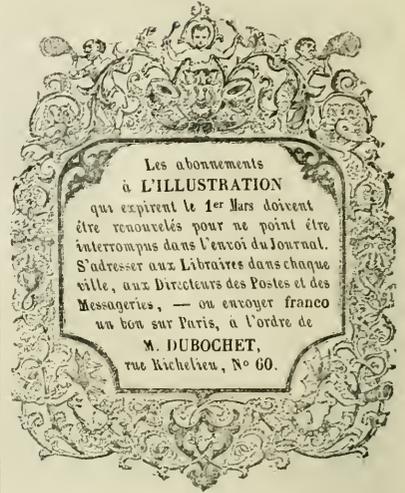


(État actuel de la tour de l'église de Saint-Denis.)

bre de l'Institut. Il y a trois ans, des avertissements sérieux furent donnés à M. le ministre des travaux publics, qui nomma une commission. Les membres de cette commission furent choisis, moitié dans l'Institut, moitié dans la commission des monuments historiques. M. Vilet, qui en est devenu président, M. Lenormant, M. Auguste Leprovost, etc., en firent partie. Après un mûr examen, cette commission déclara, dans son rapport, que les craintes qu'on avait conçues au sujet de la solidité de la tour n'étaient pas fondées. Le fait vient don-

ner aujourd'hui un fâcheux démenti à ces conclusions. La démolition a été ordonnée et est déjà commencée.

Sur la face occidentale, on découvre un grand nombre de petites lézardes; dans la hauteur des deux étages, la corniche qui couronne la tour a baissé et se cintre, mais sur la face nord les lézardes sont larges de quatre centimètres environ, le mouvement a poussé le contre-fort nord-ouest et lui a fait perdre son aplomb. Enfin cette tour est disloquée dans toute sa hauteur.



Mademoiselle Eugénie Korn donnera le samedi 28, et dans la salle de Herz, une splendide fête musicale. La célèbre bénéficiaire s'y fera entendre trois fois, et MM. Gerdaldy, Alexis Dupont, Plaque, Offenbach, Verroust, Maurin, mesdames Moudoutaguy et Beauce-Ugalde concourront à ce concert.

## Rébus.

EXPLICATION OU DERNIER REBUS.

D'après la Bible, Samson immola, à lui seul, une armée de Philistins.



ON S'ABONNE chez les Directeurs de postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imperiale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HUBERT, à LA NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fortiana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACHAUME et C<sup>e</sup>, rue Damiette 22.

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque No, 75 c. — La collection mensuelle br., 3 fr. 75.

N° 457. VOL. VI. — SAMEDI 28 FÉVRIER 1846.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 33 fr. —  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Retour de Sidi-ben-Achache au Maroc.** — *Sidi-ben-Achache à bord du Météore.* — Histoire de la *Semaié*. — **Théâtres.** — **Courrier de Paris.** *Sortie du bal de l'Opéra; Promenade de Dagobert, bouff-gras de 1846; Entrée du bol donné à l'hôtel Lambert; Salon de danse construit dans le jardin de l'hôtel Lambert.* — **Chronique musicale.** — **Académie des sciences morales et politiques.** *Compte rendu du 2<sup>e</sup> semestre de 1845.* — **Les Pêches.** *Pêches du tursard; de la licorne; du requin; du marsoin; de la scie; du poisson volant.* — **Gilbert Gurney.** *Souvenir d'un gentleman, par Théodore Hook.* (Suite). — **Les inédites.** *Etudes d'atelier, par Damourette.* — **Deux Gravures.** — **Bulletin bibliographique.** — **Annuaire.** — **Le Carnaval.** *Le Mardi gras; le Mercredi des cendres.* — **Correspondance.** — **Rébus.**

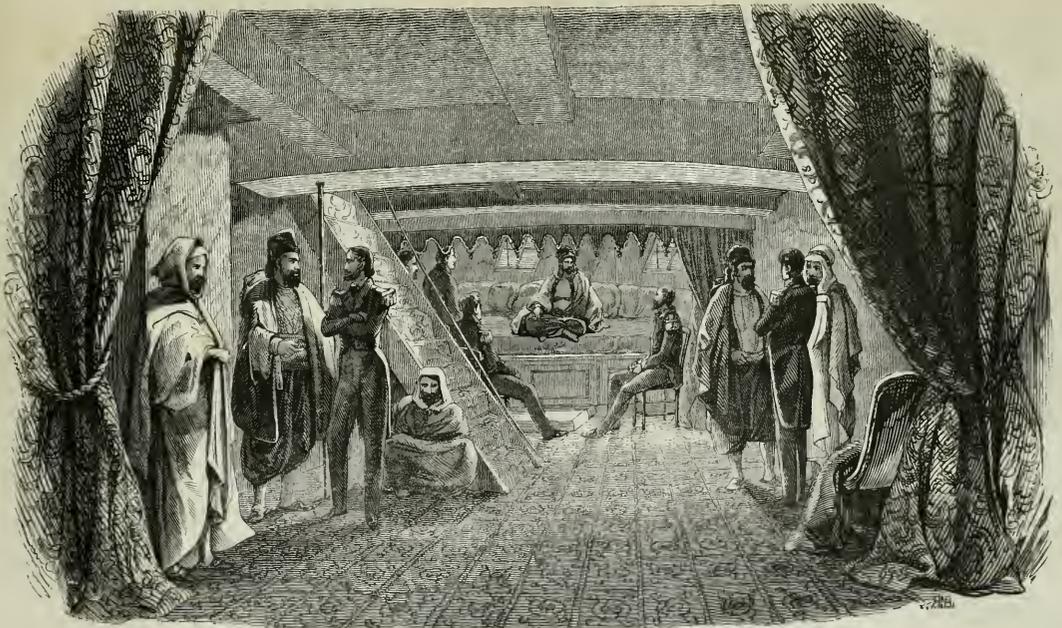
Ce numéro est le dernier du tome sixième de L'ILLUSTRATION. Les souscripteurs recevront la Table des matières de ce volume avec le prochain numéro.

### Retour de l'envoyé Sidi-ben-Achache au Maroc.

En débarquant à Marseille, Sidi-ben-Achache avait manifesté le désir de retourner au Maroc sur le même navire qui l'avait amené en France. Ce désir a dû être satisfait; une lettre de Toulon, datée du 18, nous apprend que le *Météore* s'appretait à partir pour Marseille, où il devait attendre l'envoyé de Muley-abd-er-Rahman. En ce moment, Sidi-ben-Achache vogue probablement vers le Maroc. — Nous profitons de son retour sur ce bâtiment pour publier un article et un dessin que nous avaient envoyés de Toulon, sur son arrivée, MM. Poncey et Lottin, et auxquels l'actualité vient rendre aujourd'hui l'intérêt qu'un retard fâcheux leur avait fait perdre. Nous supprimeons seulement de la relation de notre correspondant tout

ce qui avait rapport aux préparatifs de l'embarquement du pacha à Tétouan. — Les scènes comiques et touchantes qui avaient précédé et suivi l'embarquement donneront d'avance une idée des manifestations qui, au moment où nous écrivons, doivent célébrer son heureux retour.

Après une dernière nuit de fête, nous écrivait M. Charles Poncey, le 15 au matin, le pacha, suivi de toute sa famille, de la population de Tétouan, de ses cavaliers et des officiers français, arriva sur la plage. Là, une scène d'adieux touchants et déchirants à la fois eut lieu. Plus de trois mille Marocains se rangèrent en demi-cercle sur les sables. Le vent faisait ondoyer les drapeaux de tous tribus diverses, pendant qu'on embarquait les cadeaux que l'empereur envoyait au roi des Français, et qui consistaient en six superbes chevaux arabes, une



(Sidi-ben-Achache, envoyé du Maroc, à bord du *Météore*.)

lionne magnifique, deux autruches, trois gazelles et un mouflon, un chèvre sauvage. Cette population porte son pacha dans le cœur. Rien n'égale la vénération de ces Arabes pour cet homme, dont la justice est admirée de tous, dont l'austérité est devenue proverbiale chez eux; pour ce descendant d'une famille qui, de père en fils, gouverne Tétouan depuis plus de 500 ans. Au moment de l'embarquement, tous se précipitèrent aux genoux du pacha pour obtenir sa bénédiction, pour baiser le pan de son burnous. Leurs démonstrations d'amour devinrent si longues à la fin, que M. Léon Hoches prit le pacha dans ses bras et le déposa lui-même dans la ba-

joinière du commandant, on entra dans la mer jusqu'à un genou.

On poussa immédiatement. Alors, ce furent des cris, des adieux si bruyants qu'on les entendait encore à bord du bateau à vapeur, mouillé à plus de vingt minutes de la plage. Les officiers et les matelots brillèrent de plus trouver de place dans les embarcations, envahies par les plus fanatiques, qui priaient de revenir à la nage, pourvu qu'un leur laissât voir encore leur pacha bien-aimé, et baiser les franges de son burnous rouge.

Le frère cadet du pacha s'embarqua dans la yole du com-

mandant, et ne quitta son frère qu'à l'échelle du *Météore*. Tous ceux qui l'avaient suivi et qui ne devaient pas faire partie de l'expédition revinrent à terre dans les bateaux du pays que le commandant avait retenus dans la nuit, prévoyant bien les événements de la matinée.

À midi, le *Météore* soulevait des cascades d'écume sur la mer et voguait vers la France, tandis que les derniers adieux de la population de Tétouan se perdaient dans l'éloignement, et que les marabouts se prosternaient la face contre terre à la mosquée.

Pendant toute la traversée, M. Geoffroy, qui commande le

Mémore, s'est plu à rendre au pacha et à sa suite, composée en outre de dix officiers et de quelques savants (thaleb) tous les soirs dont le pacha avait entouré nos officiers pendant leur séjour forcé au palais de Tétonan. Toutes les nuits, le navire était illuminé. Tous les soirs, on lançait, en pleine mer, sous le beau ciel de la Méditerranée, des fusées qui ont beaucoup étonné le pacha la première fois. On brûlait aussi, aux extrémités des verges, des artifices qu'on appelle des *moines*, et dont les clartés colorées font un effet ravissant.

A bord, le pacha était, comme à terre, l'objet d'un véritable culte. Jamais ses parents ni ses officiers ne priaient d'abandonner tout. Sur le pont, ils venaient s'agenouiller à ses pieds et baisser sa robe, et l'entourer d'une vénération qui n'est pas dans l'esprit des Français, dont les mœurs sont si différentes. Chaque soir, avant de se coucher, les Marocains mangèrent le concombren que le cuisinier du pacha préparait avec un soin extrême.

Quant à l'aménagement du pacha, le *Mémore* était seul capable de lui en offrir un aussi vaste et aussi en harmonie avec ses habitudes de bien-être oriental. Ce navire, qui est armé en hôpital flottant et qui est surmonté d'un pont de plus que les autres bateaux de même force, avait, dans la seconde batterie, débarrassé tout l'hôpital de l'arrière et installé des divans au milieu desquels on aurait pu se croire en plein Orient. Des étoffes riches, achetées à Gibraltar, recouvraient les matras et les autres pièces inamovibles du navire. De vastes tapis couvraient tout le pont, et une échelle, recouverte aussi d'un riche tapis, communiquait directement avec l'échelle de commandement qui aboutit sur le pont supérieur. La chambre à coucher du pacha était immense, relativement à l'espace rigoureusement limité dont un navire peut disposer pour ces sortes d'installations. Elle était située sur l'arrière; les lits des officiers du pacha étaient à bâbord. Il passait sa journée sur les divans de l'extrême-arrière, rêvant beaucoup plus qu'il ne pensait, sans doute, au milieu de ce monde si nouveau pour lui, et faisant aux officiers de la philosophie à la manière orientale.

Il disait un jour : « Les hommes naissent tous avec de grands défauts. Les ambassadeurs portent ces défauts sous le bras. A mesure qu'ils lèvent le bras pour atteindre aux richesses ou aux dignités, les défauts se montrent, et plus le bras s'éleve haut, plus les défauts paraissent. »

L'hôpital du *Mémore* était divisé en trois compartiments. Dans le premier se trouvait le salon du pacha et sa chambre à coucher. Dans le second, on avait dressé des divans pour les auditeurs; une table ronde, couverte d'un tapis blanc, s'élevait au milieu. La troisième pièce renfermait une bibliothèque et tout le nécessaire de la toilette musulmane. Tout cela était et est encore divisé par des cloisons en toile, recouvertes d'étoffes; et il est impossible de peindre combien d'habileté, combien de goût et d'art a présidé à la distribution de cet aménagement et à sa décoration; combien de soins et de délicatesse ont été mêlés aux voyageurs de bien-être et de souvenirs de leur patrie.

Ainsi, par le travers des côtes méridionales de l'Espagne, un navire à vapeur fut signalé faisant route pour l'Afrique. Aussitôt le commandant prévint le pacha qui s'en vint écrire chez lui, il allait fuir passer sa réponse à bord du navire signalé. Il écrivit en effet, mais, après avoir communiqué avec le navire, on sut qu'il allait directement en Angleterre. Le pacha en fut pour ses frais de correspondance.

Voici la liste exacte des libéralités de Ben-Achache à l'équipage du *Mémore*: six cents vaillies; deux bœufs; urante montons; une foule de corbillons pleins de raisins secs, de dattes, de secouries marocaines, de grenades, etc., etc.; des pastèques et des melons sans nombre; de l'huile en abondance; enfin 2,500 fr. et non, pas 3,000 comme l'annonçait à tort le *Moniteur* du 20 décembre, d'après une correspondance de Marseille.

Cette somme a été répartie à l'équipage proportionnellement aux différents grades et selon la somme de soins que chacun a été appelé à donner à l'ambassadeur ou à sa suite.

### Historique de la Semaine.

Après l'annonce que nous avons annoncée, la chambre des pairs a repris la discussion du projet de loi sur les machines et les presses de fabrique. La Chambre s'était trouvée en présence de trois systèmes. Le premier, qui avait été proposé par le gouvernement, établissait des catégories pour la durée du droit exclusif d'exploitation, en laissant à l'ordonnance royale le soin d'y classer les diverses industries en raison de la valeur et de l'importance des dessins. Le second, qui avait été présenté par la commission, conservait le mode des catégories; mais au lieu d'abandonner la classification à l'ordonnance royale, il l'opérait dans la loi elle-même, en accordant cependant au gouvernement la faculté de statuer sur les similitudes et les analogues qui n'étaient pas énumérées. Enfin le troisième système, qui avait été formulé en amendement par M. Guy-Lussac, était conforme à celui qui avait été adopté pour les brevets d'invention, c'est-à-dire qu'après avoir fixé une durée maximum de jouissance, il laissait à l'inventeur la faculté de choisir, moyennant l'acquiescement d'un droit, le temps pendant lequel il voudrait conserver son droit exclusif.

C'est ce dernier système que la commission s'est ralliée, mais en modifiant les chiffres qu'avait proposés M. Guy-Lussac, soit pour la durée du droit exclusif affecté aux diverses catégories, soit pour la quotité de la taxe qui devrait être acquittée. La commission, dans son nouvel amendement, établit deux classes distinctes, l'une qui se rapporte aux dessins et modèles de fabrique proprement dits, l'autre qui concerne les dessins ou modèles ayant le caractère artistique et appartenant à l'orfèvrerie, aux bronzes, aux tapis d'Antibes et aux tapisseries pour tentures. La première classe pourrait jouir du droit exclusif d'exploitation pendant trois ou quinze

années à la volonté du fabricant; elle ne serait soumise à aucune taxe pour la durée de trois ans; elle payerait une taxe de 25 francs, lorsque la durée serait portée à quinze ans. La seconde classe jouirait du droit exclusif pendant trente années, en acquittant, soit au moment du dépôt, soit dans le cours des trois années qui le suivraient, la même taxe de 25 fr.

Ces trois systèmes, le moins satisfaisant, à notre avis, était celui du gouvernement qui laisse trop à l'arbitraire et met les droits de l'intelligence à la merci du bon plaisir. Il a été vivement combattu par M. Passy et par plusieurs autres orateurs. Toutefois, soutenu opiniâtement par M. le ministre du commerce, et corrigé par un amendement très-vague de M. d'Arzout qui laisse toutes les productions des arts appliqués à l'industrie sous le régime de la loi de 1735 accordant un privilège vieger aux auteurs, le système du gouvernement a prévalu, et le projet, qui paraît destiné à subir au Palais-Bourbon des modifications radicales, a été voté au Luxembourg à 145 voix contre 27.

La chambre des députés, après une suspension de deux jours, a repris séance pour commencer la discussion de la proposition de M. Desmoussaux de Givré, relative à la substitution de la perception du droit d'auteur en raison du poids des bestiaux vivants, à la perception d'un droit uniforme par avarié de bétail. Déjà, en vertu d'une ordonnance rendue peu avant juillet 1850, il était facultatif aux conseils municipaux d'établir ce dernier mode ou de maintenir le premier prescrit par une autre ordonnance de 1814. L'auteur de la proposition demande que la perception au poids devienne la règle générale et obligatoire; c'est l'avis également du conseil municipal de la ville de Paris, c'est de plus l'intérêt des classes laborieuses et pauvres.

Le mode de perception par tête a exercé une influence fâcheuse sur la consommation dans les villes. C'est surtout à Paris que cette influence s'est fait sentir et qu'on peut le mieux l'étudier. Les tableaux officiels signalent le renchérissement progressif de la viande dans la capitale. Ainsi, le prix de la viande de bœuf de qualité inférieure, plus particulièrement réservée à l'usage des classes laborieuses, est aujourd'hui de 53 à 57 cent. le demi-kilogramme, tandis qu'il n'était que de 53 à 40 cent. il y a vingt-cinq ans. Les qualités meilleures, consommées par les classes aisées, valent aujourd'hui 70 à 75 cent. et même plus, au lieu de 55 à 60 cent. qu'elles valaient à cette époque. Les hôpitaux ont vu augmenter de 15 cent. le prix qu'ils payaient de 1824 à 1841.

Les tableaux officiels ont encore constaté que, tandis que le prix de la viande s'élevait, la qualité, au contraire, allait en se détériorant. Ainsi, la proportion qui existe entre la consommation des bœufs et des vaches est changée. L'une diminuant et l'autre augmentant sans cesse. Le peuple de Paris consommait également une plus grande quantité de viande à la main, dont une partie, ne provenant pas des abattoirs, est d'origine suspecte. L'introduction des abats et des issues, qui était de 64 mille kilogrammes s'est élevée en 1850 à plus de 4,227,000 kilo., c'est-à-dire à une quantité soixante-six fois plus forte.

A cette élévation des prix, à cette détérioration de la qualité, correspond, par une conséquence naturelle, une diminution dans la consommation. Ainsi, l'habitant de la capitale qui, en 1789, consommait 74 kilogrammes de viande de boucherie, n'en consommait plus en 1826 que 55 kilogrammes, y compris les abats et les issues, et en 1859 que 47 kilogrammes par année. La diminution est proportionnellement encore plus considérable sur la viande de bœuf en particulier, de 46 kilogrammes par tête en 1789, elle n'a plus été que de 37 kilogrammes en 1826, et de 34 kilogrammes en 1859. La diminution n'est pas moins considérable sur les veaux abattus. Le nombre des moutons est également resté en arrière de l'augmentation proportionnelle de la population. Il n'y a, comme nous l'avons dit plus haut, que la consommation des vaches qui ait pris une grande extension.

La perception du droit par tête qui avait primitivement pour but de favoriser la propagation et l'élevé des grandes races, but qu'elle n'a pas atteint puisqu'il est reconnu que sous l'empire de cette taxe le poids moyen a diminué, cette perception a trouvé des défenseurs qui ont dit, les uns que la mesure proposée n'était pas susceptible d'être généralisée, les autres, qu'il était mauvais que le pouvoir central se substituât dans une occasion pareille à l'action plus éclairée des conseils municipaux. Toutefois, le mode de perception proposé a prévalu, avec raison, à notre sens.

Cette discussion économique a été interrompue par un débat tout politique et fort animé. M. Odilon Barrot, d'accord avec M. Thiers, rapporteur de la commission nommée il y a deux ans pour l'examen du projet de loi sur l'instruction secondaire, a demandé la reprise de ce projet. Le ministre a repoussé cette proposition par un argument déjà employé contre la conversion de la rente, l'opportunité. M. le ministre de l'instruction publique a cru pouvoir ajouter que la Chambre était bien âgée pour mener à fin l'œuvre qu'on lui proposait d'entreprendre. Cette déclaration, qui était tout doute sur les projets de dissolution de la Chambre après cette session qu'on abrégera le plus possible, a causé quelque embarras aux collègues du grand maître et un grand émoi sur les bancs de la Chambre condamnée. Quoi qu'il en soit, après une lutte très-vive entre M. Barrot et Thiers, d'une part et M. le ministre des affaires étrangères, appuyé de M. Berryer de l'autre, la reprise demandée a été repoussée par 211 voix du centre et de la droite contre 144 de l'opposition.

**POLICE CORRECTIONNELLE.** — Le procès intenté à l'occasion de la vente des promesses d'achats s'est transformé et est devenu une poursuite dans l'intérêt du monopole des agents de change. C'est pour s'être immiscé aux fonctions de ces officiers ministériels que les courtiers-marrons poursuivent ou sont condamnés. De nouvelles descentes judiciaires et des poursuites nouvelles ont encore été depuis dirigées dans ce but. On cherche ainsi à faire rentrer tout dans la légalité; c'est fort bien; mais on n'oubliera pas sans doute que

les agents de change dont on fait respecter ainsi le monopole respectent assez peu les prescriptions de la loi sur les marchés à terme.

**AFRIQUE FRANÇAISE.** — Les nouvelles de l'Algérie ont été, à la fin de la semaine dernière et au commencement de celle-ci, peu rassurantes. Abd-el-Kader est venu jusqu'au près de Dellys et a trouvé les populations, les chefs même institués par nous, tout disposés à reconnaître son autorité. Ces résultats, comparés à l'immensité des ressources mises à la disposition du gouverneur général, inquiètent l'opinion publique et font un devoir aux Chambres et au gouvernement de porter remède à un état de choses et à une direction compromettante pour l'avenir de notre colonie.

**HAITI.** — Les nouvelles du Port-au-Prince vont jusqu'au 22 janvier. A cette époque aucune solution n'avait été trouvée au conflit survenu entre le gouvernement du président Pétrot et ses représentants. Loin de là; après s'être montré un instant disposé à envoyer deux commissaires en Europe pour s'entendre directement avec le gouvernement français, le président avait tout à coup renoncé à cette idée; et comme s'il avait et à créer de rendre plus tranchée sa rupture avec M. Lévesque, il avait publié une proclamation pour dénoncer aux Haïtiens la conduite de notre conseil général. Aucune suite ne semblait avoir été donnée à la nouvelle apportée par les derniers arrivages de l'appel adressé par M. Lévesque à M. l'amiral La Place, commandant la station des Antilles. On ne paraissait plus songer à cette éventualité au Port-au-Prince, et M. le capitaine de vaisseau Lartigue suivait seul les négociations avec intelligence et fermeté.

**SUÈDE.** — A la demande des états généraux, le roi de Suède vient de nommer une commission chargée de rédiger un projet pour un changement convenable de la représentation nationale actuelle.

**BELGIQUE.** — Tout annonce une nouvelle crise ministérielle. M. Van de Weyer, qui avait cru pouvoir faire vivre un ministère de coalition, reconnaît aujourd'hui l'ingratitude de la tâche, et sa retraite est regardée comme très-probable. Le ministre des travaux publics le suivrait, et des raisons de santé imposeraient le même parti à leur collègue le ministre de la guerre. En attendant, les esprits agités, l'opinion publique se prononce pour des changements qui vont au delà de celui du ministère. La ville de Liège, foyer principal des idées libérales, vient de signer une adresse au roi pour demander la dissolution des chambres et l'appel au pays. Le parti libéral ne paraît pas adhérer tout entier à cette manifestation. Quelques-uns de ses organes en contestent l'opportunité. Quoi qu'il en soit, la pièce en elle-même offre un certain intérêt comme exposition des maux, des griefs du pays, et des embarras qui font naître la tentative de cette administration mixte qui menace aujourd'hui de se dissoudre par impuissance.

**HOLLANDE.** — La Hollande aura-t-elle sa crise ministérielle comme la Belgique? Les nouvelles de La Haye sont de nature à le faire penser. Un projet de loi, vivement défendu par le gouvernement, a été rejeté à l'unanimité dans la séance du 20, par la seconde chambre des états généraux. Il s'agissait d'un projet de loi sur les impôts, et le ministère que cet échec atteint plus particulièrement, est M. Van Hall, ministre des finances. La séance parait, du reste, avoir été très-orageuse; des provocations ont été échangées entre le ministre et un député de l'opposition.

Les négociations avec la Belgique sont de nouveau entravées. M. Mercier, le plénipotentiaire belge, a quitté La Haye, et ne reviendra qu'avec de nouvelles instructions, que la situation précaire où se trouve le cabinet de Bruxelles ne permettra peut-être pas de lui donner immédiatement.

**ESPAGNE.** — Le nouveau ministre espagnol s'est complétement par la nomination de M. Pena-Aguayo aux finances, et de M. Arzola à la justice.

La question du titre de généralissime conféré à Narvaez a divisé un instant les ministres. Ils lui ont par tomber d'accord, et ont annoncé officiellement aux Chambres, que ce titre serait purement honorifique et dépourvu de toute attribution spéciale. Il n'est plus des lors qu'un faveur de cour, mais à ce point de vue il n'en est pas plus populaire, et il soulève dans la presse de Madrid une réprobation unanime.

Les journaux de Madrid du 18 février annoncent que l'infant don Henri a donné sa démission de commandant du brick de guerre la *Ville de Bilbao*. Ce prince, que le parti libéral voudrait voir unir à la couronne, a été accueilli à Pontevedra, où il s'est rendu dans une diligence venant de la Corogne, avec les transports d'un enthousiasme assez significatif. La foule a fait entendre sur son passage des cris de vive l'*Infant libéral*; vive la constitution; vive la liberté!

**PORTUGAL.** — L'adresse en réponse au discours de la couronne a été votée à la chambre des pairs.

La discussion de l'adresse à la chambre des députés était très-orageuse. La discussion s'est terminée dans cette chambre par la validité des élections. Le duc de Palmella s'est mis à la tête de l'opposition, voyant avec défiance l'esprit récemment manifesté par le cabinet. Il a déclaré que la chambre des députés dans la constitution actuelle n'était qu'un conseil de gouvernement. Le ministre Costa-Cabral a reconnu que ses embarras étaient accrus par l'attitude que le duc avait prise. Il a déclaré n'avoir pas assez de force pour gouverner l'Etat si l'opposition excitait par ses discours le mécontentement populaire et la résistance aux nouvelles lois pour la perception des taxes.

Les troupes de la garnison de Lisbonne ont été sous les armes quelques nuits. On voulait être en garde contre une insurrection ou effrayer la cour et les gens financiers.

Le nouveau système d'impositions qui a causé toute cette agitation dans le pays, et même dans les rangs du parti ministériel, doit abolir tous les anciens impôts directs. On leur substitue trois nouvelles classes de taxes: l'impôt *predial*, c'est-à-dire sur la terre et les maisons; l'impôt *personnel*, ou taxe sur les domestiques, les chevaux, etc.; et le *manio*, ou taxe sur les revenus.

Stusse. — C'est pour le 2 mars que les assemblées du peuple bernois sont convoquées à l'effet de nommer une commission chargée de réviser les institutions qui régissent le pays depuis 1830. Le calme continue à régner et jusqu'à présent la marche du gouvernement et celle des autorités dans les districts n'a pas été sérieusement entravée. Mais dans le sein du grand conseil, il existe une minorité assez forte qui travaille ouvertement à provoquer la retraite ou la destitution de neuf membres du conseil exécutif, lesquels ont protesté contre la nomination d'une commission. Parmi ces neuf membres on compte l'avoyer Neuhaus, qui reconnaissait aussi bien que ses adversaires la nécessité d'un changement de constitution, mais qui ne voulait y parvenir qu'au moyen des formes établies par les lois. Ce serait d'un mauvais augure pour l'avenir de la révolution bernaise si des hommes comme Neuhaus étaient repoussés par elle.

Le gouvernement de Lucerne continue à traiter de la rançon de ses ressortissants compromis dans l'affaire des corps francs. Il faut payer cher à quiconque est en mesure de le faire; mais il se montre accommodant pour les pauvres diables. Un valet de ferme de Neudorf a été amnistié pour 20 francs. Le gouvernement de Lucerne tient à réhabiliter le vieux proverbe: *Point d'argent...*

RÉGENCE DE TUNIS. — On a écrit de Tunis à l'Alhbar, à la date du 4 de ce mois: «Un événement qui fera époque dans les annales de l'humanité s'est accompli à Tunis. Le bey vient de publier un édit, aux termes duquel les noirs sont déclarés libres dans toute l'étendue de ses États. Cet acte d'affranchissement général statue en outre, pour l'irrévocabilité de ses dispositions, que tout esclave étranger qui touchera le sol de la Régence sera remis, par cela seul, en possession de sa liberté, la loi du pays n'admettant plus en aucune façon l'existence de la servitude. Cette résolution prise dès aujourd'hui le bey de Tunis a nombre des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité.»

Egypte. — Par le paquebot qui a appartenu la malte de l'Inde, on a reçu des nouvelles d'Alexandrie du 10 février et de Malte du 12. Méhémet-Ali était le 5 à Esné. Le bruit courait que le vice-roi a l'intention de faire un voyage en Europe très-incessamment; il irait auparavant à Constantinople pour prendre congé du sultan. S. A. R. a, dit-on, manifesté vivement le désir de se trouver à Paris en même temps que la reine d'Angleterre. Ces informations sont du reste conformes à celles que la *Gazette d'Augsbourg* avait reçues de son côté.

INDÉS ORIENTALES. — La malte de l'Inde a apporté des détails des opérations militaires sur la frontière du royaume de Lahore, que le départ précipité du bateau à vapeur permit la dernière malte avait empêché de transmettre. Il résulte de ces détails que la bataille de Mondki, livrée par les Sikhs à l'armée anglo-indienne de la Compagnie, a été des plus meurtrières. Les opérations militaires avaient commencé le 15 décembre. Les Sikhs au nombre d'environ 60,000 hommes avec 120 pièces de canon, après avoir passé le Sutledge, s'approchèrent d'environ deux milles de la forteresse anglaise de Ferozepour. Les troupes anglo-indiennes, campées dans les environs de cette place, après avoir laissé deux régiments d'infanterie, comme garnison du fort, se sont avancées à la rencontre de l'ennemi. Mais la cavalerie sikhe ayant fait une démonstration d'attaque, les troupes anglaises, vu l'insuffisance de la garnison de la ville, s'arrêtèrent. Les Sikhs s'étant retirés vers deux heures, les soldats anglais rentrèrent sous leurs tentes. Mêmes démonstrations eurent lieu le 16.

Le 17, les Sikhs ayant appris que le gouverneur général, sir Henry Hardinge, et le général en chef de l'armée de l'Inde, sir Hugh Gough, s'avançaient avec un corps armé fort de l'environ 14,000 hommes, détachèrent environ 50,000 hommes à leur rencontre. Le 18, le combat s'est engagé entre les deux armées ennemies, près du village de Mondki, éloigné d'environ vingt-deux milles de Ferozepour. Les troupes anglo-indiennes avaient à peine pris leurs positions, qu'un feu vif et bien nourri fut ouvert par les batteries sikhes; aussitôt la cavalerie et l'artillerie à cheval anglaises s'ébranlèrent et fondent sur les Sikhs, l'infanterie les suit, formée en échelons. Les Sikhs sont délogés de leur position; on leur prend dix-sept canons et la cavalerie fait un grand massacre dans leurs rangs. La nuit suspend les hostilités.

La journée du 17 est employée par les Sikhs à relever leurs morts et leurs blessés. Le 19 et le 20, il y a suspension d'hostilités pour permettre à quelques régiments de rejoindre le gros de l'armée. Le 21, vers deux heures de l'après-midi, l'armée anglo-indienne s'approche du camp dans lequel les Sikhs s'étaient retranchés. Le feu fut ouvert par les pièces d'artillerie (égère-anglaise, auxquelles les Sikhs répondirent par le feu de leurs grosses pièces. L'infanterie anglaise, formée par brigades, s'avance en ligne par la droite, et attaqua les positions ennemies à la baïonnette. Les Sikhs, cependant, faisaient avec leur artillerie de grands ravages dans l'armée, et enlevaient des pelotons entiers; ils détruisaient aussi des centaines de fantassins à l'aide de mines pratiquées sous les remparts.

La nuit étant venue, les troupes anglaises ont été obligées de battre en retraite avec des pertes considérables. L'ennemi, délogé un moment, reprit ses positions, et continua le feu des batteries toute la soirée et toute la nuit. Le troisième régiment de dragons anglais, ayant attaqué une position fortifiée, perdit deux cent cinquante hommes sur environ quatre cents, et fut obligé de prendre la fuite.

Le matin du 22, la cavalerie sikhe commença une seconde attaque, mais elle fut repoussée; alors toute l'infanterie et l'artillerie légère anglaises, formées en échelons, firent une décharge générale et enlevèrent deux positions, canons et bagages; on croyait tout fini, lorsqu'un corps nombreux de cavalerie sikhe avec des détachements d'infanterie et une batterie de grosses pièces, déboucha de nouveau des remparts et força les Anglais à battre en retraite. L'infanterie anglaise se forma en carrés par régiments et fut exposée à un feu très-meurtrier de mousqueterie et de mitraille. Après deux heures de carnage, un corps d'infanterie fut formé en ligne d'attaque flanqué de cavalerie des deux côtés, et rejeta

en arrière le village fortifié. Ce corps d'attaque se lança sur les Sikhs, qui furent enfoncés sur toute la ligne, les positions furent enlevées et les Sikhs, mis en déroute complète, s'enfuirent, laissant aux Anglais tout leur camp retranché, avec environ quatre-vingt-trois pièces de canons, les bagages, les munitions et des milliers de morts.

Dans cette bataille, la plus meurtrière qui ait été livrée jusqu'à présent par les Européens dans l'Inde, les Anglais ont eu plus de quatre mille hommes hors de combat. Le nombre des officiers tués, d'après les rapports qui ne sont pas encore complets, se monte à 34 tués et 95 blessés, en tout 145 hors de combat. Parmi les premiers, les généraux sir Robert Sale, héros de Jellalabad dans la guerre de l'Afghanistan, le général M'Caskill, le major Broadfoot, le major d'artillerie d'Arcy-Todd, plusieurs colonels et capitaines qui sont distingués dans les précédentes campagnes de l'Inde.

A la bataille du 21, l'armée anglaise était composée de quatre divisions : celle de droite était commandée par le général en chef sir Hugh Gough, le centre était sous le commandement du général Gilbert, la gauche sous celui de sir John Littler, et la réserve sous celui du général sir H. Smith. Le gouverneur général, sir Henry Hardinge, commandant toute l'armée, y avait souvent de sa personne et se trouva souvent exposé à un feu meurtrier. Malgré les nombreuses preuves de bravoure qu'il a données dans cette journée, on accuse, peut-être non sans raison, les plans du gouverneur général. En effet, les différents corps de troupes, avant le combat du 18, se trouvaient séparés par des distances considérables. Pendant la bataille du 21, l'aile gauche de sir John Littler se trouva un moment presquée en déroute; toute l'armée anglo-indienne concentrée ne présentait qu'un effectif d'environ 24,000 hommes, et la victoire a été chèrement achetée.

L'armée sikhe était commandée par le serdar Tedj-Singh, un des chefs formés à l'école des généraux français Allard, Ventura, Avitabile, Court et d'Argout, à l'instruction desquels est due aussi en grande partie tout ce que les troupes sikhes ont montré dans cette affaire de tactique savante et de discipline militaire.

Après la déroute du 22, les Sikhs se sont, dit-on, de nouveau retranchés dans une position sur le Sutledge. Le 23, ils se sont rapprochés de Ferozepour. Le pont de bateaux près de cette dernière ville, ayant été rompu par les Anglais eux-mêmes, une partie des forces sikhes a trouvé un endroit favorable à une certaine distance et a passé le fleuve. Tedj-Singh a eu, dit-on, une entrevue avec le gouverneur général; quelques lettres prétendent même qu'il a été fait prisonnier; mais le fait est douteux. Ce qui est plus certain, c'est qu'il a engagé une correspondance avec sir H. Hardinge, et qu'il a demandé à traiter; mais le gouverneur général avait décliné cette demande, ne voulant négocier qu'à Lahore.

Reste à savoir maintenant quelle sera la marche suivie par le gouverneur général dans la suite de cette campagne, quelles conditions on fera à l'ennemi vaincu; quel sort sera réservé au royaume de Lahore. Sir Henry Hardinge s'enveloppe de beaucoup de mystère; il est probable cependant que l'annexion absolue du territoire du Punjab n'aura pas encore lieu à la suite de la présente campagne.

NÉCROLOGIE. — La chambre des députés, le barreau de Paris, une famille considérable et étroitement unie, viennent de faire une perte immense. M. Philippe Dupin, ancien bâtonnier du barreau de Paris, est mort le 14 de ce mois à Pise. Il était allé demander au ciel de l'Italie le rétablissement d'une santé que l'exès du travail avait irrémédiablement compromise.

M. Péan, ancien député de Loir-et-Cher, est également mort dans un âge peu avancé, à Blois, où il avait été maire. — Par leurs excellents capitaines de corsaires qui se signalèrent par leurs exploits sur les Anglais au temps de la république, M. le capitaine Quoniam, a terminé à Cherbourg le 17 de ce mois une longue et glorieuse carrière.

### Théâtres.

GYMNASE. *Georges et Maurice*, comédie-vaudeville en deux actes, de MM. BAYARD et LAYA. — PALAIS-ROYAL. *L'Enfant du Carnaval*, par MM. DEMANOIR et CLAIRVILLE.

Un beau soir, il y a quelque six ans, on allait jouer *Mathis l'invalide* aux Variétés. Le public avait pris place, le souffleur était à son poste, l'ingénieur s'était installé, Vernet avait saisi sa béquille, lorsqu'on vint à se récrier l'amoureux; il était parti. Sa jeunesse, sa bonne mine, sa grâce, sa passion, M. Bressant avait exporté tout cela en Russie. On se fassa de tout, même des succès hyperboréens. Le ciel natal souriait toujours de loin au fugitif, et malgré les offres et les supplications moscovites, M. Bressant nous est revenu; il est rentré samedi dans notre monde dramatique par la porte du Gymnase, le transfuge n'aura fait que sauter du boulevard Montmarie au boulevard Bonne-Nouvelle, en passant par Saint-Pétersbourg.

Il était tout simple d'abord qu'on se demandât si, dans le cours de ce long voyage, le jourm conédion n'avait pas perdu quelque-uns de ces qualités qui avaisent signalé ses débuts. Il nous revient, mais comment nous revient-il? Il était simple, élegant, naturel; son organe était doux, sa diction pure, il promettait beaucoup; oh bien! M. Bressant n'a pas démenti et il a tenu tout ce qu'il avait promis. Cette physionomie agréable a pris de l'expression, cette voix douce a acquis de la force, cette bonne grâce est devenue de l'aisance et de la distinction; toutes ces dispositions heureuses sont aujourd'hui déclinées. Dès sa première apparition, M. Bressant nous l'a prouvé, quoique pour ce nouveau début ce jeune acteur eût à faire à un amour élégant, le plus languissant et le plus inerte de tous pour un amoureux de vaudeville.

Georges a dans l'âme une passion malheureuse, il se croyait aimé lorsque l'objet de sa tendresse l'a traité pour épouser un millionnaire. Depuis cette époque, Georges a accompli toutes

les résolutions d'un amant désespéré, il a juré haine à toutes les femmes dans la personne de son infortuné; il a provoqué le mari, il s'est battu avec un frère, il a prononcé son dépit et sa tristesse en Italie et en Espagne, et puis il est revenu en France. Qu'y trouve-t-il? Maurice, son propre frère, après d'une vaine qu'il n'est autre que sa sœur, la comtesse de Brienne. Georges n'a rien de plus pressé que d'arracher son frère à cette fatale passion. «C'est une coquette, lui dit-elle, elle te trompera comme elle en a trompé d'autres.»

Cependant entre cette passion malsaine de Maurice et ces dédains que Georges lui prodigue, malade de Brienne joue un rôle qui semble confondre les allégations de son ancien adorateur. Pauvre et charmante femme! elle est coquette par le regard, par le sourire, par la conduite, tout juste ce qu'il faut pour nous prouver qu'elle aime encore et qu'elle a grande peur de n'être plus aimée, car jamais l'ingrat Georges ne lui fut plus cher, et en épousant M. de Brienne elle n'avait fait que scier son amour à la pilaire filiale. Voilà ce que Georges ne veut pas comprendre, tant le dépit et la passion sont aveugles! Elle a beau déclarer à Maurice qu'elle ne l'aime pas et ne saurait l'aimer, pour preuve de son indifférence, elle a beau le marier à une autre femme, Georges ne comprend point davantage; mais enfin, comme il faut que toutes les situations s'éclaircissent et que les énigmes disent leur mot, Georges découvre, au moyen d'une lettre, tout ce qu'il s'obstinait à ne point savoir, et son repentir est suivi d'une réconciliation conjugale.

Le savoir-faire de M. Bayard et la délicatesse de M. Léon Laya ont assez bien manœuvré au milieu de cette petite aventure romantique dont *Maurice* de madame Ancelet et *Haine aux Femmes* de M. Scribe, nous avaient révélé déjà les principaux incidents.

Au même instant le théâtre du Palais-Royal nous régalait de son *Enfant du Carnaval*. Le père de cet enfant s'appelle Goguette, très-proche parent de Bombance et Ripaille; c'est sous les auspices de cette rusticoque famille et au beau milieu d'un bal masqué que l'enfant est venu au monde. La biographie d'Oscar Goguette est digne de son origine. La vie d'Oscar est un mardi-gras perpétuel; les pierrots, les titis et les débardours, voilà sa société; il vend toutes ses nippes pour boire et surtout pour danser. Musard est son dieu et la Chantreine son Olympe. M. Oscar mêle son oncle Coquille à toutes ses fredaines. Jamais elle vint et poussa ne vit sa panse et sa perrière plus compromises par un coquin de neveu; on l'habille en poupon, on le transforme en ours, on le bourre, on le bat, on le grise, on l'enraîne dans le tourbillon des danses les plus échevelées et les plus grotesques. Pour se débarrasser de cet Oscar diabolique, Coquille le conjoint légitimement à une grisette. Cette vengeance en vaut bien une autre. Succès à croquer de rire.

### Courrier de Paris.

Le mois a été charmant. Février, des jours bleus parodiste trompeur, a dit un poète de nos ans, février nous a donné une confrérie complète du printemps. Si ce n'est le printemps en personne qui nous sourit, c'est tout au moins son spectre et son image, et décidément l'hiver a manqué. Les gazons s'éveillent, la violette étincelle, les pivoneaux sortent de terre, les chèvrefeuilles verdissent et le laurier va fleurir. On attend les hirondelles au premier jour, et le papillon au premier coup de soleil de mars.

Mais il s'agit bien d'joylle! Voici le carnaval qui fait des semaines; il sème la joie et l'allégresse dans les quartiers de la grande ville. La foule est immense et partout. Regardez en haut et en bas, c'est un vacarme, un bruit, une joie sans fin, un désir sans intervalles. On crie, on saute, on se pousse, on attend la danse. En pareil jour, l'un des plus grands bonheurs de la population parisienne, c'est de s'attrouper; un bout d'arcepette l'arrête tout dans sa promenade, un bout d'oiseau le jette dans des joies effrénées; elle fait cercle devant la batte d'Arlequin.

Heureux jour que le mardi-gras! comme il allume les imaginations et les boureaux, comme il fait tourner les têtes et les brochures! Faut-il, après tant d'autres, et pour la millième fois, entrer dans le détail de la fête épique qui le couronne, et, en vue des friandises du bal masqué, vous régaler de la grosse pièce? Nos dessinateurs ayant croqué le beef-gras à votre intention, naturellement votre courrier réclame sa part de reconnaissance. Il est vrai que nous venons un peu tard lui consacrer une colonne dans *l'Illustration*, et il dithyrambe nous a tout l'air de devoir finir en oraison funèbre; car, si notre calcul est juste, à l'heure où vous lirez ces lignes véridiques, le sacrifice sera accompli, Dagobert aura vécu ce qui vivra les roses et... les beaus-gras. Pauvre roi décerné! on lui aura sa collite à l'envers, et les douze arrondissements de Paris s'en disputeront les quartiers.

Il serait trop pénible de vous raconter l'enfance de Dagobert; de très-bonne heure, il émerveilla son monde par une capacité précoce que l'on s'empressa de cultiver; le front toujours courbé vers la terre, à la manière des grands penseurs, il ruminait pendant la nuit sa nourriture de la journée; ses progrès furent énormes, et jetaient ses éleveurs dans l'admiration; bref, admis au dernier concours, Dagobert n'eut point de peine à faire pencher la balance de son côté; la couronne lui fut adjugée au poids, et dès lors il dut marcher à la mort! à la gloire, — comme dit Polyctète.

L'écréminal qui accompagne les poupes du beauf-gras est toujours le même, et son programme n'a subi aucune modification importante depuis les temps les plus reculés. Aussi nous ne le reprendrons pas à bono. C'est toujours ce grand concours de tous les peuples et de tous les costumes que vous savez, faisant cortège à l'animal épanoué. En tête marche le sacrificateur; à tout saigner tout honneur. Autour de lui se presse une foule barolo de Turcs, Espagnols, Suisses, chevaliers du Temple, gardes-français, princes du saint Empire, marquis de l'Oeil-de-Beuf, chapeaux à la Henri IV,

Charles Louis XIII, perruques Louis XIV, bottes Suwarow, et puis les mousquetaires de M. Dumas, le Rodin du *Juif errant* et les Burgroves-Iugo annonçant majestueusement le roi de la fête, chargé du diadème, de plumes, de banderoles et d'oripeaux. Il avait été question de voiturier Sa Majesté mérovingienne dans un char antique, crénelé de fer et aux assises de bronze, mais la solidité du véhicule a semblé suspecte, et Dagobert a ordonné son char à ses dieux naturels, les dieux de la Grèce ! cet Olympe en maillois, bariolé de fleurs ou papillon, orné de barbes à tous crins, de nez postiches et de moustaches à l'œuvre de Chine, figurait une charmante succession d'allégories. Il y avait Mars couronné de lanier-sauce, Jupiter qui fut laureau, Apollon qui garda les boules, Hercule préposé d'Angias, Vénus en souvenir du bouvier Paris, et Vulcain par allusion à ses... tribulations : quant à l'Aniour, c'était, comme toujours, un amour transi, et la maigreur des Grâces n'a pas paru à la hauteur des circonstances. Selon l'usage antique et solennel, le bouffon fait sa visite aux autorités et les a régâlées d'une sérénade en attendant qu'il les régale de ses beaffects.

On conte un trait assez bizarre de l'un des prédécesseurs de Dagobert. Suivi de tout son monde, il s'était présenté à la porte du premier président du parlement, et comme on le faisait attendre trop longtemps, voilà notre personnage qui euh... jumbo et gravit le grand escalier du Palais, et s'en va montrer ses cornes jusque dans le sanctuaire de la Justice. L'animal paya cher son étourderie ; entré de son pied léger, il fut impossible de le faire sortir. Les discours, les mercuriales et les coups ne purent le décider à la retraite. La salle des Pas-Perdus fut son abattoir, et la justice s'adjudica son meilleur morceau.

L'Opéra a donné son dernier bal : il était temps ; le lieu devenait de plus en plus malsain et la danse n'était plus tenable. Jamais le bal masqué ne s'était montré plus tapageur et d'humeur plus féroce que



(Bal de l'Opéra le mardi gras. — La sortie.)

dans cette dernière nuit, jamais non plus l'affluence n'avait été plus grande, et le torrent des pierrots et des débardeurs plus large et plus entraînant. C'était bien ce cercle infernal auquel Dante a consacré l'inscription de damnés : « O vous qui êtes entrés, laissez toute espérance... d'en sortir. » Pour le coup, lions, rats et tigres avaient trouvé leur cage diabolique. La salle était boursée comme un canon, et des deux côtés, à l'intérieur et à l'extérieur, elle offrait l'image d'une ville assiégée et prise d'assaut. Il y avait eu surcroît de précautions inutiles : point de sièges, les portes démontées, et toutes fenêtres dehors. Cependant la température était digne du Sénégal, et on entendait le râle de huit mille poitrines humaines. Dans l'enceinte destinée aux danses, et qui se trouvait cernée par une muraille vivante, les groupes de sauteurs onduleux comme la vague profonde qui bat le môle et vient s'y briser. Les bouches de cuivre et les saxophones de l'orchestre mélangaient un accompagnement infernal à ces rugissements d'un plaisir douloureux. Dans cette eulogie, je vous laisse à penser le nombre des pieds foulés, des yeux noircis, des côtes avariées, des poitrines meurtries, des tympans brisés, sans compter les chevelures en désarroi, les nez qui tombent, les *louis* arrachés, les costumes en miettes, et tant de vertus laissées sur le carreau.

Mais, Dieu soit loué ! le carnaval est mort à présent, mercredi l'a réduit en cendres, il a fait cesser notre pénitence, car y en a-t-il de plus grande et de plus exemplaire que la nôtre, celle d'avoir à parler de polices scélératesses dont on est exempt, et de charnants péchés qu'on n'a pas commis. Quelle misère, en effet, et que de mécomptes ! Se confier aux flots d'une foule tumultueuse et arriver tout laletant dans le foyer, s'y éponger le front à grand-peine, et y commencer une promenade de dix pas qui durera jus'au jour, rêver des têtes d'anges sous tous les masques, et reconnaître des pieds plus ou moins fourchus qui se démentent au bout des bas-



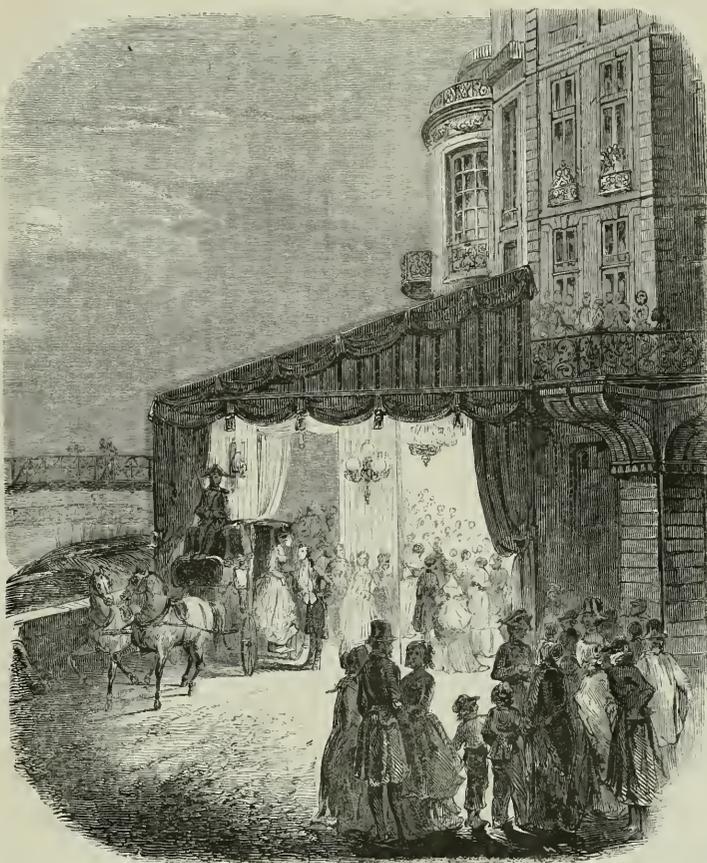
(Prononade de Dagobert. — Bu of-gras du Carnaval de 1846.)

quimes, recevoir des confidences stupides, gnetter au passage les mots spirituels qui n'arrivent jamais, être parfaitement assommi cent fois du même air, perdre son chapeau dans la foule et y ramasser un pain d'habit, sentir un nez de carton dans son oeil, et la botte d'un postillon sur son pied, se voir tout à coup au centre d'un cercle très-rapproché qui vomit

sur toutes ses faces une mitraille de cabriolets, de ronds de jambe, de culbutes et de jetés-battus, bref, être hété par des débauchés, énumérer des pierrots, dénembrer des titis, surveiller sa montre d'une main et sa bourse de l'autre, et, ramenant les basques de son habit sous ses bras, s'esquiver enfin dans cette attitude gênante, et après avoir livré vingt batailles à coups de coude, à coups de pied, à coups de hanches, ne devoir son salut qu'à un coup de tête et à un saut périlleux. Combien d'habités du bal masqué qui, finalement, n'eurent jamais de plus grands méfaits à s'y reprocher, non-obstant les récits enchantés qu'ils en font!

Les bals tirant à leur fin, ceci sera donc notre dernier courrier léger et folâtre. La charité qui, pendant le cours de cet hiver, a sanctifié la danse, commence à jeter un regard miséricordieux et attendri sur la musique. Le carême nous prépare notre quarantaine de concerts spirituels, et de sermons entremêlés de chants et de psaumes lyriques. Nécessairement notre allure va s'en ressentir, elle sera plus grave, et nous tâcherons de mettre quelque onction dans nos récits. Cependant, notre réserve ne sera pas poussée au point de se refuser l'abord et l'entrée des soirées bienfaisantes, des raouts philanthropiques, et des festivals à bénéfice. Il y a d'ailleurs des salons retardataires et qui réservent et ajournent leurs plus belles fêtes jusqu'à la fin des fins, comme ces artistes exercés et habiles qui attendent les derniers jours de l'exposition pour livrer leurs chefs-d'œuvre à l'admiration publique.

C'est encore l'entrée et la représentation d'un bal que nous vous procurons au moyen des deux dessins ci-joints. Mais quel bal! et le moyen de le passer sous silence? c'est madame la princesse Czartoriska qui l'a donné, et c'est la Pologne exi-



(Bal donné à l'hôtel Lambert au profit des Polonais. — Escalier pratiqué sur le quai d'Anjou pour l'arrivée des voitures.)

lée qui en profite. Madame Czartoriska est une fée magnifique et bienfaisante, dont la baguette vraiment magique a transformé l'hôtel Lambert en Alhambra, c'est une mère généreuse et indulgente, dont la sollicitude veille sans cesse sur ses fils d'adoption et leur fait oublier les misères et les douleurs de l'exil. Les miracles de bienfaisance qu'on attribue à la princesse ont acquis un si grand éclat et retentissement, qu'il lui arrive de toutes parts des pétitions où de pauvres diables lui demandent un emploi de réfugié polonais. Ce dernier bal avait réuni à l'hôtel Saint-Louis la fleur des pois de la société parisienne, et tout ce qu'elle peut offrir de plus beau: les noms les plus illustres, les plus charmants visages, les plus magnifiques parures. Le majestueux hôtel s'était rempli de lumières et de bouffes de fleurs, il y avait un jardin dans la salle ou plutôt la salle était un jardin; l'été incommode, l'hiver avait été rigoureusement consigné à la porte; des halberdiers en costume à la Henri IV, vaillaient comme des dragons sur cette autre merveille des Hespérides; leur mission, c'était de protéger la Pologne contre les envahissements de la Bohême. Cependant, on nous a dit que la Bohême avait signalé sa présence dans les environs du palais, où, à défaut des halberdiers, l'œil de la police aurait dû veiller avec plus de soin. Il en est résulté à la sortie une légère panique, de belles écharouchées se sont crues enlevées par d'affreux bandits, on a revêtu le masque de poix qui étouffe les cris de la victime, et le stylet qui l'immole. La fête même, grâce à sa teinte vénitienne, autorisait des inventions romanesques, et c'était l'heure des fantaisies ingénuës; mais enfin et maintenant, ces grandes terreur se sont évanouies, et de toute la fête, il ne reste plus que le souvenir du plaisir qu'on y a goûté.



(Salon de danse construit dans le jardin de l'hôtel Lambert.)

## Chronique musicale.

OPERA. — Lucie de Lammermoor. — Concerts. — Un opéra nouveau en Angleterre.

Pourquoi donc a-t-on joué à l'Académie royale de musique cet ouvrage si connu, et qu'on entend si souvent au Théâtre-Italien? — Ah! pourquoi? Vous êtes bien curieux! Que vous importe? Prenez ce qu'on vous donne, et ne cherchez pas midi à quatorze heures. (Que vous fait la cause, pourvu que le résultat soit agréable?)

Tout ce que je puis vous dire, c'est que mademoiselle Nau chante la première ravitane de Lucie avec une correction irréprochable et une grâce parfaite, et que, si elle n'égalait pas madame Persiani, du moins elle approche de très-près cet infatigable modèle. J'avoue qu'un second acte elle manque un peu de sensibilité et de passion, et qu'un troisième elle chante la scène de la folie en femme parfaitement raisonnable. Mademoiselle Nau a l'esprit calme et rassuré, et l'on peut être sûr qu'un accident ne troublera jamais ses facultés intellectuelles.

M. Barcoletti chante hardiment et énergiquement le rôle d'Ashton; il ne lui arrive jamais de faire frémir les gens dont l'oreille est délicate par des intonations douteuses, contre lesquelles l'orchestre vient immédiatement s'inscrire en faux. Il laisse cela à M. Ronconi, et il fait bien : mais il devrait lui prendre un peu de cette expression puissante, de cette chaleur pleine d'émotion, par laquelle cet artiste remarquable rachète tous ses défauts.

On était fort curieux de voir comment M. Duprez sortirait de cette difficile épreuve. Le rôle d'Edgar a été écrit pour lui, et c'est celui de tous où il a eu le plus de succès; c'est par ce rôle qu'il s'est fait en Italie cette grande réputation qui l'a enfin ramené parmi nous. Mais les temps sont changés, comme dit le poète. A force d'abuser de sa puissante voix, M. Duprez l'a usée, et ce n'est plus par la pureté, la douceur et le charme des sons qu'il peut aujourd'hui plaire à son auditoire. D'un autre côté, nous avons entendu successivement dans *Lucie de Lammermoor*, l'Italien d'abord, puis Mario, puis Salvi, en dernier lieu Mariani. Tous, et surtout le premier, y ont fait des impressions diverses. Tous ont néanmoins à des qualités diverses, mais éminentes; l'avantage à une voix sonore, vibrante, linéaire, accentuée, avantagée, brève. M. Duprez, a perdu. Allélu! il succombera sous la tâche pénible qui lui était imposée, ou bien trouverait-il le moyen de suppléer à force d'art et de génie ce qui lui manque aujourd'hui? Chacun s'adressait ces questions, et ceux même qui ont le plus de sympathie pour le talent de cet admirable artiste n'étaient pas sans inquiétude sur l'événement du périlleux combat où il se hasarde.

Disons-le bien haut! il a dissipé toutes les craintes et dépassé toutes les espérances. Sans doute, la comme ailleurs, sa voix ne se produit plus qu'avec effort et d'une manière imparfaite; le son en est sourd et voilé; les intonations quelquefois sont trop basses. Malgré ces inconvénients, qu'on chercherait en vain à dissimuler, M. Duprez a constamment tenu son auditoire en haleine, et à plusieurs reprises, dans le finale du second acte et dans l'air qui termine cette belle partition, et que les amateurs commencent sous le titre de *scène des tonbeaux*, il a ému, il a attendri, il a fait pleurer, il a fait frémir, il a transporté d'admiration la salle entière. C'est qu'on ne saurait mieux concevoir un rôle dramatique, ni le détailler avec plus d'art et d'intelligence, ni se pénétrer plus profondément des intentions du poète et du musicien, ni les rendre avec plus de vérité et d'énergie; qu'on ne saurait avoir, selon le cas, plus de chaleur, plus de sensibilité, plus de mépris, plus de haine, plus d'angoisse; qu'on ne saurait maudire avec plus de colère, ni pleurer avec un accent plus pathétique. M. Duprez a donc obtenu, malgré toutes les imperfections de sa voix, un des triomphes les plus glorieux qu'il eût mérités sa carrière d'artiste; son triomphe dont le retentissement attirera souvent plus de curieux que la vaste salle de l'Opéra n'en pourra contenir.

— La saison des concerts est commencée; mais jusqu'ici on ne les voit pas se presser, s'entasser les uns sur les autres avec cette rapidité et cette impatience dont j'ai vu plusieurs fois à gémir l'an passé. Jusque-là la musique s'est montrée discrète et pleine de mesure; elle n'abuse pas du public; elle l'angoisse sans le fatiguer. A la bonne heure! Qu'elle persévère, et je réponds qu'elle y trouvera son compte, comme les dilettanti y trouvent le leur.

L'un des concerts les plus agréables de ce mois a été celui de mademoiselle Vény. *L'Illustration* a déjà rendu justice à cette jeune artiste. C'est un talent sérieux, solide et formé à l'école des grands maîtres. Mademoiselle Vény sait comprendre Haydn et Mozart, Beethoven et Weber; elle les exécute avec une exactitude scrupuleuse, avec un sentiment profond, avec un goût exquis. Sous ses doigts les plus grandes difficultés paraissent faciles; elle les aborde d'un air si calme et d'un front si serein, que les auditeurs inexpérimentés ne soupçonnent pas toujours le mérite de ce qu'elle fait. A son dernier concert elle a joué un morceau très-brillant, de F. Ries, avec une fermeté d'exécution et une délicatesse de style dont peu de pianistes seraient capables. Et cependant les pianistes ne manquent pas.

Les violonistes non plus, grâce au ciel! mais il y en a peu comme M. Bessens. Celui-ci sait tirer de son instrument des sons d'une pureté inaltérable, jamais durs, jamais criards, il chante toujours, comme on chanteait autrefois une voix longtemps exercée. Il a un style correct, élégant, spirituel; il est toujours agréable; et qu'importe! il est charmant. Comme mademoiselle Vény, il consacre ce rare talent à l'étude et à la traduction des grands maîtres. Il fait entendre à son auditoire les quatuors d'Haydn, de Mozart, de Beethoven, ou les quintettes de Boccherini, adorables créateurs, où le génie

coule à pleins bords, et que nos artistes exécutent si rarement! Et cependant M. Bessens est compositeur lui-même et compositeur distingué. Il l'a bien prouvé à son concert, par sa fantaisie sur des motifs de Richard Cœur de Lion, et sa mélodie rocco, morceau amusant et écrit avec esprit. Applaudissons M. Bessens, et puise-t-il recommencer bientôt!

Un autre concert très-intéressant, c'est celui qu'a donné dernièrement M. Sigismund Goldschmidt. M. Goldschmidt nous arrive tout droit de la Bohême, et certes il fait honneur à son pays. Toutes ses compositions dénotent un musicien savant et habile, et qui a pris son art au sérieux; quelques-unes prouvent une riche imagination et un vrai génie. On a particulièrement remarqué son concerto pour piano, avec accompagnement d'orchestre, morceau où brille un mérite rare, où la mélodie n'exclut pas la science, où la science n'abandonne point la mélodie, où les pensées sont pleines d'élévation et de charme, où les motifs sont amenés avec art et développés avec l'habileté la plus ingénieuse, où l'harmonie est toujours distinguée, où l'instrumentation est brillante, colorée, riche d'effets. L'homme qui a écrit ce concerto a fait ou fera bientôt quelque symphonie remarquable. M. Goldschmidt est d'ailleurs un exécutant du premier ordre, qui a des doigts de fer et des poignets d'airain, qui fait les *sicats* et les *octaves* avec une si foudroyante activité que Liszt lui-même, — le grand Liszt! — s'essoufflerait à le suivre. Il joint à cette incomparable dextérité de style, de l'expression et du goût, et c'est de cela surtout qu'on doit le louer.

— En Angleterre la musique est une plante exotique qu'on élève en serre-châude et qu'on ne voit fleurir que bien rarement. C'est donc pour le moins un événement curieux que l'apparition d'un opéra nouveau, composé par un Anglais et exécuté pour la première fois à Londres. Cela s'est vu récemment. Le 2 février dernier, on a représenté au théâtre *Derry-Lane* un opéra bouillon en deux actes, intitulé: *Don Quixote*, dont la musique est de M. G. A. Macfarren.

Comme vous voyez, ce monsieur ne fait pas les choses à demi. Écrire un opéra ne lui suffit pas; il le lui fait bouffé. Du bouillon en Angleterre! Et ce n'est même pas assez d'un opéra bouffé ordinaire; c'est *Quixote*, dont Quixote qui'il prend pour héros!

Il paraît que cette hardiesse a été couronnée d'un plein succès. *Andreas fortalez joint*, « Le succès de l'ouvrage est incontestable, dit notre confrère de Londres, bien qu'il ait été contesté relativement à quelques parties. A la fin du premier acte l'auteur semblait prendre une tournure fâcheuse, quoique l'ouverture et une Lullade chantée par M. Allen eussent été *bis*ses. Mais deux plus airs de miss Bainforth et un autre chanté par le ténor au dernier acte, décidèrent la question; quand le rideau se baissa, compositeur et chanteurs furent l'objet des ovations acclamées. Nous voudrions pouvoir prédire une longue carrière à cette production d'un compositeur national. C'est une œuvre savante; elle a même paru trop savante pour arriver jamais à la popularité... On y sent un défaut d'inspiration, une absence d'originalité qui souvent la rend languissante. On regarda sans doute comme le diamant (*the gem*) de cette partition l'air de miss Bainforth: *Ah! why do you love...* conception éblouissante et délicieusement rendue par l'habile cantatrice, etc. » Après une mention détaillée de chaque morceau qui serait de peu d'intérêt pour nos lecteurs, le critique ajoute: « L'orchestration de M. Macfarren est habile et élégante, mais ses *themes* sont insipides et monotones. La musique de *Don Quixote* tient l'instinct de celle de Purcell, tantôt de celle de Handel.... Nous sommes étonnés que le compositeur, traitant ce sujet espagnol, et pouvait s'inspirer de l'esprit de Cervantes, n'ait pas donné plus de couleur locale à ses chants qui conviendraient tout aussi bien à un drame holtentout qu'à une comédie castillane. » Notre confrère est bien sévère, et on ne l'accusera pas d'être aveuglé par l'esprit national. On peut donc, en toute sûreté, s'en rapporter à lui quand il proclame le succès de M. Macfarren, ce qui, tout compte fait, ne paraît le plus important. Le même écrivain rend plus bas justice au talent de quelques artistes que nous connaissons, et que nous avons souvent applaudis, de M. Marras, par exemple, et de M. Sainton. Il a apprécié ce dernier comme nous l'avons apprécié à Paris. « Sa précision, dit-il, son énergie, sa délicatesse, son jeu expressif, sa justesse irréprochable, le mettent au premier rang parmi les violonistes vivants. Sa qualité de sons est d'une plénitude et d'une limpidité remarquables, et il a un sentiment exquis de l'art. » C'est pour nous, Français, le vœu de voir nos artistes si bien jugés par les critiques de Londres, et nous le redrons à M. Macfarren, s'il se hasarde un jour sur ce chemin un peu glissant que M. Ballo lui a frayé.

— On nous écrit de Saint-Petersbourg: « La saison du Théâtre-impérial-Italien touche à sa fin. Le mois dernier, on a représenté la *Favorita*. C'était la première fois que cet opéra était joué à Saint-Petersbourg. Madame Viardot-Garcia remplissait le rôle que madame Stoltz a créé à Paris. Elle s'y est montrée aussi parfaite cantatrice qu'excellente tragédienne; son succès a été complet. Bravos, couronnes, rappels, rien n'a manqué à ce nouveau triomphe de madame Viardot-Garcia, dont les dilettantes russes ont su apprécier et récompenser l'admirable talent. »

## Académie des sciences morales et politiques.

(SECOND SEMESTRE DE 1845.)

Pascal: *L'Accident de Neuilly et l'Abime imaginaire*, par M. Lélut. — *De l'organisation du travail; discussion*, par MM. Blanqui, de Beaumont, Passy, Duvernoy. — *De l'origine des arts et de l'état civil*, par MM. Liot et Villermé. — *La Philosophie allemande*, par M. de Rémusat. — *La Fa-*

*mille et la foi*, par M. Frank. — *Rapport sur la collection des documents inédits relatifs à l'histoire d'Espagne*, par M. Mignet.

Pascal a depuis plusieurs années le privilège d'occuper l'attention des savants et des académies. Il le doit d'abord à son génie; il le doit également aux accidents bizarres de sa courte existence, à ces grandes afflictions morales et physiques qui le tourmentèrent et donnèrent à l'étude attentive de sa vie un intérêt tout particulier. Déjà, dans un précédent compte rendu, on a signalé l'épisode de *L'Abime* qui marqua ses derniers moments. L'auteur du mémoire sur *l'Amulette* de Pascal, M. Lélut, a successivement entretenu l'Académie de deux autres faits non moins curieux, sur lesquels les biographes ont émis des avis différents, *l'Abime imaginaire* et *l'Accident du pont de Neuilly*.

L'accident du pont de Neuilly a été admis par un grand nombre d'auteurs du siècle dernier et des temps plus récents. L'abbé Besoigne, dom Clemenct, Gondorcet, Bessut, Cabanis, M. Raymond, M. Béline, M. Cousin, M. Steffens, M. Reuchlin, M. Borda-Demoulin, M. Faugère, M. Sainte-Beuve, l'ont accepté comme authentique; mais, contesté par d'autres, il recit du travail de M. Lélut une nouvelle confirmation, et les emprunts qu'il fait au recueil manuscrit du P. Guérrier établisent que M. Pascal, quelques années avant sa mort, ébloué, selon sa coutume, un jour de fête à la promenade au pont de Neuilly avec quelques-uns de ses amis, dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux chevaux de volée prirent le frein aux dents à l'endroit du pont où il n'y avait pas de garde-fou, et, s'étant précipités dans l'eau, les lasses qui les attachaient au train de derrière se rompirent, de sorte que le carrosse demeura sur le bord du précipice, ce qui fit prendre à M. Pascal la résolution de rompre ses promesses et de vivre dans une entière solitude.

L'accident de Neuilly exerça sur l'imagination de Pascal l'action la plus directe et la plus étrange; il eut une vision dont le souvenir et l'impression le condamnèrent à l'obscurité; il vint accompagné du duc de Luynes, pour faire une première relecture et se mettre aux mains de Singlin et de Saclé, chargés l'un et l'autre de la direction des mines à Port-Boulet-Des-Champs. En même temps, depuis l'accident de Neuilly, les longues nuits d'insomnie et de souffrance de Pascal et ses journées même furent presque constamment troublées par la vue d'un précipice qui s'élevait brusquement à ses côtés. C'est ce qu'atteste un abbé J.-L. Boiteau en écrivant au sujet de Pascal: « Ce grand esprit croyait toujours voir un abîme à son côté gauche; il y faisait même une croix pour se rassurer. Je sais l'histoire d'original. Ses amis, son confesseur, son directeur, avaient beau lui dire qu'il n'y avait rien à craindre, que ce n'étaient que des alarmes d'une imagination épuisée par une étude abstraite et métaphysique: il convenait de tout cela avec eux, et un quart d'heure après il se creusait de nouveau le précipice qui l'élevait. » Le travail de M. Lélut a cela de remarquable, qu'il résume les opinions des philosophes qui se sont occupés de ces perturbations de l'imagination, indépendantes de la raison et sans contre-coup sur ses perceptions; il analyse les travaux de Malebranche, de Reid, de Charles Bonnet, et son mémoire présente la critique la plus complète sur la vie et les accidents divers de l'illustre auteur des *Provinciales*.

L'économie politique n'a peut-être pas de problème plus difficile et dont cependant la solution doit être bien vivement désirée que celui de l'organisation du travail. De lui dépendent le bien-être de la majeure partie des populations et par suite la tranquillité de l'État et la permanence des formes sociales actuelles. Le travail est le premier droit et le premier devoir de l'homme; c'est aux gouvernements à en faciliter l'exercice, à en assurer de léconds résultats. M. Villermé ayant présenté à ce rapport sur deux ouvrages, l'un de M. G. Duvernoy, intitulé: *Des lois du travail et des classes ouvrières*, et l'autre de M. Morin, ayant pour titre: *Essai sur l'organisation du travail et l'origine des classes laborieuses*, une discussion très-intéressante s'est engagée entre MM. Blanqui, Passy, Duvernoy, de Beaumont, Frank et Mignet. M. Blanqui a proposé cette idée qui aurait pour point de départ la possibilité d'organiser le travail, qui admettrait le droit de l'État d'intervenir partout et toujours, et qui le reconnaît capable de régler le bonheur de l'humanité comme la marche d'une armée et avec une précision toute mathématique. A publier un livre sur *l'organisation du travail*, a dit M. Blanqui, c'est refaire, pour la cinquième fois, un traité sur la quadrature du cercle ou la pierre philosophale. Décréter le travail, lui assigner des règles, des conditions, des limites, est, pour un gouvernement, chose impossible; il n'en est pas le maître; il n'est pas compétent pour résoudre un tel problème. M. Blanqui signale un fait très-curieux et qui, suivant lui, fournirait un nouvel argument contre *l'organisation du travail*. Il a examiné la comptabilité, jour par jour, et depuis trente ans, d'un agriculteur très-distingué, de M. Dailly, maître de poste à Paris. M. Dailly a établi un compte pour chaque pièce de terre et un compte pour chaque produit, et il a constaté que dans cet intervalle de trente années, le même homme n'a jamais obtenu de récoltes pareilles sur le même espace de terre. Il s'est produits ont varié de 25,000 fr. à 900 fr., 700 fr., parfois il lui descendre à 350 fr. Il est même certains produits, les pommes de terre, par exemple, qui le ruinent une fois sur neuf. Comment donc, en présence de ces variations qui sont indépendantes des vicissitudes de la température, des éventualités de la paix et de la guerre, comment établir sur des revenus aussi incertains des distributions régulières et des salaires uniformes pour les travailleurs? Ne voit-on pas que entre eux l'égalité est impossible? Et cependant les chances de l'agriculture sont moins variables que celles du commerce et de l'industrie. Appuyé par M. Passy, l'opinion de M. Blanqui a été, en quelques points, contredite par M. de Beaumont, qui croit que dans certaines limites l'intervention du gouvernement est légitime et nécessaire. Le droit d'intervention indirecte n'est contesté par personne. L'État

a le droit de créer des salles d'asile pour les enfants des ouvriers et des caisses de retraite pour les vieillards. Dans ces deux cas et dans d'autres analogues, l'État ne fait que ce qu'il lui faut et à l'industrie, en faisant un bien plus grand œuvre aux ouvriers. Mais il y a plus, l'intervention même directe est utile. Ainsi l'État a fixé des heures de travail pour les enfants dans les manufactures en accompagnant cette fixation d'une sanction pénale. Il importe de ne pas proclamer en termes aussi absolus la non-intervention de l'État; il vaut mieux préciser les points où l'intervention est mauvaise et ceux où elle peut être heurteuse et efficace. Il arrive fréquemment que l'intervention du pouvoir social n'est pas seulement un droit, mais un devoir. N'est-ce pas un devoir pour lui que d'ouvrir des écoles à l'ouvrier ignorant, des salles d'asile à l'enfant que le vagabondage entraînerait, que de répandre partout des idées de prévoyance et d'économie, en multipliant les caisses d'épargne et en créant des caisses de retraite? M. Dunoyer va plus loin que M. Ribant qui et Passy; il pense que la convenance de l'intervention du gouvernement par voie réglementaire dans les cas cités par M. de Beaumont est fort contestable... L'organisation du travail, dit-il, en concluant, n'est qu'un non-sens ridicule, et les ouvrages dont cette théorie fait tous les frais ne méritent pas l'honneur d'une discussion académique.

Le concours sur la philosophie allemande a fourni l'occasion au savant rapporteur de la section de philosophie, M. de Rémusat, non-seulement d'exposer les systèmes des grands maîtres que l'Allemagne possède, mais aussi de faire ses réserves au nom de la philosophie française : « Il y a, grâce au ciel, a dit M. de Rémusat, une philosophie française, et tout au moins comme autorité critique, elle n'est plus niée ni déconnue. Au sein de la liberté de penser qui plaît au génie national, et que protègent nos institutions, il existe, ce nous semble, certains principes convenus dans notre pays, et qui dominent en général dans tous les esprits éclairés. Au nom de ces principes, qui ne sont plus les formules d'un système individuel, mais les règles du sens commun philosophique en France, il peut nous être permis, non de juger dans son entier la philosophie allemande, mais de la caractériser par rapport à nous, et de nous distinguer d'elle en signalant tout à la fois son originalité et ses erreurs... Et plus loin : « Ainsi, si comme vérité, si comme science, la philosophie allemande ne réalise pour nous l'idéal de la philosophie. Ce jugement serait trop sévère s'il demeurait ainsi absolu dans les termes. Mais brisez cette unité historique de la philosophie allemande, prenez-la dans ses divers moments, cherchez-la dans ses différentes écoles, dans ses principaux représentants, vous sentirez renaître en vous l'estime, l'admiration, l'admiration. Les fragments obtenant souvent l'approbation que vous refusez à l'ensemble. Vous trouverez de toutes parts des modèles d'analyse et de déduction, du neuf, du vrai, de l'ingénieux, de grandes vues, des idées profondes, des pensées libres, enfin de partielles vérités et des chefs-d'œuvre de méthode. »

Un docteur en médecine de la Faculté de Paris, M. Loir, a soumis à l'Académie un mémoire sur le service des actes de naissance en France et à l'étranger. Prenant pour point de départ l'augmentation de la natalité des nouveaux-nés pendant la saison rigoureuse, la nécessité légale de transporter les nouveaux-nés à la mairie, la négligence dans la vérification des sexes, et s'appuyant sur ce qui se passe en Russie, en Angleterre et en Prusse, M. Loir demande s'il n'est pas possible de faire pour les nouveaux-nés ce que l'on fait pour les morts, d'envoyer constater les naissances à domicile, et cela de la manière suivante : l'officier de l'état civil, ou la personne chargée de le représenter, viendrait au domicile de l'enfant constater la naissance et le sexe; après quoi il n'aurait qu'à remettre aux parents un bulletin imprimé, avec lequel les témoins iraient seuls (sans l'enfant) à la mairie, faire dresser l'acte de naissance.

M. Villermé, dans des observations présentées à l'appui des différentes opinions de M. le docteur Loir, reconnaît que la mortalité est beaucoup plus forte chez les enfants nouveau-nés pendant la saison d'hiver. S'appuyant sur les documents officiels de la Sardaigne et de la Belgique relatifs à la mortalité des deux classes de la population suivant les différents âges de la vie, M. Villermé a tiré de la colonne des enfants morts pendant le premier mois de leur naissance les faits suivants : si l'on range les mois d'après le nombre décroissant des décès de zéro l'âge à un mois, on obtient le résultat suivant : Janvier, février (mois du maximum). Viennent ensuite : mars et décembre; avril et novembre; octobre et mai; septembre et août; juin, juillet (les deux mois les moins chargés). Cet ordre est celui dans lequel s'accroît la température annuelle. Le mois de janvier compte deux fois autant de décès que chacun des deux mois juin et juillet. On ne saurait trop appeler, suivant M. Villermé, l'attention des fonctionnaires publics et des législateurs sur l'irrégularité qui existe dans le service des actes de naissance, et sur la nécessité de protéger plus efficacement la vie des enfants nouveau-nés; et il est incontestable que l'existence de ces frères créatures ne court jamais moins de danger que dans une température douce et modérée, qu'il faut éviter les deux extrêmes, et surtout le froid au moment de la naissance.

— Deux notices de M. Frank, l'une sur la famille, l'autre sur la foi, sont de nouveaux titres scientifiques à ajouter aux titres précédents de l'auteur du Mémoire sur la Kabale, mémoire original, d'un savoir profond et varié qui a ouvert à M. Frank les portes de l'Académie. « La famille, suivant M. Frank, c'est la première condition aussi bien que la première forme de la société, le premier pas fait par l'homme dans la vie morale, et sans lequel il est impossible qu'il en fasse aucun autre. Essayez, en effet, de rompre les liens dont elle est formée; qu'à la place du mariage il n'y ait plus que la passion et des rencontres fugitives; que les enfants ne reconnaissent plus leurs parents ni les parents leurs enfants; que les deux sexes de frère et de sœur deviennent des mots vides de sens : vous détruirez lui-même coup les sentiments les plus naturels, les plus profonds et peut-être les plus désintéressés du cœur humain; vous ôterez à l'activité humaine ses mobiles les plus or-

dinaires et les plus puissants. » Ce n'était pas l'opinion de Platon, qui, dans la République, exaltait le citoyen au détriment de l'homme, et croyait reporter à la République en développement, en affection tout ce qu'il élevait à la famille. Platon, tout Athénien qu'il était, par les habitudes générales de sa vie, songeait sans doute à Sparte et à sa constitution. Il pensait et parlait en cela comme aurait pu le faire Lycurgue.

Dans sa notice sur la foi, M. Frank a embrassé un autre ordre d'idées. Il a montré que ce mot n'avait, ni dans la Grèce ni à Rome, le sens qu'on lui a donné dans le monde moderne. Les religions de l'antiquité, essentiellement variables et mobiles, toujours prêtes à adopter des dieux nouveaux, et à se mêler les unes avec les autres, se fondaient sur l'imagination bien plus que sur la foi, sur un entraînement involontaire excité par la poésie, par les arts ou par les macabres de la nature, bien plus que sur une soumission réfléchie de la volonté et de l'intelligence. Aussi, les dogmes y tiennent-ils moins de place que les légendes, que les théologies, que les cosmogonies, et la morale y est-elle presque sacrifiée entièrement au culte extérieur.

Chez les modernes, la foi, sous le rapport religieux et sous le rapport philosophique, un sens tout particulier. D'abord, et depuis l'avènement du christianisme, le mot *foi* a été pris dans un sens exclusivement théologique et religieux. Il est resté consacré à la persuasion ou nous sommes que certains dogmes présentés, à notre esprit comme une révélation surabondante de Dieu, ont été réellement communiqués aux hommes de cette manière, et sont, alors même que nous ne pourrions pas les comprendre, absolument vrais.

Récemment le nom et le principe de la foi se sont introduits dans la spéculation philosophique, mais avec une signification bien différente de celle qu'ils empruntent à la théologie. Suivant Jacobi, Herder et quelques autres philosophes, la foi est la certitude immédiate et irrésistible ou nous sommes que les idées de notre raison et les perceptions de nos sens se rapportent à des objets réels, sans que le sentiment de notre propre existence; c'est la conscience que nous avons d'être en rapport avec les êtres, avec la vérité, et avec la source infinie de toute vérité et de tout être.

Il se publie en Espagne, sous le titre de : *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire d'Espagne*, par don Martin, Fernand, Navarrete, don Miguel, Salva et don Pedro Sanz, de Baranda, membres de l'Académie royale d'histoire de Madrid, un ouvrage digne du plus vif intérêt et sur lequel M. Mignet a fait tout récemment un rapport étendu. M. Mignet a fait ressortir les mérites de cette collection, parvenue à son sixième volume, et dont les pièces sont surtout tirées des archives de l'État, restées longtemps inaccessibles. Les documents qu'elle renferme concernent surtout le seizième siècle, époque de la grandeur, de la richesse et de la gloire espagnole, et consistent principalement en correspondances des personnages les plus considérables et les plus célèbres de l'époque. Ils font connaître, par des lettres détaillées et des rapports authentiques, avec exactitude et précision, la conquête du Mexique par Fernand Cortés, celle du Pérou par Pizarro, la lutte glorieuse des forces espagnoles et catholiques, commandées par don Juan d'Autriche dans la Méditerranée contre les Turcs, de 1571 à 1576; l'occupation du Portugal en 1580 par Philippe II; le mariage de ce prince avec la reine Marie d'Angleterre, et l'influence qu'il exerça dans ce pays; la mission du duc d'Albe dans les Pays-Bas et le sort réservé à Florès de Montmorency, baron de Montigny, que la duchesse de Parme avait envoyé à Philippe II en 1566 pour lui proposer les mesures les plus propres à pacifier les troubles survenus en Flandre. Enfermé en 1567 dans la forteresse de Ségovie par le roi d'Espagne, après que son frère, le comte de Hoorn, avait été arrêté par le duc d'Albe dans les Pays-Bas, le baron de Montigny était mort, en 1570, dans le château de Simancas. Voilà tout ce que savaient de lui les historiens dont les uns l'avaient cru empoisonné et dont les autres l'avaient cru mort naturellement.

M. Mignet a exposé, après dans les pièces comprises dans le quatrième volume des documents inédits, cette tragique et abominable histoire dans toute sa réalité. Le baron de Montigny, condamné secrètement, en mars 1570, par le duc d'Albe, fut étranglé secrètement, par l'ordre de Philippe II, dans le château de Simancas. On lui en délibération, dans le conseil d'Espagne, si on ne lui donnerait pas un poison lent. Philippe II rejeta ce moyen et adopta celui d'une exécution mystérieuse, en ordonnant de fabriquer toutes les pièces qui devaient faire croire, dans les Pays-Bas, que Montigny avait été emporté par une maladie grave et que sa mort avait été naturelle. Ces pièces, évidemment duc d'Albe, étaient destinées à tromper la compassion des Pays-Bas, et jusqu'ici elles avaient jeté l'histoire dans l'incertitude. Cette révélation curieuse, qui jette un jour si lumineux sur la politique cruelle et hypocrite de Philippe II, n'est pas la seule qu'offrent ces documents inédits. M. Mignet a facilité les auteurs d'une collection aussi savante, aussi utile et à l'aide de laquelle l'histoire peut, sur plusieurs points importants, rectifier ses erreurs, combler ses lacunes et donner plus de couleur en même temps que plus d'exactitude à ses récits. Le jugement du savant rapporteur doit avoir d'autant plus de prix pour les auteurs de la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire d'Espagne* que depuis quelques années M. Mignet semble avoir porté sa principale attention sur le passé de la péninsule ibérique. Que les quatre volumes in-8° sur les négociations relatives à la succession de la monarchie espagnole, et le livre si dramatique d'Antonio Perez et de Philippe II, publié l'année dernière, témoignent de sa sympathie et de son intelligente curiosité pour l'histoire des Espagnes.

Aux travaux qui précèdent, il faut en core ajouter, au moins à titre de mention, un rapport de M. Dupin aîné sur un ouvrage du droit des gens, un mémoire de M. Schmidt sur le mysticisme allemand au quatorzième siècle, d'autres lectures de MM. Girard, Passy, Ramon de la Sagra, Dunoyer, de Châteaufort, Eschebe de Salles, etc. Le résumé, même som-

maire, de toutes ces communications, excéderait les limites de cette rapide analyse.

Diverses nominations viennent d'avoir lieu dans les différentes sections. M. Vivien a remplacé M. Briart-Saint-Pris dans la section de législation; M. Bastiat et de Laferrière ont été nommés correspondants de la section d'économie politique. M. Ceva Grimaldi, marquis de Pietracatella, ministre des finances à Naples, a également été nommé correspondant étranger dans la même section.

## Pêches.

REQUIN. — MARSOUIN. — SCIE. — LICORNE. — TASSARD. — POISSONS VOLANTS.

Le cuisinier du maréchal de Saxe lui faisait, dit-on, manger ses bottes fortes à la sauce piquante, mais eût-il osé lui servir du requin? — A moins d'être nègre de la côte de Guinée, il est permis de penser le contraire, et nous déclarerons brutalement qu'il n'est point de ragout plus détestable que le barchin du vorace cétacé, fût-elle cent fois marquée d'huile de Provence et de moulture à l'estragon. Tout marin de bon goût partagera notre sentiment; et cependant, l'apparition d'une troupe entière de bonites en de dorades appétissantes ne mettra jamais équipage en si belle humeur que la présence d'un seul requin.

C'est qu'à l'aspect du monstre, s'éveille chez les matelots une vieille et juste haine, c'est qu'on a juré guerre à mort au féroce animal, qui fut certes bien nommé, si véritablement son nom vient de *Requiem*. — car sa grande menaçante, armée de plusieurs rangées de dents plates, triangulaires, aiguës et décapotées comme une scie, peut, avec raison, être comparée aux plus affreux instruments de supplice et au plus effroyable des tonbeaux.

De graves auteurs repoussent, il est vrai, comme paradoxale, l'étymologie latine, et vont en emprunter une autre à l'arsenal des langues du Nord. — Le norvégien *kætker-ving*, chien qui attrape au saisis, à pour eux des charmes. Gardons-nous bien de nous mêler à pareille controverse; on doit un profond respect aux doctes lubes des linguistes. — L'on n'en doit pas moins aux savantes classifications des naturalistes qui nous feront tout-être un crime d'avoir traité le requin de *cétacé*; c'est encore un point fort litigieux, car, au dire des uns, il mériterait, par sa grande taille et sa qualité de vivipare, ce nom, conté par d'autres, qui n'entendent pas raison, et veulent que le requin soit *squale*, et rien de plus.

Squale ou cétacé, peu nous importe! Les matelots n'en savent pas si long pour détester l'impitoyable compagnon de voyage qui suit le navire comme les oiseaux de proie suivent les ardeurs, guette un corps mort ou vif, et s'accommode de tout ce qui tombe à la mer.

Le révérend père Labat, qui paraît avoir vécu dans l'infinité des régions de son CUPS, affirme et prouve même qu'ils préfèrent la chair des nègres à celle des blancs, comme plus parfumée, et la chair des Anglais à celle des Français, comme plus savoureuse; — c'était assurément très-latter pour les Anglais et pour les nègres. Nous ignorons si les requins modernes ont conservé le goût de leurs ancêtres. Mais nous pouvons affirmer que nos marins en cours de voyage n'ont pas de plus vil plaisir que la capture d'un de ces poissons carnassiers.

À peine a-t-on signalé un requin, que l'émerillon, gros hameçon proportionné à l'énorme squale, est garni d'une épaisse tranchée de lard, et jeté à la traine.

Les matelots en gâtelé s'interpellent l'un l'autre :

— Ohé! ohé! viens voir! viens le voir se régaler...

— Ça va! l'œil a un peu suivi!... En doucement!...

— Tu me passes, fâché, fais-moi place, noie te cham-

berde!

— Tiens! le brigand, il s'est viré sur le dos, il n'a décroché qu'un morceau!

— Il y prend goût!... le voilà qui revient!

— Attends, vois!... Ne vois dispute pas, les autres!...

On dirait qu'on lui a fibusté son quart de vin!...

Le silence et la paix succèdent à cette injonction du maître qui dirige l'opération; déjà dix hommes sont en mouvement pour préparer la prise définitive et l'exécution de l'ennemi commun. Celui-ci tient la hache, cet autre a un grand coulant tout prêt à lasser le corps du monstre, un troisième presse la ligne dans une poulie coupée, quelques autres se la tiennent de main en main. Les simples spectateurs se penchent en dehors du navire, grimpe dans les bathans pour mieux voir, se mettent au sabord comme à la fenêtre, et les passagers elles-mêmes ne dédaignent pas de s'intéresser à l'importante capture.

Cependant, par deux fois déjà, le requin, plus heureux qu'aurait, a mordu l'émerillon sans se laisser prendre; l'émerillon de la galerie est à son comble; mais les anciens vous diront tous que le requin affriandé finira par se jeter sur le fer, lors même que l'appât en serait entièrement détaché.

Enfin, le monstre dont la glotonnerie est insatiable, se livre à l'équipage qui pousse des cris de joie; on le hisse hors de l'eau, et l'adroit gabier qui tient le mouf d'agnei préparé, le fait glisser sur le corps de l'animal, dont les convulsions terribles s'exécutent avec un bruit qui se fait entendre par la queue du gigantesque poisson de proie, dont les battements font trembler le navire. Au reste, dès que le requin est à bord, l'équipage ne le traite pas sans précaution jusqu'à ce que l'on doit le dépecer à coups de hache, en commençant par couper sa formidable queue.

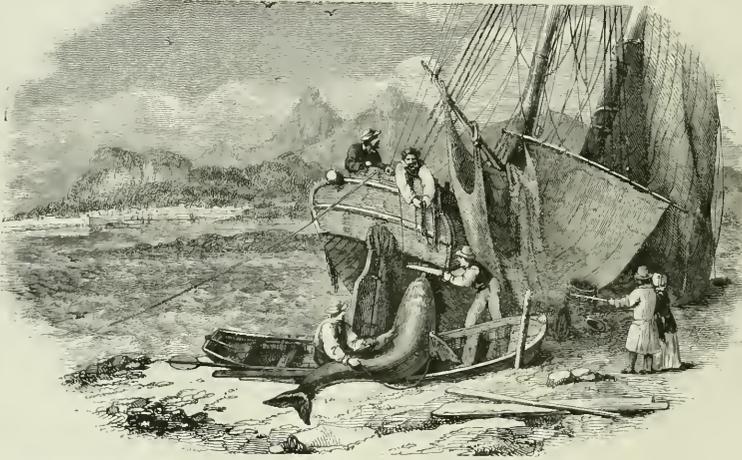
Le requin parvient jusqu'à une longueur de trente pieds, bien que sa longueur ordinaire ne soit que de seize à vingt;



(Pêche du tassard.)

il pèse quelquefois plus de mille livres; sa force est prodigieuse; ses sens les plus perfectionnés semblent être l'odorat et l'ouïe, mais sa voracité rend toujours sa capture assez facile.

Les pêcheurs adroits se servent avec succès d'un procédé beaucoup plus simple que l'é-mérillon: ils se bornent à jeter un hameçon à bonites attaché par des fils de laiton et fixé lui-même à une petite ligne. Ce faible appareil amorce le requin, mais en ce cas, pour le réduire à l'agonie, il faut avoir recours à l'emploi de la ruse; il faut parvenir à le noyer. On doit en conséquence lui filer la ligne quand il s'écarte du bord, car la moindre résistance du pêcheur en occasionnerait la rupture; mais dès que le requin revient sur son élan, on ramène graduellement l'hameçon, et l'on continue ainsi de manière à le fatiguer, jusqu'à ce qu'épuisé par une lutte au moins bizarre, il vienne se débattre sous les flancs du navire,

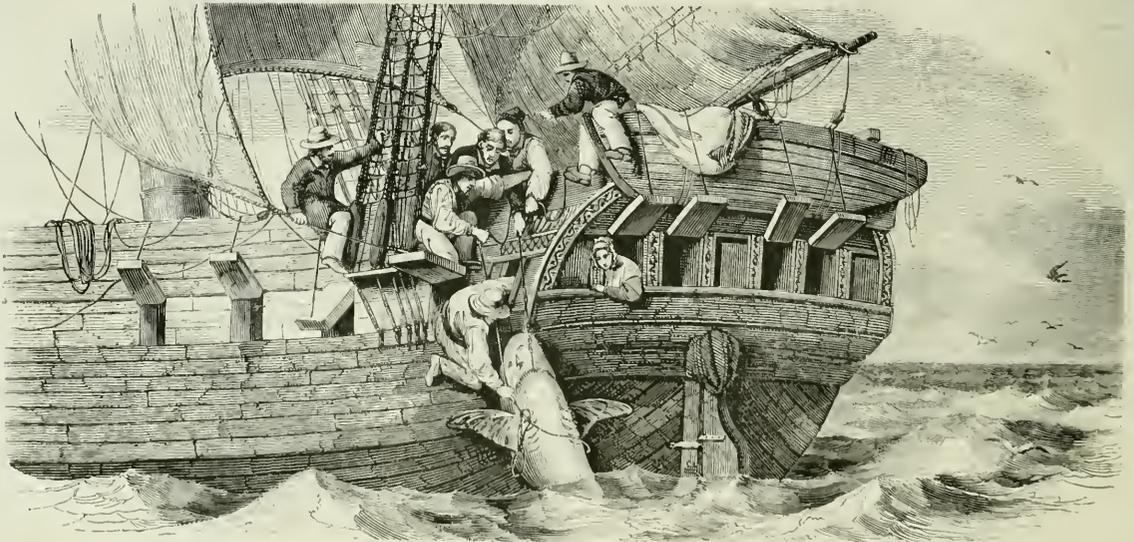


(Pêche de la licorne.)

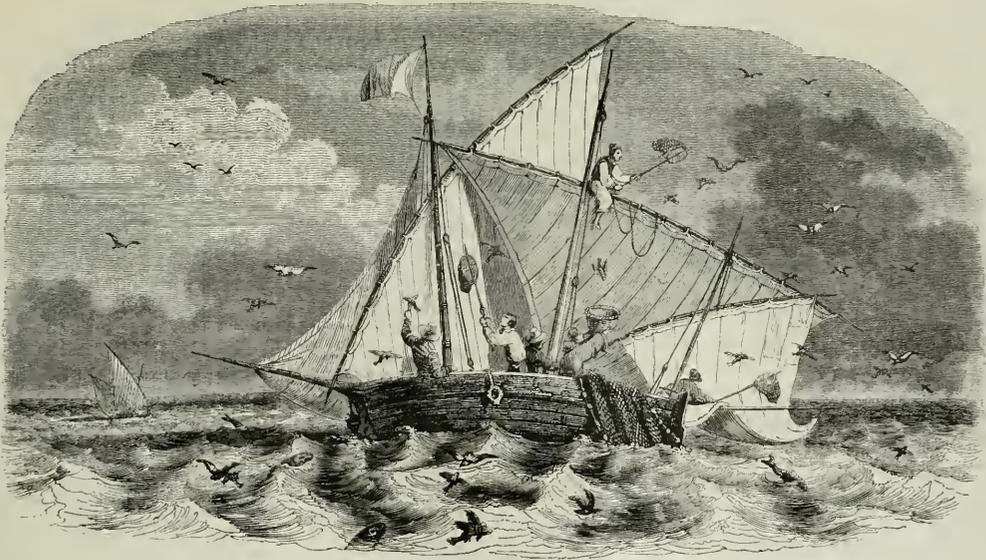
où il reste à la merci des pêcheurs. On lui passe alors sous les nageoires pectorales, un nerud coulant fait avec une grosse corde, et on le hisse à bord sans craindre le moindre accident.

On rencontre des requins dans toutes les mers; toutefois ils sont beaucoup plus communs en certains parages, comme aux environs de Cayenne et sur les côtes de Guinée que dans les mers d'Europe. Ils abondent même dans la Méditerranée, mais n'y approchent guère des côtes. Quelques rades de l'Atlantique en sont au contraire infestées, au point de rendre toute baignade impossible. En général, pourtant, le requin ne s'avance jusqu'au rivage que pourchassé par le grand cachalot, qui lui fait une guerre d'extermination.

On sait que le requin a la queue placée de telle sorte qu'il doit se retourner sur le dos ou au moins sur le côté pour être en état de mordre sa proie. Sans cette difficulté, sa race



(Pêche du requin.)



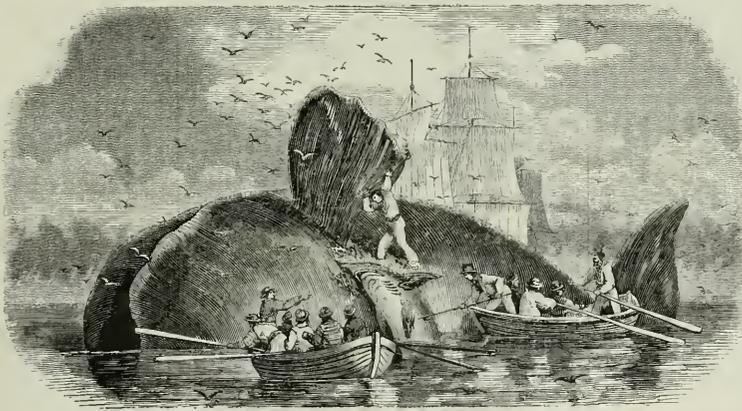
(Pêche du poisson volant.)

maudite dépeuplerait les mers. Le mouvement que fait nécessairement le requin, quoique très-vif, donne souvent au poisson le temps de s'échapper.

On raconte que les nègres profitent de ce même mouvement pour lui porter des coups mortels. En le voyant en position de s'élaner sur eux, ils plongent à contre-sens, passent sous lui et lui fendent le ventre. Des voyageurs peu dignes de foi ont souvent assisté à de pareils combats; nous laissons au lecteur la faculté de leur accorder créance.

Mille autres fables ont grandi la renommée du requin, dont l'histoire fantastique pourrait assurément présenter un attrait de curiosité, mais on trouve déjà tous ces contes charmants dans de gros livres scientifiques auxquels nous renverrons pour aujourd'hui.

On pêche le requin par l'ar-



(Pêche de la scie.)

rière, on harponne le marsouin sur l'avant du navire.

Quelques auteurs rangent le marsouin dans la famille des baleines, dont il serait la plus petite espèce, car sa longueur ne dépasse guère dix à douze pieds. Sa conformation extérieure n'a cependant que de vagues rapports avec celle de la reine des mers. Sa tête allongée présente plutôt de l'analogie avec le gron d'un immonde quadrupède dont on lui a parfois imposé le nom; sa gueule est garnie en haut et en bas de petites dents pointues. Il a sur la tête une ouverture par laquelle il rejette l'eau en soufflant, ce qui lui vaut encore le nom de *souffleur*, applicable surtout à la variété la plus grande, dont nous avons déjà parlé en faisant la description de la pêche des baleines (1).

(1) Voir la pêche de la baleine. *Illustration*, tome IV, page 250.



(Pêche du marsouin.)

Rien n'est plus singulier que les états d'une troupe de marsouins nageant de conserve et se montrant par moments à la surface de l'eau; l'un croirait qu'ils se roulent sur eux-mêmes en tournant comme une meule; cette illusion est surtout produite par des ailerons qui ont environ deux pieds dans leur plus grande dimension et qui paraissent et disparaissent avec une étrange rapidité.

Le marsouin est très-pacifique; il ne se nourrit guère que de chevrettes et d'écomarts, mais il fournit un barri d'huile de très-bonne qualité, et les pêcheurs baleiniers eux-mêmes ne délaissent pas de le harponner lorsqu'il vient se jeter sous l'étrave du navire.

Son extrême agilité rend sa capture difficile; aussi n'est-ce point une mince gloire que de le frapper du premier coup de harpon.

Les marsouins n'ont pas été l'objet de fables héroïques comme les requins; toutefois, les superstitions maritimes leur ont fait aussi leur petite part; «ils nagent toujours, disent les matelots, dans la direction d'où viendra le vent et naviguent à sa rencontre; ils présagent le mauvais temps et passent pour être aveugles pendant un mois de chaque année.»

La scie ou l'épaulon occupe une place beaucoup plus importante dans les récits des voyageurs et dans la mythologie de l'Océan. Quelques peuplades nègres en font un fétiche et un dieu.

Ce squelette dont la longueur totale atteint parfois une vingtaine de pieds est l'ennemi le plus féroce et le plus dangereux de la baleine; il la poursuit partout avec un acharnement infatigable et la menace de sa longue épée dentelée, arme terrible placée en avant au bout antérieur de sa tête.

La scie n'approche guère des navires, et l'on n'a que peu d'exemples de sa prise par les baleiniers eux-mêmes. Nous n'en pouvons citer qu'un seul :

Une pirogue baleinière ayant rencontré un épaulon immobile et probablement endormi à la surface de la mer, le harponneur lui lança vigoureusement son for dans le milieu du dos. Heureusement l'embarcation s'écarta aussitôt, car l'animal se débattit avec une violence qui eût pu compromettre la pirogue et peut-être une partie des hommes qui la montaient. Après quelques convulsions, il entraîna le canot avec une vitesse extraordinaire. Le chef de la pirogue ne sut d'abord quel moyen employer pour en fuir avec l'épaulon. C'était la première fois et probablement aussi la dernière qu'il chassât une scie. Elle se détermina cependant, non sans hésitations, à faire baler sur la ligne afin de se rapprocher du redoutable squelette; mais à peine en fut-on à huit ou dix brasses que l'animal se débattit encore pour couler bientôt après. Alors on parvint à le ramener à flot au moyen du harpon et de la ligne qui était y fixée, et, le trouvant mort, on le remorqua.

Un dire d'un des pêcheurs de cette scie, elle n'avait que huit pieds de long, sa peau était d'une grande finesse, et d'une couleur grisâtre. Sa chair ressemblait beaucoup à celle de la bonite ou du thon. Ses yeux étaient grands et fort beaux.

Généralement on ne prend de scies qu'à la suite d'un de ces combats prodigieux qu'elles livrent aux baleines, spectacle à l'aspect rare de voir, mais qui frappe l'imagination des navigateurs les plus blasés sur les grandes scènes de la mer.

Les épaulons voyagent par bancs comme les baleines elles-mêmes, et les attaques sont parfois de véritables batailles sous-marines.

Lorsque les deux troupes se rencontrent, dès que les épaulons ont traité leur présence par quelques bonds en l'air, les baleines se réunissent et serrent les rangs. Les scies de leur côté se forment en ligne, engageant l'action, et font :

... .. suivant leur aïeul,  
De cent combats divers un combat général.

L'épaulon cherche toujours à prendre la baleine en flanc, soit que son instinct cruel lui ait révélé le défaut de la cuirasse, car il existe près des nageoires brachiales du côté d'une partie où les blessures sont mortelles, soit parce que le flanc offre une plus grande surface à ses coups.

La scie recule pour mieux prendre son élan. Si son mouvement échappe à l'œil fin de la baleine, la baleine est perdue, elle reçoit le coup de son ennemi et meurt presque aussitôt. Mais si la baleine aperçoit le squelette au moment où il se précipite sur elle, par un bond spontané elle s'élève hors de l'eau de toute la longueur de son corps et reboune toujours sur le flanc avec une détonation qui retentit à plusieurs lieues et blanchit la mer d'écume bouillonnante.

Le gigantesque cétacé n'a que sa queue pour défense, il tâche d'en frapper son dangereux ennemi et s'en débarrasse d'un seul coup s'il parvient à l'atteindre. Mais si l'agile épaulon évite la fatale queue, le combat devient plus terrible. L'agresseur sort de l'eau à son tour, reboune sur la baleine et s'efforce non de la percer mais de la scier avec les dents dont sa défense est pourvue. On voit la mer se teindre de sang, la fureur du cétacé n'a plus de bornes. L'épaulon le harcèle, le frappe de tous côtés, le tue, et court à d'autres victoires.

Souvent aussi l'épaulon n'a pas le temps d'éviter la chute de la baleine et se borne à présenter sa scie agüe au flanc de l'animal gigantesque qui va l'écraser; il meurt alors comme Machabée étauillé sous le poids de l'épaulon des mers.

Enfin la baleine bondit encore quelquefois entraînant dans l'air son assasin, et pérît en faisant périr le monstre dont elle est la victime.

Or, maintenant, qu'on se représente sur une mer démontée, rougie par le sang des vainqueurs et des vaincus, deux troupes de ces animaux acharnés à s'entre-tuer; qu'on essaye de comprendre ce tumulte indescriptible, cette agitation, ces soufflements furieux, ces chocs terribles, ces rugissements sauvages, ces bonds désordonnés, ces assauts rapides, cette arène liquide qui frémit et gronde, cette tempête

produite par une lutte véritablement effroyable; qu'on voie ensuite la lice ensanglantée, houleuse encore, et roulant d'immenses cadavres immobiles; et l'on devra être saisi d'une horreur profonde.

Les combats héroïques des épaulons contre les baleines pourraient assurément fournir la matière d'un poème étrange ou le grandiose le plus disparate et le plus bizarre. Un poème chargé de corps monstrueux privés de vie, immolés les uns sur les autres, serait un tableau digne d'inspirer un rival du chantre de la *Batrachomyomachie*. Si le divin Homère n'a pas craint de célébrer les guerres des rats et des grenouilles, pourquoi l'un de ses fils en Apollon n'aborderait-il pas le récit des exploits de l'épaulon et de la résistance formidable du géant des eaux ?

Quant à nous, humble narrateur, nous croyons avoir rempli notre tâche, en indiquant un épisode tellement merveilleux, qu'il devrait encore le reléguer parmi les fables maritimes, si le Musée d'histoire naturelle ne renfermait nombre de défenses de scies antérieurement retirées de ventes de baleines.

Les pêcheurs arrêtés sur le champ de carnage recueillent les débris sans dangers; et les héros des deux camps vont bouillir dans la même marmite.

Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs des noms donnés par les classificateurs à l'épaulon ou scie, nous ne parlerons pas des distinctions établies entre les variétés diverses de ces animaux, aux nombres desquelles on a rangé parfois la licorne de mer ou narwhal, qui peut, du reste, être compté à juste titre parmi les plus dangereux ennemis de la baleine.

Par un triste privilège, le gigantesque cétacé, tout offensif qu'il est, se trouve en butte aux attaques d'une myriade de persecuteurs de toutes tailles; le voracé le rouge, le dard-pilote, le gladiateur ose venir lui dévorer la langue, l'épaulon le scie et le perfore, l'homme le harponne, le requin s'acharne sur son cadavre et dispute ses restes aux albatros, aux daimiers et à tous les autres gros oiseaux maritimes.

Les licornes, dit-on, se forment en pelotons serrés pour attaquer la baleine et la tuent pour ainsi dire à la baïonnette.

Comme la scie, la licorne de mer ou narwhal a la tête armée extérieurement d'une dent en spirale, longue de sept pieds et plus; cette dent se sert de la queue, se dirige en avant, et imite l'ivoire, ce qui tend à prouver que c'est non une corne maladroite le front de l'animal, mais une véritable dent. Toutefois, on a trouvé d'autres poissons à peu près du même genre et confondus sous la même dénomination qui méritaient complètement d'être traités de licornes, puisque leurs défenses sortaient du milieu du front.

L'on concevra que la question soit fort litigieuse, attendu que le narwhal ne se laisse prendre ni à l'hameçon, ni d'aucune autre manière. On ne peut guère le harponner. Il évite les navires dès qu'il la reconnu que ce ne sont pas de gros poissons. Mais s'il se trompe, s'il prend la carène d'un bâtiment pour le dos d'un cétacé, il se livre lui-même ou laisse au moins sa corne offensive comme gage de son aveugle bêtise.

Ce squelette, qui peut avoir jusqu'à trente et quarante pieds de longueur, s'échoue, en ce cas, sur le navire, avec une violence et une force prodigieuses, perce les bordages, et occasionnerait une voie d'eau des plus graves si sa corne ne bouchait toujours le trou qu'elle a fait.

Lorsque le narwhal frappe par le travers ou par l'avant, pour peu que le sillage soit rapide, la défense casse près du bord, et l'animal s'enfuit. Mais quand l'attaque du squelette a eu lieu par l'arrière, comme son corps se trouve dans le sens de la longueur du bâtiment, on le remorque nécessairement jusqu'à ce qu'il tombe en décomposition. Si cependant la blessure a été faite à fleur d'eau, on scie la corne afin de n'avoir plus à traîner un fardeau qui entrave singulièrement la marche du navire. Enfin, si l'on n'a pu s'en débarrasser à la mer, on a soin, au premier point de relâche, de s'échouer afin d'en venir à bout.

Notre dessin représente une licorne prise de la sorte à l'Ile-de-France, près le port Maurice, en face de la montagne des Trois-Mamelles et du célèbre Peters-Boot.

**Gilbert Gurney.**

SOUVENIRS D'UN GENTLEMAN.

(Suite. — Voir p. 262, 282, 298, 314, 330, 342, 358 et 391.)

XX.

UN VOYAGEUR MÉCONNU.

Je conseille à quiconque se trouvera victime d'une mystification pareille, — c'est-à-dire égale, — à ce que qui venait de m'accabler, je lui conseille, dis-je, de s'écarter prudemment avant qu'elle ne soit devenue un texte à plaisanteries. En général, le meilleur moyen de paralyser la raillerie, c'est d'ôter aux railleurs le plaisir de voir la confusion où ils vous plongent. Me fiant à mon absence pour me protéger contre eux, je disparus de Londres le jour même qui suivit ma déconvenue, et j'allai chercher des consolations, — des consolations indirectes, — chez des gens à qui je laissai prudemment ignorer combien j'en avais besoin. C'était un couple amiable et bon, établi dans un confortable domaine aux environs d'Albany. L'hospitalité m'y prodigua ses douceurs, et je ne suis m'y soustraire qu'au bout de six semaines, lorsque le souvenir de ma mésaventure eut perdu toute son amertume première. Après bien des instances pour me retenir, on me conduisit en voiture jusqu'à Gosport, d'où je voulais prendre le bac pour passer à Portsmouth. Peu soucieux de compliquer un si court voyage, j'avais déposé mon valet et mes malles directement à Londres par les voitures publiques, et n'avais avec moi que mon porte-manteau, un sac de nuit, un nécessaire. Ce bagage n'eut point d'être pas imposant, mais je le trouvais déjà suffisamment incommode pour un homme seul.

A peine dans le bac, une pluie fine et serrée, contre laquelle nous n'avions aucun abri, vint m'apprendre toute la valeur du toit hospitalier que je venais d'abandonner, et me fit supplier après l'heureux instant où j'avais pris pour moi les portes d'un bon hôtel; heureusement Portsmouth n'en avait un dont la renommée me promettait pour les soir des compositions efficaces; l'auberge de la *Coarane*, enrichie par nos guerres avec le continent (!). J'y arrivai à la tombée de la nuit, dans un moment où la pluie tombait plus drue que jamais; un vent glacé me fouettait le visage, et semblait emporter au loin le bruit de la sonnette, que par deux fois je tirai vainement. Au troisième appel, un garçon me montra sa bême figure.

« Un diner, un lit ! mi-dis-je avec un peu d'humeur. — Par ici, monsieur, » me répondit-il tout aussi brièvement, et me montrant le chemin, il me mena dans une vaste pièce, où la cheminée et quelques dineurs fumaient à qui mieux mieux. Mouillé, fatigué, contrarié, je pris en horreur cet appartement, cette société, et sans sembler au séjour et aux aïeux que je quittais, et, sans pouvoir me résoudre à franchir le seuil de la porte :

« Ne pourriez-vous me donner un salon à part ? » Cette prétention, qui n'était pas d'accord avec ma pitoyable apparence, me valut un coup d'œil dédaigneux et surpris, de mon guide aux guêtres grises.

« Voici le *coffee-room*, me dit-il avec emphase, et je ne pense pas... (le drôle se permettait de penser !)... je ne pense pas qu'il y ait un salon libre... Monsieur a-t-il des bagages ? »

Je pressentis toute la portée de cette insidieuse question, et ramenant sur mes joues, pour me donner une apparence imposante, un col de chemise plus mouillé qu'au sortir de la lessive :

« Mes bagages sont avec l'homme qui les a portés. » Le garçon s'empressa d'aller vérifier cette assertion; il prit des mains du porteur mon exigüe porte-manteau, mon petit sac, mon nécessaire, et un morceau de mérinos, échangeant entre ces deux marteaux, m'apprit à quel degré de l'échelle sociale ils me plaçaient sans façon.

« La fille ! montez les effets de ce gentleman dans sa chambre à coucher ! »

Rien qu'à la manière dont ce drôle avait accentué le mot gentleman, il était très-évident qu'il m'estimait à peine au-dessus de lui; et à l'alla, comme à regret, s'informer près du maître de l'établissement si l'on m'accorderait le droit de dépenser six à huit shillings de plus dans l'auberge, ce me permettant de me chauffer et de manger à part.

En attendant, la fille, — une espèce de Gorgone qui semblait arriver de Broddnigang en droite ligne, — tenant du bout des doigts mes pauvres effets, dont le simple contact lui semblait sans doute une dérogation, — la fille, dis-je, s'empressait de se délasser de moi.

« Sally ! cria-t-elle. Quelles sont les chambres vacantes ?... Un gentleman demande à coucher. »

À la galerie supérieure se montra soudain une autre créature tout aussi horrible que la première.

« Quel gentleman ? »

« Il vient par le bac de Gosport, répondit mon énorme conductrice.

« Ah !... (panse de quelques instants)... Nous n'avons que le numéro 218.

« Tout en haut ! reprit la Gorgone, s'adressant à moi. — Je voudrais savoir, lui dis-je humblement, si j'aurai un cabinet pour dîner à part ? »

« Vous l'aurez, reprit le garçon, qui revint sur ces entrefaites; je vais sur-le-champ vous le montrer. »

Ainsi fit-je; — et je ne l'oublierai de ma vie. C'était un petit bouge, dont un mince fenêtre ouvrait dans la porte cochère, et qui formait un triangle parfait, ni plus ni moins que les chapeaux à éclair, dans la rue de la mer. Le carreau y était recouvert d'un tapis sale et mal attaché, qui, sous l'effort des vents coulis, généralement admis par toutes les portes, onduilait comme une mer d'opéra.

Aspect n'était rien moins que tentateur, mais j'étais trop jeune pour prêter grande attention à ces irrégularités peu confortables. J'acceptai donc par un signe, demandant seulement qu'on allumât un bon feu et qu'on m'apportât un tire-botte. Même avec cet utile instrument, il me fallut d'incroyables efforts pour sortir mes pieds enlêlés par la marche, de leurs enveloppes saturées de pluie; j'en vins à bout cependant, et lorsque je fus installé dans une bonne paire de pantoufles, je retrouvai le sang-froid nécessaire pour commander mon diner, — un peu de poisson, et un poulet grillé avec une sauce aux mousserons. Ce sein pris, je m'acheminai, précédé de ma gigantesque Thais, vers la chaudière qui m'était assignée pour la nuit.

L'horloge sonnait six heures au moment où nous commençâmes notre ascension, et, durant un laps de temps assez considérable, nous continuâmes à monter en ligne à peu près perpendiculaire; nous primes ensuite la direction du S.-O., après quoi nous gravâmes, avec une rapidité toujours croissante, une longue échelle à rampe, baptisée du nom d'escalier. Elle nous conduisit à une sorte de bévédère aérien, lanterne pentagone, dont trois côtés étaient clos par des châssis de verre, un quatrième donnant ouverture à la porte, et le dernier, — le seul qui présentait un obstacle solide à l'intempérie des saisons, — servait d'appui à un lit de l'aspect le plus misérable. Trait pour trait, voilà le n° 218.

« Eh ! mais, remarquai-je, cette chambre n'a pas de cheminée ? »

« Non, monsieur, répliqua Thais en me toisant des pieds à la tête... Est-ce que vous avez besoin de feu ?... Nous n'avons pas d'autre chambre disponible... Celle-ci, de jour, est fort agréable; par un beau temps, vous distinguerez à l'œil nu le Phare aux Aguilles. »

L'idée d'une nudité quelconque, dans cette chambre, par un temps pareil, était faite pour donner le frisson, et je commen-

(1) Portsmouth, en temps de guerre, est remplie de troupe qui s'embarquent ou reviennent au pays.

mais une plainte des plus modérées, lorsque mon guide femelle, qui ne me paraissait pas disposée à écouter mes romances, y coupa court par la phrase sacramentelle : — « Nous n'avons pas d'autre chambre, monsieur. » Après quoi, elle posa d'une main ferme son flambeau d'étaïn sur une table de bois grossièrement peinte. Elle y posa aussi une serviette, — me seule ! — et un petit pain de savon jaune, notablement diminué par l'usage, qui ressemblait à un morceau de cire vierge. Puis elle disparut, tirant la porte après elle, de manière à ébranler toutes mes nerfs et toutes les cloisons vitrées de ma fragile retraite.

Resté seul dans ce séjour maudit, Dieu sait à quelles sombres pensées je me livrai d'abord, mais à mesure que j'échangeais mes habits mouillés contre des vêtements secs, un peu de chaleur, un peu de gaieté, me revinrent ensemble ; je crois même que j'allai jusqu'à rire de mes infortunes, assis sur une espèce de fauteuil raclitique, supplément désirable de mon étroite couchette.

Ma toilette achevée, je quitai mon observatoire, et, pour parler le langage des aéronautes, je commençai à redescendre. C'était une entreprise compliquée et d'une nature très-délicate, car on s'expose à de terribles méprises en voyageant à l'aveugle dans une maison où le public a pris domicile. Je parvins cependant, guidé par l'instinct qui pousse les animaux vers leur nourriture, à reconnaître ce qu'on aurait pu appeler la partie habitable de l'auberge. Là, au bout d'un long corridor qui devait conduire aux appartements du premier étage donnant sur la rue, je rencontrai un groupe de femmes et quelques personnes qui semblaient s'être embusquées sur mon passage, et me regardaient avec la curiosité la plus marquée. Chez l'une d'elles, ce sentiment paraissait aller jusqu'à un respect, et j'eus lieu de m'en étonner, n'étant guère accoutumé, dans de tels lieux, à être vu vénéré. Sans oser demander d'explications, je suivis ma route d'un pas égal, et au tournant du corridor je me trouvai face à face avec la géante dont j'ai déjà entretenu le lecteur. A peine me fut-il possible de la reconnaître, tant sa physionomie avait changé ; cette figure saugave exprimait une frayeur respectueuse, et je crus qu'elle s'enfonçait à deux pieds dans la terre, tant fut profonde la révérence qu'elle m'accorda, au moment où je passais devant elle.

Ainsi qu'on va le voir, tout ceci n'était qu'un prélude.

XXI.

MÉTAMORPHOSE.

Cherchant, au juger et au flair, l'espèce d'étable où je devais me reposer, j'avais déjà mis le pied sur la première marche d'un escalier de service qui me paraissait devoir y conduire, quand je fus arrêté par un homme robuste, de bonne mine, bien rond, habit bleu, boutons de cuivre, gilet blanc, culotte noire.

« Votre appartement est par ici, monsieur, — me dit ce personnage imposant, rien de moins, s'il vous plaît, que le maître de l'auberge. »

« Je crois que vous vous trompez. On m'a mis un rez-de-chaussée, lui répondis-je un peu troublé de sa politesse. »

« Mille pardons ! répliqua-t-il, s'inclinant jusqu'à terre. C'était une erreur, une erreur maintenant réparée. Veuillez prendre la peine... Des lumières !... des lumières, par ici... Remettez-moi de vous conduire... Des lumières, donc !... Par ici, monsieur. »

À ce moment, s'ouvrit devant moi, — comme par enchantement, — la porte d'une jolie chambre ; un feu splendide rayonnait dans la cheminée, et les reliefs qu'il jetait me montrèrent, sur une table élégamment servie, une argenterie dans laquelle le pape lui-même aurait pu manger sans déshonneur. C'est n'est pas tout ; un grand lit de repos, tiré de son ancrage ordinaire, avait été amené au coin de la cheminée, et devant lui on avait placé une table à sofa où quelques livres, les journaux arrivés de Londres, un écrin d'argent muet de tous ses accessoires, m'offraient toutes les ressources de la lecture ou de la composition.

« Voilà, m'écriai-je, une chambre qui vaut bien l'autre ? » Cette remarque, — expression naïve de mes sentiments, — fit sur mon hôte l'effet du sarcasme le plus poignant, et il allait balbutier je ne sais quelles excuses, lorsque, touché de son respect, je lui demandai mon diner. Il s'inclina silencieusement et disparut. Au bout de cinq minutes je le vis revenir, tenant lui-même à deux mains une énorme genévre d'argent remplie de soupe. Une procession de valets marchait à sa suite ; le premier portait une assiette d'argent ; le second, une cuiller ; le troisième, un citron ; le quatrième, je ne sais plus quoi.

« Je me suis permis, me dit mon hôte, — accompagnant ces mots d'une nouvelle révérence, — je me suis permis d'ajouter à votre menu cette soupe que vous n'aviez pas demandée... S. A. le Stathouder, lors du passage de Son Altesse, nous a fait l'honneur de la trouver excellente. »

Une pareille autorité ne me laissait pas le droit de répliquer. J'accordai à mon hôte le bill d'indemnité qu'il réclamait de moi, et, sous ses yeux, ainsi que sous ceux de ses trois acolytes, qui ne perdaient pas de vue un seul de mes mouvements, je ne pus éviter une infâme potée de bouillon qui me parut ne ressembler à rien, du moins à rien de mangeable. Ce fut néanmoins devoir récompenser les bonnes intentions de mon hôte : c'était admirable soupe, il faut en convenir, — m'écriai-je après la dernière cuillerée. Il me parut que cette approbation le comblait de joie.

Je demandai du madère. — Comme le génie de la Lampe merveilleuse, — mon hôte disparut encore, et je n'avais pas achevé la sauce destinée à mon poisson, que je revis devant moi cette figure attentive et somnolente, seulement le gaillard m'apportait une bouteille toute entière, et j'insinuai qu'une petite arañé avait suffi.

« Ah ! monsieur, me dit ce pourvoyeur assidu, vous en boirez ce qu'il vous plaira ; mais c'est été une pitée que de le décanter... C'est du Gordon, monsieur ;... il a fait deux fois le voyage des Indes orientales, et il est chez moi depuis quinze

ans... Il m'en reste à peine quelques bouteilles... — Un verre de suite ! ajouta-t-il, s'adressant à ses subalternes, et, modifiant à l'instant même sa voix impérieuse : — Permettez, monsieur, que j'aille l'honneur de vous le verser moi-même. »

Le moyen de résister à une si douce violence. Je commençais pourtant à être passablement ennuyé de tant d'attentions, et je fus ravi quand mon hôte quitta une troisième fois la chambre pour m'aller chercher mon poulet grillé. Jugez de ma surprise quand ce plat me fut apporté en compagnie de deux entrées, — un fricandeau et des côtelettes, — après lesquelles mon hôte m'apporta un second service composé d'une couple de bécasses. — « Le temps m'a manqué, ajouta-t-il, pour faire mieux. »

Je ne revenais pas de tous ces empressements, d'autant plus merveilleux pour moi, qu'ils succédaient à une réception au moins ordinaire ; mais, bien qu'ils me fussent légèrement importuns, je n'aurais su comment ni y prendre pour m'en formaliser ouvertement. Aussi me bornai-je à dépêcher, le plus vite possible, ce diner d'étiquette sous le prétexte d'aller, comme autant de boureaux, tous les serveurs de l'hôtel semblant s'acharner après moi. Lorsque je fus parvenu à les congédier, à l'exception de l'un d'eux qui était resté pour mettre la chandelle en ordre, je songeai naturellement à l'emploi de ma soirée, et je lui demandai si le théâtre était ouvert ce jour-là.

La réponse fut affirmative. M. Pope, de Covent-Garden, jouait *Alexandre le Grand*.

« A quelle heure cela commence-t-il ? » demandai-je. — « C'est commencé, me répondit-il. »

« Pensez-vous que je trouverais de la place si, mon vin fini, j'essayais d'y aller ? »

« Oh ! monsieur, répliqua cet homme, avec l'air de la confiance la plus assurée, mon maître saura bien s'arranger de manière à ce qu'il y ait toujours place pour vous. »

Ceci était mieux que la civilité ordinaire des hôteliers, et le désintéressement dont on faisait preuve ajoutant au prix de ce service attendu ; aussi ne pus-je m'empêcher de le remercier avec une sorte d'émission, déclarant d'ailleurs que je mettais à profit la bonne volonté qu'on m'étoignait. Un quart d'heure se passa pendant lequel je savourai à loisir mon claret, portant intérieurement la santé de mes hôtes quittés le matin ; peu à peu j'étais fondé dans une espèce de rêverie dont le charme n'est pas difficile à comprendre, quand mon hôte, — toujours actif, toujours zélé, — vint m'avertir qu', par ses soins, une place digne de moi m'était réservée au théâtre ; lorsqu'il me plairait de partir, il était prêt, me dit-il, à m'accompagner. J'eus beau lui répéter à plusieurs fois que cette dernière attention n'était pas nécessaire, que je connaissais Ports-mouth, qu'il prendrait une peine inutile, et qu'il ne répondait à mes objections que par un salut profond, et par la même phrase accompagnée d'un sourire indéfinissable.

« Oh ! monsieur, vos excuses sont trop bon. »

« A propos, lui dis-je, au moment où il quittait la chambre, je voudrais qu'on m'éclaircît... où plutôt, je pourriez-vous envoyer chercher mes gants et mon nombril, que j'ai laissés sur la table de ma chambre... le numéro 218, à ce que je crois ! »

« Pardonnez-moi, monsieur, répliqua l'hôte avec le même air piqué dont j'ai parlé plus haut ; votre chambre à coucher est à côté de celle-ci. C'est le numéro 2 ; je pense qu'on y a déjà porté de la lumière. »

Achevant ces paroles, il ouvrit à deux battants la porte de la chambre en question, où étaient entassées toutes les précautions du confort le plus exigeant. Deux flambeaux brûlaient sur la table de toilette, et l'eau bouillante gémissait devant le feu dans deux énormes cafetières. Mon hôte me demanda, — non sans une certaine ironie, — si j'avais besoin de quelque chose, et, rassuré là-dessus, il se retira discrètement. Je chassai de nouveau mes bottes, séchées et vernies avec un soin tout particulier, et, sommant pour annoncer mon passage, je descendis majestueusement les degrés.

Près du comptoir, sous le péristyle, quelques personnes étaient rassemblées, toutes animées du même désir curieux, celui de contempler ma figure, devenue tout à coup pour elles l'objet d'une admiration d'un intérêt qui m'étonnait. Elles semblaient devant moi retenir leur respiration, et observaient le plus religieux silence, à l'exception d'une vieille dame, qui se permit, — assez haut pour être entendue de moi, — d'appeler sur ma tête les bénédictions du ciel. Je n'osai la remercier de ce vœu touchant, et je gagnai la porte où m'attendaient l'empresse *landlord*, suivi de deux hommes qui portaient des lanternes allumées. Ils éclairèrent ma route vers le théâtre, et mon hôte me précéda de quelques pas, attentif à écarter tous les obstacles.

Mes atteinings ainsi l'édifice dramatique, où l'on me fit pénétrer par une petite porte de côté, entrée particulière inconnue au vulgaire public. Un passage étroit, mais dont le carrelage était recouvert d'un épais tapis, nous conduisit dans une loge grillée donnant immédiatement sur scène. Là, se trouvait un excellent fauteuil, alla me querir le programme du spectacle, et me quitta dès que je parus n'avoir plus besoin de ses services. Je n'eus plus qu'à jurer un paix du jeu de Pope et, durant les entr'actes, de quelques divertissements que se donnaient, aux dépens du public, certains jeunes cadets de marine, installés avec des foudres de poste dans une loge d'avant-scène. Les exercices harmoniques auxquels ils se livraient, bien qu'assez mal appropriés à l'intérieur d'un théâtre, me plurent infiniment, sans doute à cause de leur nouveauté.

La pièce finie, je sentis que j'avais assez de plaisir comme cela, et me privai volontairement du vaudeville qu'on allait jouer. Cette modération dut me gagner le cœur de mes portelanteries qui m'attendaient sous le péristyle du théâtre pour me reconduire à l'hôtel. Quoique fort surpris et un peu embarrassé de tant de cérémonies, je ne pus m'empêcher de me laisser faire, et je traversai de nouveau les rues avec ce cortège imposant.

Arrivé près du comptoir, j'y retrouvai les deux jolies per-

sonnes que j'avais rencontrées au bout du corridor en descendant de mes régions aériennes. Leurs yeux, animés par la curiosité, me parurent plus brillants que jamais et je regrettai le tort qu'elles faisaient à leur beauté en s'alambant, je ne suis pourquoi, de deux mouchoirs de soie orange étendus avec une espèce d'affectation sur des épaules faites pour brûler au grand jour. Du reste, je n'eus pas le temps de me livrer là-dessus à de longues réflexions ; un simple coup d'œil de moi en fuite ces deux sylviques qui semblaient se reprocher d'avoir cédé, en m'attendant, à un entraînement indiscret et présomptueux. Elles battirent en retraite, les yeux baissés, et disparurent dans les profondeurs de l'office.

Quand je songai pour annoncer que j'allais passer dans une chambre, Thias ne se montra point, — ce dont je lui suis gré, car elle me terrifiait ; — mais ce fut à sa place une petite blonde, aux traits mignons, au front plus blanc que la neige, aux cheveux plus blancs que l'or, et dont les treublantes mains laissaient vaciller le flambeau qui elle portait d'une chambre à l'autre. Comme ses jeunes matrones, — en supposant que matrones elles fussent, — elle portait sur son bonnet un nœud de rubans orange. Patribouca cette uniformité de manières dont à quelque circonstance particulière, à quelque élection récente ou l'un des candidats avait adopté, comme si elle se retrouvait de tous côtés. Même j'aurais voulu m'en expliquer avec la jolie sottreite, mais ce fut à peine si elle put répondre, d'une voix comprimée par l'émotion, aux souhaits de bonne nuit que je lui adressai obligeamment ; puis, avec une révérence profonde, elle s'éclairça sans rien ajouter ; et pour moi je me couchai de suite, éminemment satisfait des égards qu'on m'avait témoignés.

Il se se démentent pas le lendemain ; le déjeuner fut aussi complet que possible, et servi avec un cérémonial rigoureux. Quand je demandai une chaise de poste pour me conduire à Clitelchester, mon hôte vint me dire obligeamment, — et avec force révérences, — qu'un gentleman de l'île de Wight lui avait laissé en dépôt une excellente calèche, et qu'il serait certainement très-heureux que je voulussiez bien me servir. Je ne vis pas la nécessité de refuser ce bonheur à un compatriote inconnu, et, suivant mon habitude de ne jamais lutter contre un courant favorable, je me laissai gratifier d'une bonne voiture aux ressorts moelleux, aux coussins bien garnis.

Vint ensuite ce que les Français appellent le quart d'heure de Babelais. Je le conviens que la note de mes dépenses me parut légèrement enlaidie ; mais on avait eu tant d'égards pour moi, le vin de mon hôte était si bon ; sa cuisine si parfaite, — à l'exception, je dois le rappeler, de cette faneuse soupe approuvée par le Stathouder. Un seul article m'étonna. C'était une livre et un shilling payés au sonneur de cloches. Je me hasardai à demander quelques explications là-dessus. On m'informa que les cloches de l'église paroissiale avaient retenti le matin même avant mon réveil, — circonstance favorable, — à l'honneur de mon arrivée et de mon séjour. La chose me parut quelque peu bizarre, mais enfin elle était faite, et les cloches, après tout, ne pouvant être désobéissantes, je payai, au grand dépitement de ma bourse, tout ce qu'on me réclamait. Puis je partis, escorté jusqu'à la voiture par des révérences et des salutations sans nombre. Mon hôte, chapeau bas, se tint sur le seuil de sa porte aussi longtemps que je pus le voir, et sa tête courbée, qu'il agita sans mesure, laissait aller par la rue des tourbillons de poussière blanche pareils à ceux que l'aquilon détache en hiver du sommet des Alpes.

XXII.

EXPLICATION.

Le temps dévoile bien des mystères. Vous verrez qu'un jour ou l'autre on saura qui était Jimius. Le lendemain de mon arrivée à Londres, un de mes amis, le colonel ..., se trouvant par hasard chez moi au moment où je m'habillais pour sortir,

« Vous avez là des bottes bien faites, me dit-il, jetant les yeux sur celles que mon valet de chambre venait d'apporter. — Oui, répondis-je, car elles m'ont très-bien, ce qui est assez surprenant, car elles n'ont pas été faites pour moi. Mon condorner, homme assez mexact, devait m'en envoyer une paire le jour où il quittait Londres. Elles ne se trouvent pas faites à temps, et il m'arrangea de celles-ci, destinées, je crois, au prince d'Orange. »

— En effet, voilà qui est particulier, dit le colonel, mais à votre place je ferai effacer le nom du prince, écrit à l'intérieur de la tige. Sans cette précaution, vous pourriez passer pour avoir volé les bottes de S. A.

« Eh quoi ! repris-je fort étonné, le nom du prince est écrit là ? »

Pour toute réponse, le colonel me passa une des bottes où je lus en toutes lettres : S. A. R. le prince d'Orange, 789, 663. Ce dernier chiffre n'allait à rien moins qu'à établir un fait assez merveilleux : savoir que M. Pagez O'Shaughnessy, mon condorner, avait fait, avant celle-là, 789, 664 paires de bottes. Mais ce n'est pas là ce qui me préoccupait le plus.

Je venais d'enlever la vérité ; je venais de comprendre tout à coup par quel singulier phénomène j'avais trouvé, à l'auberge de la Couronne, tant d'empressement et de respect, tant de mouchoirs de soie jaune, tant de porte-lanternes, tant de beautés treublantes sans mon regard, tant de vieilles femmes disposées à me bénir, et finalement une soupe si particulièrement recommandée par l'approbation de S. A. le Stathouder.

Bien que ma vanité pût en souffrir, j'étais forcé de me rendre à moi-même ce témoignage que j'avais été fidèle, adulé, choyé, escorté, complimé, — et finalement que les cloches avaient sonné pour moi, — le tout, hélas !... à propos de bottes.

(Theod. Hook's Popular Tales.)

(La suite au prochain numéro.)

## Les Modèles, études d'atelier par M. Damourette.



(Pose pour les mains des princesses, des duchesses, etc.)



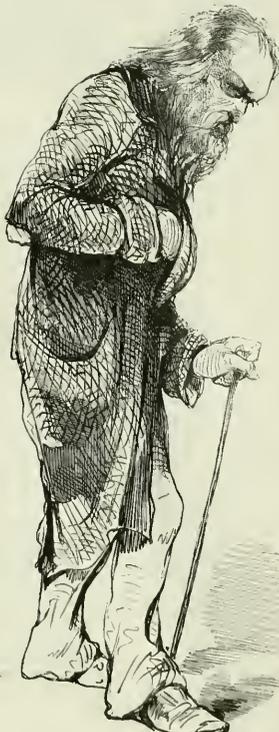
(Homme et femme modèles)



(Pose pour la Charité.)



(Pose les anges)



(A posé pour Léonidas.)



(Ne pose que chez les maîtres.)



(A posé les Grâces à 17 ans.)

Les Modèles, études d'atelier par M. Damourette.



(Modèle de torse.)



(Modèle d'ensemble au repos.)



(A posé le pantalon du duc de C...)



(Modèle d'ensemble.)



(Pose dans les ateliers d'élèves.)



(Pose la tête d'expression avec une légère teinte de mélancolie, de colère, de joie, etc.)



(Résultat d'une semaine de pose.)



# DERNIÈRES PRIMES DU JOURNAL L'ÉPOQUE

Les nouveaux abonnés du 1<sup>er</sup> MARS au journal L'ÉPOQUE recevront gratuitement à Paris, et franco dans les départements à titre de prime. — LES NOUVEAUX ABONNÉS DE TROIS MOIS : 1<sup>o</sup> tout ce qui aura paru, du **FILS DU DIABLE**, ROMAN EN 4 vol. par **PAUL FEVAL**. — 2<sup>o</sup> Dans le format du journal, **LA GORGONE**, ROMAN EN 6 vol. par **G. DE LA LANDELLE**. — LES NOUVEAUX ABONNÉS DE SIX MOIS recevront : 1<sup>o</sup> Tout ce qui a paru du **FILS DU DIABLE**. — 2<sup>o</sup> Les 6 vol. du **PECHE DE M. ANTOINE**. — 3<sup>o</sup> les 6 vol. de la **GORGONE**. (LE TOUT D'UNE VALEUR DE 400 FRANCS.)

Prix : pour PARIS : 5 mois, 14 francs ; 6 mois, 22 francs. — DÉPARTEMENTS : 5 mois, 15 francs ; 6 mois, 26 francs.

NOTA : Il ne reste plus qu'un nombre très-limité d'exemplaires du **PECHE DE M. ANTOINE** et de la **GORGONE**, ces nouvelles primes cesseront donc au plus tard dans les dix premiers jours de mars.

LES BUREAUX SONT A PARIS : 3, BOULEVARD MONTMARTRE.

## ODONTINE et ÉLIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPÔT A PARIS, CHEZ M. FAGUER, RUE RICHELIEU, 95 ; ET CHEZ TOUTS LES PARFUMEURS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

3 FRANCS **PILULES STOMACIQUES** LA BOITE

Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires. — Pharmacie COLBERT, passage Colbert.

ENTREPOT

Rue Richelieu, n° 26.  
PARIS.

### ALIMENTATION DES ENFANTS.

DÉPÔTS

Dans toutes les villes  
DE FRANCE.

La substance la plus convenable et la plus facilement digérée par les jeunes enfants est sans contredit le **RACAHOUT DES ARABES** de DELANGRENIER. Cet aliment léger et délicieux est le seul qui ait été approuvé par l'Académie royale de Médecine, seule autorité qui offre garantie et confiance ; aussi ne doit-il pas être confondu avec les imitations et contrefaçons qui surgissent chaque jour et qui souvent n'ont que l'avantage d'être le plus nocives et irritantes.

LONGUEVILLE,  
10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

## CHEMISES.

PANSEMENT DES VESICATOIRES

Facile, régulier, inodore, avec PÂME-CONFESSE et SERRE-BRAS

### D'ALBESPEYRES,

Faub. St-Denis, 84, et dans les pharm. de province et de l'étranger.

### RHUMES, IRRITATIONS, INFLAMMATIONS

Le SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT, de plus en plus apprécié pour le traitement des irritations et inflammations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est prescrit avec un succès toujours croissant par les plus célèbres médecins de la capitale, membres de l'Académie et de la Faculté royale de Médecine. Ce sirop est, en effet, la préparation la plus efficace pour combattre les plus cruelles maladies d'où résultent les RHUMES, CATARRHES, CRACHEMENTS DE SANG, CROUPS, COQUELUCHE, DYSENTERIES, etc., etc. — Pharmacie BRIANT, rue Saint-Denis, 157, et dans toutes les pharmacies.

46.R. DE LA VERRERIE SPÉCIALITÉ 46.R. DE LAVERRERIE  
**CAFÉ COUDRAY DE CHARTRES**  
AROME SUPÉRIEUR ÉCONOMIE D'UN TIERS

Ce café, torréfié sans évaporation, conserve son arôme, sa force. C'est le même qui se vend chez CHEVET, Palais-Royal, et AYMES, hazar Provengal.

**LE CHOCOLAT MÈNIER**, comme tout produit avantageusement connu, excite la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les MÉDAILLES dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom MÈNIER soit sur les étiquettes et sur les tablettes.

Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

### LIMONINE.

Avec quatre ou cinq gouttes de ce précieux EXTRAIT DE CITRON, on convertit instantanément un verre d'eau sucrée en une excellente limonade. La LIMONINE est également convenable pour punch, glaces, préparations culinaires, etc. — Un flacon de 2 fr. suffit pour faire plus de 120 verres de limonade. — Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez MM. les épiciers de Paris et des départements.

**CHAPEAUX DE GROS D'AFRIQUE, 12 FR.** Moire, satia, pure soie, 20 fr.; bonnets, turbans, etc., 5 fr., 10 fr., 15 fr., 20 fr., etc. Maison ALEXE-HENRY, 18, rue Besse-du-Rempart, Chaussée-d'Antin.

Prix : 2 francs.



EAU DE TOILETTE  
de la  
**DUCHESSE,**  
DISTILLÉE PAR  
DEMARSON et CHARDIN  
Fournisseurs du Roi.  
15, RUE SAINT-MARTIN.

Prix : 2 francs.

On s'abonne à Paris, rue Saint-Joseph, 6.

## PRIMES AUX ABONNÉS DU JOURNAL LE COMMERCE

Les abonnés du journal *le Commerce*, en renouvelant leur abonnement et les nouveaux abonnés ont droit à une prime en volumes à choisir dans la Bibliothèque CAZIN, charmante collection de romans, publiée par M. PAULIN, éditeur, savoir : Abonnés d'un an, 8 vol. ; — 6 mois, 4 vol. ; — 3 mois, 2 vol. ; soit au journal, soit à la feuille commerciale, soit aux deux feuilles réunies. Ouvrages déjà publiés dans la Bibliothèque CAZIN : Eugène Sue, *les Mystères de Paris*, 10 vol.,

— *le Juif Errant*, 10 vol., — *Mothide*, 6 vol., — *la Salamandre*, 2 vol., — *Atar-Gull*, 1 vol., — *Paulin Monty*, 2 vol., — *Arthur*, 4 vol., — *le Marquis de Létoirères*, 1 vol., — *Plick et Plock*, 1 vol., — *Delegar*, 1 vol., — Louis Reybaud : *Jerome Paturot*, 2 vol., — Alphonse Karr : *Geneviève*, 2 vol., — Jules Sandeau : *Marianne*, 2 vol.  
La Bibliothèque CAZIN formera 200 volumes.

## LE BATARD DE MAULÉON, ROMAN EN 4 VOLUMES, PAR M. ALEX. DUMAS,

Paraît, depuis le 20 février dans LE COMMERCE.

LE COMMERCE, reconstitué, restera journal politique et littéraire ; mais en même temps il justifiera son titre comme organe des intérêts industriels, agricoles, des chemins de fer, des travaux publics, des ports et marchés.

Sa feuille commerciale, imprimée le matin après l'arrivée des courriers, donne le cours des effets publics et des marchandises sur toutes les places vingt-quatre heures avant tout autre journal.

FEUILLE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. PARIS : un an, 40 fr. ; — 6 mois, 22 fr. ; — 3 mois, 12 fr. — DÉPARTEMENTS : un an, 48 fr. ; — 6 mois, 25 fr. ; — 3 mois, 13 fr. BULLETIN DU COMMERCE (feuille quotidienne), au même prix que la feuille politique. — LES DEUX FEUILLES RÉUNIES : un an, 60 fr. ; — 6 mois, 30 fr. ; — 3 mois, 15 fr. (Affranchir.)

Le Carnaval.



(Le Mardi gras.)



(Le Mercredi des Cendres.)

Correspondance.

A M. L. B., à Paris. — Nous l'insérerons. Mille remerciements.

A un Abonné, à Douvres. — L'une finit le 15 mars; l'autre commence le même jour, et restera ouverte jusqu'au 15 mai.

A M. H. L., à Leeds. — On a chez vous, monsieur, une manière de voir toute singulière. En avez-vous fait part à M. Cruikshank? (Affranchir.)

A M. S., à Lyon. — La maxime n'est pas neuve, mais elle est absurde.

A M. E. S., à Beaugency. — Vous verrez cela. C'est tout un panorama de votre chemin d'Orléans à Tours. L'Illustration se met pour vous en frais de magnificence. Il est vrai qu'elle fera de même pour tous les chemins; chacun son tour. Ainsi, vous ne nous devrez de remerciements qu'en votre qualité d'abonné.

A Divers. — Il est impossible de donner d'avance le programme d'une publication qui a surtout pour objet de mettre sous les yeux de ses lecteurs l'actualité, c'est-à-dire les événements qui se produisent chaque jour, et qu'il est impossible de prévoir. Nous venons de dire ce que nous promettons au chemin d'Orléans à Tours; nous le promettons également au chemin du Nord, à celui de Saint-Germain, au chemin de Sceaux et au chemin de Vierzon. — Nous avons promis la description et les vues des ports de France; nous ne tarderons pas à commencer cette série. — Nous avons déjà donné Fontainebleau; nous continuerons la série sous ce titre: les Résidences royales; Saint-Cloud et Neuilly d'abord. Nous commencerons une histoire et une revue des villes de France; chaque ville aura son tour, et ses pages illustrées. — M. R., abonné de Paris, nous recommanda l'exposition des tableaux; nous le renvoyons à notre collection pour apprécier du passé ce que nous ferons cette année, et toutes les années suivantes. — A M. J. T., qui paraît affectionner les caricatures, nous promettons des dessins de Cham, et notamment l'histoire des Lo-Ways retournant dans leur patrie pour y porter les bienfaits de la civilisation. — Pour ceux qui aiment les peintures de murs populaires, nous aurons le tableau des théâtres de Paris dont la destruction est annoncée et qui méritent de survivre à leur destruction dans une page historique et dans les croquis d'un dessinateur au crayon empoussié. — Enfin, la plume élégante qui a donné à l'Illustration les Promesses de Paris, continuera, avec le concours de nos habiles dessinateurs, cette charmante revue en commençant par les quais, les Champs-Élysées et le Jardin des Plantes. — Et ce n'est pas tout.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1er Mars doivent être renouvelés pour ne point être interrompus dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue Richelieu, No 60

ON S'ABONNE chez les Directeurs de postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie. A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill. A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAHOFF, libraire-éditeur et commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinói-Dvor, 22. — F. BELLEZARD et Co, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOIS, libraires. Chez V. UEBERT, à la NOUVELLE-ORLEANS (États-Unis). A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal. A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS. (L'argent donne des amis en masse.)



JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et Co, rue Damiette 2.



TABLE DES GRAVURES.

AGRICULTURE.

Insectes nuisibles à l'agriculture. — Dix-sept figures . . . . . 251  
 Maladie des pommes de terre en 1845. — Six figures . . . . . 112

BEAUX-ARTS.

Barrière du Trône. — La Victoire, par M. D. Shavifs . . . . . 124  
 — Génie de l'Industrie, par M. Simart . . . . . 1d.  
 — Saint Louis . . . . . 1d.  
 — Philippe-Auguste . . . . . 1d.  
 Eaux-fortes, d'après Decamps. — Le Singe et le Miroir . . . . . 224  
 — La Grenouille et le Baruf . . . . . 1d.  
 Envois de Rome. — Nausicaa se séparant d'Ulysse. — Premier prix de paysage historique, remporté par M. Charles Benouville . . . . . 68

— Thèse trouvant sous une roche l'épée de son père. — Premier prix de sculpture, remporté par M. Guillaume . . . . . 1d.  
 — Jésus, dans le Prétoire, insulté par les soldats. — Premier prix de peinture, remporté par M. François-Léon Benouville . . . . . 1d.

Exposition de Bruxelles, 1845. — Les Chiens et le Porroquet, tableau par M. Verbeeckhoven . . . . . 244  
 — Groupe d'enfants, sculpture de M. Leclercq . . . . . 1d.  
 — Le Marchand de bijoux, tableau par M. Madon . . . . . 245  
 — Un Hiverneur à la Nouvelle-Zélande, tableau de M. Wilkoop . . . . . 1d.

Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. — Vue de la travee où sont exposés les tableaux de M. Ingres . . . . . 376  
 — Dessin à la plume, par M. Géricault, appartenant à M. Mareille . . . . . 1d.  
 — La Fête de la République, dessin de M. Charlet, appartenant à M. Belloc . . . . . 377

— La queue de la République, dessin de M. Charlet, appartenant à M. Belloc . . . . . 1d.  
 — Scène de brigands, tableau de M. Leopold Robert, appartenant à M. le baron de Fomencourt . . . . . 1d.  
 Guillaume de Nassau (statue de), dit le Taciturne, par le comte de Nieverkerke . . . . . 4

Jean Bart (statue de), par M. David (d'Angers), inaugurée à Dunkerque le 7 septembre 1845 . . . . . 44  
 Kristna (Le), tableau indien offert au Musée par M. Eugène Sise, au nom de M. le comte d'Arsoy . . . . . 144

Martignac (statue de M. de), par M. Foyatier, inaugurée à Miranout le 18 septembre 1845 . . . . . 80  
 Metz (la peinture à). — Moissonneurs, portraits, dessinés par M. E. Andin, d'après le tableau de M. Marechal . . . . . 136  
 — La tasse de café, tableau composé et dessiné par M. Aimé de Lenoir . . . . . 1d.  
 — Le grand mauvais sujet, composé et dessiné par M. Théodore Devilly . . . . . 1d.

— Souvenir de Lorraine, paysage peint et dessiné par M. Auguste Rolland . . . . . 137  
 — Souvenir des Voges, peint et dessiné par M. Laurent Pelletier . . . . . 1d.

Metz (la peinture à). — Environs de Metz, paysage peint par M. Auguste Mennessier, dessiné par M. E. Andin . . . . . 137  
 Musée algérien à Paris. — Musique de Konstant My, près de Constantin . . . . . 256  
 Napoléon (statue de), par Bossi, qui couronne la colonne de Boulogne . . . . . 105  
 Peinture de la coupole de l'église Saint-Thomas-d'Arquin. — Table ou principal de la coupole, par M. Blondel . . . . . 332  
 — Saint-Dominique, par M. Blondel, peudentif . . . . . 1d.  
 — Saint-Thomas-d'Arquin, par M. Blondel, peudentif . . . . . 1d.  
 Verrières de l'église de Haguenau, par M. Maréchal. — Vitré de la haute nef. — Figure du prelat qui a inauguré l'église . . . . . 196  
 — Fragment d'un vitré de l'avant-choeur . . . . . 1d.  
 — Vitré des bas-côtés. — Le Christ au Jardin des Oliviers . . . . . 197

CARTES ET PLANS.

Carte à vol d'oiseau de l'extrémité occidentale de l'Algérie . . . . . 100  
 Carte des Chemins de Fer d'Allemagne, Gizeh (plan topographique du col de) et des trois grandes Pyramides . . . . . 149  
 Maroc (plan des Pyramides de), en Nubie, groupe du Nord . . . . . 450  
 Obligado (plan du combat naval de l') . . . . . 356  
 Plan des chemins de la ville de Saint-Petersbourg adjacents à la Neva . . . . . 53  
 Panjab (carte du) . . . . . 310

CARICATURES.

Aspect du pont des Arts, après la suppression du passage . . . . . 320  
 Aventures anciennes et nouvelles d'un chasseur commun. — Quarante-huit gravures . . . . . 28-44  
 Carte des chemins de fer anglais, d'après le Punch . . . . . 117  
 Caricatures sur l'Odéon. — L'Odéon ayant la direction de M. Bocage. — Les stalles, le parterre et les acteurs . . . . . 212  
 — M. Bocage, martyr . . . . . 1d.  
 — M. Bocage exhumant Saint-Genest . . . . . 1d.  
 — L'Odéon sous la direction de M. Bocage . . . . . 1d.  
 — Une Vénus . . . . . 213  
 — Tableau de M. Eugène Die . . . . . 1d.  
 — Tableau de M. Th. Gautier . . . . . 1d.  
 — Tableau de M. E. Delacroix . . . . . 1d.  
 Diverses manières de se garantir du froid. — Douze gravures, par M. Jules Noël . . . . . 132-133

Etude du caractère par la chaussure, d'après Cruikshank. — Deux gravures . . . . . 46  
 Etudes physiognomoniques et morales faites au Louvre, par M. Daumourette . . . . . Douze gravures . . . . . 156-157  
 Etudes comiques sur le magnéti-me, par Cham. — Vingt-cinq gravures . . . . . 284-285  
 Garde nationale du grand-Juche de Gerolstein. — Dix gravures . . . . . 92-93  
 Homme (l') étant plus faible que Dieu, il doit nécessairement se reposer deux jours dans la semaine . . . . . 64

La pensée et la promenade sont les droits de l'homme . . . . . 128  
 Mardi (le gras) . . . . . 416  
 Mercredi (le) des veudres . . . . . 1d.  
 Modèles (les), études d'atelier, par M. Daumourette. — Quatre gravures . . . . . 412-413  
 Ouverture d'un hospice destiné aux actionnaires des chemins de fer . . . . . 129  
 Paris à la campagne. — Seize gravures, par Seignemourgens . . . . . 108-109  
 Plus de maisons louches! — Nouveau système de constructions actuellement en usage à Paris . . . . . 340  
 Portrait en pied de M. X. — L'original appartient à M. . . . . 160  
 Projets d'améliorations à introduire dans l'uniforme actuel de la Garde nationale, par Cham. — Vingt-une gravures . . . . . 389  
 Quatorze de Nabuco au Théâtre-Italien . . . . . 388  
 Quelques types des spéculateurs des Chemins de fer. — Dessins d'après nature à la Bourse de Paris, par M. Etienne Lorry . . . . . 141  
 Quelques épisodes de l'épopée des Chemins de fer, par Cham. — Dix-huit gravures . . . . . 228-229  
 Tribulations de la Garde nationale, par Cham. Proface d'un projet de réforme. — Quatorze gravures . . . . . 381  
 Un lion frisé . . . . . 128  
 Un lion défrisé . . . . . 1d.  
 Un aéroplane et ses spectateurs. — Deux gravures . . . . . 160  
 Un homme-alfiche . . . . . 1d.  
 Une séance du Concours de l'Aggrégation, à la Sorbonne . . . . . 125

FLEURONS — OULS DE-LARPE — ORNEMENTS.

Courrier de Paris (en tête du) . . . . . 195  
 Titre de la romance intitulée : le Chant des Anges . . . . . 12  
 Titre de la romance intitulée : Un petit sou . . . . . 76  
 Vignettes et fleurons divers . . . . . 15-126-207

HORTICULTURE.

Flore d'Amérique. — Seize gravures . . . . . 60-61

MECANIQUES. — MACHINES. — PROCÉDES NOUVEAUX.

Brise-lames flottant. — Détails, quatre figures . . . . . 349  
 — Expérience dans le port de la Giota . . . . . 1d.  
 Canot de sauvetage insubmersible. — Quatre figures . . . . . 46  
 Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain. — Trois figures . . . . . 197  
 Clouche obtenu par le galvanisme . . . . . 336  
 Nouveau pont fixe sur la Neva, à Saint-Petersbourg. — Etat des travaux pendant l'hiver de 1845 . . . . . 53  
 — Elevation . . . . . 1d.  
 Nouveau système de grille pour le charbon de terre . . . . . 336

MÉDAILLES.

Médaille décernée aux membres du comité de conservation des monuments historiques, par Barre . . . . . 73  
 Médaille frappée en souvenir de la célébration du centième anniversaire de la naissance de Pestalozzi . . . . . 368

MODES.

Aménagement. — Vase à fleurs . . . . . 384  
 Bijouterie. — Femme de canie et bagues . . . . . 332  
 — Longon et épingle . . . . . 1d.  
 Châtelaine, par Fremout-Venrice . . . . . 64  
 Costume d'amazone . . . . . 176  
 Toilette d'apparat d'un magyat hongrois . . . . . 192  
 — Poignée du sabre . . . . . 1d.  
 — Accessoires du sabre et du costume . . . . . 1d.  
 Six dessins . . . . . 288  
 Orfèvrerie. — Encrier . . . . . 80  
 Toilette du matin . . . . . 128  
 Toilette d'hiver . . . . . 210  
 Toilettes de ville . . . . . 304  
 Toilettes d'homme . . . . . 352  
 Toilettes de bal . . . . . 384

PORTRAITS.

Abou-Madian (le sultan) . . . . . 233  
 Charlet . . . . . 293  
 Goblen (Richard), fondateur de la ligue anglaise contre la loi des cercles . . . . . 232  
 Compagn (le lieutenant general comte) . . . . . 230  
 Delacroix (madame Pam) . . . . . 272  
 Dreux-Brze (M. le marquis de) pair de France, decede le 21 novembre 1845 . . . . . 193  
 Kant . . . . . 21  
 Ki-Hing, d'après un portrait du peintre chinois Lanquoa, communiqué par M. de Ferrière . . . . . 169  
 Kolonbeski, doyen de l'armée française, âge de cent un ans . . . . . 4  
 Labatut (M. Lafor) . . . . . 277  
 Larroque (M. Labbe), d'après un dessin de l'écrivain Clément . . . . . 308  
 Mohammed-ben-Ahmed, d'après un dessin de M. de La Paquerie, second du *Té-Lee* . . . . . 53  
 Molline de Saint-Yon (M.), ministre de la guerre, statuette par M. Hippolyte Savoyant, hautenant au 66<sup>e</sup> de ligne . . . . . 477  
 Montagne (le lieutenant colonel de), mort en Afrique le 21 septembre 1845, d'après son portrait peint par lui-même, et communiqué par son frère, M. de Montagnac, de Sedan . . . . . 145  
 Negus-Schah-Salassé, roi de Choa . . . . . 216  
 Palerston (lord) . . . . . 244  
 Piscatory (M.), ambassadeur de France en Grèce . . . . . 113  
 Portalis (M. J.-E.-M.) . . . . . 21  
 Radour (lord) . . . . . 232  
 Royer-Collard, decede le 4 septembre 1845 . . . . . 17  
 Senarour (M. de) . . . . . 341  
 Sid-el-Hadj Abd-el-Kader Ben-Mohammed-Achacha, ambassadeur du Maroc . . . . . 305  
 Sidi-ben-Ayet, envoyé du bey de Tunis . . . . . 321  
 Simonde de Sismondi . . . . . 21  
 Thompson (le colonel) . . . . . 232

Vigny (M. Alfred de), de l'Académie française. . . . . 353  
Wellington (lord). . . . . 241

PROBLÈMES D'ÉCHECS.

Problèmes d'échecs. . . . . 38-208

REBUS.

Rebus 16-32 48 64 80-96-112-128 144 160-176  
-192-208-224-240-256-272-288-304 320-336  
-352-368-384 400-416

SCÈNES DE L'ALGERIE.

Combat du Typhon, d'après un dessin fait sur les lieux. — Mort du colonel Berthier. . . . . 81  
Costume des femmes algériennes. — Huit gravures. . . . . 276-277  
Écote juive. . . . . 180  
Expédition dans le Petit-Désert. — Borzina. 168  
— Femme de tassoul. . . . . 168  
— Regab du sud. . . . . 161  
— Bab-el-Sahrah. . . . . 161  
Inauguration de la statue du duc d'Orléans, à Alger, le 28 octobre 1845. . . . . 161  
Mise aux fers de Mohamed-ben-Ali, d'après un dessin de M. de La Poppe, second du *Flycatcher*. . . . . 52  
Oudres chinoises (les), à Alger. . . . . 301  
— Scènes de la pièce intitulée *Gargouss*. 161  
Syngogue juive. . . . . 189  
Types des populations indigènes de l'Algérie. — Hommes. . . . . 392  
— Femmes. . . . . 393

SCÈNES DRAMATIQUES.

Amiégno-Comique. — *Les Mousquetaires*. — Le camp royaliste. 2<sup>e</sup> acte, 1<sup>er</sup> tableau. — La petite maison. 3<sup>e</sup> acte, 2<sup>e</sup> tableau. — La fuite en mer, 5<sup>e</sup> acte, dernier tableau. . . . . 148  
Cirques-Olympique des Champs-Élysées. — Les Dansesuses moresques. . . . . 52  
Cirques-Olympique. — *Les Éléphants de la Pagode*. . . . . 244  
— Scènes diverses du *Cherub du Diable*. . . . . 373  
Gymnase. — *Le Roi saisi*, 2<sup>e</sup> acte, scène dernière. . . . . 300  
Odéon. — *Digènes*, 1<sup>er</sup> acte, salle à manger d'Aspasie. . . . . 363  
Opéra. — *L'Étoile de Séville*, 4<sup>e</sup> acte, scène dernière. . . . . 265  
Opéra-Comique. — *Les Mousquetaires de la Reine*, 2<sup>e</sup> acte, scène dernière. . . . . 373  
Porte-Saint-Martin. — *Marie-Jeanne*, 4<sup>e</sup> acte; Marie-Jeanne, madame Barval; madame de Bussières, mademoiselle Gravez; le docteur Appiani; M. Grailly. 180  
— La troisième galerie, le jour de la 1<sup>re</sup> représentation de *Marie-Jeanne*. . . . . 140  
Théâtre-Italien. — *Nabuchodonosor*, 2<sup>e</sup> acte, scène huitième. . . . . 129  
— *Genio di Parigi*, 1<sup>er</sup> acte. . . . . 265  
Variétés. — M. B. offic, dans *le Mousse*. 333  
Vauville. — *L'He de Robinson*; Viofredi, Arnel; Robinson, Amant; Zny, mademoiselle Figeac; Aspasie, madame Ozy. . . . . 165

SCÈNES DE TRIENNAUX.

Vol commis chez un bijoutier de la rue Saint-Antoine. . . . . 196

TYPES ET SCÈNES POPULAIRES.

Bal de l'Opéra, le mardi gras. — La sortie, Cambo. — Danses basques sur l'emplacement du jeu de paume de Cambo. . . . . 121  
— Jeune Basquine essayant le carlot destiné à madame la duchesse de Nemours. . . . . 14  
— Église d'Istaitz, route de Bayonne à Cambo. . . . . 14  
— Ménétriers basques accordant et exécutant la sonnerie. — Danses basques en costume de grand gala. . . . . 14  
Compagnons du tour de France. — Le Réceptif n. . . . . 184  
— Le rouleur et l'embauche. . . . . 14  
— L'embauche payant sa bienvenue. . . . . 14  
— Le départ. . . . . 185  
— La Merse. . . . . 14  
— Arrive chez la Mère. . . . . 204  
— L'Atelier. . . . . 14  
— La Fête. . . . . 14  
— Le Mariage. . . . . 245  
— Type du compagnon charpentier. . . . . 14  
— Type du compagnon cordonnier. . . . . 14  
— L'Enterrément. . . . . 14  
Fêtes populaires du midi de la France. — La Grèche. — Dessin de M. Letauivre. 264  
— Le Gros Souper. — Dessin de M. Letauivre. . . . . 14  
— Un Attrapé. — Dessin de M. Letauivre. 181  
Laitières suisses. . . . . 184  
Mabille (le bal). — A la porte du bal Mabille. 56  
— Entrée du bal Mabille. . . . . 14  
— M. Chicard. . . . . 14  
— L'intérieur du bal Mabille. . . . . 14  
— Une habitude. . . . . 57  
— Un habitué. . . . . 14

Mabille (le bal). — Une reine future. . . . . 57  
— Le jeu du Pigeon, au bal Mabille. . . . . 14  
— Un bouquet du jardin Mabille. . . . . 14  
— Arrivée de la reine Pomare. . . . . 14  
— Sortie du bal Mabille. . . . . 14  
— Sortie de la reine Pomare. . . . . 184  
Marchande de gravures. . . . . 184  
Marchande de plaisirs. . . . . 14  
Promenade de Zagobert. — Bouff-gras du Carnaval de 1846. . . . . 404

VARIÉTÉS.

Animaux nouvellement arrivés au Jardin des Plantes. — Phalanger. . . . . 84  
— Tatous. . . . . 14  
— Lori. . . . . 14  
— Cochon du Brésil. . . . . 14  
— Oies riennes. . . . . 14  
— Gibbon gris-brun, de Java. . . . . 14  
— Dombouilles de Nuidie. . . . . 14  
— Oudres de Rouquayour. — État actuel des travaux. . . . . 5  
— État définitif. . . . . 14  
Assassinat de Jovahir-Sing, vizir de Lahore. . . . . 213  
Aveyron (Forges et Fonderies de). — Decazeville. — Vue intérieure de la halle des bants fourneaux. . . . . 279  
— Teyre d'un haut fourneau. . . . . 14  
— Chaudière à air chaud. . . . . 280  
— Vue générale. . . . . 280-281  
— Machine à broyer la castine et le minerai. . . . . 280  
— Costume des chauffeurs des hauts fourneaux. . . . . 280-281  
— Moteur à action des rails. . . . . 281  
Bade (Ouverture des Cris de Saint-Jacques). . . . . 209  
Bal de charité donné à la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement. . . . . 344  
Bal donné à l'École Lambert, au profit des Polonais. — Escalier pratique sur le quai d'Anjou, pour l'arrivée des voitures. . . . . 405  
— Salon de danse construit dans le jardin de l'hôtel Lambert. . . . . 14  
Banquet des maîtres imprimeurs et des ouvriers typographes. — Le 28 septembre 1845. . . . . 89  
Banquet donné à l'Hôtel-de-Ville, le 11 janvier 1846, aux princes de la famille royale, par les conseils généraux de l'Agriculture, du commerce et des manufactures. . . . . 325  
Benediction du Bambino, à Rome. . . . . 289  
Chapel (Mise à l'eau du M. à Asnières, le mardi 9 décembre 1845. . . . . 236  
Colonne de Bordeaux, ou de la Gironde. . . . . 37  
Colonne de Doulogue, commencée en 1804, au mémoire de la distribution faite par Napoléon à l'armée française des croix de la Légion d'Honneur, achevée par les soins de M. Henry, architecte, au mois de septembre 1845. . . . . 105  
Costumes de l'empire russe, dessins, d'après nature, par Wassili Timm. — Seize gravures. . . . . 312-313  
Concours de tableaux, à Mont-de-Marsan. 21  
Débarquement d'Ibrahim-Pacha, à Foulon, le 27 mars 1845. — Dessin de M. Letauivre. . . . . 225  
Derniers apprêts du bal de l'Association des artistes, à l'Odéon. . . . . 340  
Doris (Naufrage de la golette *la*), dans le golfe de France, le 15 septembre 1845. — Échange des ratifications du traité entre la France et la Chine. — Dessin de M. Boregt. . . . . 169  
Gérard (le tueur de lions), marchal-dus-logis aux spahis d'Afrique. . . . . 116  
Hélène et Théodore, jumeaux unies. . . . . 165  
— Réception du commandant à bord. . . . . 140  
— Pavois de fêtes. . . . . 14  
— Salut international. . . . . 14  
— Honneurs funèbres. . . . . 141  
Inauguration de la colonne élevée à Lille, en souvenir du siège de cette ville, en 1792. . . . . 103  
Inauguration de la station du chemin de fer, à Bâle, le 11 décembre 1845. . . . . 273  
Inauguration du chemin de fer de Vienne en Autriche, le 12 janvier 1846. . . . . 369  
Institution de la prime Fry. . . . . 257  
Jardin d'hiver aux Champs-Élysées. — Jeannot. — Trente-deux dessins, par M. Gérard Seguin. . . . . 267-268-269  
Manufacture royale des Gobelins. — Vue prise de l'entrée. . . . . 220  
— Tapisserie. . . . . 14  
— Ateliers des tapisseries. . . . . 224  
— Atelier de tapis. . . . . 14  
— Ouvrier tapisserie. . . . . 14  
— Vue de la salle d'exposition des tapisseries. . . . . 14  
Manufacture royale des Tabacs, à Paris. — Vue générale. . . . . 396  
— Habillage. . . . . 14  
— Moulage. . . . . 14  
— Tissage en gros. . . . . 397  
— Mise en sacs. . . . . 14  
— Atelier de fabrication des cigares. . . . . 14  
— Tapisserie de l'officine. . . . . 14  
Mouillon (le) à manchette, nouvellement arrivé au Jardin des Plantes. . . . . 388  
Naïve (la) du Tyrol, surnommée la marquise de Lilliput. . . . . 373  
Nouvelles mines de diamants du Brésil. — Vue des montages de Sinera. . . . . 344  
— Exploitation et recherche des diamants. 14

Nouvelles mines de diamants du Brésil. — Escorte accompagnant un convoi de diamants. . . . . 345  
— Comptoir de vente des diamants. . . . . 14  
Obligato (combat naval de l'), livre le 20 novembre 1845. . . . . 396  
Orléans de l'évêque de Laon, dans la chapelle du couvent des Oiseaux, le 4 janvier 1846. . . . . 308  
Partie (la) d'échecs, d'après un tableau de M. Marlet. . . . . 292  
Pêches. — Pêchie du Ta sard. . . . . 408  
— De la Géronne. . . . . 14  
— Du Remou. . . . . 14  
— Du Poisson volant. . . . . 409  
— De la Scie. . . . . 14  
— Du Marsonin. . . . . 14  
Présentation à S. M. Louis-Philippe des chevaux envoyés par l'empereur du Maroc. . . . . 385  
Promenades de Paris. — Les Bonnevais. — Deuxième partie. — Deuxième série. — Trois gravures. . . . . 40-41  
— Le Palais-Royal. — Vue du côté de la place. . . . . 360  
— Vue du Palais-Royal. . . . . 14  
— La Cote de la Rotonde. . . . . 14  
— Canon de midi. . . . . 361  
— Dîners à quarante sous. . . . . 14  
— La galerie d'Orléans. . . . . 14  
— Les artistes dramatiques de province attendant un engagement. . . . . 14  
Publications illustrées. — *Jérôme Paturot*. — Neuf gravures. . . . . 172-173  
— *Le Diable à Paris*. — Onze grav. 236-237  
— *Histoire d'Angleterre*. — Neuf gravures. . . . . 252-253  
Régates de Cancale. — Départ des bateaux de course, Cancale. . . . . 20  
— Coiffures des femmes de Cancale. . . . . 14  
— Arrivée des bateaux pour le prix d'honneur. . . . . 14  
Résidences royales. — Fontainebleau. — La Forêt. — Vue générale de la ville, prise de Calvaire, dans la forêt. . . . . 152  
— Château de Henri IV. . . . . 14  
— Château de Charlemaigne. . . . . 14  
— Les Gorges d'Apremont. . . . . 14  
— La Roche qui pleure. . . . . 14  
— Vue à vol d'oiseau des bâtiments du château de Fontainebleau. . . . . 153  
— Bois de Boulogne. . . . . 14  
— Porte de la cour Ovale. . . . . 14  
— Cour des Adieux, antérieurs cour du Cheval blanc. . . . . 14  
— Le Château. — Vue prise du parterre. 20  
— Galerie de Henri II. . . . . 14  
— Galerie de François 1<sup>er</sup>. . . . . 14  
— Galerie de François II. . . . . 14  
— Cour de la Fontaine. . . . . 201  
— Salon de Louis XIV. . . . . 14  
— Salle des Saintes. . . . . 14  
— Chapelle Saint-Saturnin. . . . . 14  
Retour de Tom Pouce à Paris. . . . . 181  
Rève (le) d'une jeune fille, d'après Craik-shank. . . . . 164  
Revue (grande), passée à Champ-de-Mars, le 17 janvier 1846, par M. le duc de Nemours, en présence de l'envoyé de l'empereur du Maroc. . . . . 337  
Rève (le) d'un gornamental. . . . . 348  
Saint-Denis (église royale de). — Vue intérieure. . . . . 72  
— Caveaux des sépultures royales. . . . . 14  
— Vue intérieure. . . . . 73  
seconde visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu. — Débarquement de la reine Victoria sur le plage du Tréport, le 8 septembre 1845. — Dessin de M. Ronatgne. . . . . 36  
— Vue extérieure de la tente dressée pour la représentation théâtrale dans le parc du château d'Eu, d'après un dessin de M. Rouguez. . . . . 14  
— Vue intérieure de la salle pendant la représentation du *Nouveaux Seigneur de village*, d'après un dessin de M. Rouguez. 14  
Sidi-ben-Achache, envoyé du Maroc, à bord du *Mérou*. . . . . 401  
Smala vue intérieure de la salle de l'ouverture dans les galeries de Versailles. . . . . 89  
Spécimen de toutes les pièces de six liards qui ont eu cours à diverses époques. *Sphinx* (Naufrage du bateau à vapeur le). 37  
Tir au pistolet dans un salon. — Deux gravures. . . . . 16  
Troupe nimbaise des singes et chiens savants au Jardin Turc. . . . . 316  
Une représentation à bord du *Gomer*, dans la rade de Therapia, d'après un dessin de M. Doussart. . . . . 97  
Une représentation à la salle pendant la représentation du *Nouveaux Seigneur de village*, d'après un dessin du détenu Clement. . . . . 309  
— Clôture de la retraite, d'après un dessin du d. Clement. . . . . 14  
— Vue intérieure de croissants. . . . . 25  
— Vue intérieure de la salle pendant la représentation au château d'Eu. . . . . 88  
Yverrier (la) de Choisy-le-Roi. — Vue de la cour principale. . . . . 24  
— Le peintre sur verre. . . . . 14  
— Vue intérieure de croissants. . . . . 25  
— Verrier soufflant un manchon. . . . . 14  
— Cristallier tournant une aiguère. . . . . 14  
Vichy (édifice thermal de). . . . . 85  
— Vue générale de Vichy et de la source des Célestins. . . . . 14

Victoria (la reine), visitant la galerie construite au château d'Eu, en commémoration de son premier voyage. . . . . 88  
Washington (le général). . . . . 208

VOYAGES.

Caucase (le). — Parti de Tcherkesses allant faire du bon vin, d'après une aquarelle de prince Gagarine. . . . . 248  
— Halle de classées Mingrelie, d'après une aquarelle du prince Gagarine. . . . . 14  
— Palais du khan de Backhou, d'après une aquarelle du prince Gagarine. . . . . 249  
— Types des rares caucasiens, d'après un croquis du prince Gagarine. . . . . 14  
Cloa (royaume de l'Abyssinie orientale). — Vue de la ville d'Angobor, capitale du royaume de Cloa. . . . . 216  
— Boris de l'Aouach. . . . . 14  
— Manière de tisser les étoffes. . . . . 217  
— Costume et armes de guerrier abyssin. Guerriers du Darion au marée. . . . . 213  
Limochas (les). — La sortie de la messe, à Lima, dessin de M. Radiguet. . . . . 8  
— Costumes des Limochiens, dessin de M. Radiguet. . . . . 9  
— Maison de la Pericholi, à Lima, dessin de M. Radiguet. . . . . 14  
— Femmes indiennes, au Pérou, dessin de M. Radiguet. . . . . 14  
— Cavalier péruvien, dessin de M. Radiguet. . . . . 14  
Madagascar. — Un Traitant, d'après un dessin de M. d'Allestrel. . . . . 296  
— Intérieur d'une habitation. . . . . 14  
— Coiffures malgaches. . . . . 14  
— Tombau malgache. . . . . 14  
— Le Taughina vœuillorai, et extrémité septentrionale de l'île. . . . . 14  
— Manière de recueillir et de faire sécher les sanderelles. . . . . 14  
— Cases malgaches d'après un dessin de M. d'Allestrel. . . . . 14  
— Embarquement des bœufs, d'après un dessin de M. d'Allestrel. . . . . 297  
— Un village malgache. . . . . 14  
— Vue générale de Foulpointe, d'après un dessin de M. d'Allestrel. . . . . 14  
— Badana, roi des Ilovas. . . . . 328  
— Etablissements de Sainte-Marie. . . . . 328  
— Ilova nègre. . . . . 14  
— Tsi-on-Mahou, reine sakalava, à Nossi-be, d'après un dessin de M. d'Allestrel. 14  
— Bafarahy, gouverneur de Foulpointe. 14  
— Nossi-be. . . . . 14  
— Ilova olivâtre. . . . . 14  
— Habitants et soldats malgaches, et costume adopté en 1843 pour les indigènes enrégimentés à Madagascar; d'après un dessin de M. d'Allestrel. . . . . 329  
— Marche de la reine en public. . . . . 14  
— Marmite ou matelot malgache. — Femme malgache tissant une poque; d'après un dessin de M. d'Allestrel. . . . . 14  
Mœurs et costumes du Caucase. — Femmes tcherkesses, à Ghelendji, musulmans. . . . . 69  
— Prince mingrélien, chrétien. . . . . 14  
— Prince kazbek, costume de guerre, musulman. . . . . 14  
— Jenne prince onhookh et son atalyk, ou précepteur. . . . . 14  
— Prince kazbek, costume de guerre, chrétien. . . . . 14  
Village dans le Cordofan. . . . . 233

VIES.

Barentin (vue du viaduc de). — Chemin de fer de Rouen au Havre, — avant l'établissement. . . . . 324  
— Après l'établissement. . . . . 14  
Beaugency (viaduc de) sur le chemin de fer d'Orléans à Bordeaux. . . . . 117  
Cambo (vue générale de) sur la Nive, prise du pré-bivier. . . . . 129  
Croydon (viaduc du chemin de fer atmosphérique de), traversant les chemins de fer de Douvres et de Brighton, entre Northwood et Croydon. . . . . 117  
Débarcadere du chemin de fer du Nord, rue Latayette. . . . . 31  
État actuel de la tour de l'église de Saint-Deuis. . . . . 401  
Felsberg (vue de) au village de la Galanda pendant l'effoulement de 1834. . . . . 160  
Felsberg (vue du village de) et d'Éms, prise de la Galanda, après l'effoulement de 1834. . . . . 101  
Felsberg (vue faite dans les rochers qui dominent le village de). — État des travaux de consolidation. . . . . 14  
Maison du forgeron, à Gretna-Green (Écosse), monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles. . . . . 32  
Monument funéraire élevé à la mémoire de Pestalozzi, à Birr, canton d'Argovie (Suisse). . . . . 368  
Pyramides (vue de la région de) près du château de Thoural, de l'autre côté du Nil, d'après l'ouvrage du colonel Howard Vyse. . . . . 149  
Saccara (vue des) Pyramides de). prise d'une vue de l'autre côté de Datchour, d'après l'ouvrage du colonel Howard Vyse. . . . . 149  
Sphinx (vue du) et des Pyramides de Gizeh. 14  
Tamatae (vue de) de Madagascar. . . . . 65  
Théâtre de Dona Maria II, à Lisbonne. . . . . 320  
Viaduc (grand) du chemin de fer de Londres et de Brighton sur la rivière Ouse. 146

TABLE DES ARTICLES.

Académie des Sciences. — Compte rendu des séances du premier semestre, des troisième et quatrième trimestres de l'année 1845. . . . . 21

Académie des Sciences morales et politiques. — Compte rendu des premier et second semestres de 1845. . . . . 106

Académie française. — Séance de réception de M. Alfred de Vigny. . . . . 353

Adjudication des chemins de fer du Nord. . . . . 29

Alcade (l') de Zulaman. — Odeon. . . . . 387

Algerie. — Prise de Mohammed ben-Ahmed. . . . . 52

— Expédition dans le Petit-Désert. — Avril et mai 1845. . . . . 167

— Organisation du culte et des écoles israélites en Algérie. . . . . 189

— Costume des femmes algériennes. . . . . 276

— Costumes chinoisés. — Garagouse (Kara-Geuz). . . . . 301

Anciennes monnaies démontées. . . . . 1

Animans nouvellement arrivés au Jardin des Plantes. . . . . 116

A propos des chemins de fer. . . . . 83

Aspect du pont des Arts, après la suppression du peage. . . . . 320

Banquet typographique. . . . . 80

Branche (la) de Daphné. . . . . 346-362-374

Bris-lames Bottin. . . . . 349

Brises (les) tyroliennes, suite de valets. . . . . 363

Bureaux (les) de bienfaisance de la ville de Paris. . . . . 304

Camp de Bordeaux, ou de la Gironde. . . . . 37

Cambo. — A. M. le Directeur de l'Illustration. . . . . 120

Canal (le) de Marseille et l'Aqueduc de Roquefavour. . . . . 5

Canot de sauvetage insubmersible. . . . . 96

Carlo Beati. — Beauvalant. — Vaudeville. . . . . 373

Caucase (le). — Beauvalant. — Vaudeville. . . . . 247

Centenaire anniversaire de la naissance de Pestalozzi. . . . . 368

Chané (le) des Anes. — Romance. — Musique de M. Georges Bousquet; paroles de M. Hugues-Pol Moreau. . . . . 12

Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain. . . . . 197

Cheval (le) du Diable. — Cirque-Olympique. . . . . 373

Chemins (les) de fer d'Allemagne. . . . . 379

Choa (le royaume de). . . . . 215

Chronique musicale. 90-119-117-211-265-310-317-371-406

Cliché obtenu par le galvanisme. . . . . 336

Colonne (la) de 1792 à Lille, et la colonne de la Grande Armée à Boulogne. . . . . 103

Colonnes de la barrière du Trône. . . . . 123

Compagnons (les) du tour de France. 183-233

Conseil de guerre de Toulon. — Naufrage du bateau à vapeur le *Sphinx*. . . . . 37

Concours pour les grands prix. — Evénement. — Rome. — Académie des Beaux-Arts. . . . . 125

Concours (le) de l'Aggrégation. . . . . 125

Correspondance. . . . . 32-96 115-169-208-231-251-272-280-330-354-379-387-416

Cornicello et Boltra. — Théâtre-Français. . . . . 388

Courrier de Paris. . . . . 2-19-34-51-67-82-97-113-131-147-163-178-189-211-227-242-259-275-289-307-321-339-357-371-387-403

Cours d'Astronomie à l'Observatoire royal de Paris, par M. Arago. . . . . 54

Conteurs (les) de Marguerite. — Gymnase. . . . . 98

Darfour (de l'expédition du). — projetée par Mehemet-Ali et Ismaïl Abou-Madiân. 233

De la destination et de l'utilité permanente des Pyramides d'Egypte et de Nubie. 149

Deux compagnons du tour de France. — Variétés. . . . . 179

Dieudonné. — Diction. . . . . 331

Eaux-fortes d'après Decamps. . . . . 224

Echecs. — Solution en vers du problème n° 19 contenu dans la 126<sup>e</sup> livraison. 38

Echange des ratifications du traité avec la Chine. . . . . 169

Economie douce-fine. — Nouveau système de grille pour le charbon de terre. . . . . 336

Ecrolement du clocher de l'abbaye de Saint-Denis. . . . . 400

Elephants (les) de la Pygode. — Cirque-Olympique. . . . . 243

Encadre de chasses en Russie. . . . . 10

Enfant (l') de la maison. — Gymnase. . . . . 202

Enfant (l') du Carnaval. — Palais-Royal. . . . . 403

Enseignement (l') mutuel. — Théâtre-Français. . . . . 51

Etamage (d'un nouvel) des glaces par l'argent. . . . . 33

Etablissements charitables pour l'enfance délaissée. . . . . 322-334

Etrangers (les) à Chamonix. . . . . 296

Etrennes de 1846. — Revue des publications illustrées. . . . . 270

Expédition (l'). — Galie. . . . . 243

Exposition des Beaux-Arts à Bruxelles. — 1855. . . . . 244

Exposition des œuvres de peinture dans la galerie des Beaux-Arts. . . . . 376

Emille (la) Poisson. — Théâtre-Français. 258

Felsberg (le village de), dans les Grisons. 100

Fêtes populaires du midi de la France. — La Noël. . . . . 263

Flora d'Ancoque. . . . . 503

Galerie Victoria au château d'Eu. — Salle de la Suetia au Musée de Versailles. . . . . 88

Galerie de l'Illustration. . . . . 24

Georges et Maurice. — Gymnase. . . . . 403

Gérard, le tueur de lions. . . . . 415

Gilbert Garney. — Souvenirs d'un gentleman. 262-282-298-314-330-342-358-394-410

Glaire (la) et le Pot-au-feu. — Palais-Royal. 234

Grands établissements industriels de France. — La verrerie de Choisy-le-Roi. . . . . 219

— Manufacture royale des Gobelins. . . . . 219

— Forges et Fonderies de l'Avignon. . . . . 278

— Doucaveille. . . . . 278

— Manufacture royale des Tabacs, à Paris. 305

Histoire de la Senne. 2-18-33-49-65-81-98-113-120-145-161-177-193-201-226-241-257-274-290-305-323-337-354

Homme (l') de bien. — Théâtre-Français. 292

Honneurs maritimes. . . . . 138

Hubert le sorcier. — Gaïete. . . . . 333

Ibrahim-Pacha en France. . . . . 225

Inauguration de la statue de Jean Bart, à Dunkerque. . . . . 48

Inauguration de la station du chemin de fer à Bâle. . . . . 273

Insectes nuisibles à l'Agriculture. — Moyen de les détruire, par M. Robert. . . . . 250

Jean de Flandres. — Théâtre-Français. 147

Jeanot. — Conte à dormir debout. . . . . 207

Jour de Bourgeois. — Théâtre-Français. 373

Le l'âne tant. — Romance. — Musique de M. Bossems. . . . . 316

Jaif (le) errant. — Ballade. — Musique de M. Auguste Panzeron paroles de M. le chevalier Chatelein. . . . . 280

Krishna (le). . . . . 233

Lahore (royaume de). . . . . 113

Lancement à l'eau du *Chaptal*, bâtiment à l'écue en fer. . . . . 235

Le 5<sup>e</sup> M. le directeur de l'Illustration. . . . . 160

Le 3<sup>e</sup> M. le graveur à l'aquatiné, d'après Chardet. . . . . 236

Ligue (la) anglaise contre la loi des céréales. . . . . 331

Lincius (las). — Format Cazin. — Roman d'Eugène Sue. . . . . 119

Lui (le) saïque. — Gymnase. . . . . 390

Mabile (le bal). . . . . 35

Madagascar. . . . . 295-246

Manarade (la) de la Cité. — Gaïete. . . . . 387

Maitresse (la) de maison. — Gymnase. . . . . 243

Maladie des pommes de terre en 1845. . . . . 112

Martique (statue de) M. de. . . . . 80

Martique (les) à Saint-Martin. . . . . 179

Mardi (le) gras à l'hôtel des Haricots. — Gymnase. . . . . 387

Mazurka, par M. Foa. . . . . 132

Mémoires arabes recueillies par M. Charles Deloux. . . . . 188

Mémoires (les) d'un Fou. . . . . 106-122

Mezzofante (le cardinal). . . . . 134

Moles. . . . . 61-80-128-176-192-240-248-304-352-384

Meurs et costumes du Caucase. . . . . 69

Monument construit à Munich pour les expositions artistiques et industrielles. 32

Mousses (les) de. — Amblon-Gompe. . . . . 17

Mousse (le). — Variétés. . . . . 333

Musee algérien à Paris. — Mosaïque de Constantine. . . . . 256

Nécrologie. — Compagnon (le lieutenant général comte). . . . . 240

— Sennecour (M. de). . . . . 311

— Charlet. . . . . 207

— Delaroche (madame Paul de). . . . . 272

Noémie. — Gymnase. . . . . 147

Nouvelles mines de diamants du Brésil. . . . . 165

Nouveau pont-levis sur la Neva à Saint-Petersbourg. . . . . 53

Nouvelles mines de diamants du Brésil. 313

Observations météorologiques. 64-112-176-227-315-371

On demande des professeurs. — Variétés. 98

Oreste (reprise de l') de Voltaire. — Théâtre-Français. . . . . 234

Paris (le) de boiserie. 182-198-218-230-246

Paris à la campagne. . . . . 407

Paris matériel en 1845. . . . . 462

Partie (la) d'échecs. . . . . 292

Partie à cheval. — Cirque-Olympique. . . . . 300

Pêches. — Requin. — Marsson. — Sicé. — Licorne. — Tassard. — Poissons volants. . . . . 407

Peinture (la) à Metz. . . . . 135

Peinture de la coupole de l'église de Saint-Thomas-d'Aquin. . . . . 331

Petites industries parisiennes. — Le marchand de marrons. . . . . 179

Petite dissertation sur le vêtement, à propos de quelques costumes populaires. 181

Plombières, Bâle et Trouville. — Palais-Royal. . . . . 202

Pluie (la) et le beau temps. — Gymnase. . . . . 234

Poésie de M. Lafon-Lalauit. . . . . 277

Pol (le) aux Roses. — Palais-Royal. . . . . 117

Prince errant. — Vaudeville. . . . . 147

Promenades (les) de Paris. — Les Bonlieux vards. . . . . 39

— Le Palais-Royal. . . . . 359

Préface (le) d'ouverture. — Le Véritable Saint-Genest. — Le Bourgeois de Rome. . . . . 179

Publications illustrées. — Jérôme Paturot. — Le Diable à Paris. — Œuvres choisies de Garvart. . . . . 236

— Histoire d'Angleterre. . . . . 251

Punjab (du) ou royaume de Lahore. . . . . 399

Qu'est-ce que l'amour? — Histoire orientale, publiée avec le commentaire. . . . . 166

Rectification. . . . . 413

Refuge (le) de Versailles contre la mendicité. . . . . 133

Résidences royales. — Fontainebleau. — La forêt. — Le château. . . . . 151-159

Retour de l'enquête Sidi-ben-Achache au Maroc. . . . . 401

Rève (le) d'un gommeux. . . . . 377

Riche d'annan. — Vaudeville. . . . . 202

Rosa et Gertrude. 6-26-42-58-70-90-102-118-131-154-170-186

Boyer-Collard. . . . . 17

Saint-Denis (église royale de). — Sa restauration. — Orgue de M. Cavaille. . . . . 71

Seconde visite de la reine d'Angleterre au château d'Eu. . . . . 35

Singes et éléphants savants. . . . . 315

Sonor (la) du Moleter. — Gaïete. . . . . 98

Spécimens les plus brillants de l'école moderne. — Galerie Durand-Kuel. . . . . 65

Statistique de la littérature dramatique. 300

Sur la fresque de Raphaël, à Florence. . . . . 214

Sur la température du mois de décembre 1845. . . . . 345

Théâtre de Dona Maria II, à Lisbonne. . . . . 320

Tir au pistolet dans un salon. . . . . 16

Trois Bourses (les). — Vaudeville. . . . . 333

Un Menage d'autrui. — Nouvelle. . . . . 74-86

Un petit son. — Romance. — Musique de M. G. Ponsot; paroles de M. Godetroy. . . . . 76

Un Voyage en ciel. — Gymnase. . . . . 333

Une Voie blanche. — Le Fraîsieur lacru. — Variétés. . . . . 244

Une Femme laide. — Les Pommes de terre malades. — Palais-Royal. . . . . 258

Une retraite religieuse au bagne de Rochefort. — M. G. Ponsot. . . . . 308

Une correspondance entre deux étages de la même maison, à Stockholm. 311-325

Variétés de l'église de Haguenau. . . . . 156

Vichy (les Eaux). . . . . 85

Vierge (la) au volée. . . . . 248

Ville d'Alger. — Histoire de la ville. — Vaudeville. 300

Washington (le général). . . . . 208

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annuaire des Voyages et de la Géographie pour l'année 1846, par une réunion de géographes et de voyageurs, sous la direction de M. Frédéric Lacroix. . . . . 246

Bibliographie historique et topographique de la France; par M. A. Girault de Saint-Fargen. . . . . 152

Nouvelles excursions et séjours dans les glaciers; par M. E. Desor. . . . . 46

Tarik-i-Asban, récit de l'expédition de Mir-Djinnah au pays d'Assam. Traduit sur la version hindoustani de Mir-Haçaini, par M. Théodore Pavie. 158

Voyage au Darfour, par le cheikh Mohammed ben-Omar-el-Tomni, revêtu d'une Faculté de médecine du Kaire; traduit de l'arabe, par M. le docteur Perron, directeur de l'école de médecine du Kaire. Publiée par les soins de M. Jomard, membre de l'Institut. . . . . 110

Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique, par l'Egypte et la mer Rouge; par M. V. Foutanier, élève de l'école Normale, vice-consul de France à Bassora. — Seconde partie. Tome III. . . . . 414

HISTOIRE. — MEMOIRES.

Abregé de l'histoire générale des temps modernes, par M. F. Ragon, inspecteur de l'Université. . . . . 458

Essai sur les Assemblées provinciales, et en particulier sur celles du Berry, 1778, 1790; par M. le baron de Girardot. . . . . 238

Essai historique sur les deux Pili, par le baron Louis de Viel-Castel. . . . . 382

Histoire des états généraux de France, suivie d'un examen comparatif de ces assemblées et des parlements d'Angleterre, ainsi que des causes qui les ont empêchées de devenir, comme ceux-ci, une institution régulière; par M. E.-J.-B. Rathery. . . . . 14

Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus, composée sur des documents inédits et authentiques; par M. J. Crétineau-Joly. . . . . 62

Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par MM. de Roupoux et Alfred Maingot. 94

Histoire sainte d'après la Bible, par M. Victor Duruy, professeur d'histoire au collège royal de Henri IV. . . . . 94

Histoire parlementaire de la révolution française, par L.-B. Bachelz; 2<sup>e</sup> édition revue, corrigée et entièrement

remaniée par Jautier, en collaboration de MM. Jules Bastide, E.-S. de Bois-le-Comte et A. Oll. Histoire de l'Assemblée constituante. — Vol. I. . . . . 318

Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au moyen âge, suivie d'un traité de la peinture sur verre; par M. L. Batissier. . . . . 350

Histoire de l'établissement français de Madagascar pendant la restauration, précédée d'une description de cette île, et suivie de quelques considérations politiques et commerciales sur l'expédition et la colonisation de Madagascar; par M. L. Carayon. . . . . 350

Itinéraire général de Napoléon, chronologie du consulat et de l'empire, accompagnée d'un atlas spécial de dix cartes inédites; par M. A.-M. Perrot. . . . . 39

Jesuites (les) depuis leur origine jusqu'à

nos jours, histoire, types, mœurs, mystères; par M. A. Arnould. — Edition illustrée par MM. T. Johannot, Jules David, etc. — Tome I. . . . . 110

Mémoires d'un Enfant de la Savoie, par M. Claude Genoux. . . . . 302

Mémoires du baron Portal (Pierre-Barthélemy d'Albaredes). . . . . 334

Précis de l'histoire des États-Unis d'Amérique, depuis leur colonisation jusqu'à ce jour, par M. le comte Pelet (de la Lozère), pair de France. . . . . 238

LEGISLATION. — ÉCONOMIE POLITIQUE.

Annuaire de l'économie politique, pour 1846. . . . . 318

Annuaire de l'ordre judiciaire de France, publié avec l'autorisation de M. le garde des sceaux, par un avocat attaché au ministère de la Justice. . . . . 318

Avenir de la nouvelle Italie de Paris. . . 44

Cobden et la Ligue, ou l'agitation anglaise pour la liberté du commerce; par M. Frédéric Bastiat, membre du conseil général des Landes. . . . . 43

Droit (le) commercial dans ses rapports avec le Droit des gens et le Droit civil; par M. G. Massé, avocat à la Cour royale de Paris — Tome IV. . . . . 206

Droits (les) du Travailleur; Essai sur les devoirs des maîtres envers leurs subordonnés; traduit de l'anglais sur la seconde édition, à laquelle est ajouté un essai sur les moyens d'améliorer la santé et d'accroître le bien-être des classes laborieuses; par mademoiselle Louise Boyeldien d'Avigny. . . . . 414

Éléments de l'économie politique, exposé des notions fondamentales de cette science; par M. Joseph Garnier. . . . . 62

Études administratives, par M. Vivien, membre de la Chambre des Députés. 350

Jurisprudence générale du royaume. Nouvelle édition, considérablement augmentée et précédée d'un Essai sur l'histoire générale du droit français, par M. D. Dalloz aîné, avec la collaboration de M. Armand Dalloz et celle de plusieurs jurisconsultes. — Tome II, Abou-Acty. . . . . 308

Système social et responsabilité de l'homme, par A. Barbet. . . . . 302

LITTÉRATURE. — ROMANS. — CRITIQUE. — POÉSIES.

Abelard, par M. Ch. de Rémusat. . . . . 46

Aventures (les) d'une Épingle, ou trois siècles de l'histoire de France, par ma-

dame la comtesse de Basanville. . . . . 254

Bibliothèque de poche, par une Société de gens de lettres et d'érudits. — Tome III, Curiosités biographiques. . . . . 84

Canardière (M. de la), ou les infortunes d'un chasseur. . . . . 336

Caractères (les) de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle, par La Bruyère. — Première édition complète, précédée d'une étude sur La Bruyère, par M. le baron Walckenaer. . . . . 126

Causeries de gourmets et de chasseurs. 62

Collection complète des auteurs latins, publiés avec la traduction en français, sous la direction de M. Nisard, professeur d'éloquence latine au collège de France. . . . . 222

Contes de la Famille, par les frères Grimm; traduits de l'allemand par MM. N. Martin et Pître-Chevalier. . . . . 286

Corbeille (la). . . . . 270

Des variations du langage français depuis le XII<sup>e</sup> siècle, ou Recherches des principes qui devraient régler l'orthographe et la prononciation, par F. Genin, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. . . . . 442

Écoles (les), journal mensuel fondé et rédigé par des élèves des différentes Ecoles de Paris, des Facultés des départements et des Universités étrangères. . . . . 15

Etienne de la Boétie, ami de Montaigne, étude sur sa vie et ses ouvrages; précédée d'un coup d'œil sur les origines de la littérature française, par M. Leon Feugère. . . . . 302

Impressions bibliographiques de voyage. 272

Le Classeur au chien d'arrêt, par Elzéar Blaze. . . . . 334

Mademoiselle Zacharie, roman en deux volumes; par M. G. Desnoiresteres. . . 94

Nouveau (le) Magasin des Enfants. . . . . 286

Nouveaux essais d'histoire littéraire, par M. E. Gervais, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris. . . . . 302

Nouvelles russes, par Nicolas Gogol; traduction française, publiée par Louis Viardot. . . . . 334

Nouvelle Bibliothèque de romans anciens et modernes, français et étrangers, publiés dans le format in-18, dit format Cazin. . . . . 366

Œuvres poétiques de A. Bignan. — Tome I. 414

Platague (le) français, vies des hommes et des femmes illustres de la France, depuis le V<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Ouvrage fondé par M. Ed. Menechet, 2<sup>e</sup> édition publiée sous la direction de M. T. Hadot. — Tome I, Moyen âge. — Tome IV, Siècle de Louis XIV. 30

Revue (la) indépendante. . . . . 206

Réveries d'un Voyageur, poésies, par madame Hommaire du Bell. — Orient, Russie et Moldavie. . . . . 254

Vie de Catherine de Médicis, essai historique, traduit de l'Italien, par mademoiselle S. . . . . 46

Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduction nouvelle; par M. Alexis Pierron, traducteur d'Eschyle et de la Métaphysique d'Aristote. . . . . 94

Voix (la) d'un citoyen contre des principes absurdes et irrationnels du XIX<sup>e</sup> siècle; par M. P.-J. Masse. . . . . 222

PHILOSOPHIE. — MORALE. — ÉDUCATION.

Bibliothèque philosophique des temps modernes. — Œuvres philosophiques d'Arnauld. — Œuvres philosophiques de Bossuet. . . . . 490

Bibliothèque de la Jeune fille, par mademoiselle Ulliac Tremadour. . . . . 222

Bibliothèque de la Jeune fille, par mademoiselle S. Ulliac Tremadour, Tome V. — L'Institutrice, simple histoire. . 382

Dictionnaire des sciences philosophiques, par une société de professeurs de philosophie. . . . . 458

Dictionnaire général anglais-français et français-anglais, nouvellement rédigé d'après Johnfon, Webster, Richardson, etc., les Dictionnaires français, de l'Académie, de Laveaux, de Boiste, etc.; par A. Spiers. . . . . 398

Eglise (l') officielle et le Messianisme, par M. Adam Mickiewicz. . . . . 46

Entretiens de village, par Timon. . . . . 382

Fragments de philosophie cartésienne, par M. Victor Cousin. . . . . 78

Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, avec 1<sup>o</sup> une notice biographique sur les deux auteurs (Arnauld et Lancelot); 2<sup>o</sup> la partie de la Logique de Port-Royal qui traite des propositions; 3<sup>o</sup> les remarques de Duglès; 4<sup>o</sup> le supplément à la Grammaire générale de Port-Royal, par l'abbé Frenaut. . . . . 110

Histoire de l'École d'Alexandrie, par M. Jules Simon, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris. . . . . 286

Leçons de Rhétorique et Belles-Lettres de H. Blair, traduites de l'Anglais par M. J.-P. Quenot. . . . . 126

Peuple (le), par M. J. Michelet. . . . . 382

Tertullien et saint Augustin, œuvres choisies, formant le 25<sup>e</sup> volume de la collection des auteurs latins, publiée avec la traduction en français, sous la direction de M. Nisard. . . . . 350

SCIENCES ET ARTS.

Anthropologie ou Etude des organes, fonctions et maladies de l'homme et de la femme, comprenant l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie et la thérapeutique; par M. Antou, J.-B. Dessin linéaire à la règle et un compas appliqué à l'industrie. — Quatre-vingts tableaux gravés sur acier, et présentant un choix de 521 dessins; par M. Thénot. . . . . 30

Des progrès de l'industrie dans leurs rapports avec le bien-être physique et moral de la classe ouvrière; par M. le baron de Gérando. . . . . 94

Du Hachisch et de l'aliénation mentale, études psychologiques, par M. J. Moreau (de Tours), médecin de l'Aspéc de Bicêtre. . . . . 206

Études sur l'Hydrothérapie, ou traitement par l'eau froide, faites pendant un voyage en Allemagne, par M. le docteur James. . . . . 366

Flore d'Amérique. — Collection des Fleurs et Fruits les plus remarquables du Nouveau-Monde, dessines d'après nature dans le pays, par M. Deussie. . . 142

Homœopathie (l') est une Verité, ou les Faits tels qu'ils sont; par M. le docteur H. V. Masou. . . . . 39

Homœopathie (l') et la vieille Médecine, ou la Verité mise à nu; par M. le docteur A. Hollmann. . . . . 30

Hygiène de la Digestion, suivie d'un nouveau Dictionnaire des aliments; par M. le docteur Paul Gamber. . . . . 44

Hygiène des Femmes, ou précautions à prendre pour conserver leur santé; par M. le docteur Desbrières; d'après les leçons faites au dispensaire Sainte-Geneviève, par M. Fanchon. . . . . 110

Hygiène oculaire, ou conseils aux personnes dont les yeux sont faibles et d'une grande sensibilité, avec de nouvelles considérations sur la cause de la myopie ou vue basse; par M. J.-H. Réville-Paris. . . . . 288

Peinture sur verre au XIX<sup>e</sup> siècle (la), par G. Bouteaux, directeur de la fabrique de verres et vitraux de Choisy-le-Roi. 334

Théorie (la) de l'Éserime, par M. A. J.-J. Posselier, dit Gomard; dédiée à M. le comte de Bondy, pair de France. . . . . 286

Traité de l'office, par M. Etienne, ancien officier de l'ambassade d'Angleterre. 158

Traité de l'art de formuler, ou Notions de pharmacologie appliquées à la médecine, par M. le docteur Mialhe, pharmacien, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. . . . . 254





COMPOSÉ PAR C. DEBRUY  
GRANDS ET PETITS DÉTAILS EN GALLES-GRANDS, II.

J. DUBOCHET ET C<sup>IE</sup>

ÉDITEURS,

RUE RICHELIEU, 60

IMP. LAGRANGE ET COMP., RUE D'AMIEL, 2.